

M. CLÉDAT
Doyen de la Faculté des Lettres de Lyon

Chrestomathie
du
MOYEN-AGE
OU
MORCEAUX CHOISIS
DES AUTEURS FRANÇAIS
DU MOYEN-AGE



PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, rue des Saints-Pères, 6

3 fr. 50.

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

Par suite de la hausse sur les matières premières,
les prix des **livres scolaires** sont augmentés
temporairement de **20 %**.

CHRESTOMATHIE

DU MOYEN-AGE

PARIS. — IMP. E. DESFOS-ÉS, 13, QUAI VOLTAIRE. — 55509.

~~h. l.~~
~~C. 6233m. 2~~

CHRESTOMATHIE

DU

MOYEN-AGE

OU

MORCEAUX CHOISIS DES AUTEURS FRANÇAIS
DU MOYEN-AGE

PAR

Leon
L. CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Huitième édition, revue et corrigée



PARIS

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

441954

12.1.46



PC

2825

C5

1916

cop. 2

PRÉFACE

Depuis que l'étude du vieux français a été introduite dans les programmes de l'enseignement secondaire, il a paru plusieurs recueils de *Morceaux choisis du moyen âge*. On les doit à MM. Merlet, Aubertin, Constans ¹, dont j tenais à mettre les noms en tête de cette préface; car j'ai profité de l'expérience qu'ils ont acquise à leurs successeurs.

Il me semble superflu d'expliquer le plan très simple que j'ai suivi. Je me bornerai à dire que, dans les notices littéraires et historiques qui précèdent chaque groupe d'extraits, je me suis attaché d'une part à donner une idée générale de la littérature française du moyen âge, d'autre part à fournir aux élèves les renseignements qui leur étaient utiles pour l'intelligence des *Morceaux choisis* ². Ces notices m'ont en outre permis de réparer certaines omissions, inévitables dans un « choix ». Il était impossible de faire figurer dans les extraits tous les ouvrages et tous les auteurs importants d'une période de sept siècles; la plupart de ceux que j'ai dû négliger

1. Quant aux recueils de MM. Bartsch, P. Meyer, E. Ritter, ils s'adressent à l'enseignement supérieur. — M. Petit de Julleville a aussi fait une place à nos vieux auteurs dans son volume récent de *Morceaux choisis*.

2. Dans les analyses que contiennent les notices, j'ai suivi de très près le texte que je résumais. Il ne faudra donc pas s'étonner d'y rencontrer certaines particularités de l'ancienne langue, comme le mélange du tutoiement et de l'emploi du « vous. »

seront au moins signalés à leur rang dans les notices.

Il va sans dire que je ne pouvais entreprendre de faire ainsi, accessoirement, une histoire développée de la littérature du moyen âge. Je renvoie donc, pour de plus amples détails, aux principaux ouvrages dont je me suis moi-même servi, à l'*Histoire littéraire de la France*, à l'*Histoire de la littérature française au moyen âge*, de M. Aubertin, aux Préfaces des diverses éditions citées, aux *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier, aux études de M. Petit de Julleville sur notre ancien théâtre, enfin aux nombreux travaux publiés par la *Romania*, et dont les plus importants sont signés du nom autorisé de M. Gaston Paris.

J'indique toujours les éditions auxquelles j'emprunte mes extraits ; mais j'ai souvent corrigé les textes, avec la discrétion qui m'était imposée par l'impossibilité de discuter en note, dans un ouvrage de ce genre, les leçons nouvelles que j'admettais. Mes corrections sont d'ailleurs analogues à celles qui ont été faites par MM. Bartsch et Constans dans leurs chrestomathies. Les unes s'appuient sur le sens du contexte ou sur les règles assurées de l'ancienne grammaire. D'autres consistent dans l'option entre plusieurs formes orthographiques ou dialectales employées concurremment par les manuscrits ; j'aurais voulu aller plus loin dans cette voie, mais il n'était pas inutile d'habituer les élèves à la variété de formes qu'ils pourront trouver dans les éditions ou dans les manuscrits. On sait en effet que nos ancêtres n'avaient pas une orthographe officielle, et que, dans une même page, ils écrivaient parfois le même mot de deux ou trois manières différentes. Sans doute beaucoup de ces différences doivent être attribuées à la négligence des copistes, qui ont souvent mélangé des formes dialectales contradictoires ;

sans doute aussi, entre deux graphies équivalentes, il vaudrait mieux adopter toujours la même pour un même texte. Mais ce système n'a été suivi que dans un très petit nombre d'éditions récentes, et, pour donner à chacun de nos extraits l'uniformité orthographique et dialectale, il eût fallu refaire entièrement toutes les autres. J'ai cependant introduit plus d'harmonie dans les formes, et, pour les monuments les plus anciens, qui ne nous sont conservés en général que par des manuscrits bien postérieurs, j'ai donné la préférence aux graphies les plus archaïques.

Les notes sont consacrées aux explications historiques, littéraires ou grammaticales qui pouvaient difficilement trouver place dans le glossaire, ou qu'on n'aurait peut-être pas eu l'idée d'y chercher. Quant aux éclaircissements nécessaires pour l'usage du glossaire, on les trouvera dans l'introduction spéciale qui le précède.

Je souhaite vivement que ce livre contribue à faire connaître et à faire aimer notre ancienne littérature. On pourra relever, dans les œuvres que nous citons, plus d'une maladresse de composition, plus d'une gaucherie de style. Mais pourquoi demander à l'enfance et à la jeunesse la sûreté de l'âge mûr, au lieu des qualités qui leur sont propres, et qui ont bien aussi leur charme? En littérature comme en art, ce qui importe assurément, c'est beaucoup moins la perfection de la forme que le caractère de l'inspiration, et on ne peut dénier le caractère aux belles œuvres de notre ancienne langue. Pour apprécier toute la valeur des textes littéraires du moyen âge, nous devons apprendre à réagir contre la prévention inconsciente qui résulte des difficultés de la langue, et surtout contre la tendance qu'on éprouve tout d'abord à sourire des tournures démodées et des vieilles accep-

tions des mots. Avec un peu de réflexion, on se rendra compte que cette tendance est absolument déraisonnable. Le langage de notre temps produira exactement le même effet à nos descendants ; telle locution moderne, qui nous paraît toute naturelle aujourd'hui, pourra devenir aussi un sujet de raillerie. A travers les mots, il faut atteindre et juger l'idée. Dans son *Jeu de Saint-Nicolas*, Jean Bodel a écrit ces vers, dignes de Corneille :

Segneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit :
On a veü souvent grant cuer en cors petit.

La locution « avoir en dépit » paraîtra bizarre parce qu'elle n'est plus usitée ; le sens du mot « dépit » s'est modifié et affaibli, et nous ne mettrions pas aujourd'hui l'adjectif « petit » après le substantif. Mais ce langage était aussi naturel pour les contemporains de Bodel que peuvent l'être pour nous les vers fameux de Corneille qui expriment la même idée. L'éloquence est égale des deux parts. N'oublions pas d'ailleurs que, dès le moyen âge, l'étranger a rendu à nos vieux auteurs la justice que nous leur avons si longtemps refusée par ignorance. Nos chansons de geste ont été traduites et imitées dans toutes les langues de l'Europe. C'est une vive satisfaction pour notre patriotisme que de constater un tel succès ; c'en est une, plus grande encore, de le justifier.

Outre l'importance qu'elle a par elle-même, la littérature du moyen âge offre encore cet intérêt de nous montrer les origines de bien des œuvres modernes parmi les plus renommées. Shakespeare a pris dans nos vieilles légendes les sujets de plusieurs de ses pièces ¹ ; Molière a puisé plus ou moins directement dans nos fabliaux et

1. V. page 48, et page 160, note 1.

dans le roman des *Sept Sages* ¹ ; les plus célèbres des romans populaires que les colporteurs répandent encore dans les campagnes remontent à des chansons de geste ² ; Rabelais, Bonaventure des Périers et Marot, au xvi^e siècle, la Fontaine au xvii^e, P.-L. Courier ³ et Victor Hugo ⁴ au xix^e, ont fait de fréquents emprunts aux trouvères et aux conteurs du moyen âge.

L'historien n'est pas moins intéressé à l'étude de notre ancienne littérature. Sans parler des matériaux si précieux que lui fournissent tous les chroniqueurs français, les chants historiques ⁵ lui transmettront, sous une forme vivante, les impressions des contemporains de chaque fait, et il entendra dans nos épopées primitives le retentissement prolongé des grands événements qui ont marqué la formation et les premières manifestations de notre nationalité ⁶.

Nous nous sommes efforcé de représenter, dans une juste mesure, par le choix des morceaux, ces divers éléments d'intérêt. Il était impossible de satisfaire, en un volume d'étendue restreinte, toutes les curiosités qu'éveille une littérature encore si peu connue. Nous espérons du moins qu'on n'aura à nous reprocher aucune omission importante, et que nos lecteurs ratifieront les choix que nous avons faits.

L. CLÉDAT.

1. Voyez page 221, note 1, et page 228, note 1.

2. Voyez page 111.

3. Voyez page 226, note 1.

4. Voyez page 91, note 1 ; 92 ; 96 ; 99, note 4 ; 125, note 2 ; 176, note 1.

5. Voyez pages 326, 333, 335, etc.

6. Voyez les introductions de toutes les chansons de geste que nous citons.

INTRODUCTION GRAMMATICALE ¹

I. — DÉCLINAISON EN VIEUX FRANÇAIS.

Dans l'ancienne langue, les noms, les adjectifs et les pronoms se déclinaient, c'est-à-dire qu'ils avaient plusieurs formes pour chaque nombre. Ainsi les noms avaient une terminaison particulière suivant qu'ils étaient sujets de la phrase ou régimes : *sire* était le cas sujet singulier, et *seigneur* le cas régime singulier d'un même substantif. Heureusement tous les noms n'avaient pas une déclinaison aussi difficile ; ils se bornaient en général à prendre une *s* au cas sujet singulier et au cas régime pluriel, comme on le verra dans nos tableaux. Cette déclinaison commença à s'embrouiller au quatorzième siècle ; on employa d'abord un peu au hasard les différentes formes ; puis au quinzième siècle, on finit par laisser tomber entièrement les formes du cas sujet. Il ne resta plus qu'un seul cas pour chaque nombre ; c'était l'ancien cas régime, prenant une *s* au pluriel, tandis que l'ancien cas sujet prenait une *s* au singulier. Il importe de remarquer que, dès la fin du douzième siècle, on voit parfois les poètes sacrifier à la rime les règles de la déclinaison. Mais ces licences sont plus rares qu'elle ne paraissent au premier abord ; il faut se rappeler que les noms propres ont préféré de bonne heure la forme du régime, que la seconde déclinaison masculine (voyez ci-dessous) n'avait à l'origine qu'un seul cas sans *s* au singulier, et que longtemps

1. Cette introduction grammaticale contient seulement un tableau des flexions de l'ancienne langue, et deux ou trois notions capitales de syntaxe. Pour tout le reste, nous sommes obligé de renvoyer à notre *Grammaire de la vieille langue française*.

avant de disparaître complètement, le cas sujet avait perdu plusieurs de ses emplois primitifs, notamment en attribut.

1. — L'ARTICLE.

Article défini.

Masculin.		
<i>Singulier.</i>		<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	li	li
<i>Cas régime :</i>	lo, le; <i>formes dial. :</i> lu, lou	les
Féminin.		
<i>Singulier.</i>		<i>Pluriel.</i>
<i>Cas unique :</i>	la; <i>forme dial. :</i> le	les

NOTA. — Dans un certain nombre de dialectes de la région orientale, depuis la Picardie jusqu'au Lyonnais, l'article féminin s'est décliné au *singulier* :

Cas sujet : li
Cas régime : la ou le

Article indéfini.

Masculin.		
<i>Singulier.</i>		<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	uns.	un.
<i>Cas régime :</i>	un.	uns.
Féminin.		
<i>Singulier.</i>		<i>Pluriel.</i>
<i>Cas unique :</i>	une.	unes.

§ 2. — LES SUBSTANTIFS.

Substantifs féminins.

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas unique :</i>	porte. raison.	porte s. raison s.

Certains substantifs féminins, se terminant par un e muet, se trouvent aussi déclinés comme suit :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	ant e.	} ant ains.
<i>Cas régime :</i>	ant ain.	

Les substantifs féminins non terminés par un *e* muet prennent d'assez bonne heure une *s* au cas sujet singulier, par analogie avec la déclinaison masculine :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	raison <i>s.</i>	} raison <i>s.</i>
<i>Cas régime :</i>	raison.	

Enfin le substantif *suer* (sœur) se décline à l'origine :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	suer.	} soror <i>s.</i>
<i>Cas régime :</i>	soror.	

Mais, au moins dès le douzième siècle, on trouve *suer* employé comme cas unique du singulier, et *suers* au pluriel.

Substantifs masculins.

Première déclinaison :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	ami <i>s.</i>	ami.
	pain <i>s.</i>	pain.
<i>Cas régime :</i>	ami.	ami <i>s.</i>
	pain.	pain <i>s.</i>

Deuxième déclinaison :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	livre, <i>plus tard</i> livre <i>s.</i>	livre.
	frère, <i>plus tard</i> frère <i>s.</i>	frère.
	lion, <i>plus tard</i> lion <i>s.</i>	lion.
<i>Cas régime :</i>	livre.	livre <i>s.</i>
	frère.	frère <i>s.</i>
	lion.	lion <i>s.</i>

Troisième déclinaison :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet :</i>	ber ou der <i>s.</i>	baron.
<i>Cas régime :</i>	baron.	baron <i>s.</i>

Appartiennent à cette troisième déclinaison :

cuens,	<i>cas régime :</i>	conte, comte.
hom, om,	»	home, homme.
ancestre,	»	ancestor, ancresseur

enfes,	<i>cas régime :</i>	enfant.
prestre,	•	provoire, prouvaire.
gars,	•	garçon.
etc.		

Plusieurs noms propres suivent tantôt la première déclinaison, tantôt la troisième : le cas régime de *Charles* est tantôt *Charle*, tantôt *Charlon*.

Noms indéclinables, masculins ou féminins.

Un certain nombre de noms, terminés par *s*, *z* ou *x*, sont indéclinables : *mois*, *palais*, *voiz* ou *voix*, etc.

Observations générales sur la déclinaison des substantifs.

La consonne finale du radical tombe souvent devant l'*s* de flexion ; ainsi *clé-s* sera le pluriel de *clef*, *serf* deviendra *ser-s*, *arc* deviendra *ar-s*, etc.

Quand le radical se termine par une dentale, cette dentale forme un *z* avec l'*s* de flexion : enfant, enfanz.

Dans certaines conditions, que nous ne pouvons étudier ici, l'*s* de flexion est remplacée par un *z* : ainsi *anz*, cas sujet singulier et cas régime pluriel de *an*. D'ailleurs l'orthographe du moyen âge employait souvent *z* au lieu de *s*, et inversement.

Quand la consonne finale du radical est une *l*, elle s'est vocalisée en *u*, vers la fin du douzième siècle, devant l'*s* de flexion : *chevals* est donc devenu *chevaus*, qui était à la fois, comme *chevals*, cas sujet SINGULIER et cas régime pluriel.

Quand l'*l* finale du radical était précédée d'un *e* venant d'un *e* ouvert latin, en même temps que l'*l* se vocalisait en *u*, l'*e* précédent s'est diphtongué en *eu* : « chastels » est devenu *chasteaus*. Pour cette catégorie de mots, la forme avec *l* vocalisée s'est étendue aux cas sans *s* : c'est ainsi que nous disons aujourd'hui *château*, même au singulier.

§ 3. — LES ADJECTIFS.

Première déclinaison.

Singulier.

	Masculin.	Féminin.	Neutre.
<i>Cas sujet :</i>	dur s.	dur e.	dur.
<i>Cas régime :</i>	dur.	dur e.	dur.

Pluriel.		
Masculin.		Féminin.
<i>Cas sujet :</i>	dur.	dur es.
<i>Cas régime :</i>	dur s.	dur es.

Pour un certain nombre d'adjectifs de cette déclinaison, le féminin diffère du masculin non seulement par le de flexion, mais encore par la consonne finale du radical : le radical *franc* devient *franch* dans *franche*; *chantét* (ancienne forme du participe passé) devient *chantéd* dans *chantée*; *veut* (du verbe *voir*) devient *veud* dans *veude*.

Deuxième déclinaison.

Singulier.			
	Masculin.	Féminin.	Neutre.
<i>Cas sujet :</i>	{ tel s.	tel, tel s.	{ tel.
	{ noble s.	noble.	
<i>Cas régime :</i>	{ tel.	tel.	{ noble.
	{ noble.	noble.	
Pluriel.			
	Masculin.	Féminin.	
<i>Cas sujet :</i>	{ tel.	{ tel s.	
	{ noble.		
<i>Cas régime :</i>	{ tel s.	{ noble s.	
	{ noble s.		

Il faut bien remarquer que les adjectifs de cette catégorie qui n'ont pas de final au masculin n'en ont pas non plus au féminin : *une tel joie, de tels joies*. Toutefois, dès le douzième siècle, quelques-uns d'entre eux ont commencé à recevoir un *e* analogue au féminin, et aujourd'hui ils sont tous assimilés à ceux de la première déclinaison.

Adjectifs indéclinables.

Quelques adjectifs comme *francor* (des français), *païenor* (des païens), desquels il faut rapprocher l'adjectif possessif *lor*, plus tard *leur* (d'eux, d'elles), sont entièrement invariables. D'autres, comme *glorios* ou *glorieux*, etc., ayant le radical terminé par une *s*, sont indéclinables au masculin,

Observations générales.

Appliquer aux adjectifs les observations générales que nous avons formulées pour la déclinaison des substantifs.

§ 4. — LES ADJECTIFS ET LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Pronom neutre.

Ceo, ço, ce, formes dialect. : ceu, çou, chou, che.

Adjectif pronom « icest, cest. »

Singulier.

	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	icist, cist, cis ¹ .	iceste, ceste, ceste.
<i>Cas régime :</i>	1 ^o icest, cest.	iceste, ceste, ceste.
	2 ^o icestui, cestui, cesti.	icestei, cestei, cesti.

Pluriel.

	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	icist, cist, cis.	icestes, cestes, ces, ces.
<i>Cas régime :</i>	iccz, cez, ces.	

Adjectif pronom « icel, cel. »

Singulier.

	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	icil, cil, cilz.	icele, cele, celle.
<i>Cas régime :</i>	1 ^o icel, cel.	icele, cele, celle.
	2 ^o icelui, celui, celi.	icelei, celei, celi.

Pluriel.

	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	icil, cil.	iceles, celes, celles.
	icels, cels, ceus, ceux.	

§ 5. — LES PRONOMS PERSONNELS.

1^{re} personne.

	Singulier.	Pluriel.
<i>Cas sujet :</i>	jeo, jo, je, ou gié.	nos, nous.
<i>Cas régime :</i>	mei, moi, mi, me.	

¹ Chacune de ces formes peut signifier *cel* (ou *ce*), *celui*, *celui-ci* ou *celui-là*, et au féminin : *cette*, *celle*, *celle-ci*, *celle-là*. En outre, l'adjectif démonstratif est quelquefois employé avec une valeur démonstrative très affaiblie, et équivaut alors à l'article.

Deuxième personne.

	Singulier.	Pluriel.
<i>Cas sujet :</i>	tu.	VOUS, VOUS.
<i>Cas régime :</i>	toi, ti, te.	

Troisième personne.

	Singulier.	
	Masculin.	Féminin.
<i>Cas sujet :</i>	il	elle, el, elle.
<i>Cas régime :</i>	1° lo, le.	la.
	2° lui, li.	lei ou lie, li
	Pluriel.	
	Masculin.	Féminin
<i>Cas sujet :</i>	il, ils.	eles, elles.
<i>Cas régime :</i>	1° les.	les
	2° els, eus, eux.	eles, elles.
	3° lor, leur.	lor, leur.

Forme réfléchie de la troisième personne

Sei, soi, si, se.

§ 6. — LES ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

Adjectifs « mon, ton, son ».

	Singulier.	
	Masculin.	Féminin.
<i>Cas sujet :</i>	mes, mis.	ma. ta. sa.
	tes, tis.	
	ses, sis.	
<i>Cas régime :</i>	mon.	mes. tes. ses.
	ton.	
	son.	
	Pluriel	
	Masculin.	Féminin.
<i>Cas sujet :</i>	mi.	mes. tes. ses.
	toi, tui, ti.	
	soi, sui, si.	
<i>Cas régime :</i>	mes.	mes. tes. ses.
	tes.	
	ses.	

Adjectifs-pronoms « mien, tien, sien ».

Singulier.

	<i>Masculin.</i>		<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	{ miens. tuens, tiens. suens, siens.	}	meie, moie, mienne. toë, teue, teie, toie, tienne. soë, seue, seie, soie, sienne
<i>Cas régime :</i>	{ mien. tuen, tien. suen, sien.		

Pluriel.

	<i>Masculin.</i>		<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	{ mien. tuen, tien. suen, sien.	}	meies, moies, miennes. toës, teies, toies, tiennes. soës, seies, soies, siennes.
<i>Cas régime :</i>	{ miens. tuens, tiens. suens, siens.		

Adjectifs-pronoms « nostre, vostre ».

Singulier,

	<i>Masculin.</i>		<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	{ nostre, nos. vostre, vos.	}	nostre, no. vostre, vo.
<i>Cas régime :</i>	{ nost-re, no. vost-re, vo.		

Pluriel.

	<i>Masculin.</i>		<i>Féminin.</i>
<i>Cas sujet :</i>	{ nostre, no. vostre, vo.	}	nostres, noz, nos vostres, voz, vos.
<i>Cas régime :</i>	{ nostres, noz, nos. vostres, voz, vos.		

Adjectif-pronom « leur ».

A l'origine *lor* ou *leur* est invariable. L's du pluriel n'a été ajoutée qu'à la fin du moyen âge.

§ 7. — LES PRONOMS RELATIFS ET INTERROGATIFS.

	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Neutre.</i>
<i>Cas sujet :</i>	qui.	que, qui.	} quei, quoi et que.
<i>Cas régime :</i>	cui, qui et que.	cui, qui et que.	

II. — CONJUGAISON.

On trouvera au glossaire les temps des verbes *estre* et *avoir* ainsi que les formes irrégulières. Nous donnons ci-après des paradigmes pour les différentes conjugaisons.

Il importe de remarquer que les verbes à radical variable étaient plus nombreux dans l'ancienne langue qu'aujourd'hui. J'appelle « verbes à radical variable » ceux qui se conjuguent comme *mourir*, qui fait « il *meurt*, nous *mourons* » et dont, par conséquent, le radical est tantôt *meur*, tantôt *mour*. Pour ceux de ces verbes dont le radical a été uniformisé depuis, nous indiquerons au glossaire la double forme ancienne (par exemple *aim* et *am* pour *aimer*). L'une de ces formes est appelée tonique, l'autre atone. Le radical des verbes est tonique toutes les fois que la flexion est constituée uniquement par des consonnes, ou lorsqu'il n'entre dans cette flexion d'autre voyelle que l'*e* dit muet. Ainsi, à l'indicatif présent, le radical est tonique aux trois personnes du singulier et à la 3^e personne du pluriel. On conjugait donc : « j'*aim*, tu *aim-es*, il *aim-e*, nous *am-ons*, vous *am-ez*, il *aim-ent*. »

VERBES EN *er*.1^o Porter.

Infinitif : port er (ou eir, région lorraine).

Participe passé : port ét, é (ou eit, ei, région lorraine).

Le féminin est en éde puis ée (ou eie).

Le cas suj. sing. ou le cas rég. plur. du masc. est en ez, (ou eiz).

Participe présent ou gérondif : port ant.

Indicatif présent.

Je port, plus tard port e.

Tu port es.

Il port et, ed, e.

Nous port omes, oms, ons, om.

umes, ums, uns, um ¹ (anglo-normand).

1. Toutes les premières personnes du pluriel dont la flexion est aujourd'hui *ont* (indic. prés., imper.) ou se termine par *ons* (imparf. de l'indic., futur, condi-

Vous port ez ¹ (*ou eiz, région lorraine*).

Il(s) port ent.

Nota. — 1° A la première personne du singulier, sous sa forme primitive (sans flexion), la consonne finale du radical est quelquefois modifiée. Ainsi le radical de *salver* (sauver) est *salv*, qui devient *salf* à la première personne de l'indicatif présent.

2° On trouve aussi comme flexion de la première personne du singulier, un *s* ou un *z*, souvent avec chute de la dernière consonne du radical : *Je demans*, de « demander ».

Imparfait.

Je port éve (*rég. orient.*), *oue*, *oe* (*angl. norm.*), *eie*, *oie*, *ois*.
eive.

Tu port éves. *oues*, *oes.* *eies*, *oies*, *ois*.
eives.

Il port évet, *éve*. *ouet*, *out*, *ot.* *eiet*, *oit*, *oit*.
eivet, eive.

Nous port iens, *ions* *ou ium* ¹.

Vous port iez ¹ (*ou ieiz*).

Il(s) port évent.
eivent. *ouent*, *oent.* *eient*, *oient*.

Prétérit.

Je port ai.

Tu port as.

Il port at, *ad*, *a*.

Nous port ames, *asmes*.

Vous port astes.

Il(s) port érent.

Futur.

Je port erai.

Tu port eras.

Il port erat, *erad*, *era*.

Nous port erous *ou erum* ¹.

Vous port ereiz, *eroiz*, *erez* ¹.

Il(s) port eront *ou erunt*.

Conditionnel.

Je port ereie, *eroie*, *erois*.

Tu port ereies, *eroies*, *erois*.

tionnel, subj. prés., subj. imparf.) peuvent avoir dans l'ancienne langue, au lieu de *ons*, l'une des formes *omes*, *oms*, *om*, *unes uns*, *uns*, *un*; ainsi, à la première personne plur. de l'imparfait de l'indicatif, bien que je n'aie indiqué pour abrégé que *portions* et *portiam*, on peut trouver aussi *portiomés*, *portioms*, *portiom*, *portiumés*, *portiums*, *portiums*; de même, au futur : *porteromes*, etc., au conditionnel : *porteriomes*, etc., au subjonctif présent : *portomes*, etc., au subjonctif imparfait : *portassomes*, etc. — Toutes les secondes personnes du pluriel terminées par un *z* peuvent se trouver avec *s* au lieu de *z*.

1. Voyez la note 1 de la page précédente.

Il port ereit, eroit.

Nous port eriens, erions ou erium ¹.

Vous port eriez ¹ (ou erieiz).

Il(s) port ereient, eroient.

Impératif.

Port e; por! ons ou um ¹; port ez ¹ (ou eiz).

Subjonctif présent.

Que je port, plus tard port e.

Que tu port s ², es.

Qu'il port t ³, e.

Que nous port ons ou um, iens, ions ¹.

Que vous port eiz, oiz, ez, iez ¹.

Qu'il(s) port ent.

Nota. — 1° Appliquer à la première personne du subjonctif la remarque que nous avons faite pour la même personne de l'indicatif présent (page xxii, *nota*, 1°).

2° Pour certains verbes, et particulièrement dans les dialectes orientaux, on trouve les flexions suivantes :

<i>Singulier.</i>	}	<i>1^{re} pers. ge ou ce.</i>
		<i>2^e pers. ges ou ces.</i>
		<i>3^e pers. get, ge, ou cet, st ⁴, ce.</i>
<i>Pluriel. 3^e pers. gent ou cent.</i>		

On peut donc trouver *que je porge*, ou *que je porce*, comme subjonctif de *porter*.

3° Souvent la consonne finale du radical est supprimée devant les flexions constituées ou commençant par des consonnes.

Imparfait du subjonctif.

Que je port asse.

Que tu port asscs.

1. Voyez la note 1 de la page **xxi**.

2. *Ports* écrit *porz*. Tous les verbes dont le radical se termine par une dentale, ont ainsi un *z* à la 2^e pers. du subjonctif

3. Dans ce verbe et dans tous les semblables, le *t* de la flexion se confond avec la dentale finale du radical. Quand cette dentale est un *d*, l'orthographe le maintient souvent au lieu du *t* de flexion; on trouve « qu'il gard », et « qu'il gart. »

4. On remarquera que cette flexion *st* est identique à la flexion de la troisième personne sing. du prétérit de certains verbes (voyez ci-dessous les prétérits de forme en *s*). Il en résulte qu'au premier abord on peut se demander si *torst*, par exemple, est le subjonctif de *torner* ou le prétérit de *tordre*.

Qu'il port ast.

Que nous port assons, assum, assiens, assions ¹.
issons, issum, issiens, issions ¹.

Que vous port asseiz, assoiz, assez, assiez, assieiz ¹.
isseiz, issoiz, issez, issiez, issieiz ¹.

Qu'il(s) port assent.

2^o Mostrer.

Ce verbe et les semblables ne diffèrent du précédent qu'en ce qu'ils ont régulièrement, et dès l'origine, la flexion *e* à la première personne de l'indicatif présent et du subjonctif présent, et les flexions *es* et *e* à la deuxième et à la troisième personne du singulier du subjonctif présent.

VERBES EN *ier*.

Ces verbes ne diffèrent de ceux en *er* qu'aux temps et personnes ci-dessous :

Infinitif: aid ier, er.

Participe passé: aid iét, iè, é.

Le féminin est en iède, puis iée, dialectalement ie, aujourd'hui ée.

Indicatif présent.

Vous aid lez, ez.

Remarquez que « aidiez » peut être aussi le cas sujet singulier ou régime pluriel du participe passé masculin.

Imparfait.

(*Région orientale*).

*J'*aid iéve.

Tu aid ièves.

Il aid iévet, iéve.

Il(s) aid iévent.

En français propre, l'imparfait des verbes en *ier* n'offre aucune particularité.

Prétérit.

Il(s) aid iérent, érent.

Impératif.

aid iez, ez ¹.

¹. Voyez la note 1 de la page xxi.

VERBES EN *re*, *oir*, ET NON-INOCHATIÉS EN *ir*.

Observation générale. — Il arrive souvent que la consonne finale du radical tombe devant les flexions consistant en une consonne ou commençant par une consonne. Exemples : *tu sers* (de servir), au lieu de *tu servs*; *que je dorçe* (de dormir), au lieu de *que je dormge*.

Infinitif. { vend re.
val eir, oir.
sort ir.

Quelques verbes en *re* ont le radical terminé à l'infinitif par un *d* ou par un *t* qui n'appartient pas au vrai radical du verbe : ainsi *moud-re*, dont le vrai radical est *moul*; *conoist-re*, dont le vrai radical est *conois*.

Participe passé. { vend u (dialectalement uit), condui t, pri s.
val u (dialectalement uit), assi s.
sort i, cor u (dialectalement uit), mor t.

Les formes archaïques des flexions *u* et *i* sont *ut* et *it* (*uz*, *iz* aux cas en *s*), et au féminin *ude* et *ide*.

Part. prés. } vend ant, sort ant, cor ant, mor ant.
Gérondif. }

Indicatif présent.

Je vend (ou vent, plus tard venez ou vens.
vail ¹, plus tard vaux.
sort, plus tard sorz ou sors.
Tu vend s ².
val s. plus tard vaus, vaux.
sort s ².
Il vend, t ³.
val t, plus tard vaut.
sor, t) t ³.

1. On remarquera que le radical de *valoir* se trouve modifié à cette personne (*vail* au lieu de *val*); c'est une particularité de ce verbe, et de quelques autres de différentes conjugaisons.

2. Ecrits *venz* (ou *vens*), *sorz* (ou *sors*).

3. Dans ces verbes et dans tous les semblables, le *t* de la flexion se confond

Nous vend omes, ons, um, etc. ¹.

val omes, ons, um, etc. ¹.

sort omes, ons, um, etc. ¹.

Vous vend eiz, oiz, ez ¹.

val eiz, oiz, ez ¹.

sort iz (*région orientale*), ez ¹.

Il(s) vend ent.

val ent.

sort ent.

Remarques. — 1° A la première personne du singulier, la consonne finale du radical est quelquefois modifiée; ainsi on trouve *vent* au lieu de *vend*.

2° A cette même personne, vers la fin du moyen âge, on a donné la flexion *s*, comme à la seconde.

Imparfait.

Je vend eie, oie, ois.

val eie, oie, ois.

sort ive (*rég. orientale*), eie, oie, ois.

Tu vendeies, oies, ois.

val eies, oies, ois.

sort ives, *ou* eies, oies, ois.

Il vend eit, oit.

val eit, oit.

sort ivet, ive, *ou* eit, oit.

Nous vend iens, ions *ou* ium, etc. ¹.

val iens, ions *ou* ium, etc. ¹.

sort iens, ions *ou* ium, etc. ¹.

Vous vend iez ¹.

val iez ¹.

sort iez ¹.

Il(s) vend eient, oient.

val eient, oient.

sort ivent, *ou* eient, oient.

Prétérit.

Les préterits se divisent en deux catégories:

1° Préterits accentués sur la flexion à toutes les personnes.

avec la dentale finale du radical. Quand cette dentale est un *d*, on la trouve souvent substituée au *t* de flexion: *il vend*.

¹. Voyez la note 1 de la page xxi.

FORME EN *ui*.

<i>Je</i> mol <i>ui</i> (<i>de moudre</i>).	val <i>ui</i> .	cor <i>ui</i> .
<i>Tu</i> mol <i>us</i> .	val <i>us</i> .	cor <i>us</i> .
<i>Il</i> mol <i>ut, u</i> .	val <i>ut, u</i> .	cor <i>ut, u</i> .
<i>Nous</i> mol <i>umes</i> .	val <i>umes</i> .	cor <i>umes</i> .
<i>Vous</i> mol <i>ustes</i> .	val <i>ustes</i> .	cor <i>ustes</i> .
<i>Il(s)</i> mol <i>urent</i> .	val <i>urent</i> .	cor <i>urent</i> .

FORME EN *i*.

<i>Je</i> vend <i>i</i> .	che <i>i</i> (<i>de cheoir</i>).	sort <i>i</i> .
<i>Tu</i> vend <i>is</i> .	che <i>is</i> .	sort <i>is</i> .
<i>Il</i> vend <i>îét, it, i</i> .	che <i>it, i</i> .	sort <i>it, i</i> .
<i>Nous</i> vend <i>imes</i> .	che <i>imes</i> .	sort <i>imes</i> .
<i>Vous</i> vend <i>istes</i> .	che <i>istes</i> .	sort <i>istes</i> .
<i>Il(s)</i> vend <i>iérent, irent</i> .	che <i>irent</i> .	sort <i>irent</i> .

2^o Prétérits accentués sur le radical aux première et troisième personnes du singulier et troisième du pluriel.

FORME EN *ui*:*Croire.*

<i>Je</i> crui (<i>par anal. creus, auj. crus</i>).
<i>Tu</i> cre <i>ûs, creus, auj. crus</i> .
<i>Il</i> crut, cru (<i>aussi creut</i>).
<i>Nous</i> cre <i>ûmes, creumes</i> .
<i>Vous</i> cre <i>ûstes, creustes</i> .
<i>Il(s)</i> crurent (<i>aussi creurent</i>).

Devoir.

<i>dui</i> , (<i>par anal. deus, auj. dus</i>).
de <i>ûs, deus, auj. dus</i> .
du, du (<i>aussi deut</i>).
de <i>ûmes, deumes</i> .
de <i>ûstes, deustes</i> .
durent (<i>aussi deurent</i>).

FORME EN *oi*.*Plaire.*

<i>Je</i> ploï (<i>par anal. pleus, auj. plus</i>).
<i>Tu</i> ple <i>ûs, pleus, auj. plus</i> .
<i>Il</i> plot (<i>aussi pleut</i>).
<i>Nous</i> ple <i>ûmes, pleumes</i> .
<i>Vous</i> ple <i>ûstes, pleustes</i> .
<i>Il(s)</i> plorent (<i>aussi pleurent</i>).

Savoir.

soï (<i>par analogie seus, auj. sus</i>)
se <i>ûs, seus, auj. sus</i> .
sot (<i>aussi seut</i>).
se <i>ûmes, seumes</i> .
se <i>ûstes, seustes</i> .
sorent (<i>aussi seurent</i>).

FORME EN *i*.

<i>Je</i> vi (<i>de voir</i>), <i>par analogie vei, veis, auj. vis</i> .
<i>Tu</i> ve <i>îs, veis</i> .
<i>Il</i> vit, vi (<i>aussi veit, vei</i>).
<i>Nous</i> ve <i>îmes, veimes</i> .
<i>Vous</i> ve <i>îstes, veistes</i> .
<i>Il(s)</i> virent (<i>aussi veirent</i>).

FORME EN S.

<i>Je</i> di s (<i>de</i> dire).	ar s, si (<i>de</i> ardoir ou ardre).
<i>Tu</i> de sis, ïs ; deis.	ar sis.
<i>Il</i> di st ¹ .	ar st ¹ , sit.
<i>Nous</i> de simes, imes.	ar simes.
<i>Vous</i> de sistes, istes.	ar sistes.
<i>Il(s)</i> d' ² <i>val</i> , rent ou sent.	ar strent, rent ou sent.

Futur.

<i>Je</i> vend rai, erai.	dev rai, erai.	cor rai.	sort irai.
<i>Tu</i> vend ras, eras.	dev ras, eras.	cor ras.	sort iras.
<i>Il</i> vend rat, erat.	dev rat, erat.	cor rat.	sort irat.
rad, erad.	rad, erad.	rad.	irad.
ra, era.	ra, era.	ra.	ira.
<i>Nous</i> vend rons, erons.	rons, erons.	rons.	irons.
rum, erum ² .	rum, erum ² .	rum ² .	irum ² .
<i>Vous</i> vend reiz, ereiz.	reiz, ereiz.	reiz.	ireiz.
roiz, eroiz.	roiz, eroiz.	roiz.	iroiz.
rez, erez ² .	rez, erez ² .	rez ² .	irez ² .
<i>Il(s)</i> vend ront, eront.	ront, eront.	ront.	iront.
runt, erunt.	runt, erunt.	runt.	irunt.

Le radical, au futur, prend quelquefois un *d* ou *t* final euphonique. Ainsi le radical *val* de *valoir* devient *vald* dans *vubrai*.

Conditionnel.

Pour avoir le conditionnel, il suffit de substituer aux désinences du futur :

les désinences :

<i>Singulier.</i> {	1 ^{re} pers. ai.	eie, oie, ois.
	2 ^e pers. as.	eies, oies, ois.
	3 ^e pers. at, etc.	eiet, eit, oit.
<i>Pluriel.</i> {	1 ^{re} pers. ons, etc. ² .	iens, ions, ium, etc. ² .
	2 ^e pers. eiz, etc. ² .	iez, ieiz ² .
	3 ^e pers. ont, etc.	eient, oient.

Impératif.

<i>Singulier.</i>	vend ³ .	val ³ .	sort ³ .
-------------------	---------------------	--------------------	---------------------

Les deux premières personnes du pluriel, comme à l'indicatif présent.

1. Voyez la note 4 de la page xxiii

2. Voyez la note 1 de la page xxx.

3. Appliquer à cette personne la remarque 1 relative à la première personne du singulier de l'indicatif présent (page xxvi)

Subjonctif présent.

<i>Que je</i>	vend e. vaill ¹ e. sort e.
<i>Que tu</i>	vend es. vaill ¹ es. sort es.
<i>Qu'il</i>	vend et (ou ed), e. vaill ¹ et (ou ed), e sort et (ou ed), e
<i>Que nous</i>	vend ons, um, etc. ² , iens, ions, etc. ² . vaill ¹ iens, ions, ium, etc. ² , ons, um, etc. ² . sort iens, ions, ium, etc. ² , ons, um, etc. ² .
<i>Que vous</i>	vend ez, eiz, iez, ieiz ² . vaill ¹ iez, ez ² . sort iez, ez ² .
<i>Qu'il(s)</i>	vend ent. vaill ¹ ent. sort ent.

Remarque. — On trouve aussi, pour un certain nombre de ces verbes, les flexions du subjonctif en *ge* ou en *ce*, que nous avons signalées à propos des verbes en *er* : *que je dorge*, etc.

Imparfait du subjonctif.

La deuxième personne du singulier du prétérit de l'indicatif se termine toujours par *is* ou *us*. Pour avoir l'imparfait du subjonctif, il suffit d'ajouter à cette personne les désinences suivantes :

	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
1 ^{re} pers. se.	sons, sum, etc. ² ou siens, sions, etc. ² .	
2 ^e pers. ses.	seiz, soiz, sez, siez, sieiz ² .	
3 ^e pers. st.	sent.	

Ainsi, la deuxième personne du prétérit du verbe *dire* étant *tu desis* ou *tu deis*, l'imparfait du subjonctif de ce verbe est : *que je desisse* ou *que je deisse*, *que tu desisses* ou *que tu deisses*, etc.

1. Même observation que pour la première personne de l'indicatif présent du même verbe, page xxv, note 1.

2. Voyez la note 1 de la page xxi.

VERBES INCHOATIFS.

Infinitif : empl ir.*Part. passé* : empl it, i.*Part. présent* : empl issant.*Indicatif présent.**J'* empl is.*Tu* empl is.*Il* empl ist, it.*Nous* empl issons, issum, etc. ¹.*Vous* empl issez, issoiz, issez ¹.*Il(s)* empl issent.*Imparfait.**J'* empl isseie, issoie, issois.*Tu* empl isseies, issoies, issois.
etc.*Prétérit.**J'* empl i.*Tu* empl is.etc. (*conjuguer comme je sorti*).*Futur.**J'* empl irai, etc. (*comme je sortirai*).*Conditionnel.**J'* empl ireie, iroie, irois.*Impératif.*

empl is.

empl issons, issum, etc. ¹.empl issez, issoiz, issez ¹.*Subjonctif présent.**Que j'* empl isse.*Que tu* empl isses.*Qu'il* empl isset, isse.*Que nous* empl issons, issum, etc. ¹, issiens, issions, etc. ¹*Que vous* empl issez, issoiz, issiez ¹.*Qu'il(s)* empl issent.*Imparfait du subjonctif.**Que j'* empl isse.*Que tu* empl isses.*Qu'il* empl ist.*Que nous* empl issons, issum, etc. ¹, issiens, issions, etc. ¹.*Que vous* empl issez, issoiz, issiez ¹.*Qu'il(s)* empl issent.

1. Voyez la note 1 de la page xxi.

III. — QUESTIONS DE SYNTAXE.

Nous nous bornerons à signaler ici ¹ l'emploi de la particule affirmative *si* et la valeur conditionnelle du subjonctif.

LA PARTICULE AFFIRMATIVE *si*.

Une des causes d'erreur les plus fréquentes pour ceux qui commencent à étudier le vieux français est la confusion possible entre notre *si* conditionnel actuel et le *si* affirmatif de l'ancienne langue.

Le *si* affirmatif a conservé un certain nombre d'emplois (Voyez *si* 2 dans Littré), mais il a perdu la valeur de particule explétive qu'il a si souvent dans les anciens textes. Cette valeur est à peu près celle de notre adverbe *ainsi*, mais *ainsi* très affaibli. Le plus souvent, « *si* » n'est pas plus traduisible que la particule grecque *δέ*, ou bien il tient simplement lieu de la conjonction copulative *et*. Il peut aussi marquer une opposition, comme encore au dix-septième siècle dans ce passage de Regnard :

Jamais de son pays ne vint lettre de change,
Et quoiqu'il mange peu, *si* faut-il bien qu'il mange.

Dans le plus grand nombre des cas, on peut négliger le « *si* » affirmatif en traduisant, par exemple dans cette phrase de Joinville : « La première partie *si* devise comment il se gouverna... La seconde partie dou livre *si* parle de ses granz chevaleries... », ou dans ces vers du roman de la Rose, où il est question des nuées (voyez page 217) :

Puis filent, et quant ont filé,
Si font voler de lor filé
Granz aiguillées de fil blanches.

LE SUBJONCTIF CONDITIONNEL.

L'imparfait du subjonctif a très souvent dans l'ancienne lan-

1. Voyez page XIII, note 1.

gue la valeur d'un conditionnel présent ou celle d'un conditionnel passé : « il chantast » peut signifier *il chanterait* ou *il aurait chanté*.

Saint Alexis : « E Deus! dist-il..., ici ne *volsisse* estre. » Mot à mot : « Eh Dieu! dit-il, je ne *voulusse* pas être ici », c'est-à-dire : « je ne *voudrais* pas être ici. »

Joinville : « Et quant li roys vint a Poytiers, il *vousist* bien estre arières a Paris. » Mot à mot : « Et quand le roi vint à Poitiers, il *voulût* bien être de retour à Paris », c'est-à-dire : « il *aurait* bien voulu. »

IV. — VERSIFICATION.

On trouvera, page 21, les notions sur la versification du moyen Age qu'il est indispensable de posséder¹. J'ajouterai seulement ici qu'à partir du treizième siècle on rencontre assez souvent une licence fort peu justifiable au point de vue de l'harmonie du vers : la césure portant sur une syllabe féminine. Ainsi Eustache Deschamps écrit ce vers de dix syllabes :

O Bretagne, ploure ton esperance.

La césure de la quatrième syllabe porte sur la syllabe féminine *gne* de « Bretagne ».

Nos vieux poètes épiques auraient dit :

Terre Bretagne, ploure ton espérance,

en plaçant la césure sur une syllabe accentuée, en ne comptant pas la syllabe féminine qui suit.

1. Voyez aussi l'article *Versification* de notre index, pour les renvois aux remarques particulières.

MORCEAUX CHOISIS
DES AUTEURS FRANÇAIS
DU MOYEN AGE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS DE
LA LANGUE FRANÇAISE (IX^e ET X^e SIÈCLES)

1^o Les Serments de Strasbourg (14 février 842)

Le plus ancien texte français que nous connaissions est celui des Serments de Strasbourg, qui nous a été conservé par le chroniqueur Nithard. Louis le Germanique et Charles le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, combattaient depuis un an leur frère Lothaire; ils s'unirent à Strasbourg par un serment solennel, auquel s'associèrent leurs armées. Louis prêta le serment en langue française, afin d'être compris des soldats de son frère. Charles le Chauve, pour la même raison, s'exprima en allemand; les deux armées jurèrent aussi, chacune dans sa langue. Nous avons donc, en français, le serment de Louis le Germanique et celui des soldats de Charles le Chauve. L'année suivante (843), fut signé l'important traité de Verdun, sur lequel repose encore la division politique de l'Europe occidentale.

On remarquera combien la langue des Serments est voisine du latin, ce qui ne doit pas nous étonner. Toutefois, selon toute vraisemblance, il y avait déjà dans les sons, entre le français et le latin, des différences plus considérables que celles qui sont accusées par l'orthographe. J'ai étalé le texte d'à près le fac-simile du manuscrit, publié par la Société des Anciens textes français, en y faisant les corrections qui m'ont paru nécessaires, ce manuscrit n'étant pas le texte original.

Serment de Louis le Germanique

Pur Deo amur et pur Christian poblo et nostro commun salvament¹, d'ist di in avant, in quant Deos savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiuda er in caduna cosa, si cum om per dreit suon fradra salvar dift, in o quid il mi altresì fazet. Et ab Ludher nul plaid nunqua prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karlo² in damno siat.

Serment prêté par chacun des chefs de l'armée de Charles le Chauve

Si Lodhuwigs sacrament³, que suon fradre Karlo⁴ jurat, conservat, et Karlos, meos sendra, de sua part lo suon fraint, si eo returnar nun l'int pois, ne eo ne neüls cui eo returnar int pois, in nulla aiuda contra Lodhuwig nun li iu er.

2° La prose de sainte Eulalie, la Vie de saint Léger et le fragment de Valenciennes

Nous avons donné le texte des *Serments de Strasbourg*, bien que ce ne soit pas une œuvre littéraire, parce que les *Serments* sont le plus ancien monument de notre langue. Les trois textes qui suivent, sont des œuvres littéraires, mais n'offrent à ce point de vue qu'un intérêt médiocre. Nous nous contenterons de les analyser rapidement.

1

La prose de sainte Eulalie⁵ raconte en vingt-neuf vers le mar-

1. Traduisez en mot à mot : « Pour de Dieu l'amour, et pour du chrétien peuple et notre commun salut. »

2. C'est-à-dire : « à ce mien frère Charles. »

3. *Sacrament* est le régime direct de *conservat*, dont *Lodhuwigs* est le sujet.

4. C'est-à-dire : « à son frère Charles. »

5. La prose de sainte Eulalie est ainsi appelée parce qu'elle est composée sur le modèle des *proses* ou *séquences*, hymnes latines rimées que l'on chante à l'église,

tyre de la sainte. Elle commence par ces deux vers, que je traduis littéralement :

Bonne pucelle fut Eulalie,
Bel avait corps, plus belle âme

Je résume la suite : « Les ennemis de Dieu voulurent lui faire servir le diable; mais ni l'or, ni l'argent, ni les parures, ni les menaces, ni les prières, ne purent la détourner du service de Dieu. Le roi des païens, Maximien, la condamna à être brûlée vive. Comme elle était pure de tout péché, le feu la respecta. Peu ému par ce miracle, Maximien lui fit trancher la tête. Elle s'envola au ciel, sous la forme d'une colombe. « Demandons-lui tous, dit l'auteur en terminant, qu'elle daigne prier pour nous, afin que le Christ ait pitié de nous après la mort, et nous laisse venir à lui par sa clémence ».

II

La Vie de saint Léger est un poème plus étendu; il est divisé en quarante strophes de six vers. On peut traduire ainsi les deux premières, en conservant le rythme, sinon toujours l'assonance finale

Le Seigneur Dieu devons louer
Et à ses saints honneur porter;
En son amour chantons les saints
Qui pour lui eurent grands malheurs,
Or il est temps et il est bien
Que nous chantions de saint Léger.

D'abord dirai vous les honneurs
Que il obtint de deux seigneurs;
Après dirai vous les malheurs
Que le sien corps soutint si grands,
Et Ebroïn, ce traître à Dieu,
Qui le tua à grand tourment.

Le poème raconte ensuite en détail l'histoire bien connue de saint Léger et d'Ebroïn, et il se termine, comme la prose de sainte Eulalie, par une prière adressée au saint. Le manuscrit unique de ce texte appartient à la Bibliothèque de Clermont.

III

Le fragment de Valenciennes, ainsi appelé de la ville où il a comme le *Dies iræ*. Elle contient quatorze couplets de deux vers, plus un vers final. Ces couplets, de mesures diverses, sont répartis symétriquement.

été découvert, est un fragment (deux pages) d'une homélie sur le prophète Jonas écrite en latin mélangé de français. Pour en donner une idée, après « Jonas profeta habebat, » mots latins qui signifient « Le prophète Jonas avait », la phrase se continue en français : « mult laborét et mult penét », c'est-à-dire : « beaucoup travaillé et beaucoup peiné. » Comme les précédents, ce texte n'a guère d'intérêt qu'au point de vue philologique.

PREMIÈRE PARTIE

VIES DE SAINTS CHANSONS DE GESTE ET ROMANS ÉPIQUES

I. — VIES DE SAINTS

Nous venons de voir figurer deux Vies de saints parmi les monuments les plus anciens de notre langue. La littérature hagiographique continua à prospérer pendant tout le moyen âge ; mais elle se distingua beaucoup plus par la quantité qu' par la qualité de ses produits. Toutefois, deux de ces Vies de saints doivent être mises hors de pair, et méritent d'être placées au nombre de nos plus beaux poèmes, la Vie de saint Alexis, et celle de saint Thomas de Cantorbéry.

Vie de Saint Alexis

Analyse. — Il y avait à Rome un puissant comte, qui s'appelait Eufémien et qui était très aimé de l'empereur. Après de longues années d'un mariage stérile, le ciel lui accorda un fils, qui reçut au baptême le nom d'Alexis, et qui fut élevé par ses parents avec tous les soins que peut inspirer la plus vive tendresse. Voyant bien qu'il n'aurait plus d'enfant, Eufémien voulut marier Alexis de son vivant. Un autre comte de Rome avait une fille : les deux pères parlent entre eux de leurs enfants, et décident de les unir en mariage. Mais le soir même de la cérémonie, Alexis, résolu à se consacrer entièrement au service du Christ, dit adieu à sa femme en l'engageant à considérer Dieu seul comme son époux, et, après lui avoir confié les « renges » de son épée et son anneau nuptial, il s'enfuit au milieu de la nuit. Il alla droit à la mer :

La nef est prête où il devait entrer ;
Donne son prix, et dedans s'est placé ;
Dressent leur voile, laissent courre par mer
Là prirent terre où Dieu la leur donna.

La nef aborde à Lalice (Laodicée), où Alexis passe un certain temps en servant Dieu dévotement. De là il se rend à Alsis (Edesse) à cause d'une statue miraculeuse de la Vierge, dont il a entendu parler. Tout ce qu'il avait emporté avec lui, il le partage entre les pauvres, puis il s'assied au milieu d'eux, et reçoit aussi l'aumône; mais il n'en garde que ce qui est nécessaire à sa vie, et donne le reste aux autres pauvres. L'auteur nous ramène ensuite à Rome et nous fait assister à la désolation du père, de la mère et de la femme d'Alexis, qui envoient vainement à sa recherche leurs serviteurs les plus dévoués. Ceux-ci le rencontrent dans les rues d'Édesse, mais ne le reconnaissent pas et lui font l'aumône, à sa grande joie. Le saint resta dix-sept ans à Edesse. Mais un jour la statue miraculeuse se met à parler et désigne Alexis à la vénération des fidèles. Quand il voit qu'on veut l'honorer, il prend la fuite au milieu de la nuit, et retourne à Laodicée, où il s'embarque pour Tarse. Le vent pousse la nef vers les côtes de l'Italie, et Alexis aborde malgré lui au port le plus voisin de Rome. Espérant ne plus être reconnu de ses parents après une si longue absence, il se rend à Rome. Dans une rue il rencontre son père avec une nombreuse escorte; il l'interpelle par son nom et lui demande un grabat sous l'escalier de son palais, en invoquant le souvenir du fils qu'il a perdu. A ce souvenir Eufémien fond en larmes, et fait donner au mendiant tout ce qu'il demande. Le père d'Alexis, sa mère, sa femme, le virent bien des fois sans jamais le reconnaître; souvent il les vit se lamenter et pleurer tendrement à cause de lui; mais il aime Dieu plus que tout son « lignage ». Couché sur une natte, il se nourrit des reliefs de la table de son père, exposé aux injures des domestiques qui s'amuse à lui jeter sur la tête les eaux de vaisselle, sans que jamais il se courrouce ni se plaigne. Il resta ainsi dix-sept ans. « Son lit seul connut toutes ses souffrances. »

Enfin Dieu voulut le récompenser, et aggrava sa maladie. Quand Alexis voit « qu'il doit s'en aller », il appelle le serviteur qui était chargé de s'occuper de lui, et lui demande de l'encre, du parchemin et une plume. Il écrit tout au long son histoire, puis il attend la mort, tenant la « charte » dans sa main afin de ne pas être reconnu tant qu'il vivra. Dans la semaine où il s'en dut aller, on entendit une voix venue du ciel; elle ordon-

naît aux fidèles de chercher l'homme de Dieu qui était à Rome, et qui seul pouvait sauver la ville des plus grands malheurs. Le pape Innocent, les empereurs Arcadius et Honorius et tout le peuple se mettent en prières, supplient Dieu de les éclairer, de les conduire vers le lieu qu'habite ce saint homme. La voix céleste se fait entendre de nouveau et désigne aux fidèles la maison d'Eufémien. Tous se tournent vers Eufémien, et lui reprochent d'avoir caché le saint. Il s'en défend, proteste qu'il ne sait rien. On se rend à la maison et on interroge vainement les domestiques, qui n'ont vu personne.

Désolés ne rien trouver, le pape et les empereurs demeurent tristes et pensifs et continuent leurs prières. Sur ces entrefaites l'âme se sépare du corps d'Alexis et va tout droit en paradis. Le serviteur qui s'occupait de lui annonce à Eufémien la mort du mendiant : « Il a toujours vécu en bon chrétien ; mon avis est que c'est l'homme de Dieu ». Eufémien se rend près du mort et soulève le drap dont il était couvert ; il voit le clair et beau visage du saint homme, et la charte qu'il avait encore en sa main ; mais quand il veut la prendre pour la lire, le saint la retient. Ce miracle achève de convaincre Eufémien. Il va chercher le pape et les empereurs, qui accourent près du grabat d'Alexis. Le saint permet au pape de prendre la charte dont on donne lecture. Douleur d'Eufémien, qui apprend ainsi qu'il a laissé vivre et mourir sous son escalier son propre fils ; lamentations de la mère et de la femme d'Alexis. On revêt le corps du saint de beaux vêtements, et on le porte en chantant dans les rues de Rome au milieu d'une foule immense ; des miracles nombreux se produisent :

Qui vint pleurant, chantant s'en retourna.

Pendant sept jours le corps fut gardé sur terre dans l'église Saint-Boniface ; le septième jour on lui fit de solennelles funérailles. Le poème se termine par des exhortations pieuses et par une prière adressée au saint.

Ce poème a été composé au onzième siècle. Il est anonyme. Nous en donnons ci-après trois extraits¹ d'après la sixième édition de M. Gaston Paris. Les vers sont de dix syllabes, comme ceux de nos plus anciennes chansons de geste. Sur les règles

1. Pour tous ces extraits, tenir compte de la note 2 de la page suivante. Se rappeler aussi que l'e muet, au XI^e siècle, peut être suivi d'un t final.

de cette versification, voyez, page 24, l'introduction aux extraits des chansons de geste.

Début du poème.

Bons fut li siécles al tens ancienor¹,
 Quer feit i ert e justise et amor,
 Si ert credance, dont or n'i at nul prot;
 Toz est mudez, perdude² at sa color :
 Ja mais n'iert tels com fut als ancessors.

Al tens Noé et al tens Abraam
 Et al David³, cui Deus par amat tant,
 Bons fut li siécles : ja mais n'iert si vaillanz;
 Vielz est e frailes, tot⁴ s'en vait declinant,
 Si 'st empeiriez⁵ toz biens vait remanant.

*Doulcur du père, de la mère et de la femme d'Alexis après
 s'n départ.*

Or revendrai al pédre et a la médre
 Et a la spose qui sole fut remése.
 Quant il ço sourent qued il fuiz s'en éret,
 Ço fut granz duels qued il en demenèrent,
 E granz deplainz par tote la contréde.

Ço dist li pédre : « Chiers filz, com t'ai perdut ! »

1. On voit qu'à toutes les époques on s'est plaint du temps présent en le comparant au passé.

2. Au XI^e siècle, les participes passés qui sont aujourd'hui en *é*, *i*, *u*, étaient en *ei*, *it*, *ut*, et ils faisaient au féminin *éde*, *ide*, *ude*; aujourd'hui *ée*, *ie*, *ue*. A la même époque on trouve aussi dans beaucoup d'autres mots une dentale qui est tombée depuis : *contréde* (contrée), *pédre* (père), *crider* (crier), etc.

C'est-à-dire « et au temps de David. »

4. *Tot* est ici adverbe.

Sous-entendez ici la conjonction *que*.

Respont la médre : « Lassel qu'est devenuz ? »
 Ço dist la spose : « Pechiez le m'at tolut.
 Amis, bels sire, si pou vos ai ouï !
 Or soi si graine que ne puis estre plus. »

Donc prent li pédre de ses meilleurs serjanz :
 Par moltes terres fait querre son enfant.
 Jusque en Alsis en vindrent doi edgant :
 Iluec trovèrent dam Alexis sedant ;
 Mais ne conurent son vis ne son semblant.

Si out li enfes sa tendre charn mudéde
 Nel reconurent li doi serjant son pédre¹ :
 A lui medisme ont l'almosne donéde ;
 Il la reçut come li altre frédre.
 Nel reconurent, sempres s'en retornèrent,

Nel reconurent, ne ne l'ont enterciét.
 Danz Alexis en lodet² Deu del ciel,
 D'icez suens sers cui il est almosniers ;
 Il fut lor sire, or est lor provendiens :
 Ne vos sai dire com il s'en firet liez.

Cil s'en repaidrent a Rome la cité,
 Noncent al pédre que nel pourent trover.
 Sed il fut grains ne l'estuet demander.
 La bone médre s'en prist a dementer,
 E son chier fil sovent a regreter :

« Filz Alexis, por queit portat ta médre ?
 Tu m'iés fuïz, dolente en soi remése.

1. C'est-à-dire « de son père. »

2. L'e de « lodet » est un e muet ; prononcez *lods*.

Ne sai le lieu ne ne sai la contréde
 Ou t'alge querre : tote en soi esguaréde.
 Ja mais n'ier liéde, chiers filz, ne n'iert tes pédre. •

Vint en la chambre, pleine de marrement,
 Si la despéret que n'i remest neient :
 N'i remest palie ne neül ornement.
 A tel tristor atornat son talent
 Onc puis cel di nes contint liédement.

« Chambre », dist éle, « ja mais n'estras paréde,
 Ne ja ledice n'iert en tei demenéde. »
 Si l'at destruite com s'ost l'ouüst predéde ;
 Sas i fait pendre e cinces deramédes :
 Sa grant onor a grant duel at tornéde.

Del duel s'assist la médre jus a terre,
 Si fist la spose dam Alexis a certes :
 « Dame, » dist éle, « jo ai fait si grant perte
 Des or vivrai en guise de tortrèle :
 Quant n'ai ton fil, ensemble ot tei vueil estre. •

Respont la médre : « S'ot mei te vuels tenir,
 Sit garderai por amor Alexis :
 Ja n'avras mal dont te puisse guarir.
 Plaignons ensemble le duel de nostre ami,
 Tu por seignor, jol ferai por mon fil¹. »

*Le pape et les emperours devant le corps de saint Alexis.
 Lamentations d'Eufémien.*

Li apostolies e li emperedor

1. C'est-à-dire « Tu déploreras la perte de ton seigneur, et moi celle de mon fils ».

Viéent devant, giétent s'ad oreisons,
 Métent lor cors en granz afflictions :
 « Mercit, mercit, mercit, saintismes om!
 Net coneümes n'encor net conoissons.

» Ci devant tei estont doi pechedor,
 Par la Deu grace vochiét emperedor ;
 Ço'st sa mercit qu'il nos consent l'onor.
 De tot cest mont somes nos jugedor :
 Del tuen conseil somes tot besoignos.

» Cist apostolies deit les anemes baillir,
 Ço'st ses mestiers dont il at a servir ;
 Done li la¹ par la toë mercit :
 Ço nos dirat qu'enz troverat escrit,
 E ço doinst Deus qu'ore en poissons guarir ! »

Li apostolies tent sa main a la chartre ;
 Sainz Alexis la soë² li alaschet :
 Lui la³ consent qui⁴ de Rome esteit pape.
 Il ne la list ned il dedenz n'esguardet :
 Avant la tent ad un bon clerc e savie.

Li chanceliers cui li mestiers en éret
 Cil list la chartre, li altre l'escoltérent.
 D'icéle gème qued iluec ont trovéde
 Le nom lor dist, del pédre e de la médre,
 E ço lor dist de quels parenz il éret.

1. C'est-à-dire « Donne-la-lui ». Dans les patois de la région lyonnaise on place encore, dans ces sortes de phrases, *lui* avant *la*. — « La » désigne ici la chartre que le saint tient dans sa main, et ou est racontée son histoire.

2. *La soe*, « la sienne, » c'est-à-dire *sa chartre*.

3. Mêmes remarques que ci-dessus, note 1, pour « Done li la », *Qui se rapporte à lui*.

E ço lor dist com s'en fuît par mer,
 Com en alat en Alsis la citét,
 E com l'imagene Deus fist por lui parler,
 E por l'onor dont nes volst encombrer
 S'en refuît en Rome la citét.

Quant ot li pédre ço que dit at la chartre,
 Ad ambes mains deront sa blanche barbe;
 « E! filz, » dist-il, « com doloros message!
 Vis¹ atendeie qued a mei repaidrasses,
 Par Deu mercit² que tum reconfortasses. »

A halte voiz prist li pédre a crider
 « Filz Alexis, quels duels m'est presentez!
 Malvaise garde t'ai fait soz mon degrét.
 A! las, pechables, com par fui avoglez!
 Tant l'ai vedut, si nel poi aviser!

» Filz Alexis, de ta dolente médre!
 Tantes dolors at por tei enduredes,
 E tantes fains e tantes seiz passédes,
 E tantes lairmes por le tuen cors plorédes!
 Cist duels l'avrat encui par acoréde.

» O filz. cui iérent mes granz ereditez,
 Mes larges terres dont jo aveie assez,
 Mi grant palais en Rome la citét?
 Empor tei, filz, m'en esteie pencez;
 Puis mon decès en fusses onorez.

» Blanc ai le chief e la barbe ai chenude :

Vis (voyez vis 2 au glossaire) se rapporte non au sujet de *atendeie*, mais à celui de *repaidrasses*.

2. C'est-à-dire « Par la merci de Dieu »

Ma grant onor aveie retenude
 Empor tei, filz, mais n'en aveies cure.
 Si grant dolor ui m'est apareüde !
 Filz, la toë aneme seit el ciel assolude !

» Tei covenist helme e bronie a porter,
 Espéde ceindre come toi altre per ;
 Ta grant maisniéde doüsses gouverner,
 Le gonfanon l'emperedor¹ porter,
 Com fist tes pédre e li tuens parentez.

» A tel dolor et a si grant poverte,
 Filz. t'iés deduiz par aliènes terres !
 E d'icel bien qui toz doüst tuens estre
 Pou en perneies en ta povre herberge :
 Se Deu² ploüst, sire en doüsses estre. »

Les remaniements de la Vie de saint Alexis

La célébrité de la Vie de saint Alexis lui a valu la même fortune, ou la même infortune, qu'à la plupart de nos chansons de geste. Elle a été remaniée de siècle en siècle; nous en possédons des rédactions du douzième, du treizième et du quatorzième siècle, qu'il est intéressant de comparer avec la forme ancienne, de beaucoup la plus belle. A mesure qu'on se rapproche de la fin du moyen âge, la couleur s'efface, les chevilles s'introduisent dans la versification, les idées se délayent, le récit se charge de détails vulgaires et perd tout éclat. Pour qu'on ait une idée de quelques unes de ces transformations, nous donnons ci-après, dans les rédactions du douzième et du treizième siècles, la partie qui correspond aux deux premières strophes du texte original.

Remaniement du douzième siècle³

Bons fut li siécles al tens ancienor,

1. C'est-à-dire « de l'empereur ».

2. C'est-à-dire « à Dieu ».

3. L'auteur de ce remaniement respecte à peu près, surtout pour les premières strophes, le texte original; il se contente d'ajouter des développements nouveaux

Quar fois i ert et justice et amor,
 Si ert creance dont or n'i a mais pro :
 Si est mués, perdue a sa valor,
 Jamais n'iert tels com fut als ancessors.
 Falt i li biens, n'i puet avoir vigor :
 Ne porte foi la moillier son baron¹,
 Ne li vassals n'est feals al signor,
 A escient perdons nostre signor ;
 Fraile est la vie, ne duerra lons jors.

Al tens Noé et al tens Abraham,
 Et al David que Dieus par ama tant,
 Fut bons li siécles : jamais n'iert si vaillans
 S'est empeiriés, et li biens va morant ;
 Ne porte foi li pére son enfant¹,
 Ne li filluels al parrin tant ne quant,
 Et li signor vont lor moillier boisant ;
 Li ordené vont la loi mal menant :
 Trespasé ont le Damedieu commant²,
 Et sainte Eglise³, fille Jherusalem,
 De tout en tout se vont afoibliant :
 La fois del siécle se va tote falant ;
 Fraile est la vie : ne duerra lonc tens.

Remaniement du treizième siècle⁴

Cha en arriére, as tens anchienors,

qui sont ici des lieux communs sans intérêt. Dans l'ensemble, son œuvre a une certaine valeur, bien qu'elle soit sensiblement inférieure au poème du XI^e siècle.

1. Sous-entendez à devant son. « Porter foi à quelqu'un » c'est lui être fidèle, e conduire loyalement avec lui.

2. Construisez « le commant de Damedieu ».

3. Entendez « et le commant de sainte Église ».

4. L'auteur de ce remaniement a transformé en rimes les assonances des textes artériens (Pour la distinction entre l'assonance et la rime, voyez ci-dessous l'introduction à nos extraits des chansons de geste). A cet effet il a dû apporter des changements assez considérables aux vers qu'il conservait. Ainsi, faisant une pro-

Fois fut en tière et justiche et amors
 Et vérités et creanche et douchors;
 Mais ore est frailes et pleins de grans dolors :
 Jamais n'iert teus con fut as anchissors.
 Ne portent foit li marit lor¹ oissors,
 Ne li vassal fianche lor signors²...

Au tens Noé et au tens Moysant,
 Au tens David cui Dius par ama tant,
 Bons fut li siécles, n'arons mais si vaillant.
 Vieus est et frailes, tot s'en va defalant :
 Ne portent foit as péres li enfant,
 Et li filluel vont lor parrins boisaut,
 Li justichier le loi Diu malmenant,
 Et li signor lor molliers ahontant.
 Goie et leèche va tote defalant :
 Soz chiel n'est hom ki de l'avoir ait tant
 Ne se redote dou tēns a en avant³,
 Priès est li fins par le mien eschiant.

mière tirade rimant en *ors*, il ne pouvait maintenir la fin du troisième vers : « dont or n'i a mais *pro*. » Il a donc remplacé ces mots par deux substantifs nouveaux (*vérité* et *douçor*), qui ne font qu'affaiblir l'idée, mais dont le second, mis au cas sujet, lui fournissait sa rime. Heureux encore quand cette nécessité de trouver une rime n'amenait pas les versificateurs à intercaler des vers plats ou ridicules dans les textes qu'ils rajeunissaient ! « Non seulement, dit M. G. Paris, les *rimeurs*, bien postérieurs aux auteurs des poèmes, n'avaient plus le même esprit et la même inspiration, mais on conçoit ce qui peut rester de la *forme* d'un poème dont on change les fins de vers pour les adapter à un système de versification non prévu par l'auteur. » — On remarquera dans ce remaniement du *xiii^e* siècle des caractères dialectaux qui appartiennent à la langue parlée dans la Flandre française ; quelques-uns se rencontrent aussi dans les textes picards. Ces caractères dialectaux sont entre autres : le *ch* de *cha* (= çà), *justiche*, *eschiant* (= escient), *anchissors* = *ancesors*), *chiel* (= ciel), etc., la diphtongaison de *e* dans *tière* (= terre) et *riès* (= près.), le *t* de *marit*, *foit*, qui était tombé antérieurement dans le français proprement dit, l'article féminin *li* au cas sujet (*li fins*) et *le* au cas régime (*le loi*), *o g* de *goie* (= joie).

1. Sous-entendez *à* devant *lor*.

2. Entendez « Ne li vassal *ne portent fiance à* lor signors. » Porter *fiance* a le même sens que *porter foi* : « être fidèle, loyal, vis-à-vis de quelqu'un ».

3. Le vers se rattache au précédent par la conjonction *que* sous-entendue. — « Le temps à en avant » c'est *l'avenir*.

**Vie de saint Thomas de Cantorbéry,
par Garnier de Pont Sainte-Maxence**

On sait le rôle important joué par Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, dans l'histoire du douzième siècle. D'abord ami et chancelier du roi d'Angleterre Henri II, qui le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, il prit au sérieux ses nouvelles fonctions; il voulut résister à la pression que le roi prétendait exercer sur le clergé d'Angleterre et que les constitutions de Clarendon avaient pour but de légitimer. Sa dramatique histoire est résumée par Michelet dans une page éloquente que nous citerons tout entière :

« Ce qu'il y eut de grand, de magnifique et de terrible dans la destinée de Becket, c'est qu'il se trouva chargé, lui faible individu et sans secours, des intérêts de l'Église universelle, qui étaient ceux du genre humain. Ce rôle, qui semblait appartenir au pape, et que Grégoire VII avait soutenu, Alexandre III n'osa le reprendre; il en avait bien assez de sa lutte contre l'anti-pape, contre Frédéric Barberousse, le conquérant de l'Italie. Il était réfugié à Sens, lorsque Becket vint aussi en France chercher un asile. Le pape eut peur de prendre parti, et de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Il condamna plusieurs articles des constitutions de Clarendon, mais refusa de voir Thomas et se contenta de lui écrire qu'il le rétablissait dans sa dignité épiscopale. Son unique soutien, c'était le roi de France. Louis VII était trop heureux de l'embarras où cette affaire mettait son rival. C'était d'ailleurs un prince singulièrement doux et pieux. L'évêque persécuté pour la défense de l'Église, était pour lui un martyr. Aussi l'accueillit-il avec faveur, ajoutant que la protection des exilés était un des anciens fleurons de la couronne de France.

« Cependant Becket, ayant résolu de revoir à tout prix son Église, osa retourner en Angleterre. A la nouvelle de son débarquement, le roi indigné s'écria : « Quoi ! un homme qui a mangé mon pain, un misérable qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, foulera aux pieds la royauté ! Le voilà qui triomphe et qui s'assoit sur mon trône ! et pas un des lâches que je nourris n'aura le cœur de me débarrasser de ce prêtre ! » C'était la seconde fois que ces paroles homicides sor-

taient de sa bouche, mais alors elles n'en tombèrent pas en vain. Quatre des chevaliers de Henri se crurent déshonorés s'ils laissaient impuni l'outrage fait à leur seigneur. Telle était la force du lien féodal, telle la vertu du serment réciproque que se prêtaient l'un à l'autre le seigneur et le vassal. Ils tuèrent Becket dans son église. Un d'eux poussa du pied le cadavre en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais ! »

Garnier de Pont Sainte-Maxence¹ était contemporain de ces événements, et, pour les raconter, il s'est livré, sur les lieux mêmes, à une enquête approfondie ; car il prétendait faire œuvre d'historien plus encore que de poète. Son livre est cependant un des plus beaux poèmes narratifs que nous ait laissés le moyen âge. Nous en donnons un extrait, la scène qui précède le meurtre, d'après le Recueil d'anciens textes de M. P. Meyer. Le dialecte est anglo-normand.

Le vers adopté par l'auteur est l'alexandrin, auquel s'appliquent d'ailleurs les règles générales de versification que nous indiquons ci-dessous, page 21, dans l'introduction aux extraits des chansons de geste : la syllabe féminine non élidée après la césure (qui est ici à la sixième syllabe), l'hiatus autorisé, etc.

Saint Thomas et ses meurtriers dans la cathédrale de Cantorbéry².

Cuntr'els³ unt les uis clos des moines li alquant⁴.

« Uvrez ! » fait sainz Thomas quis ala atendant.

« Par sainte obediencia » fait-il, « le vus cumant ;

Lur voil lur laissez faire qui⁵ sunt fol nun savant⁶.

Tant cum tendrez les uis n'irai un pas avant.

1. Pont Sainte-Maxence est dans le département de l'Oise, arrondissement de Senlis.

2. Après une scène violente, dans la chambre de saint Thomas, entre l'archevêque et les quatre chevaliers venus pour le tuer, ceux-ci sont sortis, la menace à la bouche. Pendant qu'ils sont allés chercher des armes pour exécuter leur dessein, les amis de saint Thomas l'ont entraîné malgré lui dans l'église, espérant qu'on n'oserait pas souiller par un meurtre le lieu saint.

3. *Contre eux*, c'est-à-dire « contre les meurtriers »

4. Construisez « li alquant des moines unt clos les uis ».

5. *Qui se rattache au second lur*, « à eux qui ».

6. *Savant* est ici le participe présent de *savoir* : « ne sachant pas ce qu'ils font ».

» Nuls huem ne deit chastel ne fermeté ne tur
Faire de la maisun Deu¹ le verai seignur,
Mais nus cleric, qui en sumes ministre e servitur,
En devrium adès estre defendeür,
Faire del cors escu cuntre le malfaitur. »

Les uis a il meesmes² uverz e esbaez,
Buta le pueple arière qui i ert assemblez
Pur veer l'aventure³. Fait lur il : « Que cremez ? »
Funt li il : « Veez ci⁴ les chevaliers armez.
— J'irai » fait-il, « a els ». Funt li il : « Nel ferez ! »

Tresque sur les degrez del Nort l'unt fait aler,
A guarant as cors sainz le voleient mener.
« Seigneur, » fait il as moines, « car me laissez ester ;
Vus n'avez ci que faire : Deu en laissez penser⁵.
Allez la sus el quer a voz vespres chanter. »

La maisnie al Sathan est el mustier venue,
En sa destre main tint chascuns s'espée nue
En l'autre les cuignies e li quarz besagüe⁶.
Un piler ot⁷ iluec, la volte ad sustenne,
Qui⁸ del saint arcevesque lur toli la veüe.

1. C'est-à-dire « la maison de Dieu ». Nous disons encore : *hôtel Dieu, fête Dieu*.

2. Nous dirions « lui-même, » ce qui est moins logique que l'ancienne forme, puisque le pronom est ici sujet de *a*, et que *lui* est originairement un régime.

3. *Aventure* (latin *adventura*) signifie proprement « ce qui doit *avenir*, ce qui va arriver ».

4. Notre « voici » actuel équivaut à « vois ci », dont le pluriel était « voyez-ci. »

5. C'est-à-dire « laissez faire à Dieu », comme dira Corneille.

6. Entendez que le quatrième tenait d'une main son épée et de l'autre une besaiguë (outil deux fois aigu, taillant par les deux bouts). Les cognées et la besaiguë dont il est question dans ce vers étaient des outils de charpentier que les quatre chevaliers avaient trouvés dans la maison de saint Thomas, et dont ils s'étaient emparés.

7. Devant *ot* sous-entendez « il y ».

8. Qui se rapporte à *piler*. « La volte ad sustenne » forme une sorte de *pa_enthèse*.

D'une part del piler en sunt li trei¹ alé,
 Le traïtur le rei² unt quis e demandé.
 Reinalz de l'autre part un moine ad encuntré ;
 Demanda l'arcevesque. Dunc a li sainz parlé :
 « Reinalz, se tu me quiers, » fait-il, « ci m'as trouvé. »

Le nun de traïtur sainz Thomas n'entendi,
 Mais al nun d'arcevesque restut e atendi,
 E encuntre Reinalt del degré descendi :
 « Reinalz, se tu me quiers, trouvé, » fait-il, « m'as ci. »
 Par le corn del mantel l'aveit Reinalz saisi.

« Reinalz, tanz biens t'ai faiz ! » fait li buens ordenez,
 « E que quiers tu sur mei en sainte iglise armez ? »
 Fait Reinalz li filz Urs³ : « Certes vus le savrez ! »
 Sachié l'aveit a sei, que tuz fu remuez :
 « Traïtres le rei estes, » fait-il, « ça en vendrez ! »

Car fors del saint mustier traïner le quida.
 Bien crei qu'a cèle feiz sainz Thomas s'aïra
 De ço que cil Reinalz le detraist e buta :
 Si ad empaint Reinalt qu'arière reüsa,
 E le corn del mantel hors des mains li sacha

« Fui, malvais huem, d'ici ! » fait li sainz curunez,
 « Ja ne sui pas traïtres, n'en dei estre retez.
 — Fuiiez ! » fait li⁴ Reinalz, quant se fu purpensez.

1. Nous dirions aujourd'hui « trois d'entre eux » au lieu de « les trois ». Le même emploi de l'article se retrouve dans Corneille :

J'avais pris cinq bateaux pour tout mieux ajuster :
 Les quatre contenaient quatre chœurs de musique.

(*Le menteur*, I, 5).

2. Sous-entendez la préposition *à* ou *de* devant *le rei* : « le traître au roi, celui qui a trahi le roi. »

3. Entendez « le fils d'Urs ».

4. *Zi* n'est pas ici le cas sujet de l'article, mais le cas régime (datif) du pronom personnel. Entendez « lui fait ».

— Nel ferai, » fait li sainz, « ici me truverez,
E voz granz felunies ici acumplirez. »

Devers l'éle del Nort s'en est li ber alez,
E a un piler s'est tenuz e acostez.
Entre dous altels est cil pilers maiserez,
A la mére Deu est cil de desuz sacrez,
El nun saint Beneeit est li altre ordenez.

La l'unt trait e mené li ministre enragié :
« Assolez, » funt-il, « cels qui sunt escumengié,
E cels ki sunt par vus suspendu e lacié !
— N'en ferai, » fait-il, « plus que je n'ai cumencié. »
A ocire l'unt dunc ensemble menacié¹.

Fait-il : « De voz menaces ne sui espoentez,
Del martire sufrir sui del tut aprestez ;
Mais les miens en² laissez aler, nes adesez,
E faites de mei sul ço que faire devez. »
N'a les suens li bons pastre a la mort obliez.

Einsi avint de Deu quant il ala orer
Desur munt Olivète, la nuit, a l'avesprer ;
E cil li cumencièrent, quil quistrent, a crier³ :
« U est li Nazareus? — Ci me puéz truver, »
Fist lur Deus, « mais les miens en laissez tuz aler⁴. »

1. « Menacé à. » Nous disons aujourd'hui *menacer de*.

2. Joignez en à aler.

3. Construisez « cil quil quistrent cumencièrent a li crier ».

4. Garnier raconte ensuite le meurtre du saint. Mais on peut reprocher à cette partie de son récit d'être trop chargée de détails. Le chroniqueur reprend le pas sur le poète.

II. — OEUVRES ÉPIQUES

De tous les genres qui sont représentés dans la littérature du moyen âge, le genre épique est celui qui a brillé du plus vif éclat. Nos meilleurs poèmes épiques, appelés *chansons de geste* parce qu'ils étaient *chantés*, au sens propre du mot, et qu'ils racontaient la *geste*, c'est-à-dire l'histoire légendaire d'un héros, sont dignes d'être rapprochés des grandes épopées de la Grèce et de Rome.

Versification. — Les chansons de geste se composent d'un nombre indéterminé de *laises*. Il y en a trois cents environ dans la Chanson de Roland, qui est une des plus courtes; mais on en compte souvent beaucoup plus. Chaque laisse, composée elle-même d'un nombre indéterminé de vers, une quinzaine en moyenne, forme une petite scène intéressante par elle-même, et se distingue extérieurement des laises suivantes par la rime ou l'assonance. L'assonance reproduit à la fin des vers la même voyelle tonique, tandis que la rime reproduit non seulement cette voyelle, mais les consonnes qui la suivent : *Saragosse* assone avec *homme* et avec *donne*, parce que, dans ces trois mots, la voyelle tonique est la même, *o*; mais ces mots ne riment pas entre eux, parce que les consonnes qui suivent la voyelle tonique ne sont pas les mêmes. Tous les vers d'une même laisse ont la même assonance ou, plus tard, la même rime.

Nos plus anciennes et nos meilleures chansons de geste sont écrites en décasyllabes; toutefois la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne* est déjà en alexandrins. On peut retenir, comme types de nos vers épiques, ces deux vers de la Chanson de Roland :

Sei^gneurs² ba³rons⁴, leur⁵ dit⁶ l'em⁷pe⁸reur⁹ Char¹⁰les,
Le¹ roi² Mar³sile⁴ m'a⁵ trans⁶mis⁷ ses⁸ mes⁹sa¹⁰ges.

La césure est à la quatrième syllabe ⁴, et on admettait une syllabe féminine qui ne comptait pas après la césure comme à la fin du vers (*le* de *Marsile*, dans le second vers ci-dessus; il faudrait aujourd'hui que *le* final de *Marsile* fût élidé, c'est-à-dire que le mot suivant commençât par une voyelle). Ajoutez que l'hiatus était permis dans l'ancienne versification, que l'élision était souvent facultative, et que des syllabes devenues tout à fait muettes aujourd'hui (*ent* de *avaient*, par exemple), comptaient dans la mesure du vers.

Diffusion à l'étranger. — Nos chansons de geste ont eu un très grand succès en France et à l'étranger, pendant tout le moyen âge. Elles ont été traduites dans toutes les langues européennes, y compris le sué-

1. On trouve cependant, dans quelques poèmes, le décasyllabe avec la césure à la sixième syllabe.

dois et le norvégien. En Italie, on les chantait, tantôt en français même, tantôt en français italianisé, tantôt en italien, et les héros français y étaient si célèbres dès la fin du douzième siècle, qu'on trouve les statues de Roland et d'Olivier sculptées à la porte de la cathédrale de Vérone.

L'obscurité qui a pesé sur notre vieille littérature épique, depuis la fin du moyen âge jusqu'à notre temps, s'explique par l'état de nos chansons de geste au moment de l'invention de l'imprimerie. Chacune d'elles avait été plusieurs fois rajeunie, remise au mauvais goût du jour¹, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième; la dernière transformation, ou plutôt déformation, avait consisté à les traduire en prose, et ce sont ces mauvaises imitations en prose² qui furent imprimées. Les véritables chansons de geste restèrent à l'état de manuscrits, au fond des bibliothèques, où personne ne songea à les chercher jusqu'à notre siècle : en 1832, parut le premier de nos poèmes épiques qui ait été imprimé, *Berthe aux grands pieds*, et cinq ans après on publiait pour la première fois la *Chanson de Roland*, qui venait d'être retrouvée en Angleterre. Aujourd'hui, on connaît plus de quatre-vingts chansons de geste³; beaucoup sont encore inédites.

Cycles et gestes. — Nos trouvères⁴ se sont exercés sur toutes les légendes et sur toutes les histoires. Ils ont célébré les rois mérovingiens, puis Charlemagne et sa race, et les grands seigneurs de l'époque carolingienne; ils ont chanté les croisades; ils ont emprunté des héros à la littérature ancienne, d'autres aux légendes bretonnes. Une classification de toutes ces œuvres épiques était nécessaire; on les a de bonne heure réparties en un certain nombre de cycles et de gestes. Le premier terme est réservé, en général, aux grandes divisions; on dit : le cycle mérovingien, le cycle carolingien, le cycle de l'antiquité, le cycle breton. Le mot « geste », qui signifie proprement, comme nous l'avons vu, *histoire légendaire*, s'applique surtout, comme terme générique, aux groupes plus restreints; on dit : la geste du roi (de Charlemagne), la geste de Guillaume au court nez, celle de Doon de Mayence, qui sont les trois principales, celle des Lorrains, celle d'Aiol, etc. Mais la distinction entre les deux mots n'est pas absolue, et ils s'emploient souvent l'un pour l'autre⁵.

1. Nous avons donné, à propos de la Vie de saint Alexis, une idée générale de ces remaniements de nos vieux poèmes.

2. On trouvera plus loin, dans la geste de Doon de Mayence, un spécimen de ces imitations en prose : le roman d'*Ogier le Danois*.

3. Sans compter les romans de la Table Ronde et les poèmes du cycle de l'antiquité.

4. On sait qu'on donne le nom de *trouvères* aux poètes du moyen âge. « Trouvère » est le cas sujet de *trouveor* (en provençal *troubadour*), et si le mot s'était conservé sous la forme du cas régime, il serait aujourd'hui *trouveur*. Le trouvère est celui qui trouve, celui qui crée, le poète.

5. Le mot *geste* a encore d'autres sens dans notre ancienne littérature. Il peut dé-

Les poèmes du cycle de l'antiquité et ceux du cycle breton ne sont pas appelés chansons de geste, mais *romans*; ce nom désignait, au moyen âge, les longs récits d'imagination ou d'histoire, aussi bien les récits en vers que les récits en prose. Même dans le cycle carolingien, les poèmes de la seconde époque, particulièrement ceux qui n'étaient pas chantés, mais lus, reçoivent souvent le nom de romans.

Nous donnerons les extraits des œuvres épiques dans l'ordre suivant : 1^o Geste du roi, 2^o Geste de Guillaume d'Orange, 3^o Geste de Doon de Mayence, 4^o Gestes particulières, 5^o Cycle breton, 6^o Cycle de l'antiquité.

GESTE DU ROI

Chanson de Roland

A son retour de sa guerre de 778 en Espagne, Charlemagne traversait les Pyrénées, lorsque, le 15 août, son arrière-garde fut assaillie et détruite par les Basques des montagnes. Parmi les morts de cette journée était Roland, préfet des marches de Bretagne. C'est là tout ce que l'histoire nous raconte sur le combat de Roncevaux. La légende a transformé cet engagement d'arrière-garde en une grande bataille, remplacé les montagnards par toute une armée de Sarrasins, fait de Roland le neveu de Charlemagne, attribué la défaite à la trahison d'un baron nommé Ganelon, et imaginé les circonstances et les détails que nous a conservés la chanson de geste. Quelles furent les premières formes de la légende? nous l'ignorons. D'après Wace, poète français du douzième siècle, dont nous parlerons plus loin, les exploits de Roland à Roncevaux furent chantés devant les soldats de Guillaume le Conquérant, le jour de la célèbre bataille d'Hastings (1066). Quant à la chanson de geste telle que nous la possédons, elle a été composée dans la deuxième moitié du onzième siècle. L'auteur du poème est inconnu, car le Tuoldus qui se nomme à la fin est probablement le copiste, ou un jongleur¹, et non l'auteur. D'ailleurs la plupart

signer non seulement un groupe de chansons se rapportant à un même personnage, mais aussi une chanson isolée, ou, d'une façon générale, un récit historique. Enfin il a souvent le sens de « famille. »

1. Le mot *jongleur* signifie proprement *qui amuse les autres*. Il vient en effet du latin *joculator*, et il est de la même famille que *jeu* (latin *jocum*) et *jouer*. Pour amuser nos ancêtres, les jongleurs du moyen âge leur chantaient des poèmes épiques; mais il y avait aussi des amuseurs de bas étage, qui portaient le même nom, et qui

des œuvres littéraires ou artistiques du moyen âge sont anonymes.

Analyse. — Charlemagne est resté sept ans en Espagne, où une seule ville lui résiste encore, Saragosse, occupée par le roi Marsile. Celui-ci, après avoir consulté ses barons, envoie une ambassade à Charlemagne pour lui demander la paix, lui promettant, sauf à manquer à sa promesse, de le suivre avant un mois à Aix-la-Chapelle avec mille de ses fidèles, et de se convertir à la foi chrétienne. L'empereur convoque à son tour le conseil de ses barons. Roland est d'avis de continuer la guerre, Ganelon d'accepter les propositions de Marsile. Le duc Naimés, qui représente la vieillesse prudente, comme Nestor dans Homère, appuie l'avis de Ganelon, qui est adopté. On discute ensuite le choix du messenger qui doit porter à Marsile la réponse de l'empereur. Roland, son ami Olivier, Turpin, archevêque de Reims, se mettent successivement en avant. Charlemagne leur impose silence et demande à l'assemblée de désigner elle-même le messenger en dehors des douze pairs. Sur la proposition de Roland, Ganelon est désigné. Il en témoigne une grande irritation. Mais il part après avoir fait des adieux touchants à ses compagnons. En route, il rejoint les messagers sarrasins qui retournent vers Marsile, leur parle de l'orgueilleux Roland, qui est, d'après lui, le seul obstacle à la paix, et finit par s'engager avec eux à poursuivre la mort de Roland. Arrivé à Saragosse, il s'acquitte de son message, et prend, devant Marsile menaçant, une attitude très fière. Il est même sur le point de tirer l'épée contre lui. Mais bientôt Marsile, éclairé par ses messagers sur les sentiments de Ganelon, l'amène à consommer sa trahison et à prendre l'engagement de faire placer Roland à l'arrière-garde de l'armée, de telle façon qu'on puisse lui livrer combat et le tuer. On échange des serments solennels, et le traître reçoit, comme prix de son crime, les présents des barons sarrasins.

De retour près de Charles, Ganelon fait désigner Roland pour le commandement de l'arrière-garde. Surpris par l'armée ennemie, Roland repousse les conseils de son ami Olivier, qu'il accuse de manquer de courage, et refuse de sonner de l'olifant pour appeler Charlemagne à son aide. L'archevêque Turpin, qui fait aussi partie de l'arrière-garde, et qui va se battre

exécutaient ce que nous appelons des tours de jonglerie. De là le sens actuel du mot. Certains jongleurs se livraient d'ailleurs aux deux exercices.

comme un lion, exhorte les Français à la vaillance, et les absout en leur disant : « Pour votre pénitence, frappez fort ! » Les Sarrasins et les Français en viennent aux mains. Série de combats singuliers, avec des coups merveilleux, fendant cavaliers et chevaux en deux. Mais le nombre triomphe de la valeur. Roland, décidé enfin à sonner du cor, reçoit les reproches ironiques d'Olivier, qui l'accuse à son tour de manquer de courage. Il approche l'olifant de ses lèvres, et en sonne si fort qu'il se rompt les tempes¹. L'empereur l'entend, comprend la trahison de Ganelon, et livre le traître aux gens de sa cuisine, qui le rouent de coups et l'enchaînent. L'armée retourne en toute hâte vers les défilés où on a laissé l'arrière-garde. Cependant Roland et ses compagnons continuent la lutte héroïque. Olivier, frappé à mort et aveuglé par le sang, porte un coup terrible à Roland, qu'il prend pour un Sarrasin ; heureusement il ne le blesse pas. Quand il reconnaît son erreur, les deux amis s'embrassent. Mais bientôt Olivier succombe à ses blessures. Il ne reste plus que trois Français vivants : Roland, l'archevêque Turpin et Gautier. Ce dernier est tué à son tour. Mais les païens, entendant les soixante mille clairons de Charlemagne, prennent la fuite, et Roland, qui a eu son cheval Veillantif tué sous lui, ne peut les poursuivre. Il donne ses soins à Turpin blessé à mort, puis apporte devant lui, pour qu'il les bénisse, les cadavres des onze pairs. Turpin meurt presque aussitôt.

Roland, sentant aussi la mort venir, s'avance sur la terre d'Espagne, et se couche sous un arbre. Un Sarrasin, qui contrefaisait le mort, s'approche de lui et veut lui enlever son épée. Mais Roland ouvre les yeux, et, d'un coup de son cor, il fend la tête au Sarrasin. Il veut ensuite briser son épée pour qu'elle ne tombe pas entre les mains de l'ennemi ; mais en vain il frappe le rocher : l'acier résiste, et c'est la pierre qui s'ébrèche. Roland meurt, tendant à Dieu son gant droit, que saint Gabriel reçoit. Charlemagne poursuit les Sarrasins et en massacre un grand nombre à la faveur du jour que Dieu prolonge pour lui. Puis il retourne sur le champ de bataille de Roncevaux, trouve le corps de Roland, pleure son infortune, et fait rendre les derniers honneurs aux guerriers morts. Après une nouvelle et grande bataille livrée

1. C'est la seule cause de sa mort. Car le poète dit formellement qu'il ne fut pas blessé dans la bataille.

contre l'émir de Babylone, Baligant, qui vient d'arriver au secours de Marsile, Charlemagne s'empare de Saragosse. Puis il reprend la route de France, et rentre à Aix-la-Chapelle. Aude, sœur d'Olivier, apprenant la mort de son fiancé Roland, tombe morte. On procède au jugement de Ganelon, qui, condamné au dernier supplice, est attaché à quatre chevaux et écartelé. Saint Gabriel apparaît à Charlemagne pendant son sommeil, et lui ordonne de marcher à de nouveaux combats :

Dieu ! dit le roi, que peineuse est ma vie !

C'est ainsi que se termine la chanson, et on n'accusera pas cette fin d'être banale. Elle laisse une impression de tristesse qui n'est pas sans grandeur, et qui nous semble tout à fait en harmonie avec le ton général de l'œuvre.

Début de la chanson ¹

Charles li reis, nostre emperédre maignes,
 Set anz toz pleins at estét en Espagne.
 Tresqu'en la mer conquist la terre haltaigne;
 N'i at chastel qui devant lui remaignet,
 Murs ne cité n'i est remés a fraindre
 Fors Sarragoce, qui 'st en une montaigne.
 Li reis Marsilies la tient, qui Deu nen aimet :
 Mahomét sert et Appollin ² reclaimet.
 Nes poet garder que mals ne li ataignet.

1. L'auteur de la chanson de Roland applique, sans la connaître, la grande loi de l'épopée qu'Horace a formulée dans son épître aux Pisons : il nous transporte brusquement au milieu des événements. Nos anciennes chansons de geste, sous leur forme primitive, devaient toutes commencer ainsi. Puis l'usage s'introduisit de faire des prologues plus ou moins développés, dont le début de *Berthe aux grands pieds* (voyez ci-dessous) pourra donner une idée. Le texte de cet extrait et des suivants est donné d'après notre édition classique de la *Chanson de Roland*. — A propos des participes en *ét, it, ut, éde, ide, ude*, que l'on rencontrera dans ce texte, et pour le *t* final suivant un *e* muet, voyez nos premières notes sur la Vie de saint Alexis (p. 7, note 1, et p. 8, note 2).

2. *Mahomet* et *Appollin* sont des régimes directs et non des sujets.

Mort d'Olivier

Rollanz regardet Olivier al visage.
 Teinz fut et pers, descolorez et pales,
 Li sans toz clers parmi le cors li raiet,
 Encontre terre en chiédent les esclaces :
 « Deus! dist li cuens, or ne sai jo que face¹.
 Sire compaing, mar fut vostre barnages !
 Jamais n'iert hom qui ton cors contrevaillet.
 El France dolce, com hui remandras guaste
 De bons vassals, confondude et desfaite !
 Li emperédre en avrat grant damage. »
 Ad icest mot sor son cheval se pasmet

Es vos Rollanz sor son cheval pasmez,
 Et Oliviers qui est a mort nafrez.
 Tant at saigniét li oeil li sont troblét² :
 Ne loinz ne près ne poet vedeir si cler
 Que reconoisset nisun home mortel.
 Son compaignon, com il l'at encontrét,
 Sil fiert³ amont sor l'helme ad or gemét :
 Tot li detrenchet d'ici que al nasel,
 Mais en la teste ne l'at mie adesét.
 Ad icel colp l'at Rollanz regardét,
 Si li demandet dolcement et soéf ;
 « Sire compaing, faites le vos⁴ de grét?
 Ço 'st ja Rollanz, qui tant vos soelt amer.
 Par nule guise ne m'avez desfidét. »

1. Aujourd'hui nous mettrions le verbe *faire* à l'infinitif.

2. Entendez « *que sa vue est troublée* ».

3. Il faut bien remarquer que « *son compaignon* » est le régime direct de *fiert*, et forme pléonasme avec le pronom *le* contenu dans *sil*.

4. Nous placerions aujourd'hui le pronom *le* avant et le pronom *vous* après *faites*.

Dist Oliviers : « Or vos oi jo parler ;
 Jo ne vos vei, veiet vos damnes Deus!
 Ferut vos ai. Car le me pardonez ! »
 Rollanz respont : « Jo n'ai nient de mel.
 Jol vos pardoins ici et devant Deu. »
 Ad icel mot l'uns a l'autre at clinét ;
 Par tel amor es les vos desevez.

Oliviers sent que la mort molt l'angoisset,
 Andoi li oeil en la teste li tornent,
 L'odide pert et la vedude tote.
 Descent a piét, a la terre se colchet.
 D'hores en altres si reclaimet sa colpe.
 Contre le ciel ambedous ses mains jointes
 Si priet Deu que paretis li doinset,
 Et benediet Charlon et France dolee,
 Son compaignon Rollant desor toz homes.
 Falt li li¹ coers, li helmes li embronchet,
 Trestoz li cors a la terre li jostet.
 Morz est li cuens, que plus ne se demoret.
 Rollanz li ber le ploret, sil doloset ;
 Jamais en terre n'odrez plus dolent home.

Mort de Roland

Ço sent Rollanz la vedude at perdude,
 Met sei sor piez, quant qu'il poet s'esvertudet ;
 En son visage sa color at perdude.
 Dedevant lui at une piédre brune ;
 Dis cols i fiert par doel e par rancune,
 Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgruignet ;
 Et dis li cuens : « Sainte Marie, aiude !

1. Le premier *li* est le pronom personnel au datif, le second est le cas sujet de l'article.

E! Durendal¹, bone, si mare fustes!
 Quant jo n'ai prot, de vos nen ai meins cure
 Tantes batailles en champ en ai vencudes,
 Et tantes terres larges escombatudes,
 Que Charles tient, qui la barbe at chanude
 Ne vos ait hom qui por altre s'en fuiet!
 Molt bons vassals vos at lonc tens tenude;
 Jamais n'iert tels en France l'assolude. »

Rollanz ferit el pedron de Sartaigne² :
 Croist li aciers, ne briset ne n'esgraignet.
 Quant il ço vit que n'en pout mie fraindre,
 A sei medisme la comencet a plaindre :
 « E! Durendal, com iés et clére et blanche!
 Contre soleil si reluis et reflambes!
 Charles esteit es vals de Moriane,
 Quant Deus del ciel³ li mandat par son angele
 Qu'il te donast ad un conte chataigne ;
 Donc la me ceinst li gentilz reis, li maigues.
 Jo l'en conquis et Anjou et Bretaigne,
 Si l'en conquis et Peitou et le Maine,
 Jo l'en conquis Normandie la franche,
 Si l'en conquis Provence et Aquitaigne,
 Et Lombardie et trestote Romaine ;
 Jo l'en conquis Baivière et tote Flandre,
 Et Boguierie et trestote Poillaigne,
 Costantinoble, dont il out la fidance,
 Et en Saisoigne fait il ço qu'il demandet⁴ ;
 Jo l'en conquis Guals, Escoce, Irlande,
 Et Engleterre, que il teneit sa chambre ;

1. Nom de l'épée de Roland.

2. La « pierre de Sardaigne » est la sardoine.

3. « Du ciel », c'est-à-dire *du haut du ciel*.

4. Il fait « ce qu'il demande », c'est-à-dire « ce qu'il veut », *il est le maître*.

Conquis l'en ai païs et terres tantes,
 Que Charles tient, qui at la barbe blanche¹ !
 Por ceste espéde ai dolor et pesance,
 Mielz voeil morir qu'entre paiiens remaignet.
 Damnes Deus pédre, n'en laissier² honir France! »

Rollanz ferit en une piédre bise,
 Plus en abat que jo ne vos sai dire.
 L'espéde croist, ne froisset ne ne briset,
 Contre le ciel amont est resortide.
 Quant veit li cuens que ne la fraindrât mie,
 Molt dolcement la plainst a sei medisme :
 « El Durendal, com iés bèle et saintisme !
 En l'orie pont assez i at reliques :
 La dent saint Piédre et del sanc saint Basilie,
 Et des chevels mon seignor saint Denise,
 Del vestement i at sainte Marie.
 Il nen est dreiz que paiien te baillissent,
 De chrestiiens devez³ estre servide.
 Ne vos ait hom qui facet codardie !
 Molt larges terres de vos avrai conquises⁴,
 Que Charles tient, qui la barbe at floride ;
 Li emperédre en est et ber et riches. »

Ço sent Rollanz que la mort le tresprent,
 Devers la teste sor le coer li descent ;
 Desoz un pin i est alez corant,

1. Il est à peine utile de faire remarquer que la plupart de ces conquêtes de Charlemagne sont purement légendaires.

2. C'est ici l'infinitif pour l'impératif. Cet emploi de l'infinitif est assez fréquent dans l'ancienne langue, particulièrement avec une négation.

3. Le « vous » est mélangé au « tu » (Voyez le vers précédent).

4. En employant le futur antérieur, Roland se place par la pensée à un moment futur, celui de sa mort. Le même temps est employé de même dans Corneille :

Je verrai les lauziers d'un frère ou d'un mari
 Fumer encor du sang que j'aurai tant cheri.

Sor l'herbe verte s'i est colchiez adenz ;
 Desoz lui met s'espéde et l'olifant,
 Tornat sa teste vers la paiiéne gent,
 Por ço l'at fait que il voelt veirement
 Que Charles diet¹ et trestote sa gent,
 Li gentilz cuens qu'il² fut morz conquerant.
 Claimet sa colpe et meñut et sovent,
 Por ses pechiez Deu³ porofrit le guant⁴.

Ço sent Rollanz de son tens n'i at plus.
 Devers Espagne gist en un pui agut,
 A l'une main si at son piz batut :
 « Deus ! meie colpe vers les toës vertuz
 De mes pechiez, des granz et des menuz,
 Que jo ai fait des l'hore que nez fui,
 Tresqu'a cest jor que ci sui conseüz ! »
 Son destre guant en at vers Deu tendut,
 Angele del ciel i descendent a lui.

Li cuens Rollanz se jut desoz un pin,
 Envers Espagne en at tornét son vis,
 De plusors choses a remembrer li prist :
 De tantes terres come li ber⁵ conquist,
 De dolce France, des homes de son lign,
 De Charlemaigne, son seignor, qui n'odrit.

1. « Die » est la forme régulière du subjonctif de *dire*, comme on peut le voir le glossaire. « Dise » a été fait plus tard par analogie avec « disant, disais ». La forme primitive s'est conservée longtemps à côté de l'autre : on la trouve dans les *Précieuses ridicules* de Molière, et Musset l'a employée à la fin de la chanson de Fortunio :

Mais j'aime trop pour que je die
 Qui j'ose aimer.

2. « Il » forme pléonasme avec « li gentilz cuens ».

3. Entendez « à Dieu ».

4. Le gant jouait un grand rôle dans le cérémonial de la féodalité. Il était en particulier le symbole de l'hommage.

5. « Le baron », c'est-à-dire *lui même, Roland*.

Ne poet muder n'en plort et ne sospirt.
 Mais lui medisme¹ ne volt métre en oblit,
 Claimet sa colpe, si priet Deu mercit :
 « Veire paterne, qui onques ne mentis,
 Saint Lazaron de mort resurrexis,
 Et Daniël des leons guaresis,
 Guaris de mei l'anme de toz perilz
 Por les pechiez que en ma vide fis ! »
 Son destre guant a Deu en porofrit.
 Sainz Gabriel de sa main li at pris.
 Desor son braz teneit le chief enclin,
 Jointes ses mains est alez a sa fin
 Deus li tramist son angele cherubin,
 Et avoec lui saint Michiel del Peril²;
 Ensemble od els sainz Gabriel i vint :
 L'anme del conte portent en paredis.

Mort d'Aude

Li emperédre est repaidriez d'Espaigne,
 Et vient ad Ais al meillor siét de France.
 Montet el palais, est venuz en la sale.
 Es li venude Alde, une bèle dame ;
 Ço dist al rei : « Ou'st Rollanz li chataignes,
 Qui me jurat come sa per a prendre ? »
 Charles en at et dolor et pesance,
 Ploret des oelz, turet sa barbe blanche :
 « Soer, chiére amie, d'home mort me demandes
 Jo t'en donrai molt esforciet échange,
 Ço 'st Lodevis, meillor n'en sai en France :

1. « Lui medisme » est le régime direct de *mètre*.

2. C'est le nom qu'on donnait en France à saint Michel, à cause du monastère du mont Saint-Michel, en Normandie, sur le bord de la mer : le saint protégeait les matelots du péril de la mer.

Il est mes filz et si tendrat mes marches. »
 Alde respont : « Cist mōz mei est estranges.
 Ne placet Deu ne ses sainz ne ses angeles
 Après Rollant que jo vive remaigne ! »
 Pert la color, chiét as piez Charlemaigne,
 Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme !
 Franceis baron en plorent, si la plaignent.

Alde la bèle est a sa fin aléde.
 Cuidet li reis qu'ele se seit pasméde ;
 Pitiét en at, sin ploret l'emperéde,
 Prent la as mains, si l'en at relevéde :
 Sor les espalles at la teste clinéde.
 Quant Charles veit que morte l'at trovéde,
 Quatre contesses sempres i at mandédes,
 Ad un mostier de nonains est portéde,
 La nuit la guaitent entresqu'a l'ajornéde.
 Lonc un alter belement l'enterrérent ;
 Molt grant honor li at li reis donéde.

Le pèlerinage de Charlemagne

Charlemagne avait fait construire à Jérusalem une église et un hôpital. Il n'en fallait pas plus à l'imagination populaire pour assurer qu'il avait fait le pèlerinage des lieux saints. Dès le dixième siècle cette légende était parfaitement établie, et quand les compagnons de Pierre l'Ermite trouvèrent la route romaine qui longeait le Danube, ils l'attribuèrent sans hésiter à Charlemagne. On ne doutait pas non plus que le grand empereur n'eût rapporté lui-même d'Orient les reliques dont l'abbaye de Saint-Denis était si fière, et dont l'exhibition était le grand attrait de la célèbre foire de l'Endit¹.

1. On a dit plus tard « la foire du Lendit », de même que « l'endemain » est devenu « le lendemain ». — L'endit (latin *indictum*) est l'annonce officielle d'une foire ou d'une fête. Une foire de l'endit est donc une foire officielle. Ce nom, après s'être appliqué à toutes les foires semblables, s'est restreint à la plus célèbre de toutes, celle de Saint-Denis.

Les trouvères ne durent pas manquer pour mettre en œuvre cette légende, ni les jongleurs pour chanter leurs poèmes devant le peuple, qui venait en foule chaque année adorer les grandes reliques. L'un de ces poèmes s'est conservé jusqu'à nous et a été publié sous le titre de *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*. Au lieu de ce titre un peu long, nous adoptons celui de *Pèlerinage de Charlemagne*, proposé par M. Gaston Paris dans une savante étude que nous résumons ici.

Le *Pèlerinage de Charlemagne* paraît être à peu près contemporain de la *Chanson de Roland* (seconde moitié du onzième siècle). Le fond de ce poème se compose de deux éléments très distincts que l'auteur a eu l'idée de fondre ensemble :

1° La légende du voyage de Charlemagne en Orient, dont nous venons d'indiquer les origines ;

2° Un conte populaire tout à fait étranger à Charlemagne, l'histoire d'un roi qui s'offense d'entendre dire qu'un autre est plus grand que lui, et qui promet de se venger de ce propos irrespectueux, si, vérification faite, il le reconnaît inexact. Ce conte, probablement originaire de l'Inde, se retrouve dans la littérature arabe, où l'aventure est attribuée à Haroun al Raschid, comme notre trouvère l'attribuera à Charlemagne. Voici, d'après M. Gaston Paris, le résumé du conte arabe : « Un jour que le calife venait de distribuer à tous ceux qui l'entouraient de riches présents, il s'écria : « Existe-t-il quelqu'un de plus riche et de plus magnifique que moi ? » Le vizir se leva et répondit : « Seigneur, vous avez tort de vous louer vous-même. Il y a, à Bassora, un homme appelé Aboul Kacim, qui est encore plus riche et plus magnifique ». Le calife irrité lui dit : « Si tu as dit la vérité, c'est bien ; mais si ce n'est pas la vérité, je te ferai trancher la tête. » Et, après l'avoir fait jeter en prison, il partit pour Bassora, afin de s'assurer par lui-même de ce qui en était. »

On comprendra mieux maintenant la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne*, que nous allons analyser rapidement. Un jour que Charlemagne, à Saint-Denis, avait mis sa couronne sur sa tête, et ceint son épée, il dit à la reine : « Dame, avez-vous jamais vu sous le ciel un homme qui porte mieux l'épée et la couronne ? » La reine répondit follement : « Empereur, vous vous estimez trop ; j'en sais un à qui la couronne sied bien mieux qu'à vous. »

Devant le courroux de Charlemagne, elle veut aussitôt se rétracter ; mais Charlemagne insiste, et elle nomme Hugon¹ le Fort, empereur de Grèce et de Constantinople. « Par mon chef, dit Charlemagne, j'irai m'en assurer, et si vous avez dit mensonge, vous êtes morte. » Il part alors pour l'Orient avec ses douze pairs, parmi lesquels Roland, Olivier, Ogier le Danois, l'archevêque Turpin, Guillaume d'Orange².

Ils vont d'abord à Jérusalem, et ils entrent dans l'église où Dieu institua la Cène ; les douze pairs se placent dans les sièges des douze apôtres, et Charlemagne dans celui de Jésus. Un juif, qui passait par là, est épouvanté du fier visage de l'empereur, qu'il prend pour Dieu lui-même, et se précipite chez le patriarche, implorant le baptême. Le patriarche se rend à l'église ; Charlemagne se nomme devant lui, et lui demande des reliques ; « Vous en aurez tant que vous voudrez », répond le patriarche.

De Jérusalem, l'empereur se dirige vers Constantinople, où il est fort bien accueilli par le roi Hugon. Le poète profite du voyage à Constantinople pour nous faire un beau tableau des splendeurs de cette ville, telles qu'on se les imaginait de son temps d'après les récits des pèlerins. De loin on aperçoit les clochers, les aigles, les ponts « reluisants ». Aux abords de la ville sont des jardins plantés de pins, de lauriers blancs, de rosiers en fleurs, d'égliantiers ; vingt mille chevaliers y jouent aux échecs, vêtus de soie et d'hermine, avec de grandes peaux de martre qui leur tombent jusqu'aux pieds. Dans le palais, les tables et les chaises sont d'or fin, les murs sont couverts de riches peintures. La voûte de la grande salle est soutenue par un pilier d'argent niellé, entouré de cent colonnes de marbre niellé d'or. Des enfants de bronze tiennent à la bouche des cors d'ivoire. Quand le vent d'ouest souffle de la mer, la salle tourne sur elle-même, les cors d'ivoire retentissent, et les enfants de bronze se regardent en riant³.

1. Nous donnons à ce nom la forme du cas régime ; on le trouvera aussi dans nos extraits avec la forme du cas sujet : *Hugue*.

2. Dans la *Chanson de Roland*, ni l'archevêque Turpin ni Guillaume d'Orange ne font partie des douze pairs. Sur Guillaume d'Orange et sur Ogier le Danois, voyez les chansons qui leur sont consacrées.

3. Toutes ces merveilles ne sont pas de pure imagination. Les chroniqueurs nous parlent d'une salle garnie d'arbres d'or, ou des oiseaux mécaniques, ornés de pierres, voltigeaient et chantaient. C'était d'ailleurs, comme on voit, une magnificence

Après un plantureux festin qui leur a été offert par le roi Hugon, Charlemagne et ses pairs sont allés se coucher ; mais avant de s'endormir, et sur l'invitation de l'empereur, ils s'amuseut à *gaber*, c'est-à-dire à faire assaut de vanteries. Le premier gab est celui de Charlemagne : il se vante de se mesurer avec le meilleur chevalier du roi Hugon, fût-il revêtu de deux hauberts, coiffé de deux heaumes et monté sur un excellent destrier, et de fendre, d'un coup, cavalier, selle et cheval. Roland, à son tour, se vante de sonner du cor si puissamment que toutes les portes de la ville en sortent de leurs gonds, et que le roi en ait les moustaches brûlées. Les gabs des autres pairs ne sont pas moins extraordinaires. Mais un espion, caché dans un gros pilier, a tout entendu, et en fait un récit fidèle à Hugon. Celui-ci, exaspéré d'avoir été ainsi outragé par ses hôtes, leur déclare le lendemain qu'il leur tranchera la tête s'ils n'accomplissent pas tous leurs gabs. Heureusement Dieu, tout en blâmant les Français d'avoir trop parlé après boire, intervient en leur faveur. Grâce à sa protection, ils exécutent à la lettre leurs vanteries les plus extravagantes. La colère du roi Hugon tombe devant ce miracle ; il se déclare l'homme de Charlemagne. « Nous devons, dit alors l'empereur de France, faire aujourd'hui une grande fête, et nous porterons tous deux nos couronnes d'or. » C'était le but de son voyage. Charles et Hugon prennent donc leurs couronnes, et les Français peuvent constater que Charles est plus grand que son rival d'un pied et de quatre pouces¹. La reine de France avait menti ; mais, au retour de Charlemagne, elle se jette à ses pieds, et l'empereur lui pardonne « pour l'amour du saint sépulcre qu'il a adoré ».

Nous donnerons deux extraits de ce curieux poème² : l'arrivée de Charlemagne à Jérusalem, et le commencement de la scène des gabs.

un peu puérite ; et la richesse était surtout extérieure, car les arbres, qui paraissaient d'or, étaient en réalité de bois doré. Comparez aussi avec ce passage du *Pèlerinage de Charlemagne* le récit que fait Villehardouin de l'arrivée des Croisés à Constantinople.

1. Ce dénouement flattait l'amour-propre des Français, que l'histoire nous montre en rivalité constante avec les Grecs depuis le 1^{er} siècle jusqu'à la fin du XII^e.

2. D'après la seconde édition de M. Koschwitz.

Arrivée de Charlemagne à Jérusalem. Il s'assied avec les douze pairs à la table de la Cène sur les sièges de Jésus-Christ et des apôtres ¹. Entrevue avec le patriarche.

La grant ève del flun passèrent a Lalice ²,
 Et brochènt a la terre ou Deus reçut martirie.
 Veident Jerusalem, une cité antive :
 Li jorz fut bels et clers ; herberges ont porprises,
 Et viéent al mostier ; ofrendes i ont mises.
 As herberges repaidrent les fières compaignies ³.

Molt est genz li presenz que li reis Charles ofret.
 Entrat en un mostier de marbre peint a volte ⁴ :
 Laenz at ⁵ un alter de sainte Paternostre ⁶.
 Deus i chantat la messe ⁷, si firent li apostle,

1. « Notre vieille poésie héroïque, dit M. Gaston Paris, n'a rien trouvé de plus beau, pour représenter la majesté presque sainte de Charles et de ses « pairs », que la scène de l'église de Jérusalem où ils prennent la place de Jésus et de ses douze apôtres ; rien ne symbolise avec autant de grandeur et de naïveté le rôle prêté par l'admiration populaire à celui qui devait plus tard être appelé saint Charlemagne. »

2. *Lalice* n'est autre que *Lao-ticée*, dont le nom était prononcé alors par les Grecs *Ladikia*, avec l'accent tonique sur le premier *i*, d'où en français *Ladice*, et *Lalice* par allitération. Il y a plusieurs villes de ce nom, mais il est difficile de dire de laquelle il peut être ici question ; car l'itinéraire de Charlemagne, tel que le présente notre trouvère, est rempli de contradictions.

3. Ce sont les gens de l'escorte de Charlemagne (il avait emmené avec lui 30,000 hommes non armés), qui rentrent dans leurs logements. L'empereur reste à l'église avec les douze pairs.

4. Joignez à *volte* à *mostier* : « église voûtée. » La voûte de pierre était alors une nouveauté en architecture ; de là l'importance qui lui est donnée dans les descriptions de monuments.

5. *At* équivalait à *il y a*.

6. Sainte Patenôtre est la personnification du *Pater Noster*. Il y avait à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, une église qui s'appelait *sainte Patenôtre* ; elle était bâtie à l'endroit même où, disait-on, Jésus-Christ avait appris le *Pater* à ses disciples. Cet emplacement, comme nous l'apprend M. Gaston Paris, a été acheté en 1868 par la princesse de la Tour d'Auvergne, qui y a fait bâtir une nouvelle église. Par une confusion qui n'a pas lieu de nous étonner, l'auteur du *Pèlerinage de Charlemagne* introduit l'autel de sainte Patenôtre dans l'église qui passait pour occuper la place du cénacle, et qu'on appelait Sainte-Sien.

7. L'institution de l'eucharistie est présentée par notre trouvère comme la première messe dite par Dieu lui-même.

Et les doze chadières i sont totes encore :
 La trezisme est enmi, bien seeléde et close.
 Et Charles i entrat; bien out al coer grant joie.
 Com il vit la chadière, icéle part s'aprochet.
 L'emperédre s'assist, un petit se reposit,
 Li doze per es altres, environ et encoste.
 Ainz nen i sist nuls hoen ne onques puis encore...

Charles out fier le vis, si out le chief levét.
 Uns Judeus i entrat, qui bien l'out esguardét;
 Com il vit le rei Charle, començat a trembler :
 Tant out fier le visage, ne l'osat esgarder.
 A poi que il ne chiét, fuiant s'en est tornez,
 Et si montet d'eslais toz les marbrins degrez,
 Et vint al patriarche, prist li en a parler ¹ :
 « Alez, sire, al mostier, por les fonz ² aprester :
 Orendreit me ferai baptizier et lever.
 Doze contes vi ore en cel mostier entrer,
 Avoec els le trezisme, onc ne vi si formét ³.
 Par le mien escientre, ço est medïsmes Deus!
 Il et li doze apostle ⁴ vos viénent visiter. »
 Quant l'ot li patriarches, si s'en vait conreder;
 Et out mandét ses clers en albes atirez;
 Il les fait revestir et chapes afubler.
 A grant procession en est al rei alez.
 L'emperédre le vit, si 'st encontre levez,
 Et out trait son chapel, parfont li at clinét.
 Vont sei entrebaisier, novèles demander ⁵,

1. Nous mettrions aujourd'hui les derniers mots de ce vers dans l'ordre suivant :
 « prist à li en parler. » — *En*, c'est-à-dire de ce qu'il a vu.

2. *Les fonz*, c'est-à-dire les fonts baptismaux.

3. *Si formé*, c'est-à-dire un homme ainsi fait, si beau.

4. Nous dirions aujourd'hui : « lui et les douze apôtres ; » mais il est plus loüé que puisque le pronom est ici sujet.

5. *Novèles demander*, c'est-à-dire s'informer l'un de l'autre.

Et dist li patriarches : « Sire, dont estes nez ?

Onques nen osat hoen en cest mostier entrer,

Se ne li comandai o ne li oi royét. »

— « Sire, jo ai non Charles, si sui de France nez,

Doze reis ai conquis par force et par barnét ;

Le trezisme vois querre, dont ai odit parler.

Vinc en Jerusalem por l'amistét de Deu,

La croiz et le sepulcre sui venuz adorer. »

El dist li patriarches : « Sire, molt estes ber,

Sis as ¹ en la chadière ou sist medismes Deus ;

Aies non Charles Maignes sor toz reis coronez ². »

Et dist li emperétre : « Cinc cenz merciz de Deu ³ !

De voz saintes reliques, se vos plaist, me donez,

Que porterai en France, qu'en voil enluminer. »

Respont li patriarches : « A plentét en avrez.

Le braz saint Simeon ⁴ aparmaines avrez,

Et le chief saint Lazare⁵ vos ferai aporter,

Et del sanc saint Esteïne qui martirs fut por Deu. »

Charlèmaignes l'en rent saluz et amistez.

La scène des Gabs.

Franceis sont en la chambre, si on vedut les liz.

Chascuns des doze pers i at ja le soen pris.

Li reis Hugue li Forz lor fait porter le vin.

1. « Sis as », passé indéfini de *sedeir* conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Voye *soeir* au glossaire.

2. Entendez : « Reçois le nom de Charles Magne (le Grand), qui te met au-dessu de tous les rois. »

3. « De-Dieu », c'est-à-dire : « au nom de Dieu. »

4. Le bras sur lequel saint Siméon porta l'enfant Jésus était au moyen âge une des grandes reliques de Saint-Denis. Les autres reliques, dont il est question dans les vers suivants, devaient appartenir, au *x^e* siècle, à d'autres églises de France.

5. « De saint Lazare. »

Sages fut et membrez et pleins de mal et viz ¹ :
 En la chambre volude, en un pedron marbrin
 Qui fut desoz Chavez, si at ² un home mis ;
 Tote la nuit les guardet par un pertus petit,
 Et li carboncles art ³, bien i poet hoën vedir
 Come en mai en estét quant soleilz esclarcist.
 Li reis Hugue li Forz a sa moillier en vint,
 Et Charles et Franceis se colchent a leisir.
 Des ore gaberont li conte et li marchis.

Franceis sont en la chambre, si ont beüt clarét,
 Et dist li uns a l'autre : « Vedez com grant beltét !
 Vedez com gent palais et com fort richetét !
 Ploüst al Rei de gloire, de sainte majestét ⁴,
 Charlemaignes, mes sire, l'oüst ore achatét
 O conquis par ses armes en bataille champel ! »
 Et dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber.
 Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler
 De tote sa maisniède, tant seit forz et membrez,
 Ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,
 Si seit sor un destrier corant et sojornét,
 Li reis me prest s'espéde al poin d'or adobét,
 Si ferrai ⁵ sor les helmes ou il iérent plus cler,
 Trencherai les halbers et les helmes gemmez,
 Le feltre avoec la sèle del destrier sojornét.
 Le brant ferrai en terre ; se jo le lais aler,

1. Viz serait une forme populaire de vice ; mais le texte paraît ici corrompu.

2. Le sujet de at est Hugue le Fort.

3. La salle était éclairée par une escarboucle.

4. « Le Roi de gloire, de sainte majesté », c'est-à-dire Dieu. Sous-entendez la conjonction que au commencement du vers suivant.

5. Entendez ainsi tout ce passage : « Le roi n'a aucun bachelier dans sa maison (tant soit-il fort, etc...) que (si le roi me prête son épée) je ne frappe, etc. » Charlemaigne serait obligé d'emprunter une épée au roi Hugon, parce qu'il est venu sans armes, en pèlerin.

Nen iert mais receüz par nul home charnel ¹,
 Tresqu'il seit pleine hanste de terre desterre: »
 « Par Deu » ço dist l'escolte ², « forz estes et membrez!
 Que fols fist li reis Hugue ³, quant vos prestat ostel.
 Se anuit mais vos oi de folie parler,
 Al matin par son l'albe vos ferai congeder. »

Et dist li emperédre : « Gabez, bels niés Rollanz ! »
 — « Volentiers, dist-il, Sire, total vostre comant !
 Dites al rei Hugon me prest son olifant,
 Puis si m'en irai jo la defors en cel plain :
 Tant par iert fort m'aleine et li venz si bruianz
 Qu'en tote la cité, qui si est ample et grant,
 N'i ⁴ remaindrat ja porte ne pōstiz en estant ⁵,
 De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz,
 L'uns ne fierget a l'autre par le vent qu'iert bruianz.
 Molt iert forz li reis Hugue, s'il se met en avant,
 Ne perdet ⁶ de la barbe les gerçons en bruslant ⁷
 Et les granz pels de martre qu'at al col en tornant,
 Le pelçon d'ermine del dos en reversant. »
 « Par Deu, ço dist l'escolte, ci at ⁸ mal gabement !
 Que fols fist li reis Hugue ⁹ qu'il herberjat tel gent ¹⁰. »

1. *Charnel* est une épithète de nature.

2. C'est à part lui que l'espion, caché dans la colonne, fait ces réflexions. De même à la fin de la laisse suivante.

3. Construisez : « Li reis Hugue fist que fols. »

4. *I* (= *y*) forme pléonasme avec « en tote la cité ».

5. Joignez « en estant » à *remaindrat*, et « de cuivre ne d'acier », du vers suivant, à *postiz*.

6. Le roi sera très fort qu'il ne perde (pour ne pas perdre), autrement dit : « il serait bien fort s'il ne perdait pas... »

7. Remarquez les trois gérondifs qui terminent ce vers et les deux suivants : la moustache du roi doit brûler, son col de martre doit tourner autour de son cou, et son manteau d'hermine se renverser. Aucun de ces gérondifs ne serait aujourd'hui correct, parce qu'aucun d'eux n'a le même sujet que le verbe principal *perdre*.

8. *Af*, c'est-à-dire « il y a ».

9. Voyez la note 3.

10. Pour la suite de l'histoire, voyez l'analyse qui précède ces extraits. L'auteur

Mainet

Mainet ¹, c'est Charlemagne enfant. Le chroniqueur Eginhard déclare qu'il ignore tout de l'enfance et de la jeunesse de Charlemagne. Mais les poètes en savent toujours beaucoup plus long que les historiens ; ils nous racontent que le jeune Charles était l'objet de la haine jalouse de ses deux frères consanguins, que la légende appelle « les serfs » parce qu'ils étaient les fils de la serve qui avait usurpé pendant un temps la place de la reine Berthe près de Pépin ². Après avoir empoisonné Pépin et Berthe, les serfs se disposaient à faire subir à Charles le même sort ; mais celui-ci, averti par son fidèle serviteur David, se réfugie en Espagne avec ses amis, et, sous le nom de Mainet, va s'offrir à Galafre, roi sarrasin de Tolède, pour combattre sous ses ordres. Il gagne brillamment le titre de chevalier, qui lui est conféré par Galafre. En même temps le roi de Tolède lui promet sa fille Galienne ³ en mariage, et bonne part de ses terres, s'il réussit à lui apporter la tête de

du *Pèlerinage de Charlemagne* est-il un précurseur de Cervantès, et la scène des gabs doit-elle être considérée comme une parodie des moyens épiques employés dans les poèmes guerriers ? Dans la *Chanson de Roland*, l'olifant se fait entendre à trente lieues, et Roland se rompt les tempes à le sonner : notre poète n'a-t-il pas voulu, dans le gab de Roland, pousser au grotesque cette puissance d'haleine ? Le gab de Charlemagne ne serait-il pas la satire de ces épisodes, si nombreux dans les chansons de geste, où cavaliers et chevaux sont fondus en deux d'un seul coup d'épée ? La question est controversée. En tout cas, la chanson de Roland et la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne* ne s'adressaient pas au même public : l'une, d'esprit aristocratique, était destinée à être chantée dans les châteaux ou sur les champs de bataille ; l'autre, populaire par essence, était faite à l'usage de la foule qui se pressait aux foires du Lendit. Les coups merveilleux, racontés dans les poèmes guerriers, flattaient l'amour-propre des seigneurs et leur goût pour les combats ; les gens du peuple, surtout du peuple de Paris, étaient peut-être disposés à en rire un peu.

1. *Mainet* est un diminutif de *Maigne* ou *Magne*, et signifie proprement « le petit Magne, le petit Charlemagne. » C'est ainsi que le mot paraît avoir été formé. Mais l'auteur de la *Chanson* lui donnait évidemment une autre origine, qu'il expliquait sans doute dans un des passages qui sont perdus ; car c'est le jeune Charles lui-même qui prend ce nom pour ne pas être reconnu.

2. Sur ces événements, voyez plus loin l'introduction aux extraits de *Berthe aux grands pieds*, page 57.

3. C'est au souvenir légendaire de Galienne, et non à l'empereur Gallien, qu'il faut probablement rattacher le nom sous lequel sont connues les ruines romaines de Bordeaux, dites *Palais Galien*.

son ennemi Braimant ¹. C'est alors que Mainet refuse la belle épée que veut lui donner Galafre, parce qu'il en a une meilleure, Joyeuse, dont il raconte l'histoire, et qu'il envoie chercher. A la vue de Joyeuse, Galafre pressent la noble origine du nouveau chevalier. Naturellement Mainet triomphe de Braimant; il le tue, et prend possession de sa tente, dont le poète nous fait une brillante description. L'épée de Braimant, Durendal, qui sera plus tard l'arme redoutable de Roland, était restée entre les mains du vainqueur.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de ce poème ², dont nous ne connaissons qu'un certain nombre de fragments retrouvés en 1874 par M. Boucherie dans la couverture d'une boîte en carton. Ces fragments ont été publiés par M. Gaston Paris, et nous en donnons deux extraits. On y remarquera des caractères dialectaux qui appartiennent à la région nord-orientale de la France. Le poème, dans la forme où nous le possédons, est de la fin du douzième siècle.

L'épée de Charlemagne

Ensi com je vos di, a li rois creanté
 Mainet donra ³ sa fille et sa grant roiauté,
 Mais k'il li ait le cief de Braimant aporté.
 « Sire », respont li enfes, « çou est du tot en Dé.
 Ne prendrai vostre espée, ne me vient pas a gré,
 Car j'en ai une vielle de l'ancien aé :
 Isaac li bons févres, qui sor tos ot bonté,
 La forga et tempra ens el val Josué ;
 Et fu le premier roi ⁴ qui tint crestienté,

1. Il faut voir dans *Braimant*, la corruption du nom d'*Abderrahman*.

2. Si l'on tient à connaître la fin de l'histoire, nous ajouterons qu'après une expédition à Rome, où il délivre le pape, le jeune Charles rentre en France, triomphe des serfs et se fait couronner roi. Peut-être faut-il voir dans cette légende un souvenir des luttes que Charles Martel eut à soutenir, pour conquérir le pouvoir, après la mort de son père Pépin d'Héristal.

3. Supplétez la conjonction *que* au commencement de ce vers. — *Mainet* est le régime indirect de *donra*.

4. Supplétez *à* devant *le premier roi*.

Cloovi le courtois, le chevalier membré,
 Qui fu levés en fons ¹ et creï dame Dé :
 Ele a a non Joïouse; molt est de grant biauté;
 Une grant toise est longe ², s'a demi pié de lé.
 Celi ne ruis cangier, èle m'est bien a gré :
 Or le ³ m'aportés cha, sire maistre Esmeré ⁴,
 Si le verra mes sire et si roi couronné ⁵. »
 Et cil respondi : « Sire, a vostre volenté. »
 Lors s'en torne Davis, n'i a plus demoré,
 Et deffrema un coffre k'uns muls ot aporté :
 N'i ot or ne argent, ne paile ne cendé,
 Mais autels et reliques de molt grant sainté.
 Fors en a trait l'espée qui fu de grant biauté,
 Puis refrema le coffre, et si l'a commandé
 Solin le capelain ⁶ k'o'aus ot amené,
 Qui nés ert de Paris la nobile cité.
 Esmerés tint Joïouse au fourel d'or oyré,
 Il le tendi Mainet et l'enfes l'amiré ⁷.
 Li rois le traist du fuerré, s'a le bran regardé;
 Un des dens ⁸ saint Jehan le benoit ami Dé
 Avoit ⁹ ens el pomel par maistrie enserré;
 Si ot de saint Pancraïse ¹⁰ et de saint Honéré
 Et du digne sepulcre Jhesu de maïsté.
 Les reliques fremirent el poing d'or noielé;

1. « En fons », c'est-à-dire sur les fonts baptismaux.

2. C'est-à-dire : « elle est longue d'une grande toise. »

3. *Lo* est la forme picarde de l'article féminin *la*.

4. *Esmeré* est le nom qu'a pris le fidèle serviteur David, comme Charles a pris le nom de *Mainet*.

5. Il s'agit là des rois de l'entourage de Galafre.

6. « Solin le chapelain » est régime indirect de *commander*.

7. Supplétez *à* devant *Mainet* et devant *l'amiré*,

8. *Dent* est souvent masculin au moyen âge.

9. C'est-à-dire : « il y avait. » De même, au vers suivant, supplétez *il y* de vant *ot*.

10. C'est-à-dire : « il y avait aussi des reliques de saint Pancrace. »

Trés parmi le cristal ou sont enseelé
 Les puet on bien veoir en l'or transfiguré.
 Quant le voit l'amiraus, tos s'en a desperé ¹ ;
 Il en crolla le cieſ, s'esgarda son barné,
 Et le ² dist a ses rois qui li sont au costé :
 « Molt me vient a merveille, par Mahom le mien Dé,
 Dont eis hon est venus ne de quel parenté. »

La tente de Braimant

Baron ³, ce fu un jor de feste saint Jehant ⁴
 Que Mainès descendi devant le tref Braimant
 Trois cens giron i ot d'un paille escarimant,
 Et autretant i ot de vermeil bouguerant :
 Deus arpens et demi tiéent li maistre pant.
 Dis pomiaus ot desus de fin or reluisant ;
 Du menour peüst on cargier un Alemant :
 Nel portast une liuë por un membre perdant ⁵.
 En son le pomel d'or ot ⁶ formé un gaiant,
 Et tint un arc d'aubour bien fait et bien seant,
 La saiète entoiscie, afilée et trencant :
 Menace nos François, mar iront ⁷ en avant.
 A l'autre cieſ du tref ot ⁸ un petit enfant

1. *Desperer* exprime ici un étonnement plutôt qu'un désespoir.

2. « Le » a ici la valeur d'un pronom démonstratif neutre.

3. Le poète s'adresse à ses auditeurs.

4. C'est pour la rime que *Jehan* a reçu un *t* final. Même observation pour *pan*, qui termine le quatrième vers suivant.

5. « Perdant » est ici un gérondif, et a, par conséquent, la valeur d'un infinitif, dont « un membre » est le régime direct. Si d'autre part on tient compte des sens anciens de *por* (on les trouvera au glossaire), on verra que « por un membre perdant » signifie *au risque de perdre un membre*, c'est-à-dire : *quand même l'impuissance reconnue de porter le pommeau devrait être punie de la perte d'un membre*. C'est une façon d'exprimer l'impossibilité absolue du fait.

6. Supplétez *il y* devant *ot*.

7. Nous mettrions aujourd'hui le conditionnel au lieu du futur ; car il s'agit d'un fait qui ne doit pas se produire.

8. Supplétez *il y* devant *ot*.

Qui tenoit en sa bouce un menu olifant,
 Et quant li vens s'i fiert, si vait en haut sounant,
 Bien le puet on oïr d'une loée grant :
 De fine amour s'en drèce l'erbe el pré verdoiant
 Li fieus Pepin s'asist belement sor un banc ;
 L'eschergaite commande et Davi et Morant¹,
 Et il le fisent bien dusqu'a l'aube aparant.

Huon de Bordeaux

Analyse du poème. — Huon et Gérard sont les deux fils du duc de Bordeaux Seguin. Un chevalier de la cour de Charlemagne, qui avait eu jadis à se plaindre de Seguin, et qui avait reporté sur ses fils le ressentiment de cette injure, persuade à Charlemagne de mander à sa cour Huon et Gérard, qu'il accuse de rébellion ; puis il les attend sur la route avec son complice Charlot, fils indigne de Charlemagne, que le vieil empereur venait de désigner comme son successeur. Les fils de Seguin se défendent vivement contre leurs agresseurs ; et Huon tue Charlot sans le connaître. Charlemagne impose alors au meurtrier de son fils, sous peine de pendaison s'il ne réussit pas, les épreuves suivantes : Huon doit aller à Babylone, couper la tête au premier païen qui se présentera à lui dans le palais de l'émir, et rapporter à l'empereur la barbe blanche et quatre grosses dents de l'émir.

Huon part avec onze compagnons qu'il a choisis lui-même, passe par Rome où il se confesse au pape, et par Brindes où il trouve un de ses oncles qui se joint à lui ; puis, sur la route de Babylone, il rencontre un vieil ermite, du nom de Géreaume, qui se joint aussi à la petite troupe, et qui prévient Huon contre les enchantements du nain Obéron, auquel il ne doit pas adresser la parole s'il ne veut tomber aussitôt sous sa dépendance. On s'engage dans la forêt d'Obéron ; après trois jours passés sans manger, Huon, que l'ermite invite sans succès à se nourrir de racines comme il le fait lui-même depuis trente ans, déclare en pleurant qu'il ne saurait aller plus loin, lorsque le nain paraît. Il

1. C'est-à-dire : « et à David et à Morant. »

est vêtu d'un habit de soie à bandes d'or; il tient à la main un arc de prix, et il porte, suspendu à son cou, un cor d'ivoire, œuvre des fées. Il commence à sonner de son cor, et aussitôt les voyageurs se sentent délassés et se mettent à chanter; mais Huon, prévenu par l'ermite Géreaume, refuse de répondre salut du nain.

Obéron soulève alors une formidable tempête, coupe la route de Huon par une large rivière, fait sortir de terre quatre cents chevaliers qu'il lance à sa poursuite.

Vaincu par ces enchantements, Huon se décide à saluer Obéron, qui s'empresse de lui déclarer qu'il ne veut que son bien : « Je suis, ajoute-t-il, fils de Jules César et de la fée Morgue : une méchante fée m'a condamné à être nain. Plus tard, se repentant de son action, elle m'accorda d'être le plus beau après Dieu; je dois à deux autres fées le don de connaître le cœur des hommes et celui de me transporter à volonté. Je sais tous les secrets du paradis; je ne vieillirai jamais, et quand je voudrai terminer mes jours, mon siège est préparé auprès de Dieu. »

Obéron donne une première preuve de sa puissance en faisant surgir un palais, où Huon trouve une table abondamment servie. Lorsque son protégé veut poursuivre sa route, le nain lui donne un hanap qui doit toujours être plein de vin pour tout homme « preux, net et pur, et sans péché mortel », et son cor d'ivoire, dont Huon n'aura qu'à sonner dans le danger pour qu'Obéron vienne aussitôt à son secours.

Nous n'entrerons pas dans le détail des aventures nombreuses de Huon, au milieu desquelles éclate l'inépuisable bonté d'Obéron. Huon finit par accomplir de tout point les épreuves qui lui étaient imposées. Rentré en France, il trouve son héritage usurpé par son frère Gérard, qui essaye de le perdre dans l'esprit de Charlemagne. Obéron apparaît avec cent mille hommes au moment où Huon va être condamné; il démontre son innocence et fait pendre le traître. Puis il déclare qu'il ne veut plus demeurer dans le monde et qu'il va occuper, dans le paradis, le siège qui lui est réservé à la droite de Dieu.

Ce poème paraît avoir été composé à la fin du douzième siècle ou dans la première moitié du treizième. La première partie, que nous avons résumée à grands traits pour arriver plus vite à l'épisode caractéristique de l'œuvre, est digne d'être comparée aux meilleures chansons carolingiennes. A

partir de l'entrée en scène d'Obéron, notre chanson de geste se rapproche singulièrement des romans de la Table ronde, si féconds en enchantements de tout genre. Enfin la parenté d'Obéron avec Jules César rattache jusqu'à un certain point ce poème au cycle de l'antiquité. On y retrouve donc la triple inspiration qui domine toute la littérature épique du moyen âge : Charlemagne, le merveilleux celtique et l'antiquité classique.

Seguin, le père de Huon d'après la légende, est un personnage historique : comte de Bordeaux, non sous Charlemagne, mais sous Charles le Chauve, il défendit glorieusement la Saintonge contre les invasions normandes. On retrouve aussi Charlot dans Charles l'enfant, fils de Charles le Chauve, que les Aquitains demandèrent pour roi en 855, qui, à l'âge de quinze ans, poussé par de mauvais conseillers, se souleva contre son père, et qui mourut d'une mort tragique à dix-neuf ans. Quant à Obéron, c'est l'Alberich qu'on voit figurer dans l'épopée germanique des Nibelungen, et dont le nom signifie « roi des Elfes ». L'histoire merveilleuse du nain s'était probablement conservée dans les souvenirs populaires depuis la conquête de la Gaule par les Francs, et c'est à la tradition, plutôt qu'à une œuvre germanique, que le poète français a dû l'emprunter.

Huon de Bordeaux a été le sujet, en France, de plusieurs pièces de théâtre aujourd'hui perdues : les confrères de la Passion en représentaient une en 1557, et la troupe de Molière en jouait une autre en 1662. On sait que Shakespeare trouva dans une traduction anglaise du roman français de Huon de Bordeaux, le personnage d'Obéron, qu'il introduisit si heureusement dans une de ses pièces les plus charmantes, *Le songe d'une nuit d'été*.

Notre chanson de geste fut l'objet, en France, de remaniements successifs, qui aboutirent, comme tant d'autres, à la Bibliothèque des Romans de M. de Tressan (1778). C'est là que le poète allemand Wieland prit le sujet de son Obéron. Enfin, c'est à l'Obéron de Wieland que Weber emprunta l'idée de son opéra, qui fut représenté pour la première fois à Londres en 1826.

M. Saint-Marc Girardin, qui a comparé le vieux roman français et le poème de Wieland, dans un de ses cours de

littérature dramatique, n'hésite pas à préférer l'œuvre française : « L'imagination naïve du vieux conteur l'emporte selon moi, dit-il, sur les grâces de Wieland. » Il faut noter que le savant critique ne connaissait Huon de Bordeaux que par un remaniement en prose, certainement inférieur au poème du douzième siècle, dont nous donnons ci-après un extrait ¹,

Obéron ²

Huës s'asist et commence a plorer :
 « Dex ! dist li enfes, il n'est ne pains ne blés ;
 Sainte Marie, é ! car nous secourés !
 Jou ne mengai, bien a trois jors passé³
 Que jou n'eüsse mengié a un disner. »
 Et dist Geriaumes : « Petit savés juner ;
 De ces racines mengiés a grant plenté :
 El ne mengai il a trente ans passé.
 — Sire, dist Huës, je ne l'ai mie usé ;
 Si m'aiut Dex ⁴, n'en porroie gouster. »
 Entrues qu'il ont ensemment devisé,
 Li petis hons vint par le gaut ramé,
 Et fu tous teus que ja dire m'orrés :
 Aussi biaus fu con solaus en esté,
 Et fu vestus d'un paile gironné
 A trente bendes de fin or esmeré ;

1. D'après l'édition de M. Guessard.

2. On remarquera dans ce morceau les caractères dialectaux de la région nord-orientale de la France (voyez pour ces caractères l'introduction au glossaire). Est-ce simplement le dialecte du copiste, ou l'auteur appartenait-il lui-même à cette partie de la France ? C'est à la seconde hypothèse que s'arrête M. Guessard, qui suppose, d'après les mentions fréquentes de Saint Omer dans le poème, que l'auteur était de cette ville.

3. Ce n'est pas : « Il y a trois jours passés, » mais : « il a passé trois jours (depuis). » C'est ainsi que s'explique le non-accord de *passé* avec *jours*. Le sens est d'ailleurs le même que dans la tournure actuelle. Même observation pour le quatrième vers suivant.

4. « Que Dieu m'aide » est une formule très fréquemment employée dans nos anciens poèmes, et qui renforce simplement l'affirmation.

A flex de soie ot laciés les costés.
 Un arc portoit, dont bien savoit berser;
 Le¹ corde en fu de soie naturel,
 Et le saïete refu de grant cierté.
 Dex ne fist beste qui tant ait poèsté,
 Se il le trait et il li vient a gré,
 Que ne le prenge tot a se volenté².
 Et ot au col un cor d'ivoire cler;
 A bendes d'or estoit li cors bendés:
 Féés le fisent en une ille de mer.
 Une en i ot qui donna un don tel:
 Qui le cor ot³ et tentir et souner,
 S'il est malades, lues revient en santé;
 Ja n'avera tant grant enfermeté.
 Et l'autre fée i donna mieus asés:
 Qui le cor ot, chou est le verité,
 S'il a famine, il est tous asasés,
 Et s'il a soif, il est tous abevrés.
 Le tierce fée i donna miex asés:
 Qu'il n'est nus hons qui tant ait povreté,
 S'il ot le cor et tentir et souner,
 K'au son del cor ne l'estuece canter.
 Le quarte fée le vaut miex acener,
 Quant li donna tel don que vous orrés:
 Que il n'a⁴ marce, ne païs, ne regné,
 Desc' au sec arbre⁵ ne si dela le mer,
 S'on fait le cor et tentir et souner,

1. Nous rappelons que, dans la région nord-orientale, au lieu de *la*, article ou nom personnel féminin, on disait *le*.

2. C'est-à-dire : « s'il lui plaît de lancer sa flèche, aucune bête ne peut l'éviter. »

3. *Ot*, dans ce vers, n'est pas le même mot que dans le vers précédent. Consultez le glossaire.

4. C'est-à-dire « qu'il n'y a. »

5. Arbre légendaire de Palestine, contemporain de la création du monde, devenu sec à la mort du Christ.

Auberons l'ot à Monmur, se cité.
 Li petits hons commença a corner
 Et li quatorze ¹commencent a canter.
 « Hé Dex! dist Huës, qui nous vient viseter?
 Jou ne sent faim ne nule povreté. »
 Et dist Geriaumes : « C'est li rains bocerés.
 Por Deu vous proi, sire, que n'i parlés,
 Se ne volés avuec li demorer. »
 Et respont Huës : « Naie ², si m'aiut Dés. »
 Atant es vous le petit boceré.
 A haute vois commença a crier :
 « Mi quatorze homme, ki par mon bos alés,
 Du roi du mont ³soiés vous salué.
 Je vous conjur de ⁴Deu de maïsté,
 D'oile et de cresse, de batesme et de sel ⁵,
 De kanque Dex a fait et estoré,
 Vous conjur jou que vous me salués. »
 Et li quatorze sont en fuie tourné.
 Li petis hons en fu moult aïrés ;
 D'un de ses dois a sor le cor hurté :
 Une tempeste commence et uns orés.
 Qui dont veïst et plovoir et venter,
 Arbres froissier et moult fort esclicer,
 Bestes fuïr (ne sévent u aler),
 Et ces oisiaus parmi ce bos voler,
 Dex ne fist homme ne soit espoantés ⁶...

1. Huon et ses compagnons formaient une troupe de quatorze personnes.

2. Naie : « ne je, je ne lui parlerai pas. »

3. C'est-à-dire : « au nom du roi du monde. »

4. De a ici la valeur de « par, au nom de ». De même dans les deux vers suivants.

5. Il ure par l'huile sainte, le saint chrême, et par le sel qui sert au baptême.

6. Littéralement : « Dieu n'a pas fait un homme qui n'en soit (qui n'en aurait été) épouvanté. » C'est-à-dire : « Tout homme en eût été épouvanté. »

« Sire, dist Huës, vous soiés bien trouvés ¹ ! »
 Dist Auberons : « Dex te puist honorer !
 Huës, biax frère, bien m'as hui salué ;
 Onques salus ne fu, par verité,
 Miex remeris par Deu de maisté
 Ne si trés bien que cis iert, en non Dé.
 — Sire, dist Huës, dites vous verité ?
 Moult m'esmerveil pourquoi me porsevés. »
 Dist Auberons : « Par Deu, vous le savrés :
 Je vous aim tant, por vo grant loianté,
 Que plus vous aim c'homme de mère né ².
 Tu ne sés mie quel homme t'as trové ;
 Tu le savras, gaires n'iert demoré.
 Jules Cesar me nori bien soué ;
 Morge li fée, qui tant ot de biauté,
 Che fu ma mère, si me puist Dex salver ³.
 De ces dous fui conçus et engerrés ;
 N'orent plus d'oirs en trestout lor aé.
 A ma naissance ot grant joie mené ;
 Tous les barons ⁴ mandérent du regné.
 Féés i vinrent me mère revisder ;
 Une *en* i ot qui n'ot mie son gré,
 Si me donna tel don que vous veés :
 Que jou seroie petis nains bocerés ;
 Et jou si sui, s'en sui au cuer irés.
 Jou ne crui puis que j'oi trois ans passé ⁵.
 Quant èle vit qu'ensi m'ot atorné,
 A se parole me vaut puis amender ;

1. Formule de salutation.

2. « De mère né » est une épithète de nature, qui n'ajoute rien à l'idée exprimée par *homme*.

3. Cette invocation à la protection divine est purement explétive.

4. « Tous les barons », régime direct de *mandérent*.

5. Voyez la note du quatrième vers de cet extrait

Si me donna tel don que vous orrés :
 Que jou seroie li plus biaux hons carnés¹
 Qui onques fust en après Damedé.
 Or sui iteus que vous ichi veés ;
 Autant sui biaux con solaus en esté.
 Et l'autre fée me donna miex asés :
 Jou sai de l'homme le cuer et le penser,
 Et si sai dire comment il² a ouvré.
 Le tierce fée me donna miex asés ;
 Por moi miex faire et por moi amender,
 Si me donna tel don que vous orrés :
 Qu'il nen a marce, ne païs, ne regné,
 Desc' au sec arbre, ne tant c'on puet aler,
 Se jou m'i veul souhaidier en non Dé³,
 Que jou n'i soie, tout a me volenté,
 Tout aussi tost con je l'ai devisé.
 Et quant jou veul un palais maçonner,
 A plusors cambres et a maint grant piler,
 Jou l'ai tantost, ja mar le mesquerrés,
 Et tel mengier con je veul deviser,
 Et itel boire con je veul demander.
 Et si fui, certes, tot droit a Monmur nés ;
 Lonc est de chi, je vous di par vreté⁴,
 Quatre cens liuës i puet on bien conter :
 Plus tost i sui et venus et alés
 Que uns cevaus n'ait arpent mesuré. »

Dist Auberons : « Jou fui nés à Monmur
 Une cité qui mon ancestre⁵ f1 ;

1. *Carnés*, forme dialectale de *charnés*, cas sujet de *charnel*. C'est une épithète de nature.

2. « Il », c'est-à-dire : « l'homme. »

3. C'est-à-dire : « au nom de Dieu. »

4. « Je vous di par vreté » est une locution de remplissage.

5. C'est-à-dire : « à mon ancêtre. »

Plus tost i sui et alés et venus
 C'uns cevas n'ait un petit camp couru¹.
 Huës. biaux frère, tu soies bien venus !
 Tu ne mengas bien a trois jors u plus,
 Mais t'en avras, se Damedex m'aiut.
 Veus tu mengier emmi ce pré herbu,
 U en grant sale u de pierre u de fust ?
 Car le me di, si t'anme ait ja salu.
 — Sire. dist Huës, par le vertu Jhesu,
 Sor vo voloir n'en estra plais tenus. »
 Dist Auberons : « Tu as bien respondu. »

Dist Auberons : « Huës, or m'entendés :
 Encor n'ai mie, par Deu, trestot conté
 Chou qe les fées me donnèrent de gré.
 Le quarte fée fist forment a loer,
 Si me donna tel don que vous orrés :
 Il n'est oisiâx ne beste ne senglers,
 Tant soit hautains ne de grant cruauté,
 Se jou le veul de me main acener,
 C'a moi ne vient volentiers et de gré.
 Et avuec chou me donna encore el :
 De paradis sai jou tous les secrés,
 Et oi les angles la sus en ciel canter ;
 Ne viellirai jamais en mon aé,
 Et ens la fin, quant je vaurai finer,
 Aveuques Deu est mes sièges posés.
 — Sire, dist Huës, ce fait moult a loer ;
 Qui tel don a il le doit bien amer.

1. Remarquez dans ces quatre vers la répétition des idées exprimées dans la laisse précédente. Ces répétitions sont fréquentes dans notre ancienne poésie épique. Voyez notamment, dans nos extraits, la *Mort de Roland*. — *Camp* est une forme dialectale de *champ*, comme *cevas* de *chevaux*. « *Camp* » et « *champ* » appartiennent l'un et l'autre à la langue actuelle, avec des sens différents.

— Huelins¹ frère, dist Auberons li ber,
 Quant m'aparlas, tu fesis que senés,
 Tu en ouvas con bien endotrinés²;
 Car par Celui qui en crois fu penés,
 Mais³ tant bons jors ne te fu ajornés.
 Tu ne mengas, bien a trois jors passé⁴
 Que bien n'eüsses mengié a un disner;
 Ore en avras, a molt grande plenté,
 De tel viande que vauras demander.

— Hé Dex! dist Huës, u seroit pains trovés? »

Dist Auberons : « Tu en avras asés.

Mais or me di, desor ta loiauté⁵,
 Veus tu mengier u en bos u en pré?

— Sire, dist Huës, si me puist Dex salver,

Jou n'en ai cure, mais que j'aie disné. »

Auberons l'ot, un ris en a geté;

Dist à Huon : « Amis, or m'entendés :

Couciés vous jus a terre, enmi ce pré,

Vous et vostre⁶ homme c'avés ci amené;

C'iert de par Deu tot chou que vous verrés. »

Dist Auberons : « Segnor, jus vous couciés. »

Et cil si fisent de gré et volentiers.

Et Auberons commence a soubaidier.

On n'alast mie le trait a un arcier⁷,

Quant Auberons lor dist : « Sus vous dreeciés. »

1. *Huelins* est un diminutif amical de *Hues*.

2. Comme un homme bien endoctriné, c'est-à-dire comme un homme sage.

3. *Mais* a ici le sens de *jamais*.

4. Voyez la note du quatrième vers de cet extrait.

5. « Desor ta loiauté » est mis ici pour finir le vers. Le sens du contexte n'appelle pas une formule aussi solennelle.

6. *Vostre* est ici le cas sujet pluriel.

7. C'est-à-dire : « on n'aurait pas pu aller aussi loin que le trait lancé par un archer. »

Et il si fisent, nus n'i est detriiés.
 Tost sont levé en estant sor lor piés :
 Devant aus virent un grant palais plénier...

Berthe aux grands pieds, par Adenet le Roi

Tout ce qu'on sait sur la mère de Charlemagne, c'est qu'elle s'appelait Berthe. Mais les poètes lui ont attribué des aventures qu'on retrouve un peu partout, avec des variantes, dans la littérature populaire, et qui constituent ce qu'on peut appeler le conte de l'épouse innocente persécutée. Que le nom donné à l'héroïne de cette histoire soit celui de Berthe, mère de Charlemagne, ou celui d'une Geneviève de Brabant, le fond du récit est toujours le même. C'est ainsi que Charlemagne est lui aussi devenu le héros d'un conte populaire où des narrateurs arabes ont introduit, sans plus de raison, le nom d'Harrun al Raschid ¹.

Dans la seconde moitié du treizième siècle, un poète brabançon, Adenet, surnommé le Roi des trouvères, mit en œuvre, après d'autres, la légende ainsi formée de la mère de Charlemagne. Notre littérature épique était en décadence, mais le poème d'Adenet est considéré par tous les critiques comme le meilleur de nos romans en vers de cette période. Rappelons qu'il a été publié pour la première fois avant la Chanson de Roland, dès 1832, par M. Paulin Paris. Dans les extraits que nous donnons ci-après, nous suivons le texte de l'édition publiée à Bruxelles par M. Scheler.

Le roman d'Adenet peut se résumer rapidement. Berthe était fille du roi de Hongrie Floire et de la reine Blanche fleur ². Le roi

1. Voyez l'introduction aux extraits du *Pèlerinage de Charlemagne*.

2. Floire et Blanche fleur sont aussi les héros d'une histoire populaire dont une version nous est fournie par un roman français du XIII^e siècle. Nous empruntons à M. Léon Gautier le résumé succinct de ce roman : « Floire est le fils d'un roi païen nommé Félis ; Blanche fleur est la fille d'une captive chrétienne de ce roi. Les deux enfants sont élevés ensemble, ils s'aiment tendrement. Cependant Floire va étudier à Montoire, et l'on veut profiter de cette séparation pour mettre fin à son amour : « Blanche fleur est morte, » lui dit-on ; et on lui montre un tombeau magnifique. Mais l'amour est défiant : Floire ouvre le tombeau, il le trouve vide. Il se lance aussitôt à la recherche de Blanche fleur, qu'après de longs voyages il trouve enfin chez le sultan de Babylone. »

de France Pépin, ayant entendu parler de ses vertus, la fait demander en mariage et l'obtient. Elle part pour la France, accompagnée de son cousin Tybert, et de deux serves, la mère et la fille : cette dernière, nommée Aliste, ressemblait extraordinairement à sa maîtresse. Profitant de cette ressemblance, les deux serves et Tybert ourdissent un complot contre Berthe. Le soir du mariage, on réussit à écarter la nouvelle reine, et on lui substitue Aliste ; le lendemain on met un couteau entre les mains de Berthe, on la pousse dans la chambre de Pépin, et, la faisant passer pour Aliste, on l'accuse d'avoir voulu tuer la reine. On l'entraîne aussitôt loin de Pépin, qui la condamne à mort sans l'entendre. Chargé de l'exécution de la sentence, le traître Tybert conduit sa cousine à cinq journées de marche de Paris, dans la forêt du Mans ; au moment où il va lui trancher la tête, Berthe réussit à s'enfuir. Elle erre pendant plusieurs jours dans la forêt, puis elle est recueillie par le voyer Symon, dans la famille duquel elle reste plus de neuf ans. Pendant ce temps, Aliste jouissait du fruit de son crime. Mais un jour la reine de Hongrie, Blanche-Neur, voulut revoir sa fille et arriva à Paris. Très étonnée du peu d'empressement que met sa fille à se rencontrer avec elle, elle pressent la vérité, force la consigne qui la tenait éloignée de la reine, et reconnaît sûrement Aliste à la petitesse de son pied. Tout se découvre alors, et les traîtres sont impitoyablement châtiés. Pépin se met à la recherche de la vraie Berthe ; il finit par la rencontrer dans la forêt du Mans, et la ramène triomphante à Paris.

Début du roman ¹.

A l'issue d'avril, un tans dous et joli,
 Que herbelètes pongnent² et pré sont raverdi,
 Et arbrissel desirent qu'il fussent parflori,
 Tout droit en cel termine que je ici vous di,
 A Paris la cité estoie un venredi :
 Pour ce qu'il ert devenres, en mon cuer m'assenti

1. Nous donnons ce début comme un spécimen des prologues de romans épiques ; comparez ci-dessus le début de la *Chanson de Roland*.

2. Du verbe *poindre*.

K'a Saint-Denis iroie por prier Dieu merci.
 A un moine courtois, c'on nommoit Savari,
 M'acointai telement, Damedieu en graci,
 Que le livre as estoires me moustra, et g'i vi
 L'estoire de Bertain, et de Pepin aussi,
 Comment n'en quel manière le lion¹ assailli.
 Apprentif jongleur² et escrivain mari
 Ont l'estoire faussée, onques mais ne vi si³.
 Ilueques demorai de lors jusqu'au mardi,
 Tant que la vraie estoire emportai avec mi :
 Si comme Berte fu en la forest par li⁴,
 Ou mainte grosse paine endura et soufri.
 L'estoire iert si rimée, par foi le vous plevi,
 Que li mesentendant en seront abaubi,
 Et li bien entendant en seront esjoï.

Berthe dans la forêt du Mans

La dame fu el bois, qui durement plora.
 S'oï les leus uller et li huans hua ;
 Il esclaire forment et roidement tonna,
 Et pluet menuëment et gresille et venta.
 C'est hideus tans a dame qui compaignie n'a.
 Damedieu et ses sains doucement reclama :
 « Ha sire Diex ! » fait elle, « voir est k'ainsi ala :

1. « Le lion » est régime direct de *assailli* (= assaillit).

2. C'est-à-dire : « de maladroits jongleurs. » Les auteurs de chansons de geste ou de romans prétendaient toujours faire beaucoup mieux que leurs devanciers. En outre, ils affirmaient audacieusement qu'ils avaient puisé aux sources historiques les plus sûres.

3. C'est-à-dire : « je ne vis jamais une histoire si faussée. »

4. « Li » est ici le cas régime du pronom personnel féminin, et a par conséquent le sens de « elle. » *Par li* (qui signifie proprement *par elle*) est une locution qui équivaut à *seule avec elle-même, toute seule*. Comparez la locution actuelle « à part soi. »

De virge nasquesistes; quant l'estoile leva¹,
 Li troi roi vous requirent; jà nus hom ne sera
 Le jour desconseilliés² qu'il les reclamera.
 Melcior ot non cil qui le mirre porta,
 Jaspas ot non li autres qui l'encens vous donna,
 Et Baltazar li tiers qui l'or vous presenta.
 Sire, vous le presistes, chascuns s'agenoilla.
 Si voir com ce fu Diex ne mençonge n'i a³
 Si garis ceste lasse⁴ qui ja se dervera. »
 Quant ot fait sa proière, son mantel escourça,
 A Dieu s'est conmandée, aval le bois s'en va...

Par le bois va la dame, qui grant paour avoit.
 Ce n'est pas grant merveille se li cuers li doloit,
 Com cèle qui ne sèt quel part aler devoit.
 A destre et a senestre moult souvent regardoit,
 Et devant et derrière, et puis si s'arestoit.
 Quant s'estoit arestée, moult tenrement ploroit,
 A nus genous sus terre souvent s'agenoilloit,
 En crois sus l'erbe drue doucement se couchoit,
 La terre moult souvent piteusement baisoit.
 Quant s'estoit relevée, maint grant souzpir getoit,
 Blancheflour la roïne, sa mère, regrettoit :
 « Ha! Madame » fait èle, « se saviez orendroit
 A quel meschief je sui, li cuers vous partiroit⁵ ».
 Lors rejoingnoit ses mains et vers Dieu les tendoit :
 « Cil Damedieux », fait èle, « qui haut siét et loing voit,
 Parmi ceste forest hui en ce jour m'avoit⁶ ,

1. C'est-à-dire : « quand l'étoile se leva, quand l'étoile miraculeuse parut. »

2. Joignez *desconseillés* à *sera*, et *le jour* à *que*.

3. Les prières commençaient ainsi ordinairement par une profession de foi.

4. « Cette lasse », c'est-à-dire : « moi qui suis si lasse, si malheureuse. »

5. *Partir* a ici le sens de *se fendre*, dérivé du sens primitif : *séparer*.

6. « *Avait* » appartient au verbe *avoirier*.

Et sa tres douce mère en tel lieu me convoit¹
 Ou mes cors a hontage mie livrez ne soit ! »
 Lors s'assiét souz un arbre, car li cuers li failloit,
 Ses tres bèles mains blanches moult souvent detordoit,
 A Dieu et a sa mère souvent se conmandoit.....

Povre ostel ot la dame, quant vint² a l'anuitier;
 N'i ot maison ne sale, ne chambre, ne solier,
 Ne coute ne coussin, linqueil ne oreillier,
 Ne dame ne pucèle³, serjant ne escuier,
 Ne tapis estendus pour son cors aaisier...
 Quant la nuis fu venue, si prist a lermoier : [gnier,]
 « Ha ! nuis, com serez longue, moult vous doi resson-
 Et quant il sera jours, si me puist Diex aidier,
 Ne sarai ou aler, ou avant ou arrier,
 Dont i a bien de quoi je me doie esmaier.
 De trois choses a l'une me couvient aprochier⁴ :
 Ou je morrai de froit, ou de fain sans targier,
 Ou je serai mangie ains qu'il doie esclairier ;
 C'est povre parteüre selon mon desirier.
 Mère Dieu, car veuillés vostre douz Fill prier
 K'a ce besoing me voeille, se lui plaist, conseillier,
 Dame, si vraiment com j'en ai grant mestier. »
 Lors se met a genous, la terre va baisier :
 « Sains Juliens, » fait èle, « veuillés moi conseillier ! »
 Sa paternostre a dite, que n'i volt detriier,
 Sus son destre costé s'est alée couchier,
 De Dieu et de sa mère se commence à seignier,
 Plorant s'est endormie ; Diex la gart d'encombrier !

1. « Convoit », de *convoyer* = *conduire*.

2. Le sujet de *vint* est *il* (neutre) sous-entendu.

3. C'est-à-dire : « ni dame de compagnie, ni fille de service.

4. « Approcher à » a ici le sens de *affronter*

La reine Sibile

La chanson de *La reine Sibile* ne nous est parvenue que sous une forme corrompue et italianisée ¹, où le nom de l'héroïne Sibile a été changé en celui de Blanche fleur. Comme ce nom appartient déjà à la mère de Berthe aux longs pieds et à d'autres héroïnes de notre vieille littérature, il y avait un inconvénient à donner au poème franco-italien dont nous parlons le titre de *chanson de Blanche fleur*, qui eût fait confusion. Il en résulte qu'un autre personnage, le traître Macaire, a été appelé à l'honneur de donner son nom au poème où sont racontées ses infamies, et qui a pris de lui le titre de *chanson de Macaire*. La chanson de « Macaire », publiée par M. Guessard avec un intéressant essai de restitution française, n'est donc que la forme italianisée d'une chanson française qui s'appelait certainement « la reine Sibile ».

Comme Galienne, dont nous avons parlé à propos de *Mainet*, et que les poètes ont fait mourir jeune, la reine Sibile est femme de Charlemagne. Sa légende a la même source que celle de Berthe, mère du grand empereur : c'est encore l'histoire populaire de l'épouse innocente persécutée. Sibile, ayant repoussé l'amour criminel du chevalier Macaire, est calomniée par lui près de Charlemagne. Les apparences sont contre elle, et l'empereur la condamne à l'exil. Elle part, accompagnée d'un jeune damoiseau, nommé Aubri. Mais la vengeance de Macaire n'est pas satisfaite : il se met à la poursuite de la reine et de son compagnon, les rejoint, livre bataille à Aubri et le tue. Pendant le combat, Sibile a heureusement pu s'enfuir. Elle erre d'abord dans les bois ², puis elle rencontre un bûcheron, du nom de Varocher, qui consent à l'accompagner près de son père, empereur de Constantinople. Celui-ci entreprend aussitôt une guerre contre Charlemagne ; mais l'empereur de France avait reconnu l'innocence de Sibile, et tout finit, non sans incidents préalables, par une réconciliation.

Comment la trahison de Macaire avait-elle été découverte ? Par un moyen dont le poète français a encore emprunté l'idée

1. Voyez l'introduction générale à nos extraits des œuvres épiques, page 22.

2. On voit combien l'histoire de Sibile se rapproche de celles de Berthe et de Geneviève de Brabant.

à un conte populaire bien connu, celui du chien révélateur ¹. M. Guessard résume ainsi cet épisode, dans sa préface de *Macaire* : « Aubri avait un lévrier qui le suivait partout. Le lévrier ne le quitte point, même après sa mort. Il reste là trois jours, et ce n'est que vaincu par la faim qu'il reprend le chemin de Paris. Il arrive à l'heure du dîner, court au palais, où les barons sont à table, aperçoit Macaire, se jette sur lui, le mord cruellement au visage, prend du pain sur la table et s'enfuit pour retourner auprès de son maître, laissant toute la cour dans l'étonnement. Les barons se demandent si Aubri est déjà de retour. Ils ont bien cru reconnaître son lévrier. Le chien revient une seconde fois à la même heure ; mais les gens de Macaire sont sur leurs gardes ; il ne peut l'atteindre et s'en retourne encore avec du pain. Alors les soupçons s'éveillent. Pour les éclaircir, Charlemagne et ses barons se promettent de suivre le chien quand il reviendra. Il revient, fait découvrir le corps d'Aubri et en même temps le crime de Macaire. Interrogé par Charlemagne, l'accusé nie et offre de prouver son innocence par les armes, mais personne n'ose combattre un adversaire aussi puissant, aussi bien apparenté. La justice restera-t-elle donc sans champion ? Le vieux duc Naimès s'indigne à cette pensée, et propose de mettre aux prises l'accusé et l'accusateur, Macaire et le chien d'Aubri. L'empereur et ses barons s'empressent d'y consentir. Les parents mêmes de Macaire acceptent avec joie une épreuve qui ne leur paraît pas redoutable. Le duel a lieu ; Macaire est vaincu. Il fait l'aveu de son crime et en subit la peine. Il est traîné par tout Paris à la queue d'un cheval, et brûlé ensuite. »

Cette histoire du chien d'Aubri a eu la fortune la plus extraordinaire. On commença par ajouter des détails à ceux que fournissait le poème primitif : le lieu du crime devint la forêt de Bondy, le lieu du duel fut le pré de l'île Notre-Dame, on donna au chien comme armure un tonneau troué par les deux bouts. Bientôt l'histoire du chien se détacha du poème auquel elle avait appartenu : il ne fut plus question de la reine Sibyle ni de Charlemagne ; le meurtre légendaire d'Aubri fut expliqué par une vengeance quelconque, et transformé en un

1. Plutarque raconte l'histoire d'un chien qui reste trois jours sans manger près du corps de son maître assassiné, qui attaque les meurtriers en présence de Pyrrhus, et qui les force ainsi à avouer leur crime.

événement historique de date incertaine. A la fin du quatorzième siècle, Gaston Phébus introduisit l'anecdote dans son *Livre de la Chasse*, et l'auteur du *Ménagier de Paris* y trouva un modèle de fidélité à proposer aux femmes de son temps. Le *Ménagier de Paris* ajoute qu'on voyait encore dans l'île Notre-Dame les traces des lices qui furent faites pour entourer le champ clos¹.

Au quinzième siècle on rencontre un détail nouveau : Macaire aurait été enfoncé à mi-corps pendant le duel, pour que les conditions fussent plus égales ; mais cette invention paraît n'avoir pas eu grand succès. D'autre part nous savons que, au moins dès le quatorzième siècle, la scène du combat entre Macaire et le chien se trouvait peinte en maints lieux. et à la fin du quinzième siècle, sous Charles VIII, on la peignit encore ou on mit une tapisserie la représentant sur le manteau d'une cheminée dans la grande salle du château de Montargis. Ce château est aujourd'hui détruit, mais le souvenir en est conservé par quatre planches qu'a introduites dans un de ses livres le célèbre architecte Androuet du Cerceau, qui collabora aux Tuileries et au Louvre. L'une de ces planches nous donne un croquis de la peinture en question, qui d'ailleurs est reproduite plus complètement par une estampe de la Bibliothèque nationale, due probablement aussi à Androuet du Cerceau. Un grand érudit du seizième siècle, Jules Scaliger, faisant allusion à la peinture de Montargis, déclare que la mémoire d'un pareil trait (dont il n'a pas l'idée de douter) devrait être perpétuée par un monument de bronze.

L'histoire du chien fut encore signalée, comme un fait authentique, dans nombre de livres ; on en vint rapidement à placer le lieu de l'action à Montargis, et à en fixer le temps à l'époque de Charles V. L'illustre bénédictin Bernard de Montfaucon l'attribua même avec précision à l'année 1371, interprétant comme une date un chiffre qu'il avait remarqué sur une estampe. Un peu plus tard, en 1776, dans un livre intitulé *Essais historiques sur Paris*, on peut lire le passage suivant, où notre histoire est admise, et défendue même en termes singuliers contre les doutes des sceptiques, et où la race du chien célèbre fournit matière à d'étonnantes réflexions : « Quelques auteurs ont cru que c'était

1. Ces lices, comme le remarque l'éditeur du *Ménagier*, provenaient probablement de la grande fête qui fut donnée dans l'île Notre-Dame, à la Pentecôte de 1313, lorsque Philippe le Bel et le roi d'Angleterre prirent la croix.

sous le règne de Charles VI que vivait un chien dont la mémoire mérite d'être conservée à la postérité. D'Audiguier prétend que c'était un lévrier ; j'en doute, attendu que le nez, dans les chiens, est le mobile du sentiment ; or, les lévriers n'ont pas de nez ; et, par conséquent, s'ils caressent un maître, s'ils se trouvent à son lever, à son coucher, ce n'est que par l'habitude, comme des courtisans, sans s'y attacher et sans l'aimer. Je les crois absolument incapables de ces traits de bonté de cœur dont je vais faire le récit... On ne sera point étonné que ce chien ait resté plusieurs jours sur la fosse de son maître, ni qu'il ait marqué de la fureur à la vue de son assassin ; mais la plupart des lecteurs ne voudront pas croire qu'on ait ordonné le duel entre un homme et un chien. Il me semble cependant que, pour peu qu'on ait parcouru l'histoire et vécu dans le monde, on doit être tout au moins aussi persuadé des travers de l'esprit humain, que du bon cœur des chiens. » Voilà, si je ne me trompe, dit spirituellement M. Guessard, à qui nous empruntons les éléments de cette notice, le burlesque vraiment agréable : celui qui s'ignore !

Nous avons mieux encore. En 1807, l'Académie celtique proposa à ses membres et correspondants la question suivante : « Y a-t-il à Montargis quelques vestiges du culte du chien, quelques traditions, quelques fables, quelques usages, quelques mots qui y aient rapport, et qui puissent donner lieu de croire que cette ville, dont le nom semble venir du français *mont*, du celtique *ar* (du) et *ki* (chien), était chez les Celtes ce qu'était la ville de Cynopolis ou du chien chez les Égyptiens, ce qu'est encore chez les Gallois la colline du chien, nommée *Moel Gylan* ? » Il ne manquait plus au chien d'Aubri que d'être ainsi divinisé par des savants très graves ; ce procès de canonisation d'un nouveau genre n'a pas encore abouti, mais il ne faut pas désespérer de l'avenir. En attendant que les habitants de Montargis soient définitivement voués au culte du chien, ils demeurent dans la croyance générale les compatriotes du bon lévrier, et Aubry est devenu un personnage historique au même titre que Charlemagne ou Napoléon I^{er}. Il s'est faufilé avec son chien, comme dit M. Guessard, dans tous les dictionnaires universels et historiques, et dans les biographies générales. Ces livres, destinés à mettre la science à la portée de tous, ne manquent jamais de consacrer un article à

Aubry de Montdidier ¹ : « Chevalier français qui fut assassiné près de Montargis par Richard de Macaire. » Les mieux renseignés ajoutent seulement que l'événement doit être antérieur au règne de Charles V.

Le chien d'Aubry a paru aussi à deux reprises sur la scène française, en 1814 et en 1833, dans un mélodrame qui eut un grand succès : *Le chien de Montargis ou la forêt de Bondy*. L'un des principaux personnages de la pièce était naturellement le traître Macaire, qui fut ensuite parodié, sous le nom de Robert Macaire, dans un autre mélodrame célèbre, *l'Auberge des Adrets*.

Nous ne donnerons pas d'extraits de *la reine Sibile*, par la bonne raison que cette chanson de geste est perdue. Quant au remaniement publié sous le titre de *Macaire*, nous avons dit que la langue en était italianisée; ce n'est donc pas un texte que nous puissions introduire dans notre recueil. Il est vrai que M. Guessard en a fait une ingénieuse restitution en vieux français; mais cette restitution, quel qu'en soit le mérite, ne saurait équivaloir à un texte original. Nous avons tenu seulement à exposer le sujet de *la reine Sibile*, parce que nous y trouvions l'occasion de montrer par un exemple frappant comment les légendes se constituent, s'établissent, se développent et se transforment.

GESTE DE GUILLAUME D'ORANGE ²

L'histoire du dixième et du onzième siècle abonde en personnages plus ou moins illustres qui portèrent le nom de Guillaume, particulièrement en Aquitaine et en Auvergne, mais aussi dans d'autres parties de la France, et jusqu'à Montreuil-sur-Mer. Parmi tous ces « Guillaume », on en a compté treize, dont les aventures historiques offrent des ressemblances avec les exploits légendaires de Guillaume

1. Aubry est appelé ainsi dans des textes anciens qui peuvent remonter à une des versions primitives.

2. Cette geste a été aussi appelée geste de *Garin de Monglane*, du nom du chef fabuleux de la famille de Guillaume; on dit encore « geste de Narbonne », à cause du rôle important de la ville de Narbonne dans la légende. Enfin ce même groupe de poèmes épiques est aussi désigné quelquefois sous le nom de « cycle méridional ». Le souvenir historique qui y domine est celui des luttes du midi contre les invasions sarrasines.

d'Orange. Un bon nombre de ces ressemblances sont probablement fortuites; mais d'autres ne peuvent s'expliquer que par la fusion de plusieurs personnages historiques en un seul personnage légendaire.

Toutefois, l'un des « Guillaume » de l'histoire a été en quelque sorte le centre de ce travail d'unification, et s'est vu attribuer successivement les aventures de ses homonymes¹, c'est celui que Charlemagne nomma, en 790, duc de Septimanie, de Toulouse et d'Aquitaine, qui eut à combattre une invasion sarrasine, et se retira en 806 dans le monastère de Gellone, qu'il avait fondé près de Lodève. Il fut canonisé peu de temps après sa mort, et on célèbre sa fête le 28 mai.

Nous avons vu que la geste de Charlemagne s'est accrue, avec le temps, de parties entièrement fabuleuses comme le récit de son enfance (*Mainet*) et l'histoire de sa mère (*Berthe aux grands pieds*). La geste de Guillaume a subi un développement tout semblable; on a fait mieux que d'imaginer l'histoire de sa mère, on est remonté jusqu'à son bisaïeul, auquel on a donné le nom de Garin de Monglane; on a chanté aussi son grand-père, ses grands oncles et son père, soit en créant ces histoires de toutes pièces, soit en instituant des liens de parenté entre un héros déjà populaire et Guillaume².

Nous nous bornons à ces indications générales sur la geste de Guillaume, nous réservant de les compléter à l'occasion des quatre chansons de geste dont nous allons donner des extraits: *Aliscans*, *Le charroi de Nîmes*, *Girard de Vienne* et *Aimeri de Narbonne*. Il convient seulement d'ajouter que notre héros est appelé tour à tour *fièrbrace*, ou *de Gellone*, ou *d'Orange*, ou *au court nez*. « Fièrbrace » se compose de l'adjectif *fièr* et du substantif féminin *brace* (latin *brachia*) qui équivaut au pluriel de *bras*; ce mot signifie donc proprement: « aux bras vaillants ». *Gellone* est le nom de l'abbaye que Guillaume avait fondée et où il est mort. Les deux autres qualificatifs joints à son nom trouveront leur explication dans nos extraits.

Aliscans.

Le comte Guillaume livre aux Sarrasins une sanglante bataille dans la plaine d'Aliscans³. Son neveu Vivien, qui combat

1. Un exemple curieux de ces confusions populaires nous est fourni par l'histoire du bouclier de Guillaume I^{er} d'Aquitaine (mort en 910), qu'on montrait au moyen âge dans l'église Saint-Julien de Brioude comme un présent de Guillaume de Gellone.

2. Voyez l'introduction à l'extrait d'*Aimeri de Narbonne*.

3. L'*Aliscans* de notre poème paraît devoir être identifié avec « les Aliscans », nom actuel d'une promenade de la ville d'Arles, sur l'emplacement d'un cimetière où avaient été enterrés des chrétiens tués en 730 dans un combat contre les Sarrasins. Ce cimetière était encore au treizième siècle l'objet d'un pèlerinage. On a tiré le

sur un autre point du champ de bataille, a reçu des coups terribles qui lui ont ouvert le ventre ; mais il a pris ses entrailles à deux mains, les a remises en place, et, détachant le gonfanon de sa lance, il a bandé son horrible blessure, et il continue la lutte. Il rencontre alors un nouveau corps d'armée, composé de païens monstrueux, dont la vue lui cause un moment d'effroi : il tourne bride et prend la fuite, mais il se souvient presque aussitôt qu'il a fait vœu de ne jamais fuir la longueur d'une lance ; honteux de sa faiblesse, il se promet de la faire payer cher aux païens, et retourne intrépidement au combat. Il fait des prodiges de valeur ; mais un dernier coup lui perce la poitrine, et le renverse à terre évanoui. Lorsqu'il revient à lui, il monte péniblement sur un cheval qui errait sans cavalier, et se dirige vers une fontaine abritée par un arbre : c'est là qu'il s'arrête pour mourir.

Cependant la bataille a été désastreuse pour Guillaume ; il reste bientôt seul contre toute l'armée païenne, à travers laquelle il essaie de se frayer un passage vers Orange. A un moment où les ennemis l'ont perdu de vue, au milieu de la poussière soulevée par un coup de vent, il arrive près de l'endroit où s'est arrêté Vivien, et il reconnaît son neveu couché à terre. De temps à autre Vivien se frappait la poitrine en disant son *mea culpa*. Mais Guillaume le croit mort et se désole de sa perte, se pâmant de douleur à deux reprises. Cependant, comme il s'approche de lui pour l'embrasser, il sent battre son cœur, et bientôt Vivien soulève un peu la tête. « Beau neveu, dit Guillaume, vis-tu ? De grâce, réponds-moi. — Oui, mon oncle, mais j'ai bien peu de vie. » Guillaume lui propose alors de lui donner du pain « que le prêtre consacre sur l'autel ». Il en porte sur lui dans son aumônière. Vivien accepte avec joie, se confesse à son oncle, et reçoit le pain consacré. Puis il rend l'âme, en priant Guillaume de saluer pour lui sa tante Guibourg. Guillaume couche son neveu entre deux boucliers, mais, au moment de l'abandonner, il s'évanouit de nouveau. Quand il revient à lui, il se reproche d'avoir pu songer à laisser ainsi le corps de Vivien sur le champ de bataille. Il le relève et le place à grand peine sur son cheval, à côté de lui. Puis il prend le chemin d'Orange ; mais il rencontre

nom d'*Aliscans* du latin *Elysios campos* (Champs-Elyséens), mais cette étymologie n'est pas assurée.

les Sarrasins, livre de nouveaux combats, et est obligé d'abandonner le corps de Vivien.

Il arrive enfin sous les murs d'Orange, revêtu d'une armure dont il a dépouillé un Sarrasin, et qui lui a permis de passer plus facilement à travers les rangs ennemis. Ses serviteurs ne le reconnaissent pas sous cette armure, ils craignent une trahison, et Guibourc elle-même ne consent à lui faire ouvrir la porte que lorsqu'il a levé son heaume. Mais à ce moment passe une troupe de Sarrasins qui conduisent en les maltraitant deux cents prisonniers chrétiens. Guibourc entend leurs cris, et, s'adressant au comte : « Voilà bien la preuve que tu n'es pas Guillaume ! Jamais il n'eût laissé les païens emmener ainsi nos gens ! » A ces paroles, Guillaume relace son heaume, et se précipite sur les Sarrasins, qu'il taille en pièces. Guibourc, convaincue, fond en larmes : « Venez, beau sire, lui crie-t-elle, vous pouvez entrer maintenant. » A peine Guillaume est-il entré dans Orange, que trente rois Sarrasins viennent camper sous les murs de la ville. Il n'y a plus qu'un seul moyen de salut, c'est Guibourc qui l'indique à Guillaume : « Il faut aller en France, à Saint-Denis, demander le secours du mari de votre sœur, le roi Louis ; votre père Aimeri, qui est à la cour, viendra aussi à votre aide, avec vos frères et vos autres parents. Quant à moi, je resterai à Orange avec les dames qui sont ici en si grand nombre ; nous revêtirons des hauberts et nous défendrons la ville avec les chevaliers que vous avez délivrés. »

Guillaume part, après avoir juré à Guibourc qu'il ne cesserait de penser à elle, et qu'il n'aurait aucun soin de sa personne jusqu'à son retour. Il arrive à Laon, où se tenait la cour de France ; on se moque de la pauvreté de sa mise. Il se nomme alors, et on va avertir l'empereur, son beau-frère : « Qu'il aille au diable ! répond Louis, il nous a déjà donné tant de mal ! Maudit soit qui se réjouit de son arrivée ! » Le lendemain devait avoir lieu le couronnement de la reine ; Guillaume se rend dans la salle des fêtes, son épée nue cachée sous son manteau. Méprisé de tous, il s'assied dans un coin, et assiste à l'entrée des invités, au nombre desquels sont Aimeri, son père, Ermengart, sa mère, et quatre de ses frères. Tout à coup il se lève, s'avance au milieu de la salle, et prononce à haute voix ces paroles : « Que Dieu sauve celle dont je suis né, et mon

cher père, et tous mes frères, et mes autres amis! Mais qu'il confonde ce mauvais roi, et ma sœur, qui m'ont si honteusement accueilli. Si mon père n'était assis près de ce roi, je lui fendrai la tête de mon épée. » A la vue de Guillaume, son père, sa mère et ses frères sont remplis de joie, et vont l'embrasser tendrement. Il leur raconte la défaite d'Aliscans. Puis, revenant au roi et à la reine, il leur reproche hautement leur conduite à son égard, et, sur un mot méprisant de sa sœur, il se dirige vers elle, lui arrache la couronne de la tête, et l'aurait tuée sans l'intervention d'Ermengart. Son courroux ne s'apaise que devant les supplications de sa jeune nièce Alix, fille du roi. Louis, effrayé, promet d'ailleurs de réunir cent mille hommes pour secourir Guillaume.

C'est alors qu'entre en scène un nouveau personnage, qui va modifier le caractère de la chanson et y introduire un élément comique. Renouart est un géant qui a été acheté par le roi Louis à des marchands d'esclaves, entre les mains desquels il était tombé par le maléfice d'un enchanteur. Il est fils du roi Sarrasin Desramé, et frère de Guibourc. Mais nul ne connaît son origine, qu'il cache soigneusement. Il est relégué dans les cuisines, où il sert de risée à ses compagnons, bien qu'il exerce parfois de terribles vengeance contre les mauvais plaisants. Un jour, sous les yeux de Guillaume, il écrase contre un pilier un écuyer qui l'avait bafoué et frappé. Émerveillé d'une telle force, Guillaume demande au roi Louis de lui céder Renouart, et l'obtient.

Renouart, qui est converti sans être encore baptisé, apprend qu'on va se battre contre les Sarrasins, et sollicite l'honneur de se joindre aux combattants. Pour avoir une arme de son goût, il va dans le jardin du roi, et y coupe un gros sapin qui couvrirait cent chevaliers de son ombre ; il le fait ébrancher, ferrer à un bout, tailler à sept pans, et en forme ainsi une énorme massue, un *tinel*, dont il fera merveille dans la bataille. On ne l'appellera plus que Renouart au tinel. C'est un personnage à la fois grotesque et héroïque. Sa gloutonnerie est herculéenne, il mange un paon en deux bouchées. Il a une affection d'enfant pour son tinel : il lui parle, et, quand il le retrouve après l'avoir perdu, ce qui arrive souvent, il le couvre de baisers. Mais aussi, quels formidables coups il en donne aux païens ! A un moment, il vient de délivrer des prisonniers chrétiens, aux-

quels il s'est chargé de fournir des montures; il veut leur offrir les destriers des Sarrasins qu'il tue, mais ses coups dépassent toujours le but, et, malgré son application à mesurer son effort, il écrase régulièrement le cheval avec le cavalier. Après vingt tentatives infructueuses, il réussit cependant à réaliser sa promesse. Lui-même a combattu jusqu'alors à pied; il veut à son tour enfourcher un cheval, mais c'est son premier essai d'équitation, il monte à rebours, et il est bientôt désarçonné. Vers la fin de la bataille, Renouart, par un coup trop violent, brise son tinel en deux morceaux; il se sert alors pour la première fois d'une épée, et manifeste naïvement son admiration pour un instrument si pratique: « Comme cette arme entre bien dans les païens! Je ne l'aurais jamais cru, à la voir si petite! » Tels sont les principaux épisodes héroï-comiques de la seconde bataille d'Aliscans, qui fut la revanche de la première: Guillaume, son père Aimeri, ses autres parents et ses amis, s'y montrèrent tous pleins de vaillance; mais c'est à Renouart qu'on dut la victoire.

Cette chanson, telle que nous la possédons, a été probablement composée vers le milieu du douzième siècle. La première bataille d'Aliscans (la défaite) est certainement un souvenir de la bataille de Villedaigne sur l'Orbierx (793), où le duc d'Aquitaine Guillaume ne put triompher des Sarrasins. Quant à la revanche qui suit, l'auteur a pu s'inspirer, pour la raconter, des diverses victoires remportées sur les Sarrasins par les Français, avant ou après Villedaigne; les détails de la lutte et les personnages mis en scène sont d'ailleurs de pure imagination. Remarquons seulement que le nom du roi Sarrasin Desramé, père de Renouart au tinel et de la femme de Guillaume, se rattache au nom arabe bien connu « Abderrhman », que nous avons déjà trouvé, dans la chanson de *Mainet*, sous la forme « Braimant ».

M. G. Paris suppose que l'auteur de la chanson d'*Aliscans* était un normand de Sicile, nommé Jendeus de Brie.

*Mort de Vivien*¹.

Li quens Guillelmes va cèle part² poignant;
 Molt fut irez et pleins de maltalent.
 Vivien trueve soz un arbre gisant
 A la fontaine dont li doit sont bruiant
 Ses blanches mains sor son piz en croisant³.
 Tot ot le cors et le halberc sanglant
 Et le viaire et l'elme flamboiant;
 Sa cervèle ot desor ses uelz gisant;
 Encoste lui avoit colchié son brant.
 D'hores en altres va sa colpe rendant
 Et en son cuer Damedeu reclamant.
 A sa main close aloit son piz batant;
 N'avoit sor lui d'entier ne tant ne quant.
 « Dex, dist Guillelmes, com ai mon cuer dolent
 Receü ai hui damage si grant
 Dont me dolrai en trestot mon vivant.
 Niés Vivïens, de vostre hardement
 Ne fut mais hom puis ke Dex dist Adan
 Or vos ont mort Sarrasin et Persan;
 Terre, car uevre, si me va englotant!
 Dame Guiborc, mar m'irez atendant;
 Ja en Orenge n'ier je mais repairant. »
 Li quens Guillelmes va durement plorant
 Et ses dous poinz l'un en l'autre torgant;
 Soventes fois se clame las, dolent.
 De sa dolor mais ira nus parlant⁴,

1. Texte d'après l'édition de MM. Guessard et de Montaiglon.

2. « Celle part », c'est-à-dire *de ce côté*.

3. « En croisant », c'est-à-dire *en croix*.

4. « Nus » est ici le cas sujet de *nul*. Entendez : « Personne ne racontera, nul pourra raconter sa douleur (tant elle est grande). »

Car trop la meine et orrible et pesant.
 Al duel k'il meine, si chaît de Bauçant¹;
 Contre terre se pasme².

Li quens Guillelmes fut irez et dolenz,
 Vivien voit ki gisoit toz sanglanz.
 Plus soéf flaire ke balsmes ne encens³,
 Sor sa poitrine tenoit ses mains croisanz⁴.

1. Sur le sens propre de *Bauçant* ou *Baucent*, voyez ce mot au glossaire. C'est ici le nom du destrier de Guillaume. Dans un passage célèbre de notre chanson, Guillaume adresse de touchantes paroles à Baucent. Voici une traduction rythmée de ce morceau :

• Cheval, dit-il, vous êtes moult lassé !
 Si vous fussiez quatre jours reposé,
 Me fusse encore aux Sarrasins mêlé ;
 M'en vengerais, car à tort suis blessé.
 Mais je vois bien qu'aider ne me pouvez.
 Dieu me protège ! vous n'en serez blâmé,
 Car tout le jour moult bien servi m'avez :
 Il fut peu d'heures que n'avez galopé
 Et que n'avez couru, éperonné.
 De ton service te rends merci et gré.
 Si vous pouviez à Orange arriver,
 Ne porteriez la selle avant vingt jours,
 Ne mangeriez que de l'orge épuré,
 Deux fois ou trois dans le bassin passé,
 Et, pour fourrage, de gentil foin de pré,
 Moult bien trié et en saison fané ;
 Vous ne boiriez qu'en vaisseaux tout dorés.
 Le jour seriez quatre ou cinq fois pansé,
 De riche étoffe partout enveloppé !
 Mais si vous êtes en Espagne emmené,
 Dieu me protège ! moult serai courroucé.
 Baucent l'entend, il a froncé le nez ;
 Il le comprend comme un homme sensé,
 La tête agile et des pieds à frappé,
 Reprend haleine, tôt est réconforté,
 Cœur lui revint, il est tout ranimé.
 Il a henni ainsi que s'il sortait
 De l'écurie, et de nouveau ferré.
 Quand voit Guillaume qu'il est réconforté,
 Plus est joyeux que pour douze cités.

2. Remarquez ce petit vers. Dans les chansons du cycle de Guillaume, les vers se terminent ordinairement ainsi par un vers de six syllabes, ne rimaient pas avec les précédents.

3. Le poète présente le corps du jeune héros mourant comme exhalant une odeur plus suave que le baume et l'encens. Cette idée paraît empruntée aux vies de saints.

4. *Croisanz* est un exemple de l'emploi du participe présent dans l'ancienne langue avec la valeur du participe passé.

Parmi le cors ot quinze plaies granz ;
 De la menor morust uns amirans.
 « Niés Vivïens, dist Guillelmes li frans,
 Mar fut voz cors ke tant par ert vaillanz,
 Vostre proèce et vostre hardemenz,
 Vostre bealté ke si ert avenanz.
 Niés, ainc lions ne fut si combatanz ;
 N'estïez mie estolz ne mal queranz,
 N'onques ne fustes de proèce vantanz,
 Ainz estïez dols et humelianz,
 Et sor paiens hardiz et conqueranz.
 Ainc ne dotastes ne rois, ne amirans ;
 Plus avez mort Sarrasins et Persans
 C'onques nus hom n'en fist de vostre tens.
 Niés, ce t'a mort ¹ c'onqes ne fus fuianz
 Ne por paiens un sol pié reculanz ;
 Or te voi mort par delez ces Archans ².
 Las! ke n'i ving tant com il fut vivanz!
 Del pain ke j'ai fust acomenianz,
 Del vrai cors Deu fust par ce conoissanz ³ ;
 A toz jors mais en fusse plus joianz.
 Dex, reçoif s'anme par tes dignes comanz,
 K'en ton servise est morz en Aliscans
 Li chevaliers honestes. »

Li quens Guillelmes son grant duel renovèle ;
 Tenrement plore, sa main a sa maisèle :
 « Niés Vivïens, mar fut, jovente bèle,
 Ta grant proèce ki tant estoit novèle ;
 Si hardiz hom ne monta onc sor sèle.

1. C'est-à-dire : « ce qui t'a tué, ce qui a causé ta mort, c'est... »

2. Les Archans et les Aliscans sont deux noms de lieux différents, mais qui paraissent le plus souvent confondus dans notre chanson.

3. « Etre conoissant de » équivaut à *connaître* suivi d'un régime direct.

Aï! Guiborc, contesse, damoisèle ¹,
 Quant vos savrez ceste lasse ² novèle,
 Molt serez cuite de cuisant estincèle ³;
 Se ne vos part li cuers soz la mamèle,
 Garant vos iert cèle virge pucèle,
 Sainte Marie, qui ⁴ maint pechière apèle. »
 Li quens Guillelmes por la dolor chancèle,
 Vivien ⁵ baise tot sanglant la maisèle,
 Sa terre boche, douce ⁶ come canèle.
 Met ses dous mains amont sor la foreèle,
 La vie sent qui el cors li saltèle;
 Parfont del cuer sospire.

« Niés Vivïens, ce dist li quens Guillelmes,
 Quant t'adobai en mon palais, a Termes,
 Por vostre amor en donai a cent elmes ⁷,
 Et cent escus et cent targes novèles,
 Et escarlates, et mantels et gonèles;
 A lor voloir orent armes et sèles.
 El Guiborc, dame, ci a troides noveles.
 Ceste dolor porrez tenir a certes... »
 Li quens l'embrace ⁸ par desoz ses aissèles,
 Molt doucement le baise.

1. On sait que le sens actuel de « demoiselle » est récent, et que ce mot désignait dans l'ancienne langue une femme noble, même mariée. Au dix-septième siècle « damoiselle » a aussi servi à désigner une femme mariée non noble; la femme de dolière étant appelée mademoiselle Molière.

2. « Lasse » c'est-à-dire ici, qui rend las, qui désole.

3. On dit encore « une douleur cuisante », mais on ne dit plus « être cuit de douleur », ce qui serait pourtant logique.

4. Qui est ici un cas régime, et doit être traduit par *que*, puisque cette forme de cas régime ne s'emploie plus qu'après les propositions.

5. C'est-à-dire : « à Vivien. »

6. « Douce », c'est-à-dire *doux-fleurante*, comme aurait dit Montaigne.

7. Entendez : « pour l'amour de vous, en votre honneur, je donnai à cent chevaliers des heaumes. »

8. « Embrasser » a ici le sens primitif de *prendre dans ses bras*.

Guillelmes plore, ki le cuer ot iré,
 Parmi les flans tient l'enfant acolé,
 Molt dolcement l'a plaint et regreté :
 « Vivïens, sire, mar fut vostre bealté,
 Voz vasselages, quant si tost est finé.
 Je vos norri dolcement et soé ;
 Quant je a Termes vos oi armes doné,
 Por vostre amor i furent adobé
 Cent chevalier tot d'armes conraé.
 Or vos ont mort Sarrasin et Escler,
 Vostre cors voi plaié et decolpé !
 Cil Dex, ki a partot sa poèsté,
 Ait de vostre anme et merci et pité,
 Et de cez autres ki por lui sont finé,
 Ki par les morz sont tot ensanglenté !
 En covenant eüs a Damedé
 Ke ne fuïroies en bataille champé,
 Por Sarrasin, pleine lance de lé ¹.
 Bels sire niés, petit m'avez duré !
 Or seront mais ² Sarrasin reposé ³,
 N'avront mais guerre en trestot mon aé,
 Ne ne perdront mais plein pié d'irété,
 Quant de moi sont et de vos delivré,
 Et de Bertran, mon nevo, l'alosé,
 Et del barnage ke tant avoie amé.
 Encore avront Orenge ma cité.
 Tote ma terre et de lonc et de lé ;
 Jamais par homme ne seront contresté. »
 Li quens se pasme, tant a son duel miené.
 Quant se redrèce, s'a l'enfant regardé

1. Joignez « pleine lance de lé » à « fuïroies. »

2. Comparez « or... mais » à la locution actuelle *donc* mais.

3. « Reposé », c'est-à-dire *en repos, sans crainte*.

Ki un petit avoit son chief levé;
 Bien ot son oncle oï et escolté,
 Por la pité de lui a sospiré.
 « Dex, dit Guillelmes, or ai ma volenté! »
 L'enfant enbrace, si li a demandé :
 « Bels niés, vis-tu, por sainte charité¹?
 — Oïl voir, oncles, mais poi ai de santé;
 N'est pas merveille, car le cuer ai crevé².
 — Niés, dist Guillelmes, dites-moi vérité
 Se tu avois pain beneoit usé,
 Al diemenche, ke prestre eüst sacré? »
 Dist Vivïens : « Je n'en ai pas gosté.
 Or sai je bien que Dex m'a visité,
 Quant vos a moi venistes. »

A s'almosniére mist Guillelmes sa main,
 Si en traist fors de son beneoit pain
 Ki fut seignés sor l'altel Saint Germain.
 Or dist Guillelmes : « Or te fai bien certain
 De tes pechiez vrai confès aparmain.
 Je sui tes oncles, n'as ore plus prochain,
 Fors Damedeu, le verai souverain;
 En lieu de Deu serai tes chapelains.
 A cest boutesme vueil estre tes parrains,
 Plus vos serai ke oncles ne germains. »
 Dist Vivïens : « Sire, molt ai grant fain.
 Ke vos mon chief tenez lez vostre sein,
 En l'honor Deu me donez de cest pain;
 Puis me morrai or endroit aparmain.
 Hastez vos, oncles, car molt ai le cuer vain.

1. C'est-à-dire : « Dis-moi par grâce si tu vis. »

2. La chanson du *Covenant Vivien* (Le vœu de Vivien), qui précède le *Aliénors* dans les manuscrits, raconte que Vivien s'était rompu « la maîtresse veine » en souvant de son cuer.

— Las! dist Guillelmes, com doloros reclaim!
 De mon lignage ai perdu tot le grain;
 Or n'i a mais ke la paille et l'estraim,
 Car morz est li barnages. »

Guillelmes plore, ne se puet saoler.
 Vivien fist en son devant ¹ ester,
 Molt dolcement le ² prist a acoler.
 Dont se commence l'enfes a confesser,
 Tot li gehit, n'i laissa ke conter ³
 De ce k'il pot savoir ne remembrer.
 Dist Vivien : « Molt me fait trespenser
 Al jor que primes dui mes armes porter :
 A Deu voai, ke l'oïrent ni per,
 Ke ne fuioie por Turc ne por Escler
 Ke de bataille nem verroit on torner
 Lonc d'une lance ⁴, a tant ⁵ le puisse esmer,
 Ke mort o vif m'i porroit on trover.
 Mais une gent me fist hui retourner :
 Ne sai com lonc, car ne le poi esmer.
 Je criem mon vo ne m'aient fait falser.
 — Niés, dist Guillelmes, ne vos estuet doter. »
 A icest mot li fait le pain user,
 En l'honor Deu en son cors avaler.
 Puis bat sa colpe, si laissa le parler ⁶,
 Mais ke Guiborc ⁷ li rova saluer.
 Li ueil li torblent, si commence a muer.

1. « En son devant », c'est-à-dire *devant lui*.

2. *Le* est régime de *acoler* et non de *prist*.

3. « Il n'y laissa que conter », c'est-à-dire *il raconta tout*.

4. « Long de », c'est-à-dire *la longueur de*.

5. « A tant » a ici le sens de *autant que*.

6. C'est-à-dire : « Il cessa de parler. »

7. *Guiborc* est le régime direct de *saluer*.

Le gentil conte ¹ a pris a regarder,
 K'il le voloit de son chief encliner :
 L'anme s'en va, n'i puet plus demorer.
 En pareïs la fist Dex hosteler,
 Avuec ses angles entrer et habiter.
 Voit le Guillelmes ², si commence a plorer ;
 Or sét il bien n'i a nul recoverer.
 L'enfant colcha en son escu bocler,
 Quar il voit bien ne l'en porra porter ;
 D'un altre escu le vait acoveter.
 Si com il dut sor son cheval monter,
 Li cuers li falt, si le covint pasmer.
 Quant se redrèce, molt se prist a blasmer :
 « Par Deu, Guillelmes, on vos soloit loer
 Et par la terre Fierebrace apeler ;
 Mais or me puis por recreant clamer
 Quant celui lais k en deüsse porter :
 Si le fessisse en Orenge enterrer.
 Je me deüsse ançois laissier tuér,
 Et le mien cors et plaiier et navrer. »
 Lors cort l'enfant ³ fors des escus oster,
 Sor Bauçant monte sans point de demorer.
 Molt ot grant peine de son nevo lever ;
 De droit ahan le covient il suér
 Quant le mist sor sa sèle.

• *Le gentil conte* est le régime direct de *regarder*.

• Construisez : « Guillelmes le voit. »

• *L'enfant* est régime direct de *oster*.

Le charroi de Nîmes.

La chanson du *Charroi de Nîmes* est postérieure, mais de peu d'années sans doute, à *Aliscans*. Les événements, racontés dans les deux poèmes, sont liés entre eux par un rapport inverse : c'est le charroi de Nîmes qui précède la bataille d'Aliscans. Dans la chanson du *Charroi*, Guillaume n'est encore ni le maître d'Orange, ni l'époux de Guibourc (1), ni le beau-frère de l'empereur Louis. Au moment où commence le récit, le comte Guillaume revient de la chasse, par un beau jour de mai. Il rentre à Paris par le Petit Pont, accompagné de nombreux chevaliers ; il a tué deux cerfs et chevauche tout joyeux. Sur son chemin, il rencontre son neveu Bertrand, qui lui apprend que l'empereur Louis vient de distribuer des fiefs : « mais vous et moi, ajoute-t-il, nous avons été oubliés. » Cette nouvelle remplit Guillaume de colère ; il se dirige en toute hâte vers le palais royal, descend de cheval, monte les degrés de marbre, entre dans la salle où se tient le roi Louis, et fait trembler le plancher sous ses pas : « Seigneur Louis, dit-il à l'empereur, je t'ai toujours servi loyalement, et tu me fais bien à tendre la récompense de mes services ; c'est à peine si je puis nourrir mon cheval. Et cependant, si j'avais voulu, le roi de Pouille Gaifier m'aurait donné, avec sa fille, la moitié de sa terre ; je serais puissant et pourrais guerroyer contre le roi de France. Tu ne te souviens pas du combat que j'ai livré pour toi, sous les murs de Rome, à l'émir Corsolt : c'est là que j'ai reçu cette blessure qui m'a valu le nom de Guillaume au court nez. Lorsque Charlemagne, ton père, voulut te donner la couronne, tu demeuras longtemps sans oser la prendre : les Français virent bien que tu ne valais guère, et ils allaient faire de toi un moine, le traître Ernaïs allait saisir la couronne, lorsque je vins à ton aide. J'abattis Ernaïs sur les dalles de marbre, je pris la couronne et la mis sur votre tête (2). Vous en est-il sou-

1. Une autre chanson, qui fait suite au *Charroi de Nîmes*, raconte comment Guillaume s'empara de la ville d'Orange et en même temps d'Orable, fille de Desramé, qu'il eut à son premier mari le roi sarrasin Thibaut, et qui devint une chrétienne parfaite sous le nom de Guibourc.

2. Tous ces événements, la proposition du roi Gaifier, le combat contre Corsolt la scène du couronnement sont racontés dans la chanson du *Couronnement Louis*.

venu quand vous avez sans moi distribué vos fiefs? » Le roi Louis est fort embarrassé; il essaie d'abord de calmer Guillaume en lui promettant le premier fief vacant, puis il s'irrite de ses menaces, puis il redevient humble et lui fait de nouvelles offres : « Prenez la terre et épousez la femme du feu comte Bérenger. » Cette proposition met Guillaume hors de lui, il se tourne vers les chevaliers présents, et d'une voix haute et claire: « Ecoutez, nobles chevaliers, et apprenez comment mon seigneur Louis sait récompenser ceux qui le servent. Un jour, dans un combat, le roi fut abattu de son cheval. Il allait périr, quand le marquis Bérenger accourut, dégagea son suzerain, le releva et lui permit de s'enfuir. Mais peu après, Bérenger succombait lui-même sans qu'il fût possible de lui porter secours. Il a laissé un héritier, le petit Bérenger; c'est lui dont l'empereur veut me donner le fief! Je n'en veux point, sachez-le bien! Et par saint Pierre, si quelqu'un s'attaque au petit Bérenger, je lui trancherai la tête avec cette épée! » Après ce beau discours, la colère de Guillaume s'apaise : « Laissons cela, dit-il au roi; pour cette fois, je ne réclame plus. Quand il vous plaira, vous me donnerez des places fortes et des terres. » Puis il s'éloigne. Mais son neveu Bertrand le blâme d'avoir tenu tête à son seigneur. Sensible à ces reproches, il revient au palais, et comme l'empereur, effrayé de ce retour, lui offre la moitié de son royaume : « Non, répond-il, je vous demande seulement le royaume d'Espagne avec Orange et Nîmes. — Mais, dit Louis, l'Espagne et Nîmes sont occupées par les Sarrasins! — Je les en chasserai », réplique Guillaume. Puis il réunit une armée et part pour Nîmes. En route, il s'avise d'un stratagème renouvelé du cheval de Troie : il se procure un millier de tonneaux, les charge sur des voitures, y cache ses chevaliers, et se déguise lui-même en marchand pour conduire le charroi. Le stratagème réussit : les portes de Nîmes s'ouvrent toutes grandes devant cet immense convoi de marchandises. Une fois les voitures entrées dans la ville, Guillaume sonne de son cor. A ce signal, tous les chevaliers sortent des tonneaux en poussant leur cri de guerre; ils massacrent les païens et restent maîtres de la ville.

— L'histoire nous apprend que Nîmes a été plusieurs fois prise et reperdue par les Sarrasins dans le courant du huitième siècle.

Comme extrait du *Charroi de Nimes*, nous donnerons la grande scène par laquelle s'ouvre la chanson.

*Le conte Guillaume et l'empereur Louis*¹

Ce fut en mai, el novel tens d'esté :
 Fueillissent galt, reverdissent li pré,
 Cil oisel chantent belement et soé.
 Li quens Guillelmes repairoit de berser,
 D'une forest ou ot grant pièce esté.
 Pris ot dous cers de prime graisse assez :
 Trois muls d'Espagne en avoit bien trossez.
 Quatre saiètes ot li ber al costé,
 Son arc d'albor raportoit de berser.
 En sa compaigne quarante bachelers,
 Fil sont a contes et a princes chases,
 Chevalier furent de novel adobé,
 Tiennent oisels² por lor cors deporter ;
 Muetes de chiens font avec els mener.
 Par Petit Pont sont en Paris entré.
 Li quens Guillelmes fut molt gentis et ber ;
 Sa venoison fist a l'hostel porter.
 Enmi sa voie a Bertran encontré,
 Si li demande : « Sire niés, dont venez ? »
 Et dist Bertrains : « Ja orroiz³ verité :
 De⁴ cel palais, ou grant pièce ai esté.
 Assez i ai oï et escolté.
 Nostre emperére a ses barons fievez :
 Cel done terre, cel chastel, cel cité⁵,

1. Texte d'après le *Recueil d'anciens textes* de P. Meyer.

2. Il s'agit ici d'oiseaux de chasse.

3. Pour la flexion *oiz* de « orroiz », voyez le tableau des flexions, futur, 2^e pers du pluriel.

4. C'est-à-dire : « Je viens de ».

5. Supplétez constamment *à* devant *cel*, et sous-entendez *done* (= il donne) devant *chastel* et *cité*.

Cel borc et vile, selonc ce que il sét.
 Moi et vos, oncles, i somes oblié.
 De moi ne chalt, qui sui uns bachelers,
 Mais de vos, sire, qui tant par estes ber,
 Et tant vos estes travailliez et penez
 De nuiz veillier et de jorz jeüner. »
 Ot le Guillelmes, s'en a un ris gité¹ :
 « Niés, » dist li cuens, « tot ce laissez ester ;
 Isnelement alez a vostre hostel,
 Et si vos faites gentement couraer ;
 Et ge irai a Looïs parler. »
 Dist Bertrons : « Sire, si com vos conmandez. »
 Isnelement repaire a son hostel.
 Li cuens Guillelmes fut molt gentis et ber ;
 Tresqu'al palais ne se volt arester,
 A pié descent soz l'olivier ramé,
 Puis en monta tot le marbrin dégradé.
 Par tel vertu a le planchié passé²
 Rompent les hueses del cordoan soller.
 N'i ot baron qui n'en fust esfraez.
 Voit le li rois, encontre s'est levez ;
 Puis li a dit : « Guillelmes, quar seez.
 — Non ferai, sire, dit Guillelmes li ber,
 Mais un petit volrai a vos parler. »
 Dist Looïs : « Si com vos conmandez ;
 Mien escient, bien serez escoltez.
 — Looïs sire, dit Guillelmes li ber,
 Ne t'ai servi par nuit de³ tastoner,

1. Nous disons encore « jeter un cri », mais nous ne disons plus « jeter un rire. »

2. Vous-entendez la conjonction *que* entre ce vers et le suivant.

3. *De*, ici et dans le vers suivant, équivaut à *pour*. — « Tâtonner », c'est-à-dire : *marcher à tâtons comme un voleur*. La signification de ce mot est éclairée par le vers suivant. Guillaume veut dire qu'il n'a pas aidé le roi à commettre des vilénies, à deshérer des veuves ou des orphelins.

De veves fames, d'enfanz desheriter,
 Mais par mes armes t'ai servi comme ber.
 Si t'ai forni maint fort estor champel,
 Dont ge ai mort maint gentil bacheler,
 Dont li pechiez m'en est el cors entrez.
 Qui que il fussent, si les ot Dex formez ;
 Dex penst des anmes, si le me pardonez !¹
 — Sire Guillelmes, dist Looïs li ber.
 Par voz merciz un petit me soffrez :
 Ira² yverz, si revenra estez ;
 Un de ces jorz morra uns de mes pers :
 Tote la terre vos en volrai doner,
 Et la moillier, se prendre la volez. »
 Ot le Guillelmes, a pou n'est forsenez :
 « Dex! dist li cuens, qui en croiz fus penez,
 Com longe atente a povre bachelers,
 Qui n'a que prendre ne autrui³ que doner
 Mon auferrant m'estuet aprovender :
 Encor ne sai ou grain doie trover!
 Dex! com grant val li covient avaler
 Et a grant mont il li estuet monter⁴,
 Qui d'autrui mort⁵ atent la richeté!... »

« Looïs sire, dist Guillelmes li fiers,
 Ne me tenissent mi per a⁶ losengier,
 Bien a un an que t'eüsse laissié,
 Que de Police me sont venu li brief
 Que me tramist li riches rois Gaiffiers :

1. « Pardonnez » ne s'adresse pas au roi, mais à Dieu.

2. « Ira. » Nous dirions : « S'en ira. »

3. C'est-à-dire : « d'autrui. »

4. Voilà à coup sûr une ingénieuse façon d'exprimer une dure et longue fatigue.
 Cette image est vraiment épique.

5. Mot à mot : « de (d') autrui mort », c'est-à-dire *de la mort d'autrui*.

6. C'est-à-dire : « Si je n'avais craint que mes pairs me tinssent pour... »

Que de sa terre me donra un quartier,
 Avuec sa fille, tote l'une moitié.
 Et se j'eüsse la grant terre a baillier,
 Le roi de France poüsse guerroier. »
 Ot le¹ li rois, le sens cuide changier².
 Dist tel parole que bien poüst laisser ;
 Par ce commence li mals a engreignier,
 Li maltalenz entr'els a enforcier.

« Sire Guillelmes, dist li rois Looïs,
 Il n'a³ nul home en trestot cest país,
 Gaifier, ne altre, ne le roi d'Ipolis,
 Qui de mes homes osast un sol tenir.
 Tresqu'a un an qu'il⁴ n'en fust morz o pris,
 O de la terre fors chaciez en essil. »....

Sor un foyer est Guillelmes montez,
 Sor l'arc d'albor s'est un pou acotez,
 Que il avoit aporté de berser,
 Par tel vertu⁵ que par mi est froéz,
 Que li tronçon en volent tresqu'al tref ;
 Li tronçon chiéent al roi devant le nés.
 De grant oltrage commença a parler
 Vers Looïs, quar servi l'ot assez ;
 Si grant servise seront ja reprové,
 Les granz batailles et li estor champel :
 « Looïs sire, dit Guillelmes li ber,
 Dont ne te membre del grant estor champel
 Que ge te fis par desoz Rome es prez ?

1. *Le* est un pronom personnel, régime direct de *ot*. — *Li*, qui suit, est le cas sujet singulier de l'article.

2. « Changer le sens », c'est-à-dire *perdre le sens, sortir de soi*.

3. C'est-à-dire : « Il n'y a. »

4. C'est-à-dire : « Sans que, avant un an, il... »

5. Joignez par *tel vertu* à *acotez*.

La combati vers Corsolt l'amiré,
 Le plus fort hōme de la crestienté
 N'en paienisme que l'on poüst trover¹.
 De son brant nu me dona un colp tel
 Desor le helme, que oi a or gemé,
 Que le cristal en fist jus avaler.
 Devant le nés me colpa le nasel,
 Tresqu'as narilles me fist son brant coler :
 A mes dous mains le² m'estot relever.
 Grant fut la boche qui fut al renoer ;
 Mal soit del³ mire qui le me dut saner !
 Por ce m'apèlent tuit Guillelme al cort nés ;
 Grant honte en ai quant vieng entre mes pors ... »

« Looïs rois, dit Guillelmes li sages,
 Droiz emperére, ja fustes vos filz Charle,
 Al meilleur roi⁴ qui onques portast armes,
 Et al plus fier et al plus justisable....
 Quant Charlemaignes volt ja de vos roi faire⁵,
 Et la corone fut sus l'altel estable,
 Tu fus a terre⁶ lonc tens en ton estage ;
 François le⁷ virent que ne valoies gaires :
 Faire en voloient de toi o moine o abe⁸,
 O que tu fusses en alcun habitacle,
 En un mostier o en un ermitage.

1. Il y a là une anacolothē. On attendrait : « l'homme le plus fort de la chrétienté et du paganisme. »

2. « Le ». Entendez : « mon nez. »

3. « Mal soit du », c'est-à-dire : *maudit soit le...*

4. « Fils Charle, al meilleur roi » pour « fils à Charle, le meilleur roi, etc. » — A est employé pour le *de* possessif, comme aujourd'hui encore dans le langage populaire.

5. C'est-à-dire : « faire un roi de vous, vous faire roi. »

6. « A terre » est opposé à l'autel, sur lequel il fallait prendre la couronne.

7. « Le », pronon neutre, forme pléonasme avec la proposition subordonnée « que ne valoies gaires. »

8. *Abe* (au lieu de *abe*), forme de cas régime créée sur le cas sujet *abes*.

Quens Ernaïs, por¹ son riche lignage,
 Volt la corone par devers lui atraire.
 Quant ge le vi, de bel ne m'en fut gaires² :
 Ge li donai une colée large
 Que tot envers l'abatiét sor le marbre ;
 Haïz en fui de son riche lignage.
 Passai avant, si com³ la cort fut large,
 Que bien le virent et li un et li altre,
 Et l'apostoiles et tuit li patriarche ;
 Pris la corone, sor le chief l'en portastes.
 De cest servise ne vos membra il gaires
 Quant vos sans moi departistes voz marches !.... »

« Sire Guillelmes, Looïs li respont,
 Gardé m'avez et servi par amor
 Plus que nus hom qui soit dedenz ma cort.
 Venez avant, ge vos donrai bel don :
 Pernez la terre al pro conte Folcon ;
 Serviront toi troi mille compaignon.
 — Non ferai, sire, Guillelmes li respont.
 Del gentil conte dui enfant remés sont,
 Qui bien la terre maintenir en porrent.
 Altre me done, que de cesti n'ai soing. »....

« Sire Guillelmes, dist Looïs li fiers⁴,
 Quant cez enfanz ne vuels desheritier,
 Prent donc la terre al marchis Berengier.
 Morz est li cuens, si pernez sa moillier ;
 Serviront toi dui mille chevalier

1. *Por* ne signifie pas ici *en faveur de*, mais *à cause de*.

2. « Etre de bel à quelqu'un » est une vieille locution qui signifie *lui plaire*.

3. « Si com » signifie ici *autant que*. Entendez : « je traversai toute la cour. »

4. « Fier » est une épithète de *nature* ; car, dans la circonstance, l'empereur Louis manque un peu de fierté.

A clères armes et as coranz destriers ;
 Del tuen n'avront vaillissant un denier. »
 Ot le¹ Guillelmes, le sens cuide changier² ;
 A sa voiz clère conmença a huchier :
 « Entendez moi, nobile chevalier,
 De³ Looïs mon seignor droiturier,
 Come est gariz qui le sert volentiers !
 Or vos dirai del marchis Berengier....
 Son roi servit longement sans dangier ;
 Puis avint chose⁴ li rois se combatiét
 As Sarrazins, as Turs et as païens.
 Li estorz fut merveillos et pleniers,
 Abatuz fut li rois de son destrier :
 Ja n'i montast a nul jor desoz ciel⁵,
 Quant i survint li marchis Berengiers.
 Son seignor vit malement atirié,
 Et empressé⁶ des colverz losengiers :
 Cèle part⁷ vint corant⁸ tot eslaissiez,
 En son poing tint le brant forbi d'acler.
 La fist tel parc⁹ entre les aversiers
 Com fait senglers quant est entre les chiens.
 Puis descendiet de son corant destier
 Por son seignor et secorre et aidier.

1. « Le », c'est-à-dire *Louis*.

2. Nous avons déjà vu dans cet extrait la locution « changer le sens », qui signifie *tre mis hors de soi*.

3. « De » = *au sujet de*.

4. « Chose » équivaut ici à la conjonction *que*. On trouve plus souvent, dans le même sens, *chose que* (littéralement : *cette chose, à savoir que*).

5. C'est-à-dire : « Il n'y serait jamais remonté sur terre (si Berenger n'était arrivé son secours). »

6. « Empressé » a ici le sens du simple *presse*.

7. « Celle part » = *de ce côté*.

8. « Corant » n'a pas ici l's du cas sujet, parce que ce n'est pas un participe présent. C'est un gérondif. Traduisez : « en courant. »

9. « Parc » signifie *enceinte, grand espace libre*. De là l'expression « faire un parc. » dans le sens de *faire une trouée, élargir le cercle que forment les ennemis*.

Li rois monta, et il li tint l'estrier¹ ;
 Si s'enfuît come coarz levriers.
 Einsî remest li marchis Berengiers ;
 La le veïmes ocirre et detrenchier,
 Ne li poümes secorre ne aidier.
 Remés en est uns cortois heritiers :
 Icil a nom le petit Berengier ;
 Molt par est fols qui l'enfant vuelte boisier ;
 Qui ce feroit fals seroit renoiez.
 Li emperere me vuelte doner son fier ;
 Ge n'en vueil miel Bien vueil que tuit l'oiez.
 Et une chose bien vos doi acointier :
 Par cel apostre qu'on a Rome requiert,
 Il n'a en France si hardi chevalier,
 S'il prent la terre al petit Berengier,
 A ceste espée tost ne perde le chief !
 — Granz merciz, sire » dient li chevalier
 Qui apartièment a l'enfant Berengier....

« Sire Guillelmes, dit Looïs li ber,
 Par cel apostre qu'on quiert en Noiron pré,
 Quant ceste honor recevoir ne volez,
 En ceste terre ne vos sai que doner,
 Ne je ne altre ne m'en sai porpenser².
 — Rois, dit Guillelmes, laissez le³ dont ester ;
 A ceste foiz n'en quier or plus parler ;
 Quant vos plaira, vos me donroiz⁴ assez
 Chastels et marches, donjons et fermetez. »
 A cez paroles s'en est li cuens tornez.

1. *Etrier*, comme *destrier* et autres mots semblables, n'avait que deux syllabes dans l'ancienne langue.

2. C'est-à-dire : « Je ne sais qu'imaginer, et un autre ne trouverait pas mieux. »

3. « Le » est ici un prenon neutre = *la chose*.

4. La flexion *oiz* de *donroiz* est la flexion archaïque du futur à la 2^e pers du pluriel.

Girard de Vienne.

Girard de Vienne est un des quatre fils de Garin de Monglane, chef de toute la geste; il est l'oncle d'Aimeri de Narbonne, et par conséquent le grand-oncle de Guillaume d'Orange. Au début de la chanson qui lui est consacrée, le jeune Girard est fort pauvre et sans fief. Il se rend à la cour de Charlemagne pour tenter la fortune, et là, il s'attire l'inimitié de la duchesse de Bourgogne en refusant de l'épouser après la mort de son premier mari. Devenue la femme de Charlemagne, celle-ci jure de se venger. Pour le dédommager du duché de Bourgogne qu'il lui avait d'abord promis et qu'il gardait pour lui avec la duchesse, Charlemagne donne à Girard le fief et la cité de Vienne sur le Rhône, et Girard se dispose à rendre à l'empereur l'hommage féodal. Or, l'une des formalités de cet hommage, dans les temps les plus anciens, consistait à baiser le pied du suzerain. Tout le monde connaît l'histoire de Rollon faisant hommage à Charles le Simple en qualité de duc de Normandie : le chef des Normands refusa de se soumettre personnellement à la cérémonie du baise-pied; il se fit remplacer par un de ses soldats, qui, au lieu de s'agenouiller, éleva brusquement le pied de Charles le Simple jusqu'à sa bouche, et fit tomber le roi à la renverse. Dans l'hommage de Girard de Vienne à Charlemagne, il se produisit un incident d'une autre nature. Quand le vassal se présenta pour le baise-pied, l'empereur et l'impératrice étaient au lit; au moment solennel, l'impératrice eut une inspiration diabolique, elle tendit son pied, que Girard embrassa, le prenant pour celui de l'empereur.

Le seigneur de Vienne ignora longtemps quelle honte lui avait été infligée à son insu. Mais un jour, l'impératrice osa se vanter de son acte de vengeance devant Aimeri, neveu de Girard, et bientôt Girard, accompagné de son père et de ses frères, vint demander réparation à Charlemagne. Cette entrevue ne fit qu'envenimer les haines. Un chevalier de la cour ayant saisi le vieux Garin par la barbe, Girard et ses frères se précipitent sur l'insolent, le tuent, frappent à droite et à gauche sur l'entourage de Charles, puis ils prennent la fuite et gagnent Vienne, suivis de près par l'empereur qui

vient mettre le siège devant la ville avec toute son armée. Ce siège dura sept ans. Au premier rang des combattants on remarquait, du côté de Charlemagne, son neveu Roland, et du côté de Girard, son neveu Olivier. Olivier avait une sœur qui s'appelait Aude. Or, un jour que les dames de Vienne s'étaient aventurées imprudemment en dehors des murailles, pour voir de loin les joutes des chevaliers de l'armée impériale, Roland aperçoit Aude. Il la trouve belle, court vers elle et veut l'enlever; mais Olivier sort de Vienne à son secours, terrasse Roland et ramène sa sœur dans la ville. Depuis ce jour, Aude s'intéressa à Roland plus qu'à aucun autre chevalier.

Cependant Charlemagne et Girard s'entendent pour terminer la guerre par un grand duel : Roland et Olivier combattront l'un contre l'autre et décideront de la victoire. Les voici en présence dans une île du Rhône, sous Vienne : ils éperonnent leurs chevaux et se précipitent l'un contre l'autre. L'épée de Roland atteint le destrier d'Olivier et le tue : Olivier continue la lutte à pied et tue à son tour le destrier de Roland. D'une fenêtre, Aude assiste au combat : comme la Camille de Corneille, elle est partagée entre deux sentiments, entre son affection pour son frère et son amour naissant pour Roland ; elle prie Dieu à la fois pour les deux champions. Girard et ses frères, sur les murs de Vienne, Charlemagne dans la plaine, suivent aussi avec anxiété les péripéties du duel : « Sainte Marie, dit en pleurant le père d'Olivier, protégez mon fils ! » — « Sainte Marie, protégez-moi Roland », dit Charlemagne. Les deux héros s'accordent parfois des moments de répit et causent entre eux : « Sire Olivier, dit Roland, je n'ai jamais rencontré un homme de votre valeur ! Mais j'aperçois sur la rive, dans ce palais, deux dames qui poussent de grands cris et paraissent plaindre votre sort. — Vous dites vrai, répond Olivier, c'est Guibourg¹, ma dame au cœur sensé, et ma sœur, la belle Aude. Si Dieu permet que je sorte vivant d'ici, je compte dire à Aude que si elle ne vous a pour seigneur et mari, elle n'en aura point d'autre de toute sa vie. » Puis la lutte recommence, acharnée.

L'épée d'Olivier s'étant brisée, « Sire Olivier, lui dit Roland, je suis neveu du roi de France. Si je triomphais de toi ainsi

1. Nous avons vu que la femme de Guillaume dans *Aliscans*, s'appelle aussi Guibourg.

désarmé, ma victoire me serait à toujours reprochée. Va chercher une autre épée et une bouteille de vin, car j'ai grand soif. » Olivier remercie Roland et envoie près de son oncle le batelier qui l'a amené dans l'île ; celui-ci revient bientôt avec une belle arme, qui avait appartenu à l'illustre Closamont¹, et qui portait écrit sur sa lame le nom de Hauteclaire. Il rapportait aussi du vin ; Olivier en remplit une coupe et l'offre à Roland. Ainsi reposés, ils reprennent le combat. Bientôt leurs écus et leurs cottes de maille sont en lambeaux. Alors Roland veut éprouver Olivier : « Je me sens malade, lui dit-il, je voudrais me coucher un peu. — J'en suis peiné, dit Olivier, j'aimerais mieux vous vaincre par l'épée que de vous voir ainsi malade. Allez donc vous coucher, je vous éventerai jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux. » Mais Roland : « Sire Olivier, je ne disais cela que pour vous éprouver, je puis combattre quatre jours entiers sans boire ni manger. — Et moi aussi, réplique Olivier ; nous pouvons donc recommencer. »

Ils se battaient depuis si longtemps que déjà la nuit approchait, lorsqu'un nuage descendit entre eux et les cacha l'un à l'autre. Puis un ange sortit du nuage et leur dit : « Frères chevaliers, arrêtez-vous ! Dieu vous défend de vous battre plus longtemps. Tournez vers l'Espagne, contre les mécréants, votre force éprouvée et votre valeur ! » Les deux héros vont alors se reposer de compagnie sous un arbre touffu, et s'engagent mutuellement leur foi : « Sire Olivier, dit Roland, je vous aime plus que nul homme vivant, à l'exception de Charlemagne. Je prendrai Aude pour femme si vous le voulez bien, et si je puis, avant quatre jours, j'aurai fait la paix entre le roi et vous. — Je vous donne volontiers ma sœur Aude, répond Olivier. Maintenant délacez votre heaume pour que nous puissions nous embrasser. » Peu de temps après, Girard et Charlemagne font aussi la paix, et on allait célébrer le mariage de Roland, lorsque la nouvelle arrive que les Sarrasins ont envahi la France ; les Français quittent tout pour marcher contre eux, et Roland se sépare de sa fiancée qu'il ne reverra plus².

La chanson de *Girard de Vienne* a été composée au commen-

1. Dans son imitation de cet épisode, dont nous parlerons plus loin, Victor Hugo a commis ici une confusion : il a pris Closamont pour le nom de l'épée.

2. Nous avons vu comment la chanson de Roland raconte la mort d'Aude.

gement du treizième siècle, par Bertrand de Bar-sur-Aube ¹. L'épisode du duel de Roland et d'Olivier (où un mykologue allemand croit retrouver la lutte du dieu du printemps contre le dieu de l'hiver !) a été imité par Victor Hugo dans une des pièces de la *Légende des siècles*, « Le mariage de Roland. » En comparant cette pièce avec l'analyse détaillée que nous venons de donner et avec l'extrait ci-dessous, on se rendra compte des beautés que Victor Hugo a empruntées au vieux trouvère et de la part d'invention qui reste à notre grand poète contemporain. On remarquera sans doute que les modifications introduites par Victor Hugo n'ont pas toujours été heureuses.

Duel de Roland et d'Olivier ².

A pié en l'isle sont li dui baron fier :
 Granz cols se donent sor les heaumes vergiez,
 Que li feus vole des brans forbis d'acier.
 Toz lor escus ont fait si detrenchier,
 Et lor haubers si rompre et desmaillier,
 Que la moitié n'en i ot des entiers.
 Lors se porpense danz Rollanz li guerriers
 Comment porroit Olivier assaier
 S'est si loiaus com dient chevalier.
 « Sire Oliviers, dist Rollanz au vis fier,
 Je sui malades : nel vos puis plus noier.
 Si me vouroie un petitet couchier
 Por reposer ; car j'en ai grant mestier.
 — Ce poise moi, sire, dist Oliviers.
 Miex vos amasse cónquerre au brant d'acier
 Que ³ d'autre chose eüssiez encombrier.

¹ Elle a été publiée partiellement à Berlin, dès 1829, par I. Bekker, dans les prolegomènes de son édition du roman de *Fierabras*. C'est trois ans après que parut en France la première chanson de geste qui ait été imprimée en entier, *Berthe aux grands pieds*.

² Texte d'après l'édition Tarbé.

³ Nous dirions aujourd'hui : « plutôt que de voir que. »

Or vos alez¹, se il vos plaist, couchier.
 Vent vos ferai por vo cors refroidier,
 Jusqu'a cèle hore que serez plus haitiez. »
 Rollanz l'entent; prist soi a merveillier².
 A haute voiz comença a huchier :
 « Sire Oliviers, molt avez fol cuidier !
 Je nel fesoie fors por vos assaier.
 Je combatroie quatre jors toz entiers,
 Ja ne querroie n'a boivre n'a mangier.
 — Et je³ voir, sire, dist li quens Oliviers.
 Or repoons⁴ l'estor recommencier. »
 Et dist Rollanz : « Je l'otroi volentiers.
 Jusqu'a demain, au vespre commencier⁵. »
 Lors recommence li chapeïs molt fiers ;
 Mais la suor les fait si angoissier,
 Qui lor avale contreval le braier,
 Que ne se pueent ne tant ne quant aidier.
 Voit le⁶ Rollanz; prist soi a merveillier.
 « Sire Oliviers, dist Rollanz li guerriers,
 Ainc mais ne vi si poissant chevalier,
 Qui tant durast vers moi a chaploier.
 — Sire Rollanz, dit li quens Oliviers.
 Bien sai je, tant que Deus me voille aidier,
 Ne dout je home qui me puist domagier,
 Ne qui ja mal me face. ».....

Cèle bataille orent tant mainteneue,
 Que ja lor fut⁷ près de la nuit venue.

1. « Alez » est à l'impératif, et « vos » est le régime de *couchier*.
2. Construisez : « prist à soi merveillier. »
3. C'est-à-dire : *moi aussi*.
4. Cherchez *poons* au glossaire, et donnez au préfixe *re* son sens habituel.
5. « Vespre commencier » est une locution infinitive prise substantivement (= le commencement du vespre).
6. « Le » est le pronom personnel neutre et non l'article.
7. Le sujet de « fut » est *il* neutre (sous-entendu), comme dans la locution actuelle.

Mais n'ont talent de faire recreüe ;
 Car mautalenz les semont et argüe.
 Si tient chascuns s'espée tote nue :
 Li uns vers l'autre l'eüst ja chier vendue¹
 Quant entre eus deus descendit une nue²
 Qui as barons a tolu la veüe.
 Trestuit sont coi ; nus d'eus ne se remue.
 Au plus hardi est tel paor venue
 Que il ne porent dire nes : « Deus, aiue³ ! »
 Es vos un angle qui descent de la nue,
 Qui doucement de par Deu les salue :
 « Franc chevalier, honor vos est creüe !
 Ceste bataille avez trop⁴ maintenue.
 Gardez par vos ne soit mais esmeüe,
 Que Damedeus la vos a defendue.
 Mais en Espagne sor la gent mescreüe
 Soit vostre force et provée et connue !
 La sera bien vo proèce esmeüe
 Por l'amor Deu conquerre. ».....

Et li baron ne se sont aresté⁵.
 Sainz Esperiz les a enluminés,
 Reposer vont soz un arbre ramé ;
 La sont andui plevi et afié
 De compaignie en trestot lor aé.
 Rollanz parla, au corage aduré :
 « Sire Oliviers, ja ne vos iert celé⁶,

« il est près de telle heure. » Mais nous ne dirions plus : « il *leur* est près de telle heure. »

1. « Vendre cher son épée », comme on dit *vendre cher sa vie*.

2. La syntaxe actuelle exigerait : « si entre eux deux *n'était descendue* une nue. »

3. Remarquez que *aiue* est un impératif et ne peut être un subjonctif.

4. « Trop » a ici le sens de *beaucoup, assez*. Ce n'est pas un reproche.

5. L'explication de ce vers se trouve dans le second vers suivant.

6. « Ja ne vos iert celé » est ici une locution *explétive*, qui équivaut à peu près à

la locution actuelle « je vous dirai que. »

Je vos plevis la moie loiauté,
 Que plus vos aim que home qui soit nez,
 Fors Charlemaigne, le fort roi coroné.
 Puisque Deus veut que soiens acordé,
 Jamais n'arai ne chastel, ne cité,
 Ne borc, ne ville, ne tor, ne fermeté,
 Que n'i partiez, foi que je doi a DEU!
 Aude penrai, se il vos vient a gré;
 Et se je puis, ainz quatre jors passés,
 Avrez au roi et paiz et amisté.
 Et s'il nel fait tot a ma volenté,
 Qu'il ne le voille otroier ne graer,
 O vos irai leanz en la cité. »
 Oliviers l'ot; si l'en a mercié,
 Andeus ses mains en tent vers Damedé:
 « Glorios Sire, vos soiez aorez,
 Que vers cest home m'avez hui acordé!
 Sire Rollanz, ne vos soit pas celé¹,
 Je vos aim plus que home qui soit nez.
 Ma suer vos doing volentiers et de gré,
 Par tel covent com ja vos iert conté²,
 Que vers Charlon soiens bien acordé.
 Or delaciez le vert heaume gemmé,
 Tant que soiens baisié et acolé³. »
 Et dit li dus: « Volentiers et de gré. »
 Tot maintenant ont lor chiés desarmé:
 Si s'entrebaisent par bone volenté⁴.

1. Voyez la note précédente.

2. « Com ja vos iert conté » est encore une locution explétive. Le sens est : *à condition que je vais vous dire, à savoir que...* — Le sujet de « iert conté » est neutre, sous-entendu.

3. Littéralement : « jusqu'à ce que nous nous soyons embrassés », c'est-à-dire « pour que nous nous embrassions. »

4. « Bonne volonté », locution qui avait plus de force qu'aujourd'hui.

Puis sont assis sur la verte herbe ou¹ pré ;
 Lor foi plevissent en bone volenté,
 Et compaignie en trestot lor aé :
 Ainsi fut la paiz faite.

Aimeri de Narbonne.

La chanson d'*Aimeri de Narbonne* paraît être du même auteur que *Girard de Vienne*. Elle s'ouvre par une belle scène, qui a été aussi imitée par Victor Hugo dans une pièce de la *Légende des siècles* intitulée « Aymerillot. » Charlemagne revient d'Espagne, après Roncevaux ; il est triste et pense à tous ceux qui sont morts dans la bataille. Tout à coup, entre deux montagnes, près de la mer, il aperçoit une ville superbe, défendue par vingt tours, et si importante que tout un jour d'été ne suffirait pas pour la dépeindre. C'est Narbonne. L'empereur se met à la désirer fortement dans son cœur, et déclare qu'il en fera la conquête avant de regagner Aix. Le vieux duc Naimes essaye de l'en détourner : « Narbonne est imprenable, et vos hommes sont si las que trois d'entre eux ne valent pas une femme. Pour moi, je voudrais bien être dans mon royaume de Bavière. » Mais Charlemagne s'obstine. Il s'adresse successivement aux meilleurs d'entre ses barons, à Girard de Roussillon, à Ogier le Danois, à Girard de Vienne, à Hernaut de Beulande, à dix autres ; à tous il offre Narbonne à prendre, tous refusent. Alors il regrette amèrement son neveu Roland, Olivier, et les autres pairs qui ont succombé à Roncevaux : « Beau neveu, dit-il, que Dieu ait pitié de votre âme ! Si vous étiez vivant, vous prendriez Narbonne ! Tous mes vrais amis sont morts. Mais, par Celui qui naquit de la Vierge, je ne quitterai pas ce pays tant que les païens en seront maîtres. Seigneurs barons, je vous le dis, allez-vous-en ! Je resterai seul ici, et quand vous serez de retour en France, si l'on vous demande « Où donc est le roi Charles ? » vous répondrez que vous l'avez laissé au siège de Narbonne. » Cependant Hernaut de Beulande, un des fils de Garin de Monglane, un des frères de Girard de Vienne, qui avait repoussé pour lui-même les proposition de

1. Cet « ou » est pas notre conjonction actuelle. C'est un article contracté (= en le).

Charlemagne, s'approche de l'empereur et lui dit : « J'ai mon fils Aimeri, qui se chargerait bien de prendre cette ville. — Hé bien ! Aimeri, dit Charlemagne, je te donne Narbonne, prends-la... Mais n'as-tu pas été au nombre de mes ennemis, quand j'ai fait la guerre à ton oncle Girard ? — Oui, répond Aimeri, et je t'ai fièrement haï ; mais, avec l'aide de Dieu, je saurai bien conquérir Narbonne ! » Et il le fit comme il l'avait dit. La seconde partie de la chanson raconte le mariage d'Aimeri avec Hermengart de Pavie, qui devait être la mère de Guillaume d'Orange.

On a cru pendant longtemps que l'Aimeri légendaire n'était autre qu'Aimeri II, vicomte de Narbonne au commencement du douzième siècle ; mais M. Gaston Paris a établi que la formation de la légende est trop ancienne pour que cette hypothèse soit vraisemblable. Il est probable, au contraire, que les membres de la famille de Narbonne qui ont porté les premiers le nom d'Aimeri ont été appelés ainsi parce que le nom était déjà célèbre dans la littérature ¹. Tout ce qu'on peut dire, dans l'état actuel de la science, pour expliquer l'origine historique de notre légende, c'est qu'à plusieurs reprises, au neuvième siècle, Narbonne est tombée au pouvoir des Sarrasins.

La légende d'Aimeri de Narbonne était primitivement étrangère au cycle de Guillaume d'Orange.

*La colère de Charlemagne*²

Quand ce voit Charles que tuit li sont failli ³,
 Ne vuelent estre de Narbonne saisi ⁴,
 Forment regrète Rollant son bon ami,
 Et Olivier, son compaignon hardi,

1. C'est ainsi que la popularité du Guillaume d'Orange de nos chansons a fait que le nom de Guillaume s'est perpétué dans toutes les familles qui ont possédé successivement la principauté d'Orange ; ce nom est encore porté par le roi des Pays-Bas, héritier de la dernière famille d'Orange.

2. La chanson d'Aimeri de Narbonne a été publiée par M. Demaison. Notre ami Gaston Raynaud a bien voulu copier dans le meilleur manuscrit de Paris le fragment que nous donnons ici.

3. « Faillir » se conjugue aujourd'hui avec l'auxiliaire *avoir*.

4. On connaît la locution fésiale « saisir quelqu'un d'un fect. »

Et les barons que Guenelons vendi :
 « Beaus niés, dist il, cil Dex qui ne menti
 Ait de vostre anme et pitié et merci,
 Et des barons qui sont ocis par li!
 Se fussiez vis, tres bien le sai de fi,
 Ne remansist mie Narbonne ensi !
 Puisque sont mort mi bon verai ami,
 Crestienté n'a mais nul bon ami.
 Mais, par Celui qui de Virge nasqui,
 Ne me movrai mais de ce rené ci
 Tant con paien en esteront saisi.
 Seignor baron, vos qui m'avez servi,
 Ralez vos en, par verté le vos di,
 En voz païs o vos fustes norri !
 Que, par ce Deu qui onques ne menti,
 Puisque ge voi que tuit m'estes failli,
 Qui que s'en aille, je remanrai ici :
 Si garderai Narbonne. »

« Seignor baron, ce dist Charles li rois,
 Ralez vos en, Borgoignon et François ¹,
 Et Angevin, Flamen et Avalois ²,
 Et Hanuier ³, Poitevin et Mansois,
 Et Lorehain, Breton et Hurepois ⁴,
 Cil de Berri et tuit li Champenois !
 Ne cuidiez mie que jel tigne a gabois.
 Et trestuit cil qui vouront remanoir,

1. Dans cette énumération, les noms qui se terminent par une *s* sont ceux dont le radical se terminait ainsi, et qui, par conséquent, étaient invariables. Les autres n'ont pas d'*s* parcequ'ils sont au cas sujet pluriel.

2. Les Avalois sont les habitants d'un pays rhénan encore indéterminé. D'après une explication qui n'est pas sûre, ce serait le pays d'aval, les rives du bas Rhin.

3. Les habitants du Hainaut.

4. Les Hurepois sont les habitants d'une région de l'île de France qui porte le même nom, et dont les principales villes étaient Dourdan, Monthéry, Corbeil.

Ja n'en tendrai un sol desor son pois;
 Que, foi que doi Saint Fremin d'Aminois ¹,
 Je remanrai ici en Narbonois,
 Si garderai la terre et le defois.
 Foi que doi vos, ainz serai trente mois
 Que ² ge n'en aie le palais maginois.
 Quant vos venrez en France, en Orlenois,
 En douce France tot droit en Loonois ³,
 S'on vos demande ou est Charles li rois,
 Si respondez, por Deu, seignor François,
 Que le laissastes a siège en Narbonois ⁴ ! »

1. Saint Firmin d'Amiénois arrive ici pour la rime. Il y avait des saints pour chaque rime.

2. « Ainz que » a ici le sens de : *plutôt que*.

3. Le *Loonois* est le pays de Laon.

4. On nous saura gré de donner ici l'admirable imitation de Victor Hugo

L'empereur fit le tour de tous ses capitaines,
 Il appela les plus hardis, les plus fougueux,
 Ils refusèrent tous. Alors, levant la tête,
 Se dressant tout debout sur ses grands ériers,
 Tirant sa large épée aux éclairs meurtriers,
 Avec un âpre accent plein de sourdes huées,
 Pâle, effrayant, pareil à l'aigle des nuées,
 Terrassant du regard son camp épouvanté,
 L'invincible empereur s'écria : « Lâcheté !
 O comtes palatins tombés dans ces vallées,
 O géants qu'on voyait debout dans les mêlées
 Devant qui Satan même aurait crié merci,
 Olivier et Roland, que n'êtes-vous ici !
 Si vous étiez vivants, vous prendriez Narbonne,
 Paladins ! vous du moins, votre épée était bonne,
 Votre cœur était haut, vous ne marchandiez pas,
 Vous alliez en avant sans compter tous vos pas.
 O compagnons couchés dans la tombe profonde,
 Si vous étiez vivants, nous prendrions le monde !
 Grand Dieu ! que voulez-vous que je fasse à présent ?
 Mes yeux cherchent en vain un brave au cœur puissant
 Et vont, tout effrayés de nos immenses tâches,
 De ceux-là qui sont morts à ceux-ci qui sont lâches.
 Je ne sais point comment on porte des affronts :
 Je les jette à mes pieds, je n'en veux pas ! Barons,
 Vous qui m'avez suivi jusqu'à cette montagne,
 Normands, Lorrains, marquis des Marches d'Allemagne,
 Poitevins, Bourguignons, gens du pays pisan,
 Bretons, Picards, Flamands, Français, allez-vous en !
 Guerriers, allez-vous-en d'auprès de ma personne,
 Des camps où l'on entend mon noir clairon qui sonne,
 Rentrez dans vos logis, allez-vous-en chez vous,

GESTE DE DOON DE MAYENCE.

De même que, dans la geste de Garin de Monglane, c'est Guillaume d'Orange qui nous intéresse le plus par l'ancienneté des traditions qu'il représente et par la valeur des poèmes qui lui sont consacrés, de même, dans la geste dont Doon de Mayence est le chef, c'est sur Ogier le Danois et sur les fils d'Aymon, Renaud de Montauban et ses trois frères, que l'intérêt se concentre. Comme le dit l'éditeur de la chanson de *Doon de Mayence*, dans le monde poétique du cycle carolingien, l'ordre naturel était souvent renversé, et Doon de Mayence, en sa qualité de chef de famille, a dû voir le jour bien après ses enfants et ses petit-fils, les Aymon, les Ogier, les Renaud. C'est la popularité de ces héros primitifs qui a poussé les poètes à chanter leurs ancêtres, dont ils imaginaient à plaisir les noms et les aventures, et à rattacher à leur famille des héros moins célèbres : c'est ainsi qu'on a été amené à donner à Doon de Mayence douze fils et douze filles.

Le caractère commun des poèmes compris dans cette geste est de célébrer les luttes des grands vassaux contre l'empereur ou le roi, luttes que l'histoire nous signale surtout dans la région orientale de la France.

Il ne faut pas confondre le Doon de Mayence dont nous venons de parler avec un autre personnage du même nom, qui joue un rôle de traître dans une chanson étrangère à notre geste, *Beuve d'Hanstone*. Favorisée par la parenté que la légende a établie entre Ganelon et le grand Doon de Mayence, cette confusion des deux « Doon » s'est introduite dans les œuvres italiennes inspirées par nos poèmes épiques. Sans considération pour la loyauté légendaire d'Ogier le Danois, des fils Aymon et de tant d'autres, les Italiens ont fait de la famille de

Allez-vous-en d'ici, car je vous chasse tous !
 Je ne veux plus de vous ! retournez chez vos femmes !
 Allez vivre cachés, prudents, contents, infâmes !
 C'est ainsi qu'on arrive à l'âge d'un aïeul.
 Pour moi, j'assiégerai Narbonne à moi tout seul.
 Je reste ici rempli de joie et d'espérance !
 Et quand vous serez tous dans notre douce France,
 O vainqueurs des Saxons et des Aragonais,
 Quand vous vous chaufferez les pieds à vos chenets,
 Tournant le dos aux jours de guerres et d'alarmes,
 Si l'on vous dit, songeant à tous vos grands faits d'armes
 Qui remplirent longtemps la terre de terreur :
 ■ Mais où donc avez-vous quitté votre empereur ? ■
 Vous répondrez, baissant les yeux vers la muraille :
 ■ Nous nous sommes enfuis le jour d'une bataille,
 Si vite et si tremblants et d'un pas si pressé
 Que nous ne savons plus où nous l'avons laissé ! ■

Mayence une race de traîtres : « Mayençais » est devenu chez eux synonyme de « félon ». C'est ainsi que Macaire, de la chanson de *La reine Sibile* (voyez page 61), est présenté comme un Mayençais.

Ogier le Danois,

Il a réellement existé, du temps de Charlemagne, un personnage historique du nom d'Ogier ¹. Sous Pépin le Bref, Ogier défendit en Italie la cause du pape contre les Lombards. Plus tard, il fut un des partisans de Carloman, frère de Charlemagne, après la mort duquel il se réfugia à la cour du roi Didier. Il se soumit ensuite à Charlemagne, et fit restaurer un monastère à Cologne.

La plus ancienne rédaction que nous possédions de la légende d'Ogier est la chanson attribuée à Raimbert de Paris (douzième siècle), où sont soudés deux poèmes antérieurs, dont l'un racontait la jeunesse d'Ogier, l'autre les exploits de son âge mûr. L'auteur de *Berthe aux grands pieds*, Adenet le Roi, a composé aussi un roman en vers intitulé « les Enfances Ogier », où il a remanié la première partie du poème de Raimbert. On sait qu'Ogier le Danois a eu l'honneur de donner son nom à un des valets ² du jeu de cartes.

Avant de faire connaître par un extrait le poème de Raimbert de Paris, nous allons le résumer rapidement. Le jeune Ogier était à Saint-Omer, à la cour de Charlemagne, comme otage de son père Geoffroi de Danemarck, lorsqu'arrivent en France quatre ambassadeurs que l'empereur avait envoyés près de Geoffroi : celui-ci les a fait tonsurer et leur a fait couper barbe et moustaches. Cette grave injure met Charlemagne en fureur. Il appelle Guimer, châtelain du bourg de Saint-Omer, et lui ordonne de garder Ogier à vue. Le lendemain, après la messe, il se fait amener le jeune homme, et lui annonce qu'il va payer de sa vie le crime de son père. C'est en vain que les

1. Dans l'évolution naturelle de la langue, le nom propre *Ogier* devait devenir et est devenu *Oger* (comme *boulangier* est devenu *boulangier*), mais la forme archaïque s'est aussi conservée, et ce nom est encore très répandu sous les deux formes *Oger* et *Ogier*, écrites de bien des façons, notamment avec un *au* substitué à l'o.

2. Il ne faut pas oublier que, dans l'ancienne langue, le mot « valets » désignait des gentilshommes.

barons et la reine, touchés de son âge et de son innocence, prennent vivement sa défense. Il va périr, lorsque surviennent deux messagers du pape qui annoncent à Charlemagne que les païens sont entrés à Rome. L'empereur suspend alors l'exécution, et décide qu'il emmènera Ogier en Italie. Le poète nous raconte longuement cette expédition d'Italie, où il faut voir un souvenir de l'expédition historique de 773. Ogier se couvre de gloire et est armé chevalier sur le champ de bataille par Charlemagne lui-même. C'est grâce à lui que Rome est délivrée.

Longtemps après, Ogier se trouvait à la cour de Charlemagne, dans le palais de Laon¹, lorsque son fils fut tué par Charlot², fils de l'empereur, à la suite d'une partie d'échecs. Ogier en conçoit aussitôt un vif ressentiment contre Charlemagne et les siens; il menace l'empereur, tue le neveu de la reine, et s'enfuit à Pavie, près de Didier, roi des Lombards. Charlemagne déclare la guerre à Didier. Une grande bataille s'engage; Ogier y fait des prodiges de valeur, avec sa bonne épée Courtain, mais il est obligé de fuir devant le nombre. Dans sa fuite, il rencontre Ami et Amile³, qui revenaient d'un pèlerinage à Rome, et il les tue parce qu'ils sont les amis de Charles. Entouré un moment dans un château où il s'est arrêté pour reprendre haleine, il traverse toute l'armée française au galop de son cheval Broiefort, et, couvert de blessures, il pénètre dans Castelfort sur Rhône, que le roi Didier lui a donné, et où il va soutenir contre Charlemagne un siège de sept ans.

Il avait d'abord trois cents hommes avec lui; au bout de cinq ans il n'en a plus que dix, et bientôt il reste seul. Le poète nous le montre alors tirant son eau du puits, faisant son pain et sa cuisine, remettant des fers à son cheval Broiefort. Les assiégeants ignorent qu'il est seul. Il a abattu des chênes et fabriqué des hommes de bois, qu'il a ornés de belles barbes empruntées à la queue de Broiefort: vêtus de hauberts et coiffés de heaumes, ils font bonne figure derrière les créneaux.

1. On sait que Laon a été la capitale de la France sous les derniers Carlovingiens.

2. Nous avons vu comment Charlot aurait été tué à son tour, d'après la chanson de *Huon de Bordeaux*. Mais le Charlot d'*Ogier le Danois* remonte par tradition au fils aîné de Charlemagne, Charles le Jeune, qui mourut en 811, tandis que le Charlot de *Huon de Bordeaux* se rattache à un des fils de Charles le Chauve, bien que l'auteur de ce dernier poème ait confondu les deux personnages.

3. Sur Ami et Amile, voyez plus loin la chanson qui leur est consacrée.

Mais cette situation ne peut se prolonger indéfiniment. Ogier s'enfuit à travers champs. Il commet l'imprudence de s'endormir au milieu d'un pré, où il est reconnu par l'archevêque Turpin de Reims, qui passait par là avec une escorte. On s'assure de sa personne et on l'emmène à Reims. Après des pourparlers entre Charlemagne et Turpin, il est entendu qu'Ogier sera tenu en prison et qu'on le fera mourir de faim en diminuant progressivement sa nourriture. Mais l'archevêque n'exécute que la première partie de la sentence, et nourrit fort bien son prisonnier.

Sept nouvelles années se passent ainsi. Cependant le bruit de la mort d'Ogier se répand à l'étranger et redonne courage aux ennemis de Charles : une armée de quatre cent mille païens vient assiéger la ville de Laon. Dans la consternation générale, tout le monde répète qu'Ogier seul eût pu sauver la France, lorsque tout à coup on apprend qu'il est encore vivant. Mais il met des conditions au concours qu'on lui demande : il faut qu'on lui livre Charlot, le meurtrier de son fils. C'est en vain que Charlemagne s'humilie devant lui ; il va trancher la tête de Charlot, lorsque saint Michel apparaît : « Ogier, lui dit-il, tu ne toucheras pas l'enfant, Dieu te le défend. Aujourd'hui l'âme de ton fils sera couronnée dans le grand paradis. Arme-toi sans retard, et va combattre les païens mécréants. » Ogier obéit à l'ordre divin ; bientôt la France est délivrée, et Charlemagne récompense le vainqueur en lui donnant de riches fiefs, au milieu desquels Ogier passe la dernière partie de sa vie dans la pratique de toutes les vertus.

Pour compléter la légende d'Ogier, nous rappellerons que l'auteur du *Pèlerinage de Charlemagne* en fait un des douze pairs qui accompagnent l'empereur en Orient, et que l'auteur de la *Chanson de Roland*, sans le mettre au rang des douze pairs, lui donne un rôle important dans les événements qu'il raconte. Nous le verrons encore, dans la chanson de *Renaud de Montauban*, combattre ses cousins, les fils d'Aimon.

Charlemagne et le jeune Ogier ¹

Nostre emperére fut par matin levez,
 S'oït la messe al mostier Saint Omer.
 En son palais est li rois retournez,
 Ogier demande, son prison foresté.
 Isnelement l'en a mené ² Guimers,
 Li chastelains cui il l'ot comandé.
 « Ogiers, dist Charles, vos m'estes forostez;
 Vos savez bien com Jofrois m'a mené,
 Qui mes messages m'a fait si vergonder,
 Coronas faire et les grenons colper:
 En mon vivant ³ me sera reprové.
 Mais, par mon chief, molt chier le comperrez;
 Je vos ferai toz les membres colper.
 — Sire, dist-il, si iert com vos volrez.
 Or poéz croire que petit m'a amé
 Jofrois mes pére, cui tot ⁴ confonde Deus,
 Qui ⁵ envers vos m'a laissé foroster.
 Tot ce a fait Belissent al vis cler ⁶,
 C'est ma marastre; Deus li puist mal doner!
 Por ce ⁷ fist èle vos homes vergonder. »

« Sire emperére, dist li Danois Ogiers,
 Bien me poéz ocire et detrenchier;
 Se vos le faites, ce sera granz pechiez!

1. Texte d'après l'édition Barrois.

2. « L'en a mené » équivaut à « l'a emmené. »

3. C'est-à-dire *pendant toute ma vie*. Le sujet de « sera reprové » est ce neutre, sous-entendu.

4. « Tot » est ici adverbe.

5. « Qui » se rapporte à *mes pére*, comme « cui » du vers précédent.

6. « Al vis cler » est une épithète de nature.

7. Pour cela, c'est-à-dire *pour me venger*.

Jofrois mes pére ne m'ot mie molt chier,
 Qui envers vos me fist forostagier. »
 Lors regarda l'enfes par le planchier,
 Si vit la sale emplir de chevaliers.....
 « Seignor, dist l'enfes, nobile chevalier,
 Li rois mes sire me vuelt faire essillier.
 Por Deu vos pri, le glorios du ciel,
 Que envers lui m'aidiez a replegier. »
 Et il respondent : « Bels enfes, volentiers.
 L'en proierons, se il ¹ vos puet aidier. »
 Quatorze conte li sont chaü al pié,
 Qui tuit li prient manaie et pitié :
 « Que puet cis enfes, se Jofrois t'a boisié? »
 De la parole est li roi corrociés :
 « Baron, dist-il, traiez-vos en ² arrier,
 Car, par l'apostre c'on a Rome requiert,
 Je li ferai toz les membres trenchier :
 Je ne voil mie que essemble i pregniez.
 Se nus de vos laist son fil ostagier,
 Se il le fait, nel reverra ja lié. »
 Cil dient : « Sire, con vos plaira, si ier!
 Mais ainc nus hom qui ert des crestiens ³
 Ne se pena d'enfant si empirier. »
 Es la roïne qui revient del mostier,
 Et li baron la ⁴ present a proier
 Qu'al roi requière qu'il ait merci d'Ogier.
 Et la roïne vient al roi sans targier ;
 Molt dolcement li commence a proier :
 « Rendez moi, sire, icest enfant Ogier ;
 Dedenz ma chambre en ferai un huissier.

1. « Il » est ici le pronom neutre = *cela*.

2. « En » est ici un adverbe, qu'il faut joindre à *traiez*.

3. C'est-à-dire : « jamais aucun chrétien. »

4. « La » est régime direct de *proier* et non de *present*.

Se Deus m'aiut, molt m'avra grant mestier. »

Et dist li rois : « En pardon m'en proiez,

Car nel rendroie por tot l'or desoz ciel. »

Et dist la dame : « Enfes, ne puis noient.

Cil te garisse qui en croiz fut dreciez! »

Qui donc oïst le dansel gramoier,

Ses poinz detordre et ses chevels sachier,

Et tot derompre son ermine delgié!

Por soie amor plorent cent chevalier,

Serjant et dames, pucèles et molliers,

Qui tuit proiérent por Deu merci d'Ogier.

Et li rois jure le baron saint Richier

Ja lor proière ne li avra mestier.

Mais en poi d'hore puet Deus son home aidier :

Sus el palais es vos dous messagiers,

De Rome viéent corroços et irié.

Li rois les vit, si les reconut bien;

Contre els se drèce, si les a araisnié :

« Que font a Rome, ne me celez noient,

Come se tiéent ¹ li baron chevalier,

Et l'apostoiles et li altre clergiez? »

Cil dient : « Sire, altre chose ² que bien;

En Rome n'a ³ chapèle ne mostier

Ne soient ars, fendu et peçoié.

Par droite force i sont entré paien;

Tot ont le règne gasté et essillié.

— Deus! dist li rois, com sui or engaigniez! »

Huon de Nantes a li rois araisnié :

« Je vos comant le fil Jofroi, Ogier;

Tot droit a Rome l'en menrez, par mon chief

1. C'est-à-dire : « comment se comportent, comment vont. »

2. C'est-à-dire : « autrement. »

3. « N'a » pour *il n'y a*.

Quant mes barnages iert venus et rengiez,
 Desus un pui ferai forches drecier;
 Lors iert pendus, voiant maint chevalier,
 Si quel verront Aleman et Baivier. »

Le roman en prose d'Ogier le Danois.

Pour donner une idée des transformations que nos chansons de geste ont subies au quinzième siècle, nous allons prendre dans un roman en prose de cette époque le passage qui correspond à l'extrait que nous venons de citer de la chanson d'Ogier. Ce roman est intitulé *Ogier le Dennois, duc de Dannemarche*. Il a été imprimé à Paris par Lepetit Laurens, sans date ¹.

Et ne tarda gueres le chastellein que il n'amenast Ogier qui se getta devant Charlemaigne en luy requerant pardon, dont le Roy eut grant pitié. Mais les messagers ainsi oultragés qui là estoient, si leverent un grand cry et demanderent vengeance leur estre faite pour refrener leur vitupere et rabaisser la gloire et folle hardiesse de son pere. Et a ce leur prestoit bien l'oreille le Roy, et eüst volentiers fait trencher la teste à Ogier le Dennois, n'eüst esté le bon duc Nesme de Baviere qui tant benignement et tant amoureusement lui remonstra la grant perte qu'il feroit de mettre à mort le jeune Ogier tant humble, noble et honneste et comblé de toutes vertus. Or le Roy, voyant si irreparable dommage, tyrannie et deshonneur que son pere avoit fait à ses messagers et seigneurs qui là estoient presens, esmeü d'ire a cause que en son nom ce malefice avoit esté fait, le reputoit aussi grief et autant encontre son honneur come s'on lui eüst fait en sa propre personne. Et lors, tant pour la foy mentie de son pere comme de l'ou-

1. Nous empruntons cet extrait aux *Épopées françaises* de M. Léon Gautier.

trage fait aus ditz messagiers, condamna ledit Ogier avoir la teste trenchée et recepvoir mort, presens toute sa baronie. Adonc s'escria le povre jeune Ogier : « Hal sire, pour Dieu, mercy. Vous cognoissez, sire, que de tout cecy je suis innocent et suis demouré comme serf a vous vendu. Si povez de moy faire tout à vostre bon plaisir et volenté. Et ne cuide point que mon pere soit si inhumain de me vouloir laisser ainsi destruire. Mais, sire, pour ce qu'il a ung autre filz que moy de ma marrastre qui m'est très ennemie ; et volentiers seroit cause de ma destruction pour augmenter la prosperité de son tilz. Or, touchant le service et hommage en quoy il vous est tenu, laissez mon pere là ; car, sire, vous congnoissez que je suis son seul et vray heritier. Pour ce, je vous requier en nom du benoist glorieus Jesus qui pour le rachapt des humains souffrit mort et passion, que il plaise de votre grace royalle avoir pitié et mercy de moy. Et plaise à votre royaulté me recepvoir et retenir pour vassal ; et, au plaisir du Createur, en vos affaires je m'emploiray si bien que vostre noble seigneurie aura cause de soy contenter de moy. Et au regard des nobles messagiers ainsi opprimés et blecés, de ceste heure je me submetz leur reparer tout en ce point qu'il plaira à la noble baronie en ordonner. Car tant que j'auray terre ne seigneurie, jamais ne faudray. » Nonobstant tout, le doulx parler de Ogier ne tenta en rien le Roy. Mais dist à Ogier : « Cela ne sert de rien ; car pour le parjurement et oultrage de vostre orgueilleux et despiteux pere, vous y perdrés la vie. Car c'est la vraye reparation et la justice qui en ce cas appartient. Sus, dist le Roy au Prevost, faictes le incontinent mourir. » Or s'escrie le povre Ogier le Dennoys : « E ! me : de Dieu, comme souffrez-tu mourir ung innocent pour la deffaulte de son pere ? Al dame, je me recommande à ta

très sainte grace. » Si se tourna un peu à cartier¹, et avisa Nesme de Baviere, de qui il se sentoit plus familier que de nul autre chez le Roy; si luy getta l'œil de pitié en luy recommandant son piteux cas. Adonc se sont assemblés tous les barons et pers de France. Et tous remonstrent au roy le piteux estat du jeune Ogier; et comment il est innocent de tous ces inconveniens et defaultes; et que, s'il le fait mourir, jamais baron en sa cour ne demourera de bon cœur, veu le noble lignaige dont il est : « Car il a unze oncles très grans seigneurs et très vaillans en armes qui vous pevent grever quelquefois, s'il vous survenoit quelques defortunes. » Et a ce respond le Roy que de toute leur puissance il ne conte un bouton² : « Car c'est ma royale ordonnance qu'il meure et prenne fin³. »

Renaud de Montauban.

Renaud est l'ainé des quatre fils d'Aimon de Dordone ou d'Ardenne, qui est lui-même l'oncle d'Ogier le Danois. Forcés de fuir la cour de Charlemagne, à la suite d'un meurtre commis par Renaud pendant une partie d'échecs (comme le meurtre commis par Charlot dans *Ogier le Danois*), les « fils Aimon », poursuivis par toute l'armée de l'empereur, ont les plus étonnantes aventures en divers pays. Ils sont aidés par leur cousin, l'enchanteur Maugis, et par un excellent cheval, Bayard, qui,

1. « A quartier » signifie à l'écart, à part. Encore dans Marivaux : « à côté de la porte, où il se tenait comme à quartier et dans une humble contenance. »

2. C'est-à-dire « qu'il estime moins qu'un bouton, moins que rien, toute la puissance des oncles d'Ogier. »

3. Au XVIII^e siècle, dans la *Bibliothèque des romans*, la même histoire est racontée comme suit : « Ce monarque, prêt à passer les Alpes, délibéra si, pour punir de sa félonie le roi de Danemark contre lequel il ne pouvait plus dans ce moment tourner ses forces, il ne traiterait pas son fils avec la dernière rigueur. Mais le duc de Bavière lui fit entendre qu'il agirait avec plus de justice et de noblesse en emmenant avec lui le jeune Ogier, et le faisant servir utilement dans son armée. Ce fut le parti qu'il prit, et que Naimès alla lui-même annoncer à notre héros, qui quitta sa prison en regrettant Elizène, mais n'osant pas trop faire connaître ses regrets, parce qu'il était question de voler à la gloire. » Voilà l'idée qu'on se faisait, au XVIII^e siècle, de nos vieilles légendes !

dans le danger, sait réveiller Renaud en frappant du sabot sur le bouclier de son maître, et qui, à l'occasion, reçoit sur son dos les quatre frères. Ils sont accueillis à Bordeaux par le roi de Gascogne, Yon, qu'ils défendent contre les Sarrasins, et qui, en récompense, leur permet de bâtir un château fort sur une montagne, à l'endroit où la Garonne prend le nom de Gironde : c'est le château de Montauban. Ils sont bientôt assiégés par Charlemagne; Renaud se mesure successivement avec son cousin Ogier le Danois, avec Roland, avec l'empereur lui-même. De Montauban, les fils Aimon se réfugient à Trémoigne, où ils subissent un nouveau siège.

Charlemagne s'obstinait à ne pas traiter avec eux, mais ses barons l'y obligent enfin. Les conditions de la paix sont que le cheval Bayard sera livré à l'empereur, et que Renaud partira pour la Palestine. Sur l'ordre de Charlemagne, Bayard est jeté dans la Meuse, une meule au cou; mais il réussit à briser la meule avec ses pieds, gagne la rive, et se précipite dans la forêt des Ardennes, où il est encore. Quant à Renaud, il part pour les lieux saints, et arrache Jérusalem à l'émir de Perse, qui s'en était emparé. Puis il rentre dans ses domaines, et assiste à la victoire de ses fils sur les traitres qui ont voulu les perdre.

C'est alors que Renaud prend la résolution de se séparer, pour l'amour de Dieu, de tous les siens; il quitte secrètement son château, vêtu comme un pauvre et pieds nus; il traverse ainsi toute la France, arrive à Cologne, s'engage parmi les maçons qui travaillaient à la construction de l'église Saint-Pierre, et vit de pain et d'eau. Un jour les autres maçons, jaloux de lui, le tuent à coups de marteau et jettent son cadavre dans le Rhin. Mais on vit le corps surnager miraculeusement, porté par les poissons du fleuve, et entouré d'une éblouissante lumière. L'archevêque et les clercs sont avertis; une procession se forme pour aller enterrer le martyr; mais, par un nouveau miracle, le corps se met en marche à la tête du cortège, qu'il conduit, à travers monts et vaux, jusqu'à Trémoigne. Là seulement, Renaud fut reconnu par ses parents et ses amis, qui l'honorèrent depuis comme un saint. — On remarquera que les principaux héros de nos chansons de geste ont été canonisés soit par le pape, soit par le peuple; notre poésie épique a un saint officiel, Guillaume de Gellone, et plusieurs saints populaires, Ogier le Danois, Renaud de Montauban, et par-dessus

tous Charlemagne, que les écoliers fêtent encore de nos jours.

Rajeunie et traduite en prose, comme l'ont été la plupart de nos chansons de geste vers la fin du moyen âge, la chanson de *Renaud de Montauban* est devenue, à la suite de transformations répétées, le roman populaire des *Quatre fils Aymon*, que les colporteurs continuent à répandre dans nos campagnes.

Quel peut être le fondement historique de cette légende ? M. Longnon, qui s'est donné la tâche d'éclaircir les origines de nos légendes épiques, a récemment établi que le roi de Gascogne Yon, dont il est question dans *Renaud de Montauban*, n'est autre qu'Eudon, duc, prince ou roi de Gascogne, non sous Charlemagne, mais sous Charles Martel. Eudon eut en effet plusieurs différends avec Charles Martel, particulièrement pour avoir donné asile à des ennemis de Charles, tels que le roi de Neustrie Chilpéric.

Combat de Renaud contre Charlemagne et contre Roland ¹.

Charles a trait Joiose ², s'a l'escu acolé,
 Et Renalz fut toz cois, tres en milieu del pré,
 Et voit venir Charlou vers lui tot airé.
 « Hé Deus ! » ce dist Renalz, « qui me fesistes né ³,
 Je voi ci mon seignor venir tot abrivé.
 Ja nel ferrai premiers, ains savrai sa bonté ⁴. »
 Charles le va ferir parmi l'elme gemé ;
 De Joiose s'espée li a grant colp doné,
 Que les flors et les piéres en a jus craventé,
 Et l'escu de son col li a eschantelé ;
 Cent et cinquante mailles de son halberc safré
 Li abatit a terre devant lui enz el pré.
 Damedex le garit par la soë bonté,
 Qu'il ne l'a en la cnar ne plaié ne navré.

1. Texte d'après l'édition Michelant. La chanson est du douzième siècle.

2. Voyez, sur Joyeuse, nos extraits de la chanson de Roland.

3. « Qui me fites né », c'est-à-dire : qui me fites naître.

4. « Bonté » a ici le sens de *valeur*. Entendez : « je ferai l'épreuve de son courage, j'attendrai son attaque. »

L'esperon a fin or li a parmi colpé ;
 Entre ci que a l'helt la ¹ fait el pré coler.
 Quant l'a veü Renalz, a poi n'est forsenez.
 Ains nel volst de s'espée ferir ne adeser,
 Ains est passez avant, par les flans l'a coubré,
 A son col l'encharga, qu'il l'en voloit porter
 Trestot droit a Baiart, qui la ert enselez.
 A sa voiz halte et clére commença a crier :
 « Ou estes vos, mi frère, et vos, Maugis li ber ?
 Un tel eschiec ai fait, se l'en poons porter ²,
 Par lui serons en France païé et acordé ³. »
 Cil n'entendirent mie de ⁴ Renalt l'aduré.
 Et Charles d'autre part se rest halt escriez :
 « Ah! Rollanz, bels niés, ou estes vos alez ?
 Oliviers de Viane ⁵, él car me secorez,
 Et vos, sire dus Naimés et Turpins l'ordenez ⁶ !
 Ja vos ai je forment et chiéris et amez. »
 Rollanz l'a entendu et Oliviers li ber,
 Li dus Naimés de France, et Turpins l'ordenez,
 Et Ogiers li Danois est cèle part ⁷ alez...
 De ci que a Renalt ne volrent arester.
 D'autre part vint Guicharz sor Vairon ferarmez,
 Aalaz et Richarz ⁸ et Maugis l'adurez,
 A quatre cenx Gascons, d'armes bien acesmez,
 Et d'une part et d'autre i fut granz li barnez.

1. « La », c'est-à-dire *Joyeuse*. L'épée de Charlemagne atteint successivement le heaume, l'écu, le haubert et l'éperon de Renaud, et s'enfonce dans la terre jusqu'à la garde.

2. Joignez *en à porter* : emporter.

3. C'est-à-dire : « Voilà un butin qui nous vaudra la paix. »

4. « N'enten re mie de » = *ne pas entendre* suivi d'un régime direct.

5. Olivier était neveu de Girard de Vienne. Voyez ci-dessus l'analyse de *Girard de Vienne*.

6. Sur Naimés et Turpin, voyez l'analyse de la *chanson de Roland*.

7. « Celle part » = *de ce côté*.

8. Guichard, Aalart et Richard sont les trois frères de Renaud.

La peüssiez veoir un estor si mortel,
 Tante lance froissiée, tant escu estroé,
 Tant gentil chevalier a la terre versé !
 Rollanz point Veillantif des esperons dorez,
 Et a trait Durendal, qui li pent al costé,
 Et vait ferir Renalt parmi l'elme gemé.
 Si grant colp li dona que tot l'a estonné :
 « Mar enchargastes Charle, mon seignor naturel.
 Trop est pesanz li rois por ensement porter ¹ ;
 Je cuit c'est uns affaires qui molt iert comperez. »
 Molt est dolenz Renalz, quant il s'ot escrier,
 Et il se sent a colp parmi l'elme fraper.
 Il a traite Froberge ² al poing d'or noielé,
 Et tint bien Charlemaigne, nel laissa mie aler,
 Et a dit a Rollant : « Bels amis, ça venez.
 Ne vos emportez mie, mais encore recovrez. »
 Come Rollanz l'oït, a poi n'est forsenez.
 Estes les vos ensemble as espées del lez ;
 Renalz guerpit le roi, ainc ne l'en sot on gré.
 Atant es Aallarz, qu'il les ³ a escriez,
 Et Richarz et Guicharz ; a Rollant vont joster,
 Tuit troi le vont ferir en son escu listé.
 O Rollanz vueille o non, del col li ⁴ ont porté,
 Et Richarz le coita a l'espée del lez.
 Rollanz, par estovoir, lor a le dos torné ;
 Venus est a l'ost Charle ⁵, dont il estoit sevrez.
 Renalz, li filz Aimon, est en Baiart montez ⁶,
 Et a dit a ses frères : « Bien somes engané !

1. C'est-à-dire « pour le porter ainsi. »

2. Nom de l'épée de Renaud.

3. « Les » représente Aalart, Richard et Guichard ; « il » représente Renaud.

4. Sous-entendez *le* (= l'écu) devant *li*.

5. « A l'ost de Charles. »

6. On disait « monter en cheval », comme on dit encore : « mouter en selle. »

Se fussiez avuec moi, bien nos fust encontré ¹,
Charlon en eüssons a Montalban mené.

— Sire, dient si frère, del bien faire pensez,
Et si faites voz corz et voz graisles soner;

Car la nuit est obscure, près est de l'avesprer
Alons a Montalban, le chastel principel;

Si en ² faisons noz gens arrière retorner.

N'i avons rien perdu, ains avons conquesté. »

Charles a fait ses corz graisloier et corner,

Et Renalz fait ses graisles isnelement soner.

Or rassemblent les oz qui s'en vuelent raler;

Chascuns a fait sa gent entor lui assembler.

Charles s'en vait arrière, s'a Balençon passé :

« Par mon chief, dist li rois, mal nos est encontré,

Quant Renalz et si frère m'ont fors del champ jeté

— Sire, ce dist Rollanz, ne vos desconfortez.

Se perdu i avons, il n'ont pro conquesté. »

GESTES PARTICULIÈRES.

Les poèmes épiques qui ne rentrent dans aucune des trois grandes gestes que nous venons d'étudier, et qui ne font partie ni du cycle de l'antiquité, ni du cycle breton, peuvent être groupés en un certain nombre de gestes particulières, dont nous ferons connaître les plus importantes. Toutefois, nous laisserons de côté la geste de Girard de Roussillon, dont la forme la plus ancienne est provençal

• Garin le Lorrain.

La geste des Lorrains raconte les luttes mémorables de la famille de Metz contre la famille de Bordeaux. Pour cette légende on n'a pas encore trouvé d'origine historique plus précise que « la tradition du long antagonisme des Francs et des

1. C'est-à-dire : « cela se fût bien rencontré pour nous. »

2. Joignez *en* à *retorner* : s'en retourner.

Aquitains. » Nous allons résumer aussi rapidement que possible les récits des poëtes qui ont chanté les Lorrains.

Le roi de France Pépin, fils de Charles Martel, a recueilli deux orphelins, Garin et Begon, fils du duc de Metz Hervis, qui ont été dépossédés de leurs domaines, au moment de la mort de leur père, par le roi de Cologne Anséis. Les deux enfants trouvent à la cour, comme compagnons, les fils du vieil Hardré de Bordeaux, comte d'Artois, de Vermandois et de Soissons. Le jeune Begon, par ses bons offices, se concilie bientôt la faveur de Pépin, qui n'hésite pas à lui donner, avec le château de Belin¹, le fief de Gascogne, devenu vacant par la mort du comte Yvon. Hardré en fut courroucé, car il comptait sur ce fief pour son fils Fromont; mais le roi lui dit : « Ne vous tourmentez pas, Fromont aura la première terre vacante qui lui plaira. » Quant à Garin, fils aîné d'Hervis, Pépin lui fit restituer son duché de Metz par l'usurpateur Anséis.

Sur ces entrefaites, les Sarrasins envahissent le royaume de Maurienne; Garin, Begon de Belin, et les fils d'Hardré, marchent ensemble contre eux à la tête de l'armée de Pépin. Une première querelle s'élève entre le lorrain Garin et le bordelais Fromont à propos de la direction des opérations. Garin remporte seul la victoire. Le roi de Maurienne, blessé à mort, lui propose alors la main de sa fille et son fief, qu'il s'empresse d'accepter sous réserve de l'approbation de Pépin. De retour près du roi de France, Garin raconte sa victoire et demande la sanction royale pour le don qu'il a reçu. « Volontiers, » dit Pépin. Mais Fromont intervient : « Sire, quand vous avez donné le duché de Gascogne au frère de Garin, vous m'avez promis la première terre vacante que je demanderais. La Maurienne est vacante, je la réclame. — Vous réclamez à tort, répond Pépin. Ce qu'un père donne à son enfant, personne n'a le droit de le reprendre. » Suit une querelle, et bientôt une lutte à coups de poings, sous les yeux de Pépin, entre Fromont et Garin et les partisans de l'un et de l'autre. Le vieil Hardré, qui est allé chercher son épée, revient bientôt, tue quatorze chevaliers de Lorraine, et presse vivement Garin, qui se défend avec un échiquier. Tout à coup Hernaïs d'Orléans, neveu de Garin, pénètre dans la salle avec ses chevaliers; il arrivait d'Orléans pour faire hommage au roi, et on venait de le mettre au courant des événements. II

1. Dans les Landes, à 10 lieues de Bordeaux, dit la Chanson.

s'élança sur Hardré, qu'il abat mort sur la place ; les Bordelais sont massacrés ; mais Fromont réussit à sauter par une fenêtre, monte à cheval, et gagne en toute hâte ses domaines de Vermandois.

Alors commencent des guerres sans cesse renouvelées entre les deux familles. Les intervalles de paix sont rares et durent peu ; toujours quelque trahison des Bordelais rallume les vieilles haines. Comme les Lorrains ont des domaines dans le Midi (le duché de Gascogne, et Belin¹), et les Bordelais dans le Nord (l'Artois, le Vermandois, la Picardie), comme d'autre part les uns et les autres ont des parents en Bourgogne, qui embrassent leurs querelles, la guerre s'étend sur un vaste espace, et Soissons, Saint-Quentin, Lyon, Belin, Bordeaux, Metz, deviennent tour à tour le centre des événements.

Nous nous bornerons à raconter en quelques mots la mort de Begon, celle de Garin, et les représailles exercées par le fils de Garin. Un jour, Begon chassait le sanglier sur les terres d'un de ses vassaux, voisins de celles du bordelais Fromont ; les hasards de la chasse l'isolèrent de ses compagnons, et l'amènèrent dans une forêt appartenant à Fromont. C'est là qu'il fut tué, après une belle défense, par les gens de son rival, qui ne savaient qui il était, à l'instigation d'un des neveux de Fromont, qui l'avait reconnu. Ce meurtre, survenu en pleine paix, fut bientôt, malgré le désaveu et les excuses de Fromont, l'occasion d'une nouvelle guerre. Garin périt à son tour dans une bataille sous les murs de Metz, mais il laissait un fils digne de lui, Gilbert. Quelque temps après, Fromont fut tué par les Sarrasins, qu'il avait entraînés en France contre les Lorrains, et qui se vengèrent sur lui de leur défaite. Enfin Gilbert exerça contre Fromondin, neveu de Fromont, de cruelles représailles, en le faisant boire par surprise dans le crâne de son oncle, et il le tua plus tard de sa propre main. C'est là que s'arrêtent les chansons les plus anciennes.

1. Quant au royaume de Maerienne, Pépin se l'est approprié, à la suite de divers incidents, en épousant la fille du roi, ja l'is fiancée à Garin, qui demeura la fidèle amie des Lorrains.

Meurtre d'Hardré ¹.

Fromonz l'oït ², le sens cuide changier,
 Sore li cort, n'a soing de l'atargier ³.
 Garins le fiert quant le vit aprochier,
 Grant colp li done amont desor le chief,
 Tot estendu l'abatit a ses piés.
 Bordelois saillent, soissante chevalier
 Cèle part viéent, por lor seignor aidier.
 La veïssez un estor commencier,
 Tanz chevels traire et tanz grenons sachier,
 Et tant grant colp et ferir et baillier!
 Li rois fut juevnes, si ne se pot aidier,
 Ne il nel prisent vaillant un sol denier.

Li quens Hardrés en une chambre vient
 Ou il soloit dormir et repairier.
 A son chevet trova un brant d'acier,
 Li gloz le prent, Dex li doint encombrier!
 Sus el palais arrier est repairiez,
 Par lui morurent le jor maint chevalier.
 Li Bordelois nes volrent espargnier,
 Les Loherens ont forment laidengiez :
 Plus de quatorze ⁴ en ont colpé le chief,
 Al remanant font la sale vuider.
 Viéent ⁵ as huis, les truevent veroilliez
 Et a forz barres fermez et atachiez.

1. Ce morceau est extrait de la chanson de *Garin le Lorrain* (douzième siècle), attribuée à Jean de Flagy, et publiée par M. Paulin Paris.

2. Dans la querelle, Garin vient de menacer Fromont.

3. « L'atargier » est un infinitif employé substantivement.

4. C'est-à-dire : « à plus de quatorze. »

5. Le sujet de *viéent* est le substantif collectif « li remananz », qui signifie *le reste, les autres*.

Garins remaint dolenz et corrociez,
 En un anget del grant palais se tient,
 Et devant lui trova un grant hastier,
 Prist l'en sa main, que il en ot mestier :
 La se defent come bons chevaliers.
 Or en ait Dex manaïe et pitié!
 Hardrés l'empresse, qui tint le brant d'acier,
 Car volentiers li tolist il le chief,
 Mais Deu ne plot, ne la soë pitié ¹.
 Ja n'iert honis cui Dex vuelt bien aidier.

A cez paroles ², vint Hernaïs d'Orliens,
 Icil fut niés a Garin le guerrier,
 Et frère Odon, l'evesque droiturier...
 Hernaïs vient, n'a soing de l'atargier ³,
 Al roi de France, por recovrer ses tiés.
 Il n'i vint pas come vilains bregiers,
 Mais come proz et vigoros et fiers :
 En sa compaigne ot mille chevaliers,
 As bèles armes et as coranz ⁴ destriers.
 Enmi sa voie encontre un escuier,
 Qui fut navrez en son cors d'un espié,
 Et del palais s'en vint, corant a pié;
 Li sans vermeilz a la terre li chiét.
 Voit l'Hernaïs ⁵, si l'en a araisnié :
 « Va, bels amis, Dex garisse ton chief!
 Quel noise est or en cest palais plenier?
 — En nom Deu, sire, granz duels et grant pitié.

1. C'est-à-dire : « à Dieu ni à sa pitié. »

2. « A ces paroles » signifie simplement ici : *sur ces entrefaites*.

3. Même remarque que pour le second vers de cet extrait. — « N'avoir soing de l'atargier » est une locution qui signifie : *sans tarder, rapidement, avec empressement*.

4. « Coranz » est une épithète de *nature*.

5. C'est-à-dire : « Hernaïs le voit. »

Li quens Fromonz et Hardrés al vis fier
 (Jhesus de gloire lor doint il encombrer!)
 Loherens ¹ ont forment estoltoiez,
 Plus de quatorze en i ont morz laissiez.
 Li dus Garins est forment empiriez. »
 Hernaïs l'ot, le sens cuide changier :
 A voiz escrie : « Or, avant ! chevalier.
 Or verrai gié, par foi, qui m'avra chier !
 Cis est mes oncles, je ne le doi laissier. »
 Isnelement descendent des destriers,
 Les chevaux pristrent li vaillant escuier,
 Et cil montèrent contremont le planchier.
 Viénent as huis, les truevent veroilliez
 Et bien fermez, mais ne lor a mestier ² :
 El palais truevent un grand fust de dis piés,
 A hie fièrent plus de cent chevalier,
 Si que les huis font des gons arachier,
 Et que la barre font tote oltrebrisier ;
 En cel palais les ³ firent trebuchier.
 Espées traites, en vinrent el planchier.

Devant les altres vint Hernaïs li fiers :
 « Chastel ⁴ ! escrie, or avant, chevalier ! »
 Et fiert Hardré si grand colp et plenier
 Que la cervèle en espant a ses piés.
 Puis refiert l'autre ⁵, ne l'a pas espargnié,
 Le tiers consiut a travers, par derrier,
 Parmi le colpe com un rain d'olivier.
 Bien i ferirent cil altre chevalier,

1. « Loherens » est régime direct.

2. Entendez : *Mais il ne leur est par besoin de portes ouvertes.*

3. Ce sont les portes, qu'ils firent « trébucher. »

4. « Chastel », cri de guerre.

5. C'est-à-dire : « D'un nouveau coup il frappe un second Bordelais. »

N'i ot celui qui n'oceïst le sien.
 En fuie tornent li navré, li blecié :
 Desoz les tables les veïssez fichier
 Por els garir, mais ne lor a ' mestier.
 Et Garins fut balz et joianz et liés ;
 Hernaïs voit, si l'en a mercié :
 « Vostre merci ², ce dist li dus, bels niés!
 Si m'aiut Deus ³, eü m'avez mestier.
 Se ne fuissez, morz fuisse et detrenchiez.
 Nes gariront li cuivert paltonier ! »
 Il les detrenchent et devant et derrier,
 Le palais font des Bordelois vuidier.
 Mais en Fromont n'i ot que corrocier ⁴ ;
 Quant voit ses hommes morir et detrenchier,
 Et voit son pére en la chambre colchié,
 Ne sot que faire, que molt fut esmaiez.
 Par la fenestre salt fors en un vergier,
 A son hostel en est venus a pié,
 A voiz escrie : « Amenez mon destrier ! »
 On li ameine ; conforz n'i a mestier ⁵,
 Fromonz i monte par son senestre estrier,
 Et avuec lui quatorze chevalier.
 Le tertre avale, si a le halt laissié,
 Mais vers Soissons n'osa il repairier :
 Vers Saint-Quentin fait son oirre adrecier.

Ami et Amile.

Ami et Amile sont les types de l'amitié poussée jusqu'au sacri-

1. Le sujet de « a » est le pronom personnel neutre sous-entendu.
2. C'est-à-dire : « merci à vous. »
3. Mot-à-mot : « Ainsi m'aide Dieu ! » C'est une formule constamment employé au moyen âge pour renforcer les affirmations.
4. C'est-à-dire : « Fromont ne put que s'en irriter, il ne put venger ses amis. »
5. Entendez : « Il n'a pas besoin qu'on l'y engage (à monter à cheval). »

fiée le plus absolu de soi-même. Ils sont nés le même jour, et se ressemblent à un tel point qu'il est impossible de les distinguer l'un de l'autre. Ils ont eu tous les deux pour parrain le pape Yzoré, qui leur a donné, entre autres cadeaux, deux coupes d'or exactement pareilles. Ami épouse Lubias de Blaye, nièce du traître Hardré. Quant à Amile, il est aimé de Belissent, fille de Charlemagne: Hardré le surprend avec elle et va le dénoncer à l'empereur. Un duel judiciaire se prépare entre l'accusateur et l'accusé, lorsqu'Ami a l'idée de profiter de sa ressemblance avec Amile pour se substituer à son compagnon; comme il est innocent du fait qui est la cause du duel, le jugement de Dieu ne peut tourner contre lui, et il triomphe du traître. Mais à la suite de ce duel, il est amené à prêter un faux serment, en punition duquel Dieu le frappe de la lèpre, tandis qu'Amile profite de la bonne issue du combat et devient l'heureux époux de Belissent.

Lubias, aussi perverse que son oncle Hardré, repousse Ami, dès qu'elle le voit chargé de lèpre; le malheureux est obligé de quitter Blaye, accompagné seulement de deux fidèles serviteurs, Garin et Haimme, et de courir le monde en mendiant son pain. Il arrive ainsi, sans s'en douter, dans la ville habitée par Amile et Belissent; il est couché sur une charrette que traîne un mulet. Amile entend la crécelle du lépreux, et lui envoie des vivres, en demandant à Dieu de retrouver bientôt son compagnon Ami, qu'il ne sait pas si près de lui. Le sénéchal Remy, chargé de porter l'aumône, remplit le hanap d'Ami et remarque qu'il est tout semblable à celui de son maître. A cette nouvelle, Amile sort précipitamment de son palais, à la recherche du lépreux, qu'il rejoint enfin dans le bourg, où il continuait à mendier: « Qui êtes-vous? lui dit-il. — Que peut vous importer? répond Ami. Ne voyez-vous pas que je suis un lépreux? Je cherche Amile, que je voudrais tant revoir, et je me désole de ne pas le retrouver. Je voudrais être mort! » Ces paroles remplissent Amile de joie; il monte sur la charrette et embrasse tendrement son ami. Puis il le fait conduire à son palais, où Belissent et lui le traitent magnifiquement.

Cependant un ange apparaît à Ami et lui annonce qu'il guérira de la lèpre en se lavant le corps avec le sang des deux fils d'Amile. Consterné par cette révélation, Ami hésite à la rapporter à Amile; mais celui-ci finit par lui arracher son secret.

Amile n'a pas oublié que son compagnon lui a jadis sauvé la vie en combattant Hardré, et, désespéré, il va trancher la tête à ses enfants. Le sang guérit Ami, comme l'avait promis l'ange, et par un autre miracle, les deux enfants sont ressuscités ; Amile, ivre de joie, retrouve ses deux fils assis sur leur lit et jouant avec une pomme d'or ¹.

La chanson d'*Ami et Amile* est du douzième siècle. Nous donnerons la scène de reconnaissance des deux amis, d'après la seconde édition d'Hofmann.

Ami et Amile se retrouvent et se reconnaissent.

Es a la porte le vaillant conte Ami,
 Ses tartevelles commença a tentir,
 Bienfait demande por ² Deu qui ne mentit ³.
 Li cuens l'entent del manzier ou il sist ⁴,
 Lors a huchié le seneschal Remi :
 « A cèle porte ai un malade oï.
 Va, si li porte et del pain et del vin,
 Et de la char, por Deu qui ne mentit,
 Que Dex me rende mon compaignon Ami,
 O tels novèles m'en apreigne a oïr,
 Par quoi je saiche s'il est o morz o vis ! »
 Li seneschals prent le pain et le vin,
 Si en ⁵ avale les degrez marberins,
 Al conte Ami le porte ⁶.

Li cuens Amis prent le pain et la char,

1. Nous avons vu que la chanson d'*Ogier le Danois* fait mourir Ami et Amile de la main d'Ogier. La chanson d'*Ami et Amile* dit simplement qu'ils moururent à Mortiers, après un pèlerinage au saint sépulcre.

2. « Pour », c'est-à-dire : au nom de.

3. « Qui ne mentit » est une épithète de nature qu'on trouve très souvent appliquée à Dieu.

4. C'est-à-dire : « du diner ou il était assis. »

5. *En* ne se rapporte à rien ; il n'a pas plus de valeur que dans « s'en aller ».

6. Remarquez ce petit vers final de six syllabes, que nous avons déjà signalé dans les chansons de la geste de Guillaume.

Garins et Haimmes tendirent le hanap.
 Li seneschals, qui nul mal ne pensa,
 I a tost mis le vin que il porta :
 Toz en fut pleins et rasez ¹ des dous parz.
 Li seneschals bien garde s'en donna² ;
 Foz les degrez del palais en monta,
 A son seignor le conte.

« Ja m'avez vos al prodhome envoié :
 Malades est, il n'a ³ si bel soz ciel.
 Un hanap a, qui molt fait a proisier.
 S'il ⁴ et li vostre érent entrechangié,
 Dex ne fist home nul de mére soz ciel⁵,
 Qui l'un de l'autre en poüst rentercier.
 — Meine m'i, frère » li cuens li respondié.
 Et cil respont : « Par mon chief, volentiers. »
 Li cuens Amiles ne s'i volt atargier,
 Del compaignon se voldra acointier.
 Tornez s'en ert el borc a Saint Michiel,
 Si n'en trovèrent mie ⁶.

Lors avalèrent les degrez del donjon,
 N'en truevent mie a la porte desoz :
 Tornez en ert en la ville et el borc
 Por del pain querre, dont n'avoit encor pro.
 Li cuens le siut a force et a bandon,
 Voit la charrète, li serf érent entor.

1. Aujourd'hui nous disons « ras » dans ce sens.

2. C'est-à-dire : « le remarqua bien. »

3. C'est-à-dire : « il n'y a ».

4. « Il », c'est-à-dire *le hanap du lépreux*.

5. « De mére » et « soz ciel » sont des épithètes de nature, qui n'ajoutent rien à l'idée.

6. Mot à mot : « ils n'en trouvèrent pas, » c'est-à-dire : *ils ne le trouvèrent pas*. De même au second vers suivant.

Li cuens Amiles s'apoia al timon,
 Et si demande : « Sire, dont estes vos ? »
 Et dist Amis : « Ne sai qu'en tient a vos.
 Ne veez vos que je sui uns lepros ?
 Et quier Amile, dont je sui desirros.
 Quant je nel truis, molt en sui corroços.
 Or voldroie morz estre. »

Li cuens Amiles oït Ami parler,
 Son compaignon que molt ot desirré;
 Sor la charrète va maintenant monter,
 Il le commence baisier et acoler,
 Sus el palais le fist tantost mener.
 Sor un vert paile african d'oltre mer,
 La l'ont assis, sel vuelent honorer.
 Et Belissent, la bèle o le vis cler,
 Voit son seignor, sel prent a apeler :
 « Qui est cil ? sire, gardez nel me celez ¹,
 Que je vos voi si grant joie mener.
 — Dame, dist-il, par sainte charité,
 C'est mes compains que je doi molt amer,
 Qui me garist de mort et d'afoler ². »
 Belissent l'ot, joie ³ prist a mener.

Raoul de Cambrai.

La chanson de Raoul de Cambrai contient deux parties distinctes, dont la première est en vers rimés et la seconde en vers assonancés ⁴ ; la première est le remaniement d'une œuvre antérieure qui était sans aucun doute assonancée ; postérieurement

1. Mot à mot : « Gardez-vous que vous ne me le cachiez. »

2. *Afoler* (devenir fou) est un infinitif ; la syntaxe actuelle appellerait ici un substantif.

3. Remarquez que *joie* compte pour deux syllabes (*joie*) dans la mesure du vers.

4. Sur la différence entre la rime et l'assonance, voyez page 21.

à ce remaniement rimé, un autre trouvère a composé la seconde partie, qu'il a écrite en assonances par goût pour les anciens procédés de la versification épique.

Nous résumerons seulement la première partie, qui est la plus ancienne, la plus intéressante, et la seule qui repose sur des souvenirs historiques. Raoul est le fils posthume d'un comte de Cambrai; il a été dépouillé de son fief par l'empereur Louis, roi de France, qui a donné Cambrai à un de ses fidèles. Parvenu à l'âge d'homme, à l'instigation de son oncle Guerri le Sor¹ ou Guerri d'Arras, il réclame énergiquement sa terre, et le roi Louis, qui ne peut la lui rendre, lui promet en échange le premier fief vacant. Un an après, en exécution de cette promesse, Raoul demande la succession du comte Herbert de Vermandois, et il entreprend de déposséder les quatre fils du comte, bien que ce soient les parents de son écuyer Bernier; celui-ci essaye en vain de le détourner de son projet, mais ne continue pas moins à le servir fidèlement.

On arrive devant l'abbaye d'Origny, que Raoul s'apprête à dévaster: « Il fera percher, dit-il, ses éperviers sur les croix d'or, et fera préparer son lit devant l'autel. » Les nonnes, chacune avec son psautier, sortent du moûtier et viennent au devant de Raoul pour fléchir sa colère²; au milieu d'elles est Marcent,

1. *Sor* est un adjectif de l'ancienne langue qui désigne une couleur jaune tirant sur le brun; c'est le même mot que *saure*, encore usité dans quelques acceptions.

2. Comparez, dans l'*Aigle du Casque* de Victor Hugo (*La légende des siècles*, nouvelle série, tome I, p. 243), le passage où une procession de sœurs vient au devant du terrible Tiphaine qui poursuit le jeune Angus :

Un couvent d'où s'élève une vague oraison
Apparaît; on entend une cloche qui tinte;
Et des rayons du soir la haute église atteinte
S'ouvre, et l'on voit sortir du portail à pas lente
Une procession d'ombres en voiles blancs;
Ce sont des sœurs ayant à leur tête l'abbesse,
Et leur chant grave monte au ciel où le jour balaie;
Elles ont vu s'enfuir l'enfant désespéré;
Alors leur voix profonde a dit Miserere;
L'abbesse les amène; elle dresse sa crosse
Entre l'adolescent frère et l'homme féroce;
On porte devant elle un grand crucifix noir;
Toutes ces vierges, sœurs qu'enchaîne un saint devoir,
Pleurent sur le vainqueur comme sur la victime,
Et viennent opposer au passage d'un crime
Le Christ immense ouvrant ses bras au genre humain.

Voyez, dans l'extrait que nous donnons, le passage correspondant de *Raoul de Cambrai*.

mère de Bernier, qui s'est précisément retirée dans ce monastère. Vaincu par ses supplications, Raoul lui promet une trêve et lui envoie son fils, qu'elle n'a pas vu depuis longtemps, et qu'elle embrasse tendrement. Mais deux maraudeurs de l'armée ayant été tués par les bourgeois d'Origny, la promesse de trêve est oubliée, on emporte les premiers retranchements, et, sur l'ordre de Raoul, on met le feu au bourg et au monastère. Marcent, tenant son psautier pressé sur sa poitrine, est ainsi brûlé vive sous les yeux de son fils, impuissant à la secourir.

Ce malheur consterne Bernier; il ose reprocher à son seigneur la mort de sa mère, et celui-ci, furieux, lui brise un tronçon de lance sur la tête. Raoul regrette bientôt son emportement; il offre de le réparer, mais Bernier refuse toute satisfaction et se réfugie près de son père. Dans un des combats qui suivent, Raoul se trouve aux prises avec Ernaut de Douai, oncle de Bernier, et d'un coup d'épée il lui tranche la main gauche. Ne pouvant plus tenir son écu, Ernaut prend la fuite, au galop de son cheval, suivi de près par Raoul; en vain il implore, tout en fuyant, la pitié de son vainqueur, en vain ses amis essayent de le délivrer; Raoul tranche le pied de l'un d'eux, en disant: « Ernaut est manchot, vous voilà boiteux: l'un sera guetteur et l'autre portier. » La poursuite continue, sans trêve ni répit, à travers monts et vaux: « Grâce! crie Ernaut, je suis jeune et ne veux pas mourir encore. Je me ferai moine et te donnerai mes fiefs. — Tu vas mourir, répond Raoul, ni Dieu ni ses saints ne peuvent te sauver! ». A ces paroles impies, Ernaut reprend courage. C'est alors que Bernier arrive à son secours: il offre d'abord la paix à Raoul, qui lui répond par des injures et des menaces; une lutte s'engage et Raoul est tué.

Bernier, devenu ainsi, par la force des événements, le meurtrier de son ancien seigneur, pleure de douleur sous son heaume. Le neveu de Raoul, l'enfant Gautier, hérite des droits de son oncle et jure de le venger. Parvenu à l'âge d'homme, il reprend la guerre contre la famille de Vermandois, et se bat à deux reprises contre Bernier, sans réussir à le vaincre. Enfin Bernier, qui a conservé de tendres sentiments pour la famille de son

1. *L'Aigle du Casque* de Victor Hugo, dont nous venons de citer un passage, paraît inspiré par cet épisode de *Raoul de Cambrai*. La poursuite acharnée d'Angus par Tiphaine ressemble beaucoup à celle d'Ernaut par Raoul:

Grâce, criait l'enfant, je ne veux pas mourir.

ancien seigneur, se jette aux pieds de la mère de Raoul, et obtient, non sans peine, son pardon. La paix est rétablie. Mais une nouvelle lutte s'annonce entre les barons réconciliés et le roi Louis.

Les faits historiques qui ont servi de base à la légende de Raoul nous sont signalés dans les termes suivants par la chronique de Flodoard : « En l'année 943 mourut le comte Herbert. Ses fils l'ensevelirent à Saint-Quentin, et apprenant que Raoul, fils de Raoul de Gouy ¹, venait pour envahir les domaines de leur père, ils l'attaquèrent et le mirent à mort. Cette nouvelle affligea fort le roi Louis. »

Raoul devant Origny. Incendie du moultier ².

Raous escrie : « As armes! chevalier;
 Alomes tost Origni pesoier!
 Qi remanra, jamais ne l'arai chier. »
 Li baron montent ³, que ne l'osent laissier.
 Ensemble furent plus de quatre millier.
 Vers Origni prènent a avancier;
 Le borc assaillent, si prènent a lancier.
 Cil se desfendent qi en ont grant mestier.
 La gent Raoul prènent ⁴ a aproichier,
 Devant la vile vont les aubres trenchier.
 Et les nonains issent fors del mostier,
 Les gentix dames, chascune ot son sautier,
 Et si faisoient le Damerdiu mestier ⁵.

1. Gouy est en Cambrésis.

2. On ne connaît qu'un seul manuscrit de la chanson de *Raoul de Cambrai*. Il est du XIII^e siècle, mais le poème paraît remonter à la seconde moitié du XII^e siècle. Nous respecterons les formes orthographiques du manuscrit, que M. P. Meyer a conservées dans son édition, notamment *qi*, au lieu de *qui*, la confusion de *en* et *an*, etc. On trouvera aussi des verbes en *omes* (1^{re} pers. du pluriel, au lieu de *ons* : c'est une forme archaïque, qui semble s'être maintenue particulièrement dans la région nord-est de la France.

3. Montent à cheval.

4. Le sujet de *prènent* est « la gent », nom collectif, ce qui explique l'emploi du pluriel.

5. Construisez : « le mestier de Damerdiu. »

Marcens i fu, qui fu mère Bernier :
 « Merci, Raous, por Dieu le droiturier!
 Grans pechiés faiz se nos lais ¹ essilier;
 Legierement nos puet on essilier. ».....

« Sire Raous, » dist la mère Bernier,
 Nos ne savons nule arme manoier;
 Bien nos poéz destruire et essilier :
 Escu ne lance ne nos verez baillier
 Por nos desfendre, a celer nel vos qier.
 Tot nostre vivre et tot nostre mengier
 De cel autel le couvient repairier,
 Et en cel bore prenons nostre mengier.
 Li gentil homme ont ce liu ² forment chier,
 Qu'il nos envoient et l'argent et l'or mier.
 Donés nos ³ trives de ⁴ l'aitre et del mostier,
 Et en nos prez vos alez aasier.
 Del nostre ⁵, sire, se le volez baillier,
 Conreerons vos et vos chevaliers;
 La livroison aront li escuier,
 Fuere et avainne et plenté a mengier. »
 Et dist Raous : « Par le cors saint Richier,
 Par vostre amor ⁶, que m'en volez proier.
 Avez la trive, qui ⁷ q'il doie anuier. »
 Et dist la dame : « Ce fait ⁸ a mercier. »
 Vait s'en Raous sor son cheval corcier.

. « Lais » appartient au verbe *laier*, qui a le même sens que *laisser*. aujourd'hui *laisser*.

2. C'est-à-dire « ce couvent. »

3. *Nos* est le pronom personnel et non l'adjectif possessif.

4. *De* a ici le sens de « pour, quant à ».

5. C'est-à-dire *à nos frais*.

6. C'est-à-dire *par amour pour vous*.

7. Qui est ici un datif. Mot à mot : « à qui qu'il doive ennuyer », *ennuyer* étant un verbe impersonnel.

8. Voyez au glossaire les vieux gallicismes dans lesquels entre le verbe *faire*.

Berniers i vint, qi molt fist a proi-ier,
 Veïr sa mére Marsent o le vis fier;
 D'a li parler avoit molt grant mestier.

Vait s'en Raous, si est issus del pas ¹.
 Berniers i vint, vestus d'uns ² riches dras,
 Veïr sa mére, si descendi en bas.
 Ele le baise et prent entre ses bras,
 Trois foiz l'acole, ne ce fist mie mas ³.
 « Biax fix, dist èle, tes armes prises as ⁴;
 Bien soit del ⁵ conte par cui si tost les as,
 Et de toi miex ⁶, qant tu deservi l'as!
 Mais une chose nel me celer ⁷ tu pas :
 L'onnor ton pére ⁸ por quoi gueroieras ⁹?
 N'i a plus d'oïrs, ja ne le perderas ;
 Par ta proèsce et par ton sens l'aras. »
 Et dist Berniers : « Par le cors saint Toumas
 Je nel feroie ¹⁰ por l'onnor de Baudas ¹¹.
 Raous mesires est plus fel que Judas :
 Il est mesires ¹²; chevaux me done et dras,
 Et garnemens et pailles de Baudas :
 Ne li fauroie por l'onnor de Damas,
 Tant que tuit dient : « Berniers, le droit en as. »

1. « Du pas », comme on dit encore « de ce pas », c'est-à-dire *aussitôt*.

2. Dans l'ancienne langue, *un* pouvait s'employer au pluriel, avec la valeur de notre *de* partitif.

3. On ne voit pas trop quel peut être le sens de cette fin de vers. Le texte paraît être corrompu.

4. C'est-à-dire : « Tu es chevalier. »

5. « Bien soit du » équivaut à « Béni soit le... »

6. *Mieux*, c'est-à-dire « plus encore ».

7. Cet infinitif a ici la valeur d'un impératif.

8. C'est-à-dire : « de ton père. »

9. Bernier faisait en effet la guerre sur les terres de son père. Voyez ci-dessus l'analyse de la chanson.

10. C'est-à-dire : « je n'abandonnerais pas Raoul dans cette guerre. »

11. *Baudas* = Bagdad.

12. C'est-à-dire : « Mais il est mon seigneur. »

— Fix, dist la mère, par ma foi, droit en as,
Ser ton signor, Dieu en gaaingneras. »

En Origni, le borc grant et plaignier,
Le fil Herbert orent le liu molt chier,
Clos a palis qu'entor fisent fichier;
Mais por desfendre ne valoit un denier.
Un pré avoit ¹ mervillous et plaignier
Soz Origni : la on sieut tornoier.
Li gués estoit as nonnains del mostier;
Lor buef i paissent, dont doivent gaaingnier;
Sous ciel n'a home qui l'osast empirier.
Li quens Raous i fait son tré drecier:
Tuit li paisson sont d'argent et d'or mier;
Quatre cent home s'i pueent herbergier.
De l'ost se partent troi glouton pautonnier;
De ci al borc ne finent de broichier,
L'avoir i prisent ², ne l'i vosent laissier.
Sous en pesa qui il devoit aidier ³.
Dis ⁴ en i geurent, chascuns porte un levier:
Les deus ont mors ⁵ par leur grant encombrier ⁶,
Li tiers s'en vait fuiant sor son destrier;
De ci as trez ne se vost atargier;
A pié descent desor le sablonier,
Son droit signor ⁷ va le souler baisier;
Tout en plorant merci prist a crier,
A haute voiz commença a huchier :

1. « Il y avait. »

2. Du verbe *prendre*.

3. Mot à mot : « il en pesa (comme on dit : *il en cuît*) à ceux à qui cela devoit aider. » *Sous* est une forme dialectale pour *ceux*.

4. C'est-à-dire : « dix habitants du bourg. »

5. C'est-à-dire : « ils ont tué deux d'entre eux. » Pour cet emploi de l'article devant les noms de nombre, voyez la note 1 de la page 10.

6. C'est-à-dire : « par grand encombrier pour eux. »

7. C'est-à-dire : « à son droit seigneur. »

« Ja Damerdiens ne puist ton cors aidier ¹,
 Se ne te vas de ces borgois vengier
 Qi tant sont riche et orguillos et fier !
 Toi ne autrui ne prisent un denier.
 Ainz te manascent la teste a rooignier.
 Se il te pueent ne tenir ne baillier,
 Ne te garroit tot l'or de Monpeslier.
 Mon frère vi ocire et detranchier,
 Et mon neveu morir et trebuchier.
 Mort m'i eüssent, par le cors saint Richier ²,
 Quant je m'en vign fuiant sor cest destrier. »
 Raous l'oï, le sens ³ quida changier ;
 A vois c'eserie : « Ferez, franc chevalier !
 Je vuel aler Origni pesoier.
 Puisqu'il me font la guère commencier.
 Se Diex m'aït, il le comparront chier ! »
 Quant cil l'entendent, si se vont hauborgier
 Isnelement, q'il ne l'osent laissier.
 Bien sont dis mile, tant les oï prisier ⁴.
 Vers Origni commencent a broichier ;
 Es focez entrent por le miex exploitier :
 Le paliz tranchent a coignies d'acier,
 Desous lor piés le font jus trebuchier ;
 Le fosé passent par delez le vivier,
 De ci as murs ne vossent atargier.
 Es borgois n'ot a cel jor qu'aïrier ⁵,
 Quant del palis ne se porent aidier.

1. « Aider ton corps », c'est-à-dire : *t'aider, te protéger.*

2. Saint Riquier était le patron d'une abbaye célèbre au moyen âge, près d'Abbeville.

3. « Le sens » est régime diffect de *changier*. Voyez *sens* au glossaire.

4. C'est-à-dire : « je les ai entendu estimer à ce nombre. » C'est une formule de remplissage.

5. Mot à mot : « En les bourgeois il n'y eut ce jour-là que s'irriter », c'est-à-dire

« Les bourgeois ne purent que s'irriter, se désoler (ne pouvant se défendre). »

Li borgois voient le paliz ont perdu :
 Li plus hardi en furent esperdu.
 As forteresces des murs sont revenu ;
 Si géent piéres et maint grant pel agu ;
 Des gens Raoul i ont molt confondu ¹.
 Dedens la vile n'a ² home remasu
 As murs ne soient por desfendre venu ³,
 Et jurent Dieu et la soie vertu,
 Se Raoul truevent, mal li est ⁴ avenu.
 Bien se desfendent li jovene et li chenu.
 Raous le voit, le quer ot irascu :
 Il jure Dieu et la soie vertu,
 Se tuit ne sont afolé et pendu,
 Il ne se prise valisant un festu.
 A vois s'escrie : « Baron, touchiés le ful »
 Et il si fisent quant il l'ont entendu,
 Car au gaaing sont volentiers venu.
 Malement a Raous couvent tenu
 Qi entre lui et l'abeese fu.
 Le jor lor a rendu malvais salu ⁵ :
 Le borc ont ars, n'i a rien remasu.
 L'enfes Berniers en a grant duel eü,
 Quant il voit ci Origni confondu.

Li quens Raous ot molt le quer irié,
 Por les borgois qi l'ont contraloié.
 Dieu en jura et la soie pitié

1. Construisez : « i ont confondu molt des gens Raoul. »

2. Il n'y a.

3. C'est-à-dire : « qui ne soient venus aux murs. » On attendrait : « qui ne soit venu », puisque *home* est au singulier ; mais il y a dans l'incidente une idée de pluralité qui explique le changement de nombre.

4. C'est ici un présent pour un futur.

5. « Le jor » = *ce jour-là*. — « Lor », c'est-à-dire *aux nonnes*. — « Rendre mauvais salut » c'est *faire un salut de mauvais augure*.

Q'il ne laroit ¹, por Rains l'arceveschié,
 Qe toz nes arde ainz q'il soit anuitié.
 Le fu cria ²: esquier l'ont touchié;
 Ardent ces sales et fondent cil planchier.
 Tounel esprènent, li sercle sont trenchié.
 Li effant ardent a duel et a pechié.
 Li quens Raous en a mal exploitié:
 Le jor devant ot Marcent fiancié
 Qe n'i perdrient nes un paille ploïé ³;
 Le jor ⁴ les art, tant par fu erragiés!..

En Origni le bore grant et plaignier.
 Li fil Herbert orent le liu molt chier ⁵,
 Marsent i misent, qui fu mère Bernier,
 Et cent nonains por Damerdiu proier.
 Li quens Raous, qui le coraige ot fier,
 A fait le fu par les rues fichier.
 Ardent ces loges, si fondent li planchier;
 Li vin espandent ⁶, s'en flotent li celier;
 Li bacon ardent, si chiéent li lardier,
 Li saïns fait le grant fu esforcier,
 Fiert soi es tors et el maistre cloichier.
 Les covretures ⁷ covint jus trebuchier;
 Entre deus murs ot si grant charbonier,
 Les nonains ardent: trop i ot grant brasier;
 Totes cent ardent-par molt grant encombrier;
 Art i Marsens, qui fu mère Bernier...

1. C'est-à-dire « il jura par Dieu et par sa pitié (la pitié de Dieu) que... »

2. « Le fu » est régime direct de *cria*.

3. C'est-à-dire: « qu'elle et ses nonnes n'y perdraient absolument rien, pas même un bout d'étoffe », autrement dit: *que le couvent serait respecté*.

4. « Le jor » = *ce jour-là*.

5. Nous avons déjà trouvé ces deux vers au commencement d'une des laisses précédentes.

6. « Épandre » est ici intransitif, et a la valeur du réfléchi *s'épandre*.

7. C'est-à-dire: « les toits. »

De pitié pleurent li hardi chevalier.
 Qant Berniers voit si la cose empirier,
 Tel duel en a, le sens quide changier.
 Qi li veïst ¹ son escu enbracier!
 Espée traite est venus au mostier,
 Parmi les huis vit la flame raier;
 De tant com puet uns hom d'un dart lancier
 Ne puet nus hon vers le fu aproichier.
 Berniers esgarde dalez un marbre chier :
 La vit sa mère estendue couchier ².
 Sor sa poitrine vit ardoir son sautier.
 Lors dist li enfes : « Molt grant folie qier ³ :
 Jamais secors ne li ara mestier.
 Ha! douce mère, vos me baisastes ier!
 En moi avez mout malvais iretier :
 Je ne vos puis secore ne aidier.
 Dex ait vostre arme, qi le mont doit jugier !
 E! Raous, fel, Dex te doinst encombrier!
 Le tien homaje avant porter ne qier.
 Se or ne puis ceste honte vengier,
 Je ne me pris le montant d'un denier. »
 Tel duel demaine, chiét ⁴ li li brans d'acier.

Jérusalem.

Parmi les différents poèmes, de médiocre valeur, inspirés par les croisades, la chanson de *Jérusalem* (ou d'*Antioche*) est la plus ancienne qui nous soit parvenue. Graïndor de Douai nous l'a conservée en la remaniant ; mais nous possédons un fragment

1. « Qui l'eût vu... ! » c'est-à-dire : *ah ! si on l'eût vu... !* — « Embrasser son écu », c'est-à-dire *le serrer avec le bras contre sa poitrine.*

2. « Coucher » a ici le sens de *être couché.*

3. Mot à mot : « je cherche grande folie », c'est-à-dire : « *ma tentative (pour sauver ma mère) est folle.* »

4. Sous-entendez la conjonction *que* devant *chiét.*

important de la rédaction originale, et c'est ce fragment que nous ferons connaître par un extrait.

L'épreuve de la sainte lance ¹.

Tuit li baron de l'ost en parolent ensemble ²;
 Si tiéent un concile par nom de penitence;
 Dient as pelerins qu'il aportent le leigne :
 Si feront faire un fou por esprover la lance,
 Li clers i enterra qui list la conoissance ³.
 La haire avoit vestue, si tint la sainte lance,
 Et dist une parole al barnage de France,
 De par nostre Seignor, que ⁴ bien pot on entendre :
 « Seignor, tant croi en Deu et sa digne poissance
 Que j'enterrai el fou et porterai la lance. »
 Donc la mostra al pueple, en la flambe se lance ⁵.
 Li alquant vont el bois por apporter le leigne;
 Espines por ardoir aünérent ensemble;
 Puis i ont mis le fou, s'est issue la flambe;
 Enmi font une voie, et li sainz clers i entre.

Tuit li baron de l'ost en tiéent un concile ⁶,
 Qu'esproveront ¹ la lance dont morz fut Nostre Siro,

1. D'après le *Recueil d'anciens textes* de P. Meyer.

2. On remarquera que les vers de cette laisse assonent en *a* ou *e* nasal (*an* et *en* se prononçaient et se prononcent encore de même). Si le mot *leigne* se trouve deux fois à la fin du vers, c'est qu'on prononçait : *len-gne*. La confusion de *an* et *en* prouve que notre chanson n'a été composée ni par un Normand ni par un Picard.

3. « Qui fit la connaissance de la sainte lance », c'est-à-dire *qui la fit connaître, qui la fit trouver*. Un clerc, du nom de Pierre, avait eu des visions dans lesquelles saint André lui avait révélé le lieu où était cachée la sainte lance. Sur ses indications on avait fait des fouilles, et on avait en effet trouvé une lance. Pierre avait lui-même proposé qu'on le soumit à l'épreuve du feu, pour attester la sincérité de ses récits de visions, et par cela même l'authenticité de la précieuse relique.

4. *Que se rapporte à une parole.*

5. Entendez : « *Il va se lancer dans la flamme.* »

6. Cette laisse reprend le récit au même point que la laisse précédente. Ces recommencements sont fréquents dans notre poésie épique. Ils fournissent l'occasion d'ajouter des détails nouveaux, notamment ici la bénédiction du feu par le clergé.

Car molt i ot de cels qui ne le ² croient mie.
 Et clerc et moine et prestre illuec se revestirent;
 Beneïssent le fou dont faiz fut li juïses ³,
 Et prient Damedeu, le fil sainte Marie,
 Se li clers a bon droit, qu'en cel fou ne perisse.
 Oiez, franc crestien, del ⁴ vaillant clerc noble :
 Ne vivra mais cinq jors en après cest juïse ⁵.
 Sainz Andrieus li apostles li ot raison aprise.
 Nus piés fut et en langes, s'ot la haire vestie,
 Et tint la sainte lance, si ne s'esmaia mie,
 Puis entra ens el fou, voiant la baronie.
 Dex fut ensemble o lui et en sa compaignie,
 Que sa char ne fut arse, ne sa haire blesmie.
 François le voient oltre, forment s'en esbaldirent;
 Il li keurent encontre : Dex ! si mal le baillirent ⁶ !
 Les chevels li derompent et ses dras li descirent ;
 Des vestemenz qu'il porte vuelent faire reliques .
 Li dus Rainalz l'en porte, et li quens de Saint Gille.

CYCLE BRETON : ROMANS DE LA TABLE RONDE ⁷.

Arthur, roi de Grande-Bretagne, dirigea au sixième siècle la résistance des Bretons contre l'invasion anglo-saxonne. Il demeura très

1. « Tenir concile que », suivi d'un futur, équivaut à « décider dans une assemblée que... »

2. « Le » neutre = ce que raconte le clerc Pierre.

3. C'est-à-dire : qui sert au « juïse » de Dieu.

4. « Ouïr de » c'est écouter l'histoire de.

5. Le clerc Pierre mourut en effet cinq jours après l'épreuve. Mais cette mort ne fut pas attribuée aux atteintes du feu. Il fut considéré comme ayant subi victorieusement l'épreuve. Un chroniqueur latin contemporain raconte seulement qu'il avait eu les jambes brûlées parce qu'il avait douté, au début, de la divinité de sa vision.

6. Ils le mirent en mauvais état en se précipitant sur lui pour emporter comme reliques des morceaux de ses vêtements.

7. C'est à MM Paulin et Gaston Paris que l'on doit les travaux les plus considérables sur le cycle breton.

populaire parmi les Bretons, qui attendaient toujours son retour, et qui chantaient ses exploits en y mêlant les merveilles de leur vieille mythologie nationale. Au neuvième siècle les principaux éléments de sa légende furent réunis dans une chronique latine connue sous le nom de chronique de Nennius.

Après la conquête de la Bretagne et de l'Angleterre par les Normands, la société française, mise en contact avec les Bretons, s'intéressa à leurs souvenirs historiques et à leurs contes populaires. Il en résulta un double courant, historique ou pseudo-historique d'une part, littéraire de l'autre. Geoffroi de Monmouth (douzième siècle) rédigea en latin une « *Historia Britonum* », inspirée en grande partie par la chronique de Nennius, et qui fut plusieurs fois traduite ou imitée en français, notamment par Wace dans son *Roman de Brut*¹. D'un autre côté, et indépendamment de Geoffroi de Monmouth, des poètes français (d'abord anglo-normands, plus tard appartenant à la France proprement dite) mirent en œuvre les récits populaires consacrés aux héros bretons², particulièrement aux compagnons du roi Arthur, qui siégeaient autour d'une table ronde pour éviter les querelles de préséance.

Comme il était naturel, en s'emparant de ces sujets nouveaux, les trouvères les transformèrent selon les idées de leur pays et de leur temps : les compagnons d'Arthur devinrent des chevaliers galants et courtois, agissant et parlant comme les barons français du douzième siècle, et dont les aventures seules étaient empruntées à la tradition celtique. Et encore les romans français inspirés par les

1. Sur Wace, voyez plus loin le chapitre consacré aux œuvres historiques du moyen âge.

2. Ces récits furent d'abord répandus sous le nom de *lais* par des jongleurs bretons qui parcouraient l'Angleterre et la France, et qui les chantaient en s'accompagnant de la harpe. Les *lais* bretons donnèrent naissance à des *lais* français, comme ceux qu'a composés Marie de France, en même temps qu'ils fournirent la matière des poèmes de plus longue haleine dont nous parlons spécialement ici. Le plus célèbre des *lais* de Marie de France est celui du *Chèvrefeuille*, ou est racontée une aventure de Tristan (Voyez à la fin de cette introduction) sur laquelle Tristan passait pour avoir lui-même composé un lai breton. Dans une lettre à Yseult, Tristan se comparait au chèvrefeuille, qui ne peut vivre sans le coudrier auquel il s'est enlacé :

D'els dous fut il tot altresi
 Come del chievrefueil estoit,
 Qui a la coldre se pernoit :
 Quant il est si laciez et pris
 Et loz entor le fust's'est mis,
 Ensemble pueent bien durer ;
 Mais qui puis les vuell desevrer,
 La coldre muert hastivement
 Et li chievrefueuz ensement :
 « Bèle amie, si est de nos ;
 Ne vos sanz moi, ne je sanz vos. »

légendes bretonnes en ont-ils enfanté d'autres où les aventures elles-mêmes sont le produit de l'imagination française, et qui ne sont celtiques que par imitation. Il faut remarquer en outre que, dans toute une catégorie de ces romans de la Table ronde Arthur et sa femme Genièvre ne jouent qu'un rôle secondaire; il n'y est pas question de la guerre nationale; les aventures qui s'y trouvent racontées, et qui sont particulières à tel ou tel chevalier, ne peuvent se placer que pendant une période pacifique du règne d'Arthur. Nous donnerons plus loin l'analyse d'un de ces poèmes : *Le chevalier au lion*.

Le roi et la reine ont un rôle plus important dans les romans de la Table ronde qui racontent en prose ou en vers l'histoire du saint Graal. Et cependant la légende du saint Graal s'est formée bien postérieurement à celle d'Arthur, et elle n'a rien de celtique dans ses origines. Elle est greffée sur la légende de Joseph d'Arimathie, qui elle-même repose sur les récits évangéliques, authentiques ou apocryphes. On sait ce que les quatre évangélistes racontent de Joseph d'Arimathie, qui obtint de Pilate le corps de Jésus, qui le détacha de la croix, l'enveloppa d'un linceul blanc et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc. Les récits apocryphes ajoutaient que Joseph, accusé par les Juifs d'avoir soustrait le corps de Jésus pour faire croire à la résurrection, avait été miraculeusement délivré par le Christ de la prison où on l'avait plongé, qu'il avait été appelé pres de Vespasien, devenu maître de Jerusalem, et qu'il avait eu la gloire de baptiser secrètement l'empereur romain.

Cette légende se développa en France quand l'abbaye de Moyenmoutier, dans les Vosges, eut été mise en possession, sous Charlemagne, du corps de Joseph d'Arimathie, rapporté d'Orient. On imagina que Joseph, en ensevelissant le Christ, avait recueilli le sang qui coulait des blessures divines dans un vase qui fut identifié avec le vase de la Cène et avec celui où Pilate s'était lavé les mains : les soldats chargés de l'arrestation du Christ avaient, disait-on, emporté ce vase, qui servit à Pilate, et que celui-ci donna à Joseph d'Arimathie comme un souvenir de Jésus.

Cependant l'abbaye de Moyenmoutier ne resta pas en possession du corps de Joseph; la précieuse relique fut enlevée par des moines de Glastonbury qui la transportèrent en Angleterre, un siècle environ avant la conquête normande, et qui s'attachèrent ensuite à effacer tout souvenir du séjour du corps à Moyenmoutier. Ils inventèrent, eux ou leurs successeurs, un voyage et une prédication de Joseph d'Arimathie en Angleterre; il avait été, disaient-ils, l'apôtre de la Grande-Bretagne, où il avait fondé l'église de Glastonbury. D'après une autre version, un peu plus respectueuse de la vérité historique, Joseph n'était pas venu lui-même en Grande-Bretagne, mais il y avait envoyé ses parents. Sous l'une ou l'autre forme, la nouvelle fable faisait transporter en Angleterre le saint vase, le saint Graal, où avait été

recueilli le sang du Christ. Les auteurs de romans de la Table ronde eurent alors l'idée d'introduire dans les vieilles légendes bretonnes l'histoire de Joseph d'Arimathie et du Graal; plusieurs des chevaliers de la Table ronde reçurent la tâche de retrouver le saint Graal, et la gloire de cette conquête fut donnée, suivant les poètes, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Mais cette conception ne paraît pas avoir pénétré dans les romans bretons avant la seconde moitié du douzième siècle.

C'est vers la même époque que l'un des plus illustres parmi les chevaliers de la Table ronde, Lancelot du Lac¹, ainsi appelé parce qu'il avait été élevé par la fée Viviane, dame du Lac, fut rendu amoureux de la reine Genièvre, amour coupable qui devait l'empêcher d'atteindre le saint Graal. La peinture de cet amour fut célèbre au moyen âge; dans l'épopée de Dante, c'est à la suite d'une lecture du roman de Lancelot que Françoise de Rimini s'abandonne au sentiment criminel qui la perdra. Lancelot avait été antérieurement l'objet de poèmes qui se rattachaient à la première catégorie des romans bretons, et où il n'était question ni de son amour pour Genièvre ni du Graal.

Chrétien de Troyes, dans le dernier tiers du douzième siècle, a composé des romans de la Table Ronde de tous les genres, sur l'invitation de Marie de France², comtesse de Champagne, fille de la célèbre Éléonore de Guyenne. A côté de lui, il faut citer Robert de Borron, qui a écrit un poème sur Joseph d'Arimathie, bientôt traduit en prose. Un peu après le commencement du treizième siècle fut composée une suite de grands romans en prose, qui ont été longtemps attribués à Gautier Map, chapelain du roi d'Angleterre Henri II, et qui se rattachent à la légende du saint Graal. En voici les titres : *Le saint Graal*, *Merlin l'enchanteur*, *Lancelot*, *la Quête du saint Graal*, *Mort d'Arthur*.

Enfin, parmi les romans bretons, il faut mettre à part ceux qui sont consacrés à Tristan. La légende de Tristan ou Tristran peut se résumer en quelques mots. Tristan, conduisant au roi March de Cornouailles, son oncle, la belle Yseult que celui-ci doit épouser, boit par mégarde un philtre destiné au roi, qui met dans son cœur un amour violent pour Yseult. Cet amour se développe après le mariage du roi March, et Yseult ne s'y montre pas insensible. On imagine facilement les aventures qui peuvent résulter de cette situation. Un jour, se croyant oublié par Yseult, Tristan meurt de douleur, et Yseult, en apprenant la fatale nouvelle, succombe elle-même au désespoir. Les trouvères n'ont pas manqué de rattacher cette histoire aux autres

1. Comme Ogier le Danois (voyez page 101), Lancelot a donné son nom à un des valets du jeu de cartes.

2. Qu'il ne faut pas confondre avec Marie, de France, auteur des fables dont nous parlerons plus loin.

légendes bretonnes en amenant Tristan et Yseult à la cour du roi Arthur.

Les romans en vers de la Table ronde sont écrits en octosyllabes.

Le chevalier au lion, par Chrétien de Troyes.

Un jour de Pentecôte, où le roi Arthur tenait sa cour à Carduel, dans le pays de Galles, ses chevaliers devisaient entre eux ; l'un d'eux se mit à raconter une aventure qui cependant ne s'était pas terminée à son honneur. Il avait fait la rencontre, dans la forêt de Broceliande, d'un vilain monstrueux, gardeur de taureaux sauvages, sur les indications duquel il s'était dirigé vers une source merveilleuse, abritée par un pin de toute beauté ; près de la source se trouvait un « perron » d'émeraude ; un bassin d'or était suspendu au pin par une longue chaîne. Quoique averti des effets terribles qui devaient en résulter, il avait répandu, avec le bassin d'or, de l'eau de la source sur le perron. Aussitôt une tempête épouvantable s'était abattue autour de lui sur la forêt, avec pluie, grêle, éclairs et coups de foudre. Une fois l'orage apaisé, il avait vu le pin couvert d'oiseaux qui chantaient harmonieusement, et il s'abandonnait au charme de cette musique, lorsqu'un chevalier était arrivé sur lui avec un grand bruit, l'accusant d'avoir, en déchainant la tempête, sac-cagé sa forêt et ébranlé son château ; puis le chevalier l'avait attaqué, désarmé, désarçonné, et l'avait laissé « honteux et mat ».

A ce récit, un autre chevalier de la cour d'Arthur, Yvain, déclare qu'il ira venger la honte de son compagnon. Survient le roi, à qui on raconte l'aventure, et qui déclare de son côté qu'avant quinze jours il ira voir la fontaine magique, accompagné de tous ceux qui voudront. Yvain, craignant que, dans l'expédition royale, un autre que lui ne soit désigné pour combattre le chevalier mystérieux, part le premier sans en rien dire à personne ; il réussit à trouver la fontaine, déchaîne la tempête, et se bat vaillamment contre le chevalier, qu'il blesse à mort et qu'il poursuit jusque dans son château. Mais la porte se referme derrière lui, et il courrait les plus grands dangers si une jeune suivante, du nom de Lunette, qu'il a jadis accueillie avec bienveillance à la cour, où elle venait porter un message, ne lui sauvait la vie en lui donnant un anneau qui le rend invisible. Il

devient bientôt amoureux de la veuve de sa victime, qu'il peut voir sans en être vu, et Lunette le sert encore en amenant habilement la dame à l'idée d'épouser le vainqueur de son premier mari, qui sera le meilleur défenseur de ses droits, de ses domaines et de la fontaine merveilleuse.

Le mariage venait d'être célébré, lorsque le roi Arthur arrive à la fontaine avec ses chevaliers ; il verse l'eau sur le perron, et la tempête accoutumée se produit. Yvain accourt aussitôt ; nul ne le reconnaît, car son armure le couvre entièrement ; il livre combat au chevalier qu'on lui oppose, le désarme, et se nomme alors. Puis il raconte son histoire, et invite le roi à passer quelques jours dans son château. Au milieu des fêtes qu'Yvain donne à ses amis, ceux-ci le décident à partir avec eux : « Seriez-vous de ceux, lui disent-ils, que leurs femmes rendent moins vaillants ? Venez combattre en notre compagnie dans les tournois, vous n'en serez que mieux aimé au retour. » Il suit ce conseil, et part, non sans verser d'abondantes larmes. Mais il s'oublie bien au delà du terme d'un an que sa dame lui a assigné, et il reçoit d'elle défense formelle de revenir.

Fou de désespoir, il s'enfuit de la cour, et commence une vie d'aventures où il trouve des occasions nombreuses de protéger les faibles et les innocents. Un lion, qu'il a sauvé de la mort en tuant un serpent qui l'étreignait, s'attache à lui par reconnaissance, et l'accompagne partout, se jetant au besoin sur ses ennemis, et chaque soir se couchant à ses pieds ¹. La renommée du chevalier au lion se répand dans le pays, car nul ne réclame inutilement son aide ; c'est ainsi qu'il est ramené un jour à la cour d'Arthur, où il doit prendre la défense d'une noble damoiselle que sa sœur veut déshériter. L'illustre Gauvain, neveu d'Arthur et grand ami d'Yvain, s'est fait le champion de l'usurpatrice, qui s'est adressée à lui et dont il croit la cause bonne.

1. Chrétien de Troyes nous montre Yvain portant sur son écu son lion blessé :

Si s'en vêt pansis et destrois
 Por son lyon, qu'il li estuet
 Porter, qui si dre ne le puet.
 En son escu li fét litière
 De la mosse et de la fouchière.
 Quant il li ot faite sa couche,
 Au plus soef qu'il puet le coucha.
 Si l'en porte tot estandu
 Dedanz l'envers de son escu.

Les deux champions, Yvain et Gauvain, sont mis en présence, et se battent tout un jour sans se reconnaître. Sur le soir, après une lutte sans résultat, ils s'adressent des félicitations réciproques, se demandent leurs noms, se reconnaissent, et se jettent dans les bras l'un de l'autre. Ils rivalisent alors de générosité, chacun d'eux voulant avoir été vaincu : « C'est moi ! — C'est moi ! » disent-ils à tour de rôle. Il semble qu'il y ait là un souvenir du « Me, me adsum qui feci » de Virgile. Le roi arrange l'affaire des deux sœurs.

Cependant Yvain ne peut vivre sans sa dame, il retourne à la fontaine merveilleuse, fait naître tempêtes sur tempêtes, et grâce aux bons offices de Lunette, qui use encore d'un habile subterfuge, il rentre en grâce auprès de sa dame, qui consent à lui pardonner.

La fontaine merveilleuse ¹.

« Je sui, ce voiz ², uns chevaliers,
 Qui quier ce que trover ne puis.
 Assez ai quis et rien ne truis.
 — Et que voldroies tu trover ?
 — Avanture, por esprover
 Ma proèsce et mon hardemant.
 Or te pri et quier et demant,
 Se tu sez, que tu me consoille
 Ou d'aventure ou de mervoille ! ³
 — A ce, fèt il, faudras tu bien.
 D'aventure ne sai je rien,
 N'onques mès n'en oï parler.
 Mès se tu voloies aler

1. Texte d'après l'édition de Holland. Nous avertissons, une fois pour toutes, que beaucoup de mots, qui sont généralement écrits au moyen âge et que nous écrivons encore par *en* ou *em*, se trouvent dans ce texte écrits par *an*. Il faudra les chercher avec un *e*.

2. « Tu le vois. » Ces paroles sont adressées au gardeur de taureaux que le chevalier a rencontré dans la forêt de Broceliande. Voyez le commencement de l'analyse du poème.

3. : « C'est-à-dire que tu m'in liques une aventure ou une chose merveilleuse. »

Ci près jusqu'a une fontaine,
 N'en revendroies pas sanz painne,
 Se tu li randoies son droit.
 Ci près troveras orendroit
 Un sântier, qui la te manra.
 Tote la droite voie va,
 Se bien viax tes pas anploier !
 Que tost porroies desvoier,
 Il i a d'autres voies moult.
 La fontaine verras, qui bout,
 S'est èle plus froide que marbres ¹.
 Onbre li fêt li plus biax arbres,
 C'onques poïst former Nature;
 En toz tens sa fuelle li dure,
 Qu'il ne la pert soir ne matin ;
 Et s'i pant uns bacins d'or fin,
 A une si longue chaainne
 Qui dure ² jusqu'an la fontaine.
 Lez la fontaine troverras
 Un perron tel com tu verras
 (Je ne te sai a dire quel,
 Que je n'en vi onques nul tel),
 Et d'autre part une chapèle,
 Petite, mès èle est molt bèle.
 S'au bacin viax de l'ève prandre
 Et desus le perron espandre,
 La verras une tel tanpeste,
 Qu'an cest bois ne remanra beste,
 Chevriax ne cers ne dains ne porcs
 Nes li oisel s'an istront fors ;

1. Elle bouillonne, mais elle est glacée.

2. C'est-à-dire qui s'étend.

Car tu verras si foudroier ¹,
 Vanter et arbres peçoier,
 Plover, toner et espartir,
 Que, se tu t'an puez departir
 Sanz grant enui et sanz pesance,
 Tu seras de meillor cheance
 Que chevaliers qui i fust onques. »
 Del vilain me parti adonques,
 Que bien m'ot la voie mostrée.
 Espoir si fu tierce ² passée,
 Et pot estre près de midi,
 Quant l'arbre et la fontaine vi.
 Bien sai de l'arbre, c'est la fins ³,
 Que ce estoit li plus biax plus
 Qui onques sor terre creüst:
 Ne cuit c'onques si fort pleü ⁴
 Que d'ève i passast une gote,
 Einçois coloît par desor tote.
 A l'arbre vi le bacin pandre,
 Del plus fin or qui fust a vandre
 Encor onques en nule foire.
 De la fontaine poéz croire
 Qu'èle boloit ⁵ come ève chaude.
 Li perrons ert d'une esmeraude
 Perciée aussi com ⁶ une boz,
 Et s'a quatre rubiz desoz,

1. « Foudroier » est ici intransitif et impersonnel.

2. La troisième heure (depuis 6 heures du matin), c'est-à-dire 9 heures du matin. La matinée se divisait en deux parties, l'une allant de *prime* (6 heures du matin, la première heure du jour) à *terce*, l'autre de *terce* à midi. L'après-midi était aussi divisée en deux parties par *none* (la neuvième heure du jour, 3 heures).

3. C'est-à-dire : « C'est certain.

4. *Pleüst*, du verbe *plover*.

5. Du verbe *boillir* = bouillir.

6. « Aussi com » = *ainsi que*.

Plus flanboianz et plus vermauz
 Que n'est au matin li solauz
 Quant il apert en oriant ;
 Ja, que je sache a esciant,
 Ne vos an mantirai de mot.
 La mervoille a veoir me plot
 De la tanpeste et de l'orage ¹,
 Don ² je ne me ting mie a sage ;
 Que volentiers m'an repantisse
 Tot maintenant ³, se je poïsse,
 Quant je oi le perron crosé⁴
 De l'ève au bacin arosé.
 Mès trop en i verssai, ce dot ;
 Que lors vi le ciel si derot
 Que de plus de quatorze parz
 Me feroit es ialz li esparz,
 Et les nuës tot mesle mesle⁵
 Gitoient pluie, noif et gresle.
 Tant fu li tans pesmes et forz
 Que cent foiz cuidai estre morz
 Des foudres qu'antor moi cheoient,
 Et des arbres qui peceoient.
 Sachiez que molt fui esmaiez.
 Tant que li tans fu rapaiez.
 Mès Dex tost me rasegura,
 Que li tans gaires ne dura,
 Et tuit li vant se reposèrent :
 Dès que Deu ⁶ plot, vanter n'osèrent.

1. Construisez : (il) me plot à veoir la merveille de la tanpeste. *etc.*

2. *Don* (= dont) équivaut à : « ce en quoi. »

3. *Maintenant* a ici le sens de *aussitôt*.

4. *Creusé*, c'est-à-dire *creux*.

5. Nous disons aujourd'hui : pêle-mêle.

6. A Dieu.

Et quant je vi l'air cler et pur,
 De joie fui toz asseür ;
 Que joie, s'onques la conui,
 Fèt tost oblier grant enui.
 Lues que li tans ¹ fu trespassez,
 Vi sor le pin toz amassez
 Oisiæx (s'est ², qui croire le vuelle),
 Qu'il n'i paroît ³ branche ne fuelle
 Que tot ne fust covert d'oisiæx.
 S'an estoit li arbres plus biax.
 Doucement li oisel chantoient,
 Si que molt bien s'antracordoient ;
 Et divers chanz chantoit chascuns,
 C'onques ce que chantoit li uns
 A l'autre chanter n'i oï.
 De lor joie me resjoï,
 S'escoutai tant qu'il orent fèt
 Lor service trestot atrèt ;
 Que mès n'oï si bèle joie,
 Ne ja ne cuit que nus hom l'oïe,
 Se il ne va oïr celi
 Qui tant me plot et abeli
 Que je m'an dui por fos tenir.
 Tant i fui que j'oï venir
 Chevaliers, ce me fu avis,
 Bien cuidai que il fussent dis :
 Tel noise et tel bruit demenoit
 Uns seus chevaliers qui venoit.
 Quant ge le vi tot seul venant,
 Mon cheval restrainz maintenant.

1. C'est-à-dire : « le mauvais temps. »

2. C'est-à-dire : « Cela est ainsi. »

3. Imparfait du verbe *paroir*.

N'a monter demore ne fis.
 Et cil, come mautalentis,
 Vint plus tost c'uns alerions,
 Fiers par sanblant come lions.
 Et si haut com il pot crier,
 Me comança a desfier,
 Et dist : « Vassax, molt m'avez fèt,
 Sanz desfiance ¹, honte et lèt.
 Desfier me deüssiez vos,
 Se il eüst ² reison an vos,
 Ou ³ au moins droiture requerre,
 Einz que vos me meüssiez guerre.
 Mès se je puis, sire vassax,
 Sor vos retornera cist max.
 Del damage, qui est paranz ⁴,
 Environ moi est li garanz,
 De ⁵ mon bois, qui est abatuz.
 Plaindre se doit qui est batuz;
 Et je me plaing, si ai reison,
 Que vos m'avez de ma meison
 Fors chacié a foudre et a pluie.
 Fèt m'avez chose qui m'enuie,
 Et dabèt ait cui ce est bel !
 Q'an mon bois et an mon chastel
 M'avez feite tel envaïe,
 Ou mestier ne m'eüst aïe
 Ne de grant tor, ne de haut mur ⁶;
 Onques n'i ot home asseür

1. « Défiance » signifie ici *action de défier, défi*, et non *action de se défier*.

2. C'est-à-dire : « S'il y eût eu... »

3. « Ou vous auriez dû... »

4. *Paranz*, cas en s de *parant*, part. prés. de *paroir*.

5. *De* équivaut ici à « à savoir. »

6. Construisez : « où aïe ne de grant tor ne de haut mur ne mieüst mestier. »

An fortteresce qui i fust
 De dure pierre ne de fust ¹.
 Mès sachiez bien que desormès
 N'avroiz de moi trives ne pès! »
 A cest mot nos antrevenimes ²,
 Les escuz anbraciez tenimes :
 Si se covri chascuns del suen.
 Li chevaliers ot cheval buen
 Et lance roide, et fu sanz dote ³
 Plus granz de ⁴ moi la teste tote.
 Ensi del tot a meschief fui,
 Que je fui plus petiz de lui
 Et ses chevax miaudres del mien.
 Parmi le voir, ce sachiez bien,
 M'an vois ⁵ por ma honte covrir.
 Si grant cop con je poi ferir
 Li donai, c'onques ne m'an fains
 El conble de l'escu l'atains,
 S'i mis trestote ma puissance
 Si qu'an piéces vola ma lance;
 Et la soë remest antiére.
 Qu'èle n'estoit mie legiére,
 Einz pesoit plus, au mien cuidier,
 Que nule lance a chevalier,
 Qu'ainz nule si grosse ne vi.
 Et li chevaliers me feri

1. Le sens est celui-ci : « La tempête que vous avez déchainée était telle que n tour, ni mur, ni forteresse, quelque bien construite qu'elle fût, n'était une protection suffisante. »

2. « S'entrevénir » = *venir l'un contre l'autre*.

3. « Sans doute », c'est-à-dire *certainement*.

4. « Plus grand de » pour « plus grand que. » C'est par un reste de cet usage que nous disons encore *plus de vingt* au lieu de *plus que vingt*.

5. « S'en aller parmi le voir » est une vieille locution qui signifie *rester fidèle à la vérité*.

Si durement que del cheval
 Parmi ¹ la crope contreval
 Me mist a la terre tot plat.
 Si me leissa honteus et mat,
 C'onques puis ne me regarda ;
 Mon cheval prist et moi leissa.

Le roman en prose du saint Graal.

Nous avons suffisamment fait connaître l'histoire du saint Graal dans notre introduction générale au cycle breton. L'épisode de la nef de Salomon, que nous donnons ci-après, est tiré du premier des grands romans en prose inspirés par la légende du Graal.

Pendant que Joseph d'Arimathie vogue vers l'Angleterre avec le précieux vase, le beau-frère du roi de Sarras ², qu'il a converti et baptisé sous le nom de Nascien, est en butte aux attaques de ses ennemis. Jeté en prison, il est miraculeusement transporté dans l'île tournoyante, qui pivote sur elle-même en suivant les mouvements du ciel. Quand il se réveille sur cette terre inconnue pour lui, il se dirige vers la mer, et aperçoit bientôt une nef qui arrive à lui et s'arrête près du rivage.

Étonné de ne voir et de n'entendre personne sur le pont, il entre dans la nef et la visite : il trouve un lit magnifique, avec une couronne d'or et une épée étincelante aux pieds. Sur la lame de l'épée, à moitié sortie du fourreau, on lisait une inscription ainsi conçue : « Que nul n'ose achever de me tirer, s'il n'est plus vaillant que personne. Tout autre serait frappé de mort en punition de sa témérité. » Les « renges » de l'épée étaient de la plus vile matière, et une inscription gravée sur le fourreau expliquait que ces renges ne pouvaient être changés que par la main d'une fille de roi.

Il y avait en outre trois fuseaux, deux placés aux deux extré-

1. « Parmi » a ici le sens de *par delà* (au delà en passant par le milieu).

2. Pays voisin de l'Égypte, qui, d'après notre auteur, donna son nom aux mahométans, appelés *Sarrasins*. Car il ne faut pas croire, ajoute-t-il, ceux qui disent que le mot *Sarrasin* vient de Sarah, femme d'Abraham. — En réalité, « Sarrasin » est un mot d'origine arabe, qui signifie : « oriental. »

mités du lit, l'autre posé en travers. Le premier était blanc comme neige, le second vermeil comme du sang, le troisième paraissait fait de la plus belle émeraude. Ils provenaient tous du pommier du paradis terrestre, dont Ève avait emporté un rameau qu'elle planta. Ce rameau donna naissance à un grand arbre, qui lui-même en produisit d'autres, et tous se trouvèrent être, tige, branches et feuilles, de la blancheur la plus éclatante. Le jour de la conception d'Abel, le premier de ces arbres devint vert, et, pour la première fois, se mit à fleurir. Les arbres qui provinrent de lui à partir de ce moment furent tous verts. Le jour de la mort d'Abel, le même arbre devint rouge comme du sang : il ne produisit plus ni fleurs ni fruits, et aucun de ses rameaux ne reprit en terre.

Tous ces arbres, les blancs, les verts, et le rouge, l'arbre de vie, seul de son espèce, avaient encore tout leur éclat à l'époque de Salomon. Or une nuit, Salomon fut averti par une vision que longtemps après la naissance du Christ, un chevalier, le dernier de sa race, dépasserait en sainteté et en prouesse tous ceux du passé et de l'avenir. Il conçut aussitôt le désir de trouver un moyen pour faire savoir un jour à ce chevalier extraordinaire que sa venue avait été prévue. La femme de Salomon, qui le voyait tourmenté de cette idée, lui demanda le sujet de ses longues rêveries, et lui promit de lui apporter au bout de trois jours la solution qu'il cherchait. La troisième nuit après... Mais ici nous laissons la parole au conteur du treizième siècle :

La nef de Salomon¹.

... A le tierche nuit apriès, avint que il estoient ensamble, et èle li dist : « Sire, j'ai pensét coument li cevaliers qui sera fins de nostre lignage² counistra coument vous

1. D'après l'édition Hucher. Ce texte offre des caractères dialectaux qu'on trouve dans la région nord-est, notamment la diphtongue *ie* au lieu de *e* dans les mots tels que *mierveille*, *apriès*, *viers*, *terre*, *nouvièle*, le *t* final étymologique conservé dans *véritét*, *foit*, et dans les participes passés : *assemblét*, *esbahit*, *veüt*, etc. Ajoutez les particularités communes au wallon et au picard : *ch* au lieu de *c* doux dans *chelui*, *coumenchant*, etc., *c* (prononcé dur) au lieu de *ch*, dans *carpentier*, *cose*, *cevalier* (*kevalier*), *rice* (pron. *rike*), etc., l'article et le pronom personnel féminin *le* au lieu de *la*, et de même *me*, *te*, *se*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*.

2. C'est-à-dire : « qui sera le dernier de notre race. »

avés seü le verité de se naissance. — Voire, dist-il, ehou me plaist moult. Or me l'ensegniés dont, fait-il. — Volontiers, fait èle. Mandés par vostre royaume tous les carpentiers que vous poés trouver, et kant il seront tout assemblét, coumandés lour que il vous fachen une nef de tel fust qui ne puist pourir ne pour èwe ne pour autre cose, jusques a quatre mille ans. Endementiers que il apareilleront lour nef, jou apareillerai les autres affaires ensi comme vous verrés. » Et Salemons crut moult bien chou que èle li dist.

A l'endemain, si tost comme li jours aparut, Salemons traist ses messages et long et priès, pour querre les carpentiers. Si en i vint tant em poi d'heure que chou fu mierveille. Et kant il furent tout assemblét par devant lui, il lour coumanda que il li fesissent une nef de fust si boine et si serée que èle n'eüst garde de pourir pour iestre en èwe quatre mille ans. Et chil disent¹ que il en feroient lour pooir. Si s'en penèrent tant et traveillièrent tant que le nef fut auques apriestée dedens brief termine.

Et se femme, qui l'avoit coumandét a faire, dist Salemon² : « Sire, puisque chil dont vous me desistes nouveïles³ sera teus que il passera de bontét et de chevalerie tous chiaus qui devant lui aront estét et qui apriès lui venront, il me samble que il seroit bien raison que auque⁴ arme prechieuse et ciére eüst, que il portast en ramembranche de vous, et se⁵ li apareilliés encontre⁶ se venue, et se fust chèle arme mierveïlouse⁷ sour toutes

1. *Disent* est un parfait. Voyez *Dire* au Glossaire.

2. A Salomon.

3. C'est à-dire : « dont vous m'avez parlé. »

4. On sait que *aucun* n'a pas à l'origine de valeur négative, et signifie simplement quelque.

5. *Se* (= *si*) dépend de « il seroit bien raison. » Sous-entendez *le* (= *la*) devant *h*.

6. *Encontre* signifie proprement *en face de*, d'où le sens de *en vue de*.

7. Construisez : « et se chèle arme fust mierveïlouse. »

autres armes, autant com il sera mierveillous sour tous autres cevaliers. — Dites moi, fait il, quéles armes che poroient iestre; et, se je voi que èles soient couvegnables et jou les ai ¹, jou li apareillerai. — Et jou vous dirai, fait èle, quéles armes li seroient soufisans. El temple que vous avés fait en l'hounour vostre Segnor est l'espée le roy ² David vostre pére, le plus rice et le plus mierveillouse qui onques fust forgie ³ et le plus trencant que on peüst trouver ne qi ainc fust baillie par main de cevalier. Si l'emprennés et en ostés le pong, l'enheudeüre; et quant vous avrés le lemièle ostée et tournée a une part ⁴, vous qui counissés le viertut des piéres et le force des arbres et des hierbes et le matière de toutes coses tierriennes, faites un pong de piéres prechieuses si soutilment jointes que il n'ait ⁵ apriès vous regart tierrien qui puist desevrer l'une des autres, et que cascuns qui le verra quide que chou soit une meïsme piére. Apriès, si faites une enheudeüre si mierveillouse en son endroit ⁶ comme l'espée sera ou sien. Qant vous avrés tout chou fait, jou i metrai les renges téles comme moi plaira. »

Chil, qui estoit plus sages que nus autres de ⁷ counoistre viertus de piéres et le force des hierbes, osta dou temple l'espée son pére que il tenoit ausi ricement ⁸ com il fesist un saintuaire, puis en fist tout chou que èle

1. « Et se jou les ai. »

2. « L'espée le roi », c'est-à-dire : *l'épée du roi*.

3. *Forgie*, contract. de *forgiée*, part. passé féminin du verbe *forger* = *forger*. On trouvera dans ce morceau bon nombres d'exemples de ces participes en *ie* pour *ée*.

4. « Tourner à une part » équivaut à la locution actuelle *mettre à part*.

5. « Qu'il n'y ait. »

6. Nous dirions : « de son côté. »

7. *De* équivaut ici à *pour*.

8. « Tenir richement » équivaut à *garder précieusement*.

li ot devisét, fors que dou¹ pong ou il ne mist que une seule piére, mais chèle fu de toutes les coulours que on poroit trouver ne deviser de bouce. Et puis mist s'entente et se cure a faire le fuerre pour mètre ens² l'espée ; mais de chou dont il le fist ne devise ore mie li contes ichi endroit, pour chou que il n'en est ore mie grans mestiers. Quant il ot l'espée garnie dou pong et dou fuerre, ensi comme vous oés, il mist l'espée ens ou fuerre et coumencha a regarder le fuerre et l'espée et a paumoier. Si vit chel apareil si rice que il ne li estoit pas avis que pour un cevalier fust fais aparaus si rices ne si viertuous com chil estoit. Si dist que il vauroit, se il³ pooit iestre, que jamais nus ne le traisist fors dou fuerre qui ne s'en repentist, jusques a tant que li boins cevaliers pour qui èle estoit appareillie i metroit la main. Et lors vint le vois qui autrefois avoit parlét a lui, et li dist : « Salemons, nus ne le traira jamais qui ne s'en repente, jusques a tant que chil le traira cui tu l'as ensi appareillie. » Qant Salemons oï cheste parole, si en fu moult liés, et maintenant escrist⁴ de se main lètres téles comme li contes a ja devisées. Et qant il ot chou fait, il vaut mètre a l'espée renges téles a son ensient comme a l'espée couvenoit. Mais se femme ne vaut, ains en i aporta unes⁵ si laides et si povres comme⁶ de kanvene, et si foibles par samblant que èles ne peüssent pas l'espée soustenir. « Que est chou? fist Salemons, i volés vous chou mètre? — Oïl, fist èle, il n'i avra ja a no tans au-

1. Littéralement : « hors que du. . . », c'est-à-dire *excepté en ce qui concerne le ..*

2. *Ens* est un adverbe qu'il faut joindre à *mètre*.

3. *Il* est ici impersonnel.

4. *Escrist* est un prétérit. Le présent serait *escrit*. Le prétérit du verbe *escrire* se conjugait comme celui de *dire*.

5. Le pluriel de *un* équivalant à *notre* de partitif suivi d'un pluriel.

6. « Comme *si elles eussent été..* »

tres¹, mais encore, se Diu plaist, venra une heure que une damoisièle les cangera et i metra, pour chestes, unes autres si bièles et si rices que chou sera mierveille a veoir. Si poés counoistre en cheste espée la samblance de deus femmes dont je vous oï parler. Car tout ausi comme le virgene qui est a venir, si comme vous desistes, doit amender ce que nostre première mère mesfist, tout autresi amendera chèle puchièle chou que jou mesfai a cheste espée ; kar èle i metra renges bièles et rices, de la cose que amera miex sour soi. » Icheste parole tint Salemons a sutil, et moult s'esmierveilla dont² chou pooit avenir que èle disoit.

Quant le nef fu faite et couvierte si ricement comme li contes l'a devisét, le dame i fist mètre un lit grant et mierveillous tout de fust, et mist l'espée as piés, et au cavech dou lit mist se couroune, chèle que li roys David ot portée maint jour, et dist que il le laissoit au cevalier pour chou que il ne veoit mie que èle peüst iestre en nul autre liu si bien emploë.

Et qant il ot tout chou fait, se femme dist que encor falloit il a le nef³. Lors prist carpentiers et les mena a l'arbre de vie, desous qui Abiél avoit estét ochis, puis lour dist : « Segnor, il couvient que vous de chest arbre viermeil et de ches autres, dont li un sont blanc et li autre viert, prendés trois fuisiaus, un viermeil, un blanc et un viert, dont li lis⁴ sera envirounés, ensi com vous dirai. Et chil disent⁵ que il doutoient moult a entamer l'arbre de vie, pour chou que nus n'avoit estét tant hardis que il l'empirast de riens ; et èle lour respondi que èle les feroit

1. C'est-à-dire : « il n'y en aura pas d'autres de notre temps. »

2. « Dont » équivaut à « d'ou », c'est-à-dire ici : *comment*.

3. « Il faut à » équivaut à : *il manque quelque chose à*.

4. *Lis*, cas sujet de *lit*.

5. *Disent* est un prétérit. Voyez *Dire* au Glossaire.

tous hounir, se il ne faisoient dou tout son coumandement. Et chil ferirent maintenant lour cuignies dedens ; mais au coumencement furent moult esbahit, car il virent apiertement que de l'arbre issirent gouttes de sanc ausi expressement comme d'un houme a qui on eüst les bras capés. Et il furent moult espoantét de cheste cose qant il le virent ; et pour chou vaurent il laissier chou que il orent entrepris et coumenchiét a faire, et moult se repentoient ja de chou que il avoient fait ; mais chèle¹ ne le pot souffrir, ains les tint si cours² que il fissent dou tout son coumandement. Qant chil orent les trois fuisiaus aportés a le nef et dolés et atournés en tel manière comme èle lour devisa, il les misent ou costé dou lit, l'un devant, l'autre derière, et le tiers par desus, si que il estoit quevilliés en ambesdeus... Et qant il furent ensi mis, èle dist a Salemon : « Veés-vous ches trois fuisiaus ? — Oïl, dist il. — Or sachiés vraiment, fist èle, que jamais nus ne les verra a qui il ne doie souvenir de le mort Abiel³. » Endementiers que il parloient ensi des trois fuisiaus, lour vinrent nouvièles que chil qui l'arbre de vie avoient entamét estoient avulét ; si en pesa plus a Salemon que a se femme.

Lors fist Salemons un brief pour mètre en le nef, et il escrit el coumenchement dou brief ausi comme se chou fust l'entente de se raison : « Os tu⁴, chevaliers boins eürous⁵ qui seras-fins de mon lingnage, se tu viax iestre en pais et hom sages pour toutes choses, te garde d'engien de femme, et, se tu ne le crois, sens ne prouèche ne ceva-

1. La femme de Salomon.

2. « Tenir quelqu'un court », c'est le *tenir de près, lui imposer sa volonté*.

3. C'est-à-dire : « de la mort d'Abel. »

4. *Os*, du verbe *oïr*.

5. « Bon heureux », avec le même sens que « bien heureux ». L'adjectif est substitué à l'adverbe, comme dans les locutions actuelles telles que « fleurs *fraches* téesclous ».

lerie ne te garandira que tu ne soies en le fin¹ hounis, et chou te mande Salemons pour chou que tu te gardes, en ramembranche de lui. » Chou fu li coumenchemens dou brief que Salemons fist pour le cevalier qui puis fist tante bièle cevalerie el roiaume de Logres², et mist a cief les aventures qui, ou païs de la tière forainne et en mains autres païs, avenoient par la viertu et par la force dou saint Graal, si comme li contes le devisera cha avant. Apriès, escrist le veritét de le nef, si comme se femme le fist faire, et le riquèce de le nef et dou lit et des fuisiaus, coument li uns estoit blans et li autres viermaus et li tiers viers, sans peinture nule, ains estoient de naturel coulour, si comme il avoient estét pris es arbres. Et qant il ot le brief escrit, il le mist au cavech dou lit desous le couroune.

Et qant il ot ainsi le nef appareillie, il le fist mètre en le mer, droit a le rive, et lors dist a se femme : « Dame, le nef est faite et toute appareillie, ne encor ne puis jou veoir coument li cevaliers puist savoir coument jou aie seü veritét de se venue. » Et èle respondi : « Vos en serés assés seürs par tans. Mais or faites tendre deus paveillons desus chel rivage, que, entre³ moi et vous et une partie de nostre compaignie, i puissons demourer jusques a tant que nous aïions veüt que il nous avenra d'icheste nef. » Et il coumanda errant que on tendist très et paveillons desus le rive, kar il vaut iluecques sejourner jusques a tant que fortune en ait le nef menée. Et chil le fi sent orraument, cui il l'orent coumandét. Si mangié-

1. « En la fin ». Nous disons : « à la fin. »

2. Le roman de *Merlin* nous raconte que le jeune Arthur, dont la naissance était alors inconnue, enleva l'épée placée sur l'enclume merveilleuse que l'enchanteur Merlin avait fait surgir devant l'église de Logres. C'était le signe auquel on devait reconnaître le futur maître du monde, le roi désigné par Dieu.

3. *Entre* peut être supprimé dans la traduction. Voyez ce mot au Glossaire.

rent celui jour devant le rivage a moult grant goie, et se dormirent jusques au jour dedens les paveillons.

Entour mie nuit avint, ensi com il se dormirent, que a Salemon avint, en son dormant, que il vit que de viers le chiel vint uns hom a grant compaignie d'angles qui portoient divers estrumens en lour mains, mais il ne savoit deviser quex¹, et nepourquant il veoit que chil cui li angle faisoient compaignie descendoit en le nef et prenoit èwe et avirounoit le nef et arousoit partout et disoit : « Cheste nef est fiance de me nouvièle maison. » Apriès venoit au bort de le nef, et fist a un de le compaignie lètres escrire, et quant èles estoient escrites, si disoient en tel manière : « Moult sera faus qui chest escrit trespassera. » Salemons veoit en son dormant chelui qui chest coumandement faisoit, et estoit garnis de si très grant biauté que cuers mortex nel poroit deviser ne bouce dire. Si en avoit tel mierveille en son dormant que il s'en esveilla et ouvri les ex, et regarda enviers le nef, et vit tout apiertement le compaignie tel com il l'avoit veüe en son dormant. Et qant il vaut parler et apieler chiaus qui devant lui estoient, si n'ot pooir de parler ne de mouvoir soi. Lors oï une vois qui li dist : « Salemons, tes desiriers est acomplis. Kar li cevaliers qui iert fins de ton lignage enterra en cheste nef et avra chèle espée que tu li as appareillie, et savra le verité de toi, ne jamais nus n'i enterra se il n'est tex comme il doit iestre. »

Apriès cheste parole, se departi le compaignie de le nef en tel manière que Salemons ne sot que il devinrent. Et qant il ot pooir de soi lever, si leva et apiela se compaignie², et vint a le nef, et qant il vaut dedens entrer,

1. C'est-à-dire : « quels étaient ces instruments. »

2. Sa compaignie à lui, par opposition à la « compaignie » divine qui lui était apparue, et qui s'était évanouie.

le vois li dist : « Trai toi arière ! Se tu entres dedens le nef, tu periras ; mais laisse aler le nef la ou fortune le conduira, et saches vraiment que èle sera encore veüe en mains estraignes païs et priès et long. » Et il se traist arière et resgarda les lètres del bort qui disoient : « Os tu, hom qui dedens moi viex entrer, qui que tu soies, si garde que tu n' i entres se tu n' ies plains de foit ; kar il n' a ' en moi se foit non ² et creanche. Et pour chou saches tu, se tu guencis a creanche ne tant ne qant, jou te guencirai en tel manière que tu n'avras de moi ne soustenanche, ne aïe, en quel liu que tu seras atains a mescreanche ³. » Et qant il vi chel brief, si se traist en sus de le nef, kar bien counissoit que il n'estoit mie disnes d'entrer ens.

Endementiers que il estoit entre se maisnie, ausi comme tous esbahis, si se feri li vens dedens le nef, qui ⁴ l'eslonga de le rive em poi d'heure, et le porta en tel manière en le mer, que Salemons ne se femme, qui compassée l'ot, ne le virent onques puis ⁵.

1. Il n'y a.

2. Réunissez *non à se* : *senon*. « Il n'y a sinon... » équivaut à : « il n'y a que... »

3. « Être atteint à mécréance » c'est être atteint d'incrédulité.

4. Qui se rapporte à vens.

5. Résumons la suite de l'histoire. A ce moment du récit, l'auteur revient à Nascien, qui était entré, on s'en souvient, dans la nef de Salomon. Lorsqu'il lut l'inscription d'après laquelle les trois fuseaux étaient de la couleur naturelle des arbres où on les avait taillés, il ne put retenir une exclamation d'incrédulité. Aussitôt la nef s'entr'ouvrit sous ses pieds. Il put cependant regagner la rive à la nage. Il demanda pardon à Dieu et s'endormit ; quand il se réveilla, la nef avait disparu. Il eut ensuite différentes aventures, notamment en Grande-Bretagne, où il mourut. Dieu lui avait révélé avant sa mort les noms de ses descendants jusqu'au neuvième et dernier, Galaad, fils de Lancelot du Lac, qui devait être le meilleur chevalier du monde, et auquel était réservée la conquête du Saint Graal

CYCLE DE L'ANTIQUITÉ

Le moyen âge, qui connaissait directement bon nombre d'ouvrages historiques ou littéraires de l'antiquité latine, n'atteignait l'antiquité grecque que par des œuvres latines, traductions, imitations ou contrefaçons des livres grecs. Ainsi le *Roman d'Énée*, de Benoît de Sainte-More, contemporain de Henri II d'Angleterre (milieu du douzième siècle), est inspiré directement par l'Énéide de Virgile, tandis que le *Roman de Troie*, du même auteur, repose non sur Homère, mais sur des ouvrages latins, et en particulier sur les falsifications célèbres qui passaient pour reproduire les récits d'un Grec imaginaire du nom de Dictys et d'un Troyen non moins fabuleux du nom de Darès, tous deux, disait-on, contemporains de la guerre de Troie. D'ailleurs nos trouvères ne comprenaient pas mieux l'antiquité latine que l'antiquité grecque. Ils étaient déjà incapables de donner leur vraie couleur aux hommes et aux choses dont ils n'étaient séparés que par un siècle ou deux, quand ils chantaient les guerres du temps de Charlemagne; à plus forte raison devaient-ils défigurer les héros de la Grèce et de Rome. Ils se représentaient Hector ou Énée, aussi bien que Roland, comme des barons de leur propre temps. Ils font jeûner les Troyens comme de bons chrétiens, ils transforment Calchas en évêque, ils nous montrent Pallas armé chevalier par Énée. Ajoutez enfin qu'ils introduisent dans les sujets antiques tout le merveilleux des légendes bretonnes.

Les principales œuvres du cycle de l'antiquité sont : 1° les poèmes consacrés à Alexandre, et dont Quinte-Curce a fourni en grande partie la matière : l'un d'eux, qui a pour auteur Alexandre de Bernai (douzième siècle), est écrit en vers de douze syllabes, et c'est depuis lors que les vers de cette mesure sont appelés *alexandrins*¹; — 2° les romans de Benoît de Sainte-More, dont nous venons de parler; — 3° le *Roman de Thèbes* (douzième siècle), consacré à la légende d'Œdipe, et dont l'auteur inconnu s'est inspiré de la *Thébaïde* de Stace; — 4° le *Roman de Jules César*, par Jacot de Forêt (toujours douzième siècle), dont la principale source est la *Pharsal* de Lucain.

Tous ces poèmes offrent un intérêt littéraire assez restreint, si on les compare à nos bonnes chansons de geste et même aux romans du cycle breton. On y rencontre cependant d'heureuses inspirations. Nous nous bornerons à donner un extrait du *Roman de Troie*.

1. Mais le vers de douze syllabes se trouve déjà, au xi^e siècle, dans la chanson de *Pèlerinage de Charlemagne* (Voyez page 33).

Roman de Troie, par Benoît de Sainte-Maure ¹.

*Andromaque, effrayée par un songe, essaye vainement de retenir
Hector loin du champ de bataille ².*

Andromacha el pavement
 Par maintes foiz estut pasmer ³,
 Qant èle vit son cors armer.
 Molt fait grant duel et angoissos;
 Le jor redote perillos ⁴.
 Molt li prie que il remaigne
 Et qe son corage refraigne.
 Merci li crie molt sovent;
 Ne li valt rien. Qant ce entent
 Qe n'i porra merci trover
 Ne por ⁵ braire ne por crier,
 Et voit que por nule manière,
 Por dit, por fait, ne por proiére
 Ne le porra plus retenir,
 Si a les dames fait venir,
 Sa mère et ses bèles serors
 O criz, o lermes et o plors
 L'ont deproié et conjuré
 Et en maint sens amonesté
 Q'il ne s'en isse et q'il n'i aille.
 N'i a proiére qi rien vaille,

1. C'est dans une traduction latine du *Roman de Troie* que Shakespeare a pris l'idée première de *Troilus et Cressida*.

2. Texte d'après la *Chrestomathie* de Bartsch.

3. Construisez : « Estut Andromacha pasmer. »

4. Construisez : « (Elle) redote le jor perillos. »

5. Pour équivalant ici à *en* suivi du gérondif. Il a une valeur analogue dans les vers qui suivent, ou il précède des substantifs, et où nous le remplacerions aujourd'hui par la préposition *par*.

Ne lor monte ¹ ne lor valt rien.
 « Filz, fait la mère, or sai je bien
 Qe tu n'as mais cure de moi
 Ne de ta fame ne del roi,
 Qi ² noz volontez contredis.
 Bien devroies croire noz diz,
 Bels dolz amis, ne nos guerpier.
 Com porriens sens toi garir?
 Filz, chiers amis, qe ferions
 Se ton cors ³ perdu avions?
 N'i a celui ne s'oceïst ⁴
 Et cui li cuers ja ne partist.
 Car remanez, bels amis chiers :
 Greez les diz de cez moilliers ! »
 Qi donc veïst ⁵ a com grant peïns
 Polixena et dame Heleine
 Se metoient al detenir !
 Mais rien ne valt, car retenir
 Nel pueent pas por nule rien ;
 Ce ⁶ lor asie et jure bien.
 Tant est iriez, ne sét qe face :
 Andromacha hét et menace.
 Quant èle voit que noient iert ⁷,
 O ses dous poinz granz cols se fiert,
 Fier duel demeine et fier martire,

1. « Leur monte », c'est-à-dire *la monte des prières*, bien que le mot *prière* soit au singulier dans le vers précédent.

2. « Qui », c'est-à-dire : *toi qui*.

3. « Ton corps » est une périphrase, qui n'a pas plus de valeur que le pronom personnel *toi*.

4. Littéralement : « il n'y a celui (de nous) qui ne se tuât », c'est-à-dire *nous nous tuerions tous*.

5. Littéralement : « Qui eût vu... ! » La locution actuelle correspondante est.

« Ah ! si vous aviez vu... ! »

6. *Cela*, c'est-à-dire : « qu'elles ne pourront pas le retenir. »

7. « Qu'il ne sera rien *de ce qu'elle désire*. »

Ses chevels trait et ront et tire.
 Bien ressemble fame desvée :
 Tote enragiée, eschevelée,
 Et trestote fors de son sen,
 Cort por ¹ son fil Asternaten.
 Des uelz plore molt tendrement,
 Entre ses braz l'encharge et prent.
 Vint el palais atot arières ²,
 Ou il ³ chalçoit ses genoillières.
 As piez li ⁴ mèt et si li dit :
 « Sire, por cest enfant petit
 Qe tu engendras de ta char,
 Te pri nel ⁵ tiegnes a eschar ⁶
 Ce qe je t'ai dit et noncié.
 Aies de cest enfant pitié!
 Jamais des uelz ne te verra,
 S'hui assembles a cels de la :
 Hui est ta morz, hui est ta fins.
 De toi remandra orfenins.
 Cruéls de cuer, lous enragiez,
 Par qoi ne vos en prent pitiez?
 Par qoi volez si tost morir?
 Par qoi volez si tost guerpir
 Et moi et li et vostre pére,
 Et voz serors et vostre mère?
 Par qoi nos laisseroiz perir?
 Coment porrons sens vos garir?

1. « Courir pour... », c'est aller chercher en courant.

2. « Venir arrière », c'est revenir.

3. Hector.

4. Suppléer le (Astyanax) devant li.

5. Le pronom *le*, inclus dans *nel*, est le neutre, qui forme pléonasmc avec le vers suivant.

6. « Ne pas tenir à eschar », c'est considérer comme sérieux, se laisser convaincre par.

Lasse, com male destinée!
A icest mot chaï pasmée
A cas desus le pavement.
Cèle l'en liève isnelement
Qi estrange duel en demeine :
C'est sa serorge, dame Heleine.

DEUXIÈME PARTIE

GRANDS ROMANS ALLÉGORIQUES ROMANS D'AVENTURES, FABLIAUX, FABLES

I. — GRANDS ROMANS ALLÉGORIQUES

Deux grands poèmes allégoriques, le roman de Renart, et le roman de la Rose, ont eu au moyen âge le plus éclatant et le plus durable succès. L'importance de ces deux poèmes nous paraît justifier l'étendue des extraits que nous allons en donner. En se bornant à de courtes citations, on risquerait de laisser au lecteur une impression très fautive de l'ensemble de chacun d'eux, particulièrement du roman de la Rose.

Le roman de Renart.

Le roman de *Renart* est une longue suite de fables, une véritable « épopée animale », comme on l'a dit. Chacun des animaux qui y figurent est désigné par un nom propre : le loup s'appelle *Ysengrin*, et la louve *dame Hersent*, le coq est *Chantecler*, le lion : *Noble*, le chat : *Tybert*, le goupil : *Renart*. L'unité relative de ce roman consiste non dans le développement d'une histoire suivie, mais dans l'emploi des mêmes personnages, qu'on trouve mêlés à des aventures très diverses et le plus souvent indépendantes les unes des autres. C'est une œuvre collective, à laquelle, depuis le douzième siècle, chaque époque du moyen âge a apporté sa part, ajoutant aux premiers récits quelques aventures nouvelles. Ces adjonctions successives, de longueurs très variables, sont appelées, par les auteurs eux-mêmes, des *branches*.

Les récits du roman de Renart sont en général plus développés que des fables, au sens étroit du mot. En outre ils ne sont pas conçus, comme les fables, en vue d'une moralité à démontrer. Il est facile d'en tirer des moralités de tous genres, mais elles ne sont pas exprimées, sous forme sentencieuse, à la fin de chaque aventure.

Le roman de Renart a eu moins d'influence sur notre litté-

rature, mais plus de succès encore que le roman de la Rose. Les aventures de Renart étaient si populaires que, dès le douzième siècle, ce nom propre commença à devenir un nom commun; et il a fini par se substituer complètement au vieux mot *golphil* ou *gorpil* (du latin *vulpeculum*), qui était, dans les premiers temps de la langue, le seul nom du renard. Notre roman a été traduit ou imité en allemand, en italien, en hollandais, en anglais, en danois. On sait que, après avoir été en Allemagne l'objet d'une grande faveur, pendant tout le moyen âge, il a encore tenté, au siècle dernier, le génie de Goethe.

Une des branches du roman contient une sorte de prologue racontant la création de Renart et d'Ysengrin. Dieu, après avoir chassé Adam et Ève du paradis terrestre, eut pitié d'eux et leur donna une baguette dont il suffisait de frapper la mer pour en faire sortir ce qu'ils désiraient. Adam frappa le premier, et aussitôt sortit de la mer une brebis. Ève, désirant en avoir une seconde, frappa à son tour, mais il sortit un loup qui sauta sur la brebis et l'emporta. Adam reprit la baguette et frappa une troisième fois la mer, d'où sortit un chien qui délivra la brebis. Et ainsi, chaque fois qu'Adam frappait, il obtenait un animal utile, tandis qu'Ève ne faisait naître que des bêtes sauvages, qui allaient rejoindre le loup dans les bois. Cette histoire porte la marque de l'esprit d'hostilité contre les femmes qui anime si souvent les œuvres littéraires du moyen âge. A côté du loup, ou d'Ysengrin, parmi les animaux qui durent la vie à Ève, figure le goupil, ou Renart.

Les deux extraits que nous donnons, d'après l'édition de M. Martin, appartiennent à la partie la plus ancienne du roman.

De Renart et de Tielcelin ¹.

Entre deus monz, en une plaigne,
Tot droit au pié d'une montaigne,
Desus une riviére a destre,
La vit Renarz un molt bel estre

1. *Tielcelin* est le nom propre du corbeau, comme *Renart* est celui du goupil. Comparez les fables de Phèdre, d'Esopé et de La Fontaine. Nous donnons aussi plus loin la fable de Marie de France sur le même sujet, et le court récit inséré dans la farce de *Pathelin*.

Que la gent ¹ n'ont gaires hanté ;
 La vit Renarz un fou planté.
 L'ève passe outre ², et vint la droit
 La ou li fous plantez estoit.
 Entor le fust a fait la tresche,
 Puis s'est couchiez sor l'herbe fresche :
 Voutrez s'i est et estenduz.
 A bon ostel est descenduz ³,
 Ne li estuet ostel changier
 Por qu'ouïst auques a mangier ;
 Li sojorners ⁴ li est or beaus.
 Mais danz Tiecepins, li corbeaus,
 Qui molt ot jeüné le jor ⁵,
 N'ot ore cure de sojor.
 Par besoing a le bois laissié,
 Et vint fendant ⁶ a un plaissié
 Privéement et en destor,
 Toz abreviez de faire estor.

De fromaches vit un millier
 Qu'on avoit mis a soleillier ;
 Cèle qui garder les devoit
 En sa maison entrée estoit,
 Entrée estoit en sa maison.
 Tiecepins voit qu'or est saison
 De gaaignier ; si laisse corre :
 Un en a pris. Por le rescorre,
 Sailli la vieille enmi la rue ;

1. La *gent* (= les gens) est un terme collectif, ce qui explique le pluriel qui suit. Ce vers signifie simplement : *peu fréquenté*.

2. Construisez : « (il) passe outre l'ève. »

3. C'est-à-dire : « C'est là un bon hôtel pour lui. » *Hôtel*, dans l'ancienne langue, a le sens général de *habitation*.

4. L's finale marque l'assimilation complète de *cet* infinitif à un substantif. — « Lui est beau » = *lui platt*.

5. « Le jor » = *ce jour-là*.

6. *Fendant* est un gérondif. Entendez : *en fendant les airs*

Tiecelin voit, après li rue
 Chaillous et pières; si l'escrie :
 « Vassax ¹, vos n'en porteroiz mie. »
 Tiecelins la voit auques fole ²:
 « Vieille, fait il, s'on en parole,
 Ce porroiz dire je l'en port,
 Ou soit a droit ou soit à tort ³.
 De lui prendre ai eü bon leu ⁴;
 La male garde paist le leu ⁵.
 Le remanant gardez plus près.
 Cestui ne raurez vos hui mès;...
 En aventure de lui prendre
 Me mis por ce que jel vi tendre ⁶,
 Jaunet et de bone savor :
 Tant ai del vostre ⁷ par amor.
 Sel puis porter jusqu'a mon ni,
 De cuit en ève et de rosti
 En mangerai tot a mon cois.
 Ralez vos en, car je m'en vois. »

Atant s'en torne et vient tot droit
 Au leu ou danz Renarz estoit :
 Ajorné ⁸ furent a cèle hore,
 Renarz desoz et cil desore;
 Mais tant i ot de desevraille,
 Que cil manjue, et cil baaille.

1. « Vassal » est ici un terme d'injure.

2. « Folle » équivaut ici à *affolée*.

3. Nous disons : « à tort ou à raison. »

4. « Bon lieu » = *bonne occasion*. Nous disons encore : « avoir lieu de faire quelque chose », mais non plus « avoir bon lieu ».

5. En d'autres termes : *le loup mourrait de faim si tous les moutons étaient bien gardés*.

6. *Tendre* est ici l'adjectif et non le verbe.

7. « J'ai tant du vôtre (de votre bien) », c'est-à-dire : *je vous ai pris ce fromage*.

8. Terme juridique, employé ici par plaisanterie. « Ajourner », c'est *assigner en justice* (à un jour déterminé). Renard et Tiecelin se trouvent réunis comme s'ils avaient été assignés pour le même jour.

Li fromaches est auques mous,
 Et Tieceleins i fiert granz cous
 Au chief du bec ¹, tant qu'il l'entame.
 Mangié en a, maugré ² la dame,
 Et del plus jaune et del plus tendre,
 Qui tel anui li fist au prendre.
 Granz cous i fiert a une hie.
 Onc n'en sot mot quant une mie
 Li est a la terre cheüe
 Devant Renart qui l'a veüe.
 Il conoist bien si faite beste,
 Puis si en a crollé la teste ;
 Il liève sus por miex veoir,
 Tieceleins voit la sus seoir,
 Qui ses compère estoit de viez,
 Le bon fromache entre ses piez.
 Privément l'en apela :
 « Par les Sainz Deu, que voi je la ?
 Estes vos ce ³, sire compère ?
 Bien ait hui l'ame vostre père ⁴
 Dant Rohart, qui si sot chanter !
 Mainte foiz l'en oï vantei
 Qu'il en avoit le pris en Franco.
 Vos meïsmes, en vostre enfance,
 Vos en soliez molt pener.
 Savez vos mais point ⁵ orguener ?
 Chantez moi une rotruenge ! »
 Tieceleins entent la losenge,

1. C'est à-dire : « du bout du bec. »

2. Nous employons aujourd'hui la forme archaïque *malgré*. Mais nous disons *maugréer*.

3. C'est à-dire : « Est-ce vous ? » Dans ces locutions, on comprend qu'il soit possible de considérer *vous*, plutôt que *ce*, comme le sujet.

4. « Que l'âme de votre père ait bien. » — *Avoir bien*, c'est être heureux, être béni.

5. « Mais point » = *ne plus*. On sait que *mais*, dans l'ancienne langue, équivalait à *plus*.

Uevre le bec, si giéte un brait.
 Et dist Renarz : « Ce fu bien fait ¹ ;
 Miex chantez que ne soliez.
 Encore, se vos voliez,
 Irïez plus haut une jointe. »
 Cil, qui se fait de chanter cointe,
 Comence de rechief à braire.
 « Dex ! dist Renarz, con or esclaire,
 Con ore espurge vostre voiz !
 Se vos vos gardïez de noiz,
 Au miex du siècle chantissoiz.
 Chantez encor la tierce foiz ! »

Cil crie a hautisme aleïne,
 Onc ne sot mot, que qu'il ² se peine,
 Que li piez destres li desserre ³,
 Et li fromaches chiét a terre,
 Tot droit devant les piez Renart.
 Li lechière, qui trestoz art ⁴
 Et se defrit de lecherie,
 N'en atocha onc une mie ;
 Car encor, s'il ⁵ puet avenir,
 Voudra il Tielcelin tenir.
 Li fromaches li gist devant ;
 Il leva sus, cheant levant ⁶,
 Le pié trait avant dont il cloche,
 Et la pel qui encor li loche.
 Bien vout que Tielcelins le voie.

1. C'est-à-dire : « Ce cri a été bien poussé. »

2. « Que que » équivaut ici à *pendant que*.

3. *Desserrer* est ici intransitif, et a la valeur d'un réfléchi.

4. Du verbe *ardoir*.

5. *Il* est ici impersonnel : « s'il en peut arriver ainsi. »

6. *Lever*, dans ce vers, est deux fois employé avec la valeur intransitive du réfléchi actuel *se lever*. — « Cheant levant » signifie proprement : « tombant se levant. » C'est une vieille locution qui équivaut à la locution actuelle « clopin-clopant. »

« Ha Dex ! fait il, com poi de joie
 M'a Dex doné en ceste vie !
 Que ferai je, sainte Marie ?
 Cist fromaches me put si fort
 Et flaire si, ja m'avra mort.
 Tel chose i a qui molt m'esmaie,
 Que fromaches n'est prous a plaie,
 Ne de lui talent ne me prent,
 Car fisicle le me defent.
 Ha ! Tielcelins, car descendez !
 De cest mal si me defendez !¹
 Certes ja ne vos en proiasse,
 Mais j'oi l'autrier la jambe quasse
 En un broion par mescheance,
 La m'avint ceste mesestance :
 Onques ne m'en poi destorner².
 Or me covient a sojorner,
 Enplastre mètre et renoer,
 Tant que je puisse respasser.
 Tielcelins cuide que voir die³,
 Por ce que en plorant li prie.
 Il descent jus, que ert en haut⁴;
 Mais mar i acointa le saut,
 Se danz Renarz le puet tenir.
 Tielcelins n'ose près venir ;
 Renarz le vit acoarder,
 Sel conmença-aseürer :
 « Por Deu, fait-il, ça vos traiez !

1. C'est-à-dire : « Venez enlever ce fromage. »

2. Ces vers font allusion à une aventure racontée antérieurement dans le roman de Renart : Renart a été poussé par Tybert, le chat, dans un piège où il voulait lui-même faire tomber son camarade. Il en est sorti le pied fort endommagé.

3. Le verbe *cuidier* gouvernait le subjonctif.

4. « Que ert en haut » n'ajoute rien à l'idée, et est mis là pour finir le vers.

Quel mal vos puet faire uns plaiez? »

Renarz devers lui se torna.

Li fox, qui trop s'abandona,

Ne sot ainz mot quant il sailli¹;

Prendre le cuida, si failli,

Et neporquant qatre des pènes

Li remestrent entre les quènes.

Tiecelins saut toz esmaiés,

Qui dut estre molt mal paiés;

Derriers et devant se regarde :

« Hé Dex, dist-il, si male garde »

Ai hui prise de moi meïme!

Ja ne cuidai que feïst isme²

Cil fel, cist ros et cist contraiz,

Qui qatre des tuiaus m'a traiz

De la destre éle et de la queue.

Li siens cors aille a male veuef

Faus et traïtres est por voir³,

Or m'en puis bien apercevoir. »

Or est Tiecelins molt plains d'ire,

Et Renarz s'en volt escondire;

Mais danz Tiecelins l'entrelait,

N'est ore pas haitiés de plait.

Si dist : « Li fromaches soit vostre!

Plus n'averreiz vos hui del nostre⁴.

Je fis que fox, que vos creoie

Puis que eschacier vos veoie. »

Tiecelins parla et grondi,

Renarz un mot ne respondi.

1. Ne sut ce qu'il fit quand il sauta.

2. Le mot *isme* est incertain, et comme sens et comme forme.

3. Voir est un adjectif. Ne pas le confondre avec le verbe actuel.

4. « Du nôtre », c'est-à-dire : *de notre bien*.

Soéf en a le duel ¹ vengié,
 Que le fromache a tot mangié;
 N'en plaint que la male foison ²,
 Car tant li vaut une poison.
 Quant il s'en fu desjeünez,
 Si dist « dès l'ore qu'il ³ fu nez
 Ne manja il de tel fromache
 En nule terre que il sache. »
 Onques sa plaie n'en fu pire ⁴ ;
 Atant s'en voit, ne volt plus dire.

Pèlerinage de Renart ⁵.

Jadis estoit Renarz en pais
 A Malpertuis ⁶ en son palais.
 Laissié avoit le guerroier,
 Ne voloit mais de tel mestier
 Vivre con il avoit vescu.
 Tant avoit de l'autrui ⁷ oü,
 A male raison et a tort,
 Que bien le haoient de mort
 Plus homes ⁸ qu'il n'a ⁹ en l'an festes,
 Et autretant, ce cuit ¹⁰, de bestes ¹¹.

1. « Le duel », c'est-à-dire : la douleur qu'il a d'avoir échoué *à part*.

2. « La mauvaise foison », c'est-à-dire la quantité insuffisante.

3. Ce petit discours est en style indirect.

4. Allusion au passage où Renart dit à Tiecelein que, étant blessé, il ne peut sans danger manger du fromage.

5. On remarquera que ce texte viole très souvent les règles de l'ancienne déclinaison pour faciliter la rime.

6. *Maupertuis* signifie proprement « mauvais trou. »

7. *Autrui* étant à l'origine le cas régime de *autre*, « l'autrui » équivaut ici à « le d'un autre », le bien d'autrui.

8. « Plus d'hommes. »

9. « Qu'il n'y a ». »

10. *Cuit* est la première pers., ind. prés., de *cuidier*.

11. Autant de bêtes que d'hommes le baissaient.

Or avint il jadis issi ¹ :
 Par un matin d'un vendredi,
 Issi Renarz de sa taisnière ;
 Si s'eslaissa par la bruière.
 Ne coroit pas si tost d'assez ²
 Con il soloit, molt fu lassez :
 « Hélas ! dist il, n'ai mais mestier
 De mal faire ne de pechie !
 Par la fiance de mes piez ³
 Ai ja fait de molt granz pechiez.
 Je soloie corre si tost
 Que trestuit li cheval d'un host
 Ne m'atainsissent en un jor,
 Por que ⁴ vousisse faire un tor.
 En ceste terre n'a ⁵ mastin
 Qui me rescossist un pocin,
 Por que je l'oüsse engolé.
 Hé Dex ! tant bon en ai emblé,
 Tant chapon et tante geline !
 Onc n'i oi savor de cuisine,
 Ne vert sause, ne ail ne poivre,
 Ne cervoise ne vin por boivre.
 Toz jors ai esté pautoniers,
 Et aloie molt volontiers
 La ou je savoie hantins
 De gelines et de pocins.
 Il me venoient pooillier,
 Et entre les jambes bechier :

1. Ne pas confondre *issi*, adverbe, avec *issi* du verbe *issir*, que l'on trouvera deux vers plus loin.

2. *Tost* a ici le sens de *vite*, et *assez* celui de *beaucoup*.

3. En mes pieds.

4. Pourvu que.

5. « Il n'y a. »

Quant j'en pooie une tenir,
 O moi l'en¹ estovoit venir;
 Ne li avoit crier mestier²,
 A la mort l'estovoit luitier.
 Mainte en ocis en tel maniere.
 Une en fis je porter en biere
 Devant dam Noble le lion,
 Que³ je ocis en traïson.
 Mès icèle me fu tolue :
 S'en dut⁴ ma gole estre pendue⁵.
 Le vaillant l'éle d'un pinçon
 N'oi je onc se de l'autrui non⁶.
 Ce poise moi, or m'en repent.
 Beaus sire Dex omnipotent,
 Aiez merci de cest chaitif⁷ !
 Ce poise moi que je tant vif. »
 Si con Renarz se dementoit,
 Es vos un vilain qui venoit
 Parmi la lande tot a pié,
 En son chaperon embronchié.
 Renarz le voit tot sol venir,
 Encontre vait, ne volt fuïr.

1. Rattachez *en* à *venir*. On disait « en venir » comme on dit encore « s'en aller. »

2. Le sujet de « avoit mestier » est l'infinitif *crier*.

3. Le relatif *que* doit être rattaché à « une ».

4. « Dut », c'est-à-dire : « fut sur le point de... »

5. Cette histoire est l'objet de l'un des récits contenus dans le Roman de Renart. Un jour Noble, le lion, vit arriver à sa cour Chante-clair, le coq, accompagné des poules Pinte, Noire et Blanche, et la Roussette, qui conduisaient une charrette où était placé, dans une bière, le corps d'une pauvre geline. C'était une victime de Renart : on avait pu la lui enlever avant qu'il l'eût croquée; une aile seule manquait. Pinte prit la parole et demanda justice. En raison de ce nouveau méfait, Renart fut traduit devant le tribunal de Noble, et condamné à être pendu. Il se tira de ce mauvais pas par de belles promesses, qu'il s'empressa de violer dès qu'il fut en liberté.

6. Joignez *se* et *non* : « sinon. » Sur le sens de *l'autrui*, voyez la note 7 de la page 172.

7. C'est-à-dire : *de moi, pauvre chétif*.

Renarz li dit : « Vilains, ça vien!
 Meines tu avuec toi nul chien?
 — Nenil, ne l'estuet a doter.
 Renarz, que as tu a plorer?
 — Que j'ai? dist Renarz, ne sés tu?
 Ja n'a il¹ jone ne chenu
 En ceste terre qui ne sache
 C'onques ne fui en cèle place
 Ou² je pouïsse nul mal faire,
 C'onques m'en vousisse retraire.
 Mais or le³ voil enfin laissier;
 Que j'oï dire en reprovier
 Que par vraie confession
 Qui merci crie avra pardon.
 — Renarz, vues te tu⁴ confesser
 — Oïl, se pouïsse trover
 Qui la penitence me doigne. »
 Dist li vilains : « Renarz, ne oigne⁵!
 Tu sés tant de guille et de fart!
 Bien sai tu me tiens por musart.
 — Ne faz⁶, dist Renarz, tien ma foi⁷
 Que je n'ai mal penser vers toi.
 Mais je te pri por Deu et quier⁸
 Que me meines a un mostier
 Ou je puisse prestre trover;

1. « Il n'y a. »

2. « En celle place où » = *en un lieu où*. — « Nul », dans ce vers, a la valeur affirmative de *quelque*

3. *Le neutre* = ce genre de vie.

4. Nous placerions aujourd'hui les pronoms *te* et *tu* dans un ordre inverse.

5. *Oindre* signifie par extension « caresser, flatter » et « tromper ». Le sens de *flatter* s'est conservé dans le vieux proverbe : « Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra. »

6. Je n'en fais rien.

7. Sois assuré.

8. Construisez : « je te pri et quier por Deu.

Car enfin me voil confesser. »
 Dist li vilains : « Ça en cest bois
 En a un : vien i, car j'i vois. »
 Et li vilains molt bien savoit
 C'un bon crestien i avoit.

Tant ont erré¹ par le boscage
 Qu'il sont venu à l'ermitage.
 Le maillet trovèrent pendant
 A la porte par dedevant ;
 Li vilains hurte durement,
 Et l'ermites vint erraument.
 Le fermail oste de la reille ;
 Quant vit Renart, molt se merveille :
 « Nomine Dame, dist li prestre,
 Renarz que quiers tu en cest estre ?
 Dex le sét, onc puis n'i fus tu,
 A cest porpris de mieuz en fu².
 — Ha sire, dist Renarz, merci³ !
 Que que j'aie fait, or sui ci.
 De quanque j'ai vers vos mespris,
 Et vers mes autres anemis,
 Vos cri je merci et pardon ! »
 Au pié li chiét a oreison ;
 Et l'ermites l'a redrecié,
 Puis li dit : « Renarz, or te sié
 Ci devant moi, si me descuevre
 Tot de chief en chief⁴ ta male uevre. »
 « Sire, dist Renarz, volentiers.
 Quant j'ére bachelers legiers,
 Volentiers gelines manjoie

1. Voyez au glossaire le verbe *errer* 2.

2. C'est-à-dire : *cela valait mieux pour ce pourpris*.

3. Ne pas oublier que *merci*, dans l'ancienne langue, signifie *pitié*.

4. D'un bout à l'autre.

En ces haies ou jes trovoie.
 Jes tuoie par traïson,
 Ses manjoie conme gloton.
 A Ysengrin pris compaignie:
 Quant je li oi ma foi plevie
 De leaument vers lui errer,
 Par amor li fis esposer
 Hersent la bèle, ma seror¹;
 Mais ançois que passast tiers jor,
 Li rendi je mavais loier.
 Car jel fis moigne en un mostier,
 Et si le fis devenir prestre²;
 Mais au partir n'i vousist estre
 Por une teste de sangler,
 Car je li fis les seins soner,
 Si vint li prestre de la vile
 Et des vilains plus de deus mile,
 Qui le batirent et fustérent :
 A bien petit ne le tuérent.
 Puis li fis je en un vivier
 Tote une nuit poissons peschier³,

1. *Seror* est ici uniquement un terme d'affection.

2. Dans un des récits du roman, Renart persuade à Ysengrin (le loup) que, pour manger de bonnes anguilles, il doit se faire moine; et il s'offre à lui faire faire lui-même la tonsure. Puis, quand Ysengrin a consenti, par gourmandise, à subir l'opération, Renart lui jette sur la tête une chaudière d'eau bouillante. Mais l'aventure à laquelle il est fait allusion ici est toute différente. Le roman l'attribue non à Ysengrin, mais à son frère Primaut. Renart et Primaut sont entres dans une église et y ont découvert une huche remplie de provisions. Ils mangent et boivent tout à leur aise, et Renart excite si bien Primaut que celui-ci s'enivre. Voyant alors les vêtements sacerdotaux préparés sur l'autel, Primaut déclare qu'il veut chanter la messe. Renart lui persuade qu'il doit préalablement se faire tonsurer; on découvre un rasoir dans une armoire, et Renart rase son camarade jusqu'aux oreilles. « Ce n'est pas tout, lui dit-il ensuite, on ne saurait chanter la messe avant d'avoir sonné les cloches. » Aussitôt Primaut saisit les cordes, et carillonne à toute volée. Réveillés par le son des cloches, et pendant que Renart disparaît sans mot dire, le curé et ses paroissiens accourent avec des bâtons; le malheureux Primaut est roué de coups et c'est à grand'peine qu'il réussit à se sauver tout meurtri, en sautant par une fenêtre.

3. C'était en plein hiver. Le vivier était gelé, mais on avait fait un trou dans la

Dusqu'au matin que uns vilains
 I vint, sa maçe en ses mains.
 Cil li fist mavaï peliçon¹,
 Qar avec lui ot un gaignon
 Qui li peleïça la pel;
 Sachiez que il m'en fu molt bel².
 Et puis le refis prendre au piège
 Ou il garda huit jorz le siège :
 Au partir i laissa le pié³.
 Dex, moie colpe del pechié !
 Puis laçai ma dame Hersent
 A la coe d'une jument⁴ ;
 Si la mors et fis repener
 Tant qu'a honte la fis livrer.
 Molt ai fait autres tricheries,
 De larecins, de felonies ;
 Bien sai qu' escomenïez sui.
 Certes je ne vos avroie hui
 Dit la moitié de mes pechiez.
 Ce que voudroiz, si m'en chargiez :

glace pour prendre de l'eau, et un seau y était resté. Renart attacha le seau à la queue d'Ysengrin : « Maintenant, lui dit-il, restez bien tranquille, en attendant que le poisson vienne. » La glace se reforma bientôt autour de la queue d'Ysengrin. Quand vint le matin : « Allons, dit Renard, il faut partir, nous avons assez pris de poissons. — J'en ai trop pris, » répond Ysengrin, qui tire de toutes ses forces sans réussir à se dégager. Ce fut encore pis quand les habitants de la maison voisine furent levés; on s'arme, on lâche les chiens contre le loup, on s'apprête à l'assommer. Par bonheur pour lui, un coup mal dirigé lui coupe la queue au ras du dos, et lui sauve la vie en lui permettant de prendre la fuite.

1. Cette expression équivaut à peu près à « faire un mauvais parti. » Pour comprendre la valeur précise des termes, rapprocher ce vers des deux suivants.

2. C'est-à-dire : « que cela me plut fort. »

3. C'est encore une aventure de Primaut. Il avait été convenu entre lui et Renart qu'ils feraient la paix et se jureraient une amitié éternelle. Renart le conduisit dans un endroit où il savait un piège, et lui dit : « Il y a ici un saint enterré. Nous allons jurer sur son corps. » Au moment où Primaut s'agenouillait à l'endroit indiqué, le piège s'ouvrit et lui prit le pied.

4. Cette aventure ne se trouve pas dans les branches du roman de Renart parvenues jusqu'à nous.

Car je vos ai dite la some.

— Renarz, aler t'estuet a Rome.

Si parleras a l'Apostoile,

Et li conteras ceste estoire,

Et te feras a lui confès.

— Par foi, dist Renarz, c'est granz fais ?

Dist l'ermites : « Mal estuet traire

A qui penitence vuet faire. »

Or voit Renarz faire l'estuet ;

Escharpe et bordon prent, si muet,

Si est entrés en son chemin.

Molt ressemble bien pelerin,

Et bien li sist l'escharpe au col ;

Mais de ce se tint il por fol

Qu'il est meüz sans compaignie.

Le grant chemin n'ira il mie¹,

Ançois l'avoit laissié a destre ;

Une sente torne a senestre.

Garda aval une champaigne,

Si a veü en une plaigne

Berbiz qui paissoient gaïn,

Et entr'èles fu danz Belin

Li motons, qui se reposoit...

« Belins, dist Renarz, que fais tu

— Ci me repos toz recreü.

— Par foi, cist repos est mavaï. »

Et dist Belins : « Je n'en puis mais.

Je serf a un vilain felon,

Qui onc ne me fist se mal non²...

Ces bestes ai je engendrées

Que tu vois ici assenblées.

1. « Afer un chemin », comme on dit « dormir un somme ».

2. Joignez se à non : « sinon. »

Mal ai mon service enloïé;
 Car li vilains m'a otroïé
 A ses seeors a lor prise,
 Et si a il ma pel promise
 A houseaus faire a un prodome,
 Qui les en doit porter a Rome.
 — A Rome? Par Deu! dist Renart,
 Ja en la voie n'avras part¹.
 Mieuz la t'i vaudroit il porter
 Ta pel, que toi faire tuér.
 Et se iceste morz t'alasche,
 Si revendra, après la Pasque,
 Li juevesdis puis les Rovoisons,
 Que gent manjuent les motons.
 Or es a la mort, bien le voi,
 Se tu n'en prens hastif conroi,
 Se tu n'en tornes d'autre part.
 — Por amor Deu, sire Renart,
 (Pelerins estes, bien le voi),
 Conseilliez moi en bone foi!
 — Pelerins sui je voirement.
 Mais tu n'en crois ores noient,
 Por le mal cri que j'ai eü :
 Mais je m'en sui or repentu.
 J'ai esté a un Deu feeil
 Qui m'a doné molt bon conseil,
 Par cui serai saus, se Deu plaist.
 Dex a conmandé que l'on laist
 Pére et mère, frère et seror,
 Et terre et herbe² por s'amor.
 Cist siécles n'est que un trespas.

1. C'est-à-dire : « tu n'auras pas part au voyage que fera le prudhomme »

2. Voilà qui s'adresse particulièrement à Belin.

Molt est or cil chaitis et las,
 Qui aucune fois ne meüre.
 Ja trovons nos en Escriture
 Que Dex est plus liez d'un felon,
 Quant il vient à repentison,
 Que de justes nonante nuef.
 Cist siécles ne vaut pas un uef.
 A l'Apostoile voil aler,
 Por conseil querre et demander
 Conment je me doi maintenir¹;
 S'avuec moi voloies venir,
 L'on ne feroit ouan housel
 Ne chaucement de ta pel.
 — L'on ne desdit pas pelerin :
 Je vois o toi », ce dit Belin.

En lor chemin en sont entré.
 Mais il n'ovent guères erré,
 Qant truevent Bernart l'archeprestre
 En une fossé les chardons paistre².
 « Bernarz, dit Renarz, Dex te saut ! »
 Et cil liève la teste en haut :
 « Dex te beneie ! dist il.
 Ies tu ce³, Renart le gorpil ?
 — Oïl, ce sui ge voirement.
 — Por le cuer Beu. quex mautalent
 T'a fait devenir pelerin
 Entre⁴ toi et maistre Belin ?

1. Comment je dois me conduire.

2. « Ils trouvent Bernard paître », comme nous dirions encore « ils voient Bernard paître ».

3. Nous disons aujourd'hui, en demandant pour sujet au verbe *être* le pronom démonstratif neutre *ce* au lieu du pronom personnel *tu*, et en mettant le pronom personnel au cas régime : « est-ce toi ? » De même, « ce suis-je », du vers suivant équivalent à « c'est moi ».

4. *Entre* peut être négligé quand on traduit. Voyez ce mot au Glossaire.

— Ce ne fu mautalenz ne ire :
 Ençois volons soffrir martire
 Et travail por nos amender,
 Et por l'amor Deu rachater.
 Mais de ce n'as tu or corage,
 Ne d'aler en pelerinage ;
 Ençois vues porter ouan mais¹
 De la busche grandisme fais,
 Et granz sachiées de charbon,
 Et si avras de l'aguillon
 Tot le crepon desus pelé.
 Et quant revendra² en esté,
 Que de mosches sera grant nombre,
 Lors n'i garras neïs en l'ombre.
 Fai le bien³, si vien avuec nos.
 Tu ne seras ja sofretos
 De rien dont te puissons aidier ;
 Tu avras asez a mangier. »
 Dist l'asnes : « Volentiers iroie,
 Se asez a mangier avoie.
 — Si avras, ce t'afi par foi. »
 Or en vont ensemble tuit troi.
 En un grant bois en sont entré,
 Ou il truevent a grant plenté
 De cers, de bisses et de dains ;
 Mais de ceus pristrent il le meins⁴.
 Tote jor ajornée errèrent
 Par la forest : onc m'i trovèrent

1. *Mais* doit être joint à *ouan*. Dans cette locution, comme dans « désormais », *mais* marque une idée de continuation.

2. « Revenir » est impersonnel.

3. *Le* n'est pas ici l'article, mais le pronom personnel neutre. Entendez : « Prenez le bon parti. »

4. « Le moins », c'est-à-dire *pas du tout*.

Vile, ne recèt, ne maison.

« Seignor, dist Belins, que feron
De¹ herbergier? car il est tart.

— Voir est », ce dist sire Bernart.

Renarz respont : « Beau compaignon,

Et nos² quel ostel querrion³,

Fors la bèle erbe soz cest arbre?

Mieus l'aim que un palais de marbre.

— Par foi, dist Belins li moton,

J'aim molt a gesir en maison.

Tost se vendroient ci embatre

Ci entre nos troi leu ou quatre,

Dont il a asez en cest boi. »

Dist l'archeprestres : « Je le croi. »

Renarz lor respont sans orgoil :

« Seignor, ce que volez je voil.

Ci delez est l'osteus Primaut⁴,

Mon compère, qui ne nos faut :

Alons i ; nos i serons ja.

Bien sai qu'il nos herbergera. »

Tant ont fait que la sont venu :

Mais il seront molt irascu

Ainz qu'il s'en partent, se Renart

Ne les en giète⁵ par son art.

Li leus ert alés en la lande

Et Hersent⁶ por quërre viande.

1. De a ici le sens de « pour ce qui est de, pour ».

2. Pour nous.

3. On supprimait l's finale, pour la rime, dans les formes verbales comme dans les noms et adjectifs.

4. « De Primaut. » Nous avons déjà vu que Primaut est le frère d'Ysengrin, mais que les aventures de l'un sont facilement attribuées à l'autre. Dans le passage qui suit, les deux noms sont employés tour à tour pour désigner le même personnage.

5. Ne les tire du mauvais pas.

6. « Hersent » est le nom de la louve.

Li pelerin pristrent l'ostel :
 Asez i trovent pain et el,
 Char salée, formaches et ues,
 Et quanque pelerin ' est ues ;
 Si i truevent bone cervoise.
 Tant boit Belins que il s'envoise ;
 Si a commencié a chanter,
 Et l'archeprestre a orguener,
 Et danz Renarz chante en fauset¹.
 Ja fussent bien fait lor feret,
 Se il fussent laissié en pais.
 Mais li leus vient a tot son fais,
 Qu'il aportoit dedenz sa gole :
 Et Hersent ne fu pas saole,
 Dont èle estoit tote desvée.
 Quant il oïrent la criée
 Dedenz l'ostel, si s'arestérent
 Un petitet, si escotérent.
 Et dist li leus : « J'oi laenz gent.
 — Par foi g'i irai », dist Hersent.
 Quant èle avoit mis son fais jus,
 Lors esgarda par le pertus,
 Si vit les pelerins au feu,
 Et puis s'en revint à son leu :
 « Sire Ysengrins, dont ne sés tu
 Con il nos est bien avenu ?

1 « A pèlerin. »

2. Il semble qu'il y ait là un souvenir et comme une parodie d'un passage de *Henaut de Montauban*, où les quatre fils Aymon sont représentés allant gaiement à un rendez-vous, qui doit être une embuscade :

Aallarz et Guicharz commencièrent un sou,
 Gasconoiz fut li diz et Limosins li tons,
 Et Richarz lor bordone belement par deoiz.

On trouve aussi un passage analogue dans *Garin le Lorrain* : « Ils montent les degrés en se tenant deux à deux par la main. Begon de Belin chantait un son, et son compain Guillaume lui répondait (Trad. Paulin Paris) ».

Ce est Renarz, Belins et l'asne :
Cez avons nos en nostre lasne. »

Par grant aïr ont l'uis hurté,
Mais il le truevent bien fermé.

« Ovrez, dist-il, ovrez, ovrez !

— Taisiez, dist Renarz, ne janglez.

— Renarz, n'i a mestier taisir,

Il vos estuet cest huis ovrir.

Fel traïtres, fel renoié !

Par vos ai ge perdu le pié,

Vos estes tuit livré a mort.

Mar arivastes a cest port,

Et vos et l'asne et li motons.

— Ha las ! dist Belins, que ferons.

Tuit somes pris sanz nul retor. »

Et dist Renarz : « N'aiez poor !

Car bien istroiz de cest toueil,

Se volez croire mon conseil.

— Si ferons nos, dist l'archeprestre.

Renarz, ja es tu nostre maistre,

Qui en cest leu nos amenas.

— Or, danz Bernarz, qui forz reins as,

Va, si t'acule a cel huiset,

Et si l'entruivre un petitet,

Tant que li leus i puisse entrer.

Si li lai la teste boter ;

Puis reclo l'uis par grant vertu.

A lui jostera cist cornu¹. »

L'asnes s'est a l'uis aculé,

Un petitet l'a esbaé.

Li leus bota la teste avant,

1. « Ce cornu, » c'est-à-dire *Belin, le mouton*.

Et cil clot l'uis de maintenant :
 Asez fu mieuz que en prison.
 Qui donques veïst le moton,
 Con il ruoit les cous d'air
 Et reculoit por mieuz ferir !
 Renarz le semont et apèle¹ :
 « Belins, espan li la cervèle
 Garde que vis ne s'en estorde ! »
 Onques encore a nule porte
 Ne veïstes si fier assaut
 Conme Belins fait a Primaut.
 Tant a feru et tant hurté
 Que le leu a escervelé.
 Hersent, qui par dehors estoit,
 Et qui aidier ne li pooit,
 Parmi le bois s'en vait hullant
 Et les autres leus amassant.
 En poi d'ore en i assambla
 Plus de cenz, que o lui mena
 A l'ostel por le leu vengier.
 Mais cil² se sont mis au frapier,
 Et li leu les sivent par trace
 (Hersent devant molt les manace),
 Et jurent qu'il les mangeront.
 Ja en cest leu nes troveront.

Renarz, qui ot les leus huller,
 Ses compaignons prist a haster³ :
 « Segnor, dist-il, venez grant oire. »...
 Mais n'avoient a pris a corre
 Renarz voit qu'il nes puet secorre

1. « Appeler » a ici le sens d'interpeller.

2. C'est-à-dire *Renart, Belin et Bernart*.

3. Construisez : « Prist à haster ses compaignons. »

Ne garder, se par engin non ¹ :
 « Seignor, dist Renarz, que feron ?
 Tuit somes mort et confondu.
 Montons en cest arbre ramu !
 S'avront nostre trace perdue.
 Hersent est forment irascue
 Por son seignor que mort avons.
 — Par foi, dist Belins li motons,
 Je n'apris onques a ramper. »
 Dist Bernarz. « Je ne sai monter.
 — Seignor, besoinz fait molt aprendre,
 Et tel chose sovent reprendre ²,
 Dont l'on ja ne s'entremetroit
 Se li besoinz si grauz n'estoit.
 Faites, seignor, montez, montez !
 Se vos volez, de vos pensez ³ ! »
 Renarz monta en l'arbre sus.
 Quant il virent qu'il n'i a plus,
 A quelque peine sus montérent.
 Desus deus branches s'encroérent.
 Es vos poignant des esperons ⁴
 Hersent o toz ses compaignons.
 Quant il sont venu en la place,
 Si en orent perdu la trace,
 Nes ⁵ sévent mais ou aler querre,
 Et dient qu'entré sont en terre.
 Lassé furent et travaillié,
 Desoz l'arbre se sont cochié.
 Belins, qui les leus esgarda,

1. Joignez *se* à *non* : « sinon. »

2. « Et *fait sovent* reprendre tel chose. »

3. Nous disons : penser à.

4. « Piquant des éperons, » c'est-à-dire à toute vitesse.

5. Le pronom *les*, compris dans « nes », est régime direct de *querre*.

N'est merveille s'il s'esmaia.
 « Hé ! las, fait il, tant sui chaitis !
 Or vousisse estre o mes berbis !
 — Par foi, dist Bernarz, je me doil,
 Tel ostel pas avoir ne soil.
 Je me voil d'autre part torner¹. »
 Renarz le commence a blasmer :
 « Vos porrez encui tel tor faire,
 Qui vos tornera a contraire. »
 Dist Bernarz : « Je me tornerai. »
 Dist Belins : « Et je si ferai.
 — Or tornez donc ; car je vos lais. »
 Cil se tornent tot a un fais,
 Qu'il ne se sourent sostenir :
 A terre les convint venir.
 Bernarz esquaça qatre leus,
 Et Belins en retua² deus,
 Et li autre leu molt s'esmaient
 Por lor compaignons que morz voient :
 Fuit s'en l'uns ça et l'autre la.
 Et Renarz, qui les esgarda,
 Si s'escria : « La hart, la hart³ !
 Tien le, Belins ! pren le, Bernart !
 Tien les, Bernart l'archeprovoire ! »
 Lors s'en tornent li leu grant oire,
 Que por cinquante mars d'argent
 Ne retornast mie Hersent.
 Renarz, qui fu en l'arbre sus,
 A ses compaignons descent jus.
 « Seignor, dist il, que faites vos ?

1. Il est mal à l'aise sur sa branche, et il veut se tourner de l'autre côté.

2. On sait que, dans l'ancienne langue, le préfixe *re* avait non seulement le sens de « de nouveau », mais encore celui de « d'un autre côté ».

3. C'est-à-dire : « A la potence ! »

Ai vos bien de la mort rescos ?
 En a il nul de vos bleciés¹ ? »
 Dist Bernarz : « Je sui mehaigniés,
 Je ne puis mais avant aler.
 Arière m'estuet retorner. »
 Dist Belins : « Et je si ferai,
 Jamais pelerins ne serai.
 — Seignor, dist Renarz, par mon chief,
 Cist oires est pesanz et grief.
 Il a² el siècle maint prodhome
 Qu'oncques encor ne fu a Rome ;
 Tex est revenuz des sèt sainz,
 Qui est pire qu'il ne fu ainz.
 Je me voil mètre en mon retor,
 Et si vivrai de mon labor
 Et gaaignerai lealment ;
 Si ferai bien a povre gent. »
 Lors ont crié : « Outrée, outrée³ ! »
 Si ont faite la retornée.

Le roman de la Rose.

Le roman de la Rose a été composé par deux Orléanais, Guillaume de Lorris et Jean de Meung : Lorris et Meung-sur-Loire⁴ sont deux chefs-lieux de canton du département du Loiret. Guillaume de Lorris mourut vers 1235 (et non 1260, comme on l'a cru longtemps), et Jean Clopinel⁵ de Meung continua son œuvre vers 1276.

Nos extraits et nos analyses donneront, croyons-nous, une

On attendrait « blecié » sans s, s'accordant avec « nul ». L'accord se fait avec vos ».

2. « Il y a. »

3. « Outrée, dit M. G. Paris, était le refrain d'une chanson propre aux pèlerins, et signifie sans doute proprement *En avant !* »

4. On devrait écrire *Meun*. Le g final est une lettre parasite.

5. Clopinel était le nom de famille et non le surnom de Jean de Meung.

idée suffisante de ce livre singulier, qui eut tant de vogue au moyen âge, en France et à l'étranger, qui fut si souvent réimprimé, et dont on retrouve l'influence jusque dans la littérature du dix-septième siècle. On sait qu'il existe de notre roman une traduction anglaise, longtemps attribuée à Chaucer, et une rédaction en sonnets italiens. Marot en fit une édition, rapprochée du français de son temps.

Les manuscrits du roman de la Rose sont très nombreux ; ils n'ont pas encore été utilisés pour une édition critique. Nous nous servons de l'édition Francisque Michel, et nous diviserons nos extraits en deux parties, l'une comprenant l'œuvre de Guillaume de Lorris, l'autre celle de Jean de Meung.

L'œuvre de Guillaume de Lorris.

I

Début du poème. Songe de l'auteur ; il se voit au printemps, près d'un jardin fermé ; sur les murs sont représentées sept figures, parmi lesquelles Avarice et Vieillesse.

Ci est li Rommanz de la Rose,
Ou l'art-d'amor est tote enclose.

Maintes gens dient que en songes
N'a se fables non¹ et mensonges ;
Mais l'on puet tex songes songier
Qui ne sont mie mensongier.....

A vis m'ère qu'il estoit mains,
Il a ja bien cinc ans au mains.
En mai estoie, ce sonjoie²,
El tens amoureux plein de joie,
El tens ou tote riens s'esgaie,
Que l'on ne voit boisson ne haie
Qui en mai parer ne se voille,

1. « Il n'y a sinon fables », c'est-à-dire : *il n'y a que fables.*

2. « Je songeais cela, » c'est-à-dire : *dans mon songe.*

Et covrir de novèle foille ;
 Li bois recovrent lor verdure,
 Qui sont sec tant com yvers dure ;
 La terre meïsmes s'orgoille,
 Por la rosée qui la moille,
 Et oblie la poverté
 Ou èle a tot l' yver esté.....

Quant j'oi un poi avant alé,
 Si vi un vergier grant et lé,
 Tot clos d'un haut mur batailli ;
 Portrait defors et entaillié
 A maintes riches escritures.
 Les ymages et les peintures
 Ai molt volentiers remiré :
 Si vous conterai et dirai
 De ces ymages la semblance,
 Si com moi vient a remembrance....

Une autre image i ot assise
 Coste a coste de Covoitise.
 Avarice estoit apelée.
 Lède estoit et sale et folée
 Cèle ymage, et mègre et chetive
 Et aussi vert com une cive ;
 Tant par estoit descolorée,
 Qu'el sembloit être enlangorée...
 Et, avuec ce qu'èle ére maigre,
 Ere èle povrement vestue :
 Cote avoit viés et desrompue,
 Comme s'el fust as chiens remése...
 Avarice en sa main tenoit
 Une borse qu'el reponnoit,
 Et la nooit si durement
 Que demorast molt longement

Ainçois qu'el en peüst riens traire.
 Mès el n'avoit de ce ¹ que faire,
 El n'aloit pas a ce beant
 Que de la borse ostast noient...
 Après fu Viellèce portraite...
 Li tens qui s'en vait nuit et jor,
 Sans repos prendre et sans sejour,
 Et qui de nos se part et emble
 Si celéement qu'il nous semble
 Qu'il s'aresté adès en un point,
 Et il ne s'i aresté point,
 Ains ne fine de trespasser,
 Que nus ne puet neïs penser
 Qu'ex tens ce est qui est presens...
 Li tens qui ne puet sejourner,
 Ains vait tos jors sans retorner,
 Com l'eave qui s'avale tote,
 N'il n'en retorne arrière gote ;
 Li tens vers qui noient ne dure,
 Ne fers, ne chose tant soit dure,
 Car il gaste tout et manjue ;
 Li tens qui tote chose mue,
 Qui tot fait croistre et tot norrist,
 Et qui tot use et tot porrist :
 Li tens qui envieillist nos péres,
 Et vieillist rois et emperéres,
 Et qui tos nos envieillira,
 Ou mort nos desavancera ;
 Li tens, qui tote a la baillie
 Des gens vieillir, l'avoit vieillie
 Si durement qu'au mien cuicier

1. « De cela, » c'est-à dire d'en tirer quelque chose.

El ne se pooit mès aidier,
 Ains retornoit ja en enfance,
 Car certes el n'avoit poissance,
 Ce cuit ge, ne force ne sens
 Ne plus c'uns enfes de deus ans.

II

L'auteur (appelé l'Amant dans les rubriques) frappe à la porte du jardin. Il est reçu par dame Oyseuse (Oisiveté), qui lui apprend que ce jardin est celui de Déduit (Plaisir).

Lors m'en alai grant aleüre,
 Aceignant la compasseüre
 Et la cloison du mur quarré,
 Tant que un guichet bien barré
 Trovai, petitet et estroit;
 Par autre leu l'on n'i entroit.
 A l'uis commençai a ferir,
 Autre entrée n'i soi querir.

Comment dame Oyseuse fist tant
 Qu'èle ovrir la porte a l'Amant.

• • • • •
 « Je me fais apeler Oiseuse,
 Dist èle, a tos mes congnoissans.
 Si sui riche fame et poissans;
 S'ai d'une chose molt bon tens¹,
 Car a nule riens je ne pens
 Qu'a moi joer et solacier,
 Et mon chief pignier et trecier.
 Quant sui pignée et atornée,

1. Cette « chose », qui lui donne du bon temps, est expliquée par les vers suivants : c'est qu'elle ne pense qu'à s'amuser.

Adonc est fête ma journée.
 Privée sui molt et acointe
 De Deduit le mignot, le cointe :
 C'est cil cui est cil beax jardins,
 Qui dela terre as Sarradins
 Fist ça ces arbres aporter,
 Qu'il fist par ce vergier planter.
 Quant li arbre furent creü,
 Le mur que vos avés veü
 Fist lors Deduit tot entor faire ;
 Et si fist au dehors portraire
 Lesymages qui i sont pointes,
 Qui ne sont mignotes ne cointes,
 Ains sont dolereuses et tristes,
 Si com vos orendroit veïstes.
 Maintes fois por esbanoier
 Se vient en cest leu ombroier
 Deduit et les gens qui le sivent,
 Qui en joie et en solas vivent.
 Encores est leens sans dote
 Déduit orendroit qui escote
 A chanter gais rossignolès,
 Mauvis et autres oiselès.
 Il s'esbat iluec et solace
 O ses gens, car plus bèle place
 Ne plus beau leu por soi joer
 Ne porroit il mie trover.
 Les plus bèles gens, ce sachiés,
 Que vos jamès nul leu¹ trui siés,
 Si sont li compaignon Deduit,
 Qu'il meine avuec li et conduit. •

1. « En nul leu. »

III

La fontaine et les rosiers du jardin de Déduit.

Après avoir admiré Déduit et sa compagnie, dans laquelle on voit Liesse, Courtoisie, le dieu d'Amour, Beauté, Richesse, Franchise, d'autres encore, l'Amant, en parcourant le jardin, est arrivé près de la fontaine décevante de Narcisse. Il voit dans la fontaine l'image de beaux rosiers, dont les roses le tentent.

Adès me plot a demorer
 A la fontaine, et remirer
 Les deux cristaus qui me mostroient
 Mil choses qui iluec estoient.
 Mès de fort hore¹ m'i mirai :
 Las! tant en ai puis sospiré!
 Cis mireors m'a deceü ;
 Se j'eüsse avant cogneü
 Quex sa force ert et sa vertu,
 Ne m'i fusse ja embatu,
 Car maintenant ou las² chaï
 Qui maint homme ont pris et traï.

Ou mireor, entre mil choses,
 Choisi rosiers chargiés de roses,
 Qui estoient en un destor
 D'une haie clos tot entor.
 Adonc m'en prist si grant envie,
 Que ne laissasse por Pavie

1. *Fort* a souvent le sens de *pénible* dans l'ancienne langue, et, dans cette acception, il équivaut à peu près à l'ancien adjectif *mal*, qui signifie *mauvais*. « De fort hore » ou « à la forte heure » est donc l'équivalent de « à la male heure », qui est le contraire de la locution encore usitée « à la bonne heure. » Traduisez : *pour mon malheur*.

2. *Ou* est ici la forme contracte de *en le*; de même deux vers plus loin. *Las* est le mot que nous écrivons *las*.

Ne por Paris¹ que ge n'alasse
 La ou ge vi la graignor masse.
 Quant cèle rage m'ot si pris,
 Dont maint ont esté entrepris,
 Vers les rosiers tantost me trais².
 Et sachiés que, quant g'en fui près,
 L'odor des roses savorées
 M'entra ens jusques ès corées,
 Que por noient fusse embasmés.
 Se assaillis ou mesamés
 Ne cremisse estre, g'en cuillisse
 Au meins une, que ge tenisse
 En ma main por l'odor sentir ;
 Mès paor oi du repentir.

IV

Bel accueil, Danger et Raison

Le dieu d'Amour, qui guettait l'Amant, l'a percé de ses flèches au moment où il choisissait une des roses, et l'a obligé à se rendre et à lui faire hommage. Il lui a exposé longuement en quoi consiste son service, et quels sont, d'après Ovide, les moyens de plaire aux Dames. Resté seul, l'Amant se demande s'il franchira la haie qui le sépare de la rose désirée, lorsque Bel-Accueil se présente à lui pour l'aider. Mais, arrivé près de la Rose, il trouve Danger avec Male-Bouche, Honte et Peur, et se voit obligé de reculer. Dame Raison, qui a assisté aux événements du haut de sa tour, en descend pour donner de sages conseils.

Ainsi que³ je me porpensoie
 S'oltre la haie passeroie,

1. C'est-à-dire : « Quand on m'eût donné Pavie ou Paris pour m'en détourner. »

2. *Trais* est ici la première personne du prétérit de *traire*.

3. « Ainsi que » a ici le sens de *pendant que*.

Ge vi vers moi tot droit venant
 Un vaslet bel et avenant,
 En qui il n'ot riens que blasmer ¹,
 Bel-Acueil se faisoit clamer,
 Filz fu Cortoisie ² la sage.
 Cis m'abandonna le passage
 De la haie molt doucement,
 Et me dist amiablement :
 « Beaus amis chiers, se il vos plest,
 Passés la haie sens arest,
 Por l'odor des roses sentir ;
 Ge vos i puis bien garantir,
 N'i avrés mal ne vilenie,
 Se vos vos gardés de folie.
 Se de riens vos i puis aidier,
 Ja ne m'en quier faire proier ;
 Car près sui de vostre servise ³,
 Ge le vos di tot sans feintise... »

Mès uns vilains, cui honte soit ⁴,
 Près d'ilueques repost s'estoit.
 Dangiers ot non, si fut closiers
 Et gardes de tos les rosiers.
 En un destor fu li cuivers,
 D'erbes et de foilles covers
 Por ceus espier et sorprendre
 Qu'il voit as roses la main tendre.
 Ne fu mie sos li gaignons ⁵,
 Ainçois avoit a compaignons

1. « Il n'y a que blâmer » équivaut à : « il n'y a pas à blâmer. » Le verbe *faire* s'employait dans une locution analogue, voyez au glossaire.

2. « De courtoisie. »

3. C'est-à-dire : « Je suis »

4. C'est-à-dire : « puisse-t-il être honni ! »

5. « Gaignon » signifie proprement *chien de garde*.

Male-Boche, le jangleor,
 Et avuec lui Honte et Paor...
 Plus n'osai iluec remanoir,
 Por le vilain hidos et noir
 Qui me menace a assaillir.
 La haie m'a fait tressaillir
 A grant paor et a grant heste;
 Et li vilains crole la teste,
 Et dit ¹, se jamès i retor ²,
 Il me fera prendre un mal tor ³..

En ce point ai grant pièce esté,
 Tant que me vit ainsi maté
 La dame de la haute garde,
 Qui de sa tor aval esgarde :
 Raison fu la dame apelée.
 Lors est de sa tor devalée,
 Si est tot droit vers moi venue.
 El ne fut jone ne chenué,
 Ne fu trop haute ne trop basse,
 Ne fu trop mège ne trop grasse.
 Li ueil qui en son chief estoient
 A deus estoiles resembloient.
 Si ot ou chief une coronne,
 Bien resembloit haute personne...
 Sachiés, se la lètre ne ment,
 Que Diex la fist noméement
 A sa semblance et a s'ymage
 Et li donna tel avantage
 Qu'el a pooir et seignorie

1. « Et dit que. »

2. *Retor* est la forme régulière de l'indicatif présent, première pers., de *retourner*.

3. On dit encore d'une affaire qu'elle prend un mauvais tour. Mais on ne le dit plus d'une personne.

De garder homme de folie,
 Por qu'il soit¹ tex que il la croie.

Raison donne des conseils qui ne sont pas écoutés. L'Amant trouve des cœurs compatissants dans Ami, Franchise, Pitié, qui apaisent le courroux de Danger, et dans Bel-Accueil qui revient à lui, et qui, sous l'inspiration de Vénus, lui permet d'approcher ses lèvres de la Rose. Mais Jalousie, réveillée par Male-Bouche, arrive tout en fureur, et met l'Amant en fuite. Elle fait construire autour des roses une forteresse, et dans la forteresse une tour où elle enferme Bel-Accueil. C'est là que s'arrête la partie du roman composée par Guillaume de Lorris :

Ci endroit trespasa Guillaume
 De Lorris, et n'en fist plus psame;
 Mais, après plus de quarante ans,
 Jehans de Meün ce rommanz
 Parfist, ainsi comme je trueve,
 Et ici commence son uevre.

L'œuvre de Jean de Meung.

Guillaume de Lorris s'était arrêté au milieu des lamentations de l'Amant, après la capture de Bel-Accueil. Quarante ans après, Jean de Meung reprend ces lamentations et continue le roman. Il fait de nouveau intervenir Raison, qui sermonne l'Amant, et Ami, qui le réconforte. Amour convoque ses barons : Courtoisie, Largesse, Faux-Semblant, Hardiesse, etc., et leur distribue les rôles pour l'attaque de la forteresse. Faux-Semblant gagne et trahit la confiance de Male-Bouche, qui gardait l'une des portes, et peu de temps après l'Amant est introduit dans la tour près de Bel-Accueil. Mais il est surpris et chassé par Danger. La bataille s'engage, et se poursuit avec des chances diverses. Vénus est appelée au secours des troupes d'Amour. Elle lance dans la tour une flèche enflammée qui l'embrase et met en fuite Danger, Peur et Honte. Bel-Accueil est délivré, et la Rose est conquise par l'Amant, qui se réveille aussitôt. Le songe et le roman sont finis :

Ainsi oi la Rose vermeille;
 Atant fu jor, et ge m'esveille.

1. « Pourvu qu'il soit. »

Cette seconde partie est cinq fois plus étendue que la première. J'en ai résumé les événements à grands traits, parce que la fable que Guillaume de Lorris avait imaginée, et dans laquelle il se complaisait, n'est plus, entre les mains du continuateur, qu'un prétexte à dissertations morales ou politiques. Il y a, en effet, entre les deux auteurs et les deux œuvres, une différence très sensible. L'œuvre de Guillaume de Lorris est plus suivie, mieux composée, plus calme; l'intérêt principal réside dans les portraits des personnages et dans les descriptions du jardin de Déduit, et l'action se maintient dans les bornes d'une allégorie discrète et voilée. Chez Jean de Meung, des digressions nombreuses coupent le récit et s'y rattachent à peine; mais il y a plus de verve et d'éclat, et la personnalité vivante de l'auteur imprime sa marque à chaque page. A côté d'idées élevées ou hardies, on regrette de trouver des conceptions plus que vulgaires; l'allégorie de la conquête de la Rose se précise, et le charme poétique dont Guillaume de Lorris l'avait enveloppée fait place à de grossières équivoques.

Jean de Meung met dans la bouche de ses principaux personnages de longues dissertations, plus ou moins étrangères au sujet, où il exprime ses idées personnelles sur la royauté, sur les femmes, sur la société, et où il introduit à chaque instant des récits de tout genre empruntés à la mythologie ou à l'histoire. Ainsi Raison mêle au sermon qu'elle adresse à l'Amant, des considérations sur l'injustice des juges, et elle raconte à ce propos, d'après Tite-Live, l'histoire du juge romain Appius Claudius et de la fille de Virginius; elle disserte sur les variations de la fortune, et donne comme exemple les sorts divers de l'empereur Néron et de Sénèque, la vie de Crésus, celle de Charles d'Anjou. Ailleurs on trouve l'aventure de Lucrèce, la conquête de la Toison d'Or, la mort de Didon, l'histoire de Pygmalion et de Galathée, et beaucoup d'autres.

Parmi les passages les plus remarquables de l'œuvre de Jean de Meung, nous citerons: 1° le portrait de Faux-Semblant; 2° et 3°, une série de réflexions sur les origines de la société et sur les femmes; enfin 4°, une partie du grand épisode de Nature.

I

Faux-Semblant.

Faux-Semblant est la personnification de l'hypocrite qui se couvre du manteau de la religion. C'est l'ancêtre direct du *Tartufe* de Molière. Jean de Meung le met au nombre des barons qui se rendent à l'appel d'Amour. Celui-ci, qui l'a d'abord repoussé, se décide à accepter ses services, à la condition qu'il se fasse bien connaître à tous les barons. Faux-Semblant trace alors lui-même son portrait :

« Baron, entendés ma sentence.
 Qui Faus-Semblant vodra cognoistre
 Si le quière ou¹ siécle ou en cloistre ;
 Nul leu, fors en ces deus, ne mains,
 Mès en l'un plus, en l'autre meins.
 Briément, je me vois osteler
 La ou je me puis miex celer...
 Ge mains avec les orgueilleus,
 Les veziés, les artilleus,
 Qui mondaines honors convoitent,
 Et les grans besoignes exploitent,
 Et vont traçant les grans pitances,
 Et porchacent les acointances
 Des poissans homes et les sivent,
 Et se font povre et si se vivent
 Des bons morceaux delicieus,
 Et boivent les vins precieus ;
 Et povreté vont preechant.
 Et les grans richesces peschant.....
 Trop sai bien mes habiz changier,
 Prendre l'un et l'autre estrangier.

1. « Ou » = *en le*.

Or sui chevaliers, or sui moines,
 Or sui prelas, or sui chanoines,
 Or sui clers, autre ore sui prestres,
 Or sui disciples, or sui mestres,
 Or chastelains, or forestiers :
 Briément, ge sui de tous mestiers.
 Or resui princes, or sui pages,
 Or sai parler trestous langages,
 Autre ore sui viex et chenus,
 Or resui jones devenus.
 Or sui Robers, or sui Robins,
 Or Cordeliers, or Jacobins....
 Autre ore vest robe de fame ;
 Or suis damoisèle, or suis dame,
 Autre ore sui religieuse,
 Or sui rendue, or sui prieuse.....
 Que vous diroie ? En itel guise
 Com il me plaist ge me desguise....
 — Di nous plus especiaument
 Comment tu sers desloiaument,
 Ne n'aies pas du dire ¹ honte :
 Car si com tes habis nous conte,
 Tu sembles estre uns sains hermites.
 — C'est voir, mès ge sui ypocrites...
 — Tu vas preechant povreté.
 — Voir, mès riches sui a plenté ;
 Mès combien que povre me feingne,
 Nul povre ge ne contredeingne,
 J'ameroie miex l'acointance,
 Cent mile tens ², du roi de France,
 Que d'un povre, par Nostre Dame !

1. « De le dire. »

2. « Cent mille temps, » c'est-à-dire : cent millefois.

Tout eüst il ausi bone ame.
 Quant ge voi tous nus ces truans
 Trembler sor ces femiers puans,
 De froit, de faim crier et braire,
 Ne m'entremèt de lor affaire...
 Mès d'un riche usurier malade
 La visitance est bone et sade :
 Celi vois ge¹ reconforter,
 Car g'en cuit deniers apoter ;
 Et se la male mort l'enosse,
 Bien le convoi jusqu'a la fosse...
 — Dont ne criens tu pas Dieu? — Non, certes!
 Qu'envis puet a grant chose ataindre,
 En cest siècle, qui Dieu vuet craindre.
 Car li bon qui le mal eschivent,
 Et loiaument du lor se vivent,
 Et qui selonc Dieu se maintiennent,
 Envis de pain a autre viéent².
 Tex gens boivent trop de mesaise :
 N'est vie qui tant me desplaise.
 Mès esgardés com de deniers
 Ont usurier en lor greniers.....
 Tuit vivent presque de rapine ;
 Li menus pueples les encline,
 Et cil comme leu les deveurent.....
 Ge sui des vaslez Antecrist³,
 Des larrons dont il est escrit
 Qu'il ont habiz de sainteé,
 Et vivent en tel feinteé :
 Dehors semblons aigneau pitable,

1. « Vois » appartient au verbe *aller* et non au verbe *voir*.

2. « Venir de pain à autre », c'est *gagner le pain de chaque jour*.

3. « D'Antechrist. »

Dedens somes leu ravissable ¹.
 Si avironnons mer et terre;
 A tout le monde avons pris guerre,
 Et voulons du tout ordener
 Quel vie l'en i doit mener.....
 Ja ne les cognoitrés as robes,
 Les faus traîtres pleins de lobes :
 Lor faiz vous estuet regarder,
 Se vous ² volés d'eus bien garder.....
 Quex gens doit l'en donc honorer,
 Fors nous, qui ne cessons d'orer
 Devant les gens apertement,
 Tout soit il darriars autrement? »

II

Les Rois. Les Juges. Origine de la propriété et du pouvoir. La vraie noblesse.

Miex porroit uns ribaus de Griève
 Seür et seul par tout aler,
 Et devant les larrons baler,
 Sans douter eus et lor affaire,
 Que li rois o sa robe vaire.....
 Si seroit il, ce croi, tués,
 Ains que d'ilec fust remués ;
 Car li larron se douteroient ³,
 Se vif eschaper le lessaient,
 Qu'il nes feïst ou que soit ⁴ prendre,

1. Le suffixe *able* avait dans l'ancienne langue une signification plus large qu'aujourd'hui. « Ravissable » équivaut à *ravisseur*.

2. « Vous » est régime direct de *garder*.

3. « Se douter » et « douter » signifient à l'origine *craindre*, d'ou par extension le sens de *penser* qui est aujourd'hui donné au réfléchi « se douter ».

4. « Ou que ce soit. »

Et par sa force mener pendre.
 Par sa force ! mès ¹ par ses homes,
 Car sa force ne vaut deus pomes
 Contre la force d'un ribaut
 Qui s'en iroit a cuer si baud.
 Par ses homes ! par foi ge ment,
 Ou ge ne di pas proprement ;
 Vraïement sien ne sont il mie,
 Tout ² ait il sor eus seignorie.
 Seignorie ! non, mès servise ³,
 Qu'il les doit tenir en franchise :
 Ains est lor, car quant il vorront,
 Lor aïes au roi torront,
 Et li rois tout seus demorra
 Si tost com li pueples vorra

Mès or vendent les jugemens,
 Et bestornent les erremens,
 Et taillent, et cueillent et saient ;
 Et les povres gens trestout paient.
 Tuit s'esforcent de l'autri ⁴ prendre ;
 Tex juges fait le larron pendre,
 Qui miex ⁵ deüst estre pendus,
 Se jugemens li fust rendus
 Des rapines et des tors fais,

1. « Mais » = *plutôt*.

2. « Tout » a ici le sens de *quoique*, sens que nous lui donnons encore devant un adjectif ou un substantif employé adjectivement (tout roi qu'il est), mais non plus devant un verbe.

3. C'est-à-dire : « Il n'est pas leur seigneur, mais leur serviteur. »

4. Ce morceau est extrait du discours de Raison.

5. « L'autrui » équivaut à « le (neutre) d'un autre », c'est-à-dire *le bien d'autrui*.

6. Mieux que le larron, plutôt que lui.

Qu'il a par son pooir forfais.....
 Briefment, juge font trop d'outrages.
 Lucans reidit, qui moult fu sages,
 C'onques vertu et grant pooir
 Ne pot nus ensemble veoir.
 Mès sachent que s'il ne s'amendent,
 Et ce qu'il ont mal pris ne rendent,
 Li poissans juges pardurables
 En enfer, avec les diables,
 Lor en metra au col les las.
 Ge n'en met hors ¹ rois ne prelas,
 Ne juges de quelconque guise,
 Soit seculiers, ou soit d'eglise.
 N'ont pas les honors por ce faire
 Sans loier ² doivent a chief traire ³
 Les querèles que l'en lor porte,
 Et as plaintis ⁴ ovrir la porte,
 Et oïr en propres personnes
 Les querèles fauses ou bones.
 N'ont pas les honors por noiant ;
 Ne s'en voisent ja gorjoiant,
 Qu'il sont ⁵ tuit serf au menu pueple,
 Qui le païs acroist et pueple,
 Et li font seremens et jurent
 De faire droit tant comme il durent ⁶.

Mais li premier, dont ge vous conte,

1. C'est-à-dire : « Je n'en excepte. »

2. C'est-à-dire : « Sans paiement. »

3. « Traire à chief » signifie proprement « tirer à bout », c'est-à-dire *mettre un terme à*. Notre verbe *achever* est formé sur *chef* pris dans cette acception.

4. *Plaintis* est le cas en s de *plaintif*, qui a ici le sens de « plaignant »

5. « Car ils sont... »

6. Ce morceau est extrait, comme le précédent, du discours de Raison.

Ne savoiēt que nagier monte ¹ :
 Trestuit trovoient en lor terre
 Quanque lor sembloit bon a querre ;
 Riche estoient tuit egaument,
 Et s'entramoient loiaument
 Les simples gens de bone vie.
 Lors ert amors sans seignorie :
 L'uns ne demandoit riens a l'autre...
 Car Avarice et Convoitise
 Ont ès cuers des hommes assise
 La grant ardor d'avoir aquerre ²...
 Tantost com par ceste mesnie ³
 Fu la gens malmise et fenie ⁴ ,
 La première vie lessiérent ;
 De mal faire puis ne cessiérent,
 Car faus et tricheor devindrent.
 As propriétés lors se tindrent,
 La terre meïsmes partirent,
 Et au partir ⁵ bones i mirent.
 Et quant les bones i metoient,
 Maintes fois s'entrecombatoient,
 Et se tolurent ce qu'il porent :
 Li plus fort les graignors pars orent.
 Et quant en lor porchas coroient,
 Li pereceus, qui demoroient,

1. Jean de Meung vient de parler de l'expédition de Jason à la conquête de la Toison d'or. Il continue en disant que les premiers hommes ne connaissaient pas la navigation. — « Nager » a le sens primitif et étymologique de *naviquer*. — « Que nager monte » signifie proprement *ce que vaut naviguer*, c'est-à-dire : « ce que c'est que la navigation. »

2. Construisez : « d'aquerre avoir. »

3. « Tantôt comme » = *aussitôt que*. « Cette maisnie, » c'est-à-dire : Avarice et Convoitise.

4. On dit encore de quelqu'un qu'il est « fini », lorsque il est mis hors d'état de rien produire de bon.

5. C'est-à-dire « en les partageant ».

S'en entroient en lor cavernes ¹,
 Et lor embloient lor espernes.

Lors convint que l'en esgardast
 Aucun ² qui les loges gardast,
 Et qui les fauteurs preïst,
 Et droit as plaintis en feïst,
 Ne nus ne l'osast contredire.

Lors s'assemblèrent por eslire :
 Un grant vilain entr'eus eslurent,
 Le plus ossu de quanqu'il furent
 Le plus corsu et le graignor,
 Si le firent prince et seignor.
 Cil jura qu'a droit les tendroit,
 Et que lor loges defendroit,
 Se chascuns endroit soi li livre
 Des biens dont il se puisse vivre;
 Ainsi l'ont ³ entr'eus acordé,
 Com cil l'ot dit et recordé.
 Cil tint grant pièce cest office.
 Li robeor plain de malice
 S'assemblèrent quant seul le virent,
 Et par maintes fois le batirent
 Quant les biens venoient embler.
 Lor restut le pueple assembler,
 Et chascun endroit soi taillier
 Por serjans au prince baillier.
 Communement lors se taillièrent,
 Et tuit et toutes li baillièrent
 Et donnèrent grans tenemens.
 De la vint li commencemens

1. Dans les cavernes des autres.

2. On sait que « aucun » n'a une valeur négative que lorsqu'il est accompagné d'une négation.

3. *Le* est ici un pronom neutre.

As rois, as princes terriens,
Selonc l'escrit as anciens...

Lors amassèrent les tresors
De pierres et d'argent et d'ors.
D'or et d'argent, por ce qu'il ¹ ièrent
Fraitable et precieus, forgièrent
Vaissellementes et monnoies,
Fremaus, aneaus, noeaus, corroies;
De fer dur forgièrent les armes,
Couteaus, espées et guisarmes,
Et glaives et cotes maillées,
Por faire a lor voisins meslés.
Lors firent tors et roilleïs,
Et murs a creneaus tailleïs;
Chasteaus fermèrent et cités,
Et firent grans palais listés
Cil qui les tresors assemblèrent;
Car tuit de grant paor tremblèrent
Por les richescs assemblées,
Qu'èles ne lor fussent emblées,
Ou par quelque forfait tolues.
Bien furent or dolors creües
As chetis de mauvais eür,
C'onc puis ne furent asseür;
Que ² ce qui commun ert devant,
Comme le soleil et le vent,
Par convoitise approprièrent ³,
Quant as richescs se lièrent ⁴.

1. « Il, » c'est-à-dire : l'or et l'argent.

2. Que a ici la valeur de *car*.

3. Le sujet de « approprièrent » n'est pas le même que celui de « furent », au troisième vers précédent. Dans la première partie de la phrase, il s'agit des « chétifs », et dans la seconde, des « riches ».

4. Ce passage est extrait du discours d'Ami

Si ne di ge pas ne n'afiche
 Que roi doient estre dit riche
 Plus que les personnes menues,
 Qui vont nuz piez parmi les rues :
 Car soffisance fait richèce,
 Et convoitise fait povrèce...
 Ne li prince ne sont pas digne
 Que li cors du ciel doignent signe
 De lor mort plus que d'un autre home ;
 Car lor cors ne vaut une pome
 Oultre ¹ le cors d'un charruier,
 Ou d'un clerc ou d'un escuier,
 Car jes fais ² tous semblables estre,
 Si com il apert a lor nestre ³.
 Par moi n'èssent semblable et nu,
 Fort et fiéble, gros et menu :
 Tous les met ⁴ en égalité
 Quant a l'estat d'humanité.
 Fortune i met le remanant,
 Qui ⁵ ne sét estre permanant,
 Qui ses biens a son plaisir done,
 Ne ne prent garde a quel persone,
 Et tout retolt et retoldra
 Toutes les fois qu'èle voldra...
 Et se nus contredire m'ose
 Qui de gentillèce s'alose,
 Et die que li gentil home,
 Si com li pueples les renome,
 Sont de meillor condicion,

1. « Outre, » c'est-à-dire : *au delà de, plus que*

2. C'est Nature qui parle.

3. A leur naissance.

4. *Met* est à la première personne. C'est toujours Nature qui parle.

5. *Qui* se rapporte à Fortune.

Par noblèce de nacion ¹,
 Que cil qui les terres cultivent
 Ou qui de lor labor se vivent,
 Ge respont que nus n'est gentis,
 S'il n'est as vertus ententis,
 Ne n'est vilains, fors par ses vices,
 Dont il pert ² outrageus et nices.
 Noblèce vient de bon corage ;
 Car gentillèce de lignage
 N'est pas gentillèce qui vaille ³.

III

Contre les Femmes.

Ha! se Theophrastes ⁴ creüsse,
 Ja fame espousée n'eüsse!
 Il ne tient pas home por sage
 Qui fame prent par mariage...
 Et qui vuet povre fame prendre,
 A norrir la l'estuet entendre ⁵,
 Et a vestir et a chaucier.
 Et se tant se cuide essaucier
 Qu'il la prengne riche forment,
 A soffrir l'a a grant torment ;
 Tant la trueve orgueilleuse et fière,
 Et sorcuidiée et bobanciére,

1. « Nacion » a ici le sens de *naissance*.

2. Du verbe *paroir* est non du verbe *perdre*.

3. Ce passage est extrait de la confession de Nature, dont nous parlerons plus lén (n° IV).

4. Nom d'un philosophe grec du iv^e siècle avant Jésus-Christ. On sait que les *Caractères* de La Bruyère sont imités de Théophraste.

5. Construisez : « *Il* (neutre) l'estuet entendre à la norrir. » — « Entendre à... » c'est *s'appliquer à, s'occuper de*.

Que son mari ne prisera
 Riens, et par tout desprisera
 Ses parens et tout son lignage
 Par son outrecuidié langage...
 Qui prodefame vuet congnoistre,
 Soit seculière ou soit de cloistre,
 Se travail vuet mètre en li querre ¹,
 C'est oiseaus cler semés en terre,
 Si legierement congnoissables ²
 Qu'il est au cine noir semblables ³...
 Juvenaus meïsmes escrie ⁴
 A Postumus, qui se marie :
 « Postumus, vues tu fame prendre ?
 Ne pues tu pas trover a vendre ⁵
 Ou hars, ou cordes, ou chevestres,
 Ou saillir hors par les fenestres
 Dont l'en puet haut et loing veoir,
 Ou laisser toi d'un pont cheoir ⁶ ?
 Quel forsenerie te meine
 A cest torment, a ceste peine ? »
 Li rois Phoroneüs ⁷ meïsmes,
 Qui, si comme nous apreïsmes,
 Ses lois au pueple grec dona,
 Ou lit de sa mort sermona

1. « Mettre travail en... », c'est : *travailler à, s'efforcer de*. — « Li » est ici le pronom personnel féminin au cas régime, et équivaut à *la*.

2. Nous ne disons plus « *congnoissable* », mais nous disons encore « *reconnais-sable* », qui a le même sens.

3. Imitation de Juvénal :

Rara avis in terris, nigroque simillima cyeno.

Pendant longtemps on n'a connu que le cygne blanc.

4. C'est le verbe *escrier* (s'écrier).

5. Nous dirions plutôt, dans ce sens, *trouver à acheter*.

6. Comparez Juvénal, satire VI, vers 28 et suivants.

7. Phoronée est le second roi d'Argos.

Et dist a son frère Leonce :

« Frère, fait il, ge te denonce
 Que très bien eürés morusse,
 S'onc fame espousée n'eüsse. »

Et Leonce tantost la glose
 Li demanda de ceste chose.

« Tuit li mari, dist-il, l'espruevent,
 Et par esperiment le truevent ;
 Et quant tu avras fame prise,
 Tu le savras bien a devise ¹. »

Li oisillons du vert boschage,
 Quant il est pris et mis en cage,
 Norris moult ententivement
 Leans delicieusement,
 Et chante², tant com sera vis,
 De cuer gai, ce vous est a vis,
 Si desire il ³ les bois ramés,
 Qu'il a naturellement amés,
 Et vorroit sor les arbres estre.
 Ja si bien nel savra l'en ⁴ pestre :
 Tous jours i pense ⁵ et s'estudie
 A recovrer sa franche vie.
 Sa viande a ses piez demarche,
 Por l'ardor qui son cuer li charche,

1. Ce passage est extrait des plaintes du Jaloux, rapportées par Ami.

2. Entendez : « quoiqu'il chante. »

3. L'adverbe affirmatif *si* marque ici une opposition, et équivant à *pourtant*. — Nous dirions aujourd'hui « désire-t-il », au lieu d'élider l'*e* final de *désire* devant *il*.

4. Aujourd'hui, dans ces sortes de phrases, nous employons *on* sans l'article, mais nous le séparons du verbe par un *t* : « saura-t-on. »

5. « *F* », c'est-à-dire *aux arbres*.

Et vait par par sa cage traçant,
 A grant angoisse porçaçant
 Comment fenestre ou pertuis truisse,
 Par quoi voler au bois s'en puisse.
 Ausi sachiés que toutes fames,
 Soient damoisèles ou dames,
 De quelconque condicion,
 Ont naturéle entencion
 Qu'el chercheroient volentiers
 Par quex chemins, par quex sentiers,
 A franchise ¹ venir porroient ;
 Car tous jors avoir la vorroient ².

Beau seignor, gardés vous des fames,
 Se vos cors amés et vos ames ;
 Au mains que ja si mal n'ovrés ³
 Que vos ⁴ secrez lor descovrés,
 Que dedens vos cuers estuiés.
 Fuiés, fuiés, fuiés, fuiés,
 Fuiés, enfant, fuiés tel beste,
 Gel vous conseil et amoneste
 Sens decepcion et sens guile.
 Et notés ces vers de Virgile,
 Mès qu'en vos cuers si les fichiés
 Qu'il n'en puissent estre sachiés ⁵ :

1. « Franchise » a ici le sens de *liberté*.
2. Ce passage est extrait de la leçon faite à Bel-Accueil par la vieille chargée de le garder dans la tour.
3. « Mal ouvrier », c'est ici *faire une sottise*.
4. L'adjectif possessif *vos* forme pléonasme avec l'incidente du vers suivant.
5. Les vers de Virgile bien connus, auxquels Jean de Meung fait allusion, se trouvent dans la troisième églogue.

Enfant, qui coilliés les florètes,
 Et les frèses frèsches et nètes,
 Ci gist ¹ li frois serpens en l'erbe;
 Fuiés, enfant, car il enherbe
 Et empoisone et envenime
 Tout home qui de li s'aprime.
 Enfant, qui les flors alés querre,
 Et les frèses naissans sus terre,
 Le mal ² serpent refroidissant
 Qui se vait ici tapissant,
 La malicieuse coluevre
 Qui son venin repont et cuevre,
 Et le muce souz l'erbe tendre
 Jusqu'a tant que le puisse espendre
 Por vous decevoir et grever,
 Pensés, enfant, de l'eschiver !
 Ne vous i lessiés pas haper,
 Se de mort volés eschaper...
 Car de cesti venin l'ardure
 Nus triacles n'en a la cure :
 Riens n'i vaut, herbe ne racine,
 Sol fuïr en est medicine ³.

IV

L'Épisode de Nature.

Au moment où Vénus vient d'arriver au secours de l'armée d'Amour, Jean de Meung nous transporte dans la forge où Nature travaille à la perpétuité des espèces, « toujours martelant, toujours forgeant, toujours renouvelant ses pièces. » Art est à

1. « Gist » signifie simplement « est couché », et non pas « est couché mort » comme dans la locution actuelle *ci-gît*.

2. « Mal » est ici adjectif. Voyez au Glossaire.

3. Ce passage est extrait du discours de Génins à Nature.

ses genoux, cherchant à apprendre et à reproduire ses procédés.
L'auteur se déclare incapable de faire un portrait de Nature :

Car Diex, li beaus outre mesure,
Quant il beauté mist en Nature,
Il en i fist une fontaine
Tous jors corant et tous jors plaine
De qui toute beauté desrive;
Mès nus n'en sèt ne font, ne rive.
Por ce n'est droiz que conte face¹
Ne de son cors ne de sa face,
Qui tant est avenant et bèle
Com flor de lis en mai novèle.
Rose sus rain, ne noif sor branche,
N'est si vermeille ne si blanche².
Si devroie ge comparer,
Quant ge l'os a riens³ comparer,
Puisque sa beauté ne son pris
Ne puet estre d'ome compris.

Nature éprouve le besoin d'aller se confesser à son prêtre Génius. C'est une confession générale qui remonte à la création du monde, et où Jean de Meung trouve l'occasion de développer toutes les notions qu'il possède sur les sciences et la philosophie. Nature envoie ensuite Génius vers l'armée d'Amour pour l'encourager, et pour sommer les hommes de suivre désormais mieux qu'ils ne faisaient les lois d'Amour. Nous avons déjà donné un extrait de la confession de Nature (sur la vraie noblesse); nous citerons encore un passage, où, à propos de l'explication des tempêtes, Jean de Meung décrit le retour du beau temps :

Et quant revient au chief de pièce
Que li beaus tens le lait despièce,

1. « Faire conte » est l'équivalent de notre locution actuelle *rendre compte*.

2. « Vermeille » se rapporte à *rose*, et « blanche » à *noif*.

3. « Riens », c'est-à-dire *quelque chose*. On sait qu'à l'origine le mot « rien » n'avait une valeur négative que lorsqu'il était accompagné d'une négation.

Quant as cieus desplaist et anuie
 Tens de tempeste et tens de pluie,
 L'air ostent ¹ de trestoute s'ire,
 Et le font resbaudir et rire;
 Et quant les nues raperçoivent
 Que l'air si resbaudi reçoivent,
 Adonc se resjoissent èles,
 Et, por estre avenans et bèles,
 Font robes, après lor dolors,
 De moult desguisées colors,
 Et mètent lor toisons sechier
 Au beau soleil plaisant et chier,
 Et les vont par l'air charpissant
 Au tens cler et resplendissant.
 Puis filent, et quant ont filé,
 Si font voler de lor filé
 Grans aiguillées de til blanches,
 Ausi com por coudre lor manches.
 Et quant il lor repront corage
 D'aler loing en pelerinage,
 Si font ateler lor chevaus.
 Montent et passent mons et vaus,
 Et s'en fuient comme des vaus.
 Car Eolus, li diex des vans
 (Ainsi est cis diex apelés),
 Quant il les a bien atelés,
 — Car il n'ont autre charretier
 Qui sache lor chevaus traitier, —
 Lor met ès piez si bones éles,
 Que nus oiseaus n'ot onques téles.
 Lors prent li airs son mantel inde,

1. Le sujet de « ostent », ce sont les cieus. « Oster » a ici le sens de « jeter ».

Qu'il vest trop volentiers en Inde,
 Si s'en afuble et si s'apreste
 De soi cointir et faire feste,
 Et d'atendre en beau point les nues,
 Tant qu'èles soient revenues.

II. — RÉCITS DIVERS ET ROMANS D'AVENTURE.

Le titre de ce chapitre embrasse tous les récits d'imagination qui ne rentrent dans aucun des cycles épiques, à l'exception des grands romans allégoriques et des fabliaux et fables, que nous avons mis à part. Un bon nombre de ces récits sont d'origine orientale. Le nom de *roman* est réservé en général aux ouvrages d'une certaine étendue. Les œuvres plus courtes sont des *lais*, des *dits*, des *nouvelles*, des *chante-fables*.

Bien que les *lais* soient originaires des légendes bretonnes¹, on trouve sous ce nom des récits en vers qui n'ont aucun rapport avec les traditions celtiques. Le même nom est encore donné à des poésies du genre lyrique.

Le mot *dit* a également une signification très large; il s'applique souvent à des énumérations plus ou moins plaisantes, comme le dit des *Cris de Paris*, ou à des pièces satiriques² ou morales, mais il sert aussi à désigner des œuvres narratives de médiocre étendue.

La *nouvelle* est un conte en prose. Parmi les nouvelles que nous a laissées le moyen âge, les plus connues font partie du recueil intitulé : *Les Cent nouvelles nouvelles*. Ce recueil fut composé à Genappes en Brabant, entre 1456 et 1461, à la cour du dauphin Louis qui fut plus tard Louis XI, et par une trentaine de ses amis du moment, au nombre desquels était Charles le Téméraire. Il paraît avoir été rédigé par Antoine de la Salle, qui a écrit aussi un joli roman sous le titre de *Chronique du petit Jehan de Saintré*.

Comme *chante-fable*, ou récit mélangé de prose et de vers chantés, nous citerons *Aucassin et Nicolette* (douzième siècle). Aucassin est le fils du comte Garin de Beaucaire; il aime une jeune captive sarrasine, nommée Nicolette, dont on essaie en vain de le détourner, et qu'il finit par épouser.

L'histoire d'Aucassin et de Nicolette se rapproche beaucoup de celle de Floire et de Blanchefleur, qui fait l'objet d'un roman d'aventures que nous avons résumé dans une note à propos de la chanson de *Berthe aux grands pieds*. Citons encore le roman en vers de *Robert*

1. Voyez notre introduction au *cycle breton*, page 137, note 2.

2. Nous donnons ci-dessous plusieurs dits satiriques de Rutebœuf.

le *Diable* (treizième siècle) et le roman en prose de *Jean de Paris* (quinzième siècle). Chrétien de Troyes ¹ et Adenet le roi ² ont écrit des romans d'aventures. Mais de tous les ouvrages de ce genre, celui qui a eu la plus grande vogue est certainement le roman des *Sept sages*, dont nous allons parler plus longuement.

L'Ystoire des sept sages.

Le conte indien de *Sindibâd* est parvenu dans l'Europe occidentale au moins dès le douzième siècle, et il a été l'objet d'imitations nombreuses, dans toutes les langues. Les rédactions faites en France sont les unes en latin, les autres en français, et ces dernières sont tantôt en vers, tantôt en prose. On a pu les diviser en deux groupes. L'un de ces groupes se compose d'un récit latin, et d'une rédaction en vers français qui en dérive. Dans l'autre groupe on trouve à l'origine un récit en vers français et un autre en prose, indépendants l'un de l'autre, puis un nouveau récit en prose, dérivant des deux premiers, puis une imitation, rédigée en latin, de ce second récit en prose, enfin une traduction française de l'imitation latine, intitulée *l'Ystoire des sept sages* et publiée pour la première fois à Genève en 1492. Nous donnerons un extrait de *l'Ystoire des sept sages*, d'après l'édition de M. G. Paris.

Indiquons d'abord le sujet du roman. L'empereur de Rome Poncianus, après la mort de sa première femme, confia son fils Dioclétien ³ à sept sages ⁴, qui jouissaient alors à Rome d'une grande réputation. Ceux-ci décidèrent de se retirer avec le jeune prince dans un endroit solitaire à trois lieues de Rome, où leur élève pourrait se consacrer tout entier à ses études. Sur ces entrefaites, l'empereur se remaria. De longues années s'écoulèrent sans qu'aucun enfant naquit de ce second mariage.

1. L'auteur du *Chevalier au lion*. Voyez page 139 et suiv.

2. L'auteur de *Berthe aux grands pieds*. Voyez page 56.

3. Les noms de l'empereur ou roi et de son fils sont loin d'être les mêmes dans toutes les versions du conte indien. Ainsi, dans le groupe même auquel appartient *l'Ystoire des sept sages*, la rédaction en vers attribuée à Vespasien et le fait régner à Constantinople et non à Rome. Dans l'autre groupe des récits composés en France, le père est Dolopathos, roi de Sicile, et ce nom a fourni le titre des deux rédactions, l'une latine, l'autre française, qui composent le groupe.

4. « Dans les récits orientaux, le jeune prince n'a qu'un seul maître, Sindibâd, et les sept sages n'apparaissent que comme de prudents conseillers. » Dans le *Dolopathos* c'est Virgile qui joue le rôle de Sindibâd.

Un jour, la reine pria l'empereur de faire venir son fils à la cour, et Poncianus écrivit aussitôt aux sept sages de lui ramener le jeune Dioclétien. Avant de partir, les sages consultèrent le ciel, et y lurent avec effroi que leur élève était menacé de mort s'il prononçait une seule parole pendant les sept premiers jours qui suivraient son entrevue avec son père. Arrivé devant l'empereur, Dioclétien, pour échapper au sort qui le menaçait, opposa le mutisme le plus absolu à toutes les questions qui lui furent posées.

La reine se chargea alors de le faire parler, et s'enferma avec lui. Mais on la vit bientôt accourir vers l'empereur, accusant le jeune prince du plus odieux attentat. En réalité c'était elle qui était coupable, elle voulait prévenir l'accusation qu'elle redoutait. Elle avait d'ailleurs formé depuis longtemps le projet de perdre son beau-fils, afin que son propre fils, s'il lui en naissait un plus tard, pût hériter du trône. Comme Dioclétien continuait à se taire, et comme Poncianus, sur l'intervention des sept sages, avait remis le jugement de son fils au lendemain : « Plaise à Dieu, lui dit la reine, qu'il ne vous arrive pas ce qui advint une fois à un pin ! » — « Et quoi donc ? » dit l'empereur. « Ecoutez-moi, reprit la reine. Il y avait une fois à Rome un bourgeois qui possédait un très beau verger, au milieu duquel se trouvait un pin merveilleux, dont les fruits rendaient la santé aux malades. Un jour, en visitant son verger, le bourgeois remarqua un jeune pin qui croissait à l'ombre du grand. « Mon cher ami, dit-il à son jardinier, soigne bien ce jeune pin, car je veux en faire un arbre meilleur encore que le grand. » Malgré les soins du jardinier, le petit pin ne profitait pas au gré du bourgeois, qui fit d'abord tailler les branches du grand pin, et qui se décida bientôt à le faire abattre pour que le jeune arbre eût plus d'air et de soleil. Le grand arbre aux bons fruits, c'est votre personne si noble et si généreuse. Le petit pin, c'est votre fils maudit, qui aspire à vous faire périr pour régner à votre place. Aussi je vous conseille de le détruire, pendant que vous êtes encore en votre puissance et en votre santé. » — « L'exemple est bien choisi, dit l'empereur et le conseil est bon. Demain mon fils sera condamné à mort. »

Mais le lendemain, au moment où Dioclétien allait être pendu, l'un des sages dit à l'empereur : « Si vous faites mourir votre fils sur la simple parole de votre femme, il vous arri-

vera pis qu'il n'est arrivé à un chevalier, qui tua, sur un mot de sa femme, un très bon lévrier qui avait sauvé la vie à son enfant. » — « Racontez-moi cette histoire », dit l'empereur. Et quand il l'eut entendue, il la trouva si convaincante qu'il promit que son fils ne mourrait pas ce jour-là. La reine en fut très courroucée, et elle dit à l'empereur : « Il arrivera de toi et de ton fils ce qui advint une fois d'un sanglier et d'un berger. » Cette nouvelle histoire changea encore les dispositions de Poncianus, et elle eût été fatale au jeune prince, si un autre sage n'était intervenu avec un quatrième conte qui détruisit l'effet du troisième.

Il en fut ainsi pendant sept jours, la reine racontant chaque jour une nouvelle aventure pour inciter l'empereur à faire périr son fils, et les sept sages répondant à tour de rôle aux contes de la reine par d'autres récits dirigés contre elle ¹. Enfin le jeune prince put parler, et il confondit aisément la reine, qui fut condamnée à être brûlée vive.

Histoire du lévrier et du serpent.

Il fut un noble et valeureux chevalier qui n'avoit que un seul filz comme vous avés ², mais yl estoit petit, et l'ayma tant qu'i luy ordonna trois norrices pour le garder, la première pour le nourrir, la seconde pour le tenir nectellet de son corps, la tierce pour le desduyre a dormir. Cestuy chevalier après son enfant avoit deux choses lesquelles yl amoit fort, c'est assavoir un levrier et un faulcon. Cestuy levrier estoit de ceste force et vertus que quant il prenoit la salvagine yl la tenoit fermement jusques que son maistre fust venus. Et plus oultre quant le chevalier se mestoit en bataille et en faire guerre, et yl n'estoit pas appareillé pour l'œure ne pour dire qu'il eut du meilleur, quant le chevalier montoit a cheval, le

1. L'un de ces contes a fourni à Molière l'idée du dénouement de *Georges Dandin*. Dans le *Dolopathos*, les contes de la reine sont supprimés. Dans les formes orientales du roman, chacun des sages raconte deux histoires au lieu d'une.

2. Le narrateur s'adresse à l'empereur Poncianus.

levrier prenoit le cheval par la queue a tout les dens et uloit fort, et ainsy par ses signes le chevalier estoit advisé et instruyt quant yl estoit temps de besoignier ou de se retraire. Semblablement il amoit fort le falcon, car jamais ne voloit qu'il ne prist quelque proye. Cestuy chevalier amoit et serchoit fort les tornoyemens. Pour quoy ung jour yl fit crier ung tournoyement et unes¹ belles joutes soubz son chastiaul, auquel pluseurs vindrent. Au jour et heure assigné, le chevalier entra au tournoyement, et aussy y vint la dame sa femme et ses chambrières pour regarder l'esbatement. Et quant les norrices de l'enfant virent que chescun y alloit, elles y vindrent comme les aultres. Et laissèrent le petit filz du chevalier en sa couchète dedens une sale la ou estoit le levrier qui se gisoit et le faulcon qu'estoit en la perche. En ung partuys de cestuy chastiaul avoit ung serpent mussé que nul ne sçavoit, lequel serpent quant yl sentit que n'y avoit personne en la place, yl mist la teste hors du partuys, et quant yl ne vit que l'enfant couché en son bricet, yl vint vers luy pour le tuer. Le faulcon le vit premièrement et regarda le levrier qui dormoit, pour quoy y fit sy grant bruyt a tout ses elles qu'il le reveillia affin qu'i deffendit l'enfant. Le levrier au son des elles du faulcon se reveilla, et quant yl vit le serpent près de l'enfant, yl vint a luy et commencèrent tous deux a debatre l'ung contre l'autre tellement que le levrier fut navré grandement jusques a grant effusion de sang, tellement que la placé et entour de la couchète de l'enfant estoit tout plain du sang du levrier. Quant le levrier se sentit ainsy navré, vint heurter sy impetueusement contre le serpent que de celluy assault le bricet de l'enfant

1. L'article indéfini « unes », employé au pluriel, équivalait à notre *de partitif* actuel.

tourna ce dessoubz dessus. Or estoit le brieot et couchète de l'enfant sy hault de quatre bons piez que la face de l'enfant ne fut point blecée ne ne toucha point a terre. Toutelfoys, de la baitaille le levrier heut le meilleur ¹, car le serpent demoura mort et occist ², et puis le levrier se retrait près de la paroy pour lechier ses playes. Tantost après cecy, le tournoyement prist fin et vindrent premièrement les norrices au chastiaul. Et subitement elles virent grant effusion de sang en la place ou estoit l'enfant, et sa couche eversée, puis virent le levrier ensanglanté; incontinant vont dire entre soy que le levrier avoit occist ledit enfant, sans se prendre garde de l'enfant qu'estoit reversé, ne quoy il estoit devenu. Mais vont dire : « Fuyons et nous en alons, affin que le seigneur comme culpables de la mort de son enfant ne nous fasse morir. » Et ainsi toutes forsonnéez se mirent en fuyte, et en alant et criant comme desperéez racontrarent la dame et mère de l'enfant, laquelle leur dist : « Pour quoy criez vous ainsy et vous desconfortez ? » Les norrices dirent en grans pleurs : « O ma dame, mal va pour nous et pour vous ; vous sçavés le levrier que nostre maistre vostre mary ayme tant ? Il a devoré vostre filz, lequel se gist près de la paroy tout plain de sang. » Incontinent la dame comme foursonnée et hors du sens tomba a terre et en grans pleurs et larmes va dire : « Helas ! hélas ! doulante moy, que doy je faire ? Maintenant je suis privée d'ung seul filz que j'avoie. » Le seigneur vint de l'esbatement, et quant il ouyt ainsy crier sa

1. « Heut » est une orthographe savante de *eut* (du verbe *avoir*) ou on a fait reparaitre l'*h* du latin *habere*. — « Avoir le meilleur d'une bataille », c'est y *être vainqueur*.

2. « Occist » est une orthographe bizarre pour *occis*. On croirait à une faute d'impression, si la même forme ne se trouvait reproduite plusieurs fois plus loin. Il y a d'ailleurs, dans ce texte, des bizarreries d'orthographe et de langue qui font croire à M. Gaston Paris que l'auteur était un étranger, tout au moins un Suisse.

femme, tresdiligentement voulit sçavoir que c'estoit, et pour quoy elle ainsy lamentoit. Laquelle luy dit : « O mon seigneur, il nous va tresmal, car vostre levrier, lequel vous aymés tant, vostre seul filz a occist, lequel tout saoul du sang de vostre enfant se git la près de la muraille. » Le chevalier tout esmeu de cestuy affaire incontinant entra en la sale, et le levrier comme il avoit de coustume se leva contre son maistre et luy fit feste comme s'y le vouloit saluer. Lors le chevalier trait son espée et d'ung seul copl luy coupa la teste, puis s'avance et retourna la couchète de l'enfant comme elle devoit estre, et le trouva sain et sans estre blecé, et puis yl vit le serpent occist en la place, et cogneu par certains signes que le levrier l'avoit mis a mort en deffendant l'enfant. Et puis quant il vit son levrier mort, en dessirant sa face et ses cheveux a grans cris et lamentacions commence dire : « Helas ! helas ! comme mal va et que pour une parole de ma femme j'ay occiz mon levrier qu'estoit sy bon ! qu'a saulvé la vie de mon enfant et a occiz le serpent ! O malheureux que je suis ! Je me veulx deffaire ! » Et prist unelance par destresse et la frascha en troys parties, puis s'en ala en la terre sainte ou yl fit tous les jours de sa vie penitence en lamentacions et grans pleurs. »

Et puis dit le maistre a l'empereur : « Sire, avés-vous bien entendu l'exemple que j'ay dit ? — Ouy, entièrement » dit l'empereur. « Je vous fais serement, dit le sage, que se vous faites morir vostre filz pour la parole de vostre femme, y vous viendra piz et plus grant douleur qu'il n'est venu au chevalier de son levrier que tant amoit, auquel il coupa la teste sans cause a la seule parole de sa femme. — En verité, dit l'empereur, tu m'as donné ung souverain exemple et bien a propos, pour quoy je te promès que mon filz ne morra point pour

cestuy jour. — Se vous le faites, dit Pancillas ¹, vous fairés tressagement, et vous remercie grandement quant pour amour de moy pour cestuy jour vous luy avés pardonné. »

III. — FABLIAUX.

Le moyen âge, particulièrement aux treizième et quatorzième siècles, a produit un grand nombre de contes en vers, qui ont reçu le nom de *fabliaux* ². Généralement très gais, d'une gaieté qu'on est convenu d'appeler gauloise, les fabliaux prennent à partie tous ceux dont on pouvait se moquer sans danger, les femmes, les maris, les moines. Nous essayerons de donner une idée du genre, en résumant quelques-uns de ces contes, que nous choisirons naturellement parmi ceux dont la gaieté ne dépasse pas les bornes de la bienséance. Ce ne sont pas d'ailleurs les moins ingénieux.

Le vilain qui conquit paradis par plaît est l'histoire d'un vilain à la mort duquel aucun ange ni diable ne se trouva pour emporter son âme. La pauvre âme errante aperçut tout à coup saint Michel qui se dirigeait vers le paradis, et se mit à le suivre. Mais au moment où elle entra dans le séjour des bienheureux, elle fut arrêtée par saint Pierre, qui lui dit : « On n'entre ici qu'après jugement. D'ailleurs nous ne recevons pas les vilains. — Plus vilain que vous n'y peut être, répond l'âme. Vous avez toujours été plus dur que pierre. C'est vous qui, par trois fois, avez renié Notre-Seigneur. Vous ne méritez pas le paradis. » Déconcerté par cette attaque, saint Pierre se retire tout honteux. Il rencontre saint Thomas, à qui il conte sa mésaventure : « Laissez-moi faire, dit saint Thomas, je vais mettre ce vilain à la raison. » Mais aux premiers mots du saint, le vilain l'arrête en lui disant : « Thomas, Thomas, n'est-ce pas vous, vous qui ne vouliez pas croire que Jésus Christ fût ressuscité? Vous fûtes faux et mécréant ! » Après saint Thomas, c'est le tour de saint Paul qui s'entend reprocher ses persécutions et sa cruauté. Les trois saints vont se plaindre à Dieu, qui s'avance vers le vilain et lui dit : « Quelle est ton audace, de vouloir rester ici par force, et d'insulter mes bons apôtres? — Seigneur, répond le vilain, j'ai bien le droit de rester comme eux.

1. « Pancillas » est le nom du premier des sept sages, qui vient de raconter l'histoire du chien.

2. *Fabliau* est une forme dialectale de *fablean*, qui est un dérivé de « fable » comme *tableau* est un dérivé de « table ». La forme du mot a été mal choisie par les premiers littérateurs qui ont parlé de ce genre. On devrait dire : « un fableau » — Les *dits* narratifs en vers ne diffèrent pas des fabliaux.

Je ne vous ai pas renié, je n'ai jamais douté de vous et jamais n'ai tué personne. Ils ont fait tout cela jadis, et sont maintenant en paradis. Pour moi, tant que j'ai vécu, j'ai mené bonne et pure vie. Aux pauvres j'ai donné mon pain, je les ai chauffés à mon foyer et les ai soignés de mon mieux. J'ai fait confession sincère, et j'ai reçu dignement ton corps. On m'a souvent dit au sermon que Dieu pardonne leurs péchés à tous ceux qui meurent ainsi. Vous savez bien que je dis vrai. Permettez que je reste ici. » Dieu ne pouvait moins faire que de se laisser convaincre. Et c'est ainsi que le vilain sut conquérir le paradis en plaidant.

Dans *Estula* nous voyons deux larrons dont l'un va couper des choux dans un jardin, tandis que l'autre se dirige vers le bercail pour voler un mouton. Le fils de la maison, entendant du bruit, appelle son chien Estula. Le voleur qui était dans le jardin croit que c'est son camarade qui lui crie : « *Estulà ?* » — « Oui, j'y suis », répond-il. Grand émoi du jeune homme, qui court chercher son père. Tous les deux s'imaginent que le diable a donné voix humaine à leur chien. Le jeune homme va réveiller un prêtre du voisinage, lui fait revêtir l'étole, et, pour aller plus vite, le porte sur ses épaules. Le voleur de choux, dans l'obscurité, croit reconnaître son compagnon apportant un mouton sur son dos. « Apportes-tu quelque chose ? » lui crie-t-il. — « Par ma foi, oui, » dit le jeune homme, qui s'imagine répondre à son père. — « Fort bien, reprend le voleur, décharge-le. Mon couteau est bien aiguisé, j'aurai tôt fait de lui couper la gorge. » A ces paroles, le prêtre épouvanté saute à terre et prend la fuite, laissant son surplis accroché à un pieu. Qui fut bien étonné ? ce fut le voleur. Il s'approcha du pieu et détacha le surplis. Son compagnon le rejoignit bientôt avec un beau mouton, et tous les deux purent se retirer sans être inquiétés, enchantés de leur aubaine¹.

Le chevalier au barizel est l'histoire d'un chevalier félon, cruel et déloyal, qu'un bon ermite se mit en tête de ramener au bien. Comme il refusait toutes les pénitences que lui proposait l'ermite, celui-ci lui dit : « Eh bien ! je ne vous demande qu'une chose, c'est d'aller avec ce barizel² au ruisseau qui coule ici près, et de me le rapporter plein d'eau. » Le chevalier accepta cette pénitence qui lui paraissait dérisoire, mais c'est en vain qu'il plongea le barizel dans le ruisseau : il n'y put faire entrer la moindre goutte d'eau. Dans son dépit, il fit le serment de n'avoir plus de repos, ni jour ni nuit, qu'il n'eût rempli le barizel. Il partit alors, seul et à pied, et parcourut le monde ; mais comme il n'avait pas le repentir de ses crimes, il eut beau essayer de toutes les rivières et de toutes les fontaines, ses efforts demeurèrent inutiles. Au bout d'un an, il revint vers le bon ermite,

1. P.-L. Courier a imité ce fabliau dans une de ses lettres.

2. Petit baril.

qui ne put retenir ses larmes en le voyant pâle, défait, méconnaissable, portant au cou son barizel vide. La douleur de l'ermite commença à toucher le cœur endurci du chevalier. Il se repentit de toutes les vilénies qu'il avait commises, et implora son pardon. Dieu le prit alors en pitié. Il fit monter une larme de son cœur à ses yeux, la larme tomba dans le barizel, qui aussitôt se trouva rempli¹.

Nous allons faire connaître avec plus de détails deux autres fabliaux, dont nous donnerons des extraits : *Le vilain mire* et *Le tombeur Notre-Dame*.

Le vilain mire.

Un riche vilain avait épousé la fille d'un chevalier ruiné. Mais, à peine marié, il s'était mis en tête que sa femme ne songerait qu'à le tromper pendant qu'il irait à sa charrue. Pour éviter cette infortune, il n'avait rien trouvé de mieux que de battre sa femme tous les matins avant de partir, sauf à lui demander pardon le soir : de cette façon elle passerait ses journées à pleurer, et n'aurait pas envie de mal faire. La pauvre femme s'imagina que son mari la battait ainsi parce qu'il ignorait ce que c'était que les coups. Une occasion s'offrit bientôt de le lui apprendre.

Deux messagers du roi étant venus à traverser le pays, en quête d'un mire, c'est-à-dire d'un médecin, qui pût enlever à la fille du roi une arête de poisson fixée dans son gosier, la femme du vilain leur dit : « Il est inutile que vous alliez plus loin. Mon mari est un excellent mire ; il en sait plus long qu'Hippocrate. Mais il est d'une telle nature qu'on n'en peut rien tirer si on ne l'a préalablement bien battu. — S'il ne faut que cela, répondent les messagers, nous saurons nous y employer. » Ils se dirigent aussitôt vers le vilain, qui était occupé à labourer son champ, et lui demandent de venir à la cour pour soigner la fille du roi. Il proteste qu'il ne sait pas un mot de médecine ; mais les coups de bâton pleuvent sur lui, et force lui est d'accompagner les messagers à la cour. Devant le roi, il affirme de nouveau qu'il n'est pas médecin, mais la bastonnade recommence, et il promet de guérir la malade. Il s'avise alors d'un expédient fort ingénieux : quand on lui a amené la jeune fille, il se livre devant elle à des singeries qui la font éclater de rire, et l'arête vole hors de sa bouche.

¹ Un autre fabliau raconte la même histoire avec des détails différents.

Il croyait en être quitte ; mais le roi, trop heureux d'avoir un pareil mire, le retint de force près de lui, et il dut encore exercer son art sur une centaine de malades qui étaient accourus au palais de tous les points du pays. C'est alors seulement qu'il obtint la permission d'aller retrouver sa femme, qu'il ne battit plus désormais¹.

Comment était-il arrivé à guérir les malades réunis au palais, c'est-ce qu'on apprendra par l'extrait suivant².

La consultation du vilain mire.

Li vilains est a cort remés,
 Et si l'a on tondu et rés,
 Et si ot robe d'escarlate ;
 Fors cuida estre de barate³,
 Quant li malade du païs,
 Plus de quatre vint, ce m'est vis,
 Vindrent au roi a cèle feste.
 Chascuns li a conté son estre ;
 Li rois le vilain apela :
 « Mestre, dist-il, entendez ça⁴,
 De ceste gent prenez conroi,
 Fêtes tost, garissez les moi.
 — Merci⁵, sire, li vilains dit,
 Trop en i a, se Dieus m'aït,
 Je n'en porroie a chief venir :
 Si nes porroie toz garir. »
 Li rois deus garçons en apèle.
 Et chascuns a pris une estèle,
 Quar chascuns d'aus mout bien savoit

1. Comparez avec ce fabliau le *Médecin malgré lui* de Molière.

2. D'après l'édition de MM. de Montaiglon et Raynaud.

3. Construisez : « Cuida estre fors de barate. »

4. « Ça » = *par ici*.

5. « Merci » a ici le sens de *grâce, pitié*. Il en est de même dix vers plus loin.

Porqoi li rois les apeloit.
 Quant li vilains les vit venir,
 Li sans li commence a fremir :
 « Merci, lor commence a crier,
 Je les garrai sanz arrester. »
 Li vilains a demandé laingne,
 Assez en ot comment qu'il praingne ¹,
 En la sale fu fez li feus,
 Et il meïsmes en fu keus.
 Les malades i aüna,
 Et puis après au roi pria :
 « Sire, vous en irez aval,
 Et trestuit cil qui n'ont nul mal. »
 Li rois s'en part mout bonement,
 De la sale ist lui et sa gent.
 Li vilains aus malades dist :
 « Seignor, par cel Dieu qui me fist,
 Mout a ² grant chose a vous garir,
 Je n'en porroie a chief venir ³ :
 Le plus malade en eslirai,
 Et en cel feu le meterai ;
 Si l'arderei en icel feu,
 Et tuit li autre en auront preu,
 Quar cil qui la poudre ⁴ bevront
 Tout maintenant gari seront. »
 Li uns a l'autrê regardé,
 Ainz n'i ot boçu ne enflé
 Qui otrïast, por Normendie ⁵,

1. « Comment qu'il prene » est une locution explétive qui arrive ici pour terminer le vers.

2. C'est-à-dire « Il y a. »

3. Sous-entendez : « si ce n'est par le moyen suivant. »

4. « La poudre », c'est-à-dire *la cendre*.

5. « Pour Normandie », c'est-à-dire : *lui eût-on pour cela donné la Normandie*.

Qu'eüst la graindre maladie ¹.
 Li vilains a dit au premier :
 « Je te voi mout afebloier ;
 Tu es des autres li plus vains.
 — Merci ², sire, je sui toz sains,
 Plus que je ne fui onques mais :
 Alegiez sui de mout grief fais
 Que j'ai eü mout longuement ;
 Sachiez que de rien ne vous ment.
 — Va donc aval ! Qu'as tu ci quis ?
 Et cil a l'uis maintenant pris ³.
 Li rois demande : « Es tu gari ?
 — Oïl, sire, la Dieu merci !
 Je sui plus sains que une pomme ;
 Mout a ou mestre ⁴ bon preudomme. »
 Que vous iroie je contant ?
 Onques n'i ot petit ne grant
 Qui por tout le mont otriast
 Que l'en en cel feu le boutast ;
 Ainçois s'en vont tout autressi
 Con se il fussent tuit gari.
 Et quant li rois les a veüz,
 De joie fu toz esperduz,
 Puis a dit au vilain : « Biaux mestre,
 Je me merveil que ce puet estre
 Que si toz gariz les avez.
 — Merci, sire, jés ai charmez.
 Je sai un charme qui mieus vaut
 Que gingembre ne citovaut. »

1. C'est-à-dire : « qu'il fût plus malade que les autres. »

2. Nous dirions aujourd'hui : *Pardon !*

3. Nous disons encore dans ce sens « prendre la porte. »

4. « A » = *il y a*. — « Ou » est ici la forme contracte de *en le*. — « Le mestre », c'est-à-dire *le mire*.

Et dist li rois : « Or en irez
 A vostre ostel quant vous voudrez,
 Et si aurez de mes deniers,
 Et palefroiz et bons destriers ;
 Et quant je vous remanderai,
 Vous ferez ce que je voudrai :
 Si serez mes bons amis chiers,
 Et en serez tenus plus chiers
 De ¹ toute la gent du païs.
 Or ne soiez plus esbahis,
 Ne ne vous fètes plus le dir,
 Quar hontes est de vous ferir.
 — Merci, sire, dist li vilains ;
 Je sui vostre homme et soir et mains,
 Et serai tant con je vivrai,
 Ne ja ne m'en repentirai. »

Le tombeur Notre-Dame 2.

On trouve dans les vies des anciens pères, dit l'auteur du fabliau, « là où sont bonnes les matières », une histoire que je veux vous raconter. Vous en avez peut-être entendu maintes fois d'aussi belles. Mais celle-ci ne fera pas moins bien. C'est l'histoire de ce qui advint à un ménestrel. « Il alla tant et tant revint en tant maint lieu » qu'un beau jour, ennuyé de la vie du siècle, il se retira dans le couvent de Clairvaux.

Chevals et robēs et monoie,
 Et quanqu'il ot, trestot i mist.

1. Nous dirions aujourd'hui : « plus cher que. »

2. C'est-à-dire : « Le tombeur de Notre-Dame. » *Tombeur* vient de *tomber* dans le sens de « sauter, faire des tours de force. » C'est un des noms des jongleurs du moyen âge. La déclamation des chansons de geste n'était qu'un de leurs exercices, ils exécutaient aussi des jongleries et tours de force, d'où est venu le sens moderne du mot *jongleur*. Quelques-uns n'étaient que des « tombeurs », des saltimbanques : c'est le cas du héros de ce fabliau.

Il était fort bel homme, mais incapable de prendre part au service divin.

Si ne sot faire nul mestier
 Dont on eüst laiens mestier,
 Car n'ot vescu fors de tumer,
 Et d'espringier et de baler :
 Treper, saillir, ice savoit,
 Ne d'autre rien il ne savoit,
 Car ne savoit autre leçon,
 Ne « Pater noster » ne chançon,
 Ne le « Credo » ne le salu¹,
 Ne rien qui fust a son salu.

Il vit là des gens « haut tondus », qui s'entretenaient par signes et ne sonnaient mot de bouche. Il crut d'abord qu'ils ne parlaient pas autrement, mais il apprit bientôt qu'ils se taisaient ainsi par pénitence, et il se conforma lui-même « débonnairement » à la règle, restant des jours entiers sans parler. Il était tout triste de ne savoir « dire ni faire » rien d'utile, quand il voyait tous ces moines et ces convers vaquer à leurs offices.

Cascuns servoit Deu cha et la,
 De tel office con il a :
 Il vit les prestres as auteus,
 Car lor offices estoit tex,
 Les diakes as ewangilles,
 Les soudiakes as epistles ;
 Et as vigilles², quant lieus est,
 Li acolite³ resont prest.

1. « Le salut », c'est « la salutation angélique, l'*Ave Maria*. »

2. Le mot « vigile », qui n'est autre chose qu'un doublet savant de « veille », n'avait pas seulement au moyen âge le sens qu'il a conservé ; il désignait aussi des prières qu'on disait pendant les vigiles, au sens actuel du mot, et pendant certains offices, notamment les offices de nuit.

3. Les acolytes sont des clercs promus à l'un des quatre ordres mineurs ; ils servent à l'autel le prêtre, le diacre et le sous-diacre.

Li uns dist vers, l'autre leçon ¹,
 Et as sautiers sont li clerçon,
 Et li convers as miserèles,
 — Ensi ordonent lor querèles —
 Et li plus nice as patrenostres.

Il se promène dans tout le couvent, dans les cloîtres; partout il voit des moines priant et se lamentant. Il entend l'un se plaindre, l'autre pleurer, l'autre gémir et soupirer. Il n'y comprend rien tout d'abord : « Sainte Marie, fait-il, qu'ont donc ces gens à se désoler et à se démener ainsi? » Puis, se reprenant : « Hélas! dit-il, malheureux! qu'ai-je dit? Je pense qu'ils demandent à Dieu merci, mais moi, chétif, que fais-je ici? Quand tout le monde, à l'envi, s'empresse au service de Dieu, je ne peux rien faire ni dire, ne sachant aucune prière, aucun office. Je vais, je viens, perdant mon temps, et sans gagner ma nourriture. Quand on s'en apercevra, on me mettra dehors, car je ne fais ici que manger. » Il pleure, et voudrait bien être mort. Il s'adresse alors à Marie :

Sainte Marie, fait-il, mère!
 Car proiez vo souverain pére
 Par son plaisir que il m'avoit ²,
 Et que si bon conseil m'envoît
 Que lui et vos sace servir,
 Si que jo puisse deservir
 Les viandes ³ que chaens preng,
 Car jo sai bien que jo mespreng.

1. « Vers » a ici le sens de *verset*. Le mot « leçon » désigne proprement, comme terme liturgique, une partie de l'office de matines; mais on lui donne souvent un sens très large, comme dans ces vers de La Fontaine (VII, 41) :

Le pasteur étai à côté,
 Et récitai, à l'ordinaire,
 Maintes dévotes oraisons,
 Et des psaumes et des leçons,
 Et des versets et des répons.

2. « Avoit », du verbe *avolier*.

3. On sait que le mot *viande* designait à l'origine toute espèce de nourriture

En errant dans le moutier, il arriva à une grotte ou crypte dans laquelle se trouvait un autel, et sur cet autel, une statue de Notre-Dame. Là, en entendant sonner la messe, il eut une inspiration soudaine.

Quant il ot la messe sonner,
 Si sailli sus tos esbahis :
 « Hai ! fait il, con sui traïs !
 Or dira ja cascuns sa laisse ¹,
 Et jo sui ci uns bues en laisse
 Qui ne faz ci fors que broster
 Et viandes por nient gaster ².
 Si ne dirai, ne ne ferai ³?
 Par la mère Deu, si ferai,
 Ja n'en serai ore repris :
 Jo ferai ce que j'ai apris,
 Si servirai de mon mestier
 La mère Deu en son mostier.
 Li autre servent de ⁴ canter,
 Et jo servirai de tumer. »

Sa cape oste, si se despoille;
 Delés l'autel met sa despoille,
 Mais, por sa char que ne soit nue,
 Une cotèle a retenue
 Qui mout estoit tenve et alise...
 Devers l'ymage ⁵ se retourne
 Mout humblement, et si l'esgarde :
 « Dame, fait il, en vostre garde
 Commant mon cors et toute m'ame.

1. « Dire sa laisse », dans la langue des jongleurs, c'est *faire son métier*.

2. Construisez : « Et gaster viandes por nient. » — *Gâter viandes, c'est consommer de la nourriture.*

3. C'est-à-dire : « Ne dirai-je et ne ferai-je rien de *mon côté* ? »

4. C'est-à-dire : « Le service des autres est de... »

5. Vers l'image ou la statue de Notre-Dame.

Douce roïne, douce dame,
 Ne despisiés ce que jò sai,
 Car jo me voil mètre a l'asai
 De vos servir en bone foi,
 Se Dex m'aït, sans nul desroi.
 Jo ne vos sai canter ne lire,
 Mais certes jo vos voil eslire
 Tos mes biaux geus a esliçon.
 Or soie ¹ al fuer de taureçon
 Qui trèpe et saut devant sa mère.
 Dame, qui n'estes mie amère
 A cels qui vos servent a droit,
 Quels que jo soie, por vos soit. »
 Lors li commence a faire saus
 Bas et petis et grans et haus,
 Primes deseur et puis desos,
 Puis se remet sor ses genols
 Devers l'ymage, et si l'encline :
 « Hé ! fait il, tres douce roïne,
 Par vo pitié, par vo francise,
 Ne despisiés pas mon servise. »
 Lors tume et saut et fait par feste
 Le tor de Mes ² entor la teste.
 L'ymage encline ³, si l'aore,
 De quantqu'il onques puet ⁴ l'onore ;
 Après li fait le tor françois
 Et puis le tor de Chanpenois,
 Et puis li fait le tor d'Espaigne
 Et les tors c'on fait en Bretaigne,

1. « Que je sois », c'est-à-dire : *je veux être.*

2. En quoi consistaient ce tour de Mez et tous ceux qui sont indiqués dans les vers suivants ? Nous n'avons aucun renseignement sur la nature de ces exercices.

3. Construisez : « Elle encline l'ymage. »

4. C'est-à-dire : « De toutes ses forces. » De même au système vers suivant.

Et puis le tor de Loheraine :
 De quantqu'il onques puet se paine.
 Après li fait le tor romain,
 Et met devant son front sa main
 Et bale trop mignotement,
 Et regarde mout humblement
 L'ymage de la mère Deu.
 « Dame, fait il, ci a bel geu :
 Jo ne le fas se por vos non ¹...
 Ce os ² bien dire et si m'en vant
 Que jo n'i ai point de deduit ;
 Mais jo vos serf et si m'aquit :
 Li altre servent et jo serf.
 Dame, ne despisiés vo serf,
 Car jo vos serf por vostre joie.
 Dame, vos estes la monjoie
 Ki racense trestot le mont. »
 Lors tume les piés contremont
 Et va sor ses deus mains et vient,
 Que de plus a terre n'avient ³.
 Bale des piés et des ex plore.

Il sauta et dansa ainsi en l'honneur de Notre-Dame tant que dura la messe, puis il tomba de lassitude, le corps tout couvert de sueur. Il continua les jours suivants, et plusieurs fois par jour, ces singuliers exercices de piété. Un autre moine, intrigué par ses fréquentes disparitions, eut l'idée de le suivre, et le vit à l'œuvre. Il alla conter le tout à l'abbé, qui voulut voir à son tour, et tous deux allèrent se cacher près de l'autel de la crypte :

Lors s'en vont il tot coient,
 Si se muciérent sans trestor

1. « Se... non » = *sinon*.

2. « Os » est la forme régulière de l'indic. prés., première pers., du verbe *oser*.

3. Vers de remplissage. Entendez : « il reste les deux pieds en l'air. »

Près de l'autel en un destor,
 Si que cil ne s'en done garde.
 L'abes et li moines regarde
 Trestot l'office del convers,
 Et les tors qu'il fait si divers,
 Et l'espringier et le baler ¹,
 Et vers l'image l'encliner,
 Et le treper et le saillir,
 Tant que il fu al defaillir.
 En si grant lasté si s'esforce,
 Qu'il le covient chair a force ²;
 S'il s'est assis si tres lassez
 Que d'ahans est tos tressués,
 Si que la suors en degoute
 Tot contreval parmi la croute.
 Mais en brief tans, en terme cort,
 Sa douce dame le socort,
 Que ³ il servoit tot sans mençoigne.
 Bien sot venir a sa besoigne ⁴.

L'abes esgarde sans atendre,
 Et vit de la volte descendre
 Une dame si gloriose,
 Ainc nus ne vit si precieuse
 Ne si ricement conrée,
 N'onques tant bèle ne fut née :
 Ses vesteüres sont bien chières
 D'or et de precieuses pières ;
 Avoec lui estoient li angle
 Del ciel amont et li arcangle,

1. Ces deux infinitifs et ceux des vers suivants sont employés substantivement.

2. « A force », c'est-à-dire : *par force, malgré lui*.

3. « Que », pronom relatif, se rapporte à « sa douce dame ».

4. « Venir à la besogne de quelqu'un », c'est *lui venir en aide*.

Qui entor le menestrel ¹ viennent,
 Si le solacent et sostiennent.
 Quant entor lui sont arengié,
 S'ot tot son cuer asoagié.
 Dont s'aprestent de lui servir,
 Por ce qu'il volrent deservir
 Le servise que fait la dame,
 Qui tant est precieuse gemme.
 Et la douce roïne france
 Tenoit une touaille blanche,
 S'en avente son menestrel
 Mout doucement devant l'autel.
 La france dame deboinaire
 Le col, le cors et le viaire ²
 Li avente por refroidier,
 Bien s'entremet de lui aidier.
 La dame bien s'i abandone ;
 Li bons hom garde ne s'en done,
 Car il ne voit, si ne sét mie
 Qu'il ait si bèle compaignie.

Quelque temps après, l'abbé fait appeler le tombeur, qui s' imagine qu'on va le chasser et se présente tout en pleurs. L'abbé prolonge son inquiétude en lui demandant de raconter de point en point sa vie au couvent. Le récit fait, il relève le pauvre homme, lui dit qu'il approuve sa conduite et l'engage à continuer. L'émotion et la joie du tombeur portèrent un coup fatal à sa santé. Il dut s'aliter peu de temps après, désolé de ne plus pouvoir se livrer à ses dévotions. Tout le couvent était réuni autour de son lit de mort, lorsque Notre-Dame apparut avec les anges, qui emportèrent au ciel en chantant l'âme du bienheureux.

1. « Menestrel » est ici un synonyme de *jongleur* ou de *tombeur*. Ce mot, comme « ménétrier », qui n'en diffère que par le suffixe, a ordinairement le sens de *musicien*. Il est de la même famille que *métier* et *ministre*.

2. Ces trois substantifs sont régimes directs de *aventer* (= éventer) du vers suivant.

IV. — FABLES.

Le moyen âge connaissait Esope par des traductions et imitations latines, qui ont été à leur tour imitées en français. Les recueils de fables s'appelaient des *Ysopets*¹. Le plus célèbre de ces recueils est celui de Marie de France, à côté duquel nous placerons l'*Ysopet* anonyme découvert à Lyon et publié par M. Fœrster.

Les fables de Marie de France.

Une femme du XIII^e siècle, qui s'appelait Marie, et qui était de France, comme elle nous le dit elle-même, a composé des lais² et des fables qui l'ont rendue célèbre. Nous ne connaissons guère d'elle que son nom et son origine. On a cru longtemps qu'elle appartenait au XIII^e siècle ; mais on s'accorde aujourd'hui à la considérer comme ayant vécu à la cour de Henri II Plantagenêt. Ses fables sont remarquables par leur élégante concision ; les morales qui les terminent sont souvent empreintes d'un sentiment personnel, qui leur communique un charme tout particulier. Les trois fables que nous citons pourront donner lieu à des comparaisons intéressantes avec les fabulistes classiques.

Le loup et l'agneau.

Ce dist³ del lou e de l'aignel,
 Qui bevoient a un ruissel :
 Li lous a la sorce bevoit,
 E li aignels aval estoit.
 Iriément parla li lous,
 Ki molt estoit contralïos ;
 Par maltalent parla a lui :
 « Tu m'as, dist il, fait grant anui ! »

1. *Ysopet* (pour *Esopet*) est un diminutif d'*Esope*. On appelait ainsi l'un des imitateurs latins d'*Esope*, et, par extension, les recueils de fables.

2. Nous avons parlé de ses lais à propos du cycle breton, p. 137, n. 2.

3. Le sujet de « dist » est *Ysopet*.

Li aignels li a respondu :
 « Sire, eh quoi ? — Done ne vois tu ?
 Tu m'as ci ceste ève troblée :
 N'en puis boire ma saolée.
 Autresi m'en irai, ce croi,
 Com je ving, tot morant de soi. »
 Li aignelez adonc respont :
 « Sire, ja bevez vos amont ;
 De vos me vient quanque ai beü.
 — Qoi, fist li lous, maldis ' me tu ? »
 L'aignels respont : « N'en ai voloir. »
 Li lous li dit : « Je sai de voir :
 Ce meïsme me fist tes pére
 A ceste sorce ou od lui ére,
 Or a sis mois, si com je croi.
 — Qu'en retraiez ², fait il, sor moi ?
 N'ére pas nez, si com je cuit.
 — E soit por ce, li lous a dit,
 Ja me fais tu ore contraire,
 E chose ke tu ne dois faire. »
 Donc prist li lous l'aiguel petit,
 As denz l'estrange, si l'ocit.

Si font li riche robeor,
 Li vesconte e li jugëor,
 De cels k' il ont en lor justise.
 False achoison par covoitise
 Truevent assez por els confondre.
 Sovent les font as plaiz semondre,
 La char lor tolent e la pel,
 Si com li lous fist a l'aiguel.

1. « Maudire » a ici le sens d'*injurier*.

2. « Retraire une chose sur quelqu'un », c'est *la faire retomber sur lui*.

Le goupil¹ et le corbeau.

Ensi avint, e bien puet estre,
 Ke par devant une fenestre,
 Ki en une despense² fu,
 Vola uns cors; si a vëu
 Formages qui dedens estoient,
 E sor une cloie gisoient,
 Ün en a pris, a tot s'en va.
 Uns golpis vint, qui l'espia,
 Del fromage ot grant desirier
 Que il en puist sa part mangier;
 Par engin voldra essayer
 Se le corp porra engeignier.
 « Ha ! Diex sire, fait li golpis,
 Com est or cist oisels gentis !
 Ou monde n'a³ si bel oisel,
 Onc de mes uelz ne vi si bel.
 Fust tels ses chanz com est ses cors,
 Il valdroit miex que nuls fins ors. »
 Li cors s'oï si bien loér
 Qu'en tot le monde n'ot son per,
 Porpensez s'est qu'il chantera;
 Por chanter⁴ son los ne perdra.
 Son bec ovrit, si comença :
 Li formages li eschapa,
 A la terre l'estot cheïr.

1. Sur le sens du mot *goupil*, voyez page 165, l'introduction aux extraits du Roman de Renart. Comparez la fable de Marie de France avec le récit correspondant du roman de Renart : *De Renart et de Tiecelin*.

2. Le mot « dépense » est employé dans ce sens par J.-J. Rousseau : « Ces pommes étaient au fond d'une dépense. »

3. « Il n'y a. »

4. C'est-à-dire « faute de chanter. »

E li golpis le vait saisir.
 Puis n'ot il cure de son chant,
 Car del formage ot son talent.

Cist essemble est des orgoilles
 Ki de grant pris sont desirros.
 Par losengier e par mentir¹
 Les puet om bien a gré servir;
 Le lor despendent folement
 Por la loange de la gent.

Le lion malade.

Del leon conte li escriz²,
 Qui desfaiz ert et envieilliz;
 Malades jut molt longement;
 Del relever n'i ot noient³.
 Totes les bestes s'assemblèrent:
 Por lui veoir a cort⁴ alèrent.
 Li plusor sont por lui dolent,
 Et a alguns n'en chalt noient...
 E savoir vuelent li plusor
 S'en lui a mais point de retor⁵.
 Li tors de ses cornes le bote,
 E li asnes, qui pas nel dote,
 De son pié le fiert sor le piz.
 D'altre parti yint li golpis:
 As denz le mort⁶ par les oreilles.

1. « Losengier » et « mentir » sont deux verbes pris substantivement.

2. « L'écrit », c'est-à-dire l'ouvrage latin que Marie de France imite.

3. C'est-à-dire : « il était impossible de le guérir. »

4. A la cour du lion.

5. S'il n'est pas possible qu'il s'en relève.

6. Du verbe *mordre*.

Dist li leons : « Or voi merveilles,
 Bien me sovient qu'en mon aé,
 Qant jovnes fui et en santé,
 Que totes bestes me dotoient,
 E come seignor m'aoroient.
 Qant ére iriez, molt se cremoient,
 Sor tote riën trop me dotoient :
 Or me voient afebloié,
 Molt defolé et avillié.
 Molt me semble graignor vilté
 De cels ki furent mi privé¹,
 A ki je fis honor e bien,
 Cui ne membre de nule rien,
 Que² des altres cui je mesfis.
 Li non poissanz a poi d'amis.

Par meïsmes ceste raison,
 Prenons essemble del leon.
 Quiconques chiét en non pooir,
 S'il pert sa force et son avoir,
 Molt le tiénent a grant vilté
 Neis li plusor qui l'ont amé.

L'Ysopet de Lyon.

L'Ysopet de Lyon, ainsi nommé parce qu'il a été trouvé à Lyon, est un recueil de fables anonyme, composé au XIII^e siècle. Le dialecte est celui de la Franche-Comté. Nous prendrons dans cet Ysopet la fable du Loup et de l'Agneau, qu'on pourra comparer avec les fables correspondantes de Marie de France et des fabulistes classiques.

1. « Mes familiers. »

2. Rattacher cette explication au comparatif *graignor* du quatrième vers précédent.

*Le loup et l'agneau*¹.

Entre² lo lou et l'aignelat
 Aloient a un ruisselat
 Por lour soi tremprer, tote voie³
 Chescuns tenoit diverse voie :
 Au dessus boit de la fontaine
 Li lous de pansée mal sainne,
 Li aigneax de simple coraige⁴
 Bevoit au desoz dou rivaige.
 Grant paour ai, ne seit qu'il face⁵,
 Quar Ysegrins⁶ fort le menace
 « Mavais aigneax, dit li traïtes,
 A la fontaine mar venites!
 Vos m'avez corrocié sanz dote,
 L'aigue m'avez troblée tote. »
 L'aigneax se deffend per raison,
 Dit qu'il n'i pensa traïson,
 « Mais sovant trait per sa nature
 L'aigue corrant en soi ordure⁷.
 Avuec ce⁸, l'aigue est douce et clére,
 Ne n'est troble ne n'est amére. »

1. Comparez la fable de Marie de France sur le même sujet. On remarquera dans ce texte des formes dialectales dont les plus importantes sont : les suffixes *et* et *esse* changés en *at*, *ace* « aignelat, simplace » ; *ai* au lieu de *a*, troisième pers. du sing. de l'indic. prés. du verbe *avoir* ; *per* au lieu de *par* ; *ei* ou *ey* au lieu de *é* dans « seit » pour « sét », du verbe *savoir*, dans « demorey, fausetey » ; *oin* au lieu de *ein* ou *ain* dans « ploin, voïncu » ; *es* ou *ais* au lieu de *as* dans « essez, pessé, pais ».

2. « Entre » a ici une valeur toute spéciale que l'on trouvera signalée au Glossaire.

3. « Tote voie » = *toutefois*.

4. « De simple courage » signifie : *à l'esprit simple, au cœur innocent*.

5. Je rappelle que *ai* équivaut au français *a*, et *seit* à *sét*.

6. *Ysegrin* est le nom du loup dans le roman de Renart.

7. Construisez : « L'aigue corrant trait ordure en soi. »

8. Entendez : « En outre, ailleurs. »

Li lous crie : « Tu me menaces !
 — Ne fais, sire, salves voz graces ¹,
 Onques nou ² pensai neis en songe.
 — Tai toi, dit li lous, c'est mançoenge.
 Je t'ai ci oï menacier
 De mon domaige porchacier ³.
 Aussi me fist, et pis essez,
 Tes péres, sis mois ai ⁴ pessez.
 Filz de traitour, or le compère ⁵,
 Muer por lo pechié de ton père !
 Droiz est que tu lo comparoies,
 Quar tu tienz ses mauvaises voies. »
 Li aigneax respont doucement :
 « Sire, fait il, certainnement
 Quar a moi n'avoit nom de père
 (N'estoie encore nez de mère)
 Cilz qui vos fist si grant injure ;
 Pour çou m'en escuse droiture.
 Comant doit comparer pechié
 Cilz qui n'an puet estre entoichié ?
 Dou mal ne doit poinne sentir
 Cilz qui ne s'i puet consentir ⁶.
 Ainçois que fusse nez en vie,
 Ne pois consentir en folie.
 Or ne me doiz tuér ne batre ;
 N'a pais ⁷ encor trois mois ou quatre

1. « Sauf votre respect. »

2. « Nou » vient de *nel* = **no le**. Comparez le français *du*, qui dérive de *del* = de le.

3. « De chercher à me faire du tort. »

4. « Ai » = « il y a. »

5. « Compère » est un impératif dont « le » est régime direct.

6. « Se consentir à... », ou « consentir en... » comme au deuxième vers suivant c'est être complice de...

7. « Il n'y a pas. »

Que comançai simplement vivre.
 Ignocence a droit me delivre. »
 Dit li lous : « Mout es de paroles ¹,
 Tu m'as tot empli de frivoles. »
 Li gloz n'i ai plus demorey,
 Prent l'aig Neal, si l'ai devorey.

Si con li lous ploins de malice
 Occist l'aig Neal simple senz vice,
 Autresi a cel examplaire ²
 Soillent es bons li mavais faire.
 Il s'estuidient de trover
 Achoison por les bons grever.
 Per fausetey, per felonie,
 Ont cil lou per tout signorie.
 Au dessoz est en toute place
 Mise vertuz, droiz et simplace ³.
 Li plus forz lo plus foible esquaiche,
 Povres hons est morz qui ai vaiche.
 Il covient que voincu se rende
 Qui ne trueve qui lo deffende.
 Apertemant puis donc conclure :
 Ou lous raigne, morte est droiture
 Onques vertuz ne fut segure
 Avuec genz qui de Deu n'ont cure.

1. C'est-à-dire : « Tu parles beaucoup. »

2. C'est-à-dire : « à cet exemple, de la même façon. »

3. « Simplace » est une forme dialectale pour *simplèce* ou *simplasse*, qui est formé sur *simple* comme *largesse* sur *large*.

TROISIÈME PARTIE

RÉCITS HISTORIQUES ET CHRONIQUES

Pendant la première partie du moyen âge, l'histoire n'a été écrite qu'en latin. Les plus célèbres de nos chroniqueurs latins sont Grégoire de Tours et Eginhart. Au douzième siècle, on trouve des récits historiques en vers français, et au treizième commencent les grandes chroniques en prose.

Parmi les auteurs historiques du douzième siècle, les plus importants sont Wace, dont nous donnerons un extrait, et Benoît de Sainte-Maure, qui a composé en vers une *Chronique des ducs de Normandie*¹. A ces deux poètes il faut rattacher l'auteur inconnu de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, poème historique écrit postérieurement à 1219 et récemment découvert en Angleterre par M. Paul Meyer.

Outre l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, le treizième siècle a produit la *Chronique de Villehardouin*, et un peu plus tard les *Récits d'un ménestrel de Reims*, où l'on trouve un si grand nombre de renseignements curieux sur les mœurs et les sentiments de la bourgeoisie au temps de saint Louis.

Le quatorzième siècle s'ouvre par la *Chronique de Joinville* et se termine par celle de Jean Lebel, chanoine de Saint-Lambert de Liège, et par celle de Froissart, qui reprit l'œuvre de Jean Lebel. A côté de Froissart, il faut citer Christine de Pisan, qui, comme lui, s'est partagée entre la poésie et l'histoire. Son *Livre des bonnes faits et mœurs du sage roi Charles V* offre déjà le mélange des considérations morales et politiques aux récits historiques, qui est un des caractères principaux de la chronique de Commynes.

Enfin c'est par le livre de Commynes que se clôt la série des grandes chroniques du moyen âge. Les extraits qui vont suivre nous fourniront l'occasion de revenir avec plus de détails sur la plupart de ces œuvres historiques.

1. Benoît de Sainte-Maure a fait aussi des romans épiques du cycle de l'antiquité; nous avons donné un extrait de son *Roman de Troie*. Il a succédé à Wace comme historien officiel attaché à la cour d'Henri II d'Angleterre.

Le roman de Rou, par Wace

Wace¹ est né à Jersey à la fin du XI^e ou au commencement du XII^e siècle. Il apprit le latin à Caen, où il revint après un long séjour d'études à Paris. Comme il n'était pas riche, il se fit un revenu de sa plume, et commença par écrire des vies de saints. Ses deux œuvres historiques sont le *Roman de Brut*² ou histoire des Bretons, et le *Roman de Rou*³, ou histoire des Normands. Wace est mort vers 1175. L'extrait suivant est tiré du *Roman de Rou*⁴.

*La bataille d'Hastings*⁵.

Dès que les dous oz s'entrevirent,
 Grant noise e grant temolte firent.
 Mult oïssiez graisles suner,
 E buisines e cors corner ;
 Mult veïssiez genz purfichier,
 Escuz lever, lances drecier,
 Tendre lur ars, saètes prendre,
 Prez d'assaillir e de deffendre.
 Engleis a estal se teneient,
 E li Normant tuz tens veneient.
 Quant il virent Normanz venir,
 Mult veïssiez Engleis fremir,
 Genz esmuveir, ost esturnir,

1. Et non « Robert Wace », comme on l'appelle par une vieille erreur qui tend à se perpétuer.

2. *Brutus* ou *Brut* est, d'après Wace, un petit-fils d'Enée qui a donné son nom aux Bretons. — Sur le sens du mot « roman » au moyen âge, voy. page 23.

3. *Rol* ou *Rou* est à l'origine le cas sujet de *Rollon*.

4. D'après l'édition Andresen.

5. OBSERVATION TRÈS IMPORTANTE. — Chercher par *o* tous les mots de ce texte anglo-normand qu'on ne trouvera pas au glossaire écrits par *u*, et par *oi* tous ceux qu'on ne trouvera pas écrits par *ei*. Ainsi on ne trouvera pas *esmuveir*, mais *esmo-voir*, qui est le même mot sous sa forme française. Cherchez de même *ruvir* à « rovir », *cuart* à « coart », *desrei* à « desrei », etc.

Les uns ruvir, les uns palir,
Armes saisir, escuz lever,
Hardiz saillir, cuarz trembler.

Taillefer, qui mult bien cantout,
Sur un cheval qui tost alout,
Devant le duc alout cantant
De Karlemaigne e de Rollant,
E d'Olivier e des vassals
Qui mururent en Rencevals.
Quant il orent chevalchié tant
Qu'as Engleis vindrent apruismant,
« Sires, dist Taillefer, merci ¹,
Jo vus ai lungement servi,
Tut mun servise me devez ;
Hui, se vus plaist, le me rendez.
Pur tut guerredun vus requier
E si vus voil forment preier :
Otreiez mei, que jo n'i faille,
Le premier colp de la bataille. »
Li dus respundi : « Jo l'otrei. »
E Taillefer puint a desrei,
Devant tuz les autres se mist,
Un Engleis feri, si l'ocist ;
Desuz le piz parmi la pance
Li fist passer ultre la lance :
A terre estendu l'abati.
Puis traist l'espée, altre en feri.
Puis a crié : « Venez, venez !
Que faites vus ? ferez, ferez ! »
Dunc l'unt Engleis aviruné.

1. « Merci », c'est-à-dire : « accordez-moi la faveur que je vais demander. »

Al secunt colp qu'il out duné,
 Ez vus noise levée e cri,
 E d'ambes parz pueple esturmi.
 Normant a assaillir entendent,
 E li Engleis bien se deffendent;
 Li un fiérent, li altre butent,
Tant sunt hardi, ne s'entredutent.
 Ez vus la batailleassemblée,
 Dunt encor est grant renumée.
 Mult oïssiez grant corneïz,
 E de lances grant cruïsseïz,
 De maçuës grant fereïz,
 E d'espées grant capleïz.
 A la feïée Engleis rusoënt,
 A la feïée recuvroënt;
 E cil d'ultre mer assailleient
 E bien suvent se retraïeient.
 Normant escrient : « Deus aïe ! »
 La gent engleise « out, out' » escrio.
 Ço est l'enseigne que jo di,
 Quant Engleis saillent hors a cri.
 Lors veïssiez entreservanz
 Geldes d'Engleis e de Normanz,
 Granz barates e granz meslées,
 Buz de lances e cols d'espées.
 Quant Normant chiéent, Engleis crient,
 De paroles se cuñtraliënt,
 E mult suvent s'entredesient,
 Mais ne sévent que s'entredient.
 Cist vunt avant, cil se retraïent,
 De mainte guise s'entrassaïent;

1. C'est l'interjection anglaise « out », qui signifie proprement « Dehors ! »

Hardi fiérent, cuart s'esmaient ;
 Normant dient qu'Engleis abaient,
 Pur la parole qu'il n'entendent ¹.
 Cist empirent e cil amendent ;
 Hardi fiérent, cuart gandissent,
 Cum hume funt qui escremissent ;
 A l'assaillir ² Normant entendent ³,
 E li Engleis bien se deffendent.
 Halbers percent et escuz fendent,
 Granz cols receiveint, granz cols rendent.....

Engleis qui del camp ⁴ escapérent,
 De ci a Londres ne finérent ;
 Ço diseient e ço cremeient,
 Que li Normant près les siveient.
 Grant presse out a passer le punt,
 E l'ève fu desuz parfunt ⁵ ;
 Pur ⁶ la presse li punz fruissa,
 E maint en l'ève trebuchâ.

Guillelmes bien se cumbati,
 En mainte presse s'embati,
 Maint colp duna, maint colp reçut,
 E par sa main maint en murut.
 Dous chevaux out suz lui ocis,
 E le tierz a par besuing pris,
 Si que a terre ne caï,

1. C'est-à-dire : « parce qu'ils ne comprennent pas leur langage. »

2. « Assaillir » est un infinitif pris substantivement.

3. « Entendre » a ici le sens de *s'appliquer*.

4. « Camp » est une forme dialectale de *champ*. Entendez : « le champ de bataille. »

5. « Parfunt » est ici adverbe. Si c'était un adjectif, il faudrait le féminin *parfunde*.

6. « Pour » = *à cause de*.

Ne de sanc gute ne perdi.
 Cument que chascuns le feïst,
 Qui que murust, qui que vesquist,
 Veir est que Guillelmes venqui.

L'histoire de Guillaume le Maréchal.

Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, a été mêlé à tous les grands événements des règnes de Henri II Plantagenêt, de Richard Cœur de Lion et de Jean sans Terre. Il a été régent d'Angleterre pendant les trois premières années du règne de Henri III, et il est mort en 1219, âgé de près de quatre-vingts ans. Sous l'inspiration et aux frais de son fils aîné, son histoire a été écrite par un poète inconnu, dont l'œuvre, encore inédite en grande partie, est supérieure à tous les récits historiques en vers que nous a laissés le moyen âge, à l'exception de la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, que nous avons rangée parmi les Vies de saints.

Nous emprunterons à l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* le dramatique récit de la mort de Henri II¹. On sait que Henri II Plantagenêt eut à lutter pendant presque toute sa vie contre ses propres fils, jaloux les uns des autres et de leur père. Peu leur importait qu'ils servissent ainsi les intérêts du roi de France; ils allèrent jusqu'à s'allier formellement avec lui. Un des plus célèbres poètes lyriques du Midi, le troubadour Bertrand de Born, seigneur d'Hautefort², joua un rôle capital dans ces querelles intestines, où l'avaient engagé son amitié pour le fils aîné de Henri II et son ardent amour des batailles. Ses poésies violentes entretenaient la guerre dans la famille royale, et la rallumaient au besoin. Dante, qui lui a donné une place dans son *Enfer*, lui inflige le supplice de porter sa tête à la main en guise de lanterne, et il lui fait dire : « Parce que je séparerai des personnes aussi unies par le sang, je porte mon cerveau séparé, hélas! de son principe qui est dans ce tronc. Ainsi s'observe en moi la peine du talion. » Parmi les fils de Henri II, le plus jeune, Jean, s'était d'abord trouvé, par son âge même,

1. Texte d'après P. Meyer.

2. Sur les limites du Périgord et du Limousin.

en dehors des entreprises de ses frères. Mais, dans la guerre qui précéda le traité d'Azai-sur-Cher, si humiliant pour le roi d'Angleterre (1189), il fut, lui aussi, l'allié secret de Philippe-Auguste. Quand la paix fut signée, Henri II chargea un de ses favoris, maître Roger, d'aller demander au roi de France, comme c'était convenu, les noms des barons qui avaient pactisé avec lui. Le premier nom, sur la liste que Roger rapporta à son maître, était celui du prince Jean. Henri était alors gravement malade : il ne s'en releva pas. Quand il mourut, trois jours après, ses serviteurs, profitant de l'absence de ses fils, et s'inspirant d'ailleurs de l'exemple qu'ils avaient donné, mirent au pillage le palais royal de Chinon. Ils enlevèrent les vêtements du roi, ses bijoux, les couvertures de son lit, et le laissèrent, dit le poète, « nu comme au jour de sa naissance. »

Mort de Henri II d'Angleterre

Revenuz fû del rei de France
 Maistre Rogiers devant le rei ;
 E il li dist ¹ ke en segrei
 Li recontast qui cil esteient
 Qui chartres baillies aveient
 En lor seels ² al rei de France
 Contre lui e en sa nuisance.
 E cil en suspirant li dist :
 « Sire, si m'aït Jhesu Crist,
 Li premiers qui est ci escriz,
 C'est li quens Johan vostre fiz. »

Quant li reis Henris entendi
 Que la riens ³ ou plus atendi
 A bien faire, e qu'il plus amot.

1. Le roi (Henri II) dit à Roger...

2. C'est-à-dire : « scellées de leurs sceaux. »

3. « La chose », c'est-à-dire la personne.

Le traïsseit, puis ne dist mot
 Fors tant : « Asez en avez dit. »
 Lors s'entorna devers son lit :
 Li cors li frit, li sans li trouble,
 Si qu'il out la color si trouble
 Qu'el fu neire e persie e pale
 Por sa dolor, qui si fu male,
 Perdi sa memorie trestote,
 Si qu'il n'oï ne ne vit gote.
 En tel peine e en tel dolor
 Fu travalliez tresque al terz jor.
 Il parlout, mais nuls ne saveit
 Prou entendre ke il diseit.
 Li sanz li figa sur le cuer,
 Si l'estut venir a tel fuer
 Que la mort, sanz plus e sanz regrets
 Li creva le cuer a ses mains.
 Molt le tient a cruel escoler
 E uns brandons de sanc li voïe
 Figié del nés e de la boche.
 Morir estuet cui mort atоче
 Si cruelment com el fist lui.
 A grant perte e a grant annui
 Torna ¹ a toz cels qui l'amérent,
 E a toz cels qui o lui érent.
 Si vos dirai a poi de some
 K'onques n'avint a si halt home
 Ce qui avint a son morir,
 Kar l'om ne l'out de quei couvrir ²,
 Ainz remest si povre e estrange
 K'il n'out sor lui linge ne lange.

1. « Cela (cette mort) tourna. »

2. Construisez : « l'om n'out de quei couvrir. »

Tèle est Fortune, alas ! alas !
 Qu'èle mist de si haut si bas
 Si haut home, si onoré,
 Si riche rei, si redouté.
 Mais or fait bien ci a ¹ enquerre
 Coment si halt prince de terre
 Apovri ² si en petit d'ore.
 Quant Fortune li corut sore,
 Nel volt laissier, n'a dreit n'a tort,
 Dusqu'el l'out livré a la mort ;
 E quant la mort en fu saisie,
 Si li toli si ³ sa baillie,
 Qu'il n'out rien ; quer l'om dit toz dis
 Qui mors est qu'il a poi d'amis.
 Tuit cil qui entor lui esteient,
 E qui son cors garder deveient,
 Quant il virent la mort le rei ⁴,
 Chascuns tira e traist a sei
 Ce qu'il ourent del suen ⁵ en garde.
 Por ce est fols qui ne s'i garde,
 Quant il sent que mort le travaille,
 Qui trop se fie en la kenaille
 Del suen garder ⁶ ; ainz le departe
 Si faitement ke Dex i parte,
 Ainz ke la mort l'ait atrapé.
 Quant li haspel ourent hapé
 Ses dras ⁷, ses joiaus, son aver,

1. « Fait bien à » équivaut à : *il est bien de.*

2. Le sujet de *appauvrir*, c'est la Fortune.

3. Le premier *si* de ce vers est explétif, le second a la valeur de « certainement, bien. »

4. La mort du roi.

5. « Du sien », c'est-à-dire *appartenant au roi.*

6. C'est-à-dire : « pour garder son bien. »

7. Ses vêtements.

Quant que chascuns en pout avoir,
 Si remest li reis d'Engleterre
 Si nuz comme il chaï sus terre,
 Fors des braies e de chemise.

VILLEHARDOUIN

Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne sous le comte Thibaut III, est né vers le milieu du XII^e siècle. Il a pris part à cette singulière croisade de 1204, qui, détournée de son but par les Vénitiens, aboutit à la prise de Constantinople sur les empereurs grecs, et à la fondation de l'empire latin de Constantinople, qui devait durer un demi-siècle. C'est en Orient, où il est mort vers 1212, qu'il a écrit le récit de la croisade. Sa chronique est le premier monument important de la prose française. On y remarquera une certaine gaucherie de style, qui tient à la fois au temps où il a vécu et à son inexpérience personnelle dans l'art d'écrire. Mais cette inexpérience même, jointe aux qualités naturelles de son esprit et de son caractère, donne à ses récits une sobriété nerveuse qui va parfois jusqu'à l'éloquence, et dont la littérature du moyen âge nous offre trop peu d'exemples¹.

Début de la chronique.

Sachiez que mil et cent et quatre-vinz et dis sèt ans après l'incarnation Nostre Seignor Jesu Crist, al tens Innocent² apostoile de Rome et Phelipe, roi de France, et Richart roi d'Engleterre, ot³ un saint home en France qui ot nom Folques de Nuilli (cil Nuillis siét entre Laigni sor Marne et Paris); et il ére prestres, et tenoit la paroisse de la ville. Et cil folques, dont je vos di, comença a parler de Dieu par France et par les autres

1. Les extraits ci-dessous sont donnés d'après l'édition De Wailly.

2. « Au temps d'Innocent. »

3. « Il y eut. »

terres entor; et sachiez que Nostre Sires fist maintes miracles por lui.

Sachiez que la renomée de cel saint home ala tant qu'èle vint a l'apostoile de Rome, Innocent; et l'apostoiles envoia en France et manda al prodome que il preechast des croiz ¹ par s'autorité. Et après i envoia un sien cardonal, maistre Perron de Capes ², croisié; et manda par lui le pardon ³ tel con je vos dirai : tuit cil qui se croiseroient et feroient le servise Dieu un an en l'ost seroient quite de toz les pechiez que il avoient faiz, dont il seroient confès. Por ce que cil pardons fu ensi granz, si s'en esmurent molt li cuer des genz, et molt s'en croisièrent por ce que li pardons ére si granz.

Les ambassadeurs des croisés à Venise.

L'endemain al tiers jor ⁴, manda li dux ⁵, qui molt ére sages et proz, son grant conseil; et li conseils ére de quarante homes des plus sages de la terre. Et il, par son sens et par son engin, que il avoit molt cler et molt bon, les mist en ⁶ ce que il le loérent et voldrent. Ensi les mist, puis cent, puis deus cenz, puis mil, tant que tuit le creantérent et le loérent. Puis en assembla ensemble bien dis mille en la chapèle de Saint Marc, la plus bèle qui soit; et si lor dist que il oïssent messe del Saint Esprit, et priassent Dieu que il les conseillast de ⁷ la re-

1. C'est-à-dire : « qu'il prêchât une croisade. »

2. Pierre de Capoue.

3. Dans ce sens, nous employons aujourd'hui le mot *indulgence*.

4. « Le troisième jour » après la dernière entrevue entre le doge et les six ambassadeurs des croisés. Ces ambassadeurs, au nombre desquels était Villehardouin, demandaient aux Vénitiens de fournir des vaisseaux pour la croisade. Ils étaient arrivés à Venise en février 1201.

5. « Le duc », c'est-à-dire ici *le doge*.

6. « Mettre en » = *amener à*

7. « Au sujet de. »

queste as messages ¹ que il lor avoient faite. Et il si firent molt volontiers.

Quant la messe fu dite, li dux manda aus messages, que il requeissent a tot le pueple humblement que il volsissent que cèle convenance fust faite. Li message vindrent el mostier. Molt furent esgardé de maintes genz, qui nes avoient ainc mais veüz.

Joffrois de Vile-Hardoin, li mareschaus de Champaigne, moustra la parole ² par l'acort et par la volenté as autres messages, et lor dist : « Seignor, li baron de France li plus halt et li plus poèsteif nos ont a vos envoiez ; si vos crient merci, que il vos preigne pitié de Jerusalem qui est en servage de Turs, que vos por Dieu voilliez lor compaignier a la honte de Jesu-Crist vengier ³. Et por ce vos i ont eslis, que il sévent que nule gent n'ont si grant pooir, qui sor mer soient ⁴, come vos et la vostre gent. Et nos comandérent que nos vos en chaïssiens as piez, et que nos n'en levassiens jusques a tant que vos avriez otroié que vos avriez pitié de la Terre sainte d'outre-mer. » *« au lonca »*

Maintenant li six message s'agenoillent a lor piez molt plorant ; et li dux et tuit li autre s'escrevérent a plorer de la pitié, et s'escriérent tuit a une voiz, et tendirent lor mains en halt, et distrent : « Nos l'otrons, nos l'otrons ! » Enqui ot si grant bruit et si grant noise, que il sembla que terre fondist.

Et quant cèle granz noise remest et cèle granz pitiez (que onques plus grant ne vit nus hom), li bons dux de Venise, qui molt ére sages et proz, monta el leteri et

1. « La requête aux messagers », c'est-à-dire *la requête des messagers*.

2. « Montrer la parole » équivaut à la locution actuelle *prendre la parole*.

3. Construisez : « à (= pour) vengier la honte de Jesu-Crist. »

4. « Nule gent qui sor mer soient. » *Gent est un nom collectif, ce qui explique le pluriel soient.*

parla au pueple et lor dist : « Seignor, veez l'onor que Diex vos a faite, que la meillor gent del monde ont guerpi tote l'autre gent ¹, et ont requis vostre compaignie de si halte chose ensemble faire con de la rescosse Nostre Seignor. »

Des paroles que li dux dist bones et bèles ne vos puis tot raconter; mais ensi fina la chose, que de faire les chartres pristrent a l'endemain jor; et furent faites et devisées. Quant èles furent faites, si fu la chose devisée a conseil ² que on iroit en Babiloine, por ce que par Babiloine poroient mielz les Turs destruire que par altre terre. Et en oiance fut devisé que il en iroient outre mer. Il estoit adonc quaresmes, et de la Saint Johan en un an, qui fu mil deus cenz ans et deus après l'incarnation Jesu Crist, devoient li baron et li pelerin estre en Venise, et li vaissel appareillié contre els ³.

Quant èles furent faites et saellées, si furent aportées devant le duc el grant palais, ou li granz conseils ére et li petiz. Et quant li dux lor livra les soës chartres, si s'agenoilla molt plorant, et jura sor sainz ⁴ a bone foi a bien tenir les convenz qui érent ès chartres, et toz ses conseils ensi, qui ére de quarante-six. Et li message rejurèrent ⁵ les lor chartres a tenir, et les sairemenz a lor seignor et les lor que il les tenroient a bone foi. Sachiez que la ot mainte lerne plorée de pitié. Et maintenant envoiérent lor messages l'une partie et l'autre a Rome, a l'apostoile Innocent, pour confermer ceste convenance; et il le fist molt volentiers.

1. Tout autre peuple que vous.

2. Opposez « à conseil » à « en oiance » de la phrase suivante. Voyez *oiance* au Glossaire.

3. « Contre » a ici le sens de « en vue de, pour. »

4. C'est-à-dire : « sur les reliques. »

5. Jurèrent de leur côté.

Les croisés arrivent en vue de Constantinople¹

Ensi se jornèrent enqui huit jorz por atendre les nés et les galies et les uissiers qui estoient encor a venir. Et dedenz cel sejour pristrent del blez en la terre, que il ére moissons²; et il en avoient grant mestier, quar il en avoient pou. Et dedens ces huit jorz furent venu tuit li vaissel et li baron. Et Diex lor dona bon tens.

Lors se partirent del port d'Avie tuit ensemble. Si peüssiez veoir flori le Braz-Saint-Jorge³ contremont de nés et de galies et de uissiers; et molt granz mervoille ére la bialtez a regarder. Et ensi corurent contremont le Braz-Saint-Jorge, tant que il vindrent, la veille de la saint Jehan-Baptiste en juin, a Saint Estiéne⁴, à une abbaïe qui ére a trois lieues de Constantinoble. Et lors virent tot a plain Constantinoble cil des nés et des galies et des uissiers; et pristrent port, et aancrèrent lor vaissiaus.

Or poéz savoir que molt esgardèrent Constantinoble cil qui onques mais ne l'avoient veüe; que il ne pooient mie cuidier que si riche vile peüst estre en tot le monde, com il virent ces halz murs et ces riches tors, dont èle ére close tot entor a la reonde, et ces riches palais et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls nel poïst croire, se il ne le veïst a l'ueil, et le lonc et le lé⁵ de la vile qui de totes les autres ére souveraine. Et sachiez que il n' i ot si hardi cui la chars ne fremist; et ce ne fu mie

1. Nous sommes en 1203. Les premiers vaisseaux des croisés sont arrivés à Abydos, que Villehardouin appelle Avie.

2. C'est-à-dire : « car c'était l'époque de la moisson. »

3. « Le bras Saint-Georges », c'est ici le détroit des Dardanelles, l'Hellespont des anciens. Mais ce nom s'appliquait aussi à la mer de Marmara et au canal de Constantinople.

4. Aujourd'hui *San Stefano*, forme italienne du même nom.

5. C'est-à-dire la longueur et la largeur.

merveille ; que onques si granz affaires ne fu empris de nule gent, puis que li monz fu estorez.

Lors descendirent a terre li conte et li baron et li dux de Venise ; et fu li parlemenz ou ¹ mostier Saint Estiéne. La ot ² maint conseil pris et doné. Totes les paroles qui la furent dites ne vos contera mie li livres ³ ; mais la somme del conseil si fu tels que li dux de Venise se dreça en estant et lor dist :

« Seignor, je sai plus del convine de cest païs que vos ne faites, car altre foiz i ai esté. Vos avez le plus grant affaire et le plus perillos entrepris que onques genz entrepreïssent ; por ce, si covendroit que on ovrast sagement. Sachiez, se nos alons a la terre ferme, la terre est granz et large, et nostre gent sont povre et diseteus de la viande. Si s'espandront par la terre por querre la viande ; et il i a molt grant plenté de la gent el païs ; si ne porriens tot garder que nos n'en perdissiens. Et nos n'avons mestier de perdre ; que molt avons pou de gent a ce que nos volons faire.

« Il a ⁴ isles ci près, que vos poéz veoir de ci, qui sont habitées de genz, et laborées de blez et de viandes ⁵ et d'autres biens. Alons enqui prendre port, et recueillons les blez et les viandes del païs ; et quant nos avrons les viandes recueillies, alons devant la vile, et faisons ce que Nostre Sires avra porveü. Quar plus seürement guerroie cil qui a la viande que cil qui n'en a point. » A cel conseil s'acordèrent li conte et li baron, et s'en ralèrent tuit a lor nés, chascuns a ses vaissiaus.

1. « Ou » est pour *en le*.

2. « Il y eut. »

3. « Le livre », c'est-à-dire *la chronique*.

4. « Il y a. »

5. « Viande » désigne ici des productions du sol. Ce mot n, dans l'ancienne langue, le sens général de vivres.

Ensi reposèrent cèle nuit. Et al matin, le jor de la feste monseignor saint Johan Baptiste, en juing, furent drecies les banières et li gonfanon es chastials des nés, et les houces ostées des escuz, et portendu li bort des nés. Chascuns regardoit ses armes, tels con a lui convint; que de fi sévent que par tens en avront mestier.

Li marinier traient les ancras et laissent les voiles al vent aler; et Diex lor done bon vent tel con a els convint. Si s'en passent tres pardevant Constantinople, si près des murs et des tors que a maintes de lor nés traist on. Si i avoit tant de gent sor les murs et sor les tors, que il sembloit que il n'eüst se la non ¹.

Ensi lor bestorna Diex Nostre Sires le conseil ² qui fu pris le soir de torner es ysles, ausi con se chascuns n'en eüst onques oï parler. Et maintenant traient a ³ la ferme terre plus droit que il onques pueent; et pristrent port devant un palais l'empereor Alexi⁴, dont li leus estoit apelez Chalcidoines; et fu endroit Constantinoble, d'autre part del Braz, devers la Turquie. Cil palais fu un des plus biaux et des plus delitables que onques ueil peüssent esgarder, de toz les deliz ⁵ que il covient a cors d'ome ⁶, que en maison de prince doit avoir ⁷.

Et li conte et li baron descendirent a la terre, et se herbergièrent el palais et en la vile entor; et li plusor tendirent lor paveillons. Lors furent li cheval trait fors des uissiers, et li chevalier et li serjant descendirent a la terre a totes lor armes, si que il ne remest ès vaissiaus que li marinier. La cōtrée fu bèle et riche et planteuse

1. Mot à mot : « qu'il n'y en eût sinon là. »

2. Construisez : « Diex lor bestorna le conseil. »

3. « Traire à » a ici le sens de *se diriger vers*.

4. « De l'empereur Alexis. »

5. Joignez « de toz les deliz » à « delitables ».

6. « A corps d'homme », c'est-à-dire : *à un homme*

7. « Il doit y avoir. »

de toz biens ; et les moies des blez (qui estoient moissoné) parmi les champs ; tant que chascuns en volt prendre, si en prist, con cil qui grant mestier en avoient.

Attaque des Vénitiens.

Et li dux de Venise ne se fu mie obliés, ainz ot ses nés et ses uissiers et ses vaissiaux ordenez d'un front, et cil fronz duroit bien trois arbalestrées ; et comencent la rive a aprochier qui ¹ desoz les murs et desoz les tors estoit. Lors veïssiez mangoniaus giter des nés ² et des uissiers, et quarriaus d'arbalestre traire, et ces ars traire molt delivrement ; et cels dedenz desfendre des murs ³ et des tors molt durement, et les eschiéles des nés aprochier ⁴ si durement que en plusors leus s'entreferoient d'espées et de lances ; et li huz ére si granz que il sembloit que terre et mer fondist. Et sachiez que les galies n'osoient terre prendre.

Or porroiz oïr estrange proèsce ; que li dux de Venise, qui vielz hom ére et gote ne veoit, fu toz armez el chief de la soë galie, et ot le gonfanon Saint Marc par devant lui ; et escrioit as suens que il le meïssent a terre, ou, se ce non ⁵, il feroit justise de lor cors. Et il si firent, que la galie prent terre, et il saillent fors ; si portent le gonfanon Saint Marc par devant lui a la terre.

Et quant li Venisien voient le gonfanon Saint Marc a la terre, et la galie lor seignor qui ot terre prise devant els, si se tint chascuns a honi, et vont a la terre tuit ; et cil des uissiers saillent fors et vont a la terre, et cil des granz

1. Construisez : « et (ils) comencent a aprochier la rive qui...

2. « Du haut des nefs. »

3. C'est-à-dire : « et ceux du dedans se defendre du haut des murs. »

4. « Approcher des murs et des tours. »

5. Mot à mot : « ou sinon cela. »

nés entrent ès barges et vont a la terre, qui ainz ainz qui mielz mielz. Lors veïssiez assaut grant et merveillos; et ce tesmoigne Joffrois de Vile-Hardoin, li mareschus de Champagne, qui ceste uevre traita ¹, que plus de quarante li distrent ² por verité que il virent le gonfanon Saint Marc de Venise en une des tors, et mie ne sorent qui l'i porta

Entrée les croisés à Constantinople; couronnement du jeune Alexis³.

Lors montèrent li baron a cheval et amenèrent le vaslet ⁴, a molt grant joie, en la cité a son père; et li Grieu li ovrirent la porte, et le reçurent a molt grant joie et a molt grant feste. La joie del père et del fil fu molt granz, que il ne s'estoient pieça entreveü, et que de si grant poverté et de si grant essil furent torné a si grant haltesce, par Dieu avant ⁵ et par les pelerins après. Ensi fu la joie molt granz dedanz Costantinoble, et defors en l'ost des pelerins, de l'honor et de la victoire que Diex lor ot donée...

Or poéz savoir que molt de cels de l'ost alèrent a veoir Costantinople, et les riches palais et les altes yglises dont

1. C'est-à-dire : « qui écrivit cette chronique. »

2. « Que plus de quarante *personnes* lui dirent. »

3. L'empereur Alexis III, après avoir résisté quelque temps aux croisés, s'est enfui de Constantinople, et les Grecs ont aussitôt rétabli sur le trône Isaac, frère d'Alexis, que celui-ci avait détrôné huit ans auparavant, et qu'il avait jeté en prison après lui avoir fait crever les yeux. Le triomphe d'Isaac facilitait singulièrement la tâche des croisés; car c'était à l'instigation de son fils, le jeune Alexis, qu'ils avaient entrepris la conquête de Constantinople. Toutefois, il s'agissait de savoir si l'empereur Isaac ratifierait les engagements du jeune Alexis, qui avait promis aux croisés de leur payer une forte somme d'argent et de prendre part à l'expédition en Terre Sainte. Une députation, dont Villehardouin faisait partie, fut envoyée près d'Isaac, qui accepta toutes les conditions qu'on voulut. C'est alors que les chefs des croisés firent leur entrée à Constantinople, et que le jeune Alexis fut couronné.

4. « Le valet », c'est-à-dire le jeune prince, Alexis.

5. « Grâce à Dieu, d'abord. »

il avoit tant, et les granz richescs (que onques en nule vile tant n'en ot). Des saintuaires ne covient mie a parler ¹; que autant en avoit il a icest jor en la vile com el remanant del monde. Ensi furent molt comunel li Grieu et li François de totes choses, et de mercheandises et d'autres biens.

Par le commun conseil des Frans et des Griens fu devisé que li noviaus emperére seroit encoronez a la feste monseignor saint Piére, entrant aost. Ensi fu devisé et ensi fu fait. Coronez fu si haltement et si honoréement con l'on faisoit les empereors Griens a cel tens. Après comença a paier l'avoir que il devoit a cels de l'ost; et il le departirent par l'ost, et rendi chascuns son passage tel con il l'avoient païé en Venise ².

Incendie à Constantinople.

Endementiers que l'emperéres Alexis fu en cèle ost ³, si avint une molt granz mesaventure en Costantinople; que une meslée comença de Griens et des Latins ⁴ qui érent en Constantinople estagier, dont il en i avoit molt. Et ne sai quex genz, por mal, mistrent le feu en la vile; et cil feus fu si granz et si orribles que nus hom nel pot esteindre ne abaissier. Et quant ce virent li baron de l'ost qui estoient herbergié d'autre part del port, si furent molt dolent et molt en orent grant pitié, com il virent ces haltes yglises et ces palais riches fondre et abaissier,

1. Nous disons encore, dans le même sens : « il n'en faut point parler. »

2. C'est-à-dire : « chacun rendit le prix de son voyage, qu'on avait payé pour lui à Venise. »

3. Le jeune Alexis était allé faire une expédition hors de Constantinople, pour pacifier l'empire.

4. « Entre des Grecs et les Latins... » — *Les Latins, c'est-à-dire les Occidentaux, les gens de race latine.*

et ces granz rues marcheandes ardoir a feu, et il n'en pooient plus faire ¹.

Ensi porprist li feus desus le port a travers, tres ci que parmi le plus espès de la vile et tresque en la mer d'autre part, rez a rez del mostier Sainte-Sophie. Et dura deus jorz et deus nuis; que onques ne pot estre estainz par home; et tenoit bien li frons del feu, si com il aloit ardent, demie lieue de terre. Del damage, ne de l'avoir, **ne** de la richesce qui la fu perdue, ne vos porroit nus conter, et des homes et des fames et des enfanz, dont il ot ² molt ars.

Tuit li Latin qui estoient herbergié dedenz Costantinoble, de quelque terre que il fussent, n'i osèrent plus demorer, ainz pristrent lor fames et lor anfanz et lor avoires que il en porent traire del feu ne eschamper, et entrèrent en barges et en vaissiaus, et passèrent le port devers les pelerins. Et ne furent mie pou, que il furent bien quinze mille. que petit que grant; et puis fu il granz mestiers as pelerins que il fussent oltre passé ³. Ensi furent desacointié li Franc et li Grieu; que il ne furent mie si comunel con il avoient esté devant: si ne s'en sorent a cui prendre, qu'il lor pesa d'une part et d'autre ⁴.

*Partage du butin*⁵.

Lors fu crié par tote l'ost, de par le marchis Boniface

1. C'est-à-dire « et ils n'y pouvaient rien ».

2. « Dont il y eut. »

3. C'est-à-dire: qu'ils furent plus tard d'un grand secours aux pèlerins, aux croisés.

4. C'est-à-dire qu'ils se soupçonnèrent les uns les autres d'avoir mis le feu à la ville.

5. Le jeune Alexis et son père Isaac mirent peu d'empressement à tenir les promesses qu'ils avaient faites aux croisés. Ceux-ci, après une sommation inutile, furent obligés de recourir à la force, et la guerre recommença. Sur ces entrefaites, un usurpateur, du nom de Murzuphle, s'empara du trône: Isaac mourut de douleur et de peur, et le jeune Alexis fut étranglé. Mais le nouvel empereur ne put résister

de Monferrat, qui sires ére de l'ost, et de par les barons, et de par le duc de Venise, que toz li avoires fust aportez et assemblez, si con il ére asseüré et juré et faiz escomuniemenz ¹. Et furent nomé li leu ² en trois yglises; et la mist on gardes des François et des Veniciens des plus loiaus que on pot trover. Et lors comença chascuns a apporter le gaaing et a mètre ensemble.

Li uns aporta bien, et li autres mauvairement; que covoitise, qui est racine de toz mals, ne laissa; ainz comencièrent d'enqui en avant li covoitos a retenir des choses, et Nostres Sires les comença meins a amer. Ha ! Diex, con s'estoient loialment demené tresque a cel point ! Et Dame Diex lor avoit bien mostré que de ³ toz lor affaires les avoit honorez et essauciez sor tote l'autre gent. Et maintes foiz ont damage li bon por les malvais.

Assemblez fu li avoires et li gaains; et sachiez que il ne fu mie toz aportez avant, quar assez i ot de ceus qui en retinrent, sor l'escomeniement de l'apostoile. Ce qui aus mostiers fu aporté, assemblé fu et departi des Frans et des Veniciens par moitié, si com la compagnie ére jurée. Et sachiez que li pelerin, quant il orent parti, que il paièrent de la lor partie cinquante mille mars d'argent as Veniciens, et bien en departirent cent mille entr'els ensemble par lor gent ⁴. Et savez coment ? Deus serjanz a pié contre un a cheval, et deus serjanz a cheval contre un chevalier. Et sachiez que onques hom n'en ot plus

longtemps à l'armée des croisés, qui entra victorieuse dans Constantinople, et mit la ville à sac.

1. C'est-à-dire *comme on avait juré de le faire sous peine d'excommunication*, mot à mot « comme il avait été promis et juré et comme l'excommunication avait été faite. »

2 Entendez : « Les endroits (ou ou devait porter le butin) furent désignés... »

3. « De » a ici le sens de *pour*.

4. Entre leurs gens.

por altesce ne por proèsce que il eüst, se ensi non con il fu devisé et fait, se emblé ne fu ¹.

Et de l'emblé ², cil qui en fu revoiz, sachiez que il en fu fait granz justise; et assez en i ot de penduz. Li cuens de Saint-Pol en pendi un suen chevalier l'escu al col, qui en avoit retenu; et molt i ot de cels qui en retindrent, des petiz et des granz, mais ne fu mie seü. Bien poéz savoir que granz fu li avoires; que, sanz celui qui fu emblez et sans la partie des Veniciens, en vint bien avant ³ quatre cens mille mars d'argent, et bien dis mille chevaucheüres, que unes que autres. Ainsi fu departiz li gaainz de Costantinople con vos avez oï.

JOINVILLE.

Jean, sire de Joinville, né en 1224, fut d'abord écuyer tranchant du comte de Champagne Thibaut IV, que nous aurons à citer plus loin parmi nos poètes lyriques. Il accompagna Louis IX dans sa première croisade, et fut appelé à déposer dans l'enquête qui précéda la canonisation du roi. Lorsqu'il écrivit sa chronique, au commencement du xiv^e siècle, il était sénéchal ⁴ du prince Louis, qui fut plus tard roi de France sous le nom de Louis X, et qui était déjà roi de Navarre et comte de Champagne. Il mourut en 1317. Le caractère dominant de son livre est la bonhomie ⁵.

Dédicace et préface.

A son bon seignour Looïs, fil dou roi de France, par la

1. C'est-à-dire : « sinon ainsi qu'on l'avait réglé, hors le cas de vol. »

2. « De » équivaut à *pour ce qui est de*. — « Emblé » est un infinitif pris substantivement.

3. C'est-à-dire : « il fut bien apporté, on apporta bien... »

4. Le sénéchal, dit M. D'Arbois de Jubainville, était en principe le lieutenant général du comte.

5. Nos extraits sont donnés d'après l'édition De Wailly. On y remarquera les caractères dialectaux de la partie de la Champagne à laquelle appartenait Joinville : les formes telles que « seignour, honnour », la diphtongue *ei*, correspondant à un *é* du français propre, dans « gréi, portei », etc.

grace de Dieu roi de Navarre, de Champagne et de Brie conte palazin ¹, Jehans, sires de Joinville, ses seneschaus ² de Champagne, salut et amour et honour, et son servise apareillié ³.

Chiers sire, je vous faiz a savoir que madame la roïne vostre mére ⁴, qui mout m'amoit (a cui Diex bone merci face!) me proia si a certes comme elle pot, que je li feïsse faire un livre ⁵ des saintes paroles et des bons faiz nostre roi saint Looïs; et je le li oi en couvenant; et a l'aide de Dieu li livres est assouvis en dous parties. La première partie si devise comment il se gouverna tout son tens selonc Dieu et selonc l'Eglise et au profit de son règne. La seconde partie dou livre si parle de ses granz chevaleries et de ses granz faiz d'armes...

Or di je a vous, monseignour le roi de Navarre, que je promis a ma dame la roïne vostre mére (a cui Diex bone merci face!) que je feroie cest livre; et pour moy aquitier de ma promesse, l'ai je fait. Et pour ce que je ne voi nulz qui si bien le doie avoir comme vous qui estes ses hoirs, le vous envoi je pour ce que vous et vostre frère, et li autre qui l'orront, y puissent penre bon essemple, et les essemles mettre a uevre, par quoy Diex lour en sache grei.

1. Nous sommes en 1309. Le roi de France est Philippe le Bel. Le prince Louis, auquel s'adresse Joinville, était roi de Navarre et comte palatin de Champagne et de Brie depuis la mort de sa mère, petite fille de Thibaut IV. Le titre de « palatin » ou « palazin » est un titre honorifique que portaient plusieurs comtes, parmi lesquels ceux de Champagne, et dont l'origine et la valeur ne sont pas parfaitement établies.

2. Il faut bien remarquer que « ses seneschaus » est au cas sujet singulier, et se rapporte à « Jehans, sires de Joinville. »

3. « Son service appareillé » est une formule qui équivaut à peu près à « son entier dévouement. »

4. Jeanne de Navarre.

5. « Faire faire un livre » c'est ici *le faire écrire sous sa dictée.*

Départ de Joinville.

A Pasques en l'an de grace que li miliaires couroit par mil dous cenx quarante et huit, mandai je mes homes et mes fievez a Joinville, et la vegile de la dite Pasque, que toute cèle gent que je avoie mandei ¹ estoient venu, fu nez Jehans mes fiz, sires de Ancerville, de ma première femme, qui fu suer le conte de Grandprei ². Toute cèle semaine fumes en festes et en caroles, que mes frères li sires de Vauquelour, et li autre riche home qui la estoient, donèrent a mangier chascuns li uns après l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi.

Je leur diz le vendredi : « Seignour, je m'en vois outre mer, et je ne sai se je revenrai. Or venez avant ; se je vous ai de riens ³ mesfait, je vous le desferai ⁴, l'un par ⁵ l'autre, si comme je ai acoustumei, a touz ceus qui vourront riens demander ne a moy ne ⁶ a ma gent. » Je leur desfiz par l'esgart de tout le commun de ma terre ; et pour ce que je n'eüsse point d'emport, je me levai dou conseil et en ting quanque il raportèrent ⁷, sanz debat...

Le jour que je me parti de Joinville, j'envoiai querre l'abbei de Cheminon, que on tesmoignoit au plus preudome de l'ordre blanche ⁸. Un tesmoignaige li oï porter a

1. « Mandei » pour *mandé*, forme dialectale.

2. « Qui était sœur du comte de Grandpré. »

3. « En quelque chose. »

4. C'est-à-dire : « je vous en ferai réparation. »

5. « Par » a ici la valeur de *après*, qu'il a conservée dans quelques locutions comme « un par un. »

6. On sait que *ne* (= ni) remplaçait *et* et *ou* dans les phrases simplement dubitatives.

7. C'est-à-dire : « et je tins pour bon tout ce qu'ils décidèrent ». »

8. « L'ordre blanche », c'est l'ordre de Cîteaux.

Clerevaus, le jour d'une feste Nostre Dame, que li sainz rois i estoit, a un moine ¹ qui le moustra, et me demanda se je le congnoissoie. Et je li diz pourquoy il le me demandoit. Et il me respondi: Car je entent que c'est li plus preudom qui soit en toute l'ordre blanche...

Cis abbes de Cheminon si me donna m'escharpe et mon bourdon: et lors je me parti de Joinville (sanz rentrer ou chastel jusques a ma revenue) a pié, deschaus et en lange; et ainsi allai a Blehecourt ² et a Saint Urbain ³, et autres cors sains qui la sont. Et endementières que je alloie a Blehecourt et a Saint-Urbain, je ne vouz onques retourner mes yex vers Joinville, pour ce que li cuers ne me attendrisist dou biau chastel que je lessoie et de mes dous enfans.

Je et mi compaignon manjames a la Fonteinne l'Arcevesque devant Dongieuz ⁴; et illèques l'abbes Adans de Saint-Urbain (que Diex asoille!) donna grant foison de biaux joiaus a moy et a neuf chevaliers que j'avoie. Dès la nous alames en Ausone, et en alames atout nostre hernois, que nous aviens fait mettre ès neis, dès Ausone jusques a Lyon contreval la Sone; et encoste les neis menoit on les grans destriers.

A Lyon entrames ou Rone, pour aler a Arles le Blanc; et dedans le Rone ⁵ trouvames un chastel que l'on appelle Roche de Glun, que li roys avoit fait abatre pour ce que Rogiers, li sires dou chastel, estoit criez de desrober les pelerins et les marcheanz.

Au mois d'aoust, entrames en nos neis a la Roche de

1. C'est-à-dire: « par un moine. »

2. C'est Blécourt, aujourd'hui dans le canton de Joinville (Haute-Marne).

3. L'abbaye de Saint Urbain était également près de Joinville. Elle possédait le corps de saint Urbain.

4. Donjeux est dans la Haute-Marne.

5. C'est-à-dire: « sur le Rhône. »

Marseille ¹. A celle journée que nous entrames en nos neis, fist l'on ouvrir la porte de la nef, et mist l'on touz nos chevausenz, que nous devions mener outre mer; et puis reclost l'on la porte et l'enboucha l'on bien, aussi comme quant l'on noie un tonnel, pour ce que, quant la neis est en la grant mer, toute la porte est en l'iave.

Quant li cheval furent enz, nostre maistres notonniers escria a ses notonniers, qui estoient ou bec de la nef, et lour dist : « Est arée vostre besoigne ? » Et il respondi- rent : « Oil, sire, vieingnent avant li clerc et li provoire. » Maintenant que il furent venu, il lour escria : « Chantez de par Dieu ! » et il s'escrièrent tuit a une voix : *Veni, creator Spiritus*. Et il escria a ses notonniers : « Faites voile, de par Dieu ! » Et il si firent.

Et en brief tens li venez se feri ou voile ², et nous ot tolu la veüe de la terre, que nous ne veïsmes que ciel et iave; et chascun jour nous esloigna li venez des païs ou nous aviens estei nei. Et ces choses vous moustre je que cil est bien fol hardis, qui se ose mettre en tel peril atout autrui chatel ³ ou en pechié mortel; car l'on se dort le soir la ou on ne sét se l'on se trouvera ou font de la mer au matin.

Escarmouche en Égypte.

Quant je et mi chevalier venimes hors de l'ost ⁴ aus Barrazins, nous trouvames bien six mille Turs, par

1. C'est sur l'emplacement de la Roche de Marseille que se trouve aujourd'hui la cathédrale.

2. On trouve « voile » des deux genres au moyen âge, quelle que fût l'acception. Puis les sens du mot se sont divisés en deux catégories que l'on a distinguées par le genre. Corneille emploie encore *voile* de navire au masculin : « Il venait à plein voile. »

3. « Avec le chatel d'autrui. » Voyez *chatel* au glossaire.

4. Le mot « ost » a ici le sens de *campement*. Joinville et ses chevaliers viennent de surprendre des Sarrasins dans leur campement.

esme, qui avoient laissies lour herberges et se estoient trait aus chans. Quant il nous virent, il nous vindrent sus courre, et occistrent monseignour Huon de Trichastel, seignour de Conflans, qui estoit avec moy a banière. Je et mi chevalier ferimes des esperons, et alames rescourre monseignour Raoul de Wanou, qui estoit avec moy, que il avoient tirié a terre.

Endementières que je en revenoie, li Turc m'apoièrent de lour glaives ¹; mes chevaus s'agenoilla pour le fais que il senti, et je en alai outre parmi ² les oreilles dou cheval. Et me redreçai, au plus tost que je poi, mon escu a mon col et m'espée en mamain; et messires Erars de Siverey (que Diex asoille l), qui estoit entour moy, vint a moy et nous dist que nous nous traisissiens emprès une maison deffaite, et illec atenderiens le roy qui venoit. Ainsi comme nous en aliens a pié et a cheval, une grans route de Turs vint hurter a nous, et me portèrent a terre, et alèrent par dessus moy, et firent voler mon escu de mon col.

Et quant il furent outre passei, messires Erars de Syverey revint sur moy et m'emmena, et en alames jusques aus murs de la maison deffaite, et illec revindrent a nous messires Hugues d'Escoz, messires Ferris ³ de Loupey, messires Renaus de Menoncourt. Illec li Turc nous assailloient de toutes pars; une partie d'aus entrèrent en la maison deffaite, et nous piquoient de lour glaives par desus. Lors me dirent mi chevalier que je les préisse par les frains; et je si fis pour ce que li cheval ne s'enfuissent. Et il se deffendoient des Turs si viguerusement; car il furent loei de touz les preudomes de

1 « Glaive », dans Joinville, a toujours le sens de lance.

2 « Parmi » signifie proprement *par le milieu de*. Joinville fut précipité à terre par dessus les oreilles de son cheval.

3. « Ferry » est une contraction de *Frédéric*.

l'ost, et de ceus qui virent le fait et de ceus qui l'oïrent dire.

La fu navrez messires Hugues d'Escoz de trois glai-ves ¹ ou visaige, et messires Raous, et messires Ferris de Loupey d'un glaive parmi les espaules; et fu la plaie si large que li sans li venoit du cors aussi comme li bondons d'un tonnel. Messires Erars de Syverey fu ferus d'une espée parmi le visaige, si que li nez li cheoit sus la lévre. Et lors il me souvint de monseignour saint Jaque, que je requis : « Biaux sire sains Jaques, aidiés moy et secourez a ce besoing! »

Maintenant que j'oi faite ma proière, messires Erars de Syverey me dist : « Sire, se vous cuidiés que je, ne mi hoir, n'eüssiens reprouvier, je vous iroie querre secours au conte d'Anjou, que je voi la enmi les chans. » Et je li dis : « Messire Erars, il me semble que vous feriés vostre grant honneur, se vous nous aliés querre aide pour nos vies sauver; car la vostre est bien en avanture. » Et je disoie bien voir; car il fu mors de celle bleceüre. Il demanda consoil a touz nos chevaliers qui la estoient, et tuit li loèrent ce que je li avoie loei; et quant il oï ce, il me proia que je li laissasse aler son cheval, que je li tenoie par le frain avec les autres, et je si fiz.

Au conte d'Anjou vint, et ²li requist que il me venist secourre, moy et mes chevaliers. Uns riches hom, qui estoit avec li, li desloa; et li cuens d'Anjou li dist que il feroit ce que mes chevaliers li requeroit : son frain tourna ² pour nous venir aidier, et plusour de ses serjans ferirent des esperons. Quant li Sarrazin les virent, si nous les-sièrent. Devant ces serjans vint messires Pierres de Alberive, l'espée ou poing; et quant il vit que li Sarrazin

1. De trois coups de lance.

2. Construisez : « (il) tourna son frein. »

nous orent lessiés, il courut sur tout plein de Sarrazins qui tenoient monseignour Raoul de Vaunou, et le rescoï moult blecié.

La ou je estoie a pié et mi chevalier, aussi bleciez comme il est devant dit, vint li roys a toute sa bataille, a grant noise et a grant bruit de trompes et de nacaires ; et se aresta sur un chemin levei. Mais onques si bel armei ¹ ne vi, car il paroît ² desur toute sa gent dès les espauls en amont, un heaume dorei en son chief, une espée d'Alemaingne en sa main.

Quant il fu la arestez, si bon chevalier que il avoit en sa bataille, que je vous ai avant nommez, se lancièrent entre les Turs, et plusour des vaillans chevaliers qui estoient en la bataille le roy. Et sachiés que ce fu uns très biaux fais d'armes ; car nulz n'i traioit ne d'arc ne d'arbalestre, ainçois estoit li fereïs de masses et d'espées, des Turs et de nostre gent, qui tuit estoient meslei. Uns miens escuiers, qui s'en estoit fuis atout ma bannière et estoit revenus a moy, me bailla un mien roncin flament, sur quoy je montai, et me trais vers le roy touz coste a coste.

Conseil donné à Saint Louis par Joinville.

Ou chastel de Yères descendi li roys de la mer ³, et la roïne et sui enfant. Tandis que li roys sejournoit à Yères pour pourchacier chevaus a venir ⁴ en France, li abbes de Clygny, qui puis fu evesques de l'Olive ⁵, li presenta dous

1. « Si bel homme armé, si beau chevalier. »

2. « Paroît » est l'imparfait de *paroir*.

3. Construisez : « Li roys descendi de la mer. » — « Descendre de la mer », c'est *débarquer*.

4. « Pour venir... » Hyères n'était pas en France ; la Provence, dont elle dépendait, n'a été réunie à la couronne qu'à la fin du xv^e siècle.

5. Il s'agit de Guillaume de Pontoise, abbé de Cluny, qui fut plus tard évêque d'Olive en Morée.

palefrois qui vauroient bien aujourd'ui cinq cens livres, un pour li, et l'autre pour la roïne. Quant il li ot presentei, si dist au roy : « Sire, je venrai demain parler a vous de mes besoignes. » Quant ce vint l'endemain, li abbes revint ; li roys l'oï mout diligentment et mout longuement. Quant li abbes s'en fu partis, je ving au roy et li diz : « Je vous vueil demander, se il vous plaist, se vous avez oï plus debonnerement l'abbei de Clygni, pour ce que il vous donna hyer ces dous palefrois. »

Li roys pensa longuement, et me dist : « Vraiment oïl. — Sire, fiz je, savez vous pourquoy je vous ai faite ceste demande ? — Pourquoy ? fist-il. — Pour ce, sire, fiz je, que je vous lo et conseil que vous deffendés a tout vostre consoil jurei ¹, quant vous venrez en France, que il ne preingnent de ceus qui averont a besoignier par devant vous ; car soiés certains, se il prennent, il en escouteront plus volentiers et plus diligentment ceus qui lour donront, ainsi comme vous avez fait ² l'abbei de Clygni. » Lors appela li roys tout son consoil, et lour recorda errant ce que je li avoie dit ; et il li dirent que je li avoie loei bon consoil.

Mort de saint Louis.

Quant li bons roys ot enseignié son fil ³ monseignour Phelippe, l'enfermetés que il avoit commença a croistre forment ; et demanda les sacremens de sainte Eglise, et les ot en saine pènsée et en droit entendement, ainsi comme il apparut : car quant l'on l'enhuiloit et on disoit les sept psaumes, il disoit les vers d'une part ⁴.

1. C'est-à-dire : « à tous vos conseillers jurés. »

2. « Comme vous avez écouté plus volentiers... »

3. Joinville vient de rapporter les enseignements de saint Louis mourant à son fils.

4. « Il disait les versets de son côté. »

Et oï conter monseignour le conte d'Alençon, son fil, que quant il aprochoit de la mort, il appela les sains pour li aidier et secourre, et meismement monseignour Saint Jaque, en disant s'oroison, qui commence : *Esto, Domine*, c'est a dire « Diex, soyez saintefierres et gardes de vostre peuple. » Monseignour saint Denis de France appela lors en s'aide ¹, en disant s'oroison qui vaut autant a dire : « Sire Diex, donne nous que nous puissions despire la prosperitei de ce monde, si que nous ne doutiens nulle adversitei. »

Et oï dire lors a monseignour d'Alençon (que Diex asoille l) que ses péres reclamoit lors madame sainte Geneviève. Après, se fist li sains roys couchier en un lit couvert de cendre, et mist ses mains sus sa poitrine, et en regardant vers le ciel rendi a nostre Creatour son esprit, en celle hore meïsmes que li Fiz Dieu morut pour le salut dou monde en la croiz.

Piteuse chose et digne est de plorer le trespasement de ce saint prince, qui si saintement et loialment garda son royaume, et qui tant de bèles aumosnes y fist, et qui tant de biaus establissemens y mist. Et ainsi comme li escrivains qui a fait son livre, qui l'enlumine d'or et d'azur, enlumina li diz roys son royaume de belles abbaïes que il y fist, et de la grant quantitei de maisons Dieu ² et de maisons des Preecheours, des Cordeliers et des autres religions ³ qui sont ci devant nommées.

L'endemain de feste saint Berthemi l'apostre, trespassa de cest siècle li bons roys Loïs en l'an de l'incarnation Nostre Seignour, l'an de grace mil CC. LXX, et furent sui os gardei en un escrin et aportei et enfoi a

1. « Il appela saint Denis à son aide. »

2. « D'hôtels-Dieu. »

3. « Religion » a ici le sens de « ordre religieux. »

Saint-Denis en France, la ou il avoit eslué sa sepulture ouquel lieu il fu enterrez, la ou Diex a puis fait maint biau miracle pour li, par ses desertes.

FROISSART.

Froissart est né à Valenciennes en 1337. Valenciennes dépendait alors du comté de Flandre, et on sait que la Flandre, bien qu'unie à la couronne de France par les liens féodaux, était rattachée à l'Angleterre par les intérêts de son commerce. Froissart fut d'abord secrétaire de la reine d'Angleterre, qui était une Flamande, Philippe de Hainaut. C'est donc avec des sentiments tout favorables à la cause anglaise qu'il assista à la première période de la guerre de Cent ans. A cette époque, il eut l'occasion de faire de nombreux voyages, en Écosse, en Flandre, en Bretagne, en Guyenne, en Italie. Après la mort de la reine d'Angleterre en 1369, il fut attiré à Bruxelles par l'éclat de la cour de Wenceslas, duc de Brabant, et il fut bien tôt nommé curé de Lestines, près de Mons. Il écrivit là une partie importante de sa Chronique. Quand le duc Wenceslas mourut en 1383, le comte de Blois, un Français celui-là, qui possédait des fiefs en Hainaut, offrit à Froissart un canonicat à Chimay, et l'attacha à sa personne en qualité de chapelain. Froissart reprit alors cette vie de voyages qu'il aimait tant, et parcourut la France et la Hollande. Il survécut à son nouveau protecteur, mais on ignore l'époque exacte de sa mort, que l'on place ordinairement vers 1410. Il a raconté dans sa Chronique, avec une verve intarissable, les événements auxquels il a assisté et ceux dont il a lui-même entendu le récit, les tournois, les combats, les sièges, les mariages princiers, les fêtes royales. Son style est éclatant, plein de mouvement et de vie, comme l'époque brillante et tourmentée qu'il décrit. Nous sommes loin de la raideur sévère de Villehardouin et de la dignité placide de Joinville ¹.

1. Froissart a aussi composé, pendant la première partie de sa vie, des poésies lyriques pleines de grâce, qui ont été publiées par M. Scheler. Pour nos extraits de la chronique de Froissart, nous suivrons l'édition de M. Siméon Luce.

Prologue de Froissart.

Afin que les grans merveilles et li biau fait d'armes, qui sont avenu par les grans guerres de France et d'Engleterre et des royaumes voisins, dont li roy et leurs consaulz sont cause, soient notablement registré et ou tamps present et a venir veü et cogneü, je me voel ensonnuer de l'ordonner et mettre en prose selonch le¹ vraie information que j'ay eü des vaillans hommes, chevaliers et escuiers, qui les ont aidies a acroistre, et ossi de aucuns rois d'armes² et leurs mareschaus, qui par droit sont et doivent estre juste inquisiteur et rapporteur de tels besongnes.....

Voirement se poront et deveront bien tout chil qui ce livre liront et veront, esmervillier des grans aventures qu'il y trouveront. Car je croi que, depuis le creation dou monde, et que³ on se commença premierement a armer, on ne trouveroit en nulle hystore tant de merveilles ne de grans fais d'armes, selonch se quantité, comme il sont avenu par les guerres dessus dittes, tant par la terre com par mer, dont je vous ferai en sievant mention. Mais ançois que j'en commence a parler, je voel un petit tenir et demener le pourpos de proèce, car c'est une si noble vertu, et de si grant recommandation, que on ne le doit mies passer trop briefment, car elle est mère matérielle et lumière des gentilz hommes, et si com la busce ne poet ardoir sans feu, ne poet li gentilz homs venir a parfaite honneur, ni a le gloire dou monde, sans proèce.

Or doivent donc tout jone gentil home, qui se voellent avancier, avoir ardent desir d'acquerre le fait et le renom-

1. « Le », forme dialectale de l'article féminin *la*.

2. Les rois d'armes sont les chefs des hérauts d'armes.

3. « Et depuis que... »

mée de proèce, par quoi il soient mis et compté ou nombre des preus, et regarder et considerer comment leur predicesseur, dont il tiennent leurs hyretages et portent espoir¹ les armes, sont honnouré et recommandé par leurs biens fais². Je sui seürs que, se ilz regardent et lisent en ce livre, que il trouveront otant de grans fais et de belles apertises d'armes, de durs rencontres, de fors assaus, de fières batailles et de tous autres maniemens d'armes qui se descendent des membres de proèce³, que en nulle hystore dont on puist parler, tant soit anchienne ne nouvelle. Et ce sera a yaus matère et exemples de yaus encouragier en bien faisant⁴, car la memore des bons et li recors des preus atisent et enflament par raison les coers des jones bacelers, qui tirent et tendent a toute perfection d'onneur, de quoi proèce est li principaus chiés et li certains ressors...

Et pour che que, ou temps a venir, on puist savoir qui a mis ceste hystore sus, et qui en a esté actères, je me voel nommer. On m'appelle, qui⁵ tant me voet honnerer, sire Jehan Froissart, néde le conté de Haynau et de le bonne, belle et friche ville de Valenchiènes.

*Détresse de l'armée anglaise dans le Northumberland, à la poursuite des Écossais*⁶.

Tout ensi que les batailles furent ordonnées, on che-

1. Voyez au glossaire *Espoir* 2.

2. C'est-à-dire : « par leurs belles actions. »

3. Continuation de l'image qui fait de la prouesse la « mère matérielle » des gentilshommes.

4. C'est-à-dire : « à bien faire. » Nous disons encore « encourager dans... » avec un substantif.

5. Ce pronom relatif se rapporte à « on ».

6. Édouard III, avant de commencer contre la France la guerre de Cent ans, avait eu à combattre les Écossais, qui, sous la conduite de Robert Bruce, cherchaient à recouvrer leur indépendance. Dans le chapitre que nous citons, Froissart

vauca tous rengiés apriès les Escos, a l'assent des fumières, jusques a basses viespres. Adonc se loga li hos en un bois, sus une petite rivière, pour aus¹ aaisier, et pour attendre le charoi² et les pourveances. Et tout le jour avoient ars li Escot, a cinqliewes priès de leur ost, et ne les pooient³ raconsiewir. L'endemain, au point dou jour, cescuns fu armés, et traissent les banières as camps⁴, cescuns a se bataille et desous se banière, si com ordonné estoit. Si chevaucièrent les batailles ensi rengies, tout le jour, sans desrouter, par montaignes et par vallées; ne onque ne peurent approcier les Escos, qui ardoient devant yaus, tant y avoit de bois, de marès, de desièrs sauvages et malaisiés, montaignes et vallées. Et si n'estoit nuls qui osast, sus le tieste a coper⁵, fourpasser ne chevaucier devant les banières, fors mis les mareschaus⁶.

Quant ce vint apriès nonne sus le viespre, gens, cheval et charoi⁷, et meismement gens a piét, estoient si travilliét qu'il ne pooient mès avant aller. Et li signeur se percurent et veirent clerement qu'il se travilloient en tel manière pour nient. Et fust encores ensi⁸ que li Escot les vosissent attendre, si se metteroient il⁹ bien sour tel montaigne, ou sour tel pas¹⁰, qu'il¹¹ ne se poroient a yaus com-

raconte comment, en 1327, le roi d'Angleterre poursuivit les Écossais, qui mettaient tout à feu et à sang et se dérobaient devant lui. Il veut leur couper le passage de la Tyne, mais son armée, épuisée par de longues marches dans les bois, est obligé de se retirer devant cet ennemi insaisissable.

1. « Eux » se rapporte à « li hos », qui est un nom collectif.
2. « Le charroi », c'est-à-dire *les provisions*.
3. Le sujet de « pooient », ce sont les Anglais.
4. « Camp » = *champ*. — « Traire aux champs », c'est *s'avancer dans les champs*.
5. Sous peine d'avoir la tête tranchée.
6. C'est-à-dire : « les maréchaux mis à part. »
7. « Cheval » et « charroi » sont au cas sujet pluriel.
8. « Et en admettant... »
9. « Il », ce sont les Écossais.
10. « Pas » a ici lesens de *défilé de montagne*. On dit : « le pas de Suze, le pas des Thermopyles. »
11. « Il », ce sont les Anglais.

batre sans trop grand meschief. Si fu commandét de par le roy et les mareschaus, que on se logast la endroit, cescun ensi qu'il estoit, jusques a l'endemain, pour avon conseil comment on se maintendroit. Ensi fu toute li hoslogie ceste nuit en un bos, sour une petite rivière. Et li rois fu logiés en une povre court d'abbaye qui la estoit. Ses gens d'armes uns et aultres, chevaus, charoi, et li hostes siewans, furent logiét moult en sus, travilliét oultre mesure.

Quant cescuns eut pris piéce de terre pour logier, li signeur se traisent ensamble pour avoir conseil comment il se poroient combatre as Escos, selonch le pays la ou il estoient. Et leur sambla, selonch ce qu'il veoient, que li Escot en raloient leur voie¹ en leur pays, tout ardant; et que nullement il ne se poroient combatre a yaus que a grant meschief; et si ne les poroient raconsiewir, mais passer leur couvenoit celle rivière de Thin. Et fu la dit en grant conseil que, se on se voloit lever devant mienuit, et l'endemain un petit haster, on lor torroit le passage de la rivière; et couvenoit que il se combatissent a leur meschief, ou il demorroient tous cois en Engleterre, pris a le trappe.

A celle entente que dit vous ay, fu adonc ordonét et acordét que cescuns se traisist a se loge, pour souper et boire ce qu'il pooit avoir, et desist cescuns a ses compagnons que, si tost que on orroit la trompète soner, cescuns mesist ses selles et appareillats ses chevaus; et, quant on l'orroit le seconde fois, que cescuns s'armast; et a la tierce fois, que cescuns montast² sans atargier et se traisist a se banière, et que cescuns presist sans plus un pain et le toursast derrière lui a guise de brakenier; et ossi que

1. On dit encore *aller son chemin*.

2. « Montât à cheval. »

cescuns laissast la endroit tous harnas, tous charois et toutes pourveances, car on se combateroit l'endemain a quel meschief que ce fust : si aroit on ou tout perdut ou tout gaegniét. Ensi que ordonnét fu, ensi fu fait. Petit y eut de chiaus qui dormirent, comment que on eüst durement travilliét le jour.

Ançois que les batailles fussent a leur droit ordonnées et assablées, commencha li jour a apparoir. Lors commencièrent les banières a chevaucier en haste desparsement par bruières, par montagnes, par vallées, et par rok illes malaisies, sans point de plain pays. Et par dessus des montaignes, et ou plain des vallées estoient crolières et grans marès, et si divers passages que merveilles estoit que cescuns n'i demoroit. Car cescuns chevaucioit toutdis¹ avant, sans attendre signeur ne compaignon. Et sachiés que qui² fust encrolés en ces crolières, il trovast a malaise qui li aidast. Et si y demorèrent grant fuison de banières, a tout les chevaus, en pluseurs lieux, et grant fuison de sommiers et de chevaus, qui onques puis n'en issirent. Et moult souvent on cria, celi jour, as armes! et disoit on que li premier se combatoient as enemis; si que cescuns, qui cuidoit que ce fust voirs, se hastoit quanqu'il pooit parmi marès, parmi pières et cailliaus, et parmi valées et montaignes, le hyaume apparilliét et l'escut au col, le glave ou l'espée au poing, sans attendre pére, ne frère, ne compaignon. Et quant on avoit ensi courut demi lieue ou plus, et on venoit au lieu dont chi z hus ou chilz cris naissoit, on se trouvoit deceüt. Car ce avoient esté chierf ou bisses ou ours, ou aultres bestes sauvages, de quoi il y avoit grant fuison en ces bos

1. « D s » étant le pluriel de *di*, qui signifie *jour* (Voyez *di* au glossaire), « toutdis » est l'équivalent exact de la locution actuelle *toujours*.

2. « Qui » se rapporte à « il », sujet de *trouvast*.

et en ces bruières et en ce sauvage pays, qui s'esmouvoient et fuioient devant ces banières et ces gens a cheval, qui ensi chevaucioient, et que onques n'avoient veüt. Adonc huioit cescuns apriès ces bestes, et on cuidoit que ce fust aultre cose.

Ensi chevauca li jones rois englès, celi jour, et tous ses hos parmi ces montagnes et ces desiers sans chemin tenir, sans voie et sans sentier, et sans villes trouver, fors que par avis selonch le soleil¹. Et quant ce vint a basses viespres, que on fu venu sus celle riviére de Thin, que li Escot avoient passét et leur couvenoit repasser, ce cuidoient et disoient li Englès, il s'arrestérent un petit, si travilliét et si fourmenét que cescuns poet penser, et puis passérent outre le ditte riviére a gués, moult a malaise pour les grandes piéres qui dedens gisent. Et quant il furent passét, cescuns s'alalogier selonch celle riviére ensi qu'il pot prendre terre². Mais anchois qu'il euissent pris piéce de terre pour logier, solaus commença a esconser. Et si y avoit petit de chiaus qui euissent happes ne cuignies, ne fierement, ne estrumens, pour logier ne pour coper bos. Et s'en y avoit pluseurs qui avoient perdus leurs compagnons, et ne savoient qu'il estoient devenu; dont s'il estoient mesaisiét, ce n'est point de merveille. Et meismement les gens de piét estoient derrière demorét; et si ne savoient en quel lieu ne a cui demander leur chemin, dont il estoient tout fourmesaisiét. Et disoient cil qui le miex cuidoient cognoistre le pays, qu'il avoient cheminét celi jour vingt et huit liewes englesses, ensi courant com vous avez oït, sans arrester fors que pour son cheval recengler. Ensi travilliés, hommes et chevaus les³ couvint la le nuit

1. Littéralement : « excepté par avis, selon le soleil », c'est-à-dire que, faute de routes, on ne se dirigeait que d'après le soleil.

2. « Prendre terre », c'est : choisir un endroit favorable pour camper.

3. « Les » forme pléonastique avec « hommes et chevaus. »

gesir sour celle rivière tous armés, cescuns son cheval en sa main par le frain, car il ne le savoit a qoi loier par defaute de jour, et pour defaute de leur charoi qu'il ne peussent avoir menét parmy tel pays que devisét vous ay. Ensi ne mengièrent toute le nuit li cheval, ne le jour devant, de avainne nulle ne de fourage. Et eulz meismes ne goustèrent, tout le jour ne le nuit, que cescun son pain qu'il avoit derrière lui toursét, ensi que dit vous ay, qui estoit de le sueur dou cheval tous soulliés et ordés; ne il ne burent d'autre buvrage que de le rivière qui la couroit, fors mis¹ aucuns signeurs qui avoient bouteilles, ce leur porta grant confort. Et n'eurent toute le nuit ne feu ne lumière, et ne le savoient de quoi faire², fors mis aucuns signeurs qui avoient tortis aportés sus leurs sommiers.

Ensi que vous oés, et a tel meschief, passèrent il la nuit, sans oster selles a leurs chevaux, ne yaus³ desarmer. Et quant li desirés jour fu venus, en quoi il esperoient a avoir aucun confort et aucune adrèce⁴ pour yaus et pour leurs chevaux aisier, pour mengier et pour logier, ou pour combatre as Escos que il desiroient si, pour le desir qu'il avoient de issir de celle mesaise et povretét la ou il estoient; adonc commença a plouvoir et pleut⁵ toute la journée si uniement et si fort que anchois nonne passée, li rivière sour le quéle il estoient logiét, devint si grande que nuls ne pooit envoier pour veoir ne savoir la ou il estoient cheü, ne ou il poroient recouvrer le forage ne de litière pour leurs chevaux, ne pain, ne vin, ne autre cose pour yaux soustenir. Si les couvint

1. « Fors mis » est l'équivalent de *hormis*.

2. Et ils ne savaient avec quoi faire de la lumière.

3. « Eux », c'est-à-dire *eux-mêmes*. Nous emploierions aujourd'hui le prénom réfléchi *se*.

4. « Adresse » a ici le sens de *facilité*.

5. « Pleut » est le *prétérit* et non le *présent*.

juner tout le jour ensi que le nuit, et les chevaux mangier terre pour le wason ¹, ou bruière et fuelles d'arbres, et coper plançons de bos a leurs espées et leurs baselaires, tous ploians ², pour leurs chevaux loier, et verghes pour faire huttelèles pour yaus mucier. Entour nonne, aucun povre dou pays furent trouvét. Si leur fu demandét la ou il estoient cheü et embatu. Chil respondirent qu'il estoient a quatorze liewes englesses priès dou Noef Chastiel ³ sur Thin, a onze liewes priès de Carduel en Galles ⁴. Et si n'avoit ⁵ nulle ville plus priès de la, ou on peüst riens trouver pour yaus aisier. Tout ce fu nonciét au roy et as signeurs. Et envoya cescuns ses messages celle part, et ses petis chevaux et ses sommiers pour apporter pourveances. Et fist on savoir, de par le roy, a le ville dou Noef Chastiel que, qui vorroit gaegnier, si amenast pain, vin, avainne et aultres denrées, on li paieroit tout sech, et le ferait on conduire a sauf conduit jusques a l'ost. Et leur fist on savoir que on ne se partiroit de la entour, jusques a tant que on saroit que li Escot estoient devenu.

Épisode de la guerre de cent ans ⁶.

Or avint que cil de Peronne en Vermendois qui estoient auques sus le passage dou roy d'Engleterre, car il et ses

1. « Au lieu de gazon. »

2. « Ploians » se rapporte à « plançons. »

3. La forme anglaise de « Neuf-Château » est *New-Castle*.

4. Carduel est probablement Carlisle, qui n'est pas en Galles comme le dit Froissart, d'après Jean le Bel, mais à quelque distance du Galloway.

5. « Il n'y avait. »

6. Cet épisode se place pendant l'expédition de 1359-1360, qui aboutit au traité de Brétigny. A la fin de 1359, Édouard III fit de grands préparatifs pour envahir la France. Le duc de Lancastre débarqua le premier à Calais vers le 1^{er} octobre. Il ravagea toute la vallée de la Somme, puis revint au-devant d'Édouard III et du prince de Galles, avec lesquels il reprit les opérations

gens poursievoient toutdis les rivières, et ceste ville dessus dite siét sus le rivière de Somme, n'avoient encores point de capitaine ne de gardien¹; et si les approchoient² li Englès durement, dont il n'estoient mies bien aise. Si se avisèrent de monsieur Galehaut de Ribemont, qui n'estoit encores nulle part retenus, liquelz se tenoit, si comme il furent adonc enfourmés, a Tournay. Cil de Peronne envoièrent devers lui lettres moult courtoises, en le priant qu'il se volsist prendre priès de venir aidier a garder le bonne ville de Peronne, a³ ce qu'il poroit avoir de compagnons; et on li paioeroit vingt frans tous les jours pour se personne, et cescun chevalier desous lui dix francs, et cescune lance pour trois chevaux un franch le jour.

Messires Gallehaus, qui desiroit les armes partout et qui se vei priés moult courtoisement de chiaus de Peronne, ses bons voisins, s'i acorda legierement, et respondi et leur manda qu'il iroit et que il seroit la dou jour a l'endemain. Si se pourvei au plus tost qu'il peut, et pria et cueilla des bons compagnons en Tournesis, et se parti de Tournay, espoir lui trentime⁴; et toutdis li croissoient gens⁵, et manda a monsieur Rogier de Coulongne qu'il fust contre lui⁶ sus un certain lieu que il li assigna. Messires Rogiers y vint lui vingtime de bons compagnons. Tant fist messires Gallehaus que il eut bien cinquante lances de bonnes gens, et s'en vinrent logier un soir en approçant Peronne, a deux petites lieues priès des ennemis et en un village sus les champs ou il ne

1. On donnait le nom de *capitaines* ou *gardiens* aux hommes de guerre salariés que les villes menacées plaçaient à leur tête pour se défendre.

2. « Les approchaient », c'est-à-dire : *approchaient de leur ville.*

3. « A » a ici le sens de *avec.*

4. « Peut-être lui trentième », c'est-à-dire *avec une trentaine de compagnons.*

5. C'est-à-dire : « augmentaient les gens de sa troupe. »

6. « Qu'il fût contre lui », c'est-à-dire : *qu'il vint au devant de lui.*

trouvèrent nullui, car tout s'estoient boutét les gens dou plat pays ens ès forterèces. L'endemain au matin, il devoient venir a Peronne car il n'en estoient mies lonch.

Quant ce vint après souper, sus l'eure de mienuit, et que on eut ordené leur ghèt, ensi que ¹ on bourde et gengle d'armes, et il en avoient entre iaux assés matère de parler, messires Gallehaus dist : « Nous serons demain moult matin en le ville de Peronne, se nous volons; mès, anchois que nous y entrissions, je consilleroie que nous chevaucissions sus les frontièeres de nos ennemis, car je croi assés que il en y a aucuns qui, pour yaus avancier ou pour le convoitise de trouver aucune cose a fourer sus le pays, se desroutent et prennent l'avantage dou chevaucier matin ²; si porions bien telz trouver d'aventure ou enconter qui paieroient nostre escot. » A ces parolles et a ceste ordenance que vous oés, s'acordèrent tout li compaignon. Et le tinrent en secret li mestre entre yaus ³ et furent tout prest au point dou jour, et li cheval ensellé. Si se misent as camps ⁴ assés ordonnéement, et issirent hors de leur chemin qui tiroit pour aler a ⁵ Peronne; et commenchièrent a varriier le pays et a costier bos et bruières pour savoir se il verroient nullui, et vinrent en un village ou les gens avoient fortefiét le moustier. La descendirent messires Gallehaus et se route pour yaus rafreschir, car ens ou fort avoit ⁶ pain et char et vin assés; et cil qui dedens estoient, leur offrirent a prendre ent ⁷ a leur volenté. Entrues que il estoient la en

1. « Ainsi que » = *pendant que*.

2. « Chevaucher matin » est une locution qui est prise ici substantivement, et qui, dès lors, peut être précédée de l'article.

3. C'est-à-dire : « les chefs d'entre eux. »

4. « Camps » = *champs*.

5. « Tirer pour aller à... » = *mener à...*

6. « Il avoit. »

7. C'est-à-dire « à en prendre. »

le place devant le fort, messires Gallehaus appela deux de ses escuiers. desquelz Bridoulz de Calonne fu li uns, et leur dist : « Chevauciés devant et avant sus ces camps, et descouvrés le pays devant et derière, a savoir se vous trouverés nullui ; et revenés chi a nous, car nous vous attenderons chi. » Li doi escuier se partirent, montés sus fleur de coursier, et prisent les camps, et s'adrecièrent ¹ vers un hos qui estoit a demi lieue franchoise priès de la.

Celle matinée, chevaüoit messires Renaus de Bollant, uns chevaliers d'Alemagne de le route le duch de Lancastre ²; et avoit chevauciét depuis l'aube crevant ³ et tourniét tout le pays, et n'avoit riens trouvé : si s'estoit la arrestés. Li doi escuyer dessus nommét vinrent celle part ⁴ et cuidièrent que ce fuissent aucunes gens d'armes dou pays qui se fuissent la mis en embusche, et chevaucièrent si priès que il avisèrent l'un l'autre. Or avoient li doi escuier françois parlét ensamble et dit : « Se ce sont ci Alemant ou Englès, il nous fault faindre de dire ⁵ que nous soions Franchois ; et se il sont de ce pays, tant bien nous nous nommerons. » Quant il furent parvenut si priès d'yaus que pour ⁶ parler et entendre l'un l'autre, li doi escuier perchurent tantost a leur contenance que il estoient estragnier et leur ennemi ⁷. Messires Renaulz de Boullant parla et demanda : « A cui sont li compaignon ? » en langage alemant. Bridoulz de Calonne respondi, qui bien savoit parler cesti langage, et dist : « Nous sommes a monsigneur Bietremieu de Brues. — Et ou est mes-

1. C'est-à-dire : « se dirigèrent. »

2. « De la troupe du duc de Lancastre. »

3. « L'aube crevant », c'est le point du jour.

4. De ce côté.

5. « Feindre de dire que... » c'est feindre, et ne pas dire que ..

6. « Si près que pour... » équivaut à : assez près pour...

7. « Ennemi » est au cas sujet pluriel.

sires Bietremieus de Brues? dist li chevaliers. — Sire, respondi li escuiers, il n'est pas lonch de chi, il est chi desous en ce village. — Et pourquoi est il la arrestés? dist li chevaliers. — Sire, pour ce qu'il nous a envoiés devant, pour savoir se il trouveroit riens a fourer, ne a courir sus ce pays. — Par ma foy, dist messires Renaulz, nennil; j'ai courut tout aval ce pays, mès je n'ay riens trouvé. Retournés vers lui et li dittes qu'il traie avant ¹, et nous chevaucurons ensamble devers Saint-Quentin, a savoir se nous trouverions point milleur marce ne aucune bonne aventure. — Et qui estes-vous, sire? dist li escuiers qui parloit a lui. — On m'appelle, respondi li chevaliers, Renault de Boullant; dittes le ensi a monsigneur Bietremieu. »

A ces parolles retournèrent li doy escuier, et vinrent au village ou il avoient laissiés leurs mestres. Si tost que messires Galehaus les vei, il demanda : « Quéles de vos nouvelles? ² Avés vous riens veü ne trouvé? » Il respondirent : « Sire, oïl, assés par raison. Chi dessus en ce bos est messires Renaulz de Boullant, lui trentime espoir ³, et a hui toute ceste matinée chevauciét : si vous desire moult a avoir en se cōmpagnie, pour chevaucier encore plus avant devers Saint-Quentin. — Comment, dist messires Gallehaus, que dittes vous? Messires Renaulz de Boullant est uns chevaliers d'Alemagne et de le chevaucie le roy d'Engleterre ⁴. — Tout che savons nous bien, sire, disent ⁵ li escuier. — Et comment dont estes vous partis de li? — Sire, respondi Bridous de Calonne, je le vous dirai. » Adonc li recorda il toutes les

1. « Traire avant », c'est *s'avancer*.

2. « Quelles nouvelles de vous ? » c'est-à-dire : *Quelles nouvelles apportez-vous?*

3. « Lui trentième peut-être », c'est-à-dire : *avec une trentaine de compagnons*.

4. « Du roi d'Angleterre. »

5. *Disent* est le prétérit. Le présent serait *dient*.

parolles qui chi dessus sont dittes. Et quant messires Gallehaus les eut oïes, si pensa sus un petit et en demanda conseil a monsieur Rogier de Coulongne et a aucuns chevaliers qui la estoient, qu'il en estoit bon a faire. Li chevalier respondirent et disent : « Sire, vous demandés aventure, et quant elles vous viennent en le main, si les prendés ¹; car en toutes manières doit on et poet ² par droit d'armes grever son ennemi. »

A ce conseil s'acorda logierement ³ messires Gallehaus, qui estoit desirans de trouver ses ennemis. Et fist restreindre ses plates et recengler son coursier, et mist son bachinet a visiére, par quoi ⁴ il ne peuist estre cogneüs, et ensi fisent tout li aultre. Et fist encores renvoleper son pennon; et puis issirent dou village et prisent les camps ⁵. Si chevaucièrent a l'adrèce devers ⁶ le bois ou messires Renaulz de Boullant les attendoit; et pooient estre environ soixante dix armeüres de fier ⁷, et messires Renaulz n'en avoit que trente. Sitost que messires Renaulz les perchut sus les camps, il se apparilla moult bien et recueilli ses gens, et se parti moult ordonnéement de son embusche, son pennon tout desvolepé devant lui; et s'en vint le petit pas ⁸ devers les François qu'il cuidoit Englès. En approchant, il leva se visiére et salua monsieur Gallehaut, ou ⁹ nom de monsieur Bietremieu de Brues. Messires Gallehaus se tint tous couvers et li respondi assés faintement, et puis dist : « Alons, alons, che

1. C'est-à-dire : « Prenez-les. »

2. « On doit et on peut... »

3. Facilement.

4. « Quoi », pronom relatif, se rapporte au fait de mettre le bassinnet à visiére.

5. « Et allèrent à travers champs. »

6. « A l'adresse devers... » équivaut à : *dans la direction de*.

7. « Fier » est la forme wallonne de *fer*.

8. Au petit pas.

9. « Ou » = *en le*,

vaucons avant. » Dont se traissent ses gens d'un lés et fisent leur route, et li Alemant le leur.

Quant messires Renaus de Boullant en vei le manière¹ et comment messires Gallehaus chevaucioit et regardoit de costét sur lui a le fois, et point ne parloit, si entra en souspechon, et n'eut mies chevauciét en cel estat le quart d'une lieue quant il s'arresta dalés son pennon et entre ses gens, et dist tout en hault a monsieur Galehaut : « Je fai doubte, sire chevaliers, que vous ne soiiés point messires Bietremieus de Brues, car monsieur Bietremieu cognai je assés, mais point ne vous ay encores ravisét : si voel que vous nommés, ançois que je chevauce plus avant en vostre compagnie. » A ces mots leva le tieste messires Gallehaus ; et, en lui avanchant² devers le chevalier pour lui prendre par les resnes de son coursier, escria : « Nostre Dame Ribeumont ! » et tantost³ messires Rogiers de Coulongne dist : « Coulongne, a la rescouste ! »

Quant messires Renaulz de Boullant se vei en ce parti, il ne fu mies trop effraés, mès mist le main moult apertement a un espoit de guerre que il portoit a son costét, fort et roit, et le traist hors dou fuerre. Et ensi que messires Galehaus s'avança, qui le cuida prendre et arrester par le frain, messires Renaulz li encousi ce roit espoit ensou costét par tel manière que il li percha tout oultre les plates ; et puis retraist son espoit et feri cheval des esporons et laissa monsieur Galehaut en ce parti durement navré. Quant les gens a monsieur Galehaut virent leur mestre et capitainne en cel estat, si furent ensi que tout foursenét, et commencièrent a yaus des-

1. C'est-à-dire : « vit comment se comportaient ses nouveaux compagnons. »

2. Nous dirions : « en s'avanchant. »

3. « Tantost » = aussitôt.

router¹ et a entrer ens ès gens de monsieur Renault de Boullant, et les assallirent fièrement : si en y eut aucuns rués par terre.

Sitost que li dis messires Renaulz eut donné le cop a monsieur Gallehaut, il feri coursier des esporons et prist les camps. La eut² aucuns apers escuiers des gens monsieur Gallehaut qui se misent apriès lui en cace entrues que ses gens se combatoient et que li Franchois entendirent a iaulx grever ce qu'il pooient³. Messires Renaulz, qui estoit fors chevaliers, durs et hardis malement, et bien arestés⁴ et avisés en ses fais, n'estoit mies trop effraés; mès, quant il veoit que cil le sievoient de si priès que retourner le couvenoit ou recevoir blasme, il s'arrestoit en son pas sus l'un d'yaus et donnoit un cop si grant de son roit espoit que cilz qui ferus en estoit n'avoit nulle volenté de li plus poursievir. Et ensi en chevaucant, il en renversa par terre jusques a trois durement bleciés; et, se il eüst eü une hace bien acerée en se main, il n'eüst feru cop que il n'eüst occis un homme. Tant fist li dis chevaliers qui il eslonga les François et qu'il se sauva et n'i eut point de damage de son corps. De quoi si ennemi le tinrent a grant proèce et tout cil qui depuis en oïrent parler; mès ses gens furent tout mort ou pris: petit s'en sauvèrent.

Et la sus le place on entendit a monsieur Gallehaut de Ribeumont, qui estoit durement navrés; et fu amenés au plus doucement que on peut en le ville de Peronne, et la medecinés. De ceste plaie ne fu il onques puis sainement garis, car il estoit chevaliers de si grant volenté

1. « Commencèrent à eux dérouter. » Nous dirions : à se dérouter.

2. « Il y eut. »

3. « Ce qu'ils pouvaient », c'est-à-dire autant qu'ils pouvaient.

4. « Arrêté » a ici le sens de déterminé.

et si corageus que pour ce ne se voloit il mies espargnier, et ne vesqui point trop longement.

Bataille de Brignais ¹.

Li rois de France entendi ces nouvelles que ces Compagnes monteplioient ensi, qui gastoient et essilloient son royaume : si en fu durement courrouciés; car il li fu dit et remoustré par grand especialité de conseil que ces Compagnes poroient si monteplier que ilz feroient plus de mauls et de villains fais ou royaume de France, ensi que ja faisoient, que li guerre des Englès n'eüst fait. Si eut avis et conseil li dis rois que d'envoier contre yaus et combatre. Si en escriisi li rois de France especiaument et souverainnement devers son cousin, monsieur Jakemon de Bourbon², qui se tenoit adonc en le ville de Montpellier; et avoit mis nouvellement monsieur Jehan Chandos³ en le saisine et possession de plusieurs terres, cités, villes et chastiaus de le ducé de Ghiane, si comme ci dessus est contenu. Et li mandoit li dis rois que il se fesist chiés⁴ contre ces Com-

1. Après la paix de Brétigny, les grandes compagnies, c'est-à-dire les troupes de mercenaires à la solde des rois d'Angleterre et de France, continuèrent à guerroyer pour leur propre compte, parcourant, sans but déterminé, tous les pays fertiles et riches, qu'ils dévastaient à tour de rôle. Ils arrivèrent ainsi à proximité de Lyon; c'est alors que le roi de France envoya contre eux une armée qui leur livra bataille à Brignais. Pour l'explication historique de cet extrait, nous mettrons à profit les savantes notes de M. Siméon Luce.

2. *Jakemon* est le cas régime de *Jakemes* (prononcez *Jakmes*), qui est une forme dialectale de *Jaques*. — Jaques de Bourbon était comte de la Marche. Mais ce n'est pas lui, quoi qu'en dise Froissart, qui fut le principal organisateur de l'armée vaincue à Brignais par les grandes compagnies. Ce fut Jean de Melun, comte de Tancarville, que le roi Jean chargea, par acte daté de Beaune (25 janvier 1362), « de faire host et chevauchées encontre les compagnies et autres nos ennemis qui s'efforceront de méfaire en nostre dit royaume. » D'ailleurs Jaques de Bourbon joua un rôle important dans la bataille, et y fut mortellement blessé, comme nous le verrons plus loin.

3. Jean Chandos était un capitaine de l'armée anglaise, à qui fut faite la remise des places de la Guienne cédées aux Anglais par le traité de Brétigny.

4. « Chiés », cas sujet de *chief* = *chef*.

pagnes et presist tant de gens d'armes de tous costés que il fust fors assés pour yaus combatre.

Quant messires Jakemes de Bourbon entendi ces nouvelles, il s'avala incontinent vers Avignon sans faire nulle part point d'arrest. Et envoioit partout lettres et messages en priant et commandant les nobles, chevaliers et escuiers, ou nom dou roy de France, que ils traissent avant devers Lyons sus le Rosne, car il voloit ces males gens combatre. Li dis messires Jakemes de Bourbon estoit tant amés des gentilz hommes parmi le royaume de France que cescuns obéissoit a lui tres volentiers. Si le sievoient chevalier et escuier de tous costés, d'Auvergne, de Limozin, de Prouvence, de Savoie et de le dauliné de Viane. Et d'autre part ossi revenoient grant fuison de chevaliers et d'escuiers de le ducé et de le conté de Bourgongne, que li jones dus de Bourgongne y envoioit. Si se traioient toutes ces gens d'armes et passaient oultre, ensi qu'il venoient, devers Lyons sus le Rosne et en le conté de Mascons.....

Ces gens d'armes, assamblés avoech monsieur Jakemon de Bourbon qui se tenoit a Lyons sus le Rosne et la environ, entendirent que les Compagnes approchoient durement et avoient pris le ville de Brinay et encores des aultres fors, et gastoient et essilloient tout le pays. Si despleurent moult ces nouvelles a monsieur Jakemon de Bourbon, pour tant que il avoit en gouvrenance le conté de Forès, le terre a ses neveux, et ossi fist il a tous les aultres¹. Si se misent as camps, et se trouvèrent grant fuison de bonnes gens d'armes, chevaliers et escuiers, e chevaucièrent par devers les ennemis, et envoièrent leurs coueurs devant pour savoir quels gens il trouveroient.

1. « Il » est un pronom neutre. Entendez : « Ces nouvelles furent aussi désagréables à tous les autres. »

Or vous dirai le grant malisse des Compagnes : il estoient logiét sus une montagne, et avoient envoiét dessous, en lieu ou on ne les pooit aviser ne approcier¹, la droite moitié de leurs gens, et les mieus a harnas, et laissièrent ces coureurs françois, tout de fait avisét², approcier si priès d'yaus que il les eussent bien, se il volsissent. Et retournèrent cil sans damage devers monsigneur Jakemon de Bourbon et le viconte d'Usès et monsigneur Renault de Forès et les signeurs qui la les avoient envoiés. Si en recordèrent au plus priès qu'il peurent de ce que il avoient veü, et disent³ ensi : « Nous avons veü les Compagnes rengies et ordenées sus un tertre, et bien avisé a nostre loyal pooir; mais, tout consideré, il ne sont non plus de cinq ou de six mil hommes la environ, et encores sont il si mal armés que merveilles⁴. »

Quant messires Jakemes de Bourbon oï ce raport, si dist a l'Arceprestre⁵, qui estoit assés priès de lui : « Archeprestre, vous m'aviés dit qu'il estoient bien quinze mil combatans, et vous oés tout le contraire. — Sire, respondi li Arceprestres, encores n'en y cuide jou mies

1. Le lieu dont il est ici question, et qui permit aux Compagnies de dissimuler la plus grande partie de leurs forces, n'est pas difficile à déterminer. En partant de Saint-Genis-Laval, où est installé aujourd'hui le remarquable observatoire de Lyon, si l'on se dirige vers Brignais, on suit, sur un espace d'un kilomètre et demi environ, le flanc d'une colline ou d'une série de collines qui s'appellent les Barolles. C'est probablement derrière ces collines que les routiers s'étaient cachés.

2. De propos délibéré.

3. « Disent » est au prétérit. Le présent serait : *dient*.

4. C'est-à-dire : « que c'est merveille. »

5. Cet archiprêtre s'appelait Arnaud de Cervolle. C'était un routier au service du roi. En 1357, il avait fait trembler le pape dans Avignon, et, à ce moment même, il datait une lettre, adressée aux bourgeois de Nîmes, *du vendredi adoré, après le saint mystère*. Quand il consentit à passer au service du roi de France, on l'accepta avec empressement, et on le nomma, en 1358, lieutenant du roi en Nivernais. Il avait une telle réputation que les habitants de Nevers organisèrent une milice bourgeoise pour se garder contre leur protecteur officiel. Il finit par épouser une des plus riches héritières de Bourgogne. Il était archiprêtre de Vélignes, en Périgord, mais archiprêtre laïque, à peu près comme Pierre de Bourdeilles fut abbé de Brantôme. Il se contentait de toucher les revenus de son archiprêtré.

mains¹; et se il n'i sont, Diex y ait part²! C'est tout pour nous; si regardés que vous volés faire. — En nom Dieu, respondi messires Jakemes de Bourbon, nous les irons combatre ou nom de Dieu et de saint Jorge.»

La fist li dis messires Jakemes arrester sus les camps toutes ses banières et ses pennons, et ordonna ses batailles et mist en tres bon arroy ensi que pour tantost combatre, car il veoient leurs ennemis devant yaus. Et fist la pluseurs novviaux chevaliers... qui tout se desiroient a avancier pour honneur, et ruer ces Compagnes jus qui vivoient sans nul tittle de raison. Si fu ordonnés li Arceprestres, qui s'appelloit messires Renaulz de Cervole, a gouvrenener la première bataille, et l'entreprist volentiers, car il fu hardis et apers chevaliers durement, et avoit en se route plus de quinze cens combatans.

Ces gens de Compagnes, qui estoient en une montagne, veoient trop bien l'ordenance et le couvenant des François, mès on ne pooit veoir le leur ne yaus apprecier, fors a meschief et a dangier. Et estoient sus une montagne ou il avoit plus de mil charretées de rons cailliaux³: ce leur fist trop d'avantage et de pourfit, je vous dirai par quel manière. Ces gens d'armes de France, qui les desiroient et voloient combatre, comment qu'il fust, ne pooient venir a yaus ne apprecier, s'il ne costioient celle montagne ou il estoient tout aresté. Siques⁴ quant il vinrent par desous yaus, cil d'amont qui estoient

1. C'est-à-dire: « Je crois encore qu'ils ne sont pas moins de quinze mille. »

2. Remercions-en Dieu!

3. Le Père Ménestrier prétend que les charretées de pierres dont parle Froissart provenaient de l'aqueduc du mont Pilat, qui passait à Brignais, et dont on voit encore de beaux restes près de Lyon. Mais l'expression de « cailloux ronds », dont se sert Froissart, ne paraît pas convenir à des pierres provenant d'un aqueduc romain. Il est plus naturel d'admettre que ces cailloux étaient ceux que l'on trouve en si grande abondance sur toutes les collines des environs de Briguais.

4. Si bien que

tout avisé de leur fait et pourveü cescuns de grant fuison de cailliaus, car il ne les couvenoit que baissier et prendre, commencièrent a jetter si fort et si uniement et si roit sus ciaux qui les approçoient, qu'il effondroient bacinés com fors qu'il fussent, et navroient et mehaignoient telement gens d'armes que nul ne pooit ne osoit aler ne passer avant, com bien que targiés il fust. Et fu ceste première bataille¹ si foulée que onques depuis ne se peut bonnement aidier. Adonc au secours approcièrent les aultres batailles, messires Jakemes de Bourbon, ses filz et ses neveux, et leurs banières, et grant fuison de bonnes gens qui tout s'aloient perdre, dont ce fu damages et pités que il n'ouvrèrent par plus grant avis et meilleur conseil.

Bien avoient dit li Arceprestres et aucun chevalier ancien qui la estoient, que on aloit combatre les Compagnes en trop grant peril ou parti ou il se tenoient, et que on se souffresist² tant que on les eüst eslongiés de ce fort ou il estoient mis, si les aroit on plus aise³; mais il n'en peurent onques estre oï. Ensi que messires Jakemes de Bourbon et li aultre signeur, banières et pennons devant yaus, approchoient et costioient celle montagne, li plus nice et li pis armé des Compagnes les afoloient, car il jettoient si roit et si uniement ces pières et ces cailliaus sus ces gens d'armes qu'il n'i avoit si hardi ne si bien armé qui ne les ressongnast. Et quant il les eurent tenus en tel estat et bien batus une grande espasse, leur grosse bataille fresce et nouvelle vinrent⁴ autour de celle

1. « Bataille » a ici le sens de *corps de bataille*.

2. « Se souffrir » = *prendre patience*. Entendez : « L'archiprêtre avait conseillé qu'on prit patience... »

3. « Aise » est employé adverbiallement, et a le sens de *aisément*.

4. « Bataille », au sens de *corps d'armée*, est un nom collectif, ce qui explique le pluriel *vinrent*.

montagne ¹ et trouvèrent une aultre voie, et estoient ossi drut et ossi serré comme une brousse. Et avoient leurs lances toutes recopées a le mesure de six piés ou environ; et puis s'en vinrent en cel estat de grant volenté en escriant d'une vois « Saint George! » ferir en ces François. Si en reversèrent a celle première empainte pluseurs par terre. La eut grant ritlic et grant touellis des uns et des aultres. Et se abandonnoient et combatoient ces Compagnes si très hardiement que merveilles seroit a penser, et reculèrent les François. Et la fu li Arceprestres bien bons chevaliers et vaillamment se combati, mès il fut si entrepris et si menés par force d'armes que durement fu navrés et bleciés et retenus a prisonnier, et pluseur chevalier et escuier de se route.

Que vous feroie je lonch parlement de celle besongne? Li François en eurent le pieur, et y fu durement navrés messires Jakemes de Bourbon, et ossi fu ² messires Pières ses filz....

Cil de Lyons furent moult effraé quant il entendirent que la journée estoit pour les Compagnes; toutes fois, il recueillièrent moult doucement toutes manières de gens qui de le bataille retournoient. Et furent par especial moult couroucié et destourbé de le navrure monsieur Jakemon de Bourbon et de monsieur Pière son fil; et les vinrent moult bellement viseter, et les dames et les damoiselles de le ville, dont il estoit bien amés. Messires Jakemes de Bourbon trespassa de ce siècle trois jours apriès ce que la bataille eut esté, et messires Pières ses filz ne vesqui nient longhement puissedi. Si furent de tout plaint et regreté ³.

1. En faisant le tour de la montagne.

2. Fut blessé.

3. Jacques de Bourbon et son fils furent ensevelis à Lyon, dans l'église des Domi-

Le roi de Chypre à Londres ¹.

Quant li rois de Cipre eut vent a volenté, il passa la mer et arriva a Douvres. Si se tint la et rafreschi ² par deus jours, entrues que on descarga ses vaissiaus et mist hors ses chevaus. Puis chevauca li dis rois de Cipre a petites journées et a son aise, et s'en vint devers le bonne cité de Londres. Quant il y parvint, il y fu grandement bien festiés et conjoïs des barons de France qui la se tenoient, et ossi de chiaus d'Engleterre qui chevaucièrent contre lui, car li rois d'Engleterre y envoa ses chevaliers, le conte de Herfort, monsigneur Gautier de Mauni, le signeur Despensier, monsigneur Raoul de Ferrières, monsigneur Richart de Pennebruge, monsigneur Alain de Boukeselle et monsigneur Richart Sturi, qui l'acompanièrent et amenèrent jusques a son hostel parmi la cité de Londres.

Je ne vous poroie mies dire ne compter en un jour les nobles disners, les soupers, les festiemens, et les conjoïsemens, les dons, les presens, les jouiaus c'on fist, donna et presenta, especialement li rois d'Engleterre et la roïne Phelippe ³, sa femme, au gentil roi Piére de Cipre. Et, au voir dire, bien y estoient tenu dou faire, car il les estoit venus veoir de loing et a grant fret, et tout pour enhorter et enditter le roy que il volsist pren-

nicains de Confort. La pierre tombale qui indiquait leur sépulture fut refaite au siècle suivant, avec une erreur de date (1462 au lieu de 1362). Cette pierre disparut lors de la destruction du couvent. On l'a retrouvée en 1856 dans la cuisine d'un maçon, et elle fait aujourd'hui partie du Musée épigraphique de Lyon, au palais Saint-Pierre.

1. Pierre I^{er}, roi de Chypre, arriva à Londres le 6 novembre 1363. David Bruce, roi d'Écosse, l'y suivit de près (13 novembre).

2. « Rafreschi » est au prétérit, 3^e pers. du singulier.

3. C'est la reine Philippe de Hainaut, qui fut la première protectrice de Froissart. Voyez la notice biographique qui précède ces extraits.

dre la vermeille crois et aidier a ouvrir ce passage ¹ sus les ennemis de Dieu. Mais li rois d'Engleterre s'escusa bellement et sagement, et dist ensi : « Certes, biaux cousins, j'ay bien bonne volenté d'aler en ce voiage, mais je sui en avant trop vieulz, si en lairai convenir mes enfans. Et je croi que, quant li voiajes sera ouvers, que vous ne le ferés pas seulz; ains arés des chevaliers et des escuiers de ce pays qui vous y serviront volentiers. » — « Sire, dist li rois de Cipre, vous parlés assés, et croy bien que voirement y venront il pour Dieu servir et yaus avancier, mès que vous leur accordés, car li chevalier et li escuier de ceste terre travaillent volentiers. » — « Oil, dist li rois d'Engleterre, je ne leur debateroie jamès, se aultres besongnes ne me sourdent et a mon royaume, dont je ne me donne de garde ². »

Onques li rois de Cipre ne peut aultre cose impetrer au roy ³ d'Engleterre, ne plus grant clarté de ⁴ son voiage, fors tant que toutdis fu il liement et honoralement festiiés en disners et en grans soupers. Et avint ensi en ce termine que li rois David d'Escoce avoit a besongnier en Engleterre devers le roi, siques, quant il entendi sus son chemin que li rois de Cipre estoit a Londres, il se hasta durement et se prist moult priès de lui trouver. Et vint li dis rois d'Escoce si a point a Londres que encores n'estoit il point parti. Si se recueillièrent et conjoïrent grandement cil doi roy ensamble, et leur donna de recief li rois d'Engleterre deux fois a souper ou palais de Wesmoustier ⁵. Et prist la li rois de Cipre

1. C'est-à-dire : « à organiser cette croisade. »

2. « Dont » se rapporte à « aultres besongnes. » Entendez : « des affaires imprévues. »

3. Nous dirions aujourd'hui : « du roi. »

4. « Ni une réponse plus claire au sujet de... »

5. En anglais *Westminster*.

congiét au roy d'Engleterre ¹ et a le roïne, qui li donnèrent a son departement grans dons et biaux jeuiaus. Et donna li rois d'Engleterre au roy de Cypre une nef qui s'appelloit Katherine, trop belle et trop grande malement. Et l'avoit li rois d'Engleterre meismement fait faire et edefier ou nom de lui pour passer oultre en Jherusalem, et prisoit on ceste nef nommée Katherine douze mil frans, et gisoit adonc ou havene de Zanduich ². De ce don remercia li rois de Cypre le roy d'Engleterre moult grandement, et l'en sceut grant grét. Depuis ne sejourna il gaires ens ou pays, mès eut volenté de retourner en France. Encores avoech toutes ces choses li rois d'Engleterre dessretia le roy de Cypre de tout ce qu'il et ses gens despendirent, alant et venant, en son royaume. Mais je ne sçai que ce fu, car il laissa le vaisiel dessus nommé a Zanduic, ne point ne l'enmema avoecques lui, car depuis, deux ans apriès, je le vi la arester a l'ancre ³.

COMMYNES.

Philippe de Commynes ⁴ fut d'abord écuyer de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et favori de son fils, Charles le Téméraire, qu'il accompagna dans la première guerre contre Louis XI, entreprise au nom du « bien public ». Il fut armé chevalier pendant l'expédition contre les Liégeois, qui s'étaient révoltés à l'instigation du roi de France. Mais quelques années après, il passa au service de Louis XI, qui avait su l'attirer en

1. Nous disons « prendre congé de... »

2. Prononcez *havne* en deux syllabes. C'est le havre de Sandwick.

3. Pierre I^{er} se trouvait dans une véritable gêne, car il ne pouvait toucher une somme de sept mille florins que la reine sa femme lui avait envoyée par Raymond Sarrahan, de Montpellier. Raymond Sarrahan était mort, et ses héritiers refusaient de payer.

4. La ville de Commynes est divisée en deux parties par la Lys : l'une des rives appartient aujourd'hui à la Belgique, l'autre à la France.

lui offrant des charges brillantes, des pensions et des fiefs. Il avait d'ailleurs sauvé la vie au roi, au moment de l'entrevue de Péronne, en calmant l'irritation de Charles le Téméraire qui tenait alors son ennemi en son pouvoir. Après la mort de Louis XI, Commynes se mêla aux intrigues du duc d'Orléans contre la régente Anne de Beaujeu, et fut, pour ce fait, enfermé pendant huit mois dans une cage de fer. Puis il revint en faveur, en même temps que le duc d'Orléans, et il fut chargé de négocier le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, qui devait donner la Bretagne à la France. Plus tard il eut une mission diplomatique en Italie, près de la république de Venise; il avait déjà rempli une mission semblable à Florence, du temps de Louis XI. Lorsque le duc d'Orléans, pour lequel il s'était compromis jadis, devint roi sous le nom de Louis XII, la faveur de Commynes ne fit que s'accroître; il en jouit jusqu'en 1511, date de sa mort. Sa Chronique est l'œuvre d'un moraliste autant que celle d'un historien; il y montre toutes ses qualités de fin politique, et sa profonde connaissance du cœur des hommes de son temps.

*Préface de Commynes*¹.

Monsieur l'arcevesque de Vienne², pour satisfaire a la requeste qu'il vous a pleu me faire de vous escripre et mettre par memoire ce que j'ay sceu et congneu des faicz du roy Loys unziésme, a qui Dieu face pardon, nostre maistre et bienfaicteur, et prince digne de très excellente memoire, je l'ay faict le plus près de la verité que j'ai peu et sceu avoir souvenance.

Du temps de sa jeunesse ne sauroye parler sinon par ce que je luy en ay ouy parler et dire; mais depuis le temps que je vins en son service, jusques a l'heure de son trespas, ou j'estoye present, ay faict plus continuel-

1. Le texte des extraits de Commynes sera donné d'après les éditions de M^{lle} Dupont et de M. Chantelauze. Nous signalons l'édition de M. Mainrot (1901-1902).

2. Cet archevêque était un italien nommé Angelo Cato. Il fut d'abord médecin et aumônier de Louis XI, qui le nomma, en 1482, archevêque de Vienne.

lement residence avec luy que nul autre de l'estat a quoy je le servoye, qui pour le moins ay tousjours esté des chambellans, ou occupé en ses grans affaires. En luy et en tous autres princes que j'ai congneuz ou servy, ay congneu du bien et du mal : car ilz sont hommes comme nous. A Dieu seul appartient la perfection. Mais quant en ung prince la vertu et bonnes conditions precedent ¹ les vices, il est digne de grant louenge; veu qu'ilz sont plus enclins en toutes choses volontaires que aultres hommes, tant pour la nourriture ² et petit chastoy que ilz ont eu en leur jeunesse, que pour ce que, venans en l'eage d'homme, la pluspart des gens taschent a leur complaire, et a leurs complexions et conditions.

Et pour ce que je ne vouldroye pas mentir, se pourroit faire que en quelque endroict de cest escript se pourroit trouver quelque chose qui du tout ne seroit a sa louenge; mais j'ay esperance que ceulx qui le liront considereront les raisons dessus dictes. Et tant ose je bien dire de luy, a son loz, qu'il ne mē semble pas que jamais j'aye congneu nul prince ou il y eust moins de vices que en luy, a regarder le tout.

Le duc de Berry et le comte de Charolois à Étampes, pendant la ligue du Bien public.

Pour revenir a mon propoz de ceste armée d'Estampes, comme tous eussent souppé, et qu'il y avoit largement gens se pourmenant par les rues, monseigneur Charles

1. C'est-à-dire : « l'emportent sur... »

2. Ce mot a ici le sens d'éducation, qu'il a conservé jusqu'au xviii^e siècle. Corneille (*Héraclius*) :

C'est du fils d'un tyran que j'ai fait ce héros,
Tant ce qu'il a reçu d'heureuse nourriture
Dompte ce mauvais sang qu'il eut de la nature.

de France et monseigneur de Charroloys ¹ estoient a une fenestre, et parloient eulx deux de tres grant affection. En la compaignée des Bretons, y avoit ung povre homme qui prenoit plaisir a gecter des fuzées en l'air qui courent parmy les gens quant elles sont tombées et rendent ung peu de flambe : et s'appelloit maistre Jehan Boute-feu, ou maistre Jehan des Serpens, je ne say lequel. Il getta deux ou trois fusées, qui coururent parmy les gens, de quelque maison en hault que nul ne l'aperceut; une en vint donner contre la croisée de la fenestre ou ces deux princes dessusdits avoient les testes et si près l'un de l'autre qu'il n'y avoit pas un pied entre deux. Tous deux se dressèrent et furent esbahys, et engendrèrent suspicion que ce n'eust esté fait expressement pour leur mal faire. Le seigneur de Contay vint parler a monseigneur de Charroloys son maistre; et dès ce qu'il luy eut dit ung mot en l'oreille, descendit en bas et alla faire armer tous les gens de sa maison, et les archiers de son corps et autres.

Incontinent ledit seigneur de Charroloys dist au duc de Berry que semblablement fist armer les archiers de son corps, et y eut incontinent deux ou trois cens hommes d'armes armez devant la porte et grant nombre d'archiers; et cherchoit l'on partout, dont pouoit venir ce feu. Ce povre homme, qui l'avoit fait, se vint gecter a genoux devant eulx, et leur dist que ç'avoit esté luy; et en gecta trois ou quatre autres, et, en ce faisant, il osta beaucoup de gens hors de suspicion que l'on avoit les ungz sur les autres, et s'en print l'on a rire; et s'en alla chascun desarmer et coucher.

1. Charles de France, duc de Berry, était le frère du roi Louis XI. Le comte de Charolais n'est autre que Charles le Téméraire. On sait que le duc de Berry, le comte de Charolais et le duc de Bretagne s'étaient ligués contre Louis XI.

Pourparlers entre les gens du roi et ceux des seigneurs. — Portrait de Louis XI.

Chascun jour se menoit de petiz marchez pour soustraire gens l'un a l'autre; et y eut plusieurs jours de trèves et assemblées d'une part et d'autre, pour traicter de paix. Et se faisoit la dicte assemblée a la Grange aux Merciers, assez près de nostre ost. De la part du Roy y venoit le conte du Mayne et plusieurs autres; de la part des seigneurs le conte de Saint Pol, et plusieurs autres; aussi de tous les seigneurs. Assez de foys furent assemblez sans riens faire; et ce pendant duroit la trève, et s'entreveoyent beaucoup de gens des deux armées, ung grant foussé entre deux, qui est comme my chemin, les ungs de l'un costé, les autres de l'autre, ou par la trève nul ne pouoit passer.

Il n'estoit jour que, a cause de ces veues, ne se vint rendre dix ou douze hommes du costé des seigneurs, et aucunes fois plus; ung autre jour s'en alloit autant des nostres; et pour ceste cause se appela depuis ce lieu le Marché, pour ce que telles marchandises s'y faisoient. Et pour dire la verité, telles assemblées et communications sont bien dangereuses en telles façons, et par especial pour celluy qui est en plus grant apparence de cheoir. Naturellement la pluspart des gens ont l'ueil a s'acroistre ou a se sauver, qui aysément les fait tirer aux plus fors ¹. Autrés en y a si bons et si fermes qu'ilz n'ont nulz de ces regards, mais peu. Et par especial est ce danger quand ilz ont prince qui cherche a gagner gens: qui est une grant grace que Dieu fait au prince

1. « Tirer à » = *se diriger vers.*

qui le scét faire. et est signe qu'il n'est point entaché de ce vice et peché d'orgueil, qui procure hayne envers toutes personnes. Pour quoy, comme j'ay dit, quant on vient a telz marchez que de traicter paix, il¹ se doyt faire par les plus feables serviteurs que les princes ont, et gens d'eage moyen, affin que leur foiblesse ne les conduise a faire quelque marché deshonneste, ne a espouvanter leur maistre, a leur retour, plus que de besoing; et plus tost y empescher ceulx qui ont receu quelque grace ou bienfaict de luy, que autres, mais surtout sages gens, car d'un fol ne fist jamais homme son proffit, et se doyvent plus tost conduire ces traictiez loing que près; et quant les ditz ambassadeurs retournent, les ouyr seul, ou a peu de compaignée, affin que, si leurs parolles sont pour espoventer les gens, qu'il leur die les langaiges dont ilz doivent user a ceulx qui les enquerront. Car chascun desire de savoir nouvelles d'eulx quant ilz viennent de telz traictiez, et plusieurs disent: « Tel ne me celera riens »; mais si feront² s'ilz sont telz comme j'ay dit, et qu'ilz congnoissent qu'ils ayent maistre sage.

Je me suis mys en ce propoz, pour ce que j'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde, et de beaucoup de serviteurs envers leurs maistres, et plus souvent tromper les princes et seigneurs orgueilleux, qui peu veulent ouyr parler les gens, que les humbles qui volontiers escoutent. Et entre tous ceulx que j'ay jamais congneu, le plus sage pour soy tirer d'un mauvais pas, en temps d'aversité, c'estoit le roy Loys XI^e, nostre maistre, et le plus humble en parolles et en habitz; qui plus travailloit a gagner ung homme qui le pouoit servir ou qui luy pouoit nuyre. Et ne se ennuyoit point a estre reffusé une foys

1. « Il » neutre = *cela*.

2. C'est-à-dire: « Ils ne diront rien. »

d'ung homme qu'il praticquoit a gagner, mais y continuoit en luy promettant largement, et donnant par effect ¹ argent et estatz ² qu'il congnoissait qui lui plaisoient. Et ceulx qu'il avoit chassés et deboutez en temps de paix et de prosperité, il les rachaptoit bien chier quant il en avoit besoing, et s'en servoit; et ne les avoit en nulle hayne pour les choses passées. Il estoit naturellement amy des gens de moyen estat, et ennemy de tous grans qui se pouoyent passer de luy. Nul homme ne presta jamais tant l'oreille aux gens, ny ne s'enquist de tant de choses comme il faisoit, ny ne voulut congnoistre tant de gens; car aussi veritablement il congnoissoit toutes gens d'auctorité et de valleur qui estoient en Angleterre, Espagne et Portingal, Ytalie et seigneuries du duc de Bourgongne, et en Bretagne, comme il faisoit ³ ses subjectz. Et ces termes et façons qu'il tenoit, dont j'ay parlé icy dessus, luy ont sauvé la couronne, veu les ennemys qu'il s'estoit luy mesme acquis a son advenement au royaulme. Mais surtout luy a servy sa grant largesse: car, ainsi comme saigement conduysoit l'adversité, a l'opposite, dès ce qu'il cuydoit estre assure, ou seulement en une trêve, il se mettoit a mescontenter les gens, par petiz moyens qui peu luy servoyent, et a grant peyne pouoit endurer paix. Il estoit legier a parler des gens, et aussi tost en leur presence que en leur absence, sauf de ceux qu'il craignoit, qui estoient beaucoup, car il estoit assez craintif de sa propre nature. Et quant pour parler ⁴ il avoit receu quelque dommaige, ou en avoit suspesson, et il le vouloit reparer, il usoit de ceste parolle au per-

1. « Par effet » = *effectivement*.

2. « État » a ici le sens de *situation, places, honneurs*.

3. « Comme il *connaissait*... »

4. « Pour parler », c'est-à-dire : *à cause de parler, par ses paroles, pour avoir trop parlé*.

sonnage propre : « Je sçay bien que ma langue m'a porté grant dommage, aussi m'a elle faict quelquefois du plaisir beaucoup; toutefois c'est raison que je repare l'amende. » Et ne usoit point de ces privées parolles, qu'il ne fist quelque bien au personnage a qui il parloit, et n'en faisoit nulz petiz ¹.

Encores faict Dieu grant grace a ung prince, quant il scét bien et mal, et par especial quant le bien le precede ², comme au Roy nostre maistre dessusdit. Mais a mon advis que le travail ³ qu'il eut en sa jeunesse, quant il fut fugitif de son père et fouyt soubz le duc Phillippes de Bourgogne, ou il fut six ans ⁴, luy vallut beaucoup; car il fut contrainct de complaire a ceulx dont il avoit besoing, et ce bien luy apprint adversité, qui n'est pas petit. Comme il se trouva grant et roy couronné, d'entrée ne pensa que aux vengences; mais tost luy en vint le dommaige, et quant et quant ⁵ la repentence. Et repara ceste follie et ceste erreur, en regaignant ceulx a qui il tenoit tort, comme vous entendrez ci après. Et s'il n'eust eu la nourriture ⁶ autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy point que jamais se fust ressours, car ils ne les nourrissent seulement que a faire les folz en habillemens et en parolles. De nulle lettre ilz n'ont congnoissance. Ung sage homme on ne leur met a l'entour. Ilz ont des gouverneurs a qui on parle de leurs affaires, a eulx riens: et ceulx la disposent de leurs af-

1. Entendez : « et les biens qu'il donnait n'étaient jamais petits. »

2. Voyez la note 1 de la page 304.

3. « Travail » a ici le sens de *peine, épreuves*.

4. C'est à cette époque qu'il composa avec ses amis les *Cent nouvelles nouvelles*. Voyez page 218.

5. Cette locution, aujourd'hui vieillie, signifie *en même temps*. Marivaux : « Nos prières partirent l'une *quand et quand* l'autre. »

6. « Nourriture » a ici le sens d'*éducation* (Voy. page 304, note ?), et « nourrir », un peu plus loin, doit être traduit par *élever*.

fares. Et telz seigneurs y a, qui n'ont treize livres de rente en argent, qui se gloriffient de dire: « Parlez a mes gens! » cuydans par ceste parolle contrefaire les tres grans. Aussi ay je bien veu souvent leurs serviteurs faire leur prouffit d'eulx, et leur donner bien a congnoistre qu'ilz estoient bestes. Et si d'avanture quelcun s'en revient ¹, et veult congnoistre ce qui luy appartient, c'est si tard qu'il ² ne sert plus de guères; car il fault noter que tous les hommes qui jamais ont esté grans et faict grans choses, ont commencé fort jeunes. Et cela gist a la nourriture ³, ou de grace de Dieu.

Digression sur l'utilité des études, et principalement des études historiques, pour les princes et les grands seigneurs.

Grant folie est a ung prince de se soubzmettre a la voullenté d'un autre, par especial quant ilz sont en guerre, ou ilz ont esté en tous endroiz ⁴. Et est grant advantage aux princes d'avoir veu des hystoires en leur jeune eage: es quelles se voyent largement de telles assemblées ⁵, et de grans fraudes et tromperies, et parjuremens que aucuns des anciens ont faict les ungz vers les autres, et prinz et tuez ceulx qui en telles suretez s'estoient fiez. Il n'est pas dit que tous en aient usé; mais l'exemple d'un est assez pour en faire saiges plusieurs et leur donner voiloir de se garder. Et si me semble (a ce que j'ay veu par experience de ce monde, ou j'ay esté autour des princes l'espace de dix huyt ans ou plus, ayant clére congnois-

1. C'est-à-dire: « veut sortir de cet état. »

2. « Il » neutre = *cela*.

3. C'est-à-dire: « Cela consiste dans l'éducation, vient de l'éducation. »

4. C'est-à-dire: « particulièrement en temps de guerre, et il n'y a pas de pays dont le prince n'ait fait la guerre à un moment donné. »

5. Comynnes vient de parler des dernières entrevues de Louis XI et de Charles le Téméraire à Péronne.

sance des plus grandes et secrètes matières qui se sont traictées en ce royaume de France et seigneuries voisines) que l'ung des grans moyens de rendre un homme saige, est d'avoir leu ¹ les hystoires anciennes, et apprendre a se conduire et garder et entreprendre saigement par icelles ² et par les exemples de nos predecesseurs. Car nostre vie est si briefve, qu'elle ne suffist a avoir de tant de choses experience. Joinct aussi que, ainsi que nous sommes diminuez d'aage ³, et que la vie des hommes n'est si grande comme elle souloit, ny les corps si puissans, semblablement que nous sommes affoiblis de toute foy et loyaulté les ungz envers les autres, et ne scauroye dire par quel lieu on se puisse asseurer les ungz des autres, et, par especial, des grans, qui sont assez enclins à leur volenté, sans regarder aultre raison, et, qui pis est, sont le plus souvent envyronnez de gens qui n'ont l'oeil a nulle chose que a complaire a leurs maistres et a louer toutes leurs oeuvres soit bonnes ou mauvaises; et si quelcun s'y treuve qui veuille mieule faire, tout se trouvera brouillé. Encores ne me puis je tenir de blasmer les seigneurs ignorans. Environ les seigneurs se treuvent volentiers quelques clerks et gens de robbes longues (comme raison est), et y sont bien seans ⁴ quant ilz sont bons, et bien dangereux quant ilz sont autres. A tous propos ont une loy au bec, ou une hystoire; et la meilleure qui se puisse trouver se trouveroit bien de mauvais sens, mais les saiges⁵, et qui auroient leu, n'en seroient jamais abusez, ny ne seroient les gens si hardiz de leur faire entendre mensonges. Et

1. On attendrait : « est de lui faire lire... »

2. « Par icelles », c'est-à-dire : *par les histoires anciennes.*

3. C'est-à-dire : « comme nous vivons moins longtemps que nos ancêtres. »

4. C'est-à-dire : « Et ils y sont bien à leur place. »

5. « Les princes sages. »

croyez que Dieu n'a point estably l'office de roy ne d'autre prince, pour estre exercé par les bestes, ne par ceulx qui, par vayne gloire, dient : « Je ne suis point clerc, je laisse faire a mon conseil », et puis, sans assigner autre raison, s'en vont a leurs esbaz. S'ilz avoient esté bien nourriz ¹ en la jeunesse, leurs raisons seroient autres, et auroyent enveye que l'on estimast leurs personnes et leurs vertuz.

Négociations à Péronne entre Louis XI et Charles le Téméraire.

Le Roy fit faire des ouvertures, et offrit de bailler en ostaiges le duc de Bourbon et le cardinal son frère, le connestable et plusieurs autres, et que, après la paix conclue, il peust retourner jusques a Compiengne, et que incontinent il feroit que les Liegeois repareroient tout ², ou se desclareroit contre eulx. Ceulx que le Roy nommoit pour estre ostagiers s'y offroient fort, au moins en public. Je ne sçay s'ilz disoient ainsi a part, je me doute que non. Et, a la verité, je croy qu'il les y eust laissez, et qu'il ne fust pas revenu. Ceste nuyt, qui fut la tierce, ledit duc ne se despouilla oncques, seullement se coucha par deux ou trois foys sur son lit, et puis se pourmenoit, car telle estoit sa fasson quant il estoit troublé. Je couchay ceste nuyt en sa chambre, et me pourmenay avec luy plusieurs foys. Sur le matin, se trouva en plus grant collère que jamais, en usant de menasses, et prest a executer grant chose; tontefois il se reduisit que, si le Roy juroit la paix, et vouloit aller avec luy au Liège, pour luy ayder a venger monseigneur du Liège ³, qui estoit son prouchain parent, qu'il se contenteroit. Et sou-

1. « Bien élevés. »

2. Les Liégeois s'étaient révoltés à l'instigation des émissaires de Louis XI.

3. L'évêque de Liège, seigneur de la ville.

dainement part pour aller en la chambre du Roy, et luy porter ces parolles. Le Roy eut quelque amy qui l'en advertit, l'asseurant de n'avoir nul mal accordant¹ ces deux pointz, et que, en faisant le contraire, il se mettoit en si grant peril que nul plus grant ne lui pourroit advenir.

Comme le duc arriva en sa presence, la voix luy trembloit, tant il estoit esmeu et prest de se courroucer. Il fit humble contenance de corps, mais sa geste et sa parolle estoit aspre, demandait au Roy s'il vouloit tenir le traicté de paix qui avoit esté escript et acordé, et si ainsi le vouloit jurer. Le Roy luy respondit que oui...

Après, luy demanda ledit duc s'il ne vouloit point venir avec luy au Liége, pour ayder a revenger la trahison que les Liegeois luy avoient faicte a cause de luy et de sa venue; et aussi il lui dit la prouchineté du lignage qui estoit entre le Roy et l'evesque du Liége, car il estoit de la maison de Bourbon. A ces parolles respondit le Roy que ouy, mais que la paix fust jurée (ce qu'il desiroit), qu'il estoit content d'aller quant et luy² au Liége, et d'y mener des gens en si petit ou si grant nombre que bon luy sembleroit. Ces parolles esjoirent fort ledit duc, et incontinent fut apporté ledit traicté de paix, et fut tirée du coffre du Roy la vraye Croix, que Saint Charlemagne portoit, qui s'appelle la Croix de Victoire, et jurèrent la paix. Et tantost furent sonnées les cloches par la ville; et tout le monde fut fort esjouy. Autrefois a pleu au Roy me faire ceste honneur que de dire que j'avoye bien servy a ceste pacification.

1. C'est-à-dire : « qu'il n'aurait aucun mal en accordant..., s'il accordait... »

2. « Quant et lui » signifie avec lui. C'est une locution vieillie, que F. L. Courier emploie encore : « Cambyse fit mourir sa sœur, venue quand et lui en Égypte. »

Portrait de Charles le Téméraire.

Dieu lui vueille pardonner ses pechez! Je l'ay veu grant et honorable prince, et autant estimé et requis de ses voisins. ung temps a esté, que nul prince qui feust en la crestienté, ou par adventure plus. Je n'ay veu nulle occa-ion pourquoy plus tost il deust avoir encouru l'ire de Dieu, que de ce que toutes les graces et honneurs qu'il avoit receu en ce monde, les estimoit toutes proceder de son sens et de sa vertu, sans les attribuer a Dieu comme il devoit; car a la verité il avoit de bonnes pars et vertueuses en luy. Nul prince ne le passa jamais de desirer nourrir¹ grans gens et les tenir bien reiglez. Ses biens-faictz n'estoient point fort grans, pour ce qu'il vouloit que chascun s'en sentist. Jamais nul plus liberallement ne donna audience a ses serviteurs et subjectz. Pour le temps que je l'ay congneu, il n'estoit point cruel; mais il le devint avant sa mort, qui estoit mauvais signe de longue durée. Il estoit fort pompeulx en habillemens et en toutes autres choses, et ung peu trop. Il portoit fort grant honneur aux ambassadeurs et gens estranges, ilz estoient fort bien festoyez et recueilliz chez luy. Il desiroit grant gloire, qui estoit ce qui plus le mettoit en ses guerres que nulle aultre chose, et eust bien voulu sembler a ces anciens princes dont il a tant esté parlé après leur mort: hardy autant que homme qui ait regné de son temps.

Or sont linées toutes ces pensées, et le tout tourné a son prejudice et honte, car ceulx qui gaignent en ont tousjours l'honneur². Je ne sauroye dire vers qui Nostre

1. « Nourrir » a ici le sens de *entretenir à sa cour*.

2. C'est-à-dire : « car l'honneur va toujours au succès. »

Seigneur s'est montré plus courroucé, ou vers luy qui mourut soudainement en ce champ sans guères languir, ou vers ses subjectz, qui oncques puis n'eurent bien ne repos.

Maître Olivier, barbier du roi, et sa mission à Gand.

Maistre Olivier, comme avez ouy, estoit allé à Gand, lequel portoit lettres de creance a mademoiselle de Bourgogne¹, fille du duc Charles, et avoit commission de luy faire aucunes remonstrances a part, affin qu'elle se vouldist mettre entre les mains du Roy. Cela n'estoit point sa principale charge, car il doubtoit fort que a grant peyne pourroit parler seul a elle, et que, s'il y parloit, si ne la sauroit il guider a ce qu'il desiroit; mais avoit intention qu'il feroit faire a ceste ville de Gand quelque grant mutation, congnoissant que de tout temps elle y est encline...

Le dessusdit maistre Olivier, quant il eut esté quelque peu de jours a Gand, on luy manda venir dire sa charge, et il vint en la presence de ladite princesse, et estoit vestu beaucoup mieulx que a luy appartenoit: il bailla ses lettres de creance. Ladite damoiselle estoit en sa chaire, et le duc de Clèves au costé d'elle, l'evesque du Liège, plusieurs autres grans personnaiges, et grant nombre de gens. Elle leut sa lettre, et fut ordonné audit maistre Olivier de dire sa creance: lequel respondit qu'il n'avoit charge, sinon de parler a elle a part. On luy dist que ce n'estoit point la coustume, et par especial a ceste jeune damoiselle, qui estoit a marier; il continua de dire

1. Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, qui épousa Maximilien d'Autriche. On sait que Louis XI avait espéré obtenir la main de la princesse pour son fils.

qu'il ne diroit autre chose, sinon a elle. On luy dit qu'on luy feroit dire; il eut peur. Et croy que, a l'heure qu'il vint a presenter sa lettre, qu'il n'avoit point pensé a ce qu'il devoit dire, car ce n'estoit point sa charge principale comme vous avez ouy. Ainsi se despartit pour ceste fois, sans dire autre chose.

Aucuns de ce conseil le prindrent a desrision, tant a cause de son petit estat¹ que des termes qu'il tenoit, et par especial ceulx de Gand (car il estoit natif d'un petit villaige auprès de ladite ville); et lui furent faictz aucuns tours de mocquerie, et puis soudaynement s'enfouyt de ladite ville, car il fut adverti que, s'il ne l'eust faict, qu'il estoit en peril d'estre gecté en la rivière, et le croy ainsi.

Maladie et mort de Louis XI.

..... Je veulx faire comparaison des maulx et douleurs qu'il a faict souffrir a plusieurs, et ceulx qu'il a souffert avant mourir, pour ce que j'ay esperance qu'ilz l'auront mené en paradis, et que ce aura esté cause en partie de son purgatoire; et si n'ont esté si grans, ne si longs comme ceulx qu'il a faict souffrir a plusieurs, aussi avoit autre et plus grant office en ce monde que n'avoient; et si n'avoit jamais souffert de personne, mais tant a esté obey qu'il sembloit presque que toute l'Europe ne fust faicte que pour luy porter obeissance, parquoy ce petit qu'il souffroit, contre sa nature et accoustumance, luy estoit plus grief a porter.

Tousjours avoit esperance en ce bon hermite qui estoit au Plessis, dont j'ay parlé, qu'il avoit faict venir de Calabre, et incessamment envoyoit devers luy, disant que,

1. « Son petit état » = sa position modeste.

s'il vouloit, il luy allongeroit bien la vie; car, nonobstant toutes ces ordonnances, si luy revint le cueur et avoit bien esperance d'eschapper... Et pour¹ ceste esperance, qu'il avoit audit hermite, fut advisé, par certain theologien et autres, que on luy declaireroit que en son faict n'avoit plus d'esperance que a la misericorde de Dieu, et que a ces parolles se trouveroit present son medecin, maistre Jacques, en qui il avoit toute esperance et a qui chascun moys donnoit dix mil escuz, esperant qu'il luy allongeast la vie, afin que² de tous pointz pensast en sa conscience, et qu'il laissast toutes autres pensées, ce qu'il feroit. Et comme il les avoit haussez³, et trop a coup et sans propos, en estalz plus grans qu'il ne leur appartenoit, ainsi prindrent charge sans crainte de dire chose a ung tel prince que ne leur appartenoit pas, ny ne gardoient pas la reverence ne l'humilité qu'il appartenoit au cas, ne que eussent faict ses nourriz⁴, ne ceulx que peu paravant avoit eslongnez de luy pour ses ymaginations.

Mais, tout ainsi que deux grans personnages qu'il avoit fait mourir de son temps (dont de l'un fit conscience a son trespas, et de l'autre non : ce fut le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol) auxquelz fut signifiée la mort par commissaires depputez a ce faire, lesquels en briefz motz leur declarèrent leur sentence et baillèrent confesseur pour disposer de leurs consciences en peu d'heures qu'ilz leur baillèrent a ce faire, tout ainsi signifièrent a nostre Roy les trois dessusditz sa mort en briefves parolles et

1. « Pour » a ici le sens de *à cause de*.

2. « Afin que » se rattache au commencement de la phrase « on lui déclareroit que, etc. »

3. « Comme il avait élevé en puissance ceux qui prirent sur eux de lui annoncer sa mort prochaine... »

4. « Ses nourris », c'est-à-dire : les personnes de sa famille et de sa cour, ceux qu'il avait élevés près de lui.

rudes, disans : « Sire, il fault que nous acquictions¹, n'aiez plus d'esperance en ce saint homme ne en aultre chose, car seurement il est faict de vous, et, pour ce, pensez de votre conscience. Il n'y a nul remède. » Et chacun dit quelque mot assez brief, ausquelz il respondit : « J'ay esperance que Dieu me aidera, car, par adventure, je ne suis pas si mallade que vous pensez. » Quelle douleur luy fut d'ouyr ceste nouvelle ! car oncques homme ne craignit tant la mort, ny ne fait tant de choses pour y cuyder mettre remède. Et avoit, tout le temps de sa vie, prié a ses serviteurs, et a moy comme a d'autres, que, si on le veoit en ceste necessité de mort, que l'on luy dist tant seulement : « Parlez petit, » et que l'on l'esmeust seulement a se confesser sans luy prononcer ce cruel mot de la mort, car il luy sembloit n'avoir pas cueur pour ouyr une si cruelle sentence. Toutesfoys, il l'endura vertueusement, et toutes autres choses, jusques a la mort, et plus que nul homme que j'aye jamais veu mourir.

A son filz, qu'il appella roy, manda plusieurs choses, et se confessa tres bien et dist plusieurs oraisons servans a propos, selon les sacremens qu'il prenoit, lesquelz lui mesmes demanda ; et, comme j'ay dit, parloit aussi sec comme si jamais n'eust esté malade, et parloit de toutes choses qui pouoient servir au Roy son filz... Et vouloit sur toutes choses, que, après son trespas, on tint le royaulme en paix cinq ou six ans, ce que jamais n'avoit peu souffrir en sa vie. Et a la verité, le royaulme en avoit bon besoing ; car, combien qu'il fust grant et estendu, si estoit il bien maigre et povre, et par especial pour les passaiges des gens d'armes qui se remuoyent d'un

1. « Que nous nous acquitions d'un devoir. »

pays'en autre, comme ilz ont faict depuis, et beaucoup piz.

Il ordonna qu'on ne print point de debat en Bretagne et qu'on laissast vivre le duc Francoys en paix et sans luy donner doubtes ne craintes, et semblablement tous les voisins du royaulme, afin que le roy et ledit royaulme peussent demourer en paix jusques a ce que le Roy fust grant et en aage pour en disposer a son plaisir.

Pour ce que, en ung article precedent, j'ay commencé a faire comparaison des maux qu'il avoit faict souffrir a aucuns et a plusieurs qui vivoient soubz luy et en son obeissance, dont avant mourir il avoit souffert les semblables (et si n'estoient ne si grans ne si longs, comme j'ay dit audit article, si estoient ilz bien grans, veu sa nature, qui plus demandoit obeissance que nulle autre en son temps et qui plus l'avoit eue, pourquoy ung petit mot de responce contre son vouloir luy estoit une bien grande pugnition de l'endurer), j'ay parlé comme peu discrettement luy fut signifiée la mort. Mais, quelques cinq ou six moys paravant, ledit seigneur avoit suspicion de tout homme, especiallement de tous ceulx qui estoient dignes d'avoir auctorité. Il avoit crainte de son filz et le faisoit estroitement garder. Ne nul homme ne le veoit, ne parloit a luy sinon par son commendement. Il avoit doubte, a la fin, de sa fille et de son gendre, a present duc de Bourbon, et vouloit savoir quelz gens il entroit au Plessis quant et eulx; et a la fin rompit ung conseil que le duc de Bourbon, son gendre, tenoit leans par son commendement.

A l'heure que son dit gendre et le conte de Dunoyz revindrent de mener l'ambassade qui estoit venue aux nopces du Roy son filz et de la Royne, a Amboise, et qu'ilz retournèrent au Plessis, et entrèrent beaucoup de gens avec eulx, ledit seigneur, qui fort faisoit garder les portes, estant en la gallerie qui regarde en la court dudit

Plessis, fist appeler ung de ses cappitaines des gardes et luy commenda aller taster aux gens des seigneurs dessusditz, veoir s'ilz n'avoient point de brigandines soubz leurs robbes, et qu'il le feist comme en se devisant a eulx, sans trop en faire de semblant.

Or regardez, s'il avoit faict vivre beaucoup de gens en suspicion et crainte soubz luy, s'il en estoit bien païé, et de quelz gens il pouoit avoir seureté, puisque de son filz, fille et gendre il avoit suspicion ! Et ne le diz point pour luy seullement, mais pour tous autres seigneurs qui desirent estre crainctz : jamais ne se sentent de la revanche, jusques a la viellesse, car¹ pour penitence craignent tout homme. Et quel douleur estoit a ce Roy d'avoir ces peurs et ces passions !

Il avoit son medecin, appelé maistre Jacques Coctier, a qui, en cinq moys, donna cinquante cinq mil escuz contans (qui estoit a la raison de dix mil escuz le moys) et l'evesché d'Amyens pour son nepveu, et autres offices et terres pour luy et pour ses amys. Ledit medecin luy estoit si tres rude que l'on ne diroit point a ung varlet les oultrageuses et rudes parolles qu'il luy disoit ; et si le craignoit tant ledit seigneur qu'il n'eust osé l'en envoyer hors, et si s'en plaignoit a ceulx a qui il parloit, mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous aultres serviteurs, pour ce que ledit medecin luy disoit audacieusement ces motz : « Je sçay bien que ung matin vous m'en envoyerez, comme vous faictes les aultres ; mais, par la... (ung si grant serment qu'il juroit), vous ne vivrez point huyt jours après. » De ce mot s'espouventoit tant, que après ne le faisoit que flater et luy donner, qui luy estoit un grant purgatoire en ce monde,

Avan car, suppléez cette idée : « mais ils en sont bien punis alors. »

veu la grant obeissance qu'il avoit eu de tant de gens de bien et de grans hommes.

Il est vray qu'il avoit fait de rigoureuses prisons, comme cayges de fer et d'autres de boys, couvertes de plaques de fer pour le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures de quelques huit pieds de large, et de la haulteur d'ung homme et ung pied plus. Le premier qui les devisa fut l'evesque de Verdun, qui en la première qui fut faicte fut mys incontinent et y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi, qui en ay tasté, soubz le Roy de present, huit moys¹. Autresloys avoit fait faire, a des Allemans, des fers tres pesans et tres terribles pour mettre aux pieds, et estoit ung anneau pour mettre au pied seul, malaisé a ouvrir, comme ung carcan, la chayne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante qu'il n'estoit de raison ne qu'il n'appartenoit, et les appelloit l'on les fillettes du Roy. Autresloys je les ay veues a beaucoup de gens de bien prisonniers avoir aux pieds, qui depuis en sont sailliz a grant honneur, a grant joye, et qui depuis ont eu de grans biens de luy.....

Or cecy n'est pas de nostre matière principale, mais fault revenir a dire comme de son temps furent trouvées ces mauvaises et diverses prisons, et comme, avant mourir, il se trouva en semblables et plus grandes, et aussi grans peurs et plus grandes que ceulx qu'il y avoit tenez : laquelle chose je tiens a tres grant grace pour luy, et pour partie de son purgatoire. et le dis ainsi pour monstrier qu'il n'est nul homme, de quelque dignité que soit, qui ne souffre ou en secret ou en public, et par especial ceulx qui font souffrir les autres

¹ Voyez la notice biographique sur Commynes, qui précède ces extraits.

Ledit seigneur, vers la fin de ses jours, fit clore, tout a l'entour de sa maison du Plessis lez Tours, de gros barreaux de fer, en fourme de grosses grisles; et aux quatre coings de la maison, quatre moyneaux de fer, bons et grans et espès. Lesdictes grisles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du foussé (car il estoit a fons de cuve), et y fist mettre plusieurs broches de fer, massonnées dedans le mur, qui avoient chascune trois ou quatre pointes, et les fist mettre fort près l'une de l'autre. Et davantaige ¹ ordonna dix arbales-tiers dedans lesdits foussez, pour tirer a ceulx qui en approcheroient avant que la porte fust ouverte; et entendoit qu'ilz couchassent ausditz foussez et se retirassent ausditz moyneaux de fer. Il entendoit bien que ceste fortification ne suffisoit point contre grant nombre de gens, ne une armée; mais de cela il n'avoit point de peur, mais craignoit que quelque seigneur ou plusieurs ne feissent une emprise de prendre la place, demy par amour ² et demy par force, avec quelque peu d'intelligence, et que ceulx la prinssent l'auctorité et le feissent vivre comme homme sans sens et indigne de gouverner. La porte du Plessis ne se ouvroit qu'il ne fust huyt heures du matin, ne ne baissoient le pont jusques a ladite heure, et lors y entroient les officiers. Et les capitaines des gardes mettoient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient leur guet d'archiers, tant a la porte que parmy la court, comme en une place de frontière estroitement gardée; et nul n'y entroit que par le nichet et que ce ne feust du sceu du Roy, exceptez quelques maistres d'hostel et gens de ceste sorte, qui n'alloient point devers luy.

1. « Davantage » = *en outre*.

2. « Par amour », c'est-à-dire *grâce à des intelligences dans la place*.

Est il donc possible de tenir Roy, pour le garder honnestement, en plus estroicte prison que luy mesme se tenoit? Les caiges ou il avoit tenu les autres avoient quelques huyt piez en carré : et luy, qui estoit si grant roy, avoit une bien petite court de chasteau a se pourmener. Encores n'y venoit il guères, mais se tenoit en la gallerie, sans partir de la, sinon que par les chambres alloit a la messe, sans passer par ladite court.

Vouldroit l'on dire que ce Roy ne souffrit pas aussi bien que les autres, qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder, qui estoit en peur de ses enfans et de tous ses prouchains parens, qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs et nourriz, et qui¹ ne tenoient biens ny honneur que de luy, et en nul d'eulx ne se osoit fier, et se enchañoit de si estranges chaynes et clostures? Si le lieu estoit plus grant que d'une prison commune, aussi estoit il plus grant que prisonniers communs. On pourroit dire que d'autres ont esté plus suspicionneux que luy; mais ce n'a pas esté de nostre temps, ne par adventure homme si saige que luy, ny aiant si bons subjectz. Et avoient ceulx la², par adventure, esté cruelz et tirans; mais cestuy ci n'a faict mal a nul qui ne luy ait faict quelque offense : je ne diz pas tous de qualité de mort³.

Je n'ay point dit ce que dessus pour seulement parler des suspicions de nostre Roy, mais pour dire que la patience qu'il a porté en ses passions⁴, semblables de celles qu'il a faict porter aux aultres, je le repute a pugnition que Nostre Seigneur luy a donnée en ce monde

1. Nous dirions : « Et ceux qui... »

2. Ceux qui ont pu être plus soupçonneux que lui.

3. C'est-à-dire : « Je ne dis pas cependant que toutes les offenses qu'on lui avait faites eussent mérité la mort. »

4. « Passion » a ici le sens de *souffrance*.

pour en avoir moins en l'autre, tant es choses dont j'ay parlé, comme en ses maladies bien grandes et douloureuses pour luy, et qu'il craignoit beaucoup avant qu'elles luy advinsent ; et aussi affin que ceulx qui viendront après luy soient ung peu plus piteux au peuple, et moins aspres a pugnir qu'il n'avoit esté, combien que je ne luy vueil donner charge ¹, ne dire d'avoir veu ung meilleur prince, car, se il pressoit ses subjectz, toutes-fois il n'eust point souffert que ung autre l'eust faict, ne privé, ne estrange ².

Après tant de peurs, et de suspensions et douleurs, Nostre Seigneur fit miracle sur luy, et le guérit tant de l'ame que du corps, comme tousjours a acoustumé en faisant ses miracles : car il le ousta de ce miserable monde en grant santé de sens et d'entendement, en bonne memoire, aiant receu tous ses sacremens, sans souffrir douleurs que l'on congneust, mais tousjours parlant jusques a une patenostre avant sa mort. Ordonna de sa sepulture, et qui il vouloit qui l'accompagnast par le chemin ; et disoit qu'il n'esperoit a mourir que au sabmedi, et que Nostre Dame luy procureroit ceste grace, en qui tousjours avoit eu fiance et grande devotion et prioit, et aussi au sabmedi ensuivant fust enterré. Et tout ainsi luy advint ; car il deceda le sabmedi, penultième d'aoust, l'an mil quatre cens quatre vingtz et trois, a huyt heures au soir, audit lieu du Plessis, ou il avoit prins la maladie le lundi de devant. Nostre Seigneur le vueille avoir receu en son royaulme de paradis !

1. « Lui donner charge », c'est-à-dire *l'accuser*.

2. *Privé et estrange* se rapportent à « ung autre ».

QUATRIÈME PARTIE

POÉSIES LYRIQUES, SATIRIQUES ET LÉGÈRES

Les plus anciennes poésies lyriques que nous rencontrons en nombre dans la France du nord sont des romances et des pastourelles (xii^e et xiii^e siècles). Nos vieilles romances sont des chansons d'histoire, c'est-à-dire des chansons racontant une histoire, une courte légende¹. Leur plan est à peu près uniforme : c'est Belle Isabeau, mariée contre son gré, qui meurt d'émotion en revoyant celui qu'elle aimait ; c'est Belle Érembour, qui, du haut de sa tour, déplore la froideur du comte Raynaut, prévenu contre elle, et réussit à se justifier, etc. Les pastourelles se ressemblent aussi beaucoup ; elles célèbrent les jeux et les plaisirs champêtres des bergers et des bergères, et leurs amours fidèles, que de beaux chevaliers cherchent à troubler². Un bon nombre de ces pastourelles chantent les amours de Robin et de Marion, qui ont fait en outre l'objet d'une œuvre dramatique dont nous parlerons plus loin.

À partir du xiii^e siècle, la poésie lyrique prend un grand développement, les genres se multiplient, la versification se précise³. À côté des *chansons* proprement dites, on voit apparaître les *jeux-partis*, où deux poètes, se répondant de couplet à couplet, discutent une question d'amour ; les *motets*, constitués par deux, trois ou quatre couplets, destinés à être chantés en duo, trio ou quator ; puis les *rondeaux*, les *rotreuenges*, les *ballades*, les *vilanelles*, etc. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces différents genres, dont les règles étaient souvent fort compliquées ; mais on pourra se faire une idée des plus importants d'entre eux par les spécimens que nous en donnerons.

La poésie satirique et légère, intimement liée à la poésie lyrique, mais plus libre d'allures, n'est pas moins brillamment représentée dans

1. Ne pas confondre les *chansons d'histoire* avec les *chansons historiques*.

2. Il faut mettre à part les pastourelles picuses, qui sont de véritables cantiques. Gautier de Coinci en a fait une qui est très connue : « Laissons les vieux sujets, dit-il, chantons la fleur que sans repos chantent les anges nuit et jour... »

3. Audefroy le Bâtard (xii^e siècle) passe pour avoir, le premier, emprunté à la versification provençale les rimes croisées.

la littérature du moyen âge. Avec Rutebeuf et Villon, elle atteint un haut degré de personnalité.

Nous allons passer en revue, dans l'ordre chronologique, les plus célèbres de nos poètes lyriques et satiriques, après avoir consacré un chapitre préliminaire aux poésies anonymes.

1. — POÉSIES LYRIQUES ANONYMES.

Chanson de croisade ¹ (XII^e siècle).

Vos ki ameiz de vraie amor,
 Esveilliez vos, ne dormeiz pais;
 L'aluète nos trait lou jor,
 Et si nos dist an ces retraiz
 Ke venus est li jors de pais,
 Ke Deus, par sa très grant dousor,
 Donrait a ceals ki por s'amor
 Panront la creux et por lor fais
 Sofferront poine nuit et jor,
 Dont verrait il ses amans vrais.

Cil doit bien estre forjugiez,
 Ki a besoing son seignor lait.
 Si serait-il ², bien lou saichiez;
 Aisseiz avrait et poine et lait
 A jor de nostre derrien plait,
 Quant Deus costeiz, palmes et piez
 Mosterrait sanglanz et plaiez;

1. D'après le *Recueil d'anciens textes* de P. Meyer. Parmi les caractères dialectaux de ce texte, on remarquera particulièrement les finales en *eit* au lieu de *ez* (dormeiz, ameiz), *ais* au lieu de *as* dans *aissez*, *brais*, *pais* (de telle sorte que *pais* = *pas* s'écrit comme *pais* = *paix*), *ait* au lieu de *a* dans le verbe « avoir » et dans les futurs (*verrait* est un futur et équivaut à *verra*; de même *tremblerait* = *tremblera*, etc.).

2. Sous-entendez : « forjugiez. »

Car cil ki plus avrait bien fait
 Serait si trés fort esmaiez
 K'il tramblerait, keil greit k'il ait ¹

Cil ki por nos fut an creux mis
 Ne nos amait ² pais faintemant,
 Ains nos amait com fins amis;
 Et por nos amiablemant
 La sainte creux moult doucemant
 Antre ses brais, davant son pis,
 Com aignials douls, simples et pis ³,
 Portait tant angoisseusemant,
 Puis i fut a trois clos clofis
 Per piez, per mains, estroitement.

J'ai oït dire an reprovier :
 « Boins merchiez trait de borse argent »,
 Et cil ait moult lou cuer legier,
 Ki lou bien voit et lou mal prant.
 Saveiz ke Deus ait an covant
 A ceals ki se vorront creusier ?
 Si m'aïst Deus, moult bial luier ⁴ :
 Paradis permenablement !
 Cil ki son prout puet porchaiscier
 Fols est se a demain s'atant.

Nos nen avons point de demain,
 A certes lou poons savoir :

¹ Mot à mot : « Quelque gré qu'il ait », c'est-à-dire : *quelle que soit sa volonté, malgré lui.*

² « Amait » est une forme dialectale pour *ama*, prétérit de *amer* = *aimer*.

³ « Pis » n'est pas le même mot qu'au vers précédent. C'est ici le cas sujet masculin d'un adjectif dont nous avons conservé le féminin dans la locution « œuvre pie. »

⁴ Devant « moult bial luier », sous-entendez : « Deus lour ait an covant. »

Teis cuide avoir lou cuer moult sain,
 Qu'ains lou quart jor tot son avoir
 Ne prise pais ne son savoir,
 Quant voit la mort ¹ lou tient a frain,
 Si qu'il ne puet ne pié ne main
 A lui saichier ne remouvoir,
 La keuse lait, si prant l'estrain;
 Mais trop vient tart a percevoir.

Romance ² (XII^e ou XIII^e siècle).

Bèle Doëtte as fenestres se siét,
 Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient ³:
 De son ami Doon li ressovient,
 Qu'en autres terres est alez tornoier.
 E or en ai dol.

Uns escuiers as degrez de la sale
 Est dessenduz, s'est destrosse sa male,
 Bèle Doëtte les degrez en avale,
 Ne cuide pas oïr novèle male.
 E or en ai dol.

Bèle Doëtte tantost li demanda :
 « Ou est mes sires, que ne vit tel piéça? »
 Cil ot tel dol que de pitié plora.
 Bèle Doëtte maintenant se pasma.
 E or en ai dol.

Bèle Doëtte s'est en estant dreciè,

1. « Quant il voit que la mort... »

2. Cette romance et la pastourelle qui suit sont publiées d'après les *Romanzen und Pastourellen* de Bartsch.

3. Le suiet de « tient » est « il » neutre, sous-entendu.

Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie ;
 En son cuer est dolante et correcie
 Por son seignor dont èle ne voit mie ¹.
 E or en ai dol.

Bèle Doëtte li prist a demander :
 « Ou est mes sires, cui je doi tant amer ?
 — En non Dieu, dame, nel vos quier mais celer :
 Morz est mes sires, ocis fu au joster ². »
 E or en ai dol.

Bèle Doëtte a pris son dol a faire :
 « Tant mar i fustes, cuens Do ³, frans, debonaire !
 Por vostre amor ⁴ vestirai je la haire,
 Ne sor mon cors n'avra ⁵ pelice vaire.
 E or en ai dol :
 Por vos devenrai nonne en l'eglyse Saint Pol.

Por vos ferai une abbaie téle,
 Quant iert li jors que la feste iert nomée ⁶,
 Se nus i vient qui ait s'amor faussée,
 Ja del mostier ne savera l'entrée.
 E or en ai dol :
 Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol

Bèle Doëtte prist s'abaie a faire,

1. On disait, dans le même sens, « ne pas voir quelqu'un » et « ne pas voir de quelqu'un. » Cette seconde forme est la plus ancienne; elle équivaut à « ne voir rien de quelqu'un. »

2. Le verbe « joster » est pris substantivement.

3. « Do » est le cas sujet de *Deon*, forme que nous avons trouvée au troisième vers de cette romance.

4. C'est-à-dire : « Pour l'amour de vous. »

5. « Il n'y aura. »

6. Le jour de la fête solennelle, annoncée d'avance.

Qui mout est grande et adès sera maire ;
 Toz cels et cèles vodra dedanz atraire
 Qui por amor sévent peine et mal traire.
 E or en ai dol :
 Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol.

Pastourelle (xii^e ou xiii^e siècle).

De Saint-Quentin a Cambrai
 Chevalchoie l'autre jour.
 Lés un boisson esgardai,
 Touse i vi de bel atour :
 La colour
 Ot fresche com rose en mai.
 De cuer gai
 Chantant la trovai
 Ceste chansonète :
 « En non Deu, j'ai bel ami,
 Cointe et joli,
 Tant soie je brunète. »

Vers la pastoure tornai.
 Quant la vi en son destour,
 Hautement la saluai,
 Et dis : « Deus vos doinst bon jour
 Et honour !
 Celle ke ci trové ai,
 Sans delai
 Ses amis serai. »
 Dont dist la doucète :
 En non Deu, j'ai bel ami
 Cointe et joli,
 Tant soie je brunète. »

Delés li seoir alai,
 Et li priaï de s'amour.
 Celle dist: « Je n'amerai
 Vos ne autrui par nul tour,
 Sens pastour
 Robin¹, ke fiancié l'ai.
 Joie en ai,
 Si en chanterai
 Ceste chansonnète :
 « En non Deu, j'ai bel amf,
 Cointe et joli,
 Tant soie je brunète. »

Chansons du XV^e siècle².

Fragment.

J'ouy chanter l'alouette
 Et le roussignol joli,
 Qui disoit en son langaige :
 « Veez cy mes amours venir,
 En ung beau basteau sur Seine
 Qui est couvert de sappin ;
 Les cordons en sont de saye,
 La voile en est de satin ;
 Le grant mast en est d'ivière,
 L'estournay en est d'or fin³ ;

1. « Sans pastour Robin », c'est-à-dire : à l'exception du *berger Robin*.

2. D'après le volume publié sous ce titre par M. G. Paris.

3. Rapprocher de ce fragment une poésie de Théophile Gautier, sur laquelle Gounod a composé une mélodie célèbre :

L'aviron est d'ivoire,
 Le pavillon de moire,
 Le gouvernail d'or fin.
 J'ai pour lest une orange,
 Pour voile une aile d'ange,
 Pour mousse un séraphin.

Les mariniers qui le meynt
 Ne sont pas de ce païs :
 L'ung est filz du roi de France,
 Il porte la fleur de lis ;
 L'aulture est filz.....
 Cestuy la est mon amy. »

Complainte populaire.

« Gentilz gallans de France,
 Qui en la guerre allez,
 Je vous prie qu'il vous plaise
 Mon amy saluer. »

« Comment le saluoye
 Quant point ne le congnois? »
 « Il est bon a congnoistre,
 Il est de blanc armé;

« Il porte la croix blanche,
 Les esperons dorez,
 Et au bout de sa lance
 Ung fer d'argent doré. »

« Ne plorez plus, la belle,
 Car il est trespasé:
 Il est mort en Bretagne,
 Les Bretons l'ont tué.

« J'ay veu faire sa fousse
 L'orée d'ung vert pré,
 Et veu chanter sa messe
 A quatre cordelliers. »

Chanson de guerre.

Il fait bon veoir ces hommes d'armes
 Quand ilz sont montés et bardés ;
 Il fait beau veoir luyre ces armes
 Dessoubz ces estandars dorez,
 Et archers de l'autre cousté
 Pour ruer jus Lombars par terre.
 Entre nous, gentilz compaignons,
 Suivons la guerre.

Ruez faulcons, ruez bombardes,
 Serpentes et gros canons ;
 Et montez sus chevaux et bardes,
 Sonnez trompettes et clairons ;
 Affin que bon butin gagnons
 Et que puissions bon bruit ¹ acquerre,
 Entre nous, gentilz compaignons,
 Suivons la guerre.

A Olivier Bachelin.

Hellas ! Olivier Bachelin ²,

1. « Bruit » a ici le sens de *réputation*, comme dans cette phrase de Voltaire : « Gardez-moi un profond secret ; il ne faut pas que mon nom paraisse ; je n'ai pas bon bruit. »

2. On écrit ordinairement *Olivier Basselin*, mais *Bachelin* paraît être la véritable forme du nom. Olivier Bachelin était un foulon installé près de Vire, dans une jolie vallée qu'on appelait le Val ou les Vaux de Vire. Il était le chef d'une société de compaignons vaudevirois, et composait avec eux des chansons joyeuses et des poésies guerrières, qu'on appelait aussi, du nom du pays qui les avait produites, des Vaux-de-Vire. Le mot est devenu plus tard *vaudeville*, et est arrivé à désigner un genre de pièces de théâtre. Bachelin mourut en combattant les Anglais. Il ne nous reste aucun de ses Vaux-de-Vire ; ceux qu'on a publiés sous son nom sont l'œuvre d'un avocat de Vire, Jean Le Houx, qui mourut en 1616. Consultez l'*Étude sur Olivier Basselin*, de M. Gasté.

Orrons nous plus de voz nouvelles?
 Vous ont les Anglois mis a fin?

Vous souliés ¹ gaiment chanter
 Et demener joyeuse vie,
 Et la blanche livrée porter
 Par le pays de Normandie.

Jusqu'a Saint-Gille en Coutantin ².
 En une compaignie tres belle,
 Oncques ne vy tel pellerin.

Les Anglois ont fait desraison
 Aux compaignons du Val de Vire:
 Vous n'orrez plus dire chançon
 A ceulx qui les souloyent bien dire.

Nous prirons Dieu de bon cueur fin,
 Et la douce vierge Marie,
 Qu'il doint aux Anglois male fin.

II. — POÈTES LYRIQUES ET SATIRIQUES.

CONON DE BÉTHUNE.

Conon de Béthune est surtout connu par le rôle qu'il a joué dans la croisade racontée par Villehardouin, où il a fait preuve tour à tour de bravoure et d'éloquence. La chanson que nous donnons ci-après se rapporte à une croisade antérieure, celle de 1189.

1. « Souliés » est l'imparfait du verbe *souloir*.

2. Saint-Gilles, près de Saint-Lô, était un lieu de pèlerinage.

Chanson de croisade ¹.

Ahi, amours, com dure departie
 Me convendra faire de la meillour
 Ki onques fust amée ne servie!
 Dex me rameint a li par sa douçour,
 Si voirement que m'en part a dolour ²!
 Las, qu'ai-je dit? ja ne m'en part je mie!
 Se li cors vait servir nostre Seignour,
 Li cuers remaint del tout en sa baillie.

Pour li m'en vois souspirant en Surie,
 Car je ne doi faillir ³ mon Creatour.
 Qui li faudra a cest besoing d'aïe,
 Sachiez que il li faudra a greignour ⁴.
 Et sachent bien li grant et li menour
 Que la doit on faire chevalerie
 Ou on conquiert paradis et honour,
 Et pris et los et l'amour de s'amie.

Dex est assis en son saint hiretage:
 Or i parra se cil le secorront
 Qui ⁵ il jeta de la prison ⁶ ombrage,
 Quant il fu mors en la crois que Turc ont.
 Sachiez ⁷ cil sont trop honi qui n'iront,

1. D'après la *Chrestomathie* de Bartsch.

2. Le sens général de ces deux vers est le suivant : « Puisse mon retour vers elle être aussi sûr que la douleur que j'éprouve à m'en séparer! »

3. « Faillir à... »

4. Le sens général de ces deux vers est le suivant : « Celui qui refusera son secours à Dieu dans cette circonstance, Dieu lui refusera le sien dans un besoin plus grand. »

5. « Qui » est ici le cas régime du pronom relatif, et équivaut à *que* actuel.

6. Il s'agit ici de la prison du péché.

7. « Sachez *que*... »

S'il n'ont poverte ou vieillèce ou malage;
 E cil qui sain et joene et riche sont,
 Ne pueent pas demourer sans hontage.

Touz li clergiés et li homme d'aage,
 Ki en aumosne et en bienfais manront,
 Partiront tuit a cest pelerinage,
 Et les dames, qui chastement vivront
 Se loiauté font a ¹ ceus qui iront;
 Et s'èles font par mal conseil folage,
 A ² recreanz et mauvais le feront,
 Car tuit li bon iront en cest voiage.

Qui ci ne vuet avoir vie anuieuse,
 Si voist pour Dieu morir liés et joieus,
 Que cèle mors est douce et savereuse,
 Dont on conquiert le règne precieus;
 Ne ja de mort n'en i morra uns seus,
 Ains naisteront en vie gloriëuse.
 Je n'i sai plus: qui ne fust amoureux ³,
 Trop fust la voie et bone et deliteuse.

Dex, tant avom esté preu par uiseusel
 Or i parra qui a certes iert preus,
 S'irom vengier la honte dolereuse,
 Dont chascuns doit estre iriez et honteus,
 Qu'a nostre tans est perduz li sains leus ⁴
 Ou Deus soufri pour nous mort gloriëuse.

1. C'est-à-dire : « Si elles sont loyales pour... »

2. « A » = avec.

3. C'est-à-dire : « Je ne sais pas en dire plus : si on n'était pas amoureux, ... »

4. La victoire de Tibériade (1187) avait fait tomber entre les mains de Saladin la vraie croix et le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan; le 29 septembre de la même année, Jérusalem elle-même avait succombé.

S'or i laissom nos anemis morteus,
A tous jours mais iert no vie honteuse ¹ !

LE CHATELAIN DE COUCY.

Renaud, châtelain de Coucy, auteur de nombreuses chansons, a vécu du temps de Philippe-Auguste. Il est devenu le héros du roman du *Châtelain de Coucy*, dont le moyen âge nous a laissé plusieurs rédactions.

Chanson ².

La dolce vois del rosignol sauvage,
C'oi nuit et jor contoier et tentir,
M'adoucist si le cuer et rassouage
C'or ai talent ke chant por esbaudir.
Bien doi chanter, puis k'il vient a plaisir
Celi ³ cui j'ai fait de cuer lige homage. •
Si doi avoir grant joie en mon corage,
S'èle me velt a son oes retenir.

Onques vers li n'oi faus cuer ne volage,
Si m'en devroit por tant mieuz ⁴ avenir;
Ainz l'aim et serf et aour par usage,
Si ne li os mon penser descouvrir,
Car sa beautez me fait tant esbahir
Que je ne sai devant li nul langage,

1. On aura sans doute remarqué que la strophe 2 de cette chanson a les mêmes rimes que la strophe 1. Les strophes vont ainsi, pour la rime, par groupes de deux.

2. D'après la Chrestomathie de Bartsch. — Dans la pièce précédente, les rimes changeaient toutes les deux strophes. Dans celle-ci, toutes les strophes sont sur les mêmes rimes.

3. « Puis k'il vient a plaisir (a) celi », c'est-à-dire : *puisqu'il plait à celle...*

4. Le sujet de « devroit » est *il neutre*, sous-entendu. — « Pour tant mieuz » = *d'autant mieux*.

Ne regarder n'os son simple visage :
Tant en redout mes ieuz a departir.

Tant ai en li ferm assis mon corage,
Qu'ailleurs ne pens, et Diex m'en laist joïr!
C'onques Tristans, cil qui but le bevrage,
Plus loiaument n'ama sanz repentir¹.
Car g'i met tout, cuer et cors et desir,
Sens et savoir, ne sai se faz folage,
Encor me dout qu'en trestout mon aage
Ne puisse assez li et s'amour servir.

Je ne di pas que je face folage,
Ni se pour li me devoie morir,
Qu'el'mont ne truis tant bèle ne si sage,
Ne nule riens n'est tant a mon desir.
Mout aim mes ieuz qui me firent choisir² :
Lors que la vi, li laissai en ostage
Mon cuer qui puis i a fait lonc estage,
Ne ja nul jour ne l'en quier departir.

Chançon, va t'en pour faire mon message
La ou je n'os trestourner ne guen chir,
Que tant redout la male gent ombrage
Qui devinent, ains que puist avenir,
Les biens d'amours : Diex les puist maleïr!
A maint amant ont fait ire et damage.
Mais j'ai de ce³ mout cruel avantage,
Qu'il les m'estuet sor mon cuer obeïr.

1. Sur Tristan, voyez page 139.

2. C'est-à-dire : « qui me l'ont fait remarquer. »

3. « De ce », c'est-à-dire *quant à cela*.

JEAN BODEL

Jean Bodel, d'Arras, poète de profession, s'est exercé dans les genres de poésie les plus divers. On a de lui une chanson de geste, *les Saxons*, qui rentre dans la geste du Roi ; il a fait aussi des pièces de théâtre, des fabliaux, des pastourelles. C'est en 1205, au moment où il venait de renoncer à un pèlerinage projeté en Terre-Sainte, qu'il écrivit le poème des *Congés*, dont nous donnons un extrait ¹ ; atteint de la lèpre, et obligé de s'isoler du monde, il prend congé de ses amis et de tous ceux qui l'ont secouru. Ce petit poème se compose de quarante et une strophes de douze vers.

Congés.

Congié demant tot premerain
 A chelui qui plus m'est a main ²,
 Et dont jo plus loer me doi :
 Johan Bosket, a Deu remain ³ !
 Sovent recort et soir et main
 Les biens que j'ai trovés en toi.
 Se jo plor sovent en requoi,
 Assés i a raison por quoi,
 Auques anuit et plus demain.
 Neporquant, se jo ne vos voi,
 Men cuer ⁴ purement vos envoi :
 Tant ⁵ a en moi remés de sain.....

1. D'après l'édition G. Raynaud.

2. « Être à main à quelqu'un », c'est être à sa portée, tout prêt à lui être utile. La locution « être à la main » est restée dans la langue avec le sens de être accommodant : « M. d'Autichamp est vraiment aimable, tout uni et fort à la main. » (P.-L. Courier.)

3. « Remain » est l'impératif de *remanoir*, et « recort », du vers suivant, est l'indicatif présent, première personne, de *recoorder*.

4. « Men cuer » est régime direct de « envoi », qui est à la 1^{re} personne.

5. « Tant » équivaut à : c'est tout ce que...

Congié demant de cuer mari
 A chiaus qui soéf m'ont nori,
 Et a Bauduïn Sotemont :
 Onques nel trovai esmari;
 Le cuer a en bonté flori,
 Qui de bien faire le semont
 Deus croisse s'honor et amont !
 Amer se fait a tot le mont :
 A l'ame¹ li soit il meri,
 En le joie del chiel lamont,
 Et tos chiaus² qui tant sofert m'ont
 Moitié sain et moitié porri!.....

Anuis, qui en moi se desploie,
 Qui m'amatit et asoploie,
 Me semont par jor et par nuit
 Qu'al siècle³ me toille et desvoie;
 Et hontes me maine et convoie,
 Qui, piéche a, m'a pris en conduit⁴;
 Quar en liu o il ait⁵ deduit
 N'a mais a men ues siège vuit,
 Ains preng congïé, con hon sor voie,
 A⁶ chelui cui sornons me fuit⁷ :
 Quar grant diference a⁸, jo cuit,
 De Johan Duel⁹ a Gerart Joie.

1. C'est-à-dire : « A son âme. » Le pronom *il*, qui suit, est au neutre.

2. C'est-à-dire : « Et à l'âme de tous ceux... »

3. « Le siècle », c'est-à-dire *là vie du monde*. Les règles de la syntaxe actuelle exigeraient : « Qu'al siècle me toille et m'en desvoie. »

4. Nous disons : « prendre sous sa conduite. »

5. « Ou il y ait... » De même, au vers suivant, « n'a » équivaut à : « il n'y a. »

6. Nous disons : « prendre congé de. »

7. « Celui dont le surnom (Joie) me fuit. »

8. « A » = *il y a*.

9. Johan Bodel, faisant allusion à sa triste situation, se donne le nom de Johan Duel (Jean Deuil), pour l'opposer, en jouant sur les mots, à celui de son protecteur Gérard Joie, à qui il adresse cette strophe.

GACE BRULÉ.

Le chevalier Gace Brulé est un poète champenois du XIII^e siècle, que les *Chroniques de Saint-Denis* nous présentent comme le meilleur des trouvères avec Thibaut de Champagne. Il habita la Bretagne au temps du comte Geoffroi II, mais il n'y oublia pas son pays :

« Les oiselès de mon pays
 Ai oï en Bretagne :
 A lor chant m'est il bien avis
 Qu'en la douce Champaigne
 Les oï jadis. »

La chanson suivante lui a été contestée, mais elle est tout au moins de son style :

Chanson ¹.

Bien cuidai toute ma vie
 Joie et chanson oblier ;
 Mais la contesse de Brie,
 Qui commant je n'os veer ²,
 M'a comandé a chanter.
 Or est bien droiz que je die ³,
 Quant li plaist a commander.

Je di que c'est grans folie
 D'essaier ne d'esprover
 Ne sa femme ne s'amie,
 Tant com on la vuelte amer.
 Si se doit on bien garder

1. D'après les *Chansonniers de Champagne*, de Tarbé.

2. Construisez : « Qui (= de qui) je n'os veer *le* commant. »

3. « Que je dise *une* chanson. »

D'enquerre par jalousie
Ce qu'on n'i vodroit trover.

Comment que chante ne rie,
Je deüsse mielz plorer,
Quant la mieldre m'est faillie.
Car quant je vueil mielz parler,
E a li merci crier,
Lors me dit par contralie :
« Quant irés vous outre mer? »

Se èle est d'amors¹ esprise,
Malement li ai membré
Comment j'ai a sa devise
Sans nul contredit esté.
Mais, espoir, ce m'a grevé
Qu'on ne cognoist beau servise
Tant qu'on ait autre esprové²...

Bien deüsse avoir conquise
S'amor a ma volonté,
Pour ce que j'ai sans faintise
Tous jors loiaument amé.
On ne m'ait pas en vilté³
Por la fièvre qui m'a prise⁴;
Que j'en guerrai en esté.

1. « D'amour pour un autre que moi. »

2. C'est-à-dire : « On ne connaît la valeur d'un serviteur que lorsqu'on n'a eu un autre. »

3. C'est-à-dire : « Qu'on ne me méprise pas ! »

4. « Prise », accord abusif du participe passé avec le sujet.

THIBAUT DE CHAMPAGNE.

Thibaut IV, comte de Champagne, né en 1201, réunit, en 1234, le royaume de Navarre à son comté de Champagne, après la mort du roi de Navarre, dont il était le petit-fils par sa mère. Il mourut en 1253. Il n'est pas moins connu par son rôle politique que par ses poésies. On sait qu'il prit part à la croisade de Louis VIII contre les Albigeois, et que, pendant la minorité de saint Louis, il s'associa à la coalition des seigneurs contre la régente Blanche de Castille. La passion qu'il éprouva, dit-on, pour la reine Blanche, a fait l'objet d'une légende dont les éléments historiques n'ont pas été suffisamment établis.

Chanson.

De grant travail et de petit exploit¹
 Voi ce siècle chargé et encombré,
 Que tant somes plain de maleürté
 Que nus ne pense a faire ce qu'il doit.
 Ains avons si le deable trouvé
 Qu'a lui servir chascuns peine et essaie,
 Et Dieu, qui ot por nos ja cruel plaie,
 Mettons arrier et sa grant dignité :
 Molt est hardis qui por mort ne s'esmaie !

Diex, qui tout sét et tout puet et tout voit,
 Nous avroit tost un entre deus jeté,
 Se la Dame plaine de grant bonté,
 Qui est lez lui, pour nos ne li prioit.
 Si très dous mot plaisant et savouré
 Le grant courrous dou grant Seigneur apaie.

1. « Travail » a, dans l'ancienne langue, le sens de *fatigue, peine*, et « exploit » celui de *réussite, succès*.

Molt paroist fols, qui autre amor essaie;
 Qu'en cestui n'a barat ne fausseté,
 N'ès autres n'a ne merci ne manaie.

La souris quiert, pour son cors garantir
 Contre l'yver, la noix et le froment :
 Et nous, chaitif, nous n'alons rien querant,
 Quant nous morrons, ou ¹ nous puissons garir.
 Nous ne cherchons fors qu'enfer le puant.
 Or esgardés qu'une beste sauvage
 Pourvoit de loin encontre son damage :
 Et nous n'avons ne sens ne hardement !
 Il m'est avis que plain sommes de rage.

Li deable ont jeté, por nos ravir,
 Quatre ameçons aeschiés de torment.
 Convoitise lance premièrement,
 Et puis Orguel, pour sa grant rois emplir;
 Luxure va le batel traïnant,
 Felonie les governe et les nage.
 Ensi peschant s'en viengnent au rivage
 Dont Diex nous gart par son commandement,
 En qui sains fons ² nous feïmes homage !

Les prodomes doit on tenir molt chiers,
 La ou il sont, et servir, et amer.
 Mais a paines en puet on nus ³ trover;
 Car il sont mais si com les faus deniers,
 Qui ne pueent el trebuchet entrer,

1. L'adverbe relatif « ou » se rapporte à « rien » du vers précédent.

2. Littéralement : « en les saints fonts de qui... » Il s'agit des fonts baptismaux. Le baptême est présenté comme un hommage fait à Dieu par le chrétien.

3. « Nus » est le cas régime pluriel de *nul*.

Ainz les giéte on sans coing et sans balance.
 Tors et pechiés en eus fine et comence.
 Faus tricheor, bien vous devroit membrer
 Que Dieus prendra de vous cruel vengeance!

A la Dame qui tous les biens avance
 T'envoi, chançon; s'el te vuelt escouter,
 Onques ne fu nus de meillor cheance.

Autre chanson.

Une chanson encor vueil
 Faire por moi conforter;
 Pour cèle dont je me dueil
 Vueil mon chant renover.
 Por ce ai talent de chanter :
 Car, quant je ne chant, mi oeil
 Tornent sovent en plorer.

Simple et franche sans orgueil
 Cuidai ma dame trover.
 Molt me fu de bel acueil :
 Mès ce fu pour moi grever.
 Si sont a li mi penser
 Que la nuit, quant je someil,
 Va mes cuers merci crier.

En dormant et en veillant
 Est mes cuers tosjours a li,
 Et si prie doucement
 Com a sa dame merci.
 En sa pitié tant me fi.

Que, quant j'i pens durement,
De joie ¹ toz m'entrobli.

Joie et duel a cil ² sovent,
Qui le mien mal a senti.
Mes cuers pleure, et moi je chant :
Ainsi m'ont mi oeil trahi.
Amors, tot avez saisi ;
Mais molt guerredonés lent
Nepourquant de moi vous pri.

Helas ! s'il ne li sovient
De moi, mors sui sans faillir.
S'el savoit d'ou mes maus vient,
Bien l'en devroit sovenir.
Cist maus me fera morir,
Se ma dame n'en sostient
Une part par son plaisir.

Chançon, di li sans mentir
Qu'uns regards le cuer me tient,
Que ³ li vi faire au partir ⁴.

Jeu-parti ⁵.

Dame, merci ⁶ ! une riens vous demant :

1. L'e de *joie* compte pour une syllabe dans la mesure du vers.

2. « Cil » est le sujet de « a. »

3. « Que » se rapporte à « un regard. » Nous ne disons plus « faire un regard. »

4. « Partir », employé substantivement.

5. Ce jeu-parti a pour titre, dans le manuscrit du Vatican, « Le roi de Navarre et la reine Blanche. » Il est fort douteux cependant que ce soit la reine Blanche qui réponde à Thibaut de Champagne. Voyez la notice biographique qui précède nos extraits de ce poète.

6. « Merci » a le sens de : *Par grâce !*

Dites moi voir, si Dieus vous beneïe ¹,
 Quant vous morrez et je (mais c'iert avant;
 Car après vos ne vivroie je mie),
 Que devenra Amors, cèle esbahie ²?
 Que tant avés sens, valour, et j'aim tant ³,
 Que je croi bien qu'après nous iert faillie ⁴.

— Par Dieu! Thiebaut, selon mon escient,
 Amors n'iert ja pour nule mort perie.
 Ne je ne sai se vous m'alez gabant,
 Que trop maigres n'estes vos encor mie ⁵.
 Quant nous morrons (Diex nous doint bone vie!)
 Bien croi qu'Amors dommage i avra grant;
 Mais tos jors iert valors d'Amor joïe ⁶.

— Dame, certes ne devés pas cuidier,
 Mais bien savoir que trop vous ai amée.
 De la joïe m'en aim plus et tieng chier,
 Et por ce ai ma graisse recovrée ⁷;
 Qu'ainc Diex ne fist si très bèle riens née
 Com vous, mais ce me fait trop esmaier,
 Quant nous morrons, qu'Amors sera finée.

— Taisiés, Thiebaut! Nus ne doit commencer
 Raison, qui soit de tous droiz desevrée.

1. « Si Dieus vous beneïe » forme une parenthèse : « Et que Dieu vous bénisse! »

2. Il faut se rappeler qu'*amour*, au moyen âge, était du féminin, même au singulier.

3. C'est-à-dire : « Car vous avez tant de sens et de valeur, et je vous aime tant.

4. C'est-à-dire : « qu'elle (l'Amour) ne nous survivra pas. »

5. Entendez : « Vous n'avez pas l'air sur le point de mourir, vous êtes trop gras. »

6. Montaigne emploie encore « jouir » comme verbe transitif : « La santé que j'ai jouie jusqu'à présent. »

7. C'est-à-dire : « La joie de vous aimer me rend plus cher à moi-même, et c'est ce qui me donne si bonne mine. »

Vous le dites pour moi amoloier
 Encontre vous, que tant avez guillée.
 Je ne di pas certes que je vous hée ;
 Mais se d'Amors me convenoit jugier,
 Ele en seroit servie et honorée.

— Dame, Diex doint que vos jugiez a droit,
 Et conoissiés les maus qui me font plaindre !
 Que je sai bien, quels li jugemenz soit,
 Se je en muir, qu'Amors convendra faindre ¹,
 Se vous, dame, ne le faites remaindre
 Dedans son leu, arrière ou èle estoit :
 Qu'a vostre sens ne porroit nus ataindre.

— Thiebaut, s'Amors vous fait pour moi destraindre,
 Ne vous grief pas ; que, s'amer m'estovoit,
 J'ai bien un cuer qui ne se sauroit faindre.

COLIN MUSET.

Colin Muset était un pauvre ménestrel qui courait le monde en chantant ses œuvres et celles des autres. On a peu de renseignements sur sa vie. Mais ses chansons nous donnent la plus heureuse idée de son caractère insouciant et joyeux.

Chanson ¹.

Sire cuens, j'ai vielé
 Devant vos en vostre osté ;
 Si ne m'avés riens doné
 Ne mes gages aquité,
 C'est vilenie.

1. « Feindre » avait le sens de *reculer*.

2. D'après l'*Histoire littéraire de la France*.

Foi que doi ¹ sainte Marie,
 Ainc ne vos sievrai je mie :
 M'aumosnière est mal garnie,
 Et ma malle mal farcie.

Sire cuens, car comandez
 De moi vostre volenté.
 Sire, s'il vos vient a gré,
 Un beau don car me donez,
 Par cortoisie.

Talent ai, n'en dotez mie,
 De raler a ma mesnie :
 Quant vois ² borse desgarnie,
 Ma fame ne me rit mie ;

Ains me dit : « Sire Engelé ³,
 En quel terre avés esté,
 Que n'avez riens conquesté
 Aval la vile !

Vez com vostre malle plie :
 Ele est bien de vent farsie !
 Honiz soit qui a envie
 D'estre en vostre compaignie ! »

Quant je vieng a mon osté,
 Et ma fame a regardé
 Derrier moi le sac enflé,
 Et ge qui sui bien paré
 De robe grise ⁴,

1. « Par la foi que je dois d. »

2. « Vois », du verbe *aler*.

3. Du vieux verbe *engeler*, nous n'avons conservé que le dérivé *engelure*.

4. On donnait aux jongleurs non seulement de l'argent, mais des vêtements.

Sachiez qu'èle a tost jus mise
La quenoille sans faintise.
Ele me rit par franchise,
Ses deux bras au col me lie.

Mes garçons va abeverer
Mon cheval et conreer;
Ma pucèle va tuer
Deux chapons por deporter
A sause aillie ¹.
Ma fille m'apporte un pigne
En sa main par cortoisie;
Lor sui de mon ostel sire,
Plus que nus ne poroit dire.

RUTEBEUF.

Rutebeuf, contemporain de saint Louis, est un des plus grands poètes du moyen âge. Il est le digne prédécesseur de Villon, dont il se rapproche par plus d'un côté. Pauvre et besoigneux, il prenait gaiment sa misère, espérant toujours un meilleur lendemain :

L'esperance de l'endemain,
Ce sont mes festes.

Il a composé des pièces lyriques et satiriques, des pamphlets contre les ordres mendiants, des vies de saints, des fabliaux : il a fait pour le théâtre le *Miracle de Théophile*. M. Kressner a publié une édition de ses œuvres, à laquelle nous empruntons les extraits qui suivent.

Le mariage Rutebeuf.

Por plus doner de reconfort

1. C'est-à-dire : « A la sauce à l'ail. »

A cels qui me héent de mort,
 Tel fame ai prise
 Que nus, fors moi, n'aime ne prise;
 Et s'estoit povre et entreprise
 Quant je la pris,
A si mariage de pris ¹
 Qu'or sui povres et entrepris
 Aussi come èle.
Et si n'est pas gente ne bêle ;
 Cinquante anz a en s'escuèle ²,
 S'est mègre et sèche :
 N'ai pas paor qu'èle me trèche.
 Depuis que fu nez en la grèche ³
 Diex de Marie,
 Ne fu mès tel esposerie.
 Je sui toz plains d'envoiserie,
 Bien pert ⁴ a l'uevre.
Or dira l'en que mal se cuevre
 Rustebues qui rudement uevre :
 L'en dira voir,
 Quand je ne porrai robe avoir.
A toz mes amis faz savoir ⁵
 Qu'il se confortent :
 Plus bel ⁶ qu'il porront se deportent!
A cels qui tels novèles portent
 Ne doingnent guères ⁷ !

1. C'est-à-dire : « Le mariage a cette valeur, cet effet... »

2. Elle a cinquante ans dans son écuelle, elle est riche de cinquante ans.

3. On disait *grèche* et *crèche*.

4. « Pert », du verbe *paroir*. Le sujet est « il » neutre, sous-entendu.

5. « Je fais savoir », c'est-à-dire *je recommande*.

6. « Bel » est ici employé adverbialement.

7. Recommandation plaisante. Les nouvelles que Rutebeuf envoie à ses amis ne sont pas de celles que l'on paye aux commissionnaires qui les apportent.

Petit dot ne provos ne maires ¹ :
 Je cuit que Diex li debonaires
 M'aime de loing ;
 Bien l'ai prové a cest besoing ².
 La sui ou li maus ³ met le coing :
 Diex m'i a mis.
 Or faz feste a mes anemis,
 Duel et coroz a mes amis.
 Or, du voir dire ⁴,
 Se Dieu ⁵ ai fèt coroz ne ire,
 De moi se puet joer et rire,
 Que biau ⁶ s'en vange.
 Or me covient froter au lange ;
 Je ne dot privé ne estrange,
 Que il rien m'emble ;
 N'ai pas busche de chesne ensamble :
 Quant j'i sui, si a fou et tramble ⁷,
 N'est ce assez ?
 Mes poz est brisiez et quassez,
 Et j'ai toz mes bons jors passez.
 Je qu'en diroie ?
 Nès la destruction de Troie
 Ne fu si granz com est la moie !
 Encor i a,

1. Mot à mot : « Je crains peu ni prévôts, ni maires. » Rutebeuf veut dire sans doute que, n'ayant aucune ressource, il a peu d'affaires avec les prévôts et les maires, qui avaient la charge de l'administration municipale.

2. Dans ce besoin, dans cette circonstance.

3. « Maus » est ici le cas sujet de *mail*. « Je suis, dit Rutebeuf, là où le maillet enfonce le coin. »

4. Mot à mot : « Quant à vrai dire. »

5. « Si à Dieu... »

6. « Biau » est adverbe : *de belle façon*.

7. Rutebeuf joue sur les mots. Il y avait trois mots « fou » dans l'ancienne langue : l'un, venant de *foeum*, est resté dans la langue sous la forme *feu* ; un second, venant de *fagum*, et qui a disparu, avait le sens de *hêtre* ; le troisième est notre mot actuel « fou. »

Foi que doi ¹ Ave Maria,
 S'onques nus hom por mort pria,
 Si prit ² por moi!
 Je n'en puis mès, se je m'esmai.
 Avant que viengne avrils ne may,
 Vendra quaresme;
 De ce puis bien dire mon esme :
 De poisson autant com de cresse ³
 Avra ma fame.
 Grant loisir a de sauver s'ame ⁴ !
 Or geünt por la douce Dame,
 Qu'èle a loisir ;
 Et voist de haute ore ⁵ gesir,
 Qu'el n'avra pas tot son desir,
 C'est sanz dotance.
 Or soit plaine de grant sofrance,
 Que c'est la plus granz porveance
 Que je i voie.
 Par cel Seignor qui tot avoie ⁶,
 Quant je la pris, petit ⁷ avoie
 Et èle mains.
 Je ne sui pas ovriers ⁸ des mains;
 L'en ne savra ja ou je mains,
 Por ma poverte ;
 Ja n'i sera ma porte overte,
 Quar ma mesons est trop deserte

1. « Par la foi que je dois à. »

2. « Prit » est la forme régulière du subjonctif présent de *prier*, à la 3^e personne du singulier.

3. Aussi peu de l'un que de l'autre.

4. C'est-à-dire : « C'est là une belle occasion pour sauver son âme. »

5. « De haute heure » = *de bonne heure*.

6. « Avoie », du verbe *avoier*, tandis qu'au vers suivant le même mot est l'imparfait du verbe *avoir*.

7. « Petit » est adverbe et a le sens de *peu*.

8. « Ouvrier » n'avait que deux syllabes dans l'ancienne prononciation.

Et povre et gaste.
 Sovent n'i a ne pain ne paste ;
 Ne me blasmez se ne me haste
 D'aler arriére ¹,
 Que ja n'i avrai bèle chiére :
 L'en n'a pas ma venue chiére
 Se je n'apporte ;
 C'est ce qui plus me desconforte,
 Que je n'os entrer en ma porte
 A vuide main.
 Savez coment je me demain ² :
 L'esperance de l'endemain,
 Ce sont mes festes.
 L'en cuide que je soie prestres,
 Quar je faz plus seignier de testes ³,
 Ce n'est pas guile,
 Que se je chantasse Évangile.
 L'en se seigne, parmi la vile,
 De mes merveilles ⁴.
 On les doit bien conter aus veilles :
 Quar n'i a nules lor pareides,
 Ce n'est pas dote.
 Il pert bien que je n'i vi gote ⁵.
 Diex n'a nul martir en sa rote,
 Qui tant ait fèt.
 S'il ont esté por Dieu desfèt,

1. C'est-à-dire : « De rentrer chez moi. »

2. *Demain* ou *demein*, du verbe *demener*.

3. Rutebeuf veut sans doute dire qu'on se signe en l'apercevant, tant il est d'aspect misérable. Il se compare plus loin à un martyr.

4. *Ses merveilles*, ce sont probablement ses étonnantes misères. Il n'est pas vraisemblable qu'il veuille parler ici, comme on l'a cru, de ses ouvrages pieux, dont il n'est question ni avant ni après dans cette pièce.

5. « Pert », du verbe *paroir*. — Rutebeuf avait perdu un œil. Il veut dire ici qu'il s'est conduit comme un aveugle.

Rosti, lapidé ou detrèt,
 Je n'en dot mie,
 Que lor paine fu tost fenie;
 Mès ce ¹ durra tote ma vie
 Sanz avoir èse.
 Or pri a Dieu que il li plèse
 Ceste dolor, ceste mesèse
 Et ceste enfance
 M'atort a vraie penitance ²,
 Si qu'avoir puisse s'acointance.

Amen.

Le dit des Ribauds de Grève ³.

Ribaut, or estes vos a point :
 Li arbre despoillent lor branches,
 Et vos n'avez de robe point,
 Si en avrez froit a vos hanches.
 Quel vos fussent or ⁴ li porpoint
 Et li sorcot forré a manches !
 Vos alez en esté si joint,
 Et en yver alez si cranche !
 Vostre soler n'ont mestier d'oïnt,
 Vos fètes de voz talons planches ⁵.
 Les noires mouches vos ont point ⁶,
 Or vos repoinderont ⁷ les blanches ⁸.

1. « Cela », c'est-à-dire sa misère.

2. Mot à mot : « Qu'il me tourne à vraie pénitence cette douleur, etc. », c'est-à-dire : « de considérer comme une pénitence mes infortunes. »

3. Cette pièce est la « chanson des gueux » du *xiii^e* siècle,

4. « Quels vous seraient alors...! », c'est-à-dire : *Combien vous seraient utiles...!*
 Cet emploi de *quel* exclamatif en attribut se retrouve dans Racine (*Phèdre*) :

Moi-même, plein d'un feu que sa haine réproûve.
 Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouvé !

5. « Planches », c'est-à-dire *semelles*.

6. « Point », du verbe *poindre*.

7. On sait que le préfixe *re* signifiait dans l'ancienne langue non seulement « de nouveau », mais encore « de son côté, à son tour. »

8. « Les mouches blanches », c'est-à-dire la neige.

*Le dit de l'herberie*¹.

Seignor, qui ci estes venu,
 Petit et grant, jone et chenu,
 Il vos est trop bien avenu²,
 Sachiez de voir ;
 Je ne vos vueil pas decevoir,
 Bien le porrez apercevoir
 Ainz que m'en voise.
 Aseez vos, ne fêtes noise,
 Si escotez, s'il ne vos poise.
 Je sui uns mires ;
 Si ai esté en mainz empirees
 Du Caire m'a tenu li sires
 Plus d'un esté ;
 Lonc tenz ai avoec lui esté,
 Grant avoir i ai conquesté.
 Mer ai passée,
 Si m'en reving par la Morée
 Ou j'ai fêt molt grant demorée,
 Et par Salerne,
 Par Burienne et par Biterne.
 En Puille, en Calabre, en Luserne,
 Ai herbes prises,
 Qui de granz vertuz sont emprises :
 Sus quel mal qu'èles soient mises,
 Li maus s'enfuit.
 Jusqu'a la riviére qui bruit
 Du flun des pierres jor et nuit,

1. Le dit de l'herberie est un boniment de charlatan, vendeur d'herbes et remèdes.

2. C'est-à-dire : « Vous avez eu, en venant, une heureuse inspiration. »

Fui pierres querre.
 Prestres Jehans ¹ i a fêt guerre,
 Je n'osai entrer en la terre,
 Je fui au port.
 Molt riches pierres en aport,
 Qui font resusciter le mort;
 Ce sont ferrites,
 Et dyamanz et crespertes ²,
 Rubiz, jagonces, marguerites,
 Grenaz, stopaces,
 Et tellagons et galofaces :
 De mort ne dotera menaces
 Cil qui les porte.
 Fols est, se il se desconforte ;
 N'a garde que lièvres l'en porte,
 S'il se tient bien ;
 Si n'a garde d'aboi de chien,
 Ne de reching d'asne ancien,
 S'il n'est coarz.....
 Vos ne savez cui vos veez ;
 Tesiez vos, et si vos seez.
 Vez m'erberie :
 Je vos di, par sainte Marie,
 Que ce n'est mie freperie,
 Mès granz noblesce ³...
 Escotez, s'il ne vos anuie,
 Ce n'est pas journée de truie ⁴

1. Nom d'un chef mongol, converti au christianisme par les nestoriens, et qui a été l'objet, au moyen âge, d'une légende célèbre.

2. Pour les mots « ferrite » et « cresperte », qui désignent des pierres précieuses, le dictionnaire de Godefroy ne cite pas d'autre exemple que ces vers de Rutebeuf. De même pour « galoface », trois vers plus loin.

3. C'est-à-dire : « Je ne vends pas des drogues de rebut, mais de nobles médicaments. »

4. C'est-à-dire : « journée perdue. »

Cui poéz fère ;
 Et vos cui la pierre ¹ fèt brère,
 Je vos en garrai sanz contrère,
 Se j'i met cure.
 De foie eschauffé, de roture,
 Garis je tost a desmesure ²,
 A cui qu'il tort ;
 Et se vos savez home sort,
 Fêtes le venir a ma cort :
 Ja iert toz sains ³...
 Or oéz ce que m'encharja ⁴
 Ma dame qui m'envoya ça.

Bèle gent, je ne sui pas de ces povres preecheors ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers a⁵ ces povres chapes maucosues, qui portent boistes et sachés, et si estendent un tapiz; quar tels vent poivre et comin et autres espices, qui n'a pas autant de sachés com il ont.

Sachiez que de cels ne sui je pas ; ainz sui a une dame qui a nom madame Grote de Salerne, qui fèt cuevre-chief de ses oreilles, et li sorciz li pendent a chaaines d'argent pardesus les espauls ; et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties du monde. Ma dame si nos envoie en diverses terres et en divers païs, en Puille, en Calabre, en Tosquanne, en Terre de Labour, en Alemaingne, en Saissoingne, en Gascoingne, en Espaingne, en Brie, en Champaingne, en Borgoingne, en la forest d'Arданne, por ocire les bestes sauvages et por trère les

1. « La pierre », c'est-à-dire la maladie connue sous ce nom.

2. « A démesure », c'est-à-dire *démesurément, radicalement*.

3. « Sain », c'est-à-dire *guéri de sa surdité*.

4. C'est-à-dire : « ce dont me chargea. »

5. « A » a ici le sens de *avec*.

oignemenz por doner medecines a cels qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et comanda que, en quelque leu que je venisse, que je deïsse aucune chose si que ¹ cil qui fussent entor moi i preïssent bon essample. Et por ce qu'èle me fist jurer sor sainz ², quant je me departi de li, je vos apenrai a garir du mal des vers, se vos le volez oïr, de par Dieu !

Aucun me demandent dont li ver viéent. Je vos faz a savoir qu'il viennent de diverses viandes reschauffées, et de ces vins enfustez et botez ³, si se concrient ⁴ es cors par cholor et par humor ; quar, si com dient li philosophe, totes choses en sont criées ⁵ ; et por ce si viéent li ver es cors, qui montent jusqu'au cuer et si font morir d'une maladie qu'on apèle mort sobitaine. Seigniez vos ! Diex vos en gart tez et totes !

Por la maladie des vers garir (a vos yex la veez, a vos piez la marchiez ⁶) la meïllor herbe qui soit es quatre parties du monde, ce est l'armoise. Les fames s'en ceignent le soir de la Saint-Jehan, et en font chapiaus sor lor chiez, et dient que gote ne avertins ne les puet panre. n'en chiez, n'en braz, n'en pié, n'en main ; mès je me merveil quant les testes ne lor brisent et que li cors ne rompent parmi ⁷, tant a l'erbe vertu en soi. En cèle Champaigne ou je fui nez, l'apèle l'on marreborc, qui vaut autant come ⁸ la mère des herbes. De cèle herbe panroiz trois racines, cinq fueilles de sauge, neuf fueilles

1. Mot à mot : « que je disse quelque chose si bien que... », c'est-à-dire « que je tinsse des propos tels que... »

2. C'est-à-dire : « sur les corps saints, sur les reliques. »

3. Un vin « bauté », d'après l'explication de Littré, serait un vin poussé au gras.

4. Le sujet de « concrier », ce sont les vers.

5. C'est-à-dire : « Toute chose est engendrée par la chaleur et par l'humour. »

6. « Marcher » est ici employé avec la valeur transitive de « marcher sur. »

7. « Parmi » = *par le milieu*.

8. « Qui vaut autant comme » = *mot qui signifie...*

de plantaing. Batez ces choses en un mortier de cuyvre, a un pestel de fer, desgeünez vos du juz par trois matins : gariz serez de la maladie des vers.

Or, ostez les chaperons, tendez les oreilles, regardez mes herbes que ma dame envoie en cest país et en ceste terre ; et por ce qu'èle vuet que li povres i puist aussi bien avenir come li riches, èle me dist que j'en feïsse danrée¹ ; quar tels a un denier en sa borse qui n'i a pas cinq livres. Et me dist et me comanda que je preïsse un denier de la monoie qui corroit el país et en la contrée ou je venroie : a Paris un parisi, a Orliens un orlenois, a Estampes un estampoï, a Bar un barrois, a Viane un vianois, a Clermont un clermondois, a Dyjon un dijonnaï, a Mascon un masconoï, a Tors un tornois, a Troies un treessien, a Rains un rencien, a Prouvins un provenoisien, a Amiens un moncien, a Arras un artisien, a Londres en Aingleterre un esterlin ; por du pain, por du vin a moi, por du fain, por de l'avaine a mon roncin ; quar tels qui autel sert, d'autel doit vivre².

Et je di que s'il estoit si povres ou hons ou fame, qu'il n'eüst que doner, venist avant : je li presteroie l'une de mes mains por Dieu et l'autre por sa mère³, ne mès que d'ui en un an feïst chanter une messe du Saint-Esperit..... Ces herbes, vos ne les mangerez pas ; quar il n'a si fort buef en cest pays ne si fort destrier, que, s'il en avoit aussi gros com un pois sor la langue, qu'il ne morust de male mort, tant sont forz et amères ; et ce qui est amer a la boche si est bon au cuer. Vos les me metrez trois jors dormir en bon vin blanc ; se vos n'avez blanc, si prenez vermeil ; se vos n'avez vermeil, prenez chastain : se vos

1. « Denrée », qui signifie proprement « objet vendu un denier. »

2. « Celui qui sert l'autel doit vivre de l'autel. » C'est la maxime à l'aide de laquelle on justifiait la dime donnée au clergé.

3. Pour la mère de Dieu.

n'avez chastain, prenez de la bèle yaue clére ; quar tels a un puis devant son huis, qui n'a pas un tonel de vin en son celier. Si vos en desgeünerez par treize matins. Se vos faillez a un ¹, prenez autre ; se vos i faillez le quart ², prenez le quint ; quar ce ne sont pas charaies. Et je vos di, par la passion dont Diex maudist Corbitaz ³, le juif qui forja les trente piéces d'argent en la tor d'Abilant, a trois lieues de Jherusalem, dont Diex fu venduz, que vos serez gariz de diverses maladies et de divers mahainz, de totes fièvres sanz quartaine, de totes gotes sanz palazine, de l'enfleüre du cors... Quar, se mes péres et ma mère estoient ou peril de la mort et il me demandoient la meilleur herbe que je lor peüsse doner, je lor doneroie ceste.

Entel manière ⁴ vent je mes herbes et mes oignemenz. Qui voldra, si en preingne ! Qui ne voldra, si les lest !

EUSTACHE DESCHAMPS.

« Eustache Deschamps, dit M. de Queux de Saint-Hilaire, a été un personnage sinon considérable, au moins important, dans toute la seconde moitié du quatorzième siècle et le premier quart du quinzième : c'était un chevalier clerc, assez entendu en armes, et souvent mêlé aux gens de guerre, ce qui donne beaucoup de valeur à ses descriptions et à ses renseignements archéologiques. Il fut successivement, comme il le dit souvent lui-même, écuyer, huissier d'armes du roi, châtelain de Fismes et bailli de Senlis. Il vécut longtemps à la cour et vit mourir quatre rois, Philippe de Valois, Jean, Charles V et Charles VI. Il était le familier des ducs d'Orléans, de Berry et d'Anjou, et il eut l'honneur de recevoir le roi Charles V dans sa maison des Champs, aux portes de Vertus en Champagne. »

Ajoutons à ces renseignements biographiques le nom du

1. C'est-à-dire : « Si vous manquez l'en prendre un matin. »

2. Le quatrième matin.

3. C'est-à-dire : « par le supplice que Dieu infligea à Corbitaz. »

4. « En telle manière » = *C'est ainsi que*

maître d'Eustache Deschamps, Guillaume de Machaut, qui fut aussi un poète remarquable.

Nos extraits sont empruntés à l'édition de M. de Saint-Hilaire, qui fait partie des publications de la *Société des anciens textes français*.

Ballade.

Je treuve qu'entre les souris
 Ot un merveilleux parlement
 Contre les chas leurs ennemis,
 A veoir manière comment
 Elles vesquissent seurement
 Sanz demourer en tel debat ;
 L'une dist lors en arguant :
 Qui pendra la sonnette au chat ?

Cilz consaulz fut conclus et prins ;
 Lors se partent communement.
 Une souris du plat païs
 Les encontre et va demandant
 Qu'om a fait ; lors vont respondant
 Que leur ennemi seront mat :
 Sonnette aront ou ¹ col pendant.
 Qui pendra la sonnette au chat ?

« C'est le plus fort ² », dist un rat gris.
 Elle ³ demande saignement
 Par qui sera cilz fais fournis.
 Lors s'en va chascune escusant ;
 Il n'i ot point d'executant,
 S'en va leur besongne de plat ⁴.

1. « Ou » est ici l'article contracté = *en le, au*.

2. C'est-à-dire : « c'est la chose la plus forte, la plus difficile. »

3. La souris du plat pays, dont il est question dans la strophe précédente.

4. « De plat. » Nous disons « tout à plat » : « [La pièce est tombée] tout à plat. »

(Métrom. de PRON.)

Bien fut dit, mais au demourant,
Qui pendra la sonnette au chat ?

Prince, on conseille bien souvent,
Mais on puet dire, com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prant ¹ :
Qui pendra la sonnette au chat ?

Autre ballade ².

Estoc d'oneur, et arbres de vaillance,
Cuer de lyon, esprins de hardement,
La flour des preux et la gloire de France,
Victorieux et hardi combatant,
Saige en voz fais et bien entreprenant,
Souverain homme de guerre,
Vainqueur de gens et conquereur de terre,
Le plus vaillant qui oncques fust en vie,
Chascun pour vous doit noir vestir et querre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie.

O Bretaingne, ploure ton esperance,
Normandie, fay son entierement ³,
Guyenne aussi, et Auvergne or l'avence,
Et Languedoc, quier lui son monument.
Picardie, Champaigne et Occident
Doivent pour plourer acquerre
Tragediens ⁴, Arethusa ⁵ requerre

1. C'est-à-dire : « qui n'aboutit pas ».

2. Dans cette ballade, Eustache Deschamps déplore la mort de Bertrand du Guesclin.

3. « Entièrement », forme dialectale de *enterrement*.

4. « Tragédien » a ici le sens d'*acteur tragique*.

5. Aréthuse, nymphe qui fut changée en fontaine dans l'île d'Ortygie, en Sicile.

Qui en eau fut par plour convertie,
 Afin qu'a touz de sa mort les cuers serre :
 Plourez, plourez, flour de chevalerie.

Hé! gens d'armes, aiez en remembrance
 Vostre père, vous estiez si enfant,
 Le bon Bertran, qui tant ot de puissance,
 Qui vous amoit si amoureusement ;
 Guesclin ¹ crioit ; priez devotement
 Qu'il puist paradis conquerre !
 Qui dueil n'en fait, et qui ne prie, il erre ;
 Car du monde est la lumière faillie,
 De toute honeur estoit la droicte serre :
 Plourez, plourez, flour de chevalerie.

Virelay.

Sui-je, sui-je, sui-je belle ?
 Il me semble, a mon avis,
 Que j'ay beau front et doulz viz,
 Et la bouche vermeillette ;
 Dittes moy se je suis belle...

J'ay mantiaux fourrez de gris.
 J'ay chapiaux, j'ay biaux proffis,
 Et d'argent mainte espinglette ;
 Sui-je, sui-je; sui-je belle ?...

Bien devra estre hardis
 Cilz qui sera mes amis,
 Qui ara tel damoiselle ;
 Dittes moy se je suis belle.

1. « Guesclin » est régime direct de « criait ».

Et par Dieu je li plevis
 Que tres loyal¹, se je vis,
 Li seray, si ne chancelle ;
 Sui-je, sui-je, sui-je belle ?

Se courtois est et gentilz,
 Vaillans après, bien apris,
 Il gaignera sa querelle ;
 Dittes moy se je suis belle.

C'est uns mondains paradiz²
 Que d'avoir dame toudiz
 Ainsi fresche, ainsi nouvelle ;
 Sui-je, sui-je, sui-je belle ? etc.

Entre vous acouardiz,
 Pensez a ce que je diz !
 Cy fine ma chansonnette ;
 Sui-je, sui-je, sui-je belle ?

Autre virelay³.

Je ne voy amy n'ameye,
 Ne personne qui bien dye ;
 Toute leesse deffaut,
 Tous cuers⁴ ont prins par assaut
 Tristesse et merencolie.

Au jour d'ui n'est ame lie,

1. « Loyal » était au nombre des adjectifs qui ne prenaient point d'è au féminin.

2. C'est-à-dire : « un paradis en ce monde ».

3. Ce virelay est « sur la tristesse du temps présent ». Rapprochez-le du début de la Vie de saint Alexis, page 8.

4. « Tous cœurs » est régime direct de « ont pris ».

On ne chante n'esbanie,
 Chascun cuide avoir deffaut¹;
 Li uns a sur l'autre envie,
 Et mesdit par janglerie;
 Toute loyauté deffaut.

Honneur, amour, courtoisie,
 Pitié, largesse, est perie,
 Maiz convoitise est en hault,
 Qui fait de chascun versaut²,
 Dont joye est anyentie:
 Je ne voy amy n'ameye.

Trop règne dolente vie;
 Cest age ne durra mie,
 Car d'onneur a nul ne chaut;
 Cognoissance est endormie,
 Vaillance n'est a demie
 Cogneue, ne mise en haut.

Loyauté, senz, preudommeye,
 Ne bontez n'est remerye.
 On liève³ ce qui ne vaut,
 Et ainsis tout perdre faut,
 Par non senz et par folye.
 Je ne voy amy n'ameye.

Rondeau.

Bon an, bon jour et bonne estraine,

1. « Avoir défaut », c'est-à-dire : *manquer de quelque chose.*
2. « Versaut, renversement, chute », dit M. de Saint-Hilaire.
3. C'est-à-dire : « on élève, on exalte ».

Ma dame, vous soit hui donnée
 Au commencement de l'année,

Comme a m'amour ¹ tressouveraine
 Et la plus belle qui soit née.
 Bon an, bon jour et bonne estraine,
 Ma dame, vous soit hui donnée !

De mon cuer et corps vous estraine,
 Tout vous doing a ceste journée,
 Et pour estre ² mieulx estrenée
 Bon an, bon jour et bonne estraine,
 Ma dame, vous soit hui donnée
 Au commencement de l'année !

CHRISTINE DE PISAN.

Nous avons déjà cité Christine de Pisan parmi nos chroniqueurs de la fin du moyen âge. Comme poète, elle a composé des ballades et des poèmes moraux. Fille d'un astrologue de Charles V, elle était née à Venise en 1363, et elle mourut entre 1430 et 1440.

Ballade ³.

Seulète suis et seulète vueil estre,
 Seulète m'a mon doulz ami laissiée ;
 Seulète suis senz compaignon ne maistre,
 Seulète suis dolente et courrouciée,
 Seulète suis en langour mesaisiée,
 Seulète suis plus que nulle esgarée,
 Seulète suis senz ami demourée.

1. C'est-à-dire : « vous soit donnée comme à mon amour. » On sait qu'au moyen âge amour était du féminin.

2. « Pour être » = *pour que vous soyez.*

3. D'après la Chrestomathie de Bartsch.

Seulète suis a huiz ou a fenestre,
 Seulète suis en un anglet muciée;
 Seulète suis pour moy de pleurs repaistre,
 Seulète suis doulente ou appaisiée.
 Seulète suis, riens n'est qui tant me siée,
 Seulète suis en ma chambre enserrée,
 Seulète suis senz ami demourée.

Seulète suis par tout et en tout estre,
 Seulète suis, ou ¹ je voise ou je siée,
 Seulète suis plus qu'autre riens terrestre.
 Seulète suis, de chascun delaissiée,
 Seulète suis durement abaissée,
 Seulète suis souvent toute esplourée,
 Seulète suis senz ami demourée.

Princes, or est ma douleur commencée :
 Seulète suis, de tout dueil menaciée,
 Seulète suis, plus teinte que morée,
 Seulète suis senz ami demourée.

ALAIN CHARTIER.

Alain Chartier est né à Bayeux vers 1390. Il étudia à l'Université de Paris, et devint secrétaire de Charles VII, puis conseiller au parlement après avoir rempli différentes missions politiques à l'étranger. Il mourut en 1449. Il a beaucoup écrit, en latin et en français, en prose et en vers. Dans le *Livre des quatre dames*, dont nous donnons un extrait, il discute la question de savoir laquelle est la plus malheureuse de quatre dames qui ont perdu leurs chevaliers : l'un a été tué à la guerre, le second a été fait prisonnier, le troisième a pris la fuite, le quatrième a disparu sans qu'on sache ce qu'il est devenu.

1. • Où • = quelque part que...

Quelques réserves qu'on puisse faire sur le choix de pareils sujets, qui étaient dans le goût du temps, il faut reconnaître qu'Alain Chartier les a traités avec talent. Il a un style élégant et facile, et il sait au besoin hausser le ton quand il parle des intérêts de la patrie et de l'avenir de la France.

Début du livre des Quatre Dames.

Pour oublier merencolye,
 Et pour faire chiére plus lie,
 Ung doux matin aux champs yssy,
 Au premier jour qu'amours ralie
 Le cueur, et la saison jolye
 Fait cesser ennuy et souci;
 Si alay tout seulet, ainsi
 Que l'ay de coustume, et aussi
 Marchay l'erbe poignant menue¹,
 Qui mist mon cuer hors de souci,
 Lequel avoit esté transsi
 Long temps par liesse pardue.

Tout autour oiseaulx volletoient,
 Et si tres doucement chantoient
 Qu'il n'est cueur qui n'en fut joieux;
 Et, en chantant, en l'air montoient
 A l'estrivée, a qui mieulx mieulx;
 Le temps n'estoit mie enuieux,
 De bleu se vestoient les cieulx,
 Et le beau soleil cler luisoit;
 Violettes croissoient par lieux,
 Et tout faisoit ses devoirs² tieulx
 Comme nature le duisoit.

En buissons oyseaulx s'assembloient,

1. « Poignant menue », c'est-à-dire : qui sort de terre toute menue.

2. C'est-à-dire : « Toute chose faisait son office, remplissait sa mission ».

L'un chantoit, les autres doubloient¹ :
 De leurs gorgettes verboioient
 Le chant que nature a apris,
 Et puis l'un de l'autre s'embloient,
 Et point ne s'entreresembloient...
 Je m'arrestay en ung pourpris
 D'arbres, en pensant a hault pris²
 De nature qui entrepris
 Ot a les faire ainsi harper.
 Mais de joie les vi surpris,
 Et d'amours nouvel³ entrepris,
 Et ung chascun avoit ja pris
 Et choisy ung si loial per⁴...

Les arbres regarday flourir,
 Et lièvres et connins courir :
 Du printemps tout s'esjouissoit.
 La sembloit Amour seignourir :
 Nul n'y peut vieillir ne mourir,
 Ce me semble, tant qu'il y soit.
 Des arbres ung flair doulx yssoit,
 Qui l'air sery adoulcissoit,
 Et en bruiant par la vallée
 Ung petit ruisselet passoit,
 Qui le país amolissoit,
 Dont l'eaue n'estoit pas sallée.

La venoient les oysillons,
 Après ce que des gresillons,
 Des mouschettes et papillons
 Ilz avoient pris leur pasture ;
 Lasniers, autours, esmerillons

1. « Doubler » a ici le sens de *faire la seconde partie, accompagner.*
2. En pensant à la haute valeur, à la grandeur...
3. « Nouvel », employé adverbialement, a le sens de *nouvellement*
4. « Un pair », c'est-à-dire : *un compagnon, une compagne.*

Vy, et mouches aux aguillons,
 Qui de beau miel leurs pavillons
 Firent es arbres par mesure.
 De l'autre part fut la closture
 D'un pré gracieux, ou nature
 Sema les fleurs sur la verdure,
 Blanchés, jaunes, rouges et perses;
 D'arbres fleuris fut la çainture,
 Aussi blans que se neige pure
 Les couvrist: ce sembloit paincture,
 Tant en y ot couleurs diverses.

CHARLES D'ORLÉANS.

Charles d'Orléans (1391-1464) fut le père du roi de France Louis XII. Il a composé des ballades, des complaintes, des chansons, où l'on trouve souvent de froides allégories, imitées du roman de la Rose, mais aussi des pièces d'un caractère très vivant et d'une inspiration vraiment originale. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, il fut retenu pendant vingt-cinq ans en Angleterre. Si l'histoire lui reproche de s'être associé, pendant son exil, à des transactions humiliantes pour son pays, on doit lui savoir gré d'avoir élevé sa poésie au-dessus des défaillances de sa conduite. Il a célébré en beaux vers la douce France « que son cœur aimait tant ».

Ballade.

En la forest d'ennuyeuse tristesse
 Un jour m'avint qu'a par moy cheminoye;
 S'i rencontray l'amoureuse deesse,
 Qui m'appela, demandant ou j'aloie.
 Je respondy que par fortune estoye
 Mis en exil en ce bois, long temps a,

Et qu'a bon droit appeller me pouoye
L'omme esgaré qui ne scét ou il va.

En sousriant par sa tres grant humblesse
Me respondit : « Amy, se je sçavoye
Pourquoy tu es mis en ceste destresse,
A mon pouoir volentiers t'aideroye,
Car ja, pieça, je mis ton cueur en voye
De tout plaisir, ne sçay qui l'en osta.
Or me desplaist qu'a present je te voye
L'omme esgaré qui ne scét ou il va.

Helas! dis-je, souverainne princesse,
Mon fait sçavez : pourquoy le vous diroye ?
C'est par la mort, qui fait a tous rudesse,
Qui m'a tollu celle que tant amoye,
En qui estoit tout l'esperoir que j'avoye,
Qui me guidoit, si bien m'accompaigna
En son vivant que point ne me trouvoye
L'omme esgaré qui ne scét ou il va.

Aveugle suy, ne sçay ou aler doye :
De mon baston, affin que ne fourvoye,
Je vois tastant mon chemin ça et la.
C'est grant pitié qu'il convient que je soye
L'omme esgaré qui ne scét ou il va.

Rondeau.

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil raiant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau
 Qu'en son jargon ne chante ou crye :
 Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
 Portent en livrée jolye
 Gouttes d'argent d'orfavrerie ;
 Chascun s'abille de nouveau,
 Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye.

Chanson.

Petit mercier, petit pannier !
 Pourtant, se je n'ay marchandise
 Qui soit du tout a vostre guise,
 Ne blasmez pour ce mon mestier.
 Je gangne denier a denier,
 C'est loing du tresor de Venise :
 Petit mercier, petit pannier !

Et tandis qu'il est jour ouvrier¹,
 Le temps pers² quant a vous devise.
 Je voys³ parfaire mon emprise,
 Et parmy les rues crier :
 Petit mercier, petit pannier !

1. « Ouvrier » n'avait que deux syllabes dans l'ancienne langue.

2. C'est-à-dire : « je perds mon temps. »

3. « Vois », du verbe *aller*, et non du verbe *voir*.

VILLON.

Le vrai nom de Villon paraît avoir été François de Montcorbier. Le surnom de *Villon* lui fut donné en raison de ses relations avec Guillaume Villon ou de Villon, qui avait été son protecteur. Il fut élève boursier à l'Université de Paris, arriva au baccalauréat en mars 1450, et devint licencié et maître ès arts dans l'été de 1452 : il avait alors vingt et un ans environ. Comme le fait remarquer M. Longnon, « ce renseignement est précieux pour la réhabilitation de la jeunesse de Villon, et montre que quelquefois notre auteur se charge outre mesure. En effet il se reproche de ne pas avoir étudié au temps de sa jeunesse folle, d'avoir fui l'école, et on croyait trouver en lui un écolier n'ayant pu atteindre à aucun des grades universitaires. Tout au contraire, Villon reçut la maîtrise aussitôt qu'il eut atteint l'âge réglementaire ¹, car, pour obtenir ce grade, il fallait être âgé au moins de vingt et un ans et avoir étudié en arts pendant six ans ».

En 1455, Villon eut une querelle, dans laquelle il eut le malheur de tuer son adversaire. Cet événement, en l'obligeant à prendre la fuite, l'amena à chercher des ressources dans les expédients les moins honnêtes, et il devint bientôt le chef d'une bande de voleurs. Il mérita plusieurs fois la potence, à laquelle il échappa grâce à différentes protections; on sait que le roi Louis XI le tira des prisons de Meung-sur-Loire en 1461.

L'œuvre de Villon se compose surtout de deux Testaments en vers, qui sont des confessions, tantôt émues, tantôt bouffonnes, où l'auteur accumule, dans un désordre spirituel et voulu, des souvenirs personnels, des remerciements sincères à l'adresse de ses amis et protecteurs, et de vives épigrammes, décochées sous forme de legs plaisants à ses ennemis et à ses juges. Il a introduit aussi dans son Grand Testament des ballades ingénieuses, dont la plus célèbre est connue sous le titre de « *Balade des dames du temps jadis* ».

1. D'après M. Lot, Villon aurait été un peu plus âgé à ce moment que ne le croit M. Longnon.

Le Grand Testament (fragments 1).

En l'an de mon trentiesme eage,
 Que toutes mes hontes j'eu beues,
 Ne du tout fol, ne du tout sage,
 Nonobstant maintes peines eues,
 Lesquelles j'ay toutes receues
 Soubz la main Thibault d'Aussigny²,
 S'evesque il est, seignant les rues,
 Qu'il soit le mien je le reny!

Mon seigneur n'est ne mon evesque :
 Soubz luy ne tiens, s'il n'est en friche³;
 Foy ne luy doy, n'hommage avecque;
 Je ne suis son serf ne sa biche⁴.
 Peu⁵ m'a d'une petite miche
 Et de froide eau, tout ung esté.
 Large ou estroit, moult me fut chiche⁶ :
 Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté!

Et s'aucun me vouloit reprendre,
 Et dire que je le maldys,
 Non fais⁶, si bien me sçait comprendre,

1. Édition d'un *ancien Archiviste* (Paris, Champion, 1911).

2. Pendant l'été de 1461, Villon, probablement à la suite d'un vol, avait été prisonnier de l'évêque d'Orléans, Thibaut d'Aussigny, à Meung-sur-Loire. Mais le nouveau roi, Louis XI, se trouvant de passage à Meung au commencement d'octobre de la même année, avait délivré le prisonnier en vertu du droit de joyeux avènement.

3. « Je ne tiens sous lui aucune terre, à moins qu'elle ne soit en friche »; c'est-à-dire : « je ne possède rien dans l'étendue de sa juridiction, je ne dépends pas de lui ».

4. Plaisanterie sur le double sens du mot *serf*, suivant qu'on l'écrit pas une s ou par un c.

5. « Peu », participe passé du verbe *paitre*, au sens de *nourrir*.

6. « Je n'en fais rien ».

En rien de luy je ne mesdys.
 Voycy tout le mal que j'en dys :
 S'il m'a esté misericors,
 Jesus, le roy de paradis,
 Tel luy soit ¹ a l'ame et au corps!

S'il m'a esté dur et cruel,
 Trop plus que cy ne le racompte,
 Je vueil que le Dieu eternel
 Luy soit donc semblable, a ce compte!
 Mais l'Eglise nous dit et compte
 Que prions pour nos ennemis;
 Je vous dis que j'ay tort et honte :
 Tous ses faictz soient a Dieu remis! ²...

Pour ce que foible je me sens,
 Trop plus de biens que de santé,
 Tant que je suys en mon plain sens,
 (Si peu que Dieu m'en a presté,
 Car d'autre ne l'ay emprunté,)
 J'ay ce Testament tres estable
 Faict, de dernière volenté,
 Seul pour tout et irrevocable.

Esript l'ay l'an soixante et ung³,
 Que le bon roy me delivra
 De la dure prison de Mehun,
 Et que vie me recouvra,
 Dont suys, tant que mon cuer vivra,
 Tenu vers luy me humilier,

1. C'est-à-dire : « soit miséricordieux pour lui comme il l'a été lui-même pour moi ».

2. « Que Dieu juge ses faits, ses actes! »

3. L'an 61 du siècle : 1461.

Ce que feray jusqu'il mourra :
Bienfaict ne se doit oublier...

Hé ! Dieu, se j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle !
Mais quoy ? je fuyoye l'escolle,
Comme faict le mauvays enfant.
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fend...

De pouvreté me guermentant,
Souventes foyz me dit le cueur :
« Homme, ne te doulouse tant,
Et ne demaine tel douleur !
Se tu n'as tant qu'eut Jacques Cueur,
Myeux vault vivre soubz gros bureau
Pauvre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riches tumbeau ! »

Je congnoys que pauvres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Noble et vilain, larges et chiches,
Petitz et grans, et beaulx et laidz,
Dames a rebrassez colletz,
De quelconque condicion,
Portans attours et bourreletz,
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Heleine,
Quiconques meurt, meurt a douleur
Telle qu'il perd vent et aleine,

Son fiel se crève sur son cueur,
 Puy sue, Dieu sçait quel sueur!
 Et n'est qui¹ de ses maux l'allège :
 Car enfans n'a, frère ne soeur,
 Qui lors voulsist estre son pleige.

La mort le faict fremir, pallir,
 Le nez courber, les veines tendre,
 Le col enfler, la chair mollir,
 Jointes et nerfs croistre et estendre :
 Corps féminin, qui tant es tendre,
 Polly, souef, si precieulx,
 Te faudra il ces maux attendre?
 Ouy, ou tout vif aller es cieulx.

Ballade.

Dictes moy ou, n'en quel pays,
 Est Flora, la belle Romaine ;
 Archipiada², ne³ Thaïs,
 Qui fut sa cousine germaine ;
 Écho⁴, parlant quand bruyt on maine
 Dessus riviére ou sus estan,
 Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
 Mais ou sont les neiges d'antan!...

La royne Blanche comme ung lys,
 Qui chantoit a voix de sereine ;

1. Et il n'y a personne qui..

2. M. Langlois, professeur à l'Université de Lille, a démontré qu'*Archipiada* était une corruption du nom d'Alcibiade.

3. « Ne » (= ni) s'employait au lieu de *et* dans les phrases dubitatives et interrogatives.

4. La nymphe Echo.

Berthe au grand pied, Bietris, Allys ¹ ;
 Harembourges qui tint le Mayne ²,
 Et Jehanne, la bonne Lorraine,
 Qu'Anglois bruslèrent a Rouen ;
 Ou sont ilz, Vierge souveraine ?
 Mais ou sont les neiges d'antan !

Prince, n'enquerez de sepmaine ³
 Ou elles sont, ne de cest an,
 Que ce refrain ne vous remaine :
 Mais ou sont les neiges d'antan !

Somme, plus ne diray qu'ung mot,
 Car commencer veuil a tester :
 Devant mon cler Fremin, qui m'ot
 (S'il ne dort), je vueil protester
 Que n'entends homme detester
 En ceste presente ordonnance ⁴,
 Et ne la veuil manifester ⁵
 Sinon au royaume de France.

Je sens mon cueur qui s'affoiblist,
 Et plus je ne puy papier.
 Fremin, siez toy près de mon lict,
 Que l'on ne me viengne espier !
 Prends tost encre, plume et papier ;

1. Sur Berthe au grand pied, voyez page 56. Il est difficile de dire de quelle Béatrix et de quelle Alix, Villon a voulu parler.

2. Il y a eu, au commencement du xii^e siècle, une Erembourges, comtesse du Maine.

3. « De semaine » = *cette semaine*.

4. Villon assimile par plaisanterie son Testament à une ordonnance royale.

5. « Manifester » = *publier*.

Ce que nomme, escryz vistement ¹ ;
 P'uyz fais le partout copier ;
 Et vecy le commencement.

Ou nom de Dieu, Père eternal,
 Et du filz que Vierge parit,
 Dieu au père coéternel ²,
 Ensemble et du Sainct Esperit,
 Qui sauva ce qu'Adam perit,
 Et du pery ³ pare les Cieulx
 (Qui bien ce croyt, peu ne merit ⁴ ;
 De gens mortz ⁵ se font petiz dieux) ;...

Ou nom de Dieu, comme j'ay dict,
 Et de sa glorieuse Mére,
 Sans peché soit parfaict ce dict
 Par moy ⁶, plus maigre que Chimère.
 Si je n'ay eu fièvre effimère ⁷,
 Ce m'a faict divine clemence ⁸ ;
 Mais d'autre dueil et perte amère
 Je me tays ⁹, et ainsi commence :

Premier, je donne ma pauvre ame
 A la benoiste Trinité,

1. C'est-à-dire : « écris vite ce que je te dis ».

2. Littéralement : « coéternel à Dieu le père ».

3. « Du péri », c'est-à-dire : « de ce qui était mort et qui a survécu ».

4. « Merit », prétérit du verbe *merir*.

5. Villon veut parler des justes qui étaient morts avant la venue du Christ, et qui furent tirés des limbes.

6. « Que ce dit soit parfait par moi. » = « Parfait », verbe *parfaire*.

7. D'après Littré, la fièvre éphémère est une fièvre causée la plupart du temps par un excès de fatigue, et qui ne dure guère plus de vingt-quatre heures.

8. C'est-à-dire : « je le dois à la divine clémence. »

9. C'est-à-dire : « si j'ai été préservé de la fièvre éphémère et devanche j'ai eu d'autres douleurs, mais je m'en tais. »

Et la commande a Nostre Dame,
 Chambre de la divinité ¹ ;
 Priant ² toute la charité
 Des dignes neuf Ordres des cieulx,
 Que par eulx soit ce don porté
 Devant le Trosne precieux.

Item, mon corps j'ordonne et laisse
 A nostre grand mère la terre ;
 Les vers n'y trouveront grand gresse :
 Trop lui a faict faim dure guerre !
 Or luy soit delivré ³ grand erre :
 De terre vint, en terre tourne !
 Toute chose, se par trop n'erre,
 Voulontiers en son lieu retourne..

Ballade des pendus ⁴.

Frères humains, qui après nous vivez ⁵,
 N'ayez les cueurs contre nous endureiz,
 Car, si pitié de nous pouvres avez,
 Dieu en aura plustost de vous merciz.
 Vous nous voyez cy attachez cinq, six :
 Quant de la chair, que trop avons nourrie,
 Elle est piéça devorée et pourrie,
 Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.
 De nostre mal personne ne s'en rie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

1. C'est-à-dire : « qui a porté dans son sein la divinité ».

2. « Priant » = *en priant*.

3. C'est-à-dire : « que mon corps soit livré à la terre... »

4. Cette ballade ne fait pas partie du grand Testament.

5. Ce sont des squelettes de pendus qui parlent.

Se vous clamons frères, pas n'en devez
 Avoir desdaing, quoyque fusmes occis
 Par justice. Toutesfois, vous sçavez
 Que tous les hommes n'ont pas bon sens assis ;
 Excusez nous — puisque sommes transis,
 Envers le filz de la Vierge Marie,
 Que sa grâce ne soit pour nous tarie,
 Nous preservant de l'infemale fouldre.
 Nous sommes moris, âme ¹ ne nous harie ;
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Le pluye nous a buez et lavez,
 Et le soleil dessechez et noirciz ;
 Pies, corbeaulx, nous ont les yeux cavez,
 Et arrachez la barbe et les sourcilz.
 Jamais nul temps nous ne sommes rassis ;
 Puis ça, puis la, comme le vent varie,
 A son plaisir sans cesser nous charie,
 Plus becquetez d'oyseaulx que dez a couldre.
 Ne soyez donc de nostre confrairie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Prince Jesus, qui sur tous seigneurie,
 Garde qu'Enfer n'ayt de nous la maistrie :
 A luy ² n'ayons que faire ne que souldre !
 Hommes, icy n'usez de mocquerie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

1. Qu'aucune âme

2. A l'enfer.

CINQUIÈME PARTIE

ŒUVRES DIDACTIQUES ET ORATOIRES

I. — ŒUVRES DIDACTIQUES.

Le moyen âge s'est vivement intéressé aux différentes sciences, bien qu'il les ait cultivées avec plus de passion que de bonheur. Les œuvres didactiques qu'il nous a laissées sont nombreuses; mais elles ne se distinguent en général ni par leur valeur scientifique, ni par leur valeur littéraire; elles tirent leur principal intérêt des renseignements qu'elles peuvent nous fournir pour l'histoire des mœurs ou pour l'étude du développement de l'esprit humain.

Dans l'ordre des sciences naturelles, il faut signaler les *Computs*, sortes de livres d'astronomie populaire et religieuse; les *Lapidaires*, consacrés à la description des pierres précieuses; les *Bestiaires*, qui nous dépeignent les mœurs des animaux. Tous ces traités versifiés sont remplis de légendes, d'allégories, de comparaisons bibliques et de réflexions morales.

Les traités de morale proprement dite n'étaient pas moins en faveur. Les *Chastoiements*¹, comme le *Chastoiement d'un père à son fils*, faisaient l'office de nos morales pratiques. On range aussi parmi les œuvres didactiques le *Miserere* et le *Roman de Charité*, du Reclus de Moilliens, dont M. Van Hamel a donné une excellente édition.

Parmi tous les auteurs de livres d'enseignement, il en est deux qui méritent une mention particulière, Beaumanoir et Brunetto Latino.

BEAUMANOIR.

Philippe de Remi, sieur de Beaumanoir, a joué un rôle im-

1. Le mot *chastoiement* ou *chastement* (aujourd'hui *châtiment*) avait dans l'ancien langage le sens général de « Enseignement, Recommandations ».

portant, comme magistrat et comme jurisconsulte ¹, dans la seconde moitié du treizième siècle (1246-1296). Son livre des *Coutumes de Beauvaisis* n'est pas seulement un document précieux pour l'histoire du droit français; c'est une œuvre de haute raison, et d'une sérieuse valeur littéraire. Nous en donnerons un chapitre, d'après l'édition de la *Société d'Histoire de France* et d'après le manuscrit publié partiellement par M. Giry.

Des gens de bonnes villes et de leur drois, et comment il doivent estre gardé et justichié, si que il puissent vivre em pès.

Les bonnes viles de communes, et chelles meesmes ou il n'a point de commune, et li communs pueples, ont grant mestier de estre gardées ² en tel manière, que nus ne leur faiche tort, ne que il ³ faichent tort a autrui; et especiaument leur chartres des communes si doivent estre gardées selonc les teneurs de leur previliéges, se il n'ont tant laissié user au contraire de lor previliéges, que il soient corrompu ⁴; car autant vaut fours qui ne cuit, comme chartre qui n'est usée ⁵, puisque on a usé le contraire.

De nouvel nus ne puet faire ville de commune ou royaume de Franche, sans l'assentement ⁶ dou roy, fors que li roys, pour che que toutes nouveles loys sont defendues....

Che que nous avons dit que toutes nouveletés sont

1. Il était aussi poète. Voyez ses œuvres poétiques publiées par la *Société des anciens textes*.

2. Par le seigneur.

3. « Il », c'est-à-dire les habitants des bonnes villes. De même un peu plus loin, et aussi dans le titre du chapitre.

4. C'est-à-dire : « à moins qu'ils n'aient laissé s'établir un usage contraire à leurs privilèges, depuis assez longtemps pour que ces privilèges soient périmés. »

5. « Qui n'est usée », c'est-à-dire : dont on n'use pas. Ce sens de « user » s'est conservé jusqu'au xvi^e siècle : « Il les appelloit du nom de compagnons, que nous usons encore. » (MONTAIGNE.)

6. « On a dit d'abord *sentement* et *assentement*, puis *sentiment* et *assentiment* sous l'influence de l'i de *sentir*. Mais on continue à dire *appartement* et *département*, malgré l'i de *partir*.

deffendues, che est a entendre tels nouveletés qui sont faites contre autrui droit, car il n'est deffendu a nului que il ne puisse bien faire four, ou moulin, ou presseoir, ou maison, ou vivier ou aucune autre coze, en tel lieu la ou èle ne fu onques mais. Si sachiés que che est a entendre que che ne soit encontre le droit d'autrui. Et en aucuns¹ cas pueent estre li marchissant adamagié, que ja por che le² nouveleté ne sera ostée; si conme se je fais un moulin en me terre, la ou je puis et doi, et li moulins de mon voisin en vaut mains, pour che qu'il n'i va pas tant de gent conme il³ soloit, ou pour che que je fais meilleur marcié de moure que il ne fait: pour tous tiex damages n'en sera pas ostés mes moulins, car che est li comuns pourfis de cascun, que cascuns puisse faire sen preu pour se⁴ terre amender, sans faire tort a autrui.

Cascuns sires qui a bonnes villes dessous lui, es quéles il a communes, si doit savoir tout l'estat de le ville et conment èle est demenée et gouvernée par leur⁵ maieurs et par chaus qui sont establi a le vile garder et mainburnir, si que li rice honme soient en doute que, se il meffont, que il seront griément puni, et que li povre honme es dites villes puissent gaaigner leur pain em pais...

Nos veons plusors villes que li povre ne li moien⁶, n'ont nules des aministracions de le ville, ainchois les ont li rice toutes, pour che que il sont douté dou comun por lor avoir ou por lor lignage. Si avient que li un sont, un an, maieur ou juré⁷ ou recheteur,⁸ et en l'autre

1. Ne pas oublier que « aucun » signifie proprement *quelque*.

2. « Le », forme picarde de *la*.

3. « Il » est ici le pronom neutre.

4. « Se » est ici une forme dialectale de *sa*.

5. *Ville* est un nom collectif, ce qui explique le pluriel *leur*.

6. « Les moyens », c'est-à-dire : *les gens de moyen état*.

7. Les jurés étaient des membres de l'administration municipale.

8. *Receteur* est formé sur *recette* comme *receveur* sur *recevoir*. les deux mots ont le même sens.

année le font ¹ de lor frères, ou de lor neveux, ou de lor prochains parens, si que, en dix ans ou en douze, il rice ont toutes les aministrations des bonnes villes; et après che, quant li comuns veut avoir conte ², il se queurent de che que il dient que il ont conté li uns a l'autre³; mais en tiex cas ne lor doit il ⁴ pas estre soufert, car li conte des cozes communes ne doivent pas estre recheü par chaus meesmes qui ont a conter. Dont, doivent tel conte estre rendu en le presenche dou seigneur de le ville, ou d'autres de par li, et en le presenche d'aucuns establis de par le comun a oïr tels contes et debatre les, se mestiers est. Et quant tiex contes est fais ⁵, on doit premierement faire conter chiaus qui furent recheveur, et après che savoir que les rechoites sont devenues. Et de ⁶ tout che dont il ne porront rendre bon conte, il doivent estre contraint a rendre sans delai, par le prise de lor cors et de lor biens...

Moult de contens muevent es bonnes villes de communes por lor tailles, car il avient souvent que li rice, qui sont gouverneur des besongnes de le ville, mêtent mains que il ne doivent ⁷, et aus et lor parens, et deportent les autres rices homes, et ensi cort ⁸ tous li frais sor le comun des povres. Et pour che en ont esté maint mal ⁹ fait, pour che que li povre ne voloient souffrir, ne il ne savoient pas bien le droite voie de porcachier lor drois, fors que de par aus corre sus ¹⁰. Si en ont li aucun esté ocis

1. « Ils le font », c'est-à-dire : *ils font des maires, des jurés ou des receveurs.*

2. Quand le peuple veut qu'on lui rende compte des deniers de la ville.

3. En alléguant qu'ils se sont rendu des comptes l'un à l'autre.

4. « Il » est ici le pronom neutre.

5. C'est-à-dire : « Et quand on fait de tels comptes... »

6. « De » = *quant à.*

7. C'est-à-dire : « payent moins qu'ils ne doivent ».

8. On dit encore « courir », en parlant des frais, mais dans un sens spécial.

9. On comprendra sans doute que « mal » est au cas sujet pluriel.

10. C'est-à-dire : *en leur courant sus.*

et les villes malmises par les faus entrepreneurs. Adont quant li sires de le ville voit mouvoir tiex contens, il doit corre au devant, et doit dire au comun que il les fera taillier a droit et les rices aussi ¹; et adont il doit aidier le taille a faire, par loial enqueste, aussi les rices comme les povres, et cascun selonc son estat et selonc che que il est mestiers en le ville que le taille soit grans ou petite; et puis si doit contraindre cascun que il pait ² che de quoi il est tailliez. Et après che, il doit faire paier che qui est levé de le taille ³, la ou il est plus grans besoins au porfit de le ville. Et en che faisant, porra estre li contens de le ville apaisiés.

BRUNETTO LATINO ⁴.

Brunetto Latino, qui fut, comme on sait, le maître de Dante, est né à Florence en 1230. Il est mort dans la même ville en 1294. Comme tous les Florentins qui se mêlaient au gouvernement de leur pays, il connut le bannissement, et c'est en France, pendant son long exil, qu'il composa le livre du *Trésor*, traité encyclopédique de philosophie générale.

Nous en donnerons quelques extraits ⁵. On apprendra, dans la préface, pourquoi Brunetto Latino a écrit son livre en français.

Le trésor.

Préface.

Cist livres est apelés Tresors; car, si come li sires, qui ruet en petit leu amasser chose de grandisme vaillance ⁶,

1. C'est-à-dire : « qu'il fera répartir équitablement les tailles, les impôts ».
2. « Pait », forme régulière de la 3^e pers. sing. du subj. prés. de *payer*.
3. Les tailles se payaient en plusieurs « levées. »
4. Et non *Latini*, comme on l'appelle généralement.
5. D'après l'édition Chabaille.
6. « Vaillance », qui signifie proprement *valeur*, n'a conservé que son emploi au figuré.

non pas por son delit seulement, mais por acroistre son pooir et por essaucier son estat en guerre et en pais, i met il les plus chières choses et les plus precieus joiaus que il puet, selonc sa bonne entencion, tout autressi est li cors de cest livre compilez de sapience, si come cil qui ¹ est estrais de tous les membres de philosophie en une somme² briément.

Et la maindre partie de cest Tresor est aussi come deniers contans ³ por despendre toz jors en choses besoignables; ce est a dire que èle traite del commencement dou siècle⁴ et de l'ancienneté des vielles estoires et des establissemenz dou monde, et de la nature de toutes choses en somme. Et ce appartient a la première partie de philosophie, c'est a theorique, selonc ce que cestui livre parole ci après. Et si comme sanz deniers n'auroit ⁵ nule moienneté entre les oeuvres des gens, qui adreçast les uns contre les autres ⁶, autressi ne puet nus hom savoir des autres choses plainnement se il ne sèt ceste première partie dou livre.

La seconde partie, qui traite des vices et des vertuz, est de precieuses pierres⁷, qui donent a home delit et vertu, ce est a dire quels choses hom doit faire et quels non, et monstre la raison por quoi. Et ce appartient a la seconde et a la tierce partie de philosophie: c'est a pratique et a logique.

La tierce partie dou Tresor est de fin or, ce est a dire qu'èle enseigne l'omé a parler selonc la doctrine de retho-

1. Littéralement « comme celui qui... », c'est-à-dire : « attendu qu'il... »

2. « Somme » a ici le sens de *résumé*.

3. Nous disons encore « de l'argent comptant ».

4. « Du siècle » c'est-à-dire *du monde*.

5. « Il n'y aurait. »

6. C'est-à-dire : « qui mit les gens en rapport les uns avec les autres ». On sait que l'un des sens de « contre » est *vis-à-vis de*.

7. Continuation de la comparaison avec le trésor.

rique, et comment li sires doit gouverner les gens qui sont desoz lui, meesmement selonc les us as Ytaliens. Et ce appartient a la seconde partie de philosophie, ce est a pratique; quar, si comme or sormonte toutes manières de metaus, autressi est la science de bien parler, et de gouverner gens, plus noble de nul art dou monde.

Et por ce que li Tresors qui ci est ne doit estre donez se a home non¹ qui soit soffisans a si haute richesce, le bailleraï je a toi, biax dous amis²; car tu en es bien dignes selonc mon jugement. Et si ne di je pas que cist livres soit estrais de mon povre sens, ne de ma nue science; mais il est autressi comme une bresche de miel cueillie de diverses flors; car cist livres est compilés seulement de merveilleus diz des autors qui devant nostre tens ont traité de philosophie, chascuns selonc ce qu'il en savoit partie; car toute ne la pueent savoir home terrien, porce que philosophie est la racine d'ou croissent toutes les sciences que hom puet savoir. Tout autressi comme d'une fontaine³ d'ou maint ruissel issent qui courent ça et la, si que li un boivent de l'un et li autre de l'autre; mais ce est diversement, car li un boivent plus et li autre mains, sans estanchier la fontaine. Por ce dit Boëces, au livre de sa « Consolation », qu'il la⁴ vit en semblance de dame, en tel habit et en si tres merveilleuse puissance que èle croissoit quant il li plaisoit, tant que ses chiés montoit sor les estoiles et ataignoit au ciel, et porveoit amont et aval selonc droit et selonc verité...

Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans, selonc le langage des François, puisque nos

1. « Se... non » = *sinon*.

2. On ne sait à quel ami s'adresse Brunetto Latino.

3. C'est-à-dire : « la philosophie est comme une fontaine ».

4. Il s'agit toujours de la philosophie.

somes Ytaliens, je diroie que ce est por deux raisons, l'une, car nos somes en France, et l'autre porce que la parleüre¹ est plus delitable et plus commune a toutes gens.

Le lion.

Lions est apelez selonc la langue as Griex, qui tan vault a dire comme rois en nostre parleüre; car lions est apelez rois des bestes, porce que la ou il crie toutes bestes s'enfuient autressi comme se la mors les chaçast, et la ou il fait cercle de sa coe, nule beste n'ose passer par iluec. Et neporquant lion sont de trois manières; car li un sont brief, et si ont les crins crespes, et sont sanz bataille; li autre sont lonc et grant, et ont les crins simples et sont de merveilleuse fierté, et lor corage sont démontré² par lor front et par lor coë; et sa force est en son piz, et sa fermeté est en son chief..

Et ja soit lions de si haut corage et de si fière nature com li contes³ devise ci-devant, toutefois aime il home merveilleusement, et volentiers maint avec lui; et ne sera ja correciez a home, se il⁴ ne li mesfèt premierement; mais a merveilles est piteus, que⁵ la ou il est plus correciez et plus plains d'ire et de mautalent contre lui, lors li pardone volentiers, et plus tost se li hom se giète a terre et fait semblant de crier merci. A paine se corrouce contre feme, ne a petit enfant ne touche, se por grant desir de mangier non⁶.

1. « La langue de France. » — Le mot *parleüre* est formé sur *parler*, comme *blesseüre*, plus tard *blessure*, sur *blessier*.

2. « Démontrer » a ici le sens d'*indiquer*, *révéler*.

3. « Le conte », c'est-à-dire *mon récit*, *mon livre*.

4. « Il », c'est-à-dire : *l'homme*.

5. « Que » a ici la valeur de *car*.

6. Joignez *se* à *non* : « *sinon* ».

Les biens de fortune.

Li bien de fortune sont trois : richesse, seignorie et gloire. Et vraiment sont il bien de fortune ; car il vont et viéent de hore en hore. Ja n'auront point de fermeté, car fortune n'est pas chose raisnable, ne ses cours n'est mie par droit ne par raison ; si comme elle monstre tozjors de mains homes¹ qui sont neant de sens et de valor, et si montent en grandismes richescs et en grandismes seignories, ou en loange de grant pris, et uns autres qui sera li plus vaillans hom dou monde ne porroit avoir un seul petit bien de fortune, porce, dient li plusor, que fortune est aveugle, et qu'elle tornoie tozjors sa roe en non veant ; mais nos en devons croire ce que li sage en dient, que Diex abaisse les puissans et essauce les foibles.

II. — ŒUVRES ORATOIRES.

L'éloquence civile n'est guère représentée au moyen âge que par les courtes allocutions prononcées par Villehardouin dans les différentes missions qu'il remplit avant et pendant la croisade de 1204. Voyez, dans nos extraits de Villehardouin, le chapitre des *Ambassadeurs des croisés à Venise*, page 258. Il faut ajouter quelques discours de Gerson, notamment celui que nous citons plus loin. Nous ne parlons pas des allocutions que Villehardouin met dans la bouche de Conon de Béthune, ni des discours rapportés par Froissart, ces textes n'offrant pas de garanties suffisantes au point de vue de l'exactitude.

On n'a pas conservé avec plus de soin, sous leur forme originale, les sermons français prononcés par les prédicateurs célèbres du moyen âge. On se bornait ordinairement à recueillir les sermons latins. Nous pourrions citer cependant un sermon français de Maurice de Sully, et la traduction ancienne d'un sermon latin de saint Bernard. C'est au quinzième siècle que la prédication française commence à être recueillie avec l'intérêt qu'elle mérite : parmi les orateurs sacrés de cette époque, le plus connu est Olivier Maillard, l'auteur populaire du *Sermon tousseux*.

1. « Comme elle le montre chaque jour à propos de maints hommes... »

MAURICE DE SULLY.

Maurice de Sully, ainsi appelé du nom de sa ville natale, appartenait à une famille pauvre. Il suivit les cours de l'Université de Paris, où il enseigna à son tour. Il fut ensuite chanoine, à Bourges et à Paris, et il succéda en 1160 à Pierre Lombard comme évêque de Paris. C'est pendant son épiscopat que la construction de Notre-Dame fut commencée. Son éloquence eut un grand retentissement : on connaît dix-huit manuscrits de ses sermons, qui ont été imprimés plusieurs fois au quinzième et au seizième siècle. Nous donnerons, d'après les fragments de manuscrits publiés par M. P. Meyer, un extrait du sermon *Mulier cum parit*, où Maurice de Sully a tiré un heureux parti d'une gracieuse légende qui s'est conservée par la voie orale dans les souvenirs populaires.

Le paradis.

Il fut uns bons hom de religion qui proia Dieu sovent en ses oroisons qu'il li donast vëoir et demostrast aucune chose de la grant dolçor et de la belté et de la joie qu'il estuie et promet a cels qui lui aiment. Et Diex nostre sire l'en oït, car, si com il fut assis une fois a une ainsjournée tot sols en l'encloistre de l'abbaïe, si li envoa Damnediex un angle en-semblance d'un oisel qui s'asist devant lui. Et com il esguarda cel angle, de qui il ne savoit pas que ce fut angles, ainz cuidoit que ce fust uns oisels, si ficha son esgart en la belté de lui tant durement qu'il oblia tot quanqu'il avoit veü ça en arières. Si leva sus por prendre cel oisel dont il estoit molt convoitos ; mais si com il vint près de lui, si s'en vola li oisels un pou arières. Que vos diroie lonc conte ¹ ? Li oisels traist le

1. C'est-à-dire : « pourquoi vous faire un long récit ? »

bon home après lui, si qu'il estoit avis al bon home que il estoit el bois hors de l'abaïe. Et si com il li estoit avis qu'il ert el bois devant l'oisel, si se traist vers l'oisel por lui prendre, et lores s'en vola li oisels en un arbre. Si comença a chanter ensi très dolcement que onques rien ne fut oï si dolce. Si estut li bons hom devant l'oisel et esgarda la belté de lui, et escolta la dolçor del chant ensi très ententivement que il en oblia totes choses terriènes. Et com li oisels ot chanté tant com a Dieu plot, si batit ses éles, si s'en vola.

Et li bons hom comença a repairier a soi meïsmes¹ celui jor a hore de midi. Et com il fut repairié a soi meïsmes : « Dieus ! pensa il, je ne dis hui mes hores ; coment i recouvreroie je mais ? » Et com il regarda s'abbaïe, si ne se reconut point ; si lui sembloit que les plusors choses fussent bestornées. « Et Diex ! fist il, ou sui je donc ? Et n'est ce mie l'abaïe dont je eissi hui matin ? » Lors vint a la porte, si appela le portier par son nom : « Uevre », fist il. Li portiers vint a la porte ; et com il vint a la porte, et com il vit le bon home, si ne le conut mie qui il estoit. — « Je sui, fist il, moines de çaenz, et si voil entrer. — Vos, fist li portiers, n'estes pas moines de çaens, vos ne vi je onques mais. Et se vos estes moines de çaens, quant en eissistes vos ? — Hui matin, fist li moines ; si voil çaenz entrer. — De çaenz, fist li portiers, n'eissit hui nus moines. Vos ne conois ge mie por moine de çaenz. » Li bons hom fut tot esbaïs ; si respondit : « Faites moi parler al portier, » fist li bons hom, si noma altre portier par son nom. Et li portiers respondit : « Çaenz n'a² portier se moi non. Vos me semblez hom qui n'est mie bien en son sen, qui vos faites moine de çaenz ; car vos ne vi ge

1. « A rentrer en lui-même ».

2. « Il n'y a ».

onques mais. — Si sui¹, dist li bons hom. Dont n'est ce l'abbaïe saint cestui²? » Si noma le saint. « Oïl », fist li portiers. « Et je suis moines de çaenz, fist li bons hom. Faites moi venir l'abbé et le prior, si parlerai a els. »

Lores ala li portiers querre l'abbé et le prior, et il vindrent a la porte ; et com il les vit, si ne les conut mie, ne il ne conurent lui. « Qui demandez vos? » firent il al bon home. — « Je demant l'abbé et le prior, a qui je voil parler. — Ce somes nos³, firent il — Non estes, fist li bons hom, car vos ne vi je onques mais. » Lores fut tot esbaïz li bons hom, car il nes conut, ne il ne le conurent. — « Quel abbé demandez vos, ne⁴ quel prior? fist li abbes, et qui conoissez vos çaenz? — Je demant un abbé et un prior que ensi estoient appelé; et conois celui et celui⁵. » Et com il oïrent ice, si conurent les nons bien. — « Bels sire, firent il, il sont mort trois cenz anz a passez. Or esgardez ou vos avez esté et dont vos venez et que vos demandez. »

Lores s'aperçut li bons hom de la merveille que Diex avoit faite, et com par son angle hors de l'abbaïe l'avoit mené ; et por la belté de l'angle et por la dolçor de son chant li avoit demostré tant com li plot de la belté et de la joie que ont li ami Damnedieu en ciel. Si s'esmerveilla estrangement que trois cenz anz avoit veü et escolté l'oisel, et por le grant delit que il avoit eü, ne lui sembloit que del tens fust trespasé mais que tant com il a⁶ dès

1. C'est-à-dire : « Je suis bien moine de ce convent. »

2. « Cestui » remplace le nom du saint, que le narrateur ne donne pas. Nous dirions aujourd'hui : *saint un tel*.

3. Aujourd'hui que, dans les tournures de ce genre, nous considérons le pronom neutre *ce* comme le sujet et non comme l'attribut, nous disons « c'est nous » au lieu de « ce sommes nous. »

4. Dans les phrases interrogatives, au lieu de « et » on employait « ne » = *ni*.

5. « Celui et celui » = *un tel et un tel*.

6. « Il a » = *il y a*.

le matin enjusqu'a midi; et qu'il, dedenz trois cenz anz, n'ert mie enveilliz, ne sa vesteüre usée, ne sui soller percié. Seignor, esgardez et asmez com est grant la belté et la dolçor que Dieus dorra a ses amis en ciel!

SAINTE BERNARD.

La vie de saint Bernard (1091-1153) est trop connue pour qu'il soit utile de la résumer ici. Un manuscrit du commencement du treizième siècle nous a conservé une traduction, en dialecte lorrain, d'un certain nombre de ses sermons latins. C'est à cette traduction, publiée par M. Fœrster, que nous empruntons le sermon suivant.

Sermon pour la fête de l'Annonciation ¹.

« Por ceu ke li gloire habitast en nostre terre, si s'encontrarent Misericorde et Veriteiz, et Justise et Paiz se baisarent » (Ps. LXXXIV, 10, 11).

Saint Bernard développe d'abord les premiers mots du texte, et explique ce qu'il faut entendre par « cette gloire habitant dans notre terre. » Il répète ensuite le texte, et arrive au commentaire de la seconde partie. Il présente ce commentaire comme le sujet principal de son sermon, dont une parole de l'apôtre saint Paul, relative à la gloire humaine, l'a détourné, dit-il, au début.

1. On trouvera dans ce sermon bon nombre de particularités dialectales, et notamment : *v* au lieu de *b* devant *l*, dans *establiv*, dans les adjectifs en *avle* et *lele*, comme *convenavle*, *paisivle*, etc.; *ei*, au lieu de *é*, correspondant à *a* tonique latin, dans *doneie* (= donnée), *neie* (= née), *peire* (= père), etc.; *t* final conservé dans les mots qui l'avaient perdu, en français propre, dès la fin du XI^e siècle, par exemple *prendrat*, *chantat*, *at* (= a, du verbe avoir), *doneit* (= donné), *veriteit*; le *t* final aussi conservé après l'e muet dans les verbes de la 1^{re} conjugaison, par exemple *il ornet* (= il orne). L'article féminin a un cas sujet, identique au cas sujet masculin : *li justice*. Ajoutez, pour les verbes, des troisièmes personnes en *oit* au lieu de *oît* (*veot* au lieu de *veoit*, imparfait de *veoir*), et les imparfaits en *eive*, *ive*, que nous avons signalés dans notre introduction grammaticale. Le futur est parfois en *it* à la 3^e personne du singulier : *porit* (= pourra), *averit* (= aura), *ferit* (= fera). Le prétérit de la 1^{re} conjugaison, au pluriel, a souvent les formes suivantes : *nous chantémes*, *vous chantestes*, *il chantarent*; et à l'imparfait du subjonctif on trouve les formes correspondantes : *que je chantesse*, *qu'il chantest*. Enfin il faut encore noter les prétérits en *ut* au lieu de *ut* : *il requit*.

Comment Dieu, en créant l'homme, lui donna les quatre vertus de miséricorde, de vérité, de justice et de paix.

Il me semblet ¹, chier frère, que de ces quatre virtuiz fust aorneiz li primiers hom dès l'encomencement de sa creation, et vestiz de vestiment de salveteit, si cum retraitet li prophètes. En cez quatre virtuiz est tote li ente-rigneteiz de salveteit, ne sens èles totes ne puet estre nuls sals, car èles ne poroient mies estre virtuiz s'om des-sevreivet l'une de l'autre. Li hom avoit receüt la virtuit de la Misericorde si cum sa warde et sa chambrière, por ceu qu'èle lo davancist et sevist, et qu'èle lo defendist et wardest tot per tot. Tel nurisce avoit Deus doneit a sa petite creature, tel chambrière avoit il doneit a l'omme qui novelement estoit creez. Mais mestiers li estoit qu'il aüst ancor endoctrinour, si cum noble creature et raignavle, qui dovoit estre nurie si cum petiz enfes, et ne mies wardeie si cum beste. A ceu a faire ² ne poot om atrover plus convenavle maistre que la Veriteit mismes, qui aucune fie lo permonast a la conissance de la souveraine veriteit. Mais por ceu... qu'il ne pechast si cum cil qui saüst lo bien et qui n'en fesist mies, si reçut il après la virtuit de Justise, dont il fust gouverneiz. Ancor mist en lui li très benigne mains del Creator la Paiz, ou il presist son deleit et sa nuirçon et paix dovle ³, ensi qu'il dedenz lui ne sentist nule bataile, ne per defors nule crimor, c'est ensi ⁴ que li chars ⁵ nen encuvist encontre

1. Ne pas oublier que dans ce dialecte, comme dans le français propre antérieur au XII^e siècle, l'e muet final peut être suivi d'un t. Voyez la note précédente.

2. C'est-à-dire : « Pour faire cela ».

3. Une double paix, intérieure et extérieure, comme cela est expliqué dans le membre de phrase qui suit.

4. « C'est ainsi » = *c'est-à-dire*.

5. « Chars » est le cas sujet de *char* = *chair*.

l'espirit, et que nule creature ne li fust a crimour... Quels chose defaillivet a l'omme, cui li misericorde wardeivet, cui li veriteiz enseigniévet, gouverneivet li justise, et nurivet li paiz? Mais chatis cist hom dessendit de Jherusalem en Jerico¹ a son grant mal et a s'grant suttie, car il chut entre les lairons, qui tot davant lo despoillarent...

Comment l'homme fut dépouillé des quatre vertus que Dieu lui avait données.

La Justise perdit li hom², quant Eye fut ançois obediencz a la voix del serpent, et Adam a la voix de la femme qu'a la voix de Deu... La Misericorde perdit assi li hom, quant Eye fut si ardanz en son cuvisse, qu'èle a lei memes nen espargnat, nen a son baron³, nen a ses filz qui estoient a avenir, anz les assergentit toz desoz horrible maldeçon, et desoz la necessiteit de mort... Pannie fut assi de Veriteit li femme, primiers⁴ quant èle malement tornat lo sen de ceu qu'èle ot oyit : « de mort morras », et qu'èle dist : « que nos per aventure ne moriens »⁵, et après quant èle cruit lo serpent qui del tot desnoiévet, et disoit qu'il en nule manière ne morroient... La Paix perdirent assi apermesmes; car paiz nen est mies as fellons, ce dist nostre Sires...

La dispute des quatre vertus.

Mais ce semblet que griés tençons fust neie entre les

1. Expression figurée pour dire que l'homme quitta le bon chemin.
2. Construisez : « Li hom perdit la justise ».
3. « Son baron », c'est-à-dire *son mari*.
4. « Primiers » est ici adverbe, et signifie *d'abord*.
5. Dieu avait dit à l'homme : « Si tu manges du fruit défendu, tu mourras. » Ève, en rapportant la parole divine au serpent, la transforma ainsi... « Vous ne mangerez pas du fruit défendu, de peur que vous ne mouriez. »

virtuiz, per ceu que li prophètes dist qu'èles s'encontra-
rent et qu'èles permei lo baisier de paix se racordarent.
Veriteiz et Justise afflivent voirement lo chatif; mais Paiz
et Misericorde jugiévent ançois c'om l'esparnast : car cez
dous virtuiz sunt compaignes, si cum les premiéres. Por
ceu que cèles ¹ permanoient en l'affliction de l'omme, et
qu'èles de totes parz lo battoient ensi qu'èles les pre-
sentes grevances acombleivent per lo torment qui estoit
a venir, si s'en alérent cestes ² el cuer del peire, et si re-
pairarent al signor qui doneies les avoit. Il sols estoit
voirement qui penseivet pense de paix, quant om ne veot
nule chose qui ne fust plaine d'affliction. Certes li Paix
ne cesseivet, ne li Misericorde ne se voloit quoisier, anz
parleivent, et si movoient les entrailles del peire assi cum
per un pi sussurre : « Degitterat dons, dient èles, Deus
l'omme ³ en permanant, et ne ferit mies ancor qu'il plus
paisivles soit? Oblierat il dons a faire mercit? Ou deter-
rit il en son iror ses misericordes? »

Et jai soit ceu que li peires de Misericorde atarzast
molt longement, et fesist assi cum semblant qu'il la
preière de cèles ne volust mies faire ⁴, por ceu qu'il a
Justise et a Veriteit ne fust contraires, totevoies ne fut
mies sens fruit li enchalz que cèles li fisent, anz oyit lor
preière en tens convenavle. Assi cum il tel respons donast
a lor preière ⁵ : « Cum longement me preieroiz voz? Je
suis assi dattres a voz serours, c'est a Justise et a Veri-
teit, cui vos veoz estre si apparillies por faire vengeance.
Apelons les, et si vignent avant, et si parlons ensemble de
ceste chose. » Doncques li missaige celestien se hastent...

1. « Celles », c'est-à-dire *celles-là*, Vérité et Justice.

2. « Cestes », c'est-à-dire *celles-ci*, Paix et Miséricorde.

3. Construisez : « Deus degitterat l'omme ».

4. « Faire une prière », c'est ici : faire ce dont on est prié.

5. C'est-à-dire : « Il répondit à peu près en ces termes à leur prière. »

Al jor estavlit vint li Veriteiz por lo comun atornement, et enjesqu'as nues montat, ne mies ancor planierement cleire, mais ancor aiques oscure et ennuyvle del comovement de sa fierteit. Dons fut fait ceu que nos leit avons en la prophète : « Sire, ta misericorde est en ciel et ta veriteiz enjesc'as nues. » Mais li peires de lumière seot moiens, et chascune de cèles parleivet miez qu'èle poot por sa partie. Qui pot estre a cel desrainement, sel ¹ nos anoncerat? Qui l'oyit, sel nos reconterat? Per aventure uns desrainemenz fut qui reconteiz ne puet estre, et cui om ne doit mies dire. Ce semblet totevoies que tote li somme de cest plait fust tels : « Mestier at de pitié li raignavle creature, ce dist Misericorde, car èle est chative devenue, et molt en doit om avoir grant pitié. Venuiz est li tens c'om doit avoir pitié de lei, car li tens est jai trespasseiz. » Et Veriteiz redisivet ² d'autre part : « Il covient, Sire, que li parolle que tu disis soit aemplie, et por ceu covient Adam tot morir avoc totes cèles choses qui en lui estoient al jor qu'il mainjat del fruit qui defenduiz li fut. » — « Peires, ce dist Misericorde, por cai m'engenuis tu dons, por que je si tost doie perir? Veriteiz mismes seit bien que ta Misericorde est perie et nianz nen est, se tu ancune fieie nen as pitié. » Et cèle ³ redisoit assi encontre : « Sire, se li hom eschappet de la sentence de mort que tu li manaisces davant, dons est perie ta Veriteiz, ne ne permanrit en permanent? »...

Granz iéret ceste descorde, chier freire, et molt entrelacie ceste tençons. Qui seroit nuls qui lai ne duist dire ⁴ :

1. « Sel », composé de *si* affirmatif et du pronom *le*, équivalait ici à : « et le ».
2. « Redisivet », pour *redisoit*, par analogie avec les verbes en *ir*, qui, dans ce dialecte, ont l'imparfait en *ive*. On trouve un peu plus loin la forme étymologique « redisoit. » — « Redire » a le sens de « dire de son côté ».
3. Vérité.
4. Littéralement : « Y a-t-il quelqu'un qui, là ne dût dire », autrement dit : « N'y avait-il pas lieu de dire alors... »

« Bone chose fust a nos si cist hom ne fust uncques neiz ? » Certes ensi estoit il, chier freire ; on ne veot coment Misericorde et Veriteiz puissent ¹ estre wardeies ensemble. Ancor disivet plus li Veriteiz ; car èle disivet que li torz c'om li feroit retorneroit sor lo Jugeor mises, et por ceu si dovoit om wardeir que li parolle del peire ² vive et forz ne fust trespasseie nen esveudie per nule ocqueson. Et ensi cum èle disoit ceu, si vint Paiz avant, et si lor dist : « Por Deu, dist èle, wardeiz vos de tels parolles ; tels tençons ne siét mies entre vos. Deshoneste tençons nen apartient mies as virtuiz. »

Dons se clignat li Jugières vers terre, si escrivoit en la terre de son doit. Les parolles de cèle escriture estoient cèles paroles ³, que Paiz leist oyant toz ⁴, car èle seot plus près : « Ceste dist : *Je suis aleie* ⁵ *si Adam ne muert.* Et cèle ⁶ redist : *Je suis aleie, s'il ne conseut misericorde.* Or avignet dons une bone morz, et ensi averit et li une et li altre ceu qu'èle demandet ! » Tuit furent mervillous de ceste saive parolle ; car en lei estoit li forme de la recorde et del jugement ensemble, ensi que cèles ne porent avoir nule ocqueson plus de tencier ; car per ceste parolle pot om faire ceu que li une et li altre demandeivet, c'est que li hom morust, et qu'il consevist misericorde. « Mais coment porit ceu avenir ? dient il. Per quel raison porit estre bone Morz qui tres cruière est et tres ameire, et qui de la soule oyie ⁷ est espaventavle et horrible ? » Et

1. Dans ce dialecte, « puisse » est la forme de l'imparfait du subjonctif.

2. La parole de Dieu le père, dont il est question plus haut, à savoir « que l'homme mourrait pour avoir mangé le fruit défendu. »

3. « Celles paroles » = *les paroles suivantes.*

4. « Tous l'entendant », c'est-à-dire : *à haute voix.*

5. « Je suis allée » = *je suis perdue.*

6. Ceste (celle-ci), et celle (celle-là) s'opposent comme plus haut.

7. « De la seule oyie », c'est-à-dire *par son nom seul, rien qu'à en entendre parler.*

cil¹ lor dist : « Li morz, dist-il, des pecheors est pesme; mais li morz des sainz puet devenir precieuse. Ne serit èle molt precieuse, s'èle est porte de vie et de gloire? — Awil voir, molt precieuse, dient il. Mais coment porit ceu estre? — Bien puet estre, dist il, si ancuns est qui per chariteit mueret, et qui niant ne doppet a la mort... »

Molt sist bien ceste parolle a toz, 'et molt lor semblat estre foyavle et bone. Mais ou poroit estre atroveiz cil innocenz? Qui seroit nuls², s'il la mort nen avoit desservit et il per dat ne la dovoit, qui de son plaisir volust morir? Tot lo monde encerchet Veriteiz³, et nelui nen atruevet sens tache, nès l'enfant qui nen at mais c'un jor de vie sor terre. Et Misericorde encerchet tot lo ciel, et ens angeles mismes nen atruevet mies teile chariteit. Car uns autres dovoit avoir ceste victore, c'est cil de cui⁴ nuls nen ave-roit plus grant chariteit que ceu qu'il⁵ son arme matte-roit por ses sergenz non dignes et niant profitavles... Mais qui l'oseroit araisnier de ceste chose?

Al jor estavlit repairent Veriteiz et Misericorde, molt destroites de ceu qu'èles nen orent atroveit ceu qu'èles desireivent : quant Paiz, qui desovre seot, les començat a conforter : « Vos ne savoiz, dist èle, niant, ne ne penseiz⁶; nuls nen est qui bien faicet, nuls nen est mais qu'enjesc'a un⁷. Cil mismes qui lo consoil a doneit, cil mismes faicet l'aiue l'»

Dons entendit li Rois⁸ ceu que cèle disoit. Si dist : « Je me

1. « Cil », c'est-à-dire : « li jugières. »

2. « Qui serait nul » = *quel serait celui.*

3. Construisez : « Veriteiz encerchet tot lo monde. »

4. « De cui » = *en comparaison duquel.*

5. « Que ceu qu'il... », entendez : « que la charité qu'il devait montrer lorsqu'il... »

6. « Ne ne penseiz niant. »

7. « Mais qu'enjesc'a un », « plus que jusqu'à un » : *à l'exception d'un seul.*

8. « Le Roi », c'est-à-dire *Dieu.*

repent de ceu que je ai fait l'omme. » Assi cum ce diet ¹: « A mi an retornet la poene, mi en covient sostenir la poene; et por l'omme, cui je ai creeit, me covient faire penitence. » Et dons dist : « Eique vos je vig. Car cist bo-vraiges ne puet mies trespassez, si je nel boef. » Dons ape-lat a permesmes Gabrihel, et se li dist : « Vai, et se di a la fille de Syon que ses rois vient. » Cil se hastat, et si li dist : « Syon, aorne ta maison, et si reçoif ton roi »... Dons primes se baisarent Justise et Paiz, qui jescaidons nen estoient mies petit descordeies.....

Coment estoit ceu que nès Abraham ne Moyses ne li altre juste homme ne pooient a cel tens monter a cèle paix de permenant bienaürteit, ou entrer el règne de paix quant il passeivent de ceste vie, si por ceu non que ² Justise et Paiz ne s'estoient ancor entrebaisies? Certes de ceu ³ doiens nos, chier frère, ensevre la Justise. Entrebaisies se sunt Justise et Paiz, et ajointes se sunt per unes amistiez⁴ qui ne puent estre departies. Ensi que celui reçoivet esclariement et per uns liez embracemenz li Paiz dormant et reposant en iceu mismes, qui lo tesmoignaige de Justise porterit ensemble lui ⁵.

GERSON.

Jean Gerson, né près de Rethel en 1363, fut élève du collège de Navarre et de l'Université de Paris, où il prit tous ses grades.

1. Mot à mot : « Ainsi cômme il dise ceci. » Nous employons aujourd'hui une autre formule : « C'était comme s'il eût dit... »

2. Sinon parce que...

3. « De ce » équivalait à *pour cela*.

4. Nous avons remarqué souvent que « un » pouvait s'employer au pluriel dans l'ancienne langue.

5. Cette phrase doit être construite comme suit : « Ensi que li Paiz reçoivet (esclariement et per uns liez embracemenz) dormant et reposant en iceu mismes celui qui porterit ensemble lui lo tesmoignaige de Justise. » — *Ainsi que la Paix reçoive* équivalait à : *Et ainsi la Paix recevra.*

Devenu chancelier de l'Université, et plus tard curé de Saint-Jean-en-Grève, il sut concilier les devoirs de ses différentes charges, prêchant dans la plupart des églises de Paris, et défendant au besoin l'Université devant le Parlement. Il joua un rôle important au concile de Constance, et vint se retirer à Lyon, au couvent des Célestins, où il mourut en 1429.

Nous donnons ¹ un extrait de son plaidoyer pour l'Université, dans lequel il réclame justice contre les gens du sire de Savoisy, qui avaient bousculé une procession d'étudiants se rendant à l'église Sainte-Catherine-du-Val.

Plainte de l'Université.

La fille du Roy ² en especial, et toute clergie en general, huchent a present misericorde en leur desolation. Elle crie : « *Vim patior*, je souffre force, dit la fille du roy, et violence, non mie en une de mes parties et de mes membres, mais en tout et par tout mon corps. Et chascun ja ceci scét; ce fait detestable est tant notoire, que, se je le vouloye celer ou dissimuler, ce ne pourroit estre..... Et a moy ³, hélas! n'a guères ⁴ a esté faite une violence, une impression, non pas une, mais plusieurs comme chascun scét. J'avois entrepris, par amour filiale et loyale au roy ⁵ mon père, et par devote religion, en ma bonne simplesse, que je iroye solemnellement en procession ordonnée jusques a l'église de la glorieuse vierge et martyre de Dieu, sainte Catherine, veant tout le peuple ⁶ pour le plus esmouvoir a devotion. Quelle autre oeuvre pourroit estre plus meritoire et plus digne de louange et religion? Aussi alloie je en ma simplesse, en

1. D'après l'édition d'Anvers, 1706.

2. C'est-à-dire : l'Université.

3. C'est toujours l'Université qui parle.

4. « N'a guères », que nous écrivons aujourd'hui en un seul mot, signifie : « n'y a guères de temps ».

5. Pour le roi.

6. C'est-à-dire : « à la vue de tout le peuple. »

l'innocence de mes supposts ¹, en tres bel arroy et en merueilleux nombre, a ladite eglise de Sainte Catherine. Vinrent aucuns de la maignie de l'Ennemi ², qui, par mauvaistié exquisite, rompoient ceste procession en poussant et chassant les chevaux sur les enfans, en les marchant et trebuchant a terre et en la boe. Cest outrage devoit bien et trop suffir, mais ne mie un mal entre telles gens ne fine pas ou il commence, toujours s'accroist : ne demoura guères que ceux revindrent ³, et, sans sçavoir ou demander qui estoit l'un ou l'autre, battoient, rompoient, chassoient, trebuchoient indifferemment tous mes fils les escoliers. Grand bruit, grands cris et grand clameur se va elever, n'estoit pas de merueille. Petits et foibles enfans n'avoient autre manière de se revangier, fors crier aide et misericorde, et ceux qui eussent pu reboutter force eurent ceste attemprance, qu'ils ne vaurent pas prendre a soy la vanjance, mais la laisser au roy et a justice. Les petits enfans donc crioient mercy a eux : hélas ! ils savoient mal a quels gens ils avoient a faire, car en leur cueur n'avoit quelconque pitié, ou douceur, ou compassion ; ainçois de plus en plus accroissoit leur felonnie perverse, en tant que ils allèrent querir glaives, arcs, sagettes, espées, et aultres armes invasives, comme s'ils se deussent combattre contre les ennemis du roy et du royaume. Je ne sçay s'ils eussent esté tant hardis contre eulx ! Puis trayoient sagettes a la volée, feroient ⁴ a tort et a travers, partout, et ça et la, tellement qu'il n'y avoit point de refuge et de seureté. »

1. Le mot « suppôt » n'a pas toujours eu le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui. Traduisez par « sujet. »

2. « L'ennemi », c'est-à-dire : *le Diable*.

3. « Il (neutre) ne demeura guères que ceux revindrent » équivaut à : *ils ne tardèrent pas à revenir*.

4. « Feroient », du verbe *férir*.

Bien est icy, messeigneurs, matière de pitié et de compassion, que vous en semble? Est-ce sans cause que je vous dis : « Soyés misericords ¹ ! » A qui misericords? A celle qui ainsy vous peut dire ², a la fille du roy en son oppression. Mais encore y a pis : car jusques a l'eglise vint ceste fureur, et la fait fut du lieu de seureté lieu de bataille et de cruauté. Et vrayment, paroles me defaillent a declarer a son droit l'indignité de ceste besogne ³ : aidés moy, pensés par vous mesmes quelle horreur c'estoit et quelle confusion, veoir tel nombre de jolis escoliers comme agneaux innocens fuir et trebucher devant les leus ravissables; et ne sçavoient ou se cachier, ils s'en alloient a l'eglise comme a lieu de refuge et de seureté, comme les poussins fuient sous les ailes de leur mère. Mais rien n'y valoit; car, en surmontant la cruauté des mescreans et des Vandres ⁴ qui prindrent Rome, ils n'espargnoient de rien ceux qui estoient en l'eglise; ainçois trayoient a eux comme bestes ⁵, en tant que plusieurs y furent navrés, et combien que ceux qui estoient en l'eglise s'enfuissent ça et la, ou chascun pouvoit le mieulx. En tant que la messe, qui estoit commenciée solemnellement, cessa, pour ⁶ les chantres qui s'en partirent, et se finit a grand paine et a grand paour, a basse voix, et le sermon cessa, et les bonnesdames qui y estoient venues, cachoient les enfans dessous leurs manteaux. Mais encore ne pouvoient eulx avoir seureté. C'estoit droitement une persecution telle comme vous regardez ⁷ en ces peintures, quand

1. Allusion au texte de l'Écriture « Estote misericordes », que Gerson cite au début de son plaidoyer.

2. C'est-à-dire : « Pour celle qui peut vous parler comme elle vient de le faire par ma bouche. »

3. C'est-à-dire : « pour exposer comme il le faudrait l'indignité de cette affaire. »

4. « Vandre » est une forme populaire de « Vandale. »

5. « Comme a bestes. »

6. « Pour » = à cause de.

7. « Telle que celle que vous voyez représentée. »

Herodes fist occire les innocens. Un escolier fut navré d'une sagette en la mammelle, assez près de l'autel, l'autre au col, l'autre ot sa robe percée. Et briefvement, quant fu des persequiteurs qui tiroient a la volée, n'y avoit quelconque sans peril de mort, fust maistre ou escolier, fust noble, comme estoient les plusieurs, fust non noble, fussent de vos enfans, Messeigneurs, fussent autres trente navrés. En bonne foy, icy a matière trop grande de misericorde et de compassion, et si je vouloie curieusement faire deduction selon l'enseignement de Tulle ¹ en sa Rhetorique, je trouveroie tous les lieux qui sont a misericorde ² estre icy distinctement compris.

1. De Cicéron (Marcus Tullius).

2. « Tous les lieux qui sont à miséricorde », c'est-à-dire : tous les motifs de pitié.

SIXIÈME PARTIE

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

En France, comme en Grèce, le théâtre est né au milieu des cérémonies de la religion, et les sujets de nos premiers drames ont tous été empruntés aux livres saints ¹. A l'origine, on trouve des récits dramatiques, qui, sous forme d'évangile ou de leçon, sont introduits dans l'office. Supposez que l'officiant, chargé d'un de ces récits, change d'intonation suivant les personnages, ou même que plusieurs officiants se partagent les rôles, comme c'est encore l'usage pour l'évangile de la Passion, le dimanche des Rameaux : le drame commencera à se dégager du récit. On alla plus loin au moyen âge, le récit proprement dit fut entièrement supprimé, les officiants ajoutèrent le geste à la parole et modifièrent leur costume pour mieux représenter les personnages; le prophète Balaam se montra dans l'église assis sur son âne. Enfin le drame sortit de l'église pour s'installer sur la place voisine. L'évolution était déjà complète au douzième siècle.

Une fois sorti de l'église, le théâtre put se développer plus librement; mais les conditions de son installation différaient toujours beaucoup des conditions modernes. Pendant la plus grande partie du moyen âge, il n'y eut ni salles de spectacle, ni troupes d'acteurs, ni représentations journalières. On ne donnait de représentations dramatiques que les jours de grandes fêtes, sur la place publique, et les acteurs étaient des clercs, des écoliers, des artisans, qui apprenaient leurs rôles pour la circonstance. On ne connaissait pas les changements de décors; le décor ordinaire des pièces de théâtre au moyen âge était divisé en plusieurs sections juxtaposées représentant le ciel, l'enfer et les différents « lieux » terrestres. Les personnages passaient d'une section à l'autre, suivant les péripéties de la pièce.

Comme nous venons de le dire, il n'y avait pas d'acteurs de profession; mais, dès le commencement du quatorzième siècle, on voit les

1. Voyez, sur les origines du théâtre en France, les remarquables études de M. Sepet et celles de M. Petit de Julleville.

amateurs de théâtre se constituer en sociétés pour composer et représenter des pièces. La confrérie des *clercs de la basoche* ¹ date du règne de Philippe le Bel. Au quinzième siècle on trouve les *Enfants sans souci* et les *Confrères de la Passion*.

Quel que fût le goût de nos ancêtres pour le théâtre, il faut avouer qu'ils y ont peu réussi. Si l'on met à part *Maître Pathelin*, et un certain nombre de scènes comiques, isolées ou à isoler, on peut dire que la littérature dramatique du moyen âge est essentiellement médiocre. Nous avons des pièces composées par des poètes d'une réelle valeur; mais il semble qu'en écrivant pour le théâtre ils perdent le meilleur de leur talent. Si nous ne connaissons Jean Bodel que par le *Jeu de Saint-Nicolas*, et si Rutebeuf n'avait écrit que le *Miracle de Théophile*, leur gloire serait fort compromise.

Le terme le plus général pour désigner les œuvres dramatiques du moyen âge est le mot *Jeu*. Parmi les pièces qui portent ce titre, nous devons une mention spéciale au *Jeu de Robin et de Marion*, d'Adam de la Halle ². C'est une pastourelle ³ mise en action, et mêlée de chants, un véritable opéra-comique.

Les *Mystères* et les *Miracles* transportaient sur la scène les mystères de la religion, les vies de saints, et les miracles légendaires. Toutefois il faut remarquer que le nom de *Miracles* est aussi donné à des œuvres du genre narratif, aux récits de miracles.

Les *Moralités* étaient des comédies morales, où paraissaient des personnages allégoriques, comme ceux que le roman de la Rose avait mis à la mode. Nous empruntons à M. Edouard Fournier le résumé d'une moralité du commencement du seizième siècle. la *Condamnation de Banquet*, qui donnera une idée du genre : « De joyeux viveurs, Je-boy-à-vous, Pleige-d'autant, Gourmandise, Friandise. Bonne-Compagnie, ont fait dessein de se bien régaler, et Disner se fait volontiers complice. Ils mangent à étouffer; mais jusque là rien de mal encore. Les Maladies qui les guettent, Apoplexie, Pleurésie, Épilepsie, Paralyse, etc., les laissent passer. Souper, de qui dépend la seconde table de la journée, l'a tenue prête et des mieux garnies. Quoique déjà repus, ils y accourent et s'en donnent comme à celle de Disner. Alors les Maladies n'y tiennent plus, elles tombent à bras raccourcis sur ces gloutons, et ne les renvoient que fort écopés. Ils ne reviennent pas moins une troisième fois. Il y a chez Banquet de si beaux galas de nuit! Ils y accourent d'autant plus empressés que le traître, qui connaît son piège, les y attire ne demandant rien. Les Maladies, avec qui

1. C'est-à-dire des clercs du palais de justice. « Basoche » est le doublet populaire de *basilique*, et signifie *palais, cour de justice*.

2. Adam de la Halle, né à Arras, a vécu au XIII^e siècle. Outre ses pièces de théâtre, il a composé des poésies variées, et notamment des *Congés*, comme son compatriote Jean Bodel.

3. Sur les pastourelles, voyez notre introduction aux extraits des poésies lyriques.

il complotte de compte à demi, toucheront les profits. On festoie à outrance. Au dessert, « à l'issue », comme on disait, les Maladies se démasquent et se ruent, le traître Banquet en tête, et, pour le coup, daubent si bien que quatre des gloutons, Pleige-d'autant, Je-boy-à-vous, Gourmandise et Friandise restent sur le carreau. De la part des Maladies, pareille attaque, même si violente, était de bonne guerre, mais de la part de Banquet, dont ils ont eu l'aide, c'est félonie. Bonne-Compagnie, qui survit au massacre, va s'en plaindre au tribunal de dame Expérience, qui lui fait bon accueil et lui promet justice. Des docteurs, pris parmi les plus autorisés de la médecine, Hippocrate, Galien, Avicenne, etc., sont convoqués. Le procès s'instruit et dans toutes les formes. Tout se termine par une double condamnation. Souper, qu'on a compris dans l'accusation, est condamné à porter, rivés aux poignets, des anneaux de plomb, afin d'être moins lesté à porter des plats trop lourds, et on lui enjoint de ne pas approcher de Disner plus près de six lieues. Pour Banquet, l'arrêt est des plus sommaires : il sera pendu, ce qui s'exécute à l'instant, mais non toutefois sans que le pauvre diable se soit confessé avec force *mea culpa*. »

Un autre genre fort populaire au moyen âge, la *Sottie*, a fait l'objet d'une étude de M. Émile Picot. Les sotties étaient des pièces comiques et satiriques, généralement courtes, dont les personnages étaient des *sots*, c'est-à-dire des fous ou des bouffons ; elles précédaient le Mystère ou la Moralité, et ouvraient ainsi le spectacle, qui se terminait le plus souvent par une farce.

La littérature dramatique sera représentée dans nos extraits par deux Mystères, deux Miracles, et par la farce de Pathelin, qui est le chef-d'œuvre du théâtre au moyen âge.

Le Mystère d'Adam.

Le mystère d'Adam, dont le manuscrit unique appartient à la bibliothèque de Tours, a été publié pour la première fois en 1834 par M. Luzarche. Cette pièce est du douzième siècle. Nous citerons la scène de la tentation et celle du péché, suivie du monologue d'Adam après la chute.

*Scène de la tentation. Eve et le Diable.*DIABOLUS ¹.

Eva, ça sui venuz a toi.

EVA.

Di moi, Sathan, e tu ² pur quoi?

DIABOLUS.

Je vois querant tun pru, t'honor.

EVA.

Ço dunge Deus ³!

DIABOLUS.

N'aies pouër :

Mult a grant tens que j'ai appris

Toz les cunseils ⁴ de pareïs,

Une partie t'en dirai.

EVA.

Or le cumence ⁵, e jo l'orrai.

DIABOLUS.

Orras me tu?

EVA.

Si ferai bien,

Ne te curecerai de rien.

DIABOLUS.

Celeras m'en ⁶?

EVA.

Oil, par foi!

1. Les noms des personnages, comme les rubriques indiquant les jeux de scène et les costumes, sont en latin.

2. « Tu es venu... »

3. « Dieu le veuille! »

4. « Conseil » a ici le sens de *secret*.

5. Construisez : « or comence le. »

6. C'est-à-dire : « Me garderas-tu le secret ? »

DIABOLUS

Iert descovert¹?

EVA.

Nenil par moi.

DIABOLUS.

Or me mettrai en ta creance,
Ne voil de toi altre fiance.

EVA.

Bien te poez croire² a ma parole.

DIABOLUS.

Tu as esté en bone escole.
Jo vi Adam, mais trop est fols.

EVA.

Un poi est durs.

DIABOLUS.

Il sera mols!

Il est plus durs que n'est enfers.

EVA.

Il est mult francs.

DIABOLUS.

Ainz est mult sers³.Cure ne voelt prendre de soi,
Car la prenge sevals de toi!
Tu es fieblette et tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose;
Tu es plus blanche que cristal,
Que noif que chiét sor glace egal.
Mal cuple en fist li creaturs :
Tu es trop tendre e il trop durs,
Mais nepurquant tu es plus sage.

1. Entendez : « Ce que je te dirai sera-t-il découvert ? »

2. « Croire » a ici le sens de *confier*.

3. Remarquez l'opposition entre les adjectifs « francs » et « sers ».

En grant sens as mis tun corage :
 Pur ço fait bon se traire a toi.
 Parler te voil.

EVA.

Ore i ait foi ¹!

DIABOLUS.

N'en sache nuls!

EVA.

Kil doit savoir?

DIABOLUS

Neïs Adam.

EVA.

Nenil par moi ².

DIABOLUS.

Or te dirai; e tu, m'escote.
 N'a que nus dous en ceste rote,
 E Adam la, qui ne nus ot.

EVA.

Parlez en halt, n'en savrat mot.

DIABOLUS.

Jo vus acoint d'un grant engin,
 Que vus est fait en cest gardin.
 Li fruiz que Deus vus ad doné
 Nen a en soi gaires bonté :
 Cil qu'il vus ad tant defendu,
 Il ad en soi mult grant vertu.
 En celui est grace de vie,
 De poëste et de seignorie,
 De tut savoir, e bien e mal.

EVA.

Quel savur a?

1. « Qu'il y ait foi entre nous ! »

2. Entendez : « Il ne le saura pas par moi. »

DIABOLUS.

Celestial!

A ton bel corps, a ta figure
 Bien convendroit tel aventure,
 Que tu fusses dame ¹ del mont,
 Del souverain ² e del parfont,
 E seüsses quanque a estre ³,
 Que de tut fuisses bone maistre ⁴.

EVA.

Est tels li fruiz?

DIABOLUS.

Oïl, par voir.

EVA ⁵.

Ja me fait bien sol le veoir.

DIABOLUS.

Si le manjues, que feras?

EVA.

E jo que sai?

DIABOLUS.

Ne me crerras?

Primes le prent, Adam le done ⁶.
 Del ciel avrez sempres corone,
 Al creatur serez pareil,
 Ne vus purra celer conseil.
 Puis que tel fruit avrez mangié,
 Sempres vus iert li cuer changié.
 O Deu serrez vus, sanz faillance,
 D'egal bonté, d'egal puissance.

1. « Dame » a ici le sens de *souveraine*.2. Du monde « souverain », c'est-à-dire *supérieur*.3. « Tout ce qui a être », c'est-à-dire *tout ce qui existe*.4. « Maître » au féminin, c'est-à-dire *maîtresse*.

5. « Alors, dit une rubrique du manuscrit, Ève regardera attentivement le fruit aperçu, puis elle dira :... »

6. C'est-à-dire : « donne-le à Adam. »

Guste del fruit.

EVA.

Jo n'ai regard.

DIABOLUS.

Ne croire ¹ Adam senz nul esgard.

EVA.

Jo le ferai.

DIABOLUS.

Quant?

EVA.

Suffrez moi,

Tant que Adam soit en recoi.

DIABOLUS.

Manjue le, n'aies dutance,

Le demorer ² seroit enfance.

Scène au péché ³.

ADAMUS.

Di moi, muiller, que te queroit

Li mals Satan? que te voloit?

EVA.

Il me parla de nostre honur.

ADAMUS.

Ne croire ja le traïtur :

Il est traïtre, bien le sai.

EVA.

E tu coment?

1. Infinitif pour l'impératif.

2. « Le demeurer », c'est-à-dire : *le retard, tout retard.*

3. Dans le manuscrit, cette scène est séparée de la précédente par une rubrique qui nous apprend que le diable s'éloigne et va en enfer, tandis qu'Adam s'approche d'Ève pour lui demander compte de sa conversation avec le diable.

ADAMUS.

Car oï l'ai.

EVA.

De ço qu'en chalt moi? Del veoir¹,
Il te fera changier savoir.

ADAMUS.

Nel fera pas, car nel crerrai
De nule rien tant que la sai².
Nel laissier³ mais venir sor toi,
Car il est mult de pute foi.
Il volst traïr ja sun seignur,
E s'oposer al Deu halzur.
Tel paltonier, qui ço ad fait,
Ne voil vers vus ait nul retrait.

EVA⁴.

Manjue, Adam, ne sés que est :
Pernum ço bien que nus est prest⁵.

ADAMUS.

Est il tant bon?

EVA.

Tu le savras ;
Nel poez savoir, sin⁶ gusteras.

ADAMUS

J'en duit.

1. « De le voir », c'est-à-dire : *quand tu le verras*. Au vers suivant, « savoir » a le sens de « opinion, idée ».

2. « De nulle chose que je sache », c'est-à-dire : *en rien*.

3. Infinitif pour l'impératif.

4. « Alors, dit une rubrique du manuscrit, un serpent, fait avec art, montera le long du tronc de l'arbre défendu. Ève approchera son oreille, comme si elle écoutait ses conseils ; puis elle prendra la pomme, et la tendra à Adam. Mais celui-ci ne l'acceptera pas encore, et Eve lui dira :... »

5. « Bien » est adverbe et non substantif. Joignez *ço* à *que nus est prest*, et entendez : « ce qui est à notre disposition. »

6. « Sin » = *si* (affirmatif) *en*. — Entendez : « tu ne peux le savoir qu'en le goûtant. »

EVA.

Lai le.

ADAMUS.

N'en ferai pas¹.

EVA.

Del demorer² fais tu que las.

ADAMUS.

E jol prendrai.

EVA.

Manjue, tien;

Par ço savras e mal e bien,

Jo'n manjerai premierement.

ADAMUS.

E jo après.

EVA.

Seürement³.

Gusté en ai; Deus, quel savur!

Unc ne tastai d'itel dolçur,

D'itel savur est ceste pome⁴.

ADAMUS.

De quel?

EVA.

D'itel n'en gustai onque.

Or sunt mi oil tant cler veant,

Jo semble Deu le tut puissant.

Quanque fut e quanque doit estre

Sai jo trestut, bien en sui maistre.

Manjue, Adam, ne faz demure;

1. « Je n'en ferai rien. » Adam ne veut ni prendre la pomme ni la laisser.

2. « Du demeurer », c'est-à-dire : *en demeurant, en tardant*. — Sur la locution « faire que », voyez *faire* au glossaire. — « Las » a ici le sens de « mou, faible ».

3. « Alors, dit une rubrique, Ève mangera une partie de la pomme, et dira à Adam :... »

4. C'est-à-dire : « Tant cette pomme est savoureuse. »

Tu le prendras en mult bone bure ¹.

ADAMUS.

Jo t'en crerai, tu es ma per.

EVA.

Manjue, n'en poez redoter.

ADAMUS ².

Allas, pechière, qu'ai jo fait?

Or jo sui morz sanz nul retrait.

Sanz nul rescus sui jo ja mort,

Tant est chaïte mal ma sort!

Mal m'est changiée m'aventure :

Mult fut ja bone, or est mult dure.

Jo ai guerpi mun creatur

Par le conseil de male uxur.

Allas, pechables, que ferai!

Mun creatur cum atendrai?

Cum atendrai mun creatur,

Que j'ai guerpi par ma folur?

Unques ne fis tant mal marchié.

Or sai jo ja que est pechié ².

Ai! mort, por quoi me laisses vivre?

Que n'est li monz de moi delivre?

Por quoi faz encombrer al mond?

D'enfer m'estoet tempter le fond.

En enfer sera ma demure,

Tant que vienge qui me sucurre.

1. « En très bonne heure », c'est-à-dire *pour ton bonheur*. Remarquez toutefois que *bonheur* ne vient pas, comme on l'a cru longtemps, de *bonne heure*. Voyez *en* au glossaire.

2. « Alors, dit une rubrique, Adam mangera une partie de la pomme, et reconnaîtra aussitôt son péché. Il se baissera pour ne pas être vu des spectateurs. quittera sa robe de gloire et revêtira de pauvres vêtements, faits de feuilles de figuier cousues. Puis il simulera une immense douleur et commencera sa lamentation. » La robe que quitte Adam est une tunique rouge; Ève avait une tunique blanche.

3. « Je sais maintenant ce que c'est que le péché.

En enfer si avrai ma vie :
 Dont me vendra iloc aïe?
 Dont me vendra iloc sucurs¹
 Ki me traira d'itels dolurs?
 Pur quoi vers mun seigneur mesfis?
 Ne me doit estre nuls amis.
 Non iert nuls qui gaires me vaille¹,
 Jo sui perduz sanz nule faille.

Le Miracle de l'Enfant donné au Diable.

Un manuscrit en deux volumes, de la Bibliothèque nationale de Paris, contient quarante « Miracles de Nostre Dame par personnages », composés au quatorzième siècle, dont la publication intégrale a été entreprise par la Société des anciens textes français. L'un de ces miracles, celui de l'*Enfant donné au Diable*, offre une scène curieuse où Notre Dame discute avec les diables sur la validité juridique de l'acte par lequel une mère affolée a donné son fils à Satan.

Débat entre Notre Dame et les Diables par-devant Dieu.

DIEU.

Chiére mère, bien veigniez vous².
 Ou avez vous demouré tant?

NOSTRE DAME.

Filz, a rescourre cest enfant,
 Que cilz dyables pris avoient.
 Sachez pour quoy ilz l'emportoient :
 Il³ vous en feront la clamour.

1. « Qui me vaille » = *qui vaille pour moi, qui puisse m'aider*

2. « Bien venez-vous! » c'est-à-dire : *soyez la bien venue!*

3. « Il » dans ce vers, « ilz » au vers précédent. On hésitait alors entre la forme ancienne et la forme nouvelle pour le pluriel du pronom personnel.

PREMIER DYABLE.

Faites nous droit, sire, en amour¹,
 Se vous voulez, de ceste Dame,
 Qui nous tolt chascun an mainte ame,
 Ce nous semble, par son effort.
 Ne nous laissez pas faire tort,
 Ou el nous a cestuy osté,
 C'on nous a, quinze ans a, donné,
 Et si le nous veult retolir.

DIEU.

Or me dites voir sanz mentir
 De ce que bien say comment va² :
 Cest enfant, qui le vous donna,
 Que ma mère vous veult oster?

SECOND DYABLE.

Sire, la mère sanz douter
 Le nous donna, et si savez
 Qu'il fu en pechié engendrez
 Contre foy et contre raison³.

PREMIER DYABLE.

Vueillez entendre ma raison,
 Vray juges ! Encor y a plus :
 Tant de foiz que la suis venuz,
 La dame respit me prioit,
 Ne de riens ne contredisoit
 Le don qu'elle nous avoit fait⁴ ;
 Ainz dist que sanz noise et sanz plait,

1. « En amour », formule analogue à la locution actuelle « en tout bien, tout honneur ».

2. C'est-à-dire : « De ce que je sais fort bien d'ailleurs. » Dieu interroge les diables pour la forme, puisqu'il sait tout.

3. L'enfant avait été engendré en violation d'un vœu fait par son père et par sa mère.

4. La mère de l'enfant n'avait jamais contesté le don qu'elle avait fait aux diables, mais elle leur avait demandé plusieurs fois des répit qui lui avaient été accordés.

S'encor huit ans avoit respit,
 Que bien vouloit sanz contredit
 Que son filz nous fust tous delivres.

NOSTRE DAME.

Avez vous trouvé en vos livres
 Le droit que vous cy demandez?
 Biau tresdoux filz, or m'entendez
 Ly enfes est vostres et miens.
 Nul n'a que donner en voz biens,
 S'il n'en est en propre saisine¹.
 Ycelle preude femme fine²,
 Qui porta cest valeton³ cy,
 N'avoit riens a donner en lui
 Ou point que⁴ des lors fist le don.

DIEU.

Je say bien vostre entencion,
 Ma chiére mère debonnaire.
 Je ne vueil a nulluy tort faire,
 Non faites vous⁵, que je bien say :
 Vous⁶ et au diable droit feray.
 Or ça, voulez vous riens plus dire?

PREMIER DYABLE.

Haro! si faisons⁷, biaux doux sire.
 J'ay dou don qu'elle me fist lettre⁸,

1. C'est-à-dire : « s'il n'a été mis en possession de ces biens. » L'enfant étant naturellement la propriété de Dieu, et Dieu ne s'étant pas dessaisi de son droit de propriété en faveur de la mère, celle-ci ne pouvait valablement faire don de son fil à qui que ce fût.

2. « Fine » est ici une épithète de nature.

3. « Valeton », diminutif de « valet », = *jeune garçon*.

4. « En le point que » = *au moment où*.

5. « Non faites vous », c'est-à-dire : *vous ne le faites pas non plus*.

6. « A vous. »

7. « Nous faisons ainsi », c'est-à-dire : *nous avons quelque chose à dire*. Comparez la locution actuelle « si fait. »

8. « Lettre » = *attestation écrite*.

Et me fist mon seel sus mettre :
Regardez se ce fait a¹ croire.

NOSTRE DAME.

Elle ne vault mie une poire².
Baillez la ça, si la verrons.

SECOND DYABLE.

Dame, volentiers le ferons.
Tenez : regardez la partout.

NOSTRE DAME.

Vous estes un fol diable estout,
Qui vous faites juge et partie.
Vez ci la lettre despecie³,
Dont vous comme mauvais usez.
Vous escriptsiez et seellez
Pour la gent mon fil decevoir⁴.

PREMIER DYABLE.

Vous avez fait vostre voloir,
Dame, de despecier no lettre.
Vray juge, veuillez conseil mettre,
S'il vous plaist, a nous delivrer.

DIEU.

Le pére fu il au donner⁵
De l'enfant? dites verité,
Tantost vous aray delivré.
Le vous ottria il de bouche?

SECOND DYABLE.

Sire, li faiz et li dons touche
A lui, quant il fu au promettre ;
Mais a ce ne vult conseil mettre

1. Cherchez au glossaire le sens de la vieille locution « faire à ».
2. « Elle ne vaut pas une poire », c'est-à-dire : *elle ne vaut rien*.
3. En disant ces mots, Notre Dame déchirait la « lettre. »
4. « Pour decevoir la gent de mon fils. »
5. « Fut-il au donner » = *assista-t-il au don*.

Que de lui nous fust ottroiez ¹.

DIEU.

Or m'entendez et vous taisiez,
Se vous en voulez droit oïr.

PREMIER DYABLE

Oïl, s'il vous vient a plaisir,
Car c'est pour nous bonne nouvelle

NOSTRE DAME.

Doulx chier filz, vez cy la mamelle
Dont je te norry bonnement :
Si te pri de cuer humblement
Que par ta debonnaireté
Aies de cest enfant pitié,
Doulz chier filz, pour amour de moy.

DIEU.

J'en feray ce que faire doy,
Ma douce chiére mère amie.
Qui vous ayme il ne vous hét mie
S'est sage qui vous ayme et croit.
Sathan, je vous dy et par droit
Que la femme n'a que donner,
De chose qu'elle ait a garder,
Sanz le vouloir de son seignour.
Cist dons est de nulle valour,
Quant son père ne l'ottria ;
Cist enfes si nous demourra.
Vostre paine y avez perdue.

SECOND DYABLE.

Las ! com maleureuse venue !
Et com maleureuse journée

1. Le sens général de cette réponse du diable est le suivant : « Il n'y a pas lieu de mettre le père en cause, puisqu'il n'a pas pris part à la promesse. L'affaire ne le regarde pas. »

Nous est au jour d'uy adjournée !
Alons men, que dyable y ait part !

PREMIER DYABLE.

Encor sommes nous plus coquart
De nous en estre sur Dieu mis.
Il nous est touz jours ennemis ;
Pour sa mère n'en ose el faire :
Si lui faisoit riens de contraire,
Il seroit batuz au retour.

Le Miracle de Berthe.

Le Miracle de *Berthe* est tiré du même recueil que celui de *l'Enfant donné au Diable*. Le sujet de ce miracle est emprunté à la légende de Berthe au long pied, dont nous avons parlé page 56, à propos du poème d'Adenet. L'analyse que nous avons donnée du roman nous dispensera de résumer la pièce : ce sont des deux côtés les mêmes incidents et le même dénouement.

Nous allons citer quatre scènes qui se succèdent sans interruption dans la pièce, les lamentations de Berthe dans la forêt, la scène où Dieu convoque sa mère et ses anges pour aller consoler la malheureuse reine, les consolations et les chants célestes, enfin le monologue de Berthe à son réveil.

Berthe perdue dans la forêt.

BERTHE.

E! Dieux, par ce bois vois et vien,
Et cuide aux champs touz jours venir¹,
Mais c'est nient : n'y puis avenir ;
Ainçois, con plus fais de voiage,
Plus truis ceste forest sauvage

1. « Venir aux champs », c'est-à-dire : *sortir du bois*.

Et deserte sanz nulle adresse.
 Ha! Blanchefleur, se la detresse
 Que je port¹ saviez, douce mère,
 Ne² vous, roy Floires, mon chier père,
 Tost envoiriés bonne aleüre,
 De ce suis certaine et seüre,
 Pour moy querir de terre en terre.
 Or ne vous puis de ce requerre,
 Car je n'ay varlet ne meschine.
 Oncques mais fille de roïne
 Ne fu mise a confusion
 Telle con je, par traïson,
 Ne n'endura tant de meschief;
 Et si n'en voy ne fin me chief.
 Fortune du hault de sa roë
 M'a bien jetté enmi la boë,
 Et mise en dure adversité
 Selon la grant prosperité
 Et l'onneur ou je soloie estre.
 Ha! glorieux Dieu, roy celestre,
 Combien que mon corps soit lassez
 Et que de meschief aie assez,
 Et de biens mondains nient ou pou,
 Sire, je vous gracie et lou
 De cuer et de bouche humblement.
 Mére Dieu, et vous³ ensement
 Rens je gracés, c'est bien droiture,

1. Encore au xviii^e siècle on trouve de nombreux exemples de « porter » dans le sens de *supporter, souffrir*. CORNEILLE (*Horace*) :

Ce coup est un peu rude à l'esprit le plus fort,
 Et je doute comment vous portez cette mort.

2. Je rappelle que *ne* (= *ni*) s'employait, au lieu de *et*, dans les phrases dubitatives.

3. « Et vous » = *à vous aussi*.

Du meschief que port et endure,
 Et de la peine dolereuse
 Que je sens. Vierge glorieuse
 Qui les desvoyez ravoïés,
 S'il vous plaist, confort m'envoiez !
 Car certes grant besoin en ay.
 Il s'anuite, dont moult m'esmay :
 Ne puis aler en avant, lasse !
 Et si n'ay de quoy me repasse ¹,
 Nis un tout seul morsel de pain ;
 Et ! lasse, et s'ay le cuer si vain
 Qu'avis m'est que du tout me fault ².
 C'est pour nient ³ : demourer me fault
 Ycy. Mére Dieu, que feray ?
 Coulte ne coissin n'y aray,
 Ne tapiz pour couvrir mon corps.
 Ha Dieu ! pére misericors,
 Puis que la chose ainsi me vient
 Qu'arrester ycy me convient
 Maishuy et a terre gesir,
 Sire Dieu, par vostre plaisir,
 Veuillez m'en pitié regarder,
 Et de villaine mort garder !
 N'y a plus : cy me couche et met
 Et en vostre garde me met,
 Doulx Jhesus, filz de Dieu le pére,
 Et en la vostre, Vierge mére,
 Plaine de grace.

1. « Repasse » est une forme du subjonctif présent de *repaitre*.

2. Le sujet de « fault » est « li cuers » sous-entendu. Au vers suivant, devant le même verbe, sous-entendez « il » neutre.

3. « C'est pour nient » équivaut à : *C'est en vain*.

Dieu, Notre Dame et les Saints.

DIEU.

Mère, entendez : je vueil c'on face
 Celle fille¹, que je la voy,
 Confort. Alons y, vous et moy.
 Trop a soufert mal sanz raison,
 Mal menée est par traïson,
 Et honnie vilainement ;
 Et toutes voies doucement,
 Pour mon amour², le sueffre et porte.
 Et pour ce que je la conforte
 Y vueil aler. Vous si ferez³,
 Et compagnie me tenrez,
 Je sçay bien, voire volentiers.
 Saint Jehan, vous ferez le tiers⁴ ;
 Anges, vous y venrez aussi.
 Faites que nous partons de cy
 Trestouz ensemble.

NOSTRE DAME.

Il appartient bien, ce me semble,
 Mon Dieu, mon chier fil et mon père,
 Que vostre grace lui appère.
 Or sus, trestouz !

SAINT JEHAN.

Dame des cieulx, si ferons nous.
 Seigneurs anges, plus n'atendez :
 De cy touz deux⁵ jus descendez
 Isnellement.

1. « A cette fille. »

2. « Pour l'amour de moi. »

3. « Vous ferez de même. »

4. C'est-à-dire : « Vous serez le troisième, vous viendrez avec ma mère et moi. »

5. Les deux anges que saint Jean appelle sont saint Gabriel et saint Michel.

GABRIEL.

Nous le vous ferons liement,
Jehan, biau sire.

MICHIEL.

Et nous sarez vous point a dire,
Jehan, quelle part nous irons,
Ne s'en alant point chanterons ?
Qu'en dites vous ?

NOSTRE DAME.

Or entendez, mes amis dous :
Par cy tout droit vous en irez ;
En alant touz trois chanterez
Rondel ou lay.

GABRIEL.

Avant ! commançons sanz delay
Et chanton a haulte alaine.

Rondel

Bien emploie cilz sa paine
Qui Dieu et sa mère sert,
Car paradis en dessert.
S'adversité le demaine,
Ou meschief li sont ouvert
Bien emploie cil sa paine
Qui Dieu et sa mère sert.

Les mêmes devant Berthe endormi.

DIEU.

Fille qui dors en ce desert,
Esperdue et lasse de corps,
Entens, entens a mes recors.
Je voy ta desolacion :
Je sçay que par devocion

M'as appellé, et a grans lermes :
 Pour ce vieng cy; sache¹ li termes
 Approche que miex te sera²
 Et que ta paine finera.
 Or pense de toy liée offrir
 A encore un petit souffrir,
 S'ainsi est qu'il te viengne ennui;
 Et se tu penses qui je sui,
 Je suis celluy qui partout voy,
 Je suis qui n'ay pareil a moy,
 Je suis qui fas le soleil luire,
 Les planettes ou ciel conduire.
 Je suis celui, de ce me crois,
 Qui pour humains souffry en crois
 Mort très amére.

NOSTRE DAME.

Il dit voir, et je suis sa mére,
 M'amie : en mon corps le portay.
 Grant joie avoir doiz sanz doubter,
 Quant cy te venons visiter,
 Si mez en Dieu ton esperance,
 Et il te fera, sanz doubtaunce,
 Mieux que souhaidier ne saras,
 Quant tu garde ne t'en donras.
 Maintenant ne te dirons plus.
 Ralons nous en trestouz la sus,
 Sanz plus cy estre.

SAINT JEHAN.

Dame de la gloire celestre,
 A votre vueil obeïrons,

1. Suppléez la conjonction *que* après *sache*.

2. Le sujet de *sera* est *il* neutre, sous-entendu

Et joicusement chanterons
Pour vostre amour.

MICHIEL.

Ne faisons ycy plus demour,
A aler nous en m'acors¹.
Sus! Chantons par doulx accors,
En allant ou Dieu demaine².

Rondel

Puis que de cuer devot paine³
D'amer Dieu, riens il ne pert :
Dieux l'aime aussi, dont appert⁴
Bien emploie cilz sa paine
Qui Dieu et sa mère sert,
Car paradis en dessert.

Berthe à son réveil.

BERTHE.

Et! Dieux, que j'ay ennuit souffert
Une male nuit et pesant
De froidure et de temps cuisant!
Et nient maint en avision,
Ne say se c'est illusion,
Ay veü venir, ce me semble,
A moy Dieu et sa mère ensemble,
Qui doucement, me confortoient
En mon meschief et m'enortoient
A le pacienment porter.
Et pour moy plus reconforter,

1. « Je m'accorde à nous en aller », c'est-à-dire : *je suis aussi d'avis que nous partions.*

2. « En le domaine de Dieu. »

3. Entendez : « quand l'homme s'efforce, d'un cœur dévot... »

4. Sous-entendez la conjonction *que* entre ce vers et le suivant.

Ce me semble, quant s'en alérent,
 Que si tresdoulcement chantérent
 Ses anges, par grant melodie,
 Qu'estre ne pourroit qui le die¹.
 Ainsi en mon adversité
 M'a aucunement bien esté,
 Dont, tres doulx Dieu, je vous mercy.
 Et vostre douce mère aussi.
 Et vous fas un veu que tenray
 Que jamais, sire, ne diray,
 Pour meschief qu'aie ne desroy,
 Que je soie fille de roy
 Ne c'onques m'espousast Pepin.

Le Mystère de la Passion, par Arnoul Greban.

Les deux frères Greban, l'un, Arnoul, chanoine du Mans, l'autre, Simon, moine de Saint-Riquier, vivaient au milieu du quinzième siècle. Ils ont composé en collaboration le mystère des *Actes des apôtres*, qui a quatre-vingt mille vers. Le mystère de la *Passion*, œuvre personnelle d'Arnoul, n'en compte que trente-cinq mille, ce qui est déjà raisonnable et suffit à emplir quatre journées. Nous détachons de cette vaste composition les *Plaintes de Notre Dame*, où l'on sent, par endroits, une inspiration vraiment lyrique, et qui fait pressentir Malherbe.

Plaintes de Notre Dame.

Mon filz, mon filz, a vous veil obvier,
 Mon doulz enfant, mon beneuré loyer²,
 Est ce bien fait de sa mère oublier
 En tel manière?

1. C'est-à-dire : « qu'on ne saurait exprimer cette douceur. »

2. « Loyer » a ici le sens de récompense, trésor

Regardez moi, filz, je vous fais prière :
 Reconnoissez vostre mère tres chère,
 Qui pour vous fait si tres dolente chère
 En plains piteux...

Filz, regardez ceste terrible mort,
 Ou, s'il vous fault par envye estre mort,
 A tout le moins que nous mourons d'acort :
 Ainsi le veil.

Filz, passez moi le desir de mon veil ;
 Vivre sans vous ne me sera que dueil,
 Mourir o vous ja mès¹ ne plains ne dueil,
 Ce m'est aqueste.

Il ne me chault de la mort deshonneste² :
 Il me suffit, je ne veil mort que ceste ;
 Mon cher enfant, passez³ ceste requeste,
 Je vous supplie.

Ung corps⁴, ung sang et une mesme vie
 Par une mort requiert⁵ estre ravye :
 Tout ung sommes, vous ne l'ignorez mie,
 Je le scay bien.

Ung corps sommes, car le vostre est du mien ;
 Vostre pur sang de moy engendré tien⁶ ;
 Or se respand tant qu'il n'y a mès rien :
 O quel destresse

1. « *Ne sera jamais...* »

2. « *Déshonnête* », c'est-à-dire *déshonorante*.

3. « *Passer* » a ici le sens de *faire droit à*.

4. « *Un seul et même corps.* » Voyez la strophe suivante.

5. « *Demande à...* »

6. « *Tenir engendré* » équivaut à : *avoir engendré*.

Et ainsi pers mon tresor, ma richesse,
 Se ceste mort vous surprenent et me lesse;
 Hal rude mort, tourne a moy ta rudesse :
 Fais tout onny,

Sans separer ce qui est tant uny :
 Ou laisse tout, assés il est pugny,
 Ou prens mon filz et me happe avec luy,
 Je suis heureuse...

Face la mort du pis qu'elle pourra,
 Pende ton corps si hault qu'elle vouldra,
 Ja separer de toy ne me sçara
 Pour quelque peine ¹.

Se ton corps pend en ceste croix haultaine
 Mon ame y pend par pitié qui m'y maine,
 Et n'as sur toy plaie tant soit grevaine
 Que je ne sente.

Filz, ta douleur m'est au cueur bien recente
 Du dueil me dueil qui t'occist et cravente,
 Mès trop plus crains que la mort ne t'absente
 Avant que moy...

Filz beneuré, filz bien assaisonné,
 Filz gracieux, filz bien moriginé,
 Corps des vivants mieulx ² complectionné,
 O beauté pure,

1. • Pour quelque peine *que ce soit*. »

1. • *Le mieux* », comme dans Corneille :

Et je tiendrais des deux celui-là mieux épris
 Qui favoriserait ce que je favorise.

Choix des humains, fleur de toute nature,
 Riche couleur, parfaite pourtraiture,
 Regard piteux, très benigne stature,
 Face sacrée,

Face luisant, franchement figurée,
 Es tu ce¹ la si très desfigurée,
 Blesme des yeux, tout de sang purpurée,
 Dur entremes !

Filz, es tu ce, je ne te congnoy mès,
 Qui vas mourant ? Ne t'adviengne jamès !
 En croix te rendz, a la mort te submès,
 Sans desservir !

Hardie mort, veulx tu mon filz tollir,
 Mon fort miner, mon tresor demollir ?
 C'est la vie, l'ozes tu assaillir,
 Mort absourdie,

Prompte a grever, a mal faire hardie ?
 Hélas ! mon filz, il fault que je le die,
 Ce mal, ce dueil, celle grant maladie
 Par moy vous vient ;

Par moy est ce² que cecy vous survient ;
 Par moy est ce que douloir vous convient ;
 Peina, travail, tout cecy vous advient
 Par fraileté

D'avoir en moy prins vostre humanité ;
 Car, elle ostée, vostre divinité,

1. « Es-tu ce ? » équivaut à la locution actuelle : « est-ce toi ? » De même au premier vers de la strophe suivante.

2. « Par moi est ce » = *c'est par moi*.

Tenant le lieu second en Trinité,
Mise a delivre ¹,

Ne vous seroit que de ² regner et vivre,
Joye sortir, gloire parfaicte ensuivre.
Humanité ³ a ceste mort vous livre
Ou ⁴ vous regnez.

C'est donc, mon filz, quanque de moy tenez :
Douleur, langueur, peine que soustenez,
Et mort finale a la quelle venez.
Et de vous tiens ⁵

Joye, santé, honneur en tous maintiens,
Vivre, regner, et ce dont me soustiens.
Et donc, mon filz, se j'ay part a vos biens
Especiaulx,

Souffrez au moins que j'aye part aux maulx.
Car les plus grans me sont les principaulx :
Mourons tout ung : autrement, se j'y faulx ⁶,
Tort me ferez.

Maitre Pathelin.

C'est au quinzième siècle qu'a été composée la farce de *Maitre Pathelin*. On a essayé plusieurs fois d'en retrouver l'auteur; mais aucune des hypothèses qui ont été émises à ce sujet ne s'appuie sur des arguments décisifs. Dans son ensemble

1. C'est-à-dire : « se trouvant délivrée ».
2. « Il ne vous serait que de... » = vous n'auriez qu'à...
3. « Humanité », c'est-à-dire : votre qualité d'homme.
4. « Ou », c'est-à-dire : sur laquelle.
5. « Je tiens... »
6. « Si j'y manque », c'est-à-dire : si je ne meurs avec vous.

comme dans les détails, cette pièce est conduite avec une habileté consommée, et révèle une science du théâtre qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer dans une œuvre dramatique de cette époque. M. Édouard Fournier n'a eu qu'à la traduire presque littéralement pour l'adapter à la scène moderne, sur laquelle elle obtient encore le succès le plus vif et le plus légitime.

Maitre Pierre Pathelin est un avocat besoigneux. Au moment où la pièce commence, il déplore, avec sa femme Guillemette, le malheur des temps. On ne lui confie plus de causes, il meurt de faim et ne porte plus que des vêtements râpés. Cependant il se proclame aussi habile qu'au temps passé, et, piqué au jeu par les plaintes de sa femme, il se fait fort de rapporter bientôt à la maison quelques aunes de bon drap. Dans la scène suivante, il réussit à enjôler le drapier Guillaume Joceaume. Il l'aborde avec une politesse câline, s'informant de sa santé, de son commerce, lui rappelant d'une voix émue le souvenir de feu son père, « qui était si bon prudhomme et prêteur si obligeant ! » Joceaume, d'abord un peu bourru, se laisse prendre insensiblement à ces manières doucereuses ; il s'excuse de n'avoir pas offert plus tôt un siège à Pathelin, et l'oblige à s'asseoir. Tout en continuant à causer, Pathelin tâte négligemment le drap qui est près de lui ; il en fait l'éloge : « Vraiment, dit-il, ce drap me séduit ! J'avais mis à part quatre-vingts écus pour acheter une rente ; mais vous en aurez vingt ou trente, je le vois bien ! Dieu sait pourtant que je n'avais pas l'intention d'acheter ! » Pour achever de gagner la confiance du marchand, il déclare pieusement qu'il ne veut pas entamer le marché avant d'avoir payé le denier à Dieu : « Dieu, dit-il, sera payé des premiers. Voici un denier. Ne faisons rien sans invoquer le nom de Dieu ! » Puis il s'informe du prix, marchandé un peu, et finit par acheter six aunes, que Joceaume mesure devant lui. « Quant au prix, dit Pathelin, vous m'en ferez crédit, n'est-ce pas ? jusqu'au moment où vous viendrez chez moi le toucher vous-même. — Cela me dérangera beaucoup, d'aller chez vous ! — Que dites-vous là ? Ce sera une occasion de venir boire en ma maison, et de manger de l'oie que ma femme rôtit. — Vraiment, on ne peut rien vous refuser. Eh bien ! allez devant, je vous porterai le drap. — Le porter, vous ? Mais il ne me gênera point, là, sous mon aisselle. — Ce serait plus honnête à moi de le porter. — Laissez donc, je m'en charge. Et venez, sans

retard, vous régaler chez nous. » A peine hors de la vue du marchand, Pathelin se félicite du succès de son entreprise : « Il n'a pas voulu me vendre à mon prix : il sera payé au mien ! Plût à Dieu qu'il ne fût que courir jusqu'au paiement de son étoffe. Par saint Jean ! il ferait plus de chemin qu'il n'y en a jusqu'à Pampelune ! » De son côté, Joceaume est enchanté de son marché, et se moque à part lui de Pathelin : « Est-il bête, d'avoir pris, à vingt-quatre sous l'aune, un drap qui n'en vaut pas vingt ! » Cette exposition est parfaite. Elle est claire, vivement menée, et les caractères des principaux personnages sont indiqués avec la plus grande netteté. Ajoutez, et ce n'est pas la moindre habileté de la pièce, que l'auteur a pris soin de nous présenter Joceaume comme un personnage peu sympathique, qui surfait sa marchandise, et qui mérite le mauvais tour que Pathelin va lui jouer. Sans cette précaution, les différentes scènes où le marchand est si complètement berné auraient risqué de choquer les spectateurs, et leur effet comique aurait été diminué d'autant.

Rentré chez lui, Pathelin triomphe devant sa femme ; mais nous ne résumerons pas cette scène, que nous donnons tout entière dans le texte. Quand Joceaume se présente, un instant après, Pathelin contrefait le mourant, avec la complicité de sa femme ; il feint d'avoir le délire, se livre à mille excentricités, et terrifie si bien son créancier que celui-ci prend la fuite, persuadé à la fin que son drap lui a été enlevé par un artifice du diable, et que Pathelin est réellement au lit depuis onze semaines.

Sur ces entrefaites, Joceaume ayant cité en justice son berger, Thibaud Agnelet, qui l'a volé, Pathelin s'avance à la barre comme avocat d'Agnelet. Il est bientôt reconnu par le drapier, qui le prend à partie, et qui, devant le juge, mélange sans cesse l'affaire de Pathelin et celle d'Agnelet, son drap et ses moutons. Le juge n'y comprend rien, et invite plusieurs fois le plaignant à revenir à ses moutons : l'expression est devenue proverbiale. Pathelin a conseillé à son client de simuler la folie, et de répondre *bée* à toutes les questions qui lui seraient posées. Le stratagème a un plein succès, et Agnelet est acquitté. Mais, quand Pathelin réclame ses honoraires, il n'obtient, pour tout paiement, que le bêlement qui a si bien réussi devant le juge.

Pathelin et sa femme Guillemette.

PATELIN.

En ay-je¹ ?

GUILLEMETTE.

De quoy ?

PATELIN.

Que devint

Vostre vieille cotte hardie ?

GUILLEMETTE.

Il est grand besoin qu'on le die !

Qu'en voulez vous faire ?

PATELIN.

Rien, rien.

En ay-je ? Je le disoye bien².Est il ce drap cy³ ?

GUILLEMETTE.

Sainte Dame !

Or, par le peril de mon ame,

Il vient d'aucune couverture.

Dieu ! D'ou nous vient ceste aventure ?

Helas ! helas ! qui le payera ?

PATELIN.

Demandez vous-qui ce sera ?

Par Saint Jehan ! il est ja payé.

Le marchand n'est pas desvoyé,

Belle seur, qui me l'a vendu.

Parmy le col soye pendu,

1. Pathelin veut parler du drap qu'il rapporte sous son bras.

2. Sous-entendez : « que j'en rapporterais ».

3. C'est-à-dire : « Ceci est-il du drap ? »

S'il n'est blanc comme un sac de plâtre ¹!

.

GUILLEMETTE.

Combien

Couste il doncques ?

PATHELIN.

Je n'en doy rien

Il est payé, ne vous en chaille !

GUILLEMETTE.

Vous n'aviez denier ne maille !

Il est payé ? En quel monnoye ?

PATHELIN.

Et, par le sang bieu ² ! si avoye,
Dame, j'avoye un parisi.

GUILLEMETTE.

C'est bien allé ! Le beau nisi

Ou un brevet y ont ouvré :

Ainsi l'avez vous recouvré ³.

Et, quand le terme ⁴ passera,

On viendra, on nous gagera ;

Quunque avons, nous sera osté.

PATHELIN.

Par le sang bieu ! il n'a cousté

Qu'un denier, quant qu'il en y a ⁵.

1. En argot du xv^e siècle, *blanc* signifie *dupe* ; ces quatre vers sont interprétés comme suit par M. Édouard Fournier :

Pourtant,
Belle amie, il est fin marchand
Celui qui l'a vendu, point bête,
Et ne jette pas à la tête
Ses nippes, — non.

2. « Bieu » ou « Bleu » est une corruption de « Dieu ». *Par le sang bieu*, contracté plus tard en *palsambleu*, signifie donc proprement : *par le sang de Dieu*.

3. Entendez : « Ceux qui vous ont prêté ce drap vous ont fait signer quelque billet, et c'est ainsi que vous avez pu l'emporter ».

4. « Le terme », c'est-à-dire l'échéance du nisi ou du brevet.

5. « Autant qu'il y en a », c'est-à-dire : *et rien de plus*.

GUILLEMETTE.

Benedicite ! Maria !¹
 Qu'ung denier ? Il ne se peut faire !

PATELIN.

Je vous donne cest oeil a traire,
 S'il² en a plus eu, ne n'aura.
 Ja si bien chanter me sçaura.

GUILLEMETTE.

Et qui est il ?

PATELIN.

C'est ung Guillaume,
 Qui a le surnom de Joceaume,
 Puisque vous le voulez sçavoir.

GUILLEMETTE.

Mais la manière de l'avoir
 Pour un denier ? et a quel jeu ?

PATELIN.

Ce fut pour un denier a Dieu³.
 Et encore, se j'eusse dict
 « La main sur le pot ! » par ce dict
 Mon denier me fust demouré⁴.
 Au fort, est ce bien labouré ?
 Dieu et luy partiront ensemble
 Ce denier la, si bon leur semble ;
 Car c'est tout ce qu'ilz en auront,
 Ja si bien chanter ne sçauront,
 Ne pour crier⁵, ne pour brester.

1. Ces mots latins, empruntés aux prières populaires, sont des exclamations d'étonnement, de stupéfaction, quelque chose comme un exorcisme en présence d'un fait que Guillemette est tentée d'attribuer à l'intervention du diable.

2. « Il », c'est-à-dire le marchand.

3. Allusion au denier à Dieu que Pathelin a sacrifié pour achever de gagner la confiance de Joceaume. Voyez le résumé de la pièce.

4. Si, au lieu de donner le denier à Dieu, il avait proposé à Joceaume ce qu'on appelait le « vin du marché », il n'aurait rien payé du tout.

5. Entendez : « C'est tout ce qu'ils en auront, même en criant, etc. »

GUILLEMETTE.

Comment l'a il voulu prester,
Luy, qui est homme si rebelle ?

PATHELIN.

Par Sainte Marie la belle !
Je l'ay armé et blasonné,
Si qu'il me l'a presque donné.
Je lui disoye que feu son père
Fut si vaillant : « Ha ! feis je, frère.
Qu'estes vous ¹ de bon parentaige !
Vous estes, feis je, du lignaige
D'icy entour plus ² a louer ! »
Mais je puisse Dieu avouer,
S'il n'est ³ attrait d'une peautraille ⁴,
La plus rebelle vilenaille
Qui soit, ce croy je, en ce royaume.
« Ha ! feis je, mon amy Guillaume,
Que vous ressemblez bien, de chère
Et du tout, a vostre bon père ! »
Dieu sçait comment j'eschaffauldoye,
Et, a la fois, j'entrelardoye
En parlant de sa drapperie !
« Et puis, feis je, sainte Marie !
Comment prestoit il doucement
Ses denrées si humblement !
C'estes vous ⁵, feis je, tout craché ! »
Toutesfois, on eüst arraché
Les dents du villain marsouin

1. « Que vous êtes... »

2. « Plus » avec la valeur de « le plus ».

3. « Je puisse avouer Dieu s'il n'est... » = *Dieu me soit témoin qu'il est...*

4. Le mot « peautraille », qui n'est pas encore expliqué, a évidemment un sens analogue à celui de « vilenaille », qu'on trouve au vers suivant.

5. Nous dirions aujourd'hui « c'est vous », en faisant de ce le sujet de la phrase.

Son feu père, et du babouin
 Le fils, avant qu'ilz en prestassent
 Cecy ¹, ne que ung beau mot parlassent.
 Mais, au fort, ay je tant bresté
 Et parlé, qu'il m'en a presté
 Six aulnes.

GUILLEMETTE.

Voire a jamais rendre?

PATHELIN.

Ainsi le devez vous entendre.
 Rendre? On luy rendra le dyable!

GUILLEMETTE.

Il m'est souvenu de la fable ²
 Du corbeau, qui estoit assis
 Sur une croix de cinq a six
 Toyses de hault; lequel tenoit
 Un formaige au bec : la venoit
 Un renard, qui vit ce formaige;
 Pensa a luy ³ : « Comment l'auray-je? »
 Lors se mist dessoubz le corbeau :
 « Ha! fist-il, tant as le corps beau,
 Et ton chant plein de melodie! »
 Le corbeau, par sa conardie,
 Oyant son chant ainsi vanter,
 Si ouvrit le bec pour chanter,
 Que son formaige chét a terre;
 Et maistre Renard vous le serre
 A bonnes dents, et si l'emporte.
 Ainsi est il, je m'en fais forte,
 De ce drap : vous l'avez happé

1. Le mot « ceci » était évidemment accompagné d'un geste de l'acteur, exprimant une quantité infiniment petite.

2. « En entendant votre récit, je me suis rappelé la fable... »

3. « En lui-même. »

Par blasonner, et attrapé
 En luy usant ¹ de beau langaige,
 Comme fist Renard du formaige :
 Vous l'en avez prins par la moë.

Pathelin et le berger Agnelet.

PATHELIN.

Dy, Aignelet.

LE BERGIER

Bée !

PATHELIN.

Vien ça, vien !

Ta besogne est elle bien faicte ² ?

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Ta partie ³ est retraite.

Ne dy plus « bée » : il n'y a force ⁴

Luy ay je baillé belle estorse ?

T'ay je point conseillé a point ?

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Hé, dea ! On ne te orra point !

Parle hardiment. Ne te chaille !

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Il est ja temps que je m'en aille,

1. « En usant vis-à-vis de lui. »

2. Agnelet vient de gagner son procès, grâce à la ruse qui lu a été inspirée par Pathelin.

3. « Ta partie », c'est-à-dire *ton adversaire*, comme dans ce vers de Corneille

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.

4. « Cela n'est plus nécessaire ».

Paye moy.

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

A dire voir,

Tu as tres bien faict ton devoir,

Et aussi bonne contenance.

Ce qui luy a baillé l'avance ¹,

C'est que tu t'es tenu de rire.

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Quel « bée » ? Il ne le faut plus dire.

Paye moi bien et doucement.

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Quel « bée » ? parle sagement,

Et me paye. Si m'en iray.

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Scez tu quoy je te diray ?

Je te prie, sans plus m'abayer,

Que tu penses de moy payer !

Je ne vueil plus de bayerie,

Paye moy.

LE BERGIER.

Bée !

PATHELIN.

Est ce mocquerie ?

1. « Bailler l'avance », c'est, comme dit Godefroy, *enhardir quelqu'un à s'avancer, le pousser pour le faire tomber dans un piège.*

Est ce a tant que tu en feras?
 Par mon serment! tu me payeras,
 Entends tu, se tu ne t'envolles!
 Ça, argent!

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Tu te rigolles!

Comment! n'en auray je autre chose?

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Tu fais le rimeur en prose!
 Et a qui vends tu tes coquilles¹?
 Scez tu qu'il est? Ne me babilles
 Meshuy de ton « bée », et me paye!

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

N'en auray je autre monnoye?
 A qui cuides tu te jouer?
 Et je me devoye tant louer
 De toy²! Or fay que je m'en loë.

LE BERGIER.

Bée!

PATHELIN.

Me fais tu manger de l'oë³?
 Maugré bieu! Ay je tant vescu,

1. C'est-à-dire : *A qui te joues-tu?* « Ne pas savoir à qui l'on vend ses coquilles » c'est offrir des coquilles à quelqu'un qui revient d'un pèlerinage, et qui en est abondamment pourvu ; autrement dit, se tromper d'adresse.

2. Agnelet avait fait de belles promesses à Pathelin avant le procès.

3. Pathelin fait ici allusion au mauvais tour qu'il a joué lui-même au drapier, en l'invitant à venir manger de l'oie.

Qu'un bergier, un mouton vestu,
Un villain paillard me rigolle !

LE BERGIER.

Béel

PATHELIN.

N'en auray je autre parolle ?
Se tu le fais pour toy esbatre¹,
Dy le : ne m'en fais plus debatre.
Vien t'en souper a ma maison.

LE BERGIER.

Béel

PATHELIN.

Par saint Jean ! tu as raison ;
Les oysons mènent les oes paistre.
Or cuidois je estre sur tous maistre
Des trompeurs d'icy et d'ailleurs,
Des forcoureux, et des bailleurs
De parolles en payement
A rendre au jour du Jugement :
Et un bergier des champs me passe² !
Par saint Jacques ! Se je trouvasse
Un bon sergent, te feisse prendre !

LE BERGIER.

Béel

PATHELIN.

Heu, Bée ! L'on me puisse pendro,
Se je ne vois faire venir
Un bon sergent ! Mesavenir
Luy puisse il³ s'il ne t'emprisonne !

LE BERGIER.

S'il me treuve, je luy pardonne !

1. « Pour l'ébattre, pour l'amuser. »

2. Ce vers et les cinq précédents devaient être dits en *a-parté* par l'acteur.

3. « Qu'il puisse lui mesavenir, lui arriver malheur .. »

GLOSSAIRE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Dans notre pensée, ce glossaire ne s'applique pas exclusivement aux morceaux choisis qui précèdent. Sans dépasser les limites qui nous étaient imposées, nous avons voulu le rendre aussi utile que possible pour la lecture d'un texte quelconque de vieux français. A cet effet, nous y avons introduit beaucoup de formes verbales en dehors de celles qui se trouvent dans les morceaux choisis, notamment toutes celles qui ont été relevées par Bartsch dans le « Tableau des flexions » de sa *Chrestomathie de l'ancien français*. Nous avons aussi donné la plupart des variantes dialectales que peuvent offrir les textes pour les formes des pronoms et pour les mots invariables.

Les autres observations préliminaires que nous avons à présenter sont à peu près les mêmes que celles qui précèdent notre glossaire de la *Chanson de Roland*.

Des mots qui ne sont pas au glossaire.

Nous n'avons pas fait entrer dans le glossaire les mots qui appartiennent encore à la langue française, et dont le sens actuel ne diffère pas ou diffère peu de la signification qui leur est attribuée dans les anciens textes, par exemple *achever*, *amener*, *arc*, *ciel*, *cuisse*, *devenir*, etc. Il était inutile de donner l'étymologie de ces mots, qu'on trouvera facilement dans le Dictionnaire de Littré ou dans celui de Scheler, et il n'y avait aucune remarque à faire sur leur emploi dans les morceaux que nous citons.

Nous avons même négligé les mots aujourd'hui disparus dont

l'origine et le sens se devinent aisément. Ainsi, dans un passage célèbre du Roman de la Rose, on rencontrera le verbe *désavancer*, dont la signification est nettement indiquée par le contexte, et sur la formation duquel nous n'aurions rien pu dire qu'un élève intelligent ne soit en état de trouver lui-même.

Les différences d'orthographe entre la langue actuelle et celle du moyen âge ne nous ont pas semblé une raison suffisante pour introduire les mots trop faciles dans le glossaire ; nous les avons omis toutes les fois que leur identité est facilement reconnaissable : ainsi on reconnaîtra sans peine *cœur* dans « coer, cuer, cueur », *chèrement* dans « chierement », *bourgeois* dans « borgeis, burgeis, borgois », *glorieux* dans « glorius, glorios », *contrée* dans « contréde, cuntrée », *commencer* dans « commenier, commancier », etc. Au surplus, voici quelques indications générales sur ces équivalences d'orthographe :

L'ancienne diphtongue *oe, ue*, qui provient d'un *o* bref tonique latin, est devenue un son simple que nous écrivons *eu*, ou *œu* : *soer, suer* = *sœur* ; *poet, puet* = *peut*, etc.

L'ancienne diphtongue *ei*, qui provient le plus souvent d'un *e* fermé (*e* long ou *i* bref) tonique latin, est devenue *oi* : *rei* = *roi* ; *receit* = *reçoit* ; *deveir* = *devoir*, etc.

La diphtongue *ie*, qui provient d'un *e* bref tonique, ou d'un *a* tonique placé dans des conditions déterminées, s'est parfois réduite à *é* : *aidier* = *aider* ; *brief* = *bref*, etc.

O ou *u* de l'ancienne langue est souvent représenté dans la langue actuelle par *eu* ou par *ou* : *dolor, dulur* = *douleur* ; *boche, buche* = *bouche*, etc.

Dans beaucoup de mots qui ont deux voyelles se suivant ou séparées seulement par une *r*, la langue des *x^e* et *xi^e* siècles avait un *d* entre les deux voyelles ou avant l'*r* : *chantéde, pébre*.

L a pu se vocaliser en *u* : *chevel* = *cheveu* ; *altre* = *autre*, etc.

S est presque toujours tombé devant une autre consonne : *desmembre* = *démembre* ; *teste* = *tête*, etc.

Les consonnes isolées entre deux voyelles ont été souvent redoublées, soit pour rappeler plus complètement l'étymologie, soit pour des raisons de prononciation que nous ne pouvons étudier ici : *mètre* est devenu *mettre* ; *bèle* : *belle* ; *done* : *donne* ; *home* : *homme*, etc.

Beaucoup des mots que nous venons de citer sont d'ailleurs au glossaire ; nous n'avons exclu que ceux à propos desquels il

n'y avait à faire aucune remarque utile, directe ou indirecte.

Il faudra tenir grand compte de ces équivalences orthographiques¹, dont nous avons parlé plus longuement dans notre *Grammaire du vieux français* (pages 18-33), pour utiliser le glossaire en dehors de nos Morceaux choisis. Ainsi on peut rencontrer dans un vieux texte français le mot *enveisier*, que l'on cherchera vainement ; mais, si l'on se rappelle que *ei* équivaut souvent à *oi*, on cherchera ce mot sous la forme *envoisier*, et on le trouvera.

Comment il faut chercher les substantifs et les adjectifs.

Les substantifs et adjectifs ne figurent en général au glossaire que sous la forme du cas régime singulier, qui est aussi le cas sujet pluriel. On sait qu'ils prennent une *s* ou quelquefois un *z* au cas sujet singulier et au cas régime pluriel. Il faudra donc supprimer cette *s* ou ce *z* pour trouver le mot, chercher *conseil* pour *conseilz*, *bel* pour *bels*, etc. On sait d'autre part que les mots qui se terminent par *t* au cas régime singulier prennent un *z* (= *ts*) aux cas en *s* : il faudra donc, pour les trouver, ajouter *t* après avoir supprimé le *z* ou l'*s* équivalente : chercher *moz* à *mot*, *pars* à *part*, etc.

Quand les adjectifs seront au féminin, il faudra les chercher sous leur forme masculine, c'est-à-dire supprimer l'*e* muet.

Comment il faut chercher les verbes.

Les temps et personnes des verbes qui n'offrent pas d'irrégularité ne sont pas au glossaire. On devra chercher ces verbes sous la forme de l'infinitif, qu'il est facile de reconstituer en se reportant au tableau des flexions verbales de notre Introduction. Mais il ne faut pas oublier que l'ancienne langue a cinq terminaisons d'infinitifs : *er*, *ier*, *eir* ou *oir*, *re* et *ir*. Ainsi la troisième personne du pluriel *ardent*, l'imparfait *ardoit*, etc., pourraient appartenir à *arder*, *ardier*, *ardeir* (ou *ardoir*) *ardre*, ou *ardir*. C'est *ardoir* que l'on trouvera ; la forme *ardre* a aussi existé. Il faut surtout se rappeler que, parmi les verbes de la

1. Et aussi des équivalences dialectales dont il sera question plus loin.

première conjugaison, les uns avaient l'infinitif en *er*, les autres en *ier*; en présence de la forme « dreçant », la première pensée de l'élève sera sans doute de chercher *drecea*, qu'il ne trouvera pas : l'infinitif de ce verbe est *drecier*.

Les temps irréguliers ne se trouvent que sous la forme de la première personne du singulier, quand les autres personnes peuvent facilement en être déduites. Ainsi *deüssez* n'est pas au glossaire, mais on voit facilement que c'est la seconde personne du pluriel d'un temps dont la première personne du singulier est *deüsse* : c'est *deüsse* qu'on trouvera.

Il y a des futurs qui sont irréguliers, mais l'irrégularité est alors commune à toutes les personnes de ce temps, et aussi à toutes les personnes du conditionnel; il suffisait donc de donner l'une de ces personnes, et nous avons choisi la première personne du singulier du futur, à laquelle on remontera sans peine en partant de l'une quelconque des autres. Supposons que nous ayons à traduire le mot *lerroie*; si on consulte, dans l'Introduction de ce livre, le tableau que nous avons donné des flexions verbales, on verra que la flexion *roie*¹ est caractéristique de la première personne du conditionnel dans les verbes en *re*, *eir* (ou *oir*) ou *ir* : elle correspond à la flexion actuelle *rais*. Ce serait donc le conditionnel d'un verbe *lerre*, *leroir*, ou *lerir*. Mais aucun de ces infinitifs n'est au glossaire. On devra en conclure qu'on est en présence d'un conditionnel irrégulier. Or, comme on peut encore le voir dans le tableau des flexions verbales, à la flexion *roie* du conditionnel correspond la flexion *rai* de la première personne du futur. Le futur du verbe dont le conditionnel est *lerroie* doit donc être *lerrai*, et on trouvera cette forme au glossaire.

Pour utiliser le glossaire en dehors de nos *Morceaux choisis*, il pourra être nécessaire de faire abstraction du préfixe quand on cherchera une forme d'un verbe composé. Ainsi on ne trouvera pas *pardorrai*, mais bien *dorrai*, qui est le futur de *donner*; « *pardorrai* » est donc le futur de « pardonner ». Les formes des verbes tels que *recevoir*, *décevoir*, *apercevoir*, se trouveront à *cevoir*, *ceû*, etc., bien que ce verbe n'existe que dans les composés.

1. Après une consonne; car après une voyelle l'*r* pourrait faire partie du radical, et on serait en présence de la flexion *oie* de l'imparfait de l'indicatif: *coroie* est l'imparfait de l'indicatif de *corre*.

Étymologies.

Quant aux étymologies, nous ne donnons que les étymologies latines. Pour les autres, nous nous bornons à dire que le mot est d'origine germanique, celtique, ou orientale, en indiquant quelquefois, pour les termes germaniques, la forme de l'allemand moderne. Nous n'avons pas cru qu'il fût utile d'aller au delà. Les mots du latin populaire sont marqués d'un astérisque ; nous les rapprochons des mots du latin classique auxquels ils se rattachent, sauf toutefois quand la forme populaire se trouve mentionnée dans le *Lexique latin-français* de E. Châtelain. Nous ne discutons pas les étymologies douteuses, parce qu'une discussion complète eût été trop longue, et qu'en signalant simplement les diverses opinions en présence, on risquait de donner au lecteur inexpérimenté des idées fausses sur les lois phonétiques. Pour les mots d'origine latine, nous avons moins cherché à mettre à côté de chacun d'eux une forme latine, qu'à montrer leur rapport avec les autres mots français de même famille. Aussi, quand nous disons qu'un mot est formé sur tel autre mot français, il faut sous-entendre : « ou sur le mot latin correspondant. » En d'autres termes, nous ne préjugeons pas la question de savoir si cette formation remonte à la langue latine ou si elle appartient à une époque postérieure à la constitution du français.

Formes dialectales.

Nous appelons formes dialectales celles qui n'appartiennent pas au dialecte de l'Île-de-France, qui est le français proprement dit. Un dialecte se compose d'un certain nombre de particularités qui occupent des étendues de pays très diverses. Ainsi, parmi les caractères dialectaux qu'on qualifie de picards, quelques-uns seulement s'étendent à peu près, d'un côté ou de l'autre, jusqu'aux limites de la Picardie, d'autres s'arrêtent bien en deçà, d'autres enfin vont beaucoup au delà. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de dialecte picard (et cette observation s'applique à tous les dialectes), mais il y a des

faits dialectaux qu'on rencontre dans telle ou telle région de la Picardie, et dont chacun a ses limites particulières.

Dans les notes qui accompagnent les *Morceaux choisis*, nous avons indiqué, à l'occasion, les caractères dialectaux des textes cités. Nous les résumerons ici, en leur donnant les qualifications usuelles, sous réserve des remarques que nous venons de faire sur l'extension variable de ces qualifications.

Les textes dits anglo-normands conservent la diphtongue *ei* postérieurement au XII^e siècle, époque où cette diphtongue est devenue *oi* dans le français propre. Ils continuent à écrire *rei*, *preneit*, *deit*, etc. En outre ils notent par un *u* les sons provenant d'un *o* long ou d'un *u* bref latins, accentués ou atones, ou d'un *o* bref atone : *dulur*, *nuvelle*, *buche* (= bouche), etc. Mais cette différence est surtout graphique ; les *u* de *dulur* se prononçaient à peu près comme les *o* du français *dolor*.

Dans la Préface de son édition classique de l'*Histoire de saint Louis*, M. de Wailly signale les particularités de la langue de Joinville, comparée à celle de l'Île-de-France : « On peut dire qu'au temps de Joinville la finale *eur* était préférée dans l'Île-de-France à la finale *our* ou à son équivalent *or*, par exemple dans *leur* et dans les nombreux substantifs dont la désinence est aujourd'hui en *eur*. Il est aussi constant que dans l'Île-de-France on n'employait pas la diphtongue *ei* au lieu de *é*, notamment à la fin des participes passés de la première conjugaison et de certains substantifs féminins, en sorte qu'on écrivait *amé*, *verité*, et non *amei*, *veritei*... La diphtongue *ei* [correspondant à un *é* du français] est d'ailleurs un des caractères distinctifs du dialecte lorrain, dont l'influence devait se faire sentir dans la seigneurie de Joinville plus que dans d'autres parties de la Champagne. »

La région des pays picards et wallons se distingue par les caractères suivants, réunis en plus ou moins grand nombre :

L'article féminin est *le* (au lieu de *la*), comme le cas régime de l'article masculin ; toutefois cet article féminin n'a pas de formes contractes : on dit *dou mur* (= du mur) et *de le maison* (= de la maison). On trouve même, au moins à partir du XIII^e siècle, un cas sujet féminin identique au cas sujet masculin *li*. Il importe de remarquer que l'article féminin *li* a été signalé aussi dans des textes lorrains, bourguignons et lyonnais.

Le pronom personnel « *la* » a également la forme *le* ; les

adjectifs possessifs sont *me, te, se, men, ten, sen* (au lieu de *ma, ta, sa, mon, etc.*).

Le *t* final étymologique des mots tels que *bontét, santét, portét, venut*, disparu de bonne heure en français, s'est conservé beaucoup plus tard dans ces régions. En revanche, on y laisse tomber le *t* final des troisièmes personnes de prétérits, qui s'est conservé jusqu'à nos jours en français; on écrit : *il fu, il parti, etc.*

On écrit *Diu* au lieu de « Dieu », *liu* pour « lieu », *fus* ou *fieus* pour « fils », *vius* ou *vieus* pour « vils », etc. ; — *terre* pour « terre », *priès* pour « près », *miervelle* pour « merveille », etc. ; — *biauté* pour « beauté », *nouviaus* pour « nouveaux », etc. Remarquons toutefois que la diphtongue *iau*, pour « eau », se rencontre aussi dans d'autres régions, notamment dans la partie sud-ouest du domaine d'*oil*.

Le *c* latin, dans les cas où il a donné *ch* français, reste *c dur* en Picardie et en Flandre : *cambre* pour « chambre », *kief* pour « chief ». Ce *c dur* peut d'ailleurs être écrit *c*, même devant *e* ou *i*, ou *ch*. Ainsi, dans un texte picard, *chambre* doit être prononcé *kambre*, *cief* ou *chief* doit se lire *kief*. — Le *g*, placé devant un *a* latin, reste également dur au lieu de devenir *j* : *gambe* pour « jambe », *goie* (latin *gaudia*) pour « joie ». — Le maintien des gutturales dures devant *a* latin n'est pas d'ailleurs un caractère exclusivement picard ; on le trouve encore dans la partie de la Normandie la plus voisine de la mer.

Dans les cas où le *c* latin a donné *c doux* (ou *s dur*) en français, il devient en picard *tch*, son que les manuscrits expriment soit par *c* comme en français, soit par *ch*, et que les textes imprimés représentent souvent par *ç*. Ainsi *ce* ou *che* (pronom démonstratif neutre) se prononçait *tche*, *coumença* est l'équivalent de *coumencha*, etc.

Telles sont les principales formes dialectales qu'on peut rencontrer dans les *Morceaux choisis* et au glossaire. Les particularités moins fréquentes ont été signalées dans les notes, à propos des textes qui en offraient des exemples.

ABRÉVIATIONS PRINCIPALES

Adj.....	adjectif.	Plur.....	pluriei.
Adv.....	adverbe.	Prép.....	préposition.
Condit.....	conditionnel.	Prés.....	présent.
Conj.....	conjonction.	Prétér.....	prétérit.
Fém.....	féminin.	Pron.....	pronom.
Fr.....	français.	Rég.....	régime.
Fut.....	futur.	Sf. ou s. f...	substantif féminin.
Imparf.....	imparfait.	Sing.....	singulier.
Impér.....	impératif.	Sm. ou s. m.	substantif masculin.
Indéf.....	indéfini.	Subj.....	subjonctif.
Lat.....	latin.	Subst.....	substantif.
Part.....	participe.	Suj.....	sujet.
=	signe d'équivalence.	Voy.....	voyez.

APPENDICE

TRADUCTION ARCHAIQUE DES TEXTES LES PLUS ANCIENS
ET DES EXTRAITS DES POÈMES ÉPIQUES

Les Serments de Strasbourg

Serment de Louis le Germanique

Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant . en tant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je défendrai ce mien frère Charles et lui serai en aide en chaque chose, comme on doit justement défendre son frère, à la condition qu'il m'en fasse autant. Et avec Lothaire je ne prendrai jamais aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit dommageable à ce mien frère Charles.

Serment de l'armée de Charles le Chauve

Si Louis observe le serment qu'il a juré à son frère Charles, et si Charles mon seigneur, de son côté enfreint le sien, si je ne peux l'en détourner, ni moi, ni nul que j'en puisse détourner, ne lui viendrai en aide contre Louis.

Vie de saint Alexis

Début du poème

Bon fut le siècle (1) au temps des anciens,
On y trouvait foi, justice et amour,
Croyance aussi, dont il reste bien peu ;
Tout est changé (2), perdue à sa couleur ;
Ne sera plus tel que pour nos aïeux.

Au temps Noé (3) et au temps d'Abraham
Et de David que Dieu chérissait tant,
Bon fut le siècle, n'aura plus tel valeur ;
Vieux est et frêle, tout s'en va déclinant,
S'est empiré, le bien plus n'y fait-on.

Douleur des parents d'Alexis

Or reviendrai au père et à la mère
Et à l'épouse qui seule était restée.
Quand ils ont su que lui s'en était,
Ce fut grand deuil qu'ils en ont démené,
Et grandes plaintes par toute la contrée.

(1) Le monde.

(2) Il est tout changé.

(3) De Noé.

Ce dit le père : « Cher fils, je t'ai perdu ! »
 Répond la mère : « Las ! Qu'est-il devenu ? »
 Ce dit l'épouse : « Malheureuse je fus !
 Ami, beau sire, si peu je vous ai eu !
 Si triste suis que ne puis l'être plus. »

Lors prend le père de ses meilleurs sergents,
 Par moultes terres fait quérir son enfant.
 Jusqu'en Edesse ils s'en vinrent cherchant ;
 Là ils trouvèrent leur seigneur Alexis,
 Mais son visage ils n'ont pas reconnu.

L'enfant (1) avait sa tendre chair changée,
 Ne le connurent les sergents de son père :
 Ont à lui-même leur aumône donnée,
 Il la reçut comme les autres frères.
 Ne le connurent, bientôt s'en retournèrent.

Ne le connurent ni ne lui ont parlé,
 Et Alexis en loué Dieu du ciel,
 D'avoir reçu l'aumône de ses gens :
 Il fut leur maître, et est leur prébendier (2),
 Ne sais vous dire comme il en fut joyeux.

Ils s'en retournent à Rome la cité,
 Disent au père que ne l'ont pu trouver.
 S'il en fut triste, ne le faut demander.
 La bonne mère s'en prit à lamenter,
 Et son cher fils souvent à regretter :

« Fils Alexis, pourquoi t'ai-je porté ?
 Tu m'as quitté, dolente en suis restée.
 Ne sais le lieu ni ne sais la contrée
 Où te chercher : toute en suis égarée.
 Plus n'aurai joie, ni n'en aura ton père. »

Vint dans la chambre, pleurant et désolée,
 Et la dépare, que rien plus n'y resta,
 Tapis n'y reste ni aucun ornement.
 En tel tristesse est son âme tournée,
 Depuis ce jour jamais ne fut joyeuse.

« Chambre, dit-elle, plus ne seras parée,
 Ni nulle joie en toi sera menée. »
 Puis l'a détruite comme eût fait une armée,
 Sacs y fait pendre et linges déchirés :
 Son grand honneur à grand deuil est tourné.

De deuil s'assit la mère sur la terre,
 Et d'Alexis l'épouse en fit de même :
 « Dame, dit-elle, j'ai fait si grande perte !
 Vivre je vais comme une tourterelle.
 Quand n'ai ton fils, avec toi je veux être. »

Répond la mère : « Avec moi si tu restes,
 Te garderai pour l'amour d'Alexis :
 Tu n'auras mal dont te puisse guérir.
 Plaignons ensemble le deuil de notre ami,
 Toi ton mari, et moi mon très cher fils. »

(1) *Le jeune homme.*

(2) *Pauvre assisté.*

Le pape et les empereurs devant le corps de saint Alexis

Alors le pape et les deux empereurs
 Devant lui viennent, en oraisons se jettent,
 Mettent leur corps en grande humilité :
 « Pitié, pitié, pitié, homme très saint !
 Ne te reconnais ni ne te connaissons.

Ci devant toi se tiennent deux pécheurs
 Par la Dieu grâce (1) appelés empereurs ;
 Par sa merci, nous a donné l'honneur,
 De tout ce monde nous sommes les juges,
 Mais nous avons besoin de ton conseil.

Ce pape-ci doit les âmes régir,
 C'est son métier dont il doit Dieu servir ;
 Donne-la (2) lui, par la tienne merci :
 Ce nous dira qu'y trouvera écrit,
 Et Dieu permette que puissions en guérir ! »

Le pape alors tend sa main vers la charte,
 Saint Alexis la sienne lui relâche,
 Donne la charte à qui de Rome est pape.
 Il ne la lut ni dedans ne regarde :
 Avant la tend à un bon clerc et sage.

Le chancelier, dont c'était le métier,
 A lu la charte, les autres l'écoutèrent.
 De cette gamme que là ils ont trouvée
 Le nom leur dit du père et de la mère,
 Et leur apprend de quels parents était.

Et leur apprend comment s'enfuit par mer,
 Comment alla en la cité d'Edesse,
 Comment l'image (3) Dieu fit pour lui parler,
 Et pour pouvoir les honneurs éviter,
 Comment revint en Rome la cité.

Le père entend ce que dit a la charte,
 De ses deux mains il rompt sa blanche barbe :
 « Eh ! fils, dit-il, quel douloureux message,
 Quand j'attendais qu'à moi vif retournasses,
 Que, Dieu merci, tu me réconfortasses ! »

A haute voix prit le père à crier :
 « Fils Alexis, quel deuil m'est annoncé !
 Mauvaise garde t'ai fait sous mon degré !
 Las ! malheureux, comme fus aveuglé !
 Je l'ai tant vu et ne l'ai pu connaître !

« Fils Alexis, quel douleur pour ta mère !
 Tant de souffrances a pour toi endurées,
 Et tant de faims, tant de soifs supportées.
 Et tant de larmes pour ta perte pleurées.
 Ce deuil lui va tout le cœur déchirer.

(1) *Par la grâce de Dieu.*

(2) *La charte, que tient saint Alexis.*

(3) *La statue.*

« Fils, qui aura mes grands hérités,
 Mes larges terres, dont j'avais quantité
 Mes grands palais en Rome la cité ?
 C'est pour toi, fils, que m'en étais peiné,
 Pour qu'après moi en fusses honoré !

• Blanc j'ai le chef et la barbe cheue ;
 Pour toi j'avais mes honneurs retenu ;
 Pour aucun autre, souci n'en aurais eu.
 Quel douleur m'est en ce jour apparue !
 Fils, que ton âme soit en les cieux reçue !

« Il t'eût fallu heaume et brogne porter,
 Comme tes pairs ceindre épée au côté,
 Ta grand maison aurais dû gouverner,
 Le gonfanon de l'empereur porter
 Comme ton père et tes parents ont fait.

• En tel douleur, en si grande misère,
 Fils, as erré par terres étrangères !
 Et de ces biens, qui tiens devaient tous être,
 Peu en prenais dans ta pauvre retraite.
 S'il plût à Dieu, seigneur en devais (1) être. »

Le remaniements de saint Alexis

Douzième siècle

Bon fut le siècle au temps des anciens,
 On y trouvait foi, justice et amour,
 Croyance aussi, dont il reste bien peu ;
 Est si changé, perdue à sa valeur,
 Ne sera plus tel que pour nos aïeux.
 Le bien y manque, n'y peut avoir vigueur.
 Ne garde foi la femme à son baron (2)
 Ni le vassal à son lige seigneur ;
 Notre escient, perdons notre seigneur.
 Frêle est la vie, ne durera longs jours.

Au temps Noé et au temps d'Abraham,
 Et de David, que Dieu chérissait tant,
 Fut bon le siècle, n'aura plus tel valeur,
 S'est empiré et le bien va mourant ;
 Ne garde foi le père à son enfant,
 Ni le filleul au parrain tant ni quant,
 Et les seigneurs vont leur femme trompant ;
 Les ordonnés (3) vont la loi (4) mal menant ;
 De Dieu transgressent les saints commandements
 Et de l'Eglise, fille à Jérusalem,
 De tout en tout se vont affaiblissant ;
 La foi du siècle va toute défaillant ;
 Frêle est la vie, ne durera long temps.

(1) Tu devais.

(2) À son mari.

(3) Les prêtres.

(4) La loi divine.

Treizième siècle

Ca en arrière, aux temps des anciens,
 Foi fut en terre, et justice et amour,
 Et vérité et croyance et douceur ;
 Est devenu frêle et plein de douleurs,
 Ne sera plus tel que pour nos aïeux.
 Ne gardent foi les maris à leurs femmes
 Ni les vassaux fiance (1) à leurs seigneurs...

Au temps Noé et au temps Moïsan,
 Au temps David, que Dieu chérissait tant,
 Bon fut le siècle, plus n'aura tel valeur.
 Vieux est et frêle, tout s'en va défaillant :
 Ne gardent foi aux pères les enfants,
 Et les filleuls vont leurs parrains trompant,
 Les justiciers vont la loi malmenant,
 Et les seigneurs leurs femmes abusant.
 Joie et liesse va toute défaillant :
 Sous ciel n'est homme qui de richesse ait tant
 Qu'il ne redoute le temps du lendemain ;
 La fin est proche, par le bien escient.

Vie de saint Thomas de Cantorbéry*Saint Thomas et ses meurtriers*

Contre eux des moines vont les deux portes fermant.
 « Ouvrez ! fait saint Thomas, qui voulut les attendre,
 Par sainte obédience, fait-il, le vous commande ;
 Que leur volonté fassent, ce sont fous ignorants.
 Tant que tiendrez les portes, n'irai un pas avant.

« Nul homme ne doit faire château ni forteresse
 De la maison de Dieu, de notre vrai seigneur ;
 Mais nous, clercs, qui en sommes ministres serviteurs,
 En devrions toujours être les défenseurs,
 De nos corps faire écu contre le malfaiteur. »

Les huis il a lui-même à deux battants ouvert.
 Poussa le peuple arrière qui était assemblé
 Pour voir cette aventure. Il leur fait : « Que craignez ? »
 Ils répondent : « Voici les chevaliers armés !
 — J'irai, fait-il, à eux. — Que bien vous en gardiez ! »

Jusque sur les degrés du Nord l'ont fait aller,
 Sous la garde des saints ils le voulaient mener :
 « Seigneurs, fait-il aux moines, je veux ici rester.
 Vous n'avez ci que faire ; laissez Dieu y veiller ;
 Allez au chœur là-haut pour vos vêpres chanter. »

Les suppôts de Satan sont au moutier venus,
 En sa main droite tint chacun l'épée nue,
 En l'autre les cognées, un tient la besaigüe.
 Là se trouvait la voûte d'un pilier soutenue,
 Qui du saint archevêque leur enlevait la vue.

(1) *Fidélité*.

D'un côté du pilier trois d'entre eux sont allés,
Ils ont à haute voix le traître demandé.
Rainaud de l'autre part un moine a rencontré,
Demanda l'archevêque. Lors a le saint parlé :
« Rainaud, si tu me cherches, fait-il, tu m'as trouvé. »

Quand on parla de traître, saint Thomas n'entendit,
Mais au nom d'archevêque il s'arrête et comprit,
En face de Rainaud du degré descendit :
« Rainaud, si tu me cherches, trouvé tu m'as ici. »
Par le coin du manteau l'avait Rainaud saisi.

« Rainaud, grands biens t'ai faits, dit le bon ordonné (1),
Que veux-tu contre moi, en sainte ég lise armé ? »
Rainaud, fils d'Ours, répond : « Certes vous le saurez ! »
Tiré l'avait à soi, tout en fut secoué :
« Vous êtes traître au roi, fait-il, ça vous viendrez. »

Donc hors du saint moutier traîner il le pense.
Bien crois qu'à cette fois saint Thomas s'indigna
De ce que ce Rainaud en tous sens le tira :
Si fort poussa Rainaud qu'arrière recula,
Et le coin du manteau des mains lui arracha.

« Fuis d'ici, mauvais homme ! fait le saint tonsuré,
Traître point je ne suis, n'en dois être accusé.
— Fuyez, lui dit Rainaud, quand reprit ses pensées.
— Non certes, fait le saint, ici me trouverez,
Et vos grands félonies ici accomplirez. »

Devers l'aile du Nord le vaillant est allé,
Contre un pilier il s'est tenu et accoté.
Entre deux autels est le pilier maçonné,
A la mère de Dieu est le plus haut voué,
Au nom de saint Benoît est l'autre consacré.

Là, pleins de rage, l'ont les ministres tiré :
« Absolvez, font-ils, tous les excommuniés,
Et ceux qui sont par vous suspendus et liés !
— Je n'en ferai, dit-il, plus que n'ai commencé. »
Lors de l'occire ils l'ont ensemble menacé.

Il fait : « De vos menaces ne suis épouvanté,
A souffrir le martyre je suis tout apprêté,
Mais les miens laissez tous aller, ne les touchez,
Et faites de moi seul ce que faire devez. »
N'a les siens le bon pâtre à la mort (2) oubliés.

Ainsi advint de Dieu quand il alla prier
Sur le mont Olivier, la nuit, à la vèprée ;
Et ceux qui le cherchaient se mirent à crier :
« Jésus de Nazareth ! — Ici me trouverez,
Leur fit Dieu, mais les miens en laissez tous aller ! »

(1) *Le bon prêtre, le bon archevêque.*

(2) *Au moment de la mort.*

La Chanson de Roland

Début de la chanson

Charles le roi, notre empereur le Magne,
 Sept ans tout pleins a été en Espagne.
 Jusqu'en la mer conquit la terre haute ;
 N'y a château qui devant Charles tienne,
 Mur ni cité n'y reste à renverser,
 Hors Saragosse, qu'est en une montagne.
 Le roi Marsile la tient, qui Dieu point n'aime.
 Mahomet sert et Apollon invoque.
 N'évitera que malheur ne l'atteigne.

Mort d'Olivier

Roland regarde Olivier au visage :
 Livide fut, décoloré et pâle,
 Le sang tout clair le long du corps lui coule,
 Contre la terre les gouttes en jaillissent.
 « Dieu l dit le comte, or ne sais-je que fasse.
 Mal fut payé, ami, votre courage !
 N'y aura homme qui auprès de vous vaille.
 Eh ! France douce, comme vas rester vide
 De bons vassaux, confondue et déchue !
 L'empereur Charles en aura grand dommage. »
 A ces paroles, sur son cheval se pâme.

Voici Roland sur son cheval pâmé,
 Et Olivier qui est à mort blessé :
 Tant a saigné, les yeux lui sont troublés,
 Ni loin ni près ne peut plus voir si clair
 Que reconnaisse aucun homme mortel.
 Son compagnon, comme il l'a rencontré,
 Il l'a frappé sur le heaume gemmé ;
 Tout le lui tranche du haut jusqu'au nasal,
 Mais en la tête ne l'a miō touché.
 A ce coup-là Roland l'a regardé,
 Et lui demande d'une voix douce et tendre :
 « Mon compagnon, l'avez-vous fait de gré ?
 Je suis Roland, qui tant vous sait aimer.
 Point, que je sache, ne m'avez défié. »
 Dit Olivier : « Je vous entends parler,
 Mais ne vous vois : que le Seigneur vous voie !
 Frappé vous ai, le veuillez pardonner. »
 Roland répond : « Je n'ai point eu de mal.
 Le vous pardonne ici et devant Dieu. »
 A ces paroles s'inclinent l'un vers l'autre ;
 Par tel amour (1) les voici séparés.

Olivier sent que la mort moult l'angoisse :
 Tous deux les yeux en la tête lui tournent,
 L'ouïe il perd, aussi la vuë tonte.
 Descend à pied, sur la terre se couche,
 D'heures en autres il a clamé sa coulpe (2),

(1) *Par* équivalait ici à *avec*.

(2) « D'heures en autres », c'est-à-dire : *de temps en temps*. — « Clamer ou réclamer sa coulpe », c'est crier, avouer ses fautes, faire son *meâ culpa*.

Et vers le ciel ses deux mains il a joint ;
 Il pria Dieu que paradis lui donne,
 Et que bénisse Charles et France douce,
 Son compagnon Roland dessus tous hommes.
 Le cœur lui manque, le heaume lui incline (1),
 Et tout son corps sur la terre retombe.
 Mort est le comte, au monde plus ne reste.
 Le preux Roland le pleure et se désole ;
 Jamais sur terre n'orrez (2) plus dolent homme.

Mort de Roland

Ce sent Roland que la vue a perdue,
 Se met sur pieds, tant qu'il peut s'évertue ;
 En son visage sa couleur a perdue.
 Par devant lui est une pierre brune,
 Dix coups y frappe par deuil et par colère ;
 Grince l'acier, ne se rompt ni s'ébrèche.
 Et dit le comte : « Sainte Marie, à l'aide !
 Eh ! Durendal, bonne, mal vous en vint !
 Vous vais quitter, plus n'ai besoin de vous.
 Tant de batailles grâce à vous j'ai vaincues,
 Et tant de terres larges par vous conquises,
 Que Charles tient, qui la barbe a chenue !
 Nul ne vous ait qui devant autre fuie !
 Mout bon vassal vous a longtemps tenue,
 Jamais en France un meilleur ne sera. »

Roland frappa au rocher de sardoine :
 Grince l'acier, ne se rompt ni s'ébrèche.
 Quand bien il vit que ne la put briser,
 Lors en soi-même la commença à plaindre :
 « Eh ! Durendal, comme es et claire et blanche !
 Vers le soleil tu reluis et reflambes !
 Charles était en val de Maurienne,
 Quand Dieu du ciel lui manda par son ange
 Qu'il te donnât à un bon capitaine :
 Me la ceignit le noble roi, le Magne.
 Lui en conquis et Anjou et Bretagne,
 Lui en conquis et Poitou et le Maine,
 Lui en conquis Normandië la franche,
 Aussi conquis Provence et Aquitaine,
 Et Lombardie et toute la Romagne,
 Lui en conquis Bavière et toute Flandre,
 Et Bulgarie et toute la Pologne,
 Constantinople, dont il reçut l'hommage,
 Et dans la Saxe il fait ce qui lui plaît.
 Lui en conquis Galles, Écosse, Irlande,
 Et Angleterre, qu'il tient pour son domaine.
 Conquis en ai pays et tant de terres,
 Que Charles tient, qui a la barbe blanche !
 Pour cette épée j'ai douleur et souffrance :
 Parmi païens ne veux qu'elle demeure ;
 Dieu ne permette que France en ait la honte ! »

(1) Entendez : « son heaume (sa tête) s'incline. »

(2) Orrez, futur de *ouir*.

Roland frappa sur une pierre bise (1),
 Plus en abat que je ne vous sais dire :
 Grince l'épée, ne se rompt, ni se brise,
 Mais vers le ciel en haut a rebondi.
 Quand voit le comte ne la brisera mie,
 Moult doucement la plaingt en soi-même :
 « Eh ! Durendal, comme es belle et très sainte !
 Dans ton pommeau y a bien des reliques :
 Dent de saint Pierre et sang de saint Basile,
 Et des cheveux du seigneur saint Denis,
 Du vêtement de la Vierge Marie.
 Juste n'est pas que païens te possèdent,
 Par chrétiens devez être servie.
 Ne vous ait homme qui fasse couardise !
 Moult larges terres par vous j'aurai conquises,
 Que Charles tient, qui la barbe a fleurie,
 Et l'empereur en est baron et riche. »

Ce sent Roland que la mort l'entreprend :
 De vers la tête sur le cœur lui descend.
 Dessous un pin il est allé courant,
 En l'herbe verte sur la face s'étend ;
 Dessous lui met l'épée et l'olifant.
 Tourna sa tête vers la païenne gent ;
 Ainsi l'a fait parce qu'il veut vraiment
 Que Charles dise et toute l'ost des Francs,
 Le noble comte, qu'il est mort conquérant (2).
 Clame sa coulpe (3) et menu et souvent,
 Pour ses péchés à Dieu offrit le gant.

Ce sent Roland que son temps est fini.
 Devers l'Espagne gît sur un puy aigu,
 De l'une main il a son sein battu :
 « Dieu ! mienne coulpe vers les tiennes vertus (4),
 Pour mes péchés, les grands et les menus,
 Que j'ai commis depuis l'heure où naquis,
 Jusqu'à ce jour où suis à mort frappé ! »
 Son dextre gant (5) en a vers Dieu tendu :
 Anges du ciel y descendent à lui.

Roland le comte gisait dessous un pin,
 Devers l'Espagne il a tourné ses yeux.
 De plusieurs choses à souvenir se prit :
 De tant de terres que le preux a conquis,
 De douce France, des hommes de son sang,
 De son seigneur, Charles, qui l'éleva,
 Et des Français en qui tant se fiait ;
 Point ne se peut tenir d'en soupirer.
 Mais il ne veut lui-même s'oublier,
 Clame sa coulpe, demande à Dieu merci :

(1) *Sur une pierre d'un gris noir.*

(2) *Qu'il est mort en conquérant.*

(3) « Clamer sa coulpe », c'est, comme nous l'avons déjà vu, « faire son *med culpa* ».

— *Menu* est pris adverbialement, dans le sens de *souvent*.

(4) C'est-à-dire : « *Med culpa*, je t'en demande pardon, j'en demande pardon à ta puissance. »

(5) *Son gant droit.*

« Notre vrai père, qui onques ne mentis,
 Saint Lazaron de mort ressuscitas,
 Et Daniel des lions préservas,
 Sauve de moi l'âme de tous périls
 Pour les péchés que je fis en ma vie ! »
 Son dextre gant à Dieu il en offrit,
 Saint Gabriel de sa main lui a pris.
 Dessus son bras sa tête avait penchée,
 Jointes ses mains est allé à sa fin.
 Dieu envoya son ange chérubin,
 Et avec lui saint Michel du Péril ;
 Et avec eux saint Gabriel y vint ;
 L'âme du comte portent en paradis.

Mort d'Aude

L'empereur Charles est retourné d'Espagne,
 Et vient à Aix, meilleur siège de France ;
 Monte au palais, est venu dans la salle.
 Voici venir Aude, une belle dame ;
 Ce dit au roi : « Où est Roland le comte,
 Qui me jura me prendre pour compagne ? »
 Charles en a et douleur et souffrance,
 Pleure des yeux, tire sa barbe blanche :
 « Sœur, chère amie, d'homme mort tu me parles,
 Mais tu auras bon baron en échange :
 Louis te donne, meilleur n'en sais en France ;
 Il est mon fils, et il tiendra mes Marches (1). »
 Aude répond : « Je ne vous comprends point.
 Ne plaise à Dieu, ni ses saints, ni ses anges,
 Après Roland que demeure vivante ! »
 Perd la couleur, tombe aux pieds du roi Charles,
 Sitôt est morte. Dieu ait merci de l'âme !
 Français barons en pleurent et la plaignent.

Aude la belle est à sa fin allée.
 Pense le roi qu'elle se soit pâmée ;
 Pitié en a, en pleure l'empereur,
 La prend aux mains, de terre l'a levée.
 Sur les épaules la tête est retombée.
 Quand Charles voit que morte l'a trouvée,
 Quatre comtesses sitôt y a mandées ;
 A un moutier de nonnains est portée,
 La nuit la veillent jusques au point du jour.
 Près d'un autel bellement l'enterrèrent,
 Mout grand honneur le roi lui a donné.

Le pèlerinage de Charlemagne

Arrivée de Charlemagne à Jérusalem

Les grandes eaux du fleuve ils passent à Ladice (2),
 Et piquent (3) vers la terre où Dieu reçut martyre.
 Ils voient Jérusalem, une cité antique ;
 Le jour est clair est beau ; les logis ils choisissent,

(1) *Marches* a le sens général de *pays*.

(2) *Laodicée*.

(3) *Piquent* des deux, *chevauchent*.

Et viennent au moutier ; offrandes y ont mises,
Puis aux logis retournent les frères compaignes.

Moult est beau le présent que le roi Charles offre.
Il entre en un moutier de marbre à voûte peinte ;
Là se trouve un autel de sainte Patenôtre,
Dieu y chanta la messe, et aussi les apôtres ;
Leurs sièges, tous les douze, on y peut voir encore,
Le treizième au milieu bien est scellé et elos.
Charles entre au moutier ; bien eut au cœur grand joie,
Quand il a vu le siège, de ce côté s'approche,
L'empereur s'y assit et un peu se repose,
Les pairs dans les douze autres, autour et à côté,
Nul ne s'y est assis ni avant ni depuis...

Charles eut fier le visage, avait le front levé.
Lors un juif y entra, qui bien l'a regardé ;
Quand il vit le roi Charles, commença à trembler ;
Tant avait les yeux fiers, ne l'osa regarder.
Peu s'en faut qu'il ne tombe, fuyant s'en est tourné,
Tous les degrés de marbre en hâte il a monté,
Et vint au patriarche, se prit à lui parler :
« Allez, sire, au moutier, pour les fonts apprêter.
Et sans tarder par vous m'y ferai baptiser.
Douze comtes j'ai vu dans ce moutier entrer,
Avec eux le treizième, point n'en vis si bien fait,
Par le mien esioient, c'est Dieu même incarné !
Lui et les douze apôtres vous viennent visiter. »
L'entend le patriarche et se va préparer,
Il a mandé ses clercs de leurs aubes parés,
Il les fait revêtir et chapes affubler.
En grand procession il est au roi allé.
L'empereur l'aperçoit, s'est devant lui levé,
Et tira son chapeau, bien bas s'est incliné.
Ils vont s'entrebaiser, nouvelles demander,
Et dit le patriarche : « Sire, d'où êtes né ?
Jamais n'osa nul homme en ce moutier entrer,
Si ne lui commandai ou ne l'en eus prié.
— Sire, mon nom est Charles, je suis en France né,
De douze rois par force ai déjà triomphé,
Je cherche le treizième, dont j'ai ouï parler.
Vins à Jérusalem pour l'amitié de Dieu,
La croix et le sépulcre suis venu adorer. »
Et dit le patriarche : « Sire, êtes vrai baron,
Dieu lui-même s'assit sur le siège où tu es,
Ton nom soit Charles Magne sur tous rois couronnés ! »
Et l'empereur lui dit : « Cinq cents mercis par Dieu !
De vos saintes reliques, s'il vous platt, me donnez,
Que porterai en France pour l'en illuminer. »
Répond le patriarche : « Quantité en auez.
Le bras saint Siméon (1) aujourd'hui même auez,
La tête saint Lazare vous ferai apporter,
Et du sang saint Etienne qui martyr fut pour Dieu.
L'empereur lui en rend saluts et amitiés. »

(1) De saint Siméon.

La scène des Gabs

Français sont en la chambre, ils y ont vu les lits
 Chacun des douze pairs a déjà le sien pris.
 Le roi Hugue le Fort leur fait porter le vin ;
 Sage était et sensé et tout plein d'artifices ;
 Dans la chambre voûtée, dans un pilier de marbre
 Qu'on avait fait creuser, il a un homme mis ;
 Toute la nuit les guette par un petit pertuis,
 Et l'escarboucle brille, fort bien y peut-on voir
 Comme en mai en été lorsque le soleil luit.
 Le roi Hugue le Fort à sa femme s'en vint,
 Et Charle et les Français se couchent à loisir.
 Maintenant vont gaber (1) les comtes, les marquis

Français sont en la chambre, ils ont bu vin clair et,
 Et disent l'un à l'autre : « Voyez quel grand beauté
 Voyez quelle richesse, quel superbe palais.
 Plût à Dieu, roi de gloire, de sainte majesté,
 Que Charles, mon seigneur, déjà l'eût acheté
 Ou conquis par ses armes en bataille rangée ! »
 Et leur dit Charlemagne : « Je dois d'abord gaber
 Le roi Hugue le Fort n'a point de bachelier,
 De toute sa maison, si fort soit-il membré,
 Ait-il vêtu deux brogues et deux heaumes coiffé,
 Soit-il sur un destrier rapide et reposé,
 Si me prête le roi son brant au pommeau d'or,
 Frapperai sur les heaumes où ils seront plus clairs
 Trancherai les hauberts et les heaumes gemmés,
 Le feutre avec la selle du destrier reposé.
 Du brant fendrai la terre ; si je le laisse aller,
 Par nul homme jamais ne sera recouvert,
 Ne l'ait à pleine lance de terre déterré. »
 « Par Dieu, ce dit l'écoute (2), fort êtes et membré !
 Bien fou fut le roi Hugue, quand voulut vous loger
 Si vous entendez encore si follement parler,
 Je vous ferai dès l'aube demain congédier. »

Et l'empereur a dit : « Gabez, neveu Roland !
 — Volentiers, dit-il, sire, tout à votre command !
 Le roi Hugue me veuille prêter son olifant,
 Et puis je m'en irai là dehors en ce champ ;
 Si fort sera m'haleine (3) et le vent si bruyant,
 Qu'en toute la cité, qui est si ample et grand,
 Ne restera debout ni porte ni battant
 De cuivre ni d'acier, tant soit fort ni pesant,
 Que l'un ne frappe l'autre, poussé du vent bruyant.
 Moult sera fort le roi, s'il se met en avant,
 Si les poils de sa barbe ne tombent en brûlant,
 Et les grands peaux de martre de son cou en tournant,
 La pelisse d'hermine de son dos s'arrachant. »
 « Par Dieu ! ce dit l'écoute, c'est mauvais gabement !
 Bien fou fut le roi Hugue quand hébergea tels gens. »

(1) *Faire assaut de vanteries.*(2) *L'espion.*(3) *Mon haleine.*

Mainet

L'épée de Charlemagne

Ainsi que je vous dis, s'est le roi engagé
 A donner son royaume et sa fille à Mainet,
 Quand lui aura la tête de Braimant apporté.
 « Sire, répond l'enfant, c'est en les mains de Dieu.
 Ne prendrai votre épée, elle n'est à mon gré,
 Car j'en ai une vieille de grande antiquité ;
 Isaac, l'ouvrier meilleur qui fut jamais,
 La forgea et trempa dans le val Josué ;
 Et fut (1) au premier roi qui tint chrétienté,
 A Clovis le courtois, le baron renommé,
 Qui reçut le baptême et crut en Dame-Dieu ;
 Elle a pour nom Joyeuse, moult est de grand beauté,
 Longue est d'une grand toise, large de demi-pied.
 Point ne la veux changer, elle m'est bien chère :
 Ici me l'apportez, sire maître Emeré,
 La verra mon seigneur et ses rois couronnés. »
 Celui-ci répond : « Sire, à votre volonté ! »
 Lors s'en tourne David (2), n'y a plus demeuré.

Et il ouvrit un coffre qu'un mul a apporté :
 N'y eut or ni argent, ni taffetas ni soie,
 Mais autels et reliques de moult grand sainteté :
 Hors en tire l'épée, qui fut de grand beauté,
 Puis referma le coffre et l'a recommandé
 Au chapelain Solin, qu'ils avaient amené :
 De Paris était né, de la noble cité.
 Emeré tint Joyeuse au fourreau ciselé,
 La tendit à Mainet et l'enfant à l'émir :
 Du fourreau l'a tirée, la lame a regardé.
 Une dent de saint Jean, que Dieu a tant aimé,
 Fut dans l'or du pommeau par le maître enfermée,
 Avec autres reliques du grand saint Honoré
 Et du digne sépulcre de Dieu de majesté.
 Les reliques tremblèrent au pommeau niellé :
 A travers le cristal, où elles sont scellées,
 Les peut-on moult bien voir en l'or transfiguré.
 Quand l'émir voit l'épée, s'en est désespéré,
 Il en branla le chef, regarda ses barons,
 Et ce dit à ses rois, qui sont à ses côtés :
 « Ce m'est grande merveille, par mon Dieu Mahomet,
 D'où cet homme est venu, ni de quel parenté. »

La tente de Braimant

Barons, ce fut un jour de fête de Saint-Jean
 Que Mainet descendit près la tente Braimant.
 Trois cents panneaux y eut d'une soie éclatante,
 Et tout autant y eut d'une toile écarlate :
 Deux arpents et demi tiennent les maîtres-panes.
 Dix pommeaux sont dessus, de fin or reluisant ;
 Du plus petit serait chargé un Allemand,

(1) *Et elle fut.*2) *David est le vrai nom d'Emeré.*

Ne l'eût porté deux lieues, dût-il en perdre un membre.
 Au sommet du plus grand est sculpté un géant,
 Et tint un arc d'aubier, bien fait et bien séant,
 A flèche empoisonnée, affilée et tranchante :
 Menace nos Français, s'ils poussent en avant.
 A l'autre bout, la tente porte un petit enfant,
 Qui tenait en sa bouche un menu olifant,
 Et, quand le vent y frappe, il sonne hautement,
 Bien le peut-on ouïr d'une lieue en avant :
 De fine amour s'en dresse l'herbe au pré verdoyant.
 Le fils Pépin (1) s'assit bellement sur un banc ;
 Il commande la garde à David et Morant,
 Et ils la firent bien jusqu'à l'aube naissante.

Huon de Bordeaux

Obéron

Huon s'assit et commence à pleurer :
 « Dieu, dit l'enfant, il n'est ni pain ni blé ;
 Sainte Marie, eh donc ! Nous secourez !
 Je n'ai mangé, bien a trois jours passés
 Que je n'ai point mangé à un diner. »
 Et dit Géreaume : « Bien peu savez jeuner !
 De ces racines manges tant que voudrez,
 Je n'ai rien autre, y a trente ans passés.
 — Sire, dit Hugue (2), n'y suis accoutumé :
 Que m'aide Dieu ! je n'en pourrais goûter. »
 Pendant qu'ils ont tout ainsi devisé,
 Le petit homme vint par le bois ramé,
 Et tel était que dire m'entendrez :
 Aussi beau fut que soleil en été,
 Et fut vêtu de robe festonnée
 A trente bandes de fin or épuré ;
 A fils de soie sont lacés les côtés.
 Un arc portait, dont bien savait chasser ;
 La corde en fut de soie naturelle,

La flèche aussi en fut de très grand prix :
 Quand il lui plaît au loin de la lancer,
 Dieu ne fit bête qui puisse l'éviter
 Et qu'il ne prenne tout à sa volonté.
 Au col avait un cor d'ivoire clair,
 De bandes d'or était le cor bandé,
 L'ont fait les fées dans une île de mer.
 Une y en eut, qui donna un don tel :
 Qui peut l'entendre retentir et sonner,
 S'il est malade, lors revient en santé,
 Il n'aura plus si grande infirmité.
 Et mieux encor y donna l'autre fée :
 Qui peut l'entendre, c'est pure vérité,
 S'il a famine, il est rassasié,
 Et s'il a soif, il est tout abreuvé.
 Et la troisième y a bien plus donné :

(1) Le fils de Pépin.

(2) Hugue ou Hugo.

Qu'il n'est nul homme qui ait tel pauvreté,
 S'il peut l'entendre retentir et sonner,
 Qu'au son du cor ne lui faille chanter.
 La quatrième le voulut mieux doter,
 Quand lui donna tel don que vous dirai ;
 N'y a royaume, ni pays, ni contrée,
 Jusqu'au Sec Arbre ni par delà la mer,
 Si on le fait retentir et sonner,
 Le nain l'entend à Monmur, sa cité.
 Le petit homme commença à corner,
 Et les quatorze commencent à chanter.
 « Hé Dieu ! dit Hugue, qui nous vient visiter ?
 Je ne sours faim ni nulle pauvreté. »
 Et dit Géraume : « C'est le nain bossué.
 Pour Dieu vous prie, sire, que n'y parliez,
 Si ne voulez avec lui demeurer. »
 Et répond Hugue : « Dieu m'aide ! me tairai. »
 Voici qu'arrive le petit contrefait,
 A haute voix commença à crier :
 « Mes quatorze hommes, qui par mon bois allez,
 Au nom de Dieu, mon salut recevez.
 Je vous conjure, par Dieu de majesté,
 Par l'huile et chrême, le baptême et le sel,
 Par tout ce que Dieu a fait et créé,
 Je vous conjure que vous me saluiez. »
 Et les quatorze sont en fuite tournés.
 Le petit homme en fut moult courroucé ;
 D'un de ses doigts a sur le cor frappé,
 Une tempête alors a commencé.
 Il fallait voir et pleuvoir et venter,
 Arbres se rompre, en éclats se briser,
 Les bêtes fuir (ne savent où aller),
 Et les oiseaux parmi le bois voler,
 Dieu ne fit homme qui ne soit effrayé...
 « Sire, dit Hugue, soyez le bien trouvé ! »
 Dit Obéron : « Dieu te puisse honorer !
 Hugue, beau-frère, tu m'as bien salué ;
 Jamais salut ne fut, en vérité,
 Récompensé par Dieu de majesté
 Mieux que le tien ne sera, Dieu le sait !
 — Sire, dit Hugue, dites-vous vérité ?
 Moult m'émerveille pourquoi me poursuivez. »
 Dit Obéron : « Par Dieu, vous le saurez :
 Tant je vous aime, pour votre loyauté,
 Que plus vous aime qu'homme de mère né,
 Tu ne sais point quel homme t'as trouvé ;
 Tu le sauras, sans plus longtemps tarder.
 Jules César tendrement m'éleva ;
 Morgue la fée, qui tant eut de beauté,
 Ce fut ma mère, Dieu me puisse sauver !
 Par ces deux fus conçu et engendré ;
 Plus de leur vie n'eurent d'autre héritier.
 A ma naissance, grand joie y eut menée ;
 Tous les barons du pays sont mandés,
 Vinrent les fées ma mère visiter,
 Une y en eut qui fut mécontentée,
 Et me donna tel don que vous voyez :
 Que je serais petit nain bossué,
 Et suis ainsi, j'en ai le cœur outré.

Je n'ai pas crû après trois ans passés.
 Quand elle vit qu'ainsi m'eut atourné,
 Par sa parole me voulut amender,
 Et me donna tel don que vous dirai :
 Que je serais le plus bel homme né
 Qui jamais fût après Dieu incarné.
 Or je suis tel qu'ici vous me voyez,
 Autant suis beau que soleil en été.
 Et l'autre fée encor m'a mieux donné :
 Je sais de l'homme le cœur et le penser,
 Et je sais dire comment il a ouvré (1),
 M'a la troisième un plus beau don donné ;
 Pour me mieux faire et mon mal réparer
 Tel don m'a-t-elle donné que vous orrez :
 Qu'il n'y a terre, ni pays ni contrée,
 Jusqu'au Sec Arbre, ni tant qu'on peut aller
 Au nom de Dieu si m'y veux souhaiter,
 Que je n'y sois tout à ma volonté,
 Tout aussitôt que je l'ai désiré.
 Et quand je veux un palais maçonner,
 A plusieurs chambres et à maints grands piliers
 Aussitôt l'ai, à tort ne le croiriez,
 Et tel manger que je veux indiquer,
 Aussi tel boire que je veux demander.
 Exactement je suis à Monmur né ;
 Loin est d'ici, le dis en vérité,
 Quatre cents lieues on y peut bien compter :
 Plus tôt j'y suis et venu et allé
 Qu'un cheval n'a un arpent mesuré. »

Dit Obéron : « Je suis né à Monmur,
 Une cité qui à mon père fut ;
 Plus tôt j'y suis et allé et venu
 Qu'un cheval n'a le long d'un champ couru.
 Huon, beau frère, sois ici bienvenu !
 Tu ne mangeas, bien a trois jours ou plus,
 Mais t'en auras, si m'aide Dame-Dieu.
 Veux-tu manger emmi ce pré herbu,
 Ou en grand salle ou de pierre ou de bois ?
 Dis-le moi donc, par Dieu et ton salut !
 — Sire, dit Hugue, par le nom de Jésus,
 A votre gré ! n'en sera contesté. »
 Dit Obéron : « Tu as bien répondu. »

Dit Obéron : « Huon, or m'entendez :
 Encor n'ai point, par Dieu, le tout conté,
 Ce que les fées me donnèrent de gré.
 La quatrième fit bien chose à louer,
 Car me donna tel don que vous dirai :
 Il n'est oiseau, bête ni sanglier,
 Tant soit sauvage et de grand cruauté,
 Si je le veux de ma main appeler,
 Qu'à moi ne vienne volontiers et de gré.
 Avec cela, m'a encor mieux donné :
 De paradis je sais tous les secrets,
 J'entends les anges au ciel là-haut chanter

(1) Comment il s'est conduit.

De tout mon temps jamais ne vieillirai,
 Et à la fin, quand finir je voudrai,
 Auprès de Dieu est mon siège posé.
 — Sire, dit Hugue, moult en suis merveillé ;
 Qui a reçu tel don doit bien l'aimer.
 — Petit Huon, frère, dit Obéron,
 Quand me parlas, tu le fis à raison,
 Et tu agis comme sage et sensé ;
 Car, par Celui qui en croix fut cloué,
 Jamais si bonne ne te fut la journée ;
 Tu n'as mangé, bien a trois jours passés
 Que tu n'as point mangé à un diner,
 Et maintenant auras en quantité
 Tel nourriture que voudras demander.
 — Hé ! Dieu, dit Hugue, du pain, où le trouver ?
 Dit Obéron : « Tu en auras assez.
 Mais dis-moi donc, en toute loyauté,
 Veux-tu manger en bois ou dans le pré ?
 — Sire, dit Hugue, Dieu me puisse sauver,
 Je n'en ai cure, pourvu qu'aié diné. »
 Eclat de rire en a le nain poussé ;
 Dit à Huon : « Ami, or m'entendez :
 Couchez-vous là, par terre, dans ce pré,
 Vous et vos hommes qu'avez ci amenés ;
 C'est, de par Dieu, tout ce que vous verrez. »

Dit Obéron : « Seigneurs, vous faut coucher. »
 Et ils le firent de gré et volontiers.
 Et Obéron commence à souhaiter.
 On n'eût d'un arc dépassé la portée,
 Quand Obéron leur dit : « Vous redressez ! »
 Et ils le firent, nul ne s'est attardé,
 Tôt sont levés tout debout sur leurs pieds :
 Devant eux virent un grand palais princier...

Berthe aux grands pieds

Début du roman

A l'issuë d'avril, un temps doux et joli,
 Que herbelettes poussent et prés sont reverdis,
 Et arbrisseaux aspirent à être parfleuris,
 Tout droit à cette époque que je ici vous dis,
 A Paris la cité j'étais un vendredi.
 Comme c'était divendre (1), la pensée me prit
 Que pour invoquer Dieu j'irais à Saint-Denis.
 D'un bon moine courtois, qu'on nommait Savari,
 Si bien fis connaissance, j'en dis à Dieu merci,
 Que le livre aux histoires me montra, et j'y vis
 L'histoire de Berthain (2) et de Pépin aussi,
 Comment fut par Pépin le lion assailli.
 De mauvais écrivains, des jongleurs apprentis,
 Ont l'histoire faussée, tel mensonge on ne vit.
 A Saint-Denis restai dès lors jusqu'au mardi,

(1) Autre forme de *vendredi* :

(2) *Berthain* ou *Berthe*.

Tant que la vraie histoire avec moi j'emportai,
 Comment dans la forêt Berthe fut égarée,
 Où mainte grosse peine endura et souffrit.
 Je rimerai l'histoire, je vous le certifie,
 Si bien que les jaloux en seront ébaubis,
 Et les bons entendeurs en seront réjouis.

Berthe dans la forêt

La dame était au bois, qui durement pleura ;
 Entend les loups hurler, le chat-huant hua ;
 Fortement il éclaire (1) et raidement tonna,
 Il pleut menuement et grésille et venta.
 C'est hideux temps pour dame qui compaigni n'a
 Dame-Dieu et ses saints doucement invoqua :
 « Ah ! sire Dieu, fait-elle, ainsi la chose aida,
 De vierge vous naquites, l'étoile se leva,
 Les trois rois vous cherchèrent (nul homme ne sera
 Mal conseillé le jour qu'il les invoquera) ;
 Melchior eut nom celui qui la myrrhe porta,
 Et l'autre eut nom Jaspas, qui l'encens vous donna,
 Balthasar le troisième qui l'or vous présenta.
 Vous le prites, Seigneur, chacun s'agenouilla.
 Aussi vrai que ce fut, que mensonge n'y a,
 Aide la pauvre femme, qui folle deviendra ! »
 Quand eut fait sa prière, son manteau retroussa,
 A Dieu se recommande et dans le bois s'en va.

Par le bois va la dame, qui grande peur avait.
 Ce n'est pas grand merveille si le cœur lui battait,
 Quand ne sait quelle part aller elle devait.
 A droite, puis à gauche, moult souvent regardait,
 Et devant et derrière, après quoi s'arrêtait.
 Quand s'était arrêtée, moult tendrement pleurait,
 A nus genoux sur terre souvent s'agenouillait,
 En croix sur l'herbe drue doucement se couchait,
 La terre moult souvent piteusement baisait.
 Quand s'était relevée, maint grand soupir jetait,
 Et Blanche fleur la reine, sa mère, regrettait :
 « Ah ! Madame, fait-elle, si maintenant saviez
 En quel malheur je suis, votre cœur se fendrait ! »
 Lors rejoignait ses mains et vers Dieu les tendait :
 « Que le Seigneur, fait-elle, qui haut siège et loin voit,
 Me conduise en ce jour au milieu de ce bois,
 Et sa très douce mère en tel lieu me convoie,
 Où à grand déshonneur mon corps livré ne soit ! »
 Lors s'assied sous un arbre, car le cœur lui manquet,
 Ses très belles mains blanches moult souvent détremet
 A Dieu et à sa mère puis se recommandait...

Pauvre hôtel eut la dame quand ce vint au coucher.
 N'y eut maison ni salle, ni chambre ni retrait,
 Ni couette ni coussin, ni drap ni oreiller,
 Ni dame ni pucelle, sergent ni écuyer,
 Ni tapis étendu pour son corps reposer...

(1) Il fait des éclairs.

Quand la nuit fut venue, se prit à larmoyer :
 « Ah ! nuit, que serez longue ! moult vous dois redouter.
 Et, quand il sera jour, que Dieu me veuille aider !
 Ne saurai si arrière ou avant dois aller,
 Il y a bien de quoi je me doive effrayer.
 Car de trois choses l'une il me faut éprouver :
 Ou je mourrai de froid ou de faim sans tarder,
 Ou je serai mangée avant l'aube levée,
 C'est bien là pauvre chance pour moi, selon mon gré !
 Mère de Dieu, veuillez votre doux fils prier
 Qu'en ce besoin me veuille, s'il lui plait, conseiller,
 Si véritablement que grand besoin j'en ai ! »
 Lors se met à genoux, la terre va baiser :
 « Saint Julien, fait-elle, veuillez me conseiller ! »
 Sa patenôtre a dite, car plus n'y veut tarder,
 Et sur son côté droit s'est allé couché,
 Par Dieu et par sa mère commence à se signer,
 Pleurant s'est endormie, Dieu veuille la garder !

Aliscans

Mort de Vivien

Guillaume va de ce côté piquant (1),
 Courroucé fut, plein de ressentiment.
 Vivien trouve sous un arbre gisant,
 Près la fontaine que bruïre on entend,
 Et sur son cœur ses blanches mains croisant,
 Tout eut le corps et le haubert sanglant,
 Et sur son front le heaume flamboyant.
 Sa cervelle eut dessus ses yeux gisant,
 A son côté avait couché son brant.
 De temps à autre va sa coulpe battant,
 Et en son cœur Dame-Dieu invoquant ;
 De sa main close allait son sein frappant,
 N'avait sur lui d'entier ni tant ni quant.
 « Dieu, dit Guillaume, comme ai mon cœur dolent !
 Hui (2) j'ai reçu un dommage si grand,
 Dont souffrirai pendant tout mon vivant.
 Mon cher neveu, nul ne fut si vaillant
 Depuis le jour où Dieu a fait Adam.
 Vous ont tué Arabes et Persans ;
 Terre, ouvre-toi, me va engloutissant !
 Dame Guibour, bien à tort tu m'attends,
 Plus en Orange je n'irai retournant. »
 Comte Guillaume va durement pleurant,
 Et ses deux poings l'un sur l'autre tordant ;
 Souventes fois se proclame dolent.
 Nul ne pourra raconter son tourment,
 Car trop le mène et horrible et pesant.
 Dans sa douleur, il tomba de Baucent,
 Contre terre se pâme.

Comte Guillaume était triste et dolent,
 Vivien voit, qui gisait tout sanglant ;

(1) *Piquant des deux.*

(2) *Aujourd'hui.*

Plus douce odeur exhale que l'encens,
 Sur sa poitrine tient ses mains en croisant.
 Quinze blessures a par le corps béantes,
 Un Sarrasin mourrait de la moins grande.
 « Cher Vivien, dit Guillaume le franc,
 Malheureux fut votre corps si vaillant,
 Votre prouesse, votre courage ardent,
 Votre beauté, qu'était si avenante !
 Jamais lion ne fut si combattant.
 Mal ne cherchiez, ni n'étiez arrogant,
 Ni de prouesse ne fîtes vous vantant,
 Mais étiez doux, humble et conciliant,
 Contre païens hardi et combattant.
 Point n'avez craint rois ni émirs puissants,
 Avez tué Sarrasins et Persans
 Plus que ne nul homme ne fit de votre temps.
 Tu n'as voulu que l'on te vît fuyant
 Ni pour païens (1) un seul pied reculant,
 Et c'est pourquoi tu es mort en Archans.
 Las ! Que n'y vins-je tant qu'il était vivant !
 Du pain que j'ai il eût communié,
 Le corps de Dieu il eût ainsi goûté,
 Et j'en serais heureux à toujours mais.
 Dieu, prends son âme, daigne à toi l'appeler :
 A ton service est mort en Aliscans
 Le chevalier honnête. »

Comte Guillaume son grand deuil renouvelle,
 Tendrement pleure, sa main sur son visage :
 « Cher Vivien, nous perdons ta jeunesse,
 Ta grand prouesse, qui tant était nouvelle !
 Nul si hardi onc ne monta sur selle.
 Hélas ! Guibour, comtesse, demoiselle,
 Quand vous saurez cette triste nouvelle,
 Serez brûlée de cuisante étincelle ;
 Si ne vous part le cœur sous la mamelle,
 Serez gardée par la Vierge pucelle,
 Sainte Marie, que maint pécheur appelle. »
 Comte Guillaume de grand douleur chancelle,
 Le front sanglant de Vivien il baise,
 Sa tendre bouche, douce comme cannelle ;
 Met ses deux mains en haut sur la poitrine.
 Il sent la vie qui dans le corps palpite ;
 Du fond du cœur soupire.

« Cher Vivien, dit le comte Guillaume,
 Quand t'adoubai en mon palais, à Termes,
 Pour votre amour (2) j'ai bien donné cent heaumes,
 Et cent écus et cent targes nouvelles,
 Belles étoffes et manteaux et gonelles ;
 A volonté eurent armes et selles.
 Eh ! Guibour, dame, voici froides nouvelles,
 Cette douleur pourrez tenir pour vraie l... »
 Le prend Guillaume par-dessous les aisselles,
 Moult doucement le baise.

(1) A cause des païens.

(2) Pour l'amour de vous.

Guillaume pleure, qui le cœur eut navré,
 Par les deux flancs tient l'enfant embrassé,
 Mout doucement l'a plaint et regretté :
 « Combien je plains, neveu, votre beauté,
 Votre courage, si tôt à fin venu !
 Je vous avais tendrement élevé,
 Et quand à Termes armes vous eus donné,
 Pour votre amour y furent adoubés
 Cent chevaliers que d'armes je parai.
 En Aliscans vous ont paiens tué,
 Et votre corps je vois couvert de plaies !
 Ce Dieu, qui fait partout sa volonté,
 Ait de votre âme et merci et pitié,
 Et de ces autres qui pour lui sont tombés,
 Qui par les morts sont tout ensanglantés !
 A Dame-Dieu un vœu tu avais fait,
 Que ne fuirais en bataille rangée,
 Devant païen, la largeur d'une épée.
 Mon beau neveu, bien peu m'avez duré !
 Les Sarrasins pourront se reposer,
 De moi n'auront plus guerre désormais,
 Ni ne perdront plein pied de la contrée,
 Quand de moi sont et de vous délivrés,
 Et de Bertrand, mon neveu, le prisé,
 Et des barons que tant j'avais aimés !
 Encore auront Orange ma cité,
 Toute ma terre et de large et de long,
 Jamais par homme combattus ne seront. »
 Lors il se pâme, tant son deuil a mené !
 Quand il se dresse, a l'enfant regardé :
 Avait un peu sa tête relevé.
 Son oncle avait oui (1) et écouté,
 Et, par pitié de lui, a soupiré.
 « Dieu, dit Guillaume, j'ai ce que tant voulais ! »
 L'enfant embrasse, et lui a demandé :
 « Neveu, vis-tu ? Réponds par charité !
 — Je vis, mon oncle, mais peu de force j'ai !
 N'est pas merveille car j'ai le cœur crevé.
 — Neveu, fait-il, dis-moi la vérité,
 As-tu jamais du pain béni usé
 Que le dimanche un prêtre eût consacré ? »
 Dit Vivien : « Je n'en ai pas goûté.
 Mais je sais bien que Dieu m'a visité,
 Quand à moi venu êtes. »

A l'aumônière-mit Guillaume sa main,
 En tire un peu de ce céleste pain
 Qui fut béni sur l'autel Saint-Germain.
 Et dit Guillaume : « Or fais-toi bien certain
 De tes péchés, devant moi les confesse.
 Je suis ton oncle, n'as parent plus prochain,
 Hors Dame-Dieu, le seul vrai souverain ;
 En lieu de Dieu serai ton chapelain.
 A ce baptême veux être ton parrain,
 Plus vous serai que oncle ni germain. »
 Dit Vivien : « Sire, j'en ai grand faim,

(1) Il avait oui son oncle.

Tenez ma tête tout contre votre sein,
 Au nom de Dieu me donnez de ce pain,
 Puis je mourrai ici même aussitôt.
 Hâtes-vous, oncle, car j'ai le cœur bien vide.
 — Las ! dit Guillaume, douloureuse prière !
 De mon lignage j'ai perdu tout le grain,
 N'y reste plus que paille et que rebut,
 Les vrais barons sont morts ! »

Guillaume pleure, ne s'en peut arrêter,
 Son neveu a contre lui soulevé,
 Mout doucement se prit à l'accoler.
 Lors se commence l'enfant à confesser,
 Tout avoua, ne laissa de conter
 Tout ce qu'il put savoir, se rappeler.
 Dit Vivien : « Mout je suis tourmenté :
 Le premier jour où j'ai armes porté,
 Je fis le vœu, et l'oufrent mes pairs,
 Que ne fuirais pour Ture ni pour Ecler,
 Que de bataille ne me détournerais,
 Mon esclent, la longueur d'un épié,
 Que mort ou vif on m'y pourrait trouver.
 Or une troupe m'a fait lui retourner
 D'une longueur que n'ai pu estimer.
 Je crains qu'ils m'aient fait à mon vœu manquer. »
 Guillaume dit : « Il ne vous faut rien craindre. »
 Et à ce mot lui fait le pain manger,
 Au nom de Dieu en son corps avaler.
 Puis bat sa ooulpe, et cessa de parler,
 Quand l'eut prié de Guibour saluer.
 Ses yeux se troublent, il commence à changer,
 Le noble comte se prit à regarder (1),
 Car de la tête le voulait saluer.
 L'âme s'en va, n'y peut plus demeurer.
 En paradis la fit Dieu héberger,
 Avec ses anges entrer et habiter.
 Le voit Guillaume et commence à pleurer,
 Trop bien il sait que n'y a nul recours.
 Coucha l'enfant sur son écu bouclier,
 Car il voit bien ne pourra l'emporter,
 D'un autre écu il le va recouvrir.
 Mais lorsqu'il dut sur son cheval monter,
 Le cœur lui manque, lui fallut se pâmer.
 Quand se redresse, se commence à blâmer :
 « Par Dieu, Guillaume, on vous a mout loué,
 Et par la terre Fièrrebrace appelé,
 Mais puis toi lâche me proclamer,
 Quand celui laisse que devrais emporter,
 Que devrais faire à Orange enterrer.
 Plutôt j'aurais dû me laisser tuer,
 Par Sarrasins laisser mon corps percer. »
 Lors court ôter l'enfant hors des écus,
 Sur Baucent monte sans plus longtemps tarder.
 Il eut grand peine à son neveu lever ;
 De grand ahan il lui fallut suer
 Quand le mit sur sa selle.

(1) Vivien regarde le noble comte Guillaume.

Le charroi de Nîmes

Le comte Guillaume et l'empereur Louis

Ce fut en mai, au nouveau temps d'été :
 Feuillissent bois, reverdissent les prés,
 Oiseaux commencent à bellement chanter.
 Comte Guillaume revenait de chasser,
 D'une forêt où longtemps a été.
 De prime graisse il a deux cerfs tués :
 Trois muls d'Espagne il en avait chargés.
 Cinq flèches porte le baron au côté,
 Son arc d'aubier rapportait de chasser.
 Avec lui sont quarante bacheliers,
 Tous fils de comtes et de princes fieffés,
 Chevaliers furent nouvellement armés ;
 Tiennent oiseaux, dont ils se divertissent,
 Meutes de chiens font avec eux mener.
 Par Petit Pont sont à Paris entrés.
 Comte Guillaume était moult noble et preux,
 Sa venaison fit à l'hôtel porter.
 En son chemin a Bertrand rencontré,
 Et lui demande : « Mon neveu, d'où venez ? »
 Et dit Bertrand : « Saurez la vérité :
 De ce palais, où longtemps suis resté.
 Beaucoup y ai ouï et écouté.
 Notre empereur a ses barons fieffé ;
 Il donne à l'un terre, à l'autre cité,
 A l'autre bourg et ville, comme il sait.
 Moi et vous, oncle, y sommes oubliés.
 Pour moi n'importe, qui suis un bachelier,
 Mais non pour vous, le baron renommé,
 Qui tant vous êtes fatigué et lassé
 A veiller tard et le jour à jeuner. »
 L'entend Guillaume, pousse un éclat de rire :
 « Neveu, dit-il, laissez la chose aller,
 Rapidement rentrez à votre hôtel,
 Et faites-vous soigneusement traiter.
 Pour moi, j'irai au roi Louis parler. »
 Dit Bertrand : « Sire, comme le commandez ! »
 Rapidement il rentre à son hôtel.
 Comte Guillaume était moult noble et preux,
 Jusqu'au palais ne voulut s'arrêter,
 A pied descend sous l'olivier ramé,
 Puis les degrés de marbre il a monté.
 Avec tel force a le plancher passé,
 Qu'il rompt les tiges du Cordouan soulier (1)
 N'y eut baron qui n'en fût effrayé.
 Le voit le roi, devant lui s'est levé,
 Puis lui a dit : « Guillaume, ici seyez !
 — N'en ferai rien, dit Guillaume le preux,
 Mais avec vous je veux un peu parler. »
 Répond Louis : « A votre volonté.
 Mien escient, bien serez écouté.
 — Seigneur Louis, dit Guillaume le preux,
 Ne t'ai servi pour la nuit manœuvrer,

(1) De son soulier, de sa botte, en cuir de Cordoue.

Pour veuves femmes, enfants déshériter,
 Mais par mes armes t'ai servi en baron,
 Je t'ai fourni maint combat singulier,
 Où j'ai tué maint gentil bachelier,
 Et le péché m'en est au corps entré.
 Quels que ils fussent, les avait Dieu formés ;
 Dieu pense aux âmes, qu'il me soit pardonné !
 — Sire Guillaume, dit Louis le baron,
 Quelque répit par grâce me donnez.
 Ira l'hiver et reviendra l'été ;
 Un de ces jours mourra un de mes pairs :
 Toute la terre vous en voudrai donner,
 Avec la femme, si prendre la voulez. »
 L'entend Guillaume, il est tout hors de lui :
 « Dieu, dit le comte, qui en croix fus cloué,
 Que longue attente a pauvre bachelier
 Qui n'a que prendre et qui n'a que donner !
 Me faut songer à nourrir mon destrier,
 Encor ne sais où grain doit trouver !
 Dieu ! Comme il faut descendre en grand vallée
 Et sur grand mont faut ensuite monter,
 Quand d'une mort on attend la richesse !... »

• Seigneur Louis, dit Guillaume le fier
 Si n'avais craint le blâme de mes pairs,
 Bien a un an que je t'eusse laissé,
 Car de la Pouille lettres sont arrivées
 Que m'envoya le riche roi Gaifier :
 Que de sa terre il me voudra donner.
 Avec sa fille, toute l'une moitié.
 Et si j'avais grand terre à gouverner,
 Le roi de France je pourrais guerroyer. »
 L'entend le roi, pense en perdre le sens,
 Dit tel parole qu'aurait bien pu laisser ;
 Ainsi commence le mal à s'aggraver,
 Et la colère entre eux à augmenter.

« Sire Guillaume, répond le roi Louis,
 Il n'est nul homme en tout ce grand pays,
 Gaifier ni autre, ni le roi d'Ipolis,
 Qui de mes hommes pût un seul retenir,
 Sans qu'il ne fût en un an mort ou pris,
 Ou de la terre hors chassé en exil... »

Sur un foyer est Guillaume monté,
 Sur l'arc d'aubier s'est un peu accoudé,
 Que il avait apporté de chasser,
 D'une tel force qu'au milieu s'est brisé,
 Que les tronçons ont au plafond volé ;
 Les tronçons tombent au roi devant le nez.
 Avec outrage commença à parler
 Au roi Louis ; servi l'avait assez,
 Ses grands services vont être reprochés,
 Les grands combats et batailles rangées :
 « Seigneur Louis, dit Guillaume le preux,
 Ne te souvient du combat singulier
 Que j'ai pour toi dessous Rome livré,
 Contre Corsolt, l'émir si renommé,
 Le plus fort homme qu'en la chrétienté

Ni que l'on pût chez les païens trouver ?
 De son brant nu m'a un tel coup donné
 Dessus le heaume, que j'avais d'or gemmé,
 Que le cristal à terre en fit tomber,
 Devant le nez m'a le nasal coupé,
 Jusqu'aux narines me fit son brant couler ;
 De mes deux mains j'ai mon nez relevé.
 Grand fut la plaie qu'il fallut renouer,
 Maudit le mire (1) qui le me dut soigner !
 Depuis, m'appellent tous Guillaume au court nez ;
 Grand honte en ai, quand viens entre mes-pairs... »

« Seigneur Louis, dit Guillaume le sage,
 Droit empereur, vous étiez fils de Charles
 Du meilleur roi qui ait porté les armes,
 Et du plus fier et du plus équitable...
 Quand voulut Charles pour roi vous couronner,
 Et la couronne fut sur l'autel posée,
 Tu es longtemps resté sans t'avancer,
 Virent Français que guère ne valais ;
 Faire ils voulaient de toi moine ou abbé,
 Qu'en un convent tu fusses relégué,
 Dans un moutier ou dans un hermitage.
 Comte Ernais, puissant par son lignage,
 Voulut à lui la couronne attirer ;
 Quand je le vis, moult en fus courroucé,
 Et sur la tête un tel coup lui donnai
 Que l'abattis à l'envers sur le marbre,
 J'en fus haï de son puissant lignage !
 Je m'avançai tant que la cour fut large,
 Et bien le virent et les uns et les autres,
 Le vit le pape et tous les patriarches ;
 Pris la couronne, sur le chef l'emportâtes.
 De ce service il ne vous souvint guères
 Quand vous avez sans moi donné vos vœux !... »

« Seigneur Guillaume, roi Louis lui répond,
 Gardé m'avez et servi par amour
 Plus que nul homme qui soit dedans ma cour.
 Avancez donc, vous donnerai beau don :
 Prenez la terre au preux comte Foucon,
 Te serviront trois mille compagnons.
 — Ne le ferai, Guillaume lui répond :
 Du noble comte deux enfants restés sont,
 Qui bien la terre maintenir en pourront.
 M'en donne une autre, de celle-ci ne veux... »

« Sire Guillaume, a dit le ro' Louis,
 Quand ces enfants ne veux déshériter,
 Prends donc la terre au marquis Bérenger.
 Mort est le comte, sa femme aussi prenez.
 Te serviront deux mille chevaliers
 Aux claires armes et aux courants destriers,
 Sans te coûter la valeur d'un denier. »
 L'entend Guillaume, pense en perdre le sens,
 De sa voix claire commença à crier :
 « Ecoutez-moi, très nobles chevaliers,
 Et voyez comme mon seigneur droiturier,

(1) Le médecin.

Louis, protège qui le sert volontiers !
 Vous parlerai du comte Bérenger...
 Son roi servit longuement et sans bruit,
 Puis il advint que le roi combattit
 Les Sarrasins, les Turcs et les palens.
 Le combat fut merveilleux et olénier,
 Abattu fut le roi de son destrier,
 Il n'y serait jamais plus remonté,
 Lorsque survint le marquis Bérenger.
 Son droit seigneur il vit en grand danger,
 Par les félons et les traîtres pressé,
 A toute bride il vint de ce côté,
 En son poing tint le brant fourbi d'acier.
 Entre palens lors fit telle trouée
 Qu'entre les chiens salt faire le sanglier.
 Puis descendit de son courant destrier
 Pour son seigneur secourir et aider.
 Le roi monta, — il lui tenait l'étrier, —
 Et il s'enfuit comme couard lévrier.
 Ainsi resta le marquis Bérenger :
 Là nous le vîmes occire et démembrer,
 Et ne le pûmes secourir ni aider.
 Resté en est un courtois héritier,
 Lequel a nom le petit Bérenger.
 Moult serait fou qui tort lui porterait ;
 Qui le ferait, vil renégat serait.
 Or l'empereur me veut son fief donner ;
 Je n'en veux point, et veux que l'entendies !
 Et une chose il faut que vous sachiez :
 Par cet apôtre qu'à Rome on va prier,
 Il n'est en France si hardi chevalier,
 S'il prend la terre au petit Bérenger,
 Qui de ma main n'ait la tête coupée !
 — Grand merci, sire, disent les chevaliers
 Qui appartiennent à l'enfant Bérenger...

• Seigneur Guillaume, dit Louis le baron,
 Par cet apôtre qu'on prie au pré Néron (1),
 Puisque ce fief recevoir ne voulez,
 En cette terre ne vous sais que donner,
 Et ne se peut rien autre imaginer.
 — Roi, dit Guillaume, laissez la chose aller
 Pour cette fois, je n'en veux plus parler ;
 Quand vous plaira, me donnerez assez
 Pays, châteaux et donjons et fertés. •
 A ces paroles s'est le comte éloigné.

. Girard de Vienne

Duel de Roland et d'Olivier

A pied dans l'île sont les deux barons fiers :
 Grands coups se donnent sur les heaumes rayés,
 Et le feu vole des brants fourbis d'acier.
 Ils ont si bien leurs écus mutilés
 Et leurs hauberts rompus et démaillés,
 Que la moitié à peine en est restée.

(1) Le pré Néron, emplacement du Vatican.

Lors se demande Roland, le bon guerrier,
 Comment pourrait Olivier éprouver,
 S'il est loyal comme il est renommé.
 « Sire Olivier, dit Roland aux yeux fiers,
 Je suis malade, ne le puis plus nier,
 Et me voudrais un petit peu coucher
 Pour reposer, car grand besoin j'en ai
 — J'en suis peiné, sire, dit Olivier.
 Mieux j'aimerais vous vaincre au brant d'acier
 Que de vous voir autrement empêché.
 Or vous allez, s'il vous plaît, vous coucher :
 Pour qu'ayez frais, du vent je vous ferai
 Jusqu'au moment où plus dispos serez. »
 Roland l'entend, s'en est émerveillé.
 A haute voix commença à crier :
 « Sire Olivier, avez folle pensée !
 Ne le faisais que pour vous éprouver.
 Je combattrais quatre jours tout entiers,
 Sans demander à boire ou à manger.
 — Et moi aussi, sire, dit Olivier,
 Or nous pouvons l'assaut recommencer. »
 Et dit Roland : « J'y consens volontiers,
 Jusqu'à demain, du soir à la tombée. »
 Lors recommence cette lutte acharnée.
 Mais la sueur les a si angoissés,
 Qui tant leur a le long du corps coulé,
 Que ne se peuvent ni tant ni quant aider.
 Le voit Roland, s'en est émerveillé :
 « Sire Olivier, dit Roland le guerrier,
 Jamais ne vis un si fort chevalier,
 Qui contre moi si longtemps pût durer.
 — Sire Roland, dit le comte Olivier,
 Je sais, autant que Dieu me veuille aider,
 Que ne crains homme me puisse endommager
 Ni quelque mal me fasse... »

Cette bataille ils ont tant maintenue,
 Que presque était la nuit déjà venue.
 Mais point ne songent à s'avouer vaincus ;
 L'ardeur de vaincre les presse et les excite.
 Tenait chacun l'épée toute nue :
 L'un contre l'autre l'aurait bien cher vendue,
 Quand entre eux deux descendit une nue,
 Qui aux barons a enlevé la vue.
 Restent tout cois, nul d'eux ne se remue.
 Au plus hardi est telle peur venue,
 Qu'ils n'ont pas même pu dire : « Dieu nous aide ! »
 Void un ange qui descend de la nue,
 Qui doucement de par Dieu les salue :
 « Francs chevaliers, votre honneur s'est accru !
 Assez avez bataille maintenue,
 Gardez-vous bien qu'elle ne continue,
 Elle vous est par Jésus défendue.
 Mais en Espagne, sur la gent incrédule,
 Soit votre force prouvée et reconnue !
 Votre promesse bien sera employée
 Pour gagner l'amour Dieu (1). »

1) *L'amour de Dieu.*

Les deux barons là ne sont pas restés.
 Le Saint-Esprit les a illuminés,
 Reposer vont sous un arbre ramé.
 Et ils se sont l'un à l'autre juré
 Toute leur vie moult fidèle amitié.
 Roland parla, au courage éprouvé :
 « Sire Olivier, ne vous le célerai,
 Je vous engage la mienne loyauté
 Que plus vous aime que homme qui soit né,
 Hors Charlemagne, le fort roi couronné.
 Puisque Dieu veut que soyons accordés,
 Jamais n'aurai ni château, ni cité,
 Ni bourg, ni tour, ni ville, ni fertié,
 Par Dame-Dieu, que part vous n'y ayez !
 Aude prendrai (1), si bien vous est à gré.
 Et, si je puis, avant trois jours passés,
 Avec le roi bonne paix vous aurez.
 S'il ne le fait tout à ma volonté,
 S'il ne le veut permettre et agréer,
 Lors avec vous j'irai dans la cité. »
 Comte Olivier l'en a remercié,
 Ses deux mains a vers Dame-Dieu levé :
 « Glorieux Sire, que soyez adoré,
 Avec cet homme quand m'avez accordé !
 Sire Roland, ne vous le célerai,
 Plus je vous aime que homme qui soit né,
 Et je vous donne ma sœur bien volontiers,
 Pourvu qu'il en soit fait comme dirai :
 Qu'avec le roi nous soyons accordés.
 Or délacez le vert heaume gemmé,
 Que nous baiser puissions et accoler. »
 Et dit le duc : « Volontiers et de gré. »
 Ils ont leurs têtes aussitôt désarmés,
 Et de bon cœur se sont entrebaisés.
 Puis sont assis dessus l'herbe du pré ;
 Leur foi se jurent en bonne volonté,
 Et à jamais fidèle compagnie !
 Ainsi fut la paix faite.

Aimeri de Narbonne

La colère de Charlemagne

Quand Charles voit que tous lui ont failli,
 Ne veulent être de Narbonne saisis,
 Regrette fort Roland son bon ami,
 Et Olivier, son compagnon hardi,
 Et les barons que Ganelon vendit :
 « Neveu, fit-il, ce Dieu qui ne mentit
 Ait de votre âme et pitié et merci,
 Et des barons qui pour lui ont péri !
 Si vous viviez, je n'en saurais douter,
 Narbonne ainsi point ne serait restée.
 Puisque sont morts là-bas mes vrais amis,
 Chrétienté n'a plus nul bon ami.

(1) Pour femme.

Mais par Celui qui de vierge naquit,
 Je ne veux point quitter ce siège-ci,
 Tant que palens en resteront saisis.
 Seigneurs barons, vous qui m'avez servi,
 Allez-vous-en, rentrez, je vous le dis,
 Dans vos pays où vous fûtes nourris.
 Car, par ce Dieu qui onques ne mentit,
 Puisque je vois que tous m'avez failli
 Qui parte ou non, je resterai ici,
 Je garderai Narbonne. »

« Seigneurs barons, ce dit Charles le roi,
 Allez-vous-en, Bourguignons et Français
 Gens du Hainaut, Flamands et Avalois (1),
 Et Angevins, Poitevins et Mansois (2),
 Bretons, Lorrains, et gens du Hurepoix,
 Ceux du Berry et tous les Champenois !
 Ne pensez pas que veuille en plaisanter ;
 Ceux qui voudront sur-le-champ s'éloigner,
 N'en retiendrai un seul contre son gré !
 Car, j'en atteste saint Firmin d'Amiénois,
 Demeurerai ici en Narbonnois,
 Je garderai Narbonne et le pays !
 Je resterais ici plutôt vingt mois,
 Que de ne pas conquérir ce palais.
 Quand regagné aurez l'Orléanois,
 En douce France, et dans le Laonois,
 Si l'on s'enquiert où est Charles le roi,
 Vous répondrez, pour Dieu, seigneurs français,
 Que le laissâtes au siège en Narbonnois ! »

Ogier le Danois

Charlemagne et le jeune Ogier

L'empereur s'est de grand matin levé,
 Ouit la messe au moutier Saint-Remer.
 En son palais est le roi retourné,
 Puis il demande Ogier son prisonnier.
 Tout aussitôt l'a Guimer amené,
 Le châtelain à qui l'a confié.
 « Ogier, vous m'êtes en ôtage livré ;
 Vous savez comme Geoffroi m'a offensé,
 Qui telle honte fit à mes messagers :
 Tonsures faire et moustaches couper.
 Toute ma vie, me sera reproché ;
 Mais, par ma tête, moult cher vous le patrez,
 Je vous ferai tous les membres couper.
 — Sire, dit-il, sera comme voudrez.
 Vous pouvez croire que moult peu m'a aimé
 Geoffroi mon père, que Dieu puisse confondre,
 Qui à vous m'a en ôtage donné.
 Bien l'a voulu Béliissent aux yeux clairs,
 C'est ma marâtre ; Dieu la puisse frapper !
 Pour cela fit vos hommes outrager. »

(1) Avalois : gens des Pays-Bas (du pays d'aval).

(2) Mansois = Manceaux.

« Sire emperere, dit le Danois Ogier,
 Bien me pouvez occire et démembrer ;
 Si vous le faites, ce sera grand péché !
 Guères ne m'a Geoffroi mon père aimé,
 Quand en otage m'a fait à vous livrer. »
 Lors devant lui a l'enfant regardé,
 Et vit la salle s'emplier de chevaliers...
 « Seigneurs, dit-il, très nobles chevaliers,
 Le roi messire à mort m'a condamné.
 Pour Dieu vous prie, le Seigneur adoré,
 Que envers lui m'aidiez à m'acquitter. »
 Et ils répondent : « Bel enfant, volontiers.
 Nous le prîrons pour vous, s'il vous agrée. »
 Quatorze comtes lui sont tombés au pied,
 Qui tous lui orient et merci et pitié :
 « Qu'y peut l'enfant, si Geoffroi t'a tort fait? »
 Cette parole a le roi courroucé :
 « Barons, dit-il, d'ici vous retirez,
 Car, par l'apôtre qu'à Rome on va prier,
 Je lui ferai tous les membres trancher ;
 Ne veux sur lui qu'exemple vous preniez.
 Si votre fils en otage laissez,
 Et me trompez, plus ne le reverrez. »
 Ils disent : « Sire, sera comme voudrez,
 Mais jamais homme, chrétien baptisé,
 A un enfant tel traitement n'a fait. »
 Voici la reine qui revient du moutier,
 Et se sont mis barons à la prier
 Qu'au roi demande qu'il ait pitié d'Ogier.
 Alors la reine vient au roi sans tarder,
 Moul't doucement le commence à prier :
 « Sire, veuillez cet enfant me donner ;
 Dedans ma chambre en ferai un huissier.
 Par Dame-Dieu, moul't grand besoin j'en ai. »
 Et dit le roi : « En vain vous m'en priez,
 Car, pout tout l'or qui soit, ne le rendrais. »
 Et dit la dame : « Enfant, je ne puis rien.
 Dieu te défende, qui en croix fut dressé ! »
 Lors on eût vu le damoiseau pleurer,
 Tordre ses poings, ses blonds cheveux tirer,
 Sa fine hermine de ses mains déchirer !
 De grand pitié pleurent cent chevaliers,
 Sergents et dames, et pucelles et femmes,
 Pour Dieu demandent tous la grâce d'Ogier.
 Et le roi jure, par le grand saint Richer,
 Que leur prière ne saurait le sauver.
 Mais en peu d'heure Dieu peut son homme aider ;
 Dans le palais voici deux messagers,
 De Rome viennent dolents et courroucés.
 Le roi les vit, et bien les reconnaît,
 Pour eux se lève, ainsi leur a parlé :
 « Que font à Rome, dites m'en vérité,
 Et comment vont les barons chevaliers
 Et le saint pape et tout l'autre clergé? »
 Et ils répondent : « Sire, autrement que bien.
 En Rome n'est chapelle ni moutier
 Qui bien ne soit renversé et brûlé ;
 Par force y sont les Sarrasins entrés ;
 Tout le pays ont pris et ravagé. »

— Dieu ! dit le roi, comme suis tourmenté !
 Lors s'est à Hugues l'empereur adressé :
 : Je vous confie le fils Geoffroi, Ogier,
 Tout droit je veux qu'à Rome l'emmeniez !
 Quand mes barons y seront arrivés,
 Dessur un puy ferai fourches dresser ;
 Pendu sera devant maints chevaliers,
 Ceux d'Allemagne comme ceux de Bavière. »

Renaud de Montauban

Combat de Renaud contre Charlemagne et contre Roland

Charle a tiré Joyeuse, l'écu au cou passé,
 Et Renaud se tint coi, bien au milieu du pré.
 Il voit Charles venir vers lui tout courroucé.
 « Hé Dieu ! se dit Renaud, qui naitre m'avez fait,
 Je vois à grande allure mon seigneur s'avancer.
 Ne frapperai premier, son attaque attendrai. »
 Charles le va férir sur le heaume gemmé,
 De l'épée Joyeuse lui a grand coup donné,
 Tant que pierres et fleurs en bas en a jeté,
 Et du cou bien lui a son écu écorné ;
 Cent et cinquante mailles de son écu safré
 Lui abattit à terre devant lui dans le pré.
 Dame-Dieu empêcha, par la sienne bonté,
 Qu'il ne l'ait en sa chair ni atteint ni blessé.
 Son éperon d'or fin en deux lui a coupé,
 Jusqu'au pommeau Joyeuse en terre s'est fichée.
 Renaud, à cette vue, presque en est affolé.
 Ne le voulut frapper ni toucher de l'épée,
 Mais il passe en avant, par les flancs l'a saisi,
 Sur son cou le chargea, car voulait l'emporter
 Tout droit jusqu'à Bayart, près de là tout sellé.
 De sa voix haute et claire commença à crier :
 « Où êtes-vous, mes frères, et vous, baron Maugis ?
 Un tel butin j'ai fait, si pouvons l'emporter,
 En France grâce à lui aurons la paix gagné. »
 Mais n'entendirent point Renaud les appeler.
 Et Charles, d'autre part, hautement a crié :
 « Ah ! Roland, beau neveu, où êtes-vous allé ?
 Olivier de Vienne, à mon secours venez,
 Et vous, sire duc Naimés, et Turpin l'ordonné (1),
 Vous que j'ai tant chéris, et que toujours j'aimai !
 Roland l'a entendu, et le comte Olivier,
 Le duc Naimés de France et Turpin l'ordonné,
 Et Ogier le Danois vers lui s'est dirigé...
 De là jusqu'à Renaud ne se sont arrêtés.
 D'autre part vint Guichard sur Vairon tout armé,
 Aalard et Richard, Maugis le renommé
 Et quatre cents Gascons, d'armes bien équipés,
 Et d'une part et d'autre moult y eut chevaliers.
 Là vous auriez pu voir un combat si mortel,
 Tant de lances brisées, et tant d'écus troués,
 Tant de nobles barons à terre renversés !
 Roland a Veillantif des éperons piqué

(1) *Ordonné*, qui a reçu les ordres.

Et tiré Durendal, qui lui pend au côté,
 Et va férir Renaud sur le heaume gemmé.
 Si grand coup lui donna que tout l'a étourdi :
 « A tort sur vos épaules avez Charles chargé,
 Trop est pesant le roi pour ainsi l'emporter ;
 Telle audace sera, je crois, moult cher payée. »
 Moult est dolent Renaud, quand s'entend menacer,
 En même temps se sent sur le heaume frapper.
 Il a tiré Froberge, au pommeau niellé,
 Et tient bien Charlemagne, point ne le laisse aller.
 Il a dit à Roland : « Bel ami, ça venez.
 Ne vous emportez mie, mais le roi reprenez ! »
 Quand Roland l'entendit, presque en est affolé.
 Les voici face à face, à la main leurs épées.
 Renaud lâcha le roi, nul ne lui en sut gré,
 Lorsqu'arrive Aalard, qu'il avait appelé,
 Et Richard et Guichard ; Roland vont attaquer,
 Tous trois le vont férir sur son écu bordé,
 Et, qu'il le veuille ou non, du cou l'ont arraché.
 Richard de son épée l'a vivement pressé,
 Et par force Roland leur a le dos tourné,
 Revient auprès de Charles, dont s'était éloigné.
 Renaud, le fils Aimon, est sur Bayard monté,
 Et a dit à ses frères : « Bien sommes-nous voelés !
 Si vous fussiez ici, bonne rencontre c'était,
 Charles nous eussions pu à Montauban mener.
 — Sire, disent ses frères, à bien faire pensez,
 Et faites vos trompettes et tous vos cors sonner,
 Car le temps est obscur, et la nuit est bien près.
 Allons à Montauban, notre château princier,
 D'ici faisons nos gens arrière retourner.
 N'y avons rien perdu, avons le champ gagné. »
 Charles a fait ses cors claironner et corner,
 Et Renaud promptement fait ses clairons sonner.
 Les deux troupes s'assemblent, qui s'en veulent aller ;
 Chacun autour de lui a ses gens rassemblé.
 Et Charles s'en retourne, a Balençon passé :
 « Par ma tête, dit-il, male rencontre avons fait,
 Quand Renaud et ses frères m'ont hors du champ jeté !
 — Sire, ce dit Roland, ne vous déconfortez.
 Si perdu y avons, ils n'ont guères gagné. »

Garin le Lorrain

Meurtre d'Hardré

Fromont l'entend, pense en perdre le sens,
 Il court sur lui, n'a souci de tarder.
 Garin le frappe, quand le vit approcher,
 Grand coup lui a sur la tête donné,
 Tout étendu l'abattit à ses pieds.
 Bordelais viennent, soixante chevaliers,
 Sont accourus pour leur seigneur aider.
 Là eussiez vu un combat commencer,
 Tant de moustaches, de cheveux arracher,
 Et tant de coups recevoir et donner !
 Le roi est jeune, ne s'y peut opposer,
 Ils ne le prisent la valeur d'un denier.

Le comte Hardré à la chambre est allé
 Où il soulait (1) dormir et reposer,
 A son chevet trouva un brant d'acier.
 Il s'en saisit, Dieu veuille le maudire !
 Dans le palais arrière est retourné,
 Par lui moururent, ce jour, maints chevaliers
 Ne les voulurent Bordelais épargner,
 Fortement ont les Lorrains maltraités :
 Plus de quatorze en ont le chef coupé,
 Et au restant font la salle vider.
 Viennent aux portes, les trouvent verrouillées,
 Par fortes barres tenuës et fermées.
 Garin demeure dolent et courroucé,
 Et dans un angle se tient du grand palais.
 Un porte-broches a devant lui trouvé,
 Le prit en main, car en eut grand besoin :
 Là se défend comme bon chevalier.
 Que Dieu en ait et merci et pitié.
 Hardré le presse, qui tint le brant d'acier,
 Car volontiers lui eût le chef tranché,
 Dieu ne voulut, ni la sienne pitié.
 Point ne périt qui Dieu veut bien aider.

Mais alors vint Hernalis d'Orléans,
 Était neveu de Garin le guerrier,
 Et frère d'Eude, l'évêque droiturier...
 Hernalis vient, n'a souci de tarder,
 Au roi de France, pour recouvrer ses fiefs.
 Il n'y vint pas comme vilain berger,
 Mais comme preux et vigoureux et fier :
 Pour compagnons a mille chevaliers.
 Aux belles armes et aux courants destriers.
 Sur son chemin rencontre un écuyer,
 Qui fut blessé dans son corps d'un épié,
 Et du palais venait, courant à pied ;
 Le sang vermeil à terre lui coulait.
 Ces mots lui a Hernalis adressé :
 « Va, bel ami, Dieu te rende santé !
 Que s'est-il donc passé dans ce palais ?
 — Sire, par Dieu, grand deuil et grand pitié.
 Fromont le comte et Hardré aux yeux fiers
 (Jésus de gloire veuille d'eux nous venger !)
 Fortement ont les Lorrains maltraités,
 Plus de quatorze ils en ont morts laissés.
 Le duc Garin est en moult grand danger. »
 Lors Hernalis pense en être affolé ;
 Hautement orie : « En avant, chevaliers !
 Qui de vous m'aime, par ma foi, je verrai.
 Garin mon oncle ne dois abandonner. »
 Rapidement descendent des destriers,
 Qu'à la main prirent les vaillants écuyers,
 Et ils montèrent les degrés du palais.
 Viennent aux portes, les trouvent verrouillées
 Et bien fermées, mais n'en sont arrêtés :
 Une grand poutre ils trouvent de dix pieds,
 D'un même effort frappent cent chevaliers

1) Avait l'habitude de.

Contre les huis, qu'ils font des gonds sauter,
La barre ils font toute en morceaux briser,
Dans le palais les battants retomber,
Et dans la salle ils entrent, brants tirés.

S'est le premier Hernalis avancé :
« Châtel ! » il crie, « En avant, chevaliers ! »
Et frappe Hardré d'un si grand coup plénier
Que la cervelle en répand à ses pieds.
Un autre il frappe, ne l'a pas épargné,
Puis un troisième il atteint par derrière :
Le coupe en deux, com rameau d'olivier.
Bien y férèrent les autres chevaliers,
Pas un n'y a qui le sien n'ait tué.
Bientôt se tournent en fuite les blessés :
Dessous les tables les eussiez vus cacher
Pour se sauver, mais à rien ne leur sert.
Le duo Garin en fut joyeux et gai ;
Hernalis voit, l'en a remercié :
« Merel à vous, ce dit-il, beau neveu !
M'avez, par Dieu, tiré de grand danger :
Sans vous, j'étais et mort et démembré.
N'échapperont les félons Bordelais ! »
Devant, derrière, les frappent et les taillent,
Le palais font aux Bordelais vider.
Fromont en est dolent et courroucé.
Quand voit ses hommes occire et démembrer,
Et voit son père en la chambre couché, (1)
Ne sut que faire, car moult en est troublé.
Par la fenêtre il saute en un verger,
A son logis il est venu à pied,
Hautement crie : « Amenez mon destrier ! »
On lui amène ; point n'attend d'être aidé,
Fromont y monte, à gauche, par l'étrier,
Et avec lui (2) quatorze chevaliers.
Descend le tertre, a les hauteurs laissé,
Mais vers Soissons il n'osa retourner :
Vers Saint-Quentin sa course a dirigé.

Ami et Amile

Ami et Amile se retrouvent et se reconnaissent

A la porte est le vaillant comte Ami,
Et sa orcéelle il a fait retentir,
Secours demande, par Dieu qui ne mentit.
L'entend le comte de la table où il sit, (3)
Lors il appelle le sénéchal Rémi :
« A cette porte j'ai un malade ouï,
Va, porte-lui et du pain et du vin,
Et de la chair, par Dieu qui ne mentit !
Et Dieu me rende mon compagnon Ami,
Ou tels nouvelles me donne d'en ouï
Par quoi je sache s'il est ou mort ou vil ! »

(1) Couché mort.

(2) Montent à cheval en même temps que lui.

(3) Où il fut assis, où il était assis.

Le sénéchal prend le pain et le vin,
Puis les degrés de marbre a descendu,
Au comte Ami le porte.

Le comte Ami prend le pain et la chair,
Garin et Haimme tendirent le hanap.
Le sénéchal, qui nul mal ne pensa,
Y a tôt mis le vin que il porta :
Tout en fut plein et, comme l'autre, ras (1).
Le sénéchal bien garde s'en donna,
Et les degrés du palais remonta
Vers son seigneur le comte.

« M'avez voulu au bon homme envoyer :
Malade il est, nul n'est si beau que lui.
Un hanap a, qui est de très grand prix.
Avec le vôtre s'il était échangé,
Dieu ne fit onques homme de mère né.
Qui l'un de l'autre les pourrait discerner.
« Mène m'y, frère », le comte lui a dit,
Et il répond : « Par ma foi, volontiers. »
Le comte Amile ne s'y veut attarder,
Au compagnon voudrait pouvoir parler.
Était allé au bourg à Saint-Michel,
Et point ne le trouvèrent.

Lors descendirent les degrés du donjon,
Point ne le trouvent à la porte dessous :
Il est allé dans la ville et au bourg
Pain mendier, dont n'avait encor prou.
Le comte l'a de tout son cœur cherché.
Voit la charrette, les serfs étaient autour.
Le comte Amile s'appuya au timon,
Et il demande : « Sire, d'où êtes-vous ? »
Et dit Ami : « Ne sais qu'importe à vous.
Ne voyez-vous que je suis un lépreux ?
Je cherche Amile, dont je suis désireux.
Quand ne le trouve, moult en suis courroucoux,
Et mort je voudrais être. »

Le comte Amile entend Ami parler,
Son compagnon que moult a désiré ;
Sur la charrette aussitôt est monté,
Car il le veut baiser et accoler.
Dans le palais lors il l'a fait mener ;
Sur un tapis africain d'outre-mer
Ils l'ont assis, le veulent honorer.
Et Béliissent la belle au clair visage,
Voit son mari, se prend à l'appeler :
« Sire, qui est-ce ? Point ne me le celez,
Quand je vous vois si gand joïé mener.
— Dame, dit-il, par sainte charité,
C'est mon ami, que je dois moult aimer,
Car de malheur et de mort m'a sauvé. »
Lors Béliissent se prit joie à mener.

(1) Ce qui indiquait que les deux hanaps avaient la même contenance.

Raoul de Cambrai

Raoul devant Origny

Raoul s'écrie : « Aux armes ! chevaliers ;
 Et vite allons Origny renverser !
 Qui restera, jamais ne l'aimerai. »
 Les barons montent, car ne l'osent laisser.
 Ensemble furent plus de quatre milliers.
 Vers Origny ils se sont avancés ;
 Le bourg assaillent, se mettent à lancer.
 Bien se défendent les gens, besoin en ont.
 Les chevaliers commencent d'approcher,
 Devant la ville vont les arbres trancher.
 Et les nonnains sortent hors du moutier,
 Les nobles dames ; chacune a son psautier,
 Ainsi faisaient le service de Dieu.
 Marcent y fut, la mère de Bernier :
 « Pitié, Raoul, par Dieu le droiturier !
 Grand péché fais, si nous laisses frapper ;
 Facilement détruire nous peut-on. »

« Sire Raoul, dit la mère Bernier,
 Nous ne savons nulle arme manier ;
 Bien nous pouvez détruire et mettre à mort ;
 Ecu ni lance ne nous verrez porter
 Pour nous défendre, ne vous le veulx celer.
 Tout notre vivre et tout notre manger,
 De cet autel il nous le faut tirer,
 Et en ce bourg prenons notre manger.
 Les nobles hommes moult aiment ce couvent,
 Et nous envoient et l'or pur et l'argent.
 Donnez la trêve au cloître et au moutier,
 Et dans nos prés à votre guise allez.
 A nos frais, sire, si bien vous le voulez,
 Nous soignerons vous et vos chevaliers.
 Ce qu'il leur faut auront les écuyers,
 Paille et avoine et assez à manger. »
 Et dit Raoul : « Par le grand saint Riquier,
 Et pour vous plaire quand m'en voulez prier,
 La trêve aurez, quelqu'ennui qu'on en ait. »
 Et dit la dame : « Grand merci en ayez ! »
 S'en va Raoul sur son cheval coursier.
 Bernier y vint, le guerrier renommé,
 Pour voir sa mère, Marcent au fier visage ;
 De lui parler moult grand besoin avait.

S'en va Raoul, est sorti de ce pas.
 Bernier y vint, vêtu de riche drap,
 Pour voir sa mère, descendit de cheval.
 Elle le baise et prend entre ses bras,
 Trois fois l'accôle, le fit de tout son cœur.
 « Beau fils, dit-elle, tes armes prises as ;
 Béni le comte par qui si tôt les as,
 Et aussi toi, quand mérité tu l'as !
 Mais une chose cacher ne me dois pas :
 Pourquoi le fief de ton père envahir ?
 Il n'a d'autre hoir, et point ne le perdras ;
 Par ta prouesse et ta valeur l'auras. »

Et dit Bernier : « Par le grand saint Thomas,
 Ne m'en irais pour le fief de Bagdad.
 Mon seigneur est plus félon que Judas,
 C'est mon seigneur : chevaux me donne et draps,
 Equipements, étoffes de Bagdad ;
 Ne l'quitterais pour le fief de Damas,
 Sans que tous disent : « Bernier, le droit en as (1).
 — Fils, dit la mère, par ma foi, droit en as (2) :
 Sers ton seigneur, ainsi Dieu gagneras. »

En Origny, le bourg moult grand et riche,
 Les fils d'Herbert avaient ce lieu moult cher.
 Clos d'un palis qu'autour firent planter,
 Mais pour défendre (3) ne valait un denier.
 Il y avait merveilleux et grand pré,
 Sous Origny ; les tournois s'y faisaient.
 Le pré était aux nonnains du moutier ;
 Leurs bœufs y paissent, qui leurs terres labourent
 Sous ciel n'est homme qui l'osât ravager.
 Comte Raoul sa tente y fait dresser ;
 Tous les piquets sont d'argent et d'or pur ;
 Quatre cents hommes s'y peuvent héberger.
 Du camp s'échappent trois gloutons maraudeurs,
 Et jusqu'au bourg ne cessent de piquer (4) ;
 Y font butin que ne veulent laisser ;
 Leur en pesa, n'en purent profiter.
 Dix bourgeois courent, chacun porte un levier
 Deux en tuèrent pour leur plus grand malheur
 L'autre s'en va fuyant sur son destrier ;
 Jusques aux tentes ne voulut s'arrêter,
 A pied descend sur le sable du pré,
 A son seigneur va le soulier baiser,
 Tout en pleurant merci lui va crier,
 A haute voix commença à hucher ;
 « Que Dame-Dieu ne veuille plus t'aider,
 Si ne te vas de ces bourgeois venger,
 Qui tant sont riches et orgueilleux et fiers !
 Toi ni nul autre ne present un denier,
 Mais te menacent de ta tête rognier.
 S'ils te pouvaient entre leurs mains tenir,
 Ne te vaudrait tout l'or de Montpellier.
 J'ai vu mon frère occire et démembrer
 Et mon neveu renverser et tuer.
 M'auraient occois, par le grand saint Riquier,
 Quand je m'en vins fuyant sur ce destrier. »
 Raoul l'entend, pense en être alloé ;
 Hautement crie : « Frappez, francs chevaliers
 Je veux aller Origny saccager.
 Puisqu'ils me font la guerre commencer
 Si m'aide Dieu, ils le payeront cher ! »
 Quand ils l'entendent, vont mettre les hauberts
 Rapidement, car ne l'osent laisser.
 Bien sont dix mille, à ce qu'on m'a conte

(1) Tu as le droit de le quitter.

(2) Tu as le droit de rester près de Raoul.

(3) Pour se défendre.

(4) Piquer des épérons.

Vers Origny commencent à piquer,
 Dans les fossés entrent pour vite aller,
 Le palis tranchent avec les coins d'acier,
 Dessous leurs pieds le font se renverser ;
 Le fossé passent à côté du vivier,
 Jusques aux murs ne veulent s'attarder.
 Ce jour, ne peuvent bourgeois que s'irriter,
 Quand du palis ne se purent aider.

Les bourgeois voient le palis ont perdu ;
 Les plus hardis en furent éperdus.
 Aux forteresses des murs sont revenue ;
 Ils jettent pierres et maints grands pieux égué,
 Beaucoup des gens de Raoul sont occis.
 Dedans la ville il n'est homme resté,
 Ne soit aux murs pour défendre venu,
 Et jurent Dieu et la sienne vertu,
 Si Raoul trouvent, mal lui est advenu.
 Bien se défendent les jeunes et chenus.
 Raoul le voit, le cœur a courroucé ;
 Il jure Dieu et la sienne vertu,
 Que, s'ils ne sont mis à mal et pendus,
 Il ne se prise la valeur d'un fétu.
 Hautement crie : « Barons, mettez le feu »
 Et ils le firent quand ils l'ont entendu,
 Car au butin sont volontiers venus.
 Malement a Raoul l'accord tenu,
 Qui entre lui et dame abbesse fut ;
 Elle a de lui reçu mauvais salut.
 Tout le bourg brûle, il n'y est rien resté.
 L'enfant Bernier grand douleur en a eu.
 Quand voit ainsi tout Origny détruit.

Comte Raoul eut le cœur courroucé
 Pour les bourgeois qui lui ont résisté.
 Par Dieu jura et la sienne pitié,
 Ne laisserait pour Reims l'archevêché,
 Que ne les brûle tous avant nuit tombée.
 Le feu commande, et l'ont mis écuers,
 Brûlent les salles, s'effondrent les planchers ;
 Tonneaux s'enflamment, les cercles sont brisés
 Les enfants (1) brûlent, c'est grand deuil et péché ;
 Comte Raoul en a bien mal agi ;
 Le jour d'avant à Marcent a promis
 Que n'y perdraient nonnes un pan de soie,
 Et il les brûle, tant il fut enragé !..

En Origny, le bourg moult grand et riche,
 Les fils d'Herbert avaient ce lieu moult cher,
 Marcent y mirent, la mère de Bernier,
 Et cent nonnains pour Dame-Dieu prier.
 Comte Raoul, qui le courage eut fier,
 A fait le feu par les ruës porter.
 Les maisons flambent, s'effondrent les planchers
 Les vins s'écoulent, en flottent les celliers ;
 Le lard s'enflamme et tombent les lardiers.

(1) Les jeunes filles, les nonnes.

La graisse au feu a des forces donné,
 Sur les tours monte, sur le maître-clocher,
 Bien il fallut que s'abattent les toits.
 Entre deux murs est telle masse ardente,
 Les nonnains brûlent, trop y eut grand brasier ;
 Toutes cent brûlent par le plus grand malheur,
 Avec Marcent, la mère de Bernier..
 De pitié pleurent les hardis chevaliers.
 Quand Bernier voit les choses empirer,
 Tel deuil en a, pense en être affolé.
 Contre son sein a son écu serré,
 L'épée au poing est venu au moutier,
 A travers l'huis vit la flamme rayer (1).
 Si loin qu'on peut une flèche lancer,
 Ne peut nul homme vers le feu approcher.
 Bernier regarde, près d'un degré de marbre,
 Là vit sa mère étendue et couchée,
 Sur sa poitrine vit brûler son psautier.
 Lors dit l'enfant : « Bien fou est mon désir
 Aucun secours ne la pourra sauver.
 Ah ! douce mère, hier vous m'avez baisé !
 En moi avez moult mauvais héritier,
 Je ne vous puis secourir ni aider.
 Dieu ait votre âme, qui tous nous doit iuger :
 Félon Raoul, Dieu te puisse accabler !
 Je ne veux plus ton hommage porter (2).
 Si je ne puis cette honte venger,
 Je ne me prise la valeur d'un denier ! »
 Tel douleur a, laisse choir son épée.

Jérusalem

L'épreuve de la sainte lance

Les barons de l'armée en parlent tous ensemble,
 Ils tiennent un concile, au nom de pénitence.
 Disent aux pèlerins qu'ils apportent le bois :
 Ils feront faire un feu pour éprouver la lance,
 Le clerc y entrera, qui l'avait fait connaître,
 La haire avait vêtue, et tint la sainte lance,
 Et dit une parole à ces barons de France,
 De par notre Seigneur, que bien put-on entendre :
 « Seigneurs, tant crois en Dieu et sa digne puissance,
 Que j'entrerai au feu et porterai la lance. »
 Lors la montra au peuple, en la flamme se lance.
 Quelques-uns vont au bois pour apporter des branches ;
 Epines pour brûler réunirent (3) ensemble ;
 Puis y ont mis le feu et a jailli la flamme.
 Ils y font un chemin, et le saint clerc y entra.

Tous les barons de l'ost en tiennent un conseil.
 Qu'éprouveront la lance dont mourut notre sire,
 Car moult y eut de ceux qui le veulent y aller.

1° Ravonner.

2° Kester ton homme.

3° Ils réunirent.

Clercs et moines et prêtres les chapes revêtirent ;
 Ils bénissent le feu qui sert au jugement,
 Et priënt Dame-Dieu, le fils Sainte-Marie,
 Si le clere a bon droit, qu'en ce feu ne périsse.
 Oyez, francs chrétiens, que fit le noble clerc ;
 Ne vivra que cinq jours après ce jugement.
 L'apôtre saint André lui a vérité dit.
 Nus pleds fut, en chemise, a la haire vêtue,
 Et tint la sainte lance, nullement ne s'émut.
 Puis entra dans le feu, voyant tous les barons.
 Dieu se tint avec lui et en sa compagnie,
 Sa chair ne fut brûlée, ni sa haire blêmie.
 Français le voient sortir, et fort s'en réjouirent ;
 Ils courent au-devant, en triste état le mirent !
 Les cheveux lui arrachent, sa robe lui déchirent ;
 Des vêtements qu'il porte veulent faire reliques.
 L'empostant duc Rainaud et comte de Saint Gille.

Le chevalier au lion

La fontaine merveilleuse

« Je suis, tu vois, un chevalier,
 Cherchant ce que trouver ne puis.
 J'ai bien cherché et rien ne trouve.
 — Et que voudrais-tu donc trouver ?
 — Aventure, pour éprouver
 Ma prouesse et ma hardiesse.
 Or je te prie et te demande,
 Si tu sais, que tu me conseilles
 Pour aventure ou pour merveille
 — Ne puis, fait-il, te conseiller,
 Car je ne sais nulle aventure,
 Ni jamais n'en ouïs parler.
 Mais, si tu t'en voulais aller
 Ci près jusqu'à une fontaine
 Tu n'en reviendrais pas sans peine,
 Si bien tu lui rendais son droit.
 Ici même tu trouveras
 Un sentier qui te mènera.
 Le droit chemin toujours suivras,
 Si bien veux tes pas employer !
 Car tôt pourrais te dévoyer,
 Beaucoup y a d'autres chemins.
 La fontaine verras, qui bout,
 Bourtant plus froide elle est que marbre.
 Ombre lui fait le plus bel arbre
 Qu'ait jamais pu former Nature ;
 En tout temps sa feuille lui dure,
 Car ne la perd soir ni matin ;
 Il y pend un bassin d'or fin,
 Avec une si longue chaîne,
 Qui s'étend jusqu'en la fontaine.
 Près la fontaine trouveras
 Un perron tel que tu verras
 (Ne sais te dire comment est,
 Car je n'en vis jamais nul tel),

Et d'autre part une chapelle
 Petite, mais elle est fort belle.
 Si tu veux au bassin l'eau prendre
 Et dessus le perron l'épandre,
 Tu verras là telle tempête
 Qu'en ce bois ne restera bête,
 Chevreuil ni cerf, daim ni sanglier.
 Même les oiseaux s'enfuiront ;
 Car tu verras foudre tomber,
 Le vent souffler, arbres briser,
 Pleuvoir, tonner et éclairer,
 Si bien que, si t'en peux tirer
 Sans grande peine et sans souffrance
 Tu seras de meilleure chance
 Que chevalier ne fut jamais.

Lors du vilain me séparai,
 Car bien m'avait la voie montré.
 L'heure de tierce était passée,
 Pouvait être près de midi,
 Quand je vis l'arbre et la fontaine
 Je sais de l'arbre, c'est certain,
 Que c'était bien le plus beau pin
 Qui jamais sur terre ait poussé ;
 Ne crois qu'il ait jamais tant plu
 Que goutte d'eau y pût passer,
 Mais toute par dessus coulait.
 A l'arbre vis le bassin pendre,
 Du plus fin or qui fût à vendre
 En aucun temps à nulle foire.
 Pour la fontaine, pouvez croire
 Qu'elle bouillait comme une eau chaude.
 Le perron était d'émeraude,
 Percé d'un trou ainsi qu'une outre,
 Avec quatre rubis dessous,
 Plus flamboyants et plus vermeils
 Que n'est au matin le soleil
 Quand il paraît à l'Orient.
 De ce que sais à bon escient,
 Ne vous en mentirai d'un mot.
 Il me plut de voir la merveille
 De la tempête et de l'orage,
 En quoi je ne me tins pour sage,
 Car je m'en serais repenti,
 Si j'avais pu, tout aussitôt
 Que j'eus dessus le perron creux
 Répandu de l'eau du bassin.
 J'en versai trop, je le crains bien,
 Car je vis le ciel si brisé
 Que de plus de quatorze parts (1)
 Me frappaient aux yeux les éclairs.
 Les nuages tout pêle-mêle
 Jetaient et pluie et neige et grêle.
 Le temps fut si mauvais et fort
 Que cent fois pensai être mort
 Des foudres près de moi tombées

(1) De toutes parts.

Et des arbres qui se brisaient.
 Sachez que mon émoi fut grand
 Tant que le temps ne s'apaisa.
 Mais Dieu bientôt me rassura,
 Car le temps guères ne dura
 Et tous les vents se reposèrent ;
 Dès qu'à Dieu plut, venter n'osèrent,
 Et quand je vis l'air clair et pur,
 De joie je fus tout rassuré ;
 Car la joie, si bien la connus,
 Fit tôt oublier grand ennui.
 Dès que l'orage fut passé,
 Sur le pin je vis amassés
 Tant d'oiseaux (et m'en veuillez croire
 Qu'on n'y voyait branche ni feuille
 Que tout ne fût couvert d'oiseaux.
 En était l'arbre bien plus beau.
 Doucement les oiseaux chantaient,
 Et fort bien entre eux s'accordaient,
 Et divers chants chantait chacun,
 Si bien que ce que chantait l'un,
 A l'autre chanter n'entendis.
 De leur joie je me réjouis,
 J'écoutai tant qu'ils eurent fait
 Leur service tout achevé ;
 Jamais n'ouïs si belle joie,
 Ni crois que nul puisse l'ouïr
 S'il ne va ouïr celle même
 Qui tant me plut et me ravit
 Que je m'en dus pour fou tenir.
 J'y fus tant que j'ouïs venir
 Des chevaliers, ce me semblait,
 Bien je pensai qu'ils fussent dix,
 Tel bruit et tel fracas menait
 Un seul chevalier qui venait.
 Quand je le vis t ut seul venant,
 Aussitôt mon cheval sanglai
 Et à monter ne mis retard.
 Et celui-ci, l'air menaçant,
 Venait plus vite qu'un algon,
 Il semblait fier comme un lion,
 Et aussi haut qu'il put crier,
 Me commença à défier
 Et dit : « Vassal, moult m'avez fait,
 Sans nul défi, honte et dommage.
 Vous auriez dû me défier,
 Si quelque raison fût en vous,
 Ou du moins vos griefs déclarer
 Avant que me fisses la guerre.
 Mais si je puis, seigneur vassal,
 Sur vous retombera le mal.
 Du dommage, qui est patent,
 Autour de moi est le témoin,
 Tout mon bois qui est abattu.
 Plaindre se doit qui est battu ;
 Et je me plains, bien ai raison,
 Que vous m'avez de ma maison
 Chassé hors par tonnerre et pluie.
 Fait m'avez chose qui m'ennuie.

Malheur à qui le trouve bon !
 Dans mon bois et dans mon château
 Vous m'avez fait telle envahie
 Que nul secours ne m'eût fourni
 Grande tour ni le plus haut mur ;
 Nul homme en sûreté ne fut
 En forteresse qui y fût
 De dure pierre ni de bois.
 Mais sachez bien que désormais
 N'aurez de moi trêve ni paix ! •
 A ce mot nous nous abordâmes,
 Les écus embrassés nous tinmes,
 Et se couvrit chacun du sien.
 Le chevalier eut bon cheval
 Et lance raide, et fut sans doute
 Plus grand que moi la tête toute.
 Ainsi en mauvais cas je fus,
 Car j'étais plus petit que lui
 Et mon cheval moins bon était.
 Je ne dis que la vérité,
 Sachez-le, pour couvrir ma honte.
 D'un si grand coup que pus donner
 Le frappai, bien m'y employai ;
 L'atteignis au haut de l'écu,
 Et j'y mis toute ma puissance,
 Tant qu'en pièces vola ma lance,
 Et la sienne resta entière.
 Elle n'était guère légère,
 Mais pesait plus, à mon juger,
 Que nulle lance à chevalier,
 Car nulle aussi grosse ne vis.
 Et le chevalier me fêrit
 Si durement que du cheval
 Bas de la croupe par-delà
 Me mit à terre tout à plat,
 Et me laissa honteux et mat.
 Dès lors plus ne me regarda,
 Mon cheval prit et me laissa. •

Roman de Troie

Andromaque et Hector

Andromaque sur le pavé
 Par maintes fois se dut pâmer,
 Quand elle vit Hector s'armer.
 Elle a grand deuil et angoisseux,
 Elle craint le jour périlleux.
 Mout le prie que veuille rester
 Et son courage retenir,
 Et lui orie merci mout souvent.
 Rien ne sert. Quand elle a compris
 Que n'y pourra trouver merci
 Ni par gémir ni par crier,
 Et voit que d'aucune manière,
 Par dits, par faits ni par prières
 Ne le pourra plus retenir,

Elle a les dames fait venir
 Sa mère avec ses belles-sœurs.
 En cris, en larmes et en pleurs
 L'ont supplié et conjuré
 Et en maint sens admonesté
 Qu'il ne les quitte et qu'il n'y aille.
 N'y a prières qui rien vailent
 Et leur effet ne leur vaut rien.
 « Fils, fait la mère, or sais-je bien
 Que tu n'as plus cure de moi
 Ni de ta femme, ni du roi,
 Toi qui nos vouloirs contredis.
 Tu devrais croire nos paroles.
 Doux ami, et ne nous laisser.
 Comment nous défendre sans toi,
 Fils, cher ami, que ferions-nous
 Si par malheur t'avions perdu?
 Nul de nous qui ne se tuât
 Et dont le cœur ne se brisât.
 Restez-nous donc, bel ami cher,
 Croyez ce que disent ces femmes ! »
 Si l'on eût vu comme à grand peine
 Polyxena et dame Hélène
 Se mettaient à le contenir !
 Mais rien ne vaut, car ne le peuvent
 Retenir par aucun moyen.
 Il l'assure et le jure bien.
 Dans sa fureur ne sait que faire,
 Il menace et hait Andromaque.
 Quand elle voit que rien ne peut,
 De ses poings à grands coups se frappe,
 Même fier deuil et fier martyre,
 Ses cheveux rompt, arrache et tire.
 Bien ressemble femme insensée :
 Toute enragée, échevelée
 Et toute mise hors de son sens,
 Court chercher son fils Astyanax.
 Des yeux pleure moult tendrement,
 Entre ses bras le charge et prend,
 Au palais avec lui retourne :
 Hector chaussait ses genouillères,
 A ses pieds elle met son fils :
 « Seigneur, pour cet enfant petit,
 Que tu engendras de ta chair,
 Te prie ne prendre en moquerie
 Ce que je t'ai dit et prédit.
 Ayez de cet enfant pitié !
 Jamais plus il ne te verra,
 Si vas combattre ceux de là :
 Hui est ta mort, hui est ta fin.
 De toi restera orphelin.
 Cruel de cœur, loup enragé,
 Pourquoi ne vous en prend pitié?
 Pourquoi voulez si tôt mourir?
 Pourquoi voulez si tôt quitter
 Et moi et lui et votre père,
 Avec vos sœurs et votre mère?
 Et pourquoi nous laisser périr?
 Comment nous défendre sans vous ?

Hélas ! la triste destinée !
A ce mot, elle choit pâmée
A terre, sur le pavement.
Une l'en lève promptement
En démenant étrange deuil :
C'est sa belle-sœur dame Hélène.



A

A (latin *ad*, français *ad*, *a*), prépos. **A**. Emplois divers : **VERS**, ex. : « il chevaucha à la ville » ; — **POUR**, ex. : « la haine que j'avais à eux ; comme s'ils étaient nés seulement à boire et à manger ; ils n'avaient pas de vivres à plus de trois semaines » ; — **DE**, ex. : « elle était fille à roi » ; — **A TITRE DE**, **COMME**, ex. : « ils l'appellent à garant ; on le leur donna à capitaine » ; — **PAR** (sens distributif), ex. : « ils meurent à milliers » ; **DANS**, **EN**, ex. : « il se reposa deux fois au chemin, il partit à chevauchant » ; **PENDANT**, ex. : « ce supplice durera à toute sa vie » ; — **AVEC**, ex. : « il le prit à ses deux mains » ; — **PAR** (après un verbe au sens passif), ex. : « elle se fit aimer à tous » ; — **SELON**, ex. : « il travaille à son pouvoir. » = **A** forme avec *tout* une locution qui a le sens de **AVEC** : « il partit à tout trois cents chevaliers. » — **A** peut former avec les adjectifs des locutions adverbiales dont plusieurs sont tombées en désuétude : « à fort (fortement), à dur (durement), etc. » — **A ce que** : de façon que.

Aaisier (formé sur *aise*), verbe : **METTRE À L'ANCRE**.

Aanorer (formé sur *ancre*, comme *accrocher* sur *croc*), verbe : **METTRE À L'ANCRE**.

Aasier, comme *aaisier*.

Ab (latin *apud*, qui a aussi donné *od*, — voyez ce mot, — et qui se retrouve dans *au de avec*), prép. : **AVEC**.

Abaler (formé sur une exclamation imitant le cri du mouton), verbe : **BÊLER**.

Abandoner (racine germanique), verbe : **LIVRER**, **EXPOSER**. — C'est encore le sens d'*abandonner* dans ces vers de Malherbe : « Et tantôt la fortune abandonne sa vie à quelqu'autre danger. » — **Abandonner le frein à un cheval** : lui lâcher la bride. — **S'abandonner à** : s'exposer à.

Abaubir (ne diffère d'*ébaubir* que par le préfixe. La racine est le latin *balbum*, qui signifie *bègue*), verbe : **RENDRE MORT D'ÉTONNEMENT**.

Abayer, voy. *Abaler*.

Abbes, voy. *Abes*.

Abé (latin *abbatem*), s. m. : **ABBÉ**.

Abesse (latin **abbatissa*), s. f. : **ABBESSE**.

Abelir (formé sur *bel* comme *affaiblir* sur *faible*), verbe intrans. : **PARAÎTRE BEAU**, **PLAIRE**.

Abes, cas suj. sing. de *abé*.

Abevrer (latin **adbiberare*, fr. *abevrer*, et, par déplacement de l'r, *abreuver*). Même famille que *boire*, verbe : **ABUTIR**.

Abrevié, voy. *Abrivé*.

Abrivé ou *abrevié* (formé sur *bref* = *bref*), adj. : **RAPIDE**, **EMPRESSÉ À**, **PRESSE DE**.

Absent (mot savant, latin **absentare*), verbe : **ÉLOIGNER**. — **S'absenter** : s'éloigner.

Absourdir, orthographe savante pour *assourdir*.

Aceindre (composé de *ceindre*), verbe : **ENTOURER**, **FAIRE LE TOUR DE**.

Acener (d'un dérivé de *cinnum*), verbe : **FAIRE SIGNÉ À** ; **DÉSIGNER** ; **DOTER**.

Acertes, voy. *Certes*.

Acesmé, adj. : **ORNÉ**.

Achoison (forme populaire de *occasion*), s. f. : **OCCASION**. — **Fausse achoison** : prétexte.

Acorder (formé sur *coart*), verbe : **AVOIR PEUR**.

Accueillir (composé de *coillir*), verbe : **ACCUEILLIR**.

Accointance (formé sur *accointier*), s. f. : **CONNAISSANCE**, **AMITIÉ**.

Accointe (latin *ad-cognitum*. Phonétiquement *accointe* est une forme féminine, mais on la trouve avec la valeur d'un masculin, auquel cas on peut y voir un adjectif verbal d'*accointier*), adj. : **AMI**, **AMIE**.

Accointier (latin **ad-cognitare*), verbe : **CONNAÎTRE**, **APPRENDRE** ; **FAIRE CONNAÎTRE**, **AVERTIR** ; **ENTREPRENDRE**. — **S'accointer** d'ou de : **faire connaissance avec**.

Acoler (formé sur *col* = *cou*), verbe : **JETER LES BRAS AUTOUR DU COU DE...**, par extension **EMBRASSER** (autour de ses bras). Ce verbe a aussi le sens de **METTRE À SON COU** (un bouclier).

Acombler (composé de *comblar*),

verbe : COMBLER ; METTRE LE COMBLE A.

Acomenier, composé de *comenier* = *communier*. Même sens.

Aconsivir (formé sur *sivir*, avec les deux préfixes qu'on retrouve dans *accompagner*), verbe : ATTEINDRE.

Accorder (latin * *ad-cord-are*. La racine de ce verbe est le substantif latin qui a produit *cœur*), verbe. *Accorder une personne à une autre*, c'est : « faire la paix entre elles. » Le régime indirect peut être supprimé. — *S'accorder* ou *accorder à quelqu'un* : faire la paix avec lui. — *S'accorder à un conseil* : le trouver bon, l'adopter.

Acorer (Préfixe lat. *ab*. La racine de ce verbe est le latin *cor*, qui a produit le français *cœur*. *Écœurer* est formé de même, avec un autre préfixe, mais sur le mot français), verbe : ARRACHER LE CŒUR A.

Acoster (formé sur *coste* = *côte*), verbe : METTRE A COTÉ DE.

Acoter (formé sur *cote* = *coude*), verbe : ACCOUDEUR.

Acouardir (formé sur *couard*, comme *amolir* sur *mol*), verbe : RENDRE COWARD, RENDRE TIMIDE.

Acoveter, verbe : COUVRIER.

Actères, cas sujet sing. de *acteur* (= *auteur*), formé par analogie avec les cas sujets réguliers tels que *empereur* de *empereur*.

1. Ad, voy. A.

2. Ad, voy. Avoir.

Adamagier (composé de *damagier*), verbe : ENDOMMAGER, LÉSER.

Adenz (composé de la préposition *à* et du pluriel de *dent*), adv. : littéralement SUR LES DENTS, SUR LA FACE (opposé à *envers* = *à l'envers*, sur le dos). C'est ainsi que *s'aboucher*, en lyonnais et en genevois, signifie *se coucher sur la face* (littéralement sur la bouche).

Adès (latin *ad de-ipsum* = *au temps même*), adv. : A L'INSTANT, BIENTÔT ; TOUJOURS.

Adeser (latin *ad-densare*, formé sur *densum*, et non * *adhæsare*, qui se présente tout d'abord à l'esprit, mais qui n'explique pas la conservation du *d* dans le français postérieur au onzième siècle), verbe à radical variable : *adeis...* tonique, *ades...* atone. — **Toucher**. — *Adeser quelqu'un en*, c'est : le toucher à...

Adjourner, orthographe savante pour *ajourner*. Voyez *ajoner*.

Adober (puis *adouber*. Origine germanique), verbe : ARMER, ADAPTER, REVÊTIR DE L'ARMURE. Ce verbe et son composé

radouber sont encore usités, particulièrement comme termes de marine, avec le sens de *réparer*.

Adonc, *adonques*, mêmes sens que *donc*.

Adons, *adont*, variantes de *adonc*.

Adorer (latin *adorare*, fr. : *adorer*, *aorer*, *aoxrer*. Notre verbe *adorer* actuel est de formation savante), verbe.

Adrecier (composé de *drecier*), verbe : DIRIGER ; ADRESSER.

Adresse (subst. verbal de *adresser*), s. f. : DIRECTION ; CHEMIN ; REDRESSEMENT.

Adunc, forme dialectale de *adonc*.

Aduré, participe passé de *adurer* (formé sur *dur*, comme *allonger* sur *long*), littéralement *rendu dur*, FORT, TERRIBLE.

Aé (latin *ætatem*, fr. *édét*, *éé*, *ae*), s. m. : AGE ; VIR.

Aemplir (composé de *emplir*), verbe : REMPLIR.

Aerdre, *aers*, *aersent*, *aersis*, *aersisse*, *aerstrent*, voy. *Aherdre*.

Aeschier (latin * *ad-esc-are*), verbe : AMORCER.

Afaire (composé de la préposition *à* et du verbe *faire*), subst. qui était masculin dans l'ancienne langue : ACTION, CHOSE, AFFAIRE.

Afebloier, voy. *Afeibleier*.

Afeibleier (puis *afuibloyer*, ou *afuiblier* ou *afebloier*. Formé sur *feible* = *fatble*, comme *affaiblir*, mais avec un autre suffixe), verbe : AFFAIBLIR, FAIBLIR. — *S'afeibleier* : dégénérer.

Affaie, voy. *Afaire*.

Affliction (mot savant. Latin *afflictionem*), s. f. : ABAISSEMENT ; ATTAQUE CONTRE ; HUMILITÉ ; AFFLICTION.

Afflir (se rattache au latin *affligere*, dont la forme savante est *affliger*), verbe : ATTAQUER, AFFLIGER.

Afichier (puis *aficher*, *afichier*. — Composé de *fichier*. Le verbe *afichier* actuel est en réalité formé sur *afiche*, qui dérive de l'ancien verbe *afichier*), verbe : FICHER, APPLIQUER, AFFIRMER. — *S'afichier* : s'entêter. — *Bataille afichée* : bataille fortement engagée, acharnée.

Afier (composé de *fier*), verbe : ENGAGER, ASSURER.

Afoiblier, voy. *Àfeibleier*.

Afoler (formé sur *fol*), verbe : RENDRE FOU, et, par extension, RENDRE MALHEUREUX, CAUSER LA PERTE DE.

Afubler (latin * *adfibulare*, formé sur *fibula* qui veut dire *agrafe*), verbe : RE-

VIIR. Ce verbe n'avait pas le sens défavorable qu'il a pris depuis. On disait « affubler quelqu'un d'un vêtement » et « affubler un vêtement à quelqu'un ».

Agu (latin *acutum*, fr. : *agut, agu, aigu*, adj. : *aïeu*. — Sur un *puy aigu* : au sommet d'une montagne.

Agut, voy. *agu*.

Ahan (origine incertaine), s. m. : **PEINE SOUFFRANCE.** Dans Marot : « Ce vilain mot de concluer M'a fait d'ahan le front suer. » Littre exprime le regret de voir ce mot expressif tomber en désuétude. Sur *ahan* on avait formé le verbe *ahanner* qui est très usité au seizième siècle. Montaigne : « Je sçais combien *ahanne* mon âme en compagnie d'un cœur si tendre. »

Aherdeir, aherdoir, voy. *Aherdre*.

Aherdre ou *aherdeir, aherdoir*. Part. prés. : *aherdant*; part. passé : *ahers*; indic. prés. : *j'ahert, tu aherz, il ahert, nous aherdons, vous aherdez, il(s) aherdent*; prêt. : *j'ahers, tu aherzis, il aherst, nous aherstimes, vous aherstistes, il(s) aherstrent, ahersent*; imparf. du subj. : *que j'ahersisse*. On trouve aussi comme prétérit « *j'aherdi*, etc. », et, comme imparf. du subj. : « *que j'aherdisse* ». Verbe : **ATTACHER, S'ATTACHER.**

Ahers, voy. *Aherdre* (partic. passé, prétérit, ou, pour *ahertz*, indic. prés.).

Ahersent, ahersis, ahersisse, etc.; **aherstrent**, voy. *Aherdre*.

Ahi, exclamation. **AH!**

Ahonter (formé sur *honte*), verbe : **COURIR DE HONTE, TROMPER.**

Aiant, voy. *Avoir*.

Aïde, voy. *Aiuda*.

Aidler (latin *adjutare*). Ind. prés. : *j'aiu, tu aïues, il aïuet, aïue, nous aïdons, vous aïdiez, il(s) aïuent*. Impér. : *aïue, aïe*; subj. prés. : *que j'aiu, aïue, aïe, que tu aïus, aïues, aïs, qu'il aïut, aït, aïst*. Verbe : **AIDER.** — *Ne pas pouvoir s'aider* : ne pas avoir de forces. — *Si Dieu m'aïde*, formule très fréquente au moyen âge, par laquelle on renforçait les affirmations, et qui signifie proprement : **Dieu me protège!**

Aïe, voy. *Aidier* ou *aiuda*.

Aïgue (forme dialectale dérivée du latin *aqua*, qui a donné *ève*, puis *eave*, *eau*, en français propre. — La forme *aïgue* s'est conservée dans le nom de ville *Aïgues-Mortes*), s. f. : **EAU.**

Aïmer, voy. *Amer*.

Aïnc, voy. *Aïnques*.

Aïnchies, comme *aïncies*, forme dialectale de *aïnçois*. Voy. *Ançois*.

Aïnchois, aïncies, formes dialectales de *aïnçois*. Voy. *Ançois*.

Aïnçois, voy. *Ançois*.

Aïnques ou *aïnc* (latin *adhuc* d'après Diez), adv. : **JAMAIS.**

1. **Aïns**, variante orthographique de *aïnz*.

2. **Aïns**, voy. *Amer*.

Aïnsinc, voy. *Ensi*.

Aïnsjournée (composé de *aïnz* et de *journée*; *aïné*, anciennement *aïnsné*, est composé du même adverbe et du participe passé *né*), s. f. : **MATINÉE.**

Aïnois, variante orthographique de *aïnçois*. Voy. *Ançois*.

Aïnt, voy. *Amer*.

Aïnz (lat. * *antiuz*, compar. d'*ante*), préposition et adverbe, qui a le sens de **AVANT, AUPARAVANT, PLUS TÔT**, ou conjonction qui a le sens de **MAIS**. *Aïnz* peut être encore pour *aïnc*, voy. ce mot. — *Qui aïnz aïnz, qui mielz mielz* : à qui mieux mieux.

Aïgues, forme dialectale de *augues*.

Aïr (subst. verbal de *aïrer*), s. m. : **COURROUX.**

Aïrer ou *aïrier* (formé sur *ire*), verbe : **IRRITER, COURROUER.** — *S'aïrier* : se mettre en courroux.

Aïsseiz, forme dialectale de *assez*.

Aïst, voy. *Aidier*.

Aïstre, variante orthographique de *estre* 2.

Aït, voy. *Aidier*.

Aïtre (mot savant, latin *atrium*, qui est aussi entré tel quel dans la langue comme mot savant d'origine récente), s. m. : **PARVIS; ENCLOS DE MONASTÈRE.**

Aïu, voy. *Aidier*.

Aïuda (puis *aïude, aïue, aïe*), subst. verbal du verbe *aïdier*, se rattachant aux formes du singulier de l'indicatif (voy. *Aidier*). **Aïde, secours.** La forme actuelle *aïde* a été refaite, soit sur l'infinitif, soit sur l'indicatif lorsque le singulier de ce temps a été assimilé aux deux premières personnes du pluriel. L'ancienne forme, devenue *aïe*, existe encore comme interjection. Le sens primitif de notre interjection *aïe* est donc : **à l'aïde!**

Aïue, voy. *Aidier* ou *aiuda*.

Aïuent, aïus, aïut, voy. *Aidier*.

Aïjoindre (composé de *joindre*), verbe : **RÉUNIR.**

Aïjorner (puis *ajourner*, formé sur *jorn*), verbe intransitif (avec l'auxiliaire *être*) : **LOUER** (en parlant du jour). — *L'ajournée*, participe pris substantivement : le lever du jour. — *Toute jour ajournée* : toute la journée.

Ajourner, voy. *Ajorner*.

Al, contraction de « à le », le étant l'article ou le pronom personnel : AU, A LE.

Alaschier (composé de *laschier*), verbe : LACHER, LAISSER ALLER, RELACHER, DÉTENDRE.

Albe (latin *albam*), s. f. : AUBE (point du jour ou vêtement ecclésiastique). — *En l'aube* : à l'aube.

Albor, voy. *Aubour*.

Alcun, voy. *Aucun*.

Aler (au radical d'*aler* se rattachent les participes présent et passé, les deux premières personnes du pluriel à l'indicatif présent et à l'impératif, l'imparfait et le prétérit de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif, et l'une des formes du subjonctif présent. Les autres temps et personnes viennent du verbe latin *vadere*, à l'exception du futur et du conditionnel qui se rattachent au verbe latin *ire*. Le participe passé *Allatus* a pu donner en français *allé*, et les autres formes du verbe peuvent dériver du participe. Il semble impossible de trouver pour les différentes langues romanes italien *andare*, provençal *anar*) une étymologie commune qui soit vraiment satisfaisante. M. G. Paris supposait un verbe *addere* pour *addere*, au sens de « *addere gradum* », mais cette hypothèse se heurte à bien des difficultés). Ind. prés. : *je vois, vais, tu vas ou tu vas, il voit ou i vat, va; impér. : vai, va; subj. prés. : que je voise, voisse ou que jalge, auge, aille, que tu vois ou que tu alges, etc., qu'il voit ou qu'il alget, ait, aut, aille qu'il (s) voisent ou qu'il (s) algent, augent*. Les autres temps et personnes comme aujourd'hui. **ALLER**. — *Aler* suivi d'un g-roudfid devient un véritable auxiliaire : *Il va s'arrêtant* = il s'arrête. — Après *aler* la préposition *à* s'employait devant un infinitif comme aujourd'hui encore devant un substantif : *alez à chinter vos vépres*.

Alerion (latin * *aquilarionem*), s. m. : GRAND AIGLE. Le mot existe encore dans la langue du blason avec le sens de « petit aigle aux ailes étendues, sans pied ni bec ».

Alëure (puis *alure, allure*. — Est à aller ce que brûlure est à brûler), s. f. : ALLURE. — *Bonne allure*, locution adverbiale : rapidement.

Alge, alget, voy. *Aler*.

Alien (latin *alienum*, que l'on rencontre dans *aliéner*), adj. : ÉTRANGER.

Alis, adj. : DÉLICAT.

Allas (pour *ah! las!*), exclamation : HÉLAS!

Aller, voy. *Aler*.

Almosne (latin *eleemosyna*, mot calqué sur le grec, fr. : *almosne, aumosne*), s. f. : AUMÔNE, PITIÉ, BONNE ACTION.

Almosnier (dérivé de *almosne*, voyez ce mot), s. m. : CELUI QUI REÇOIT L'AUMÔNE OU CELUI QUI LA FAIT. C'est le second sens qui s'est maintenu.

Almosnière (dérivé de *almosne* = *aumône*), s. f. : AUMÔNIÈRE, bourse qu'on portait à la ceinture.

Alosé (forme sur *los*), part. passé : LOUÉ. — *Être alosé de vasselage*, c'est : être loué pour son courage, être célèbre par son courage.

Aloser (formé sur *los*), verbe : GLORI-FIER, VANTER.

Alquant (latin *aliquanti*, fr. *alquant, auquant*. Rapprocher *auquant* d'*aucun*), adj. indéf. plur. suj. : UN CERTAIN NOMBRE, UN CERTAIN NOMBRE DE. — *Li alquant des*, même sens.

Alques (latin *aliquid*, fr. *alques, auques*), adv. : EN QUELQUE CHOSE, UN PEU, A FEU PRÈS.

1. **Als**, contraction de « à les », *les* étant l'article ou le pronom personnel. — *Als* est ensuite devenu, suivant les dialectes, *aus* (puis *aux*) ou *as*.

2. **Als**, forme dialectale de *els* 2.

Alsi (latin *aliud sic*, fr. *alsi, ausi, aussi*), adv. : AUSSI, AINSI, AUTANT.

Alsiment (composé de *alsi* (voyez ce mot) et du suffixe adverbial *ment*), adv. : AUSSI, ÉGALEMENT.

1. **Alt**, voy. *Aler*.

2. **Alt**, voy. *Halt*.

Altel (latin *altare*, fr. *alter, altel, autel*), s. m. : AUTEL.

Alter, voy. *Attel*.

Altesce, voy. *Haltesce*.

Alteus (d'abord *altels*), cas en *s* de *altel*.

Altresi (latin *alterum sic*, fr. *altresi autresi*), adv. : AUSSI, AINSI.

Altrier, se compose de *altre* (autre) et de *ier* (hier). *L'altrier* : l'autre jour.

Amasse, du verbe *amasser* ou du verbe *amer*.

Amatir (formé sur *mat*, terme du jeu d'échecs, comme *affaiblir* sur *faible*), verbe : MATER.

Ambedeus, voy. *Ansdous*.

Ambedui, voy. *Andui*.

Ambes (latin * *ambas*), adj. féminin pluriel : LES DEUX, voy. *Ansdous*.

Ambedous, voy. *Ansdous*.

Amende (subst. verbal de amender), s. f. : RÉPARATION. — *Réparer l'amende* : faire réparation.

Amender (latin *emendare*, avec substitution de préfixe), verbe : CORRIGER, au physique ou au moral, AMÉLIORER, S'AMÉLIORER.

Amentéu, **amenteüs**, **amenteüsse** etc., voy. *Amentevoir*.

Amentevoir (latin *ad mentem habere*). Part. passé : **amenteü** ; indic. prés. : **il amenteoit** ; imparf. : **j'amentevoie** ; prêter. : **j'amenteui**, **tu amenteüs**, **il amentut** ; subj. prés. : **que j'amenteoive** ; imparf. : **que j'amenteüsse**, verbe : RAPPELER. SE RAPPELER.

Amenteois, **amenteoit**, **amenteui**, voy. *Amentevoir*.

Amer (latin *amare*, fr. *amer*, puis *ammer*), part. prés. : **amant** ; part. pas. : **amé** ; indic. prés. : **j'aime**, **tu aimes**, **il aime**, **nous amons**, **vous amez**, **il(s) aimeüt** ; imparf. : **j'aimoie** ; prêter. : **j'aimai** ; futur : **j'aimerai** ; subj. prés. : **que j'aime**, **que tu ains**, **qu'il aint**, **que nous aimions** ; imparf. : **que j'aimasse**, verbe : AIMER.

Amialement (formé sur *amiable*), adv. : AMICALEMENT.

Amirail (origine arabe), s. m. : ÉMIR

Amiran (même racine que dans *amirail*), s. m. : ÉMIR.

Amiraus (d'abord *amirals*), cas en s de *amirail*.

Amiré (origine arabe, même famille que *émir* et *amiral*) : s. m. : ÉMIR.

Amistét, voy. *Amisté*.

Amistié (latin *amicitatem*, fr. *amistut*, ou *amistét*, puis *amitié*), s. f. : AMITIÉ.

Amoine, de *amener*, voy. *Mener* pour la conjugaison.

Amoloier (formé sur l'adjectif *mol* comme *apitoyer* sur la racine de *pitié*), verbe : AMOLLIR.

1. **Amont** (formé sur *mont*), adv. : VERS LES MONTAGNES, VERS LE CIEL, EN HAUT.

2. **Amont**, indic. prés., 1^{re} pers., ou subj. prés., 1^{re} ou 3^e pers. de *amonter*.

Amonter, verbe : ÉLEVER.

Amor (latin *amorem*, fr. *amor*, amour), substantif féminin : AMOUR.

Amur, forme de *amor* (voy. ce mot), que l'on trouve dans les Serments de Strasbourg et dans les textes anglo-normands.

An, variante orthographique de *en*.

Anceis, voy. *Ançois*.

Ancessor (latin *antecessorem*, fr. *anceessor*, *anceuseur*, dont le cas sujet *ancestre* s'est maintenu en préju-

dice du cas régime), s. m. : ANCÊTRE.

Ancestre, cas sujet siug. de *anceessor*.

Anchies, **anchois**, formes dialectales de *ançois*.

Ancienor (formé sur *ancien* avec le suffixe *or* dérivé du latin *orum*, qui indique le génitif pluriel ; c'est ainsi que *lor*, plus tard *leur*, est le génitif pluriel du pronom personnel, et signifie proprement *d'eux*), adj. indéclin. : DES ANCIENS, ANCIEN.

Ancies, forme dialectale de *ançois*.

Ançois (latin *ante ipsum*, sous-entendu *tempus*), préposition et adverbe dont les principales formes sont : *anceis*, *enceis*, *ançois*, *ençois*, *ainçois*, *ençois*, et dont les sens principaux sont : AVANT, APPARAVANT, PLUTÔT. — Conjonction : MAIS.

Ancor, variante orthographique de *encor*, voy. *Encore*.

Ancore, variante orthographique de *encore*.

Ancui, variante orthographique de *encui*.

Ancun, forme dialectale de *algun*, *zucun*.

Andeus, voy. *Ansdous*.

Andoi, variante de *andui*.

Andui, ou *ambedui*, cas sujet masc. de *andous*.

Aneme (prononcez en deux syllabes, *anme*, mais sans nasaliser l'a, en donnant à l'n toute sa valeur de consonne), voy. *Anne*.

Anemi, variante orthographique de *enem* = *enemi*.

Antes, variante orthographique de *enfes*.

Angele (prononcez *anfle*, en deux syllabes. Latin *angelum*, fr. *angele*, *angle*, *ange*), s. m. : ANGE.

1. **Angle** (latin *angulum*), s. m. : ANGLE.

2. **Angle**, comme *angele*.

Anglet (diminutif de *angle* 1), s. m. : COIN.

Angoissier (puis *angoisser* ; latin *angustiare*), verbe : SERRER DE PRÈS, TORTURER ; AGONISER (intransitif).

Angoissos (puis *angoisseux*. — l'orme sur *angoisse*), adj. : PLEIN D'ANGOISSE.

Anme (latin *animam*), s. f. : AME, VIE, et aussi PERSONNE dans le sens ou nous disons encore : « il n'y a pas *dme* qui

VIVE ».

Anquenult, variante orthographique de *enquenult*.

Ansdous (latin **ambo duos*, fr. *am-*

bedeus ou *ansdous*, puis *ambedeus* ou *andeus*, LES DEUX, TOUS DEUX.

Ansî, voy. *Ensi*.

Ansois, variante orthographique de *ansois*.

Anstan (latin *ante-annum*), adv. : L'AN PASSE.

Ante (latin *amita*, fr. *ante*, *tante*), s. f. : TANTE.

Antif (latin *antiquum*, dont la forme savante est *antique*), adj. : ANTIQUE.

Antive, féminin de *antif*.

Anui, variante orthographique de *enui* = *ennui*.

Anuier, variante orthographique de *enuier* = *ennuyer*. On disait « *ennuyer à quelqu'un* »

Anuit (latin *hac nocte*), adv., CETTE NUIT, par extension AUJOURD' HUI. « *Anuit* » peut être encore le subj. de *anuier* ou de *anuitier*.

Anuitier (formé sur *nuît*), verbe impersonnel, ÊTRE NUIT. — *L'anuitier* : la nuit. — *Il s'anuite* : il se fait nuit.

1. *Anz*, cas sujet singulier ou régime pluriel de *an* (= *année*).

2. *Anz*, forme dialectale de *ainz*.

Aorer (voy. *adorer*), verbe : *adorer*.

Aorner (composé de *orner*), verbe ; ORNER.

Aourer, voy. *Adorer*.

Apaiér (composé de *paiér*), verbe : APAISER.

Aparaus, forme dialectale du cas en de *apareil*.

Apareillier (puis *appareiller*, formé sur *pareil*), verbe : PRÉPARER. — Être *appareillé de bataille*, c'est : être préparé pour la bataille.

Apareût, part. passé de *apareistre* = *apparaitre*.

Aparmain (même racine que dans *demain*), adv. : A L'INSTANT, BIENTÔT.

Aparmaines, forme allongée de *aparmain* (comparez *ores* et *or*).

Aparmesmes (comparez *aparmain*), adv. : A L'INSTANT MÊME.

Aperre, forme dialectale de *apprendre*.

Apermenmes, voy. *Apermesmes*.

Apermesmes, ou *apermenmes*, forme dialectale de *aparmesmes*.

1. *Apert* (latin *apertum*), adj. : OUVERT, MANIFESTE, HABILÉ.

2. *Apert*, de *aparoir*, qui signifie *apparaitre*. Cette forme est encore employée dans la langue juridique : *il apert*. Voy. *Paroir*

Apertement (latin * *aperta mente*), adv. : D'UNE MANIÈRE ÉVIDENTE, OUVERTEMENT, LIBÈREMENT.

Apertise (même famille que *apertement*), s. f. ÉVIDENCE, MANIFESTATION, PROUESSE.

Apoyer (formé avec *podium* = *puy*, voyez *pui*), verbe à radical variable : *apui...* tonique, *apoi...* atone. APPUYER. APPUYER SUR.

Apostle (latin *apostolum*. — L'l s'est changée plus tard en r par euphonie), s. m. : APÔTRE. *L'apôtre de Rome*, c'est saint Pierre

Apostolle (mot savant dérivé de *apostolum*, qui a aussi donné *apostre* par une autre formation, également savante, mais plus ancienne), s. m. : PÈRE.

Apostolie (l'i qui suit l'l indique simplement que cette l est mouillée), comme *apostolle*.

Appareillier, voy. *Apareillier*.

Appère, de *aparoir*. Voy. *Paroir*.

Appert, voy. *Apert*.

Apraigne, de *apprendre*.

Apréis, de *apprendre*. Voy. *Prendre* pour la conjugaison.

Après (composé de *près*), adv. et prép., comme aujourd'hui. — *En après*, même sens.

Apruef, voy. *Apruef*.

Aprime, *aprisme*, comme *apruisme*.

Apruf, voy. *Apruef*.

Aproismier (latin *approximare*, auquel se rattache le mot savant *proximité*), verbe à radical variable : *apruism...* tonique, *aproism...* atone. — APPROCHER DE. — *S'aproismier envers*, c'est : s'approcher de. — *Aproismier en*, c'est : avancer dans.

Aprovender (formé sur *provende*, qui est le doublet populaire de *prébende*), verbe : ENTREtenir, APPROVISIONNER.

Aprover (latin *approbare*, fr. : *aprover*, *aprover*) verbe : APPROUVER.

Apruef (latin *ad-prope*, fr. : *apraf*, *apruéf*, *apruéf*), adv. et prép. : APRÈS.

Apruisme, de *aproismier*.

Apruismier, variante d'*aproismier*.

Aquerre (composé de *querre*), verbe : ACQUÉRIR.

Aqueste (est à *acquérir* ce que *conquête* est à *conquérir*, *quête* à *quérir*). Tous ces substantifs sont formés sur les participes passés des verbes latins correspondants, qui ont été remplacés, dans la conjugaison française, par des formes analogiques), s. f. : GAIN.

Arai, voy. *Avoir*.

Araisnier (composé de *raisnier*), verbe : ADRESSER LA PAROLE A. — *Araisnier quelqu'un d'une chose* : lui en parler.

Arbalestree, s. f. : PORTÉE D'ARBALETE.

Arbre (latin *arborum*), s. m. « L'arbre sec » était un arbre de Palestine, contemporain, disait-on, de la création du monde, et qui s'était desséché à la mort du Christ.

Arcevesque (latin *archiepiscopus*, fr. *arcevesque*, puis *archevesque*). La prononciation de ce mot s'est modifiée sous l'influence de l'orthographe latine), s. m. : ARCHEVÊQUE.

Archeprévôtre, cas régime de *archeprestre*. Voy. *Provoire*.

Arđ, ardeir, ardi, etc. voy. *Ardoir*.

Ardoir (latin *ardere*, fr. : *ardre* ou *ardeir*, *ardoir*). Part. prés. : *ardant*; part. passé : *ars*; indic. prés. : *j'ard* ou *art*, *tu arz*, ou *ars*, *il ard* ou *art*, nous *ardons*, vous *ardez*, *il(s) ardent*; prêt. : *'ars* ou *j'ardi*, *tu arsis* ou *tu ardis*, *il arst* ou *il ardit*, nous *arsimes* ou nous *ardimes*, vous *arsistes* ou vous *ardistes*, *il(s) arstrent* ou *il(s) ardirent*; fut. : *j'ardrai*, etc.; subj. prés. : *que j'arde*, etc.; imparf. : *que j'arsisse*, etc., ou *que j'ardisse*, etc. — Verbe : BRULER. Ce verbe est encore employé à l'indicatif présent par La Fontaine : « Haro ! la gorge m'ard », et au participe passé (écrit *ards*) par Voltaire : « Tous ceux qui furent *ards* sous Philippe II ».

Ardre, voy. *Ardoir*.

Ardure (formé sur *ardre* ou *ardoir*), s. f. : BRULURE.

Areer (puis *arrier*, *arroyer*). — D'une racine germanique à laquelle se rattachent trois verbes de l'ancienne langue qui diffèrent par le préfixe, *arrier*, *conréer*, et *desréer*. Notre substantif *désarroir* est formé sur *arroi*, subst. verbal de *arrier*, verbe à radical variable : *are...* atone, *arei*, *aroi...* tonique. METTRE EN ORDRE.

Arester (composé de *rester*), verbe : ARRÊTER, S'ARRÊTER, ÊTRE FIXÉ.

Arguer (latin *argutare*, fr. : *arguder*, *arguer*), verbe : PRESSER. — « S'arguer de » = SE PRESSER POUR, AVOIR HÂTE DE, CONCLURE. Ce mot est resté dans la langue avec le sens de « accuser, conclure », probablement sous l'influence du latin *arguere*, dont *argutare* est le fréquentatif.

Arier, voy. *Arière*.

Arière (latin *ad-retro*, fr. : *arière*, *arrière*, *arier*), adv. : ARRIÈRE, EN ARRIÈRE, UNE AUTRE FOIS, AUPARAVANT. — Ça en arrière : jadis.

Arir, arire, formes dialectales de *arier*, *arière*. Voy. *Arière*.

Arme, variante dialectale de *anne*.

Armer (latin *armare*), verbe : ARMER. À côté de *blasonner* (voy. ce mot), le verbe *armer* prend un sens analogue et la locution *armer et blasonner* signifie : couvrir de batteries.

Arrier, forme abrégée de *arrière*.

Arrière, voy. *Arière*.

Arroi (subst. verbal de *arroyer*). Voyez *areer*. Nous avons encore le composé *désarroir*, s. m. : ORDRE, ARRANGEMENT.

1. **Ars**, cas en s de *art* ou de *arc*.

2. **Ars**, voy. *Ardoir* (part. pas., ou prétérit, 1^{re} pers.)

Arsimes, arsis, arsisse, arsis-tes, arstrent, voy. *Ardoir*.

1. **Art** (latin *artem*) s. f. et m. ART.

2. **Art**, voy. *Ardoir*.

Artilleus, adj. : ARTIFICIEUX, RUSS'.

Arz, pluriel de *art* 1, ou ind. prés.,

2^e pers. du sing., de *ardoir*.

1. **As**, voy. *Als*.

2. **As**, voy. *Es* 1.

Asai, variante dialectale de *essai*.

Asaser, ou *asasier*, verbe dont nous avons conservé le composé *rassasier*, qui a le même sens.

Asconser (latin **absconsare*, formé sur **absconsum* de *abscondere*), verbe : CACHER, SE CACHER.

Assez, de *aseoir* = *asseoir*.

Aseür (adjectif verbal de *aseürer*, *assuer*), adj. : RASSURÉ.

Aseürer ou *asseürer* (puis *assurer*. Formé sur *seür* = *sür*), verbe : RASSURER.

Asez ou *assez* (composé du préfixe *à* et de l'ancien adverbe *sez*), adv. : BEAUCOUP, ASSEZ.

Asist, prêtér. de *aseoir* = *asseoir*.

Asmer (latin *æstimare*, fr. : *asmer* ou *esmer*. La forme savante est *estimer*), verbe : PENSER, APPRÉCIER. — *Asmer a* souger à, avoir l'idée de.

Asoagier (formé sur l'adjectif latin *suavem*, qui a produit *soef* en formation populaire, et *suave* en formation savante), verbe : ADOUCIR, CALMER, CHARMER.

Asoille, de *asoldre*.

Asoldre (latin *absolvere*, fr. : *asoldre*, *asoudre*), verbe : ABSOUDRE. Pour la conjugaison voyez *soldre*.

Absolut (plus tard *absolu*. — Latin *absolutum*, part. passé du verbe qui a donné *absoudre*. Tandis que beaucoup d'autres verbes ont pris en français le participe passé en *u* comme si le participe latin avait été en *utum*, le verbe *absoudre*, qui avait en latin le participe en *utum*, l'a perdu en français, car il a fait *absous*), adj. : LIBRE. C'était l'ind

des sens du latin *absolutum*. Le français *absolu* ne l'a pas conservé.

Asoploier (formé sur l'adjectif *sople* = *souple*, comme *apitoyer* sur la racine du substantif *pitié*), verbe : ASSOULIR.

Assoudra, voy. *Asoldre*.

Assaier, variante dialectale de *essayer*.

Assaisonner (formé sur *saison*), verbe : AMENER A MATURITÉ, CULTIVER, ÉLEVER.

Assembler (latin *assimulare*), verbe : SE RÉUNIR ; COMBATTRE.

Assent (subst. verbal de *assentir*) S. M. : ASSÉTIMENT, USAGE. — *A l'assent de* : d'après.

Assentir (composé de *sentir*), verbe : SENTIR, CONSENTIR. — *S'assentir que* : se décider à.

Assergentir (formé sur *sergent* qui signifie proprement *serviteur*), verbe : *asservir*.

Asseür, *assefürer*, voy. *Aseür*, *aseürer*.

Assez, voy. *Asez*.

Assi, forme dialectale de *aussi*.

Assolez, ou *asoles*. De *asoldre*.

Assolut, ancien partic. passé de *asoldre* ou *asoldre*. Voyez *asoldre* et *asolut*.

Assouvir, verbe : ACHÉVER.

Aste, préposition qui a le même sens que *es t*, et qui s'emploie toujours avec *tei* (toi) ou *vos* (vous) explétif. Voy. *Es t*.

Astèle, ou *estèle* (diminutif de *aste* ou *asté*), s. f. : BROCHE DE BOIS, BATON.

Asternaten, nom propre : ASTVANAX.

At, voy. *Avoir*.

Atainsisse, de *ataindre* = *atteindre*, qui se conjugue comme *plaindre*.

Atant, voy. *Tant* ou *attendre*.

Atargier (composé de *targier*), verbe : RETARDER, DIFFÉRER, ATTARDER.

Atarzier, forme dialectale de *atargier*.

Atemprer (composé de *temprer* ou *tremper*, doublet populaire de *tempérer*), verbe : TEMPÉRER, MODÉRER.

Attendre (latin *attendere*, fr. : *attendre*, *attendre*), verbe : ATTENDRE, ÊTRE ATTENTIF. — *S'attendre*, mêmes sens.

Atirer ou *atirier* (composé de *tirer*), verbe : ATTIRER, PRÉPARER, PARER, CONVENIR. — *Être malement attiré* : se trouver dans un mauvais cas, en danger.

Atochier (puis *atoucher*. — Composé de *tochier* = *toucher*), verbe : TOUCHER, METTRE LA MAIN SUR.

Atornement (formé sur *atorner*), S. M. : ARRANGEMENT.

Atorner (puis *atorner*. Composé de *turner*. Le substantif verbal est *atour*),

verbe : **TOURNER**, **ORNER**, **ARRANGER**. — *Atourner son talent à*, voy. *Talent*.

Atort, de *atorner*.

Atot (puis *atout*. Composé de *à* et de *tot*), prépos. et adv. : **AVEC**. Cette préposition, à laquelle paraît se rattacher notre terme de jeu actuel, est encore usitée au XVI^e siècle. Montaigne : « Ils font les injurieux atout leur médisance. »

Atraire (formé sur *traire*, comme *attirer* sur *tirer*. Nous avons encore le participe présent *attrayant*), verbe : ATTIRER, EXTRAIRE, TIRER.

Atrait (puis *atrait*. Part. passé de *atraire*), particip. passé : **EXTRAIT**, **ISSU** ; adj. : **ACHEVÉ**.

Atrèt, variante orthographique de *atrait*.

Atrover (composé de *trover*), verbe : **TROUVER**

Atruvee, indic. prés., 3^e pers., de *atrover*.

Attemprance (formé sur *atempérer*), S. F. **MODÉRATION**.

Attendre, voy. *Attendre*.

Attendrisisse (au lieu de *attendrisse*), forme analogique de l'imparf. du subj. de *attendrir*.

Attrait, voy. *Atrait*.

Au, voy. *Al*.

Aü, forme primitive ou dialectale de *oü*.

Aubour (latin *alburnum*, dont la racine se retrouve dans *aube*. Fr. *albourn*, *albor*, *aubour*), s. m. : **AUBOUR**, **AUBIER**, **BOIS BLANC**

Aubre (d'abord *albre*, modification euphonique de *arbre*), forme dialectale de *arbre*

Aucun (latin *aliquem unum*), adj. et pron. indéf. : **QUELQUE**, **QUELQU'UN**. Accompagné d'une négation, « aucun » prend le sens actuel. — *Les aucuns* : quelques-uns

Aucunement (formé sur *aucun* avec le suffixe adverbial *ment*), adv. : **EN QUELQUE FAÇON**.

Auferrant, adjectif qui désigne une qualité chevaline, et qui, pris substantivement, peut signifier *cheval de prix*, *cheval*.

Auge, voy. *Aler*.

Aumosne, voy. *Almosne*.

Aüner (d'abord *aduner*, puis *aüner*, *auner*, qu'il ne faut pas confondre avec un autre verbe « *auner* », qui existe encore, et qui dérive de *aune*. — Latin **adunare*, formé sur *unum* = *un*), verbe : **RÉUNIR**, **RASSEMBLER**.

Auquant, voy. *Alquant*.

Auques, voy. *Alques*.

Aurent, forme primitive ou dialectale de *orent*.

Aus, voy. *Als* 1 ou 2.

Aüs, müsse, etc., formes primitives ou dialectales de *oüs, oüsse*, etc.

Ausi, mussi, voy. *Alsi*.

1. **Aut**, voy. *Aler*.

2. **Aut**, voy. *Halt*.

3. **Aut**, forme primitive ou dialectale de *ot*.

Auteus, comme *autels*, cas etc. de *autel*.

Autresi, voy. *Altresi*.

Autretant, même sens que *autant*.

Autri, est à *autrui* ce que l'ancien pronom *li* est à *lui*.

Autrier, voy. *Altrier*.

Avainne, var. dialectale de *avoue*.

Aval, adv. : EN BAS. — Préposition : EN DESCENDANT VERS OU DANS.

Avaler (formé sur *val*, comme *remonter* sur *mont*), verbe : DESCENDRE, TOMBER. Telle est la valeur primitive de ce mot qui s'est ensuite spécialisé dans le sens de « faire descendre des aliments dans l'estomac. » — *S'avaler*, même sens.

Avancier (formé sur *avant*), verbe : AVANCER, FAIRE PROSPÉRER.

Avant (latin *ab-ante*), prép. et adv. : AVANT, DEVANT. — *Par avant* : auparavant. — *D'ist di en avant* : de ce jour en avant, c'est-à-dire désormais. Cette locution est formée comme *dorénavant*, qui équivaut à : de maintenant en avant. — *Ça avant* : plus loin.

Avenir, voy. *Avoir*.

Avenir (composé de *venir*, devenu *advenir*, d'abord dans l'orthographe, ensuite dans la prononciation. — Latin *advenire*), verbe : ADVENIR, ATTEINDRE, ARRIVER. — *Il* (neutre) *leur advient bien ou bellement* équivaut à : cela leur réussit, ils sont heureux. — Encore au XVII^e siècle, Corneille, Lafontaine et Racine n'écrivent pas le *d*. L'infinitif de ce verbe est resté dans la langue comme substantif avec son ancienne prononciation. Nous avons aussi comme adjectif le participe présent *avenant*, et comme substantif le participe passé *venue*.

Aventure (latin *adventura*), s. f. : VENTURE. *Par aventure* : peut-être.

Aver (latin *avarum*, dont la forme savante est *avare*), adj. : AVARE.

Averal, voy. *Avoir*.

Averit, forme dialectale du futur, 3^e pers. sing., de *avoir*.

1. **Avers** (latin *adversus*), prép. : PRÈS DE, EN COMPARAISON DE.

2. **Avers** (latin *adversum*), adj. : ENNEMI. La forme savante de ce mot est *adverse*; *adversaire* est de la même famille, voy. *Aversier*.

3. **Avers**, cas suj. sing. ou rég. plur. de *aver*.

Aversier (latin *adversarium*, dont la forme savante est *adversaire*), s. m. : ENNEMI, quelquef. l'ennemi par excellence, LE DIABLE. Voy. *Avers* 2.

Avertin, s. m. : VERTIGE, ÉPILEPSIE. **Avesprer** (formé sur *vespre*). Voyez ce mot), verbe impers. : SE FAIRE TARD. — *L'avesprer*, c'est : le soir, la nuit.

Aveuo, comme *avec*.

Aveugler (latin **abocularé*; formes fr. : *avugler, avuler, aveugler, avuler*). Même famille que *œil*), verbe.

Aveuques, forme allongée de *avec*.

Avillier (formé sur *vil* comme *avilir*, mais avec un autre suffixe), verbe : AVILIR, ABAISSER, AFFAIBLIR.

Avironer (le même que *environner*, avec un autre préfixe), verbe : FAIRE LE TOUR DE, ENVIRONNER.

Aviser (latin **advisare*), verbe : AVISER, RECONNAÎTRE, REGARDER, OBSERVER.

Avision (latin *ad visionem*), s. f. : VISION.

Avoc, comme *avec*.

Avoyer (même origine que *envoyer, dévoyer*, avec un autre préfixe), verbe : GUIDER, METTRE DANS LA BONNE VOIE.

Avoir (latin *habere*, fr. *avoir, avoir*), participe passé : *où, eü, eu*; part. prés. : *aiant, ayant*; indic. prés. : *j'ai, tu as, il a* (ou *ad*), *a*, etc.; imparf. : *j'avoie*, etc.; prêt. : *j'oi, eu, eus, tu oüs, eüs, eus, il out, ot, eut, nous oümes, eümes, eumes, vous oüstes, edstes, eustes, il(s) ourent, ourent, eurent*; fut. : *j'aurai, aurai, aurai, arai*; subj. prés. : *que j'aie*, etc.; imparf. : *que j'oüsse, eüsse, eusse*, etc. — Verbe : AVOIR. — Emploi de *avoir* impersonnel : dans le sens ou nous employons aujourd'hui la locution *il y a*, l'ancienne langue disait aussi : *y a, il a, ou a* : « *N'y a payen qui lui réponde; là ou il avait (= il y avait) huit de mes chevaux; dans ces vaisseaux a deux gouvernails*. » — *Il n'y a mais que de* : *il n'y a plus qu'à*. — *Il n'y a fors de* : *il n'y a plus qu'à*.

Avrai, voy. *Avoir*.

Avroiz, forme archaïque et dialectale; comme *avez*, 2^e pers. plur. du futur d'*avoir*.

Avueo (latin *apud hoc*), prépos. AVEC.

Avuler, voy. *Aveugler*.

Awil. forme dialectale de *oil* = *oui*. | **arier, arière** (région lorraine), **voy.**
Ayer, Ayère, formes dialectales de | **Arière.**

B

Bailler (est à *baer*, aujourd'hui *bayer*, ce que *criailler* est à *crier*), verbe : **BAILLER.**

Baceler, forme dialectale de *bachelor*.

Bachelor (origine probablement celtique), s. m. : **BACHELIER**, possesseur d'une bachelerie, sorte de domaine rural, et, par extension, JEUNE SEIGNEUR, ASPIRANT CHEVALIER. Pour la transformation de *bachelor* en *bachelier*, voy. *Bocler*.

Bachinet, forme dialectale de *baicinet*.

Bacinet (diminutif de *basin* = *bassin*), s. m. : **BASSINET**, coiffure de guerre.

Bacon (origine germanique), s. m. : **PIÉ DE LARD SALÉ.**

Baer (ou *beer*, *bryer*), verbe : **ASPIRER** (à), **OUVRIR** (la bouche).

Baillie (part. passe féminin de *baillir*), s. f. : **PUISSANCE.**

Baillier (puis *bailler*. — De la même famille que *baillir*. C'est le même verbe dans une autre conjugaison), verbe : **ATEINDRE**, **GOUVERNER**, **PORTER** (des armes), **ACORDER**, **DONNER**. Le sens étymologique de ce verbe est « porter », d'où dérive celui de « donner » qui s'est conservé.

Baillir (latin *bajulare*, avec changement de suffixe, voy. *Baillier*), verbe : **POSSÉDER**, **GOUVERNER**, **DONNER**. — *Mal baillir*, c'est : mal gouverner, c'est-à-dire mettre en mauvais cas. — *Bailli*, nom d'un officier royal ou féodal, dérive de ce verbe *baillir*.

Baivier, nom de peuple. **BAVAROIS**

Baler (dérivé de *balle*, « Bal » et « ballade » dérivent à leur tour du verbe *baler*), verbe : **DANSER**. La Fontaine emploie encore *baller* : « Caf il parle, on l'entend, il sait danser, *baller*. »

Balt (puis *baut* ou *baud*. — Origine germanique), adj. : **HARDI ET JOYEUX**, **PLEIN D'ENTRAIN**. Cet adjectif s'est conservé comme nom d'une espèce de chiens courants : « un chien baud. » Notre substantif *baudet* est un diminutif de *baud*. Enfin on retrouve le même mot comme racine dans le verbe *s'ébaudir*.

Balz, cas en *s* de *balt*.

Bandon (origine germanique). Mot qui a servi à former le verbe *abandon-*

ner, s. f. — *Se mettre en bandon*, c'est : sortir des rangs, s'avancer. — *Être en la bandon de quelqu'un*, c'est : lui être livré. — *A force et à bandon* : de toutes ses forces, de tout cœur.

Banière (origine germanique), s. f. : **BANNIÈRE** : **PORTE-BANNIÈRE.**

Barat, forme masculine de *barate*.

Barate, s. f. : **TROMPERIE**, **DOMMAGE**, **LUTTE.**

Barde (origine orientale), s. f. : **ARMURE DE FER** pour le poitrail du cheval ; **LONGUE SELLE** de toile bourrée.

Barge (latin **barga*. Origine celtique), s. f. : **BARQUE**. — A côté du latin *barga*, on trouve aussi *barca*, d'où vient *barque*, mais ce mot présente une forme dialectale ; la forme vraiment française serait *barche*.

Barnage (latin **baronicum*. — *Baronnage*, a été refait sur *baron*), s. m. : **QUALITÉ DE BARON**, **VAILLANCE**. Le même mot peut avoir aussi le sens de **RÉUNION DE BARONS**, **ENSEMBLE DES BARONS**, **VOY. Barné** qui a le même sens.

Barné (d'abord *barnét*, latin **baronatum*. Le mot *baronnet*, fait sur *baron*, n'a le même suffixe qu'en apparence. C'est un diminutif), s. m. : **RÉUNION DE BARONS**, et aussi **QUALITÉ DE BARON**, **VAILLANCE**. Voyez *Barnage*, qui a les mêmes sens. Ces deux mots ne diffèrent que par le suffixe, comme *nuée* et *nuage*.

Barnét, voy. *Barné*.

Baron (latin *baronem*), s. m. : **BARON**, **VAILLANT CHEVALIER**, **HOMME PUISSANT**, **MARI**. Ce titre est aussi donné aux saints.

Baronie (dérivé de *baron*), s. f. : **RÉUNION DE BARONS.**

Baselaire ou *badelaire* (le mot est encore dans Littré sous cette dernière forme), s. m. : **ÉPÉE COURTE**, **COUTELAS.**

Bataille (latin **battualia*), s. f. : **BATAILLE**, **CORPS DE BATAILLE**. — *Donner bataille*, ou *rendre bataille*, ou *faire bataille* : livrer bataille. — *Veintre la bataille*, ou *afner la bataille*, c'est : la gagner. — *Dans « bataille en champ », en champ* (= sur champ de bataille) est une épithète de nature. De même « *bataille champel* ». — *Laisser ou query¹ bataille*, c'est : lâcher pied.

Bataillié (formé sur *bataille*), adj. : CRÉNELE.

Batel (origine germanique ou celtique), s. m. : BATEAU.

Batre (latin *battuere*), le prétérit se compare comme celui de perdre : *il battit, il batit*. Verbe : BATTRE.

Baucent (se rattache d'après Diez au latin *balteum*), adj. : BALZAN (qui a des taches blanches aux pieds, en parlant du cheval). Le mot actuel *balsan* est un doublet, d'origine italienne, du vieux mot français *baucent*. Cet adjectif, pris substantivement, formait un nom de cheval.

Bayerie (formé sur *baier*, que l'on trouve à côté du composé *abaier*. Voyez *Abbaye*), s. f. : BÉLEVANT.

Bealté, voy. *Belté*.

Beax (pour *beaus*), cas en *s* de *bel* = *beau*.

Bechier (formé sur *bec*. *Becque* et le dérivé *becquée* sont des formes picardes), verbe : BECQUETER.

Beer, voy. *Baer*.

Beif, beis, beit, beive, beivent, beivre, voy. *Boivre*.

Belté (latin **bellitatem*, fr. : *boltét, belté, bealté, beauté*), s. f. : BEAUTÉ.

Beltét, voy. *Belté*.

Benedir. Voy. *Benetr*.

Beneeit, beneie, de *benetr*.

Beneir (latin *benedicere*, fr. : *benestre, ou benetr, bénir*); partic. passé : *beneeit, beneoit, benoit*; subj. prés. : *que je beneie, benie, ou beneisse*. Verbe : BÉNIR.

Beneistre, voy. *Benetr*.

Beneoit (latin *benedictum*, fr. : *benecit, beneoit, benoit*, part. passé archaïque de *bénir*). Le mot ne s'est conservé que comme nom propre), adj. : BÉNI.

Beneüré (pour *bieneüré*). Formé sur le substantif *eur*, adj. : BIENHEUREUX.

Benie, voy. *Benetr*.

Benoit, voy. *Beneoit* et *Benetr*.

Ber, cas sujet de *baron*.

1. **Bers** (origine incertaine), s. m. : BERCEAU.

2. **Bers**, le même que *ber*, avec une *s* analogique.

Berser (origine incertaine), verbe : CHASSER, tirer de l'arc.

Bertain, cas régime de *Berte*.

Besoignable (formé sur *besoin*), adj. : CUIR.

Besoignier (formé sur *besoigne*), verbe : TRAITER UNE AFFAIRE, AGIR.

Bestorner (formé sur *torner* avec le préfixe péjoratif *bes* ou *bis*, qu'il ne faut

pas confondre avec un autre préfixe *bis* (dans *biscuit, biscornu*, etc.), qui signifie *deux fois*), verbe : MAL TOURNER, DÉFORMER. CHANGER.

Beu, ou bieu, bleu, corruption du mot *Deu* ou *Dieu*. — *Par le cor bleu* (aujourd'hui *corbleu*) : par le corps de Dieu.

Beü, beüs, beüsse, voy. *Boivre*.

Beuv... — Les formes verbales commençant par *beuv* appartiennent au ve. *bo boire*.

Bev... — Les formes verbales commençant par *bev* appartiennent au verbe *boivre*.

Bial, forme dialectale de *bel, beal* = *beau*.

Bialté, forme dialectale de *bealté* = *beauté*.

Biaus, forme dialectale de *beaus*, cas en *s* de *bel*.

Biax (= *biaus*), forme dialectale de *beax* (= *beaus*), cas en *s* de *bel*.

Bienaurteit, forme dialectale de *bien-être*.

Bieneürté (composé de l'adverbe *bien*, du subst. *eur* et du suffixe *té*), s. f. : FÉLICITÉ.

Bienfait (latin *benefactum*), s. m. BIENFAIT, BONNE ACTION. — *Demandor bienfait*, c'est : demander la charité.

Bieu, ou bleu, forme corrompue de *Dieu*, dans les jurons.

Bis (origine inconnue), adj. : D'UN ŒIL BRUN. — Le « pain bis » est ainsi appelé à cause de sa couleur.

Bisse (forme qui paraît être d'une autre origine que *biche*, mais qui a le même sens), s. f. : BICHE.

Blason (origine germanique), s. m. : BOUCLIER. PEINTURE DU BOUCLIER ; FLATTERIE ; BLAME.

Blasonner (formé sur *blason*), verbe : COUVRIR D'UN BOUCLIER ; FLATTER, MÉDIRE DE, BLÂMER.

Blesmir (origine germanique), verbe : RENDRE BLÊME ; RENDRE LIVIDE. — *Blémir* a aujourd'hui le sens de : devenir blême.

Bobancier (formé sur *bobant*), adj. : ARROGANT.

Bobant, subst. masc. : ARROGANCE.

1. **Boce** (origine incertaine), s. f. : BOSSE.

2. **Boce**, forme picarde pour *boche* = *bouche, ouverture*.

Boceré (dérivé de *boce* = *bosse*), adj. : BOSSU.

1. **Boche** (latin *bucca*, fr. : *boche, bouche*), s. f. : BOUCHE, OUVERTURE.

2. Boche, forme picarde de *bect* = *bosse*

Booler (dérivé de *bocle* = *boucle*), adj. * A BOUCLE. On a dit « un écu boucler », puis « un boucler » dans le même sens. Il y a eu en outre pour ce mot, comme pour quelques autres (sangler, bachelier), substitution du suffixe *ier* au suffixe *er*.

Boef, forme dialectale de *boif*, 1^{re} pers. indic. prés. de *boivre*.

Boguerie (latin *Bulgariam*, dont la forme savante française est *Bulgarie*), nom propre: **BULGARIE**.

Boif, voy. *Boivre*.

Boin, forme dialectale de *bon*.

Bois (origine germanique) s. m. :

BOIS.

Boiser, voy. *Boisier*.

Boisier (origine incertaine. — fr. : *boisier*, *boiser*. Ce mot n'a rien de commun avec le verbe actuel *boiser*, formé sur *bois*), verbe. **TROMPER, PORTER TORT A.**

Boisine (latin *bucina*), s. f. : **TROMPETTE.**

Boisson (dér. de *bois*), s. m. : **BRIS-SON.**

Boivre (latin *bibere*, fr. *boivre*, *boivre*, *boire*). part. prés. : *bevant*, *bevant*, *bevant*; partic. pas. : *beû*, *bu*; indic. prés. : *je beif*, *boif*, *tu beis*, *bois*, *il beit*, *boit*, *nous bevons*, *beuvons*, *buons*, *vous bevez*, *beuvez*, *buvez*, *il(s) beivent*, *boivent*; imparf. : *je bevoie*, *bevoie*, *buvoie*; prêter. : *je bui*, *tu beûs*, *il but*, *nous beûmes*, *vous beûstes*, *il(s) burent*, *voyez* la conjugaison du prétérit de *devoir* dans l'introduction grammaticale; fut. : *je beurai*, *beverai*; impér. : *beif*, *boif*; subj. prés. : *que je beive*, *boive*; imparf. : *que je beûsse*, etc. Verbe : **BOIRE.**

Bone (puis *borne*. Origine incertaine), s. f. : **BORNE.**

Bonté (latin *bonitatem*). s. f. : **BONTÉ, QUALITÉ** (dans le sens de *bonne qualité*). — **Avoir bonté** : être bon.

Borc (origine germanique), s. m. : **BOURG.**

Bos, forme dialectale de *bois*.

Bot (subst. verbal de *boter* = *bouter*), s. m. : **COUP DONNÉ EN BOUTANT; BOUT.**

Boter (puis *bouter*). — Origine germanique), verbe : **PLACER, METTRE, POUSSER.** Molière dit encore : « Quelle fantaisie s'est-il *bouté* là dans la tête. » Ce verbe s'est conservé dans la langue populaire. Il a servi à former les mots composés *brute en train*, *boute feu*.

Boû, pour *beû*. Voy. *Boivre*.

Bouce, forme dialectale de *bouche*.

Bouguerant (puis *bougrcn*. Origine incertaine), s. m. : **SORTE DE TOILE**, mais d'une nature moins grossière que le *bougron* actuel.

Bourder (origine incertaine), verbe : **CAUSER, PLAISANTER.**

Bourdon, s. m. : **LONG BATON** des pèlerins.

Bourrelet (dérivé de *bouurre*), s. m. : **BOURRELET**, nom d'une partie de la haute coiffure des dames au quinzième siècle.

Bouter, voy. *Boter*.

Bouz, voy. *Boc*.

Bovraige, forme dialectale de *bevroge* = *biwags*.

1. **Bcz**, cas en s de *bot*.

2. **Bcz** (mot de même origine que *lotte* dans le sens primitif d'*oultre* et dans le sens dérivé de *chaussure*. *Bouteille* est aussi de la même famille), s. f. : **OUTAS.**

Eraier (formé sur *braies*), s. m. : **HAUT DE CHAUSSÉS.**

Braire (origine douteuse), verbe : **POUSSER DES CRIS.** Ne se dit pas seulement du cri de l'âne, comme aujourd'hui.

Brais, forme dialectale de *bras*.

Brait (partic. passé de *braire*), s. m. : **CRI.**

Brakenier ou *braconnier* (formé sur *braque*), s. m. : **CELUI QUI DIRIGE LES CHIENS BRAQUES, BRACONNIER.**

1. **Brandon** (origine douteuse), s. m. : **BRANDON** (étouffe ou paille qu'on met au bout d'un bâton pour indiquer qu'un champ est saisi); **MORCEAU; LAMBEAU.**

2. **Brandon** (origine germanique), s. m. : **BRANDON, DÉBRIS ENFLAMMÉ.**

Brant (origine germanique), s. m. : **ÉPÉE, FER DE L'ÉPÉE.**

Bregier (latin *vervecarium*, fr. : *Bregier* ou *bergier*, puis *berger*), s. m. : **BERGER.**

Brère, variante orthographique de *brève*.

Bresche, s. f. : **GATEAU DE MIEL.**

Brester (origine incertaine), verbe : **SE DÉMENER.**

Brevet (diminutif de *brief*), s. m. : **BREVET, OBLIGATION, BILLET.**

Bricet (diminutif dialectal de *bers*), s. m. : **BORCEAU.**

Brief (en une syllabe. — Latin *breve*, fr. : *brief*, *bref*), adj. : **BREF, COURT**; s. m. : **LETTRE.** Ce mot s'est spécialisé plus tard comme substantif dans le sens de « lettre du pape ».

Briément (formé sur l'adjectif *brief*, et devenu *brièvement* quand cet adjectif

a pris un e au féminin), adv. : **NATIVES** MENT, BREF.

Brisier (origine germanique), verbe : **BRISER**, SE **BRISER**. Le verbe *casser* a aujourd'hui encore un double sens analogue.

Brochier (latin **broccare*, se rattachant à *broccus* qui signifie *proéminent*, *pointu*; fr. : *brochier*, *brocher*), verbe : **PIQUER** (des épérons). Le sens primitif de ce verbe s'est surtout conservé dans le composé *embrocher*. — *Brocher à...* : se diriger à cheval vers.

Broichier, variante dialectale de *brochier*.

Broigne (origine germanique), s. f. : **BRIGNES**, espèce de *haubert*. Voyez *Halberc*.

Broion (se rattache peut-être au verbe *broyer*), s. m. : **PIÈGE**. — Le mot est en-

core dans l'ittre sous les formes *brayon* et *broyon*.

Bronie (en deux syllabes, l'i incluse simplement la mouillure de l'n), voy. *Brogne*.

Broster (orig. ger.), verbe : **BRUTER**
Brousse (origine germanique), s. f. :

BROUSSAILLE.

Buen, forme dialectale de *bon*.

Buer, verbe : le-siver, laver.

Bues, cas en s de *baef* = *bauf*.

Bui, voy. *Boivre*

Buisine, forme dialectale de *bo sine*.

Bureau (dérivé de *bure*), s. m. : **VÈTEMENT DE BURE**.

Busce, forme dialectale de *busche*.

Busche (même racine que dans *bois*), s. f. : **BUCHS**, BOIS.

Buter, forme dialectale de *boter*.

Buz, forme dialectale de *boz*.

C

C', pour *ce*, ou pour *que*.

Ça (latin *ecce-hac*), adv. ; ICI, PAR ICI. Cet adverbe aujourd'hui peu employé a encore sa valeur primitive dans : « viens ça ». — *En ça* : jusqu'à maintenant.

Cace, forme dialectale de *chace* = *chasse*.

Cadun (puis *chadun*, *chaïn*, *sheïn*, mot hybride composé du grec *kata* et du latin *unum* ; le sens littéral est *par un*), adj. indéf. : **CHAQUE**. Ce mot a disparu de bonne heure du français propre ; il s'est maintenu dans quelques dialectes et en provençal.

Caduna, féminin de *cadun* dans les serments de Strasbourg (l'u final correspond à notre e muet actuel, signe du féminin).

Çaens, *çaenz* (aussi *çaiens*, puis *céans*. Composé de *ça* et de *enz*), adv. : **CI-DEDANS**.

Caï, forme dialectale de *quoi*.

Caï, de *caeir*, forme dialectale de *chaer*. Voyez *chaïr*.

Çaiens, voy. *Çaenz*.

Cailliau, forme dialectale de *chail-leau*

Camp, forme dialectale de *champ*.

Gangier, forme dialectale de *changer* = *changer*.

Canter, forme dialectale de *chanter*.

Capleis, forme dialectale de *chapleis*.

Car (latin *quare*, fr. *quer*, *quar*, *car*), **conj.** : **DONC** ; **CAR**.

Carboncle (latin *carbunculum*), s. m. :

ESCARBOUCLE

Cargier, forme dialectale de *chargier* = *charrier*.

Carole, forme dialectale de *charole*.

Cas (latin *casum*), s. m. : **CHUTE**. — A cas : par terre.

Cascun, forme dialectale de *chascun*.

Cavech, forme dialectale de *chacoc*.

Caver, forme dialectale de *chaver*.

Cø. Voyez *Ço*.

Ceals, forme dialectale de *celi*.

Ceans. Voyez *Çeans*.

Ceif. Voyez *Cévoir*.

Ceindre (latin *cingere*), **prétér.** : *je ceins*, *tu ceinsis*, *il ceinst*, *nous ceinsimes*, *vous ceinsistes*, *il(s) ceinstrent*, *ceinsent*, *ceinrent* : imparf. du subj. : *que je ceinsisse*, etc. Verbe : **CEINDRE**.

Ceinrent, *ceins*, *ceinsent*, *ceinsis*, *ceinsisse*, *ceinst*, *ceinstrent*. Voyez *Ceindre*.

Cel (latin *ecce-illum*, fr. *icel*, *cel*), adj. et pronom démonstr. : **CE**, **CET**, **CELLA**, **CELUI-LÀ**

Cèle, féminin de *cel* : **CETTE**, **CELLE**, **CELLE-LÀ**.

Celément (formé sur le participe passé de *celer*), adv. : **SECRETEMENT**.

Celi, une des formes du cas régime de *cel* ou de *cèle* : **CELUI-CI**, **CELLE-CI**, **CE**

Celle. Voyez *Cèle*.

Cels, cas régime pluriel de *cel* : **CES**, **CEUX**, **CEUX-LÀ**.

Cendé, s. m. : ÉTOFFE DE SOIE.

Ceo. Voyez *Co*.

Cerchier (latin **circare*, fr. *cerchier*, *chercher*, *chercher*), verbe : PARCOURIR. EXPLORER (proprement *explorer en cercle*, *faire le tour de*).

Certes (latin *certas*), adv. : **CERTES**. — *A certes* : instamment, ou assidûment.

Ces, pluriel (masculin cas régime, ou féminin) de *cest* : **CES**, **CEUX**, **CELLES**, **CEUX-CI**, **CELLES-CI**.

Cescun, forme dialectale de *chacun*.

Cesser (latin *cessare*), verbe : CESSER, S'ARRÊTER. Le sens de « s'arrêter » explique comment l'adverbe *incessamment* peut avoir la signification de *sans retard*.

Cest (latin *ecce-istum*, *ecceistum*, français *ceest*, ou, par abregement, *cest*, puis *cet* devant les voyelles et *ce* devant les consonnes), adj. et pron. démons. : **CE**, **CET**, **CELUI**, **CELUI-CI**.

Ceste, féminin de *cest* : **CETTE**, **CELLE**, **CELLE-CI**.

Cestei, seconde forme du cas régime féminin de *cest* : **CETTE**, **CELLE**, **CELLE-CI**.

Cestes, féminin pluriel de *cest* : **CES**, **CELLES**, **CELLES-CI**.

Cesti, une des formes du cas régime (masculin ou féminin) de *cest* : **CE**, **CET**, **CELUI**, **CELUI-CI**, ou **CETTE**, **CELLE**, **CELLE-CI**.

Cestui, seconde forme du cas régime de *cest* : **CE**, **CET**, **CELUI**, **CELUI-CI**.

Ceu, forme dialectale de *co*, *ce*.

-Ceü, **-ceüs**, **-ceüsse**, etc. Voyez *Cevoir*.

Ceus, **ceux**. Voyez *Cels*.

-Cevoir, **-cevoir** (latin *cipere* en composition, français *cevoir*, *cevoir*, ou *çoivre*), verbe théorique qui n'existe que dans les composés (décevoir, recevoir, apercevoir). Part. prés. : **-cevant**; part. passé : **-ceü**; indic. prés. : *je -ceif*, *coif*, *tu -ceis*, *çois*, *il -ceit*, *çoit*, etc. ; prêter. : *je -gui*, *tu -ceüs*, *il -gut*, *nous ceümes*, etc. ; voyez la conjugaison du prétérit de *devoir* dans l'introduction grammaticale ; impér. : **-ceif**, *coif*; subj. : *que je -ceive*, *çoive*; imparf. : *que je -ceüsse*.

Cez, pluriel (masculin cas régime, ou féminin) de *cest* : **CES**, **CEUX**, **CELLES**, **CEUX-CI**, **CELLES-CI**.

Cha, forme dialectale de *ca*.

Chaaïnne, variante orthographique de *chaïne* = *chaîne*.

Chacier (latin **captiare*, fr. *chacier*, *chacer*, *chasser*), verbe : **CHASSER**.

Chadeir, voy. *Chaoir*.

Chadeit, part. passé ou imparf. de l'indicatif (3^e pers.) de *chadeir*. Voyez *Chaoir*.

Chadière ou plutôt *chadière*, ensuite *chaïère*. Voyez *chaïère*.

Chadrai, voy. *Chaoir*.

Chaeignable (formé sur *chaeignier*, qu'on retrouve dans le composé *enchainer*), adj. : **ENCHAINÉ**. Aujourd'hui « chainable » ou « enchainable » signifierait « ce qui peut ou doit être enchainé ». Dans l'ancienne langue, le suffixe *able* équivalait souvent, comme sens, au suffixe du participe passé ou quelquefois à celui du participe présent (voyez *Justisable*).

Chaeir, **chaeit**, voy. *Chaoir*.

Chaens, forme dialectale de *çaens*.

Chai, voy. *Chaoir*.

Chaiens, forme dialectale de *çaiens*. Voy. *çaenz*.

Chaière (latin *cathedra*, fr. *chaïère* et par contraction *chaire*, qui a lui-même donné naissance à *chaïse*), s. f. : **SIÈGE**.

Chaille, subj. de *chaloir*.

Chailleau, le même que *chailou* ou *caillou*, avec un autre suffixe.

Chailou, forme non picarde de *caillou*.

Chair, forme de *chaoir*, se rattachant à une autre conjugaison.

Chaisse, de *chaoir*.

Chaitif (latin *captivum*, dont la forme savante est *captif*; français populaire : *chaitif*, *chétif*), adj. : **CAPTIF**, **MISÉRABLE**, **MALHEUREUX**.

Chalcier (puis *chaucier*, *chaucer*, *chausser*. Voyez *Enchalcier*), verbe : **CHAUSSER**, **GANTER**. — On disait « chausser un gant en sa main, chausser ses éperons en ses pieds, chausser ses genouillères. »

Chaleir, voy. *Chaloir*.

Chalengier (latin **calumniare*, représenté aussi dans la langue par le mot savant *calomnier*), verbe : **RECLAMER EN JUSTICE** (c'est le sens propre du mot latin), **CONTESER**, **DISPUTER**, **ATTAQUER** (quelqu'un). — *Chalenger sa mort et sa vie*, c'est : disputer sa vie à l'ennemi.

Chaloir (latin *calere*, fr. *chaleir*, *chaloir*), partic. passé : **chalu**; indic. prés. : *il chielt*, *chalt*, *chaut*; prétérit : *il chaltst*; subj. prés. : *qu'il chailic*; imparf. : *qu'il chalsist*. Verbe impersonnel : **IMPORTER**. — *Ne vous en chaille* : que cela ne vous inquiète pas.

Chalt, voy. *Chaut* 1, ou *Chaloir*.

Chambre (latin *camera*), s. f. : **CHAM-**

BRE, DOMAINE PARTICULIER. — *Tenir un pays sa chambre*, c'est : le considérer comme son domaine.

Champ (latin **campum*), s. m. : **CHAMP, CHAMP DE BATAILLE.** — *Se mettre aux champs* : se mettre en route, se répandre dans la campagne.

Champaigne (latin **campaniam*, fr. *champaigne, champagne*; picard *campaigne, campagne*). Nous avons conservé la forme picarde), s. m. : **CAMPAGNE.**

Champé, pour *champel*.

Champel (dérivé de *champ*), adj. : **EN CHAMP; SUR CHAMP DE BATAILLE.**

Chans, cas en s de *chant* ou de *champ*.

Chanut, féminin : *chanude*. Voyez *Chanu*.

Chanvene (prononcer *chanvne* en deux syllabes. Latin *cannabem*, franç. *chanone, chanvre*), s. m. : **CHANVRE.**

Chaoir (latin *cadere*, franç. *chadeir, chaeir, chaoir, cheoir, choir*). Part. prés. : *chadant, cheant*; part. passé : *chaü, cheü, ou chaï, cheï, ou chadeit, chaeit*; indic. prés. : *je chiët. tu chiez, il chiët. nous chadons, chaons, cheons, vous chades, chaez, cheez, il(s) chièdent, chiënt, chéent, chient*; imparf. : *je chadeie, chaeie, chaoie, cheoie*; prêt. : *je chai, cheï, ou je chavi, cheui*; fut. : *je chadrai, charrai, cherrai*; impér. : *chiët*; subj. prés. : *que je chiëe*; imparf. : *que je chaisse, cheisse, ou chausse, cheüsse.*

— Verbe : **CHOIR, TOMBER.**

Chapleis (puis *chaplis*). — Formé sur le verbe *chapler* comme *abatis*, anciennement *abateis*, sur *abattre*), s. m. : **COMBAT.**

Chapler (latin *capulare*), verbe : **FRAPPER.**

Chaploier (est à *chapler* ce que *flamboyer* est à *flamber*), verbe : **FRAPPER.**

Char (latin *carnem*, fr. *charn, char, chair*), s. f. : **CHAIR.**

Charaie, s. f. : **SORTILÈGE.**

Charbonier (formé sur *charbon*), s. m. : **BRASIER.**

Charchier, autre forme de *chargier* = *charger*. On trouve de même *veuchier* à côté de *vengier*, et la première de ces formes s'est conservée dans le substantif *remanche*.

Chareier, voyez *Charier*.

Chargiez, voyez *Charier*.

Charier (latin *carriare*, fr. *chareier, charier, charoier, ou chargier*), verbe : **CHARRIER, CHARROYER, CHARGER.**

Charlon, une des formes du cas régime de *Charles*. employée quelquefois

comme cas sujet. L'autre forme est *Churle*, le cas sujet étant *Charles*.

Charn, voy. *Char*.

Charoier, voy. *Charier*.

Charole, s. f. : **DANSE.**

Charpir (latin **carpire*. Nous avons conservé comme substantif le participe passé féminin de ce verbe), verbe : **METTRE EN PETITS MORCEAUX.**

Charrai, voy. *Chaoir*.

Charrier, voy. *Charier*.

1. **Chartre** (latin *chartulam*, fr. *chartre, charte*), s. f. : **CHARTS.**

2. **Chartre** (latin *carcerem*), s. f. **PRISON.** La Fontaine emploie encore ce vieux mot, que nous ne connaissons plus que par la locution *tenir en chartre privée*.

Chaser (doublet de *caser*), verbe : **POURVOIR D'UN FIEF.**

Chasteier, voy. *Chastier*.

Chastials, forme dialectale de *chasteals*, cas en s de *chastel*.

Chastier (latin *castigare*, fr. *chastier, ou chasteier, chastoier*), verbe : **RÉPRIMANDER, CHÂTIER.**

Chastoier, voy. *Chastier*.

Chastoy (subst. verbal de *chastoier* = *châtier*), s. m. : **RÉPRIMANDE, ENSEIGNEMENT.**

Chataigne (latin **capitaneum*, formé sur *caput*, d'où vient *chef*. — *Capitaine* dérive du même mot par l'intermédiaire d'une autre langue romane), s. m. : **CAPITAINE.** — Dans « conte chataigne », *chataigne* est adjectif et paraît avoir le sens de *vaillant*.

Chatel (latin *capitale*, fr. *chatel, chetel, cheptel*). La forme savante du même mot est *capital*), s. m. : **BIEN, PROPRIÉTÉ.**

Chatif, forme dialectale de *chaitif*.

Chatis, cas en s de *chatif*.

Chaus, comme *chiaux*.

Chaü, chaul, chausse, voy. *Chaoir*. **Chaussemente** (latin *calceamenta*), s. f. : **CHAUSSURE.**

1. **Chaut** (latin *calidum*, fr. *chalt, chaut, chaud*), adj. : **CHAUD.**

2. **Chaut**, voy. *Chaoir*.

Chaver (latin *cavare*), verbe : **CHASSER.**

Chavez (d'un mot formé sur *caput*, qui a produit *chef*. *Chavez* est devenu *chevez*, puis *chevet* par substitution de suffixe), s. m. : **CHEVET.**

Che, forme dialectale de *ce*.

Cheance (latin **cadentia*, dont la forme d'origine savante ou italienne est *cadence*. Même famille que *choir*), s. f. :

CHANCE. — *Etre de bonne chance* : avoir de la chance.

Cheant, chéent, voy. Chaoir.

Chéir, comme chair.

Chel, chèle, chels, formes dialectales de cel, cèle, cels.

Chenaille ou chienaille (formé sur *chien*. La forme actuelle « canaille » est d'origine italienne), s. f. : CANAILLE.

Chenu (latin **canutum*, formé sur *canum* = blanc, fr. *chanut, chenuit, chenn*), adj. : CHENU, DEVENU BLANC.

Cheoir, voy. Chaoir.

Chère, forme ultérieure de chiére.

Cherai, voy. Chaoir.

Ches, forme dialectale de ces.

Chés, forme ultérieure de chiés, 1 ou 2.

Chest, cheste, chesti, chestul, formes dialectales de cest, ceste, cesti, cestui.

Chêt (d'abord chiét), de cheoir. Voy. Chaoir.

Chetis, cas en s de chétif. Voy. chaitif.

Cheû, puis cheu, voy. Chaoir.

Cheus, forme dialectale de ceus.

Cheûsse, voy. Chaoir.

Chevaucheûre (puis *chevauchure*; est à *chevaucher* ce que *monture* est à *monter*). s. f. : MONTURE.

Chevaucie (chevaucée), forme dialectale de chevauchée.

Chevestre (latin *capistrum*. — C'est sur ce mot qu'a été formé le verbe *enchevêtrer*), s. m. : LICOU, CORDE pour se pendre.

Chevriax (= chevriax), cas en s de chevreuil, ou de chevrel (devenu chevreaux). Les deux mots se confondent souvent dans l'ancienne langue, bien qu'ils n'aient pas le même suffixe.

Chez, forme dialectale de ces.

Chiaus, forme dialectale de ceuz.

Chiédent, chièent, voy. Chaoir.

Chief (latin **capum*, fr. *chief, chef*), s. m. : CHEF, TÊTE, BOUT. — *Mettre une chose à chef* : l'achever, l'accomplir. Remarquez que *achever* équivaut étymologiquement à *mettre à chef*. Comparez la locution actuelle : *venir à bout de*. — *A chef de pièce* : de nouveau; au bout d'un certain temps.

Chiel, forme dialectale de ciel.

Chielt, voy. Chaloir.

Chient, voy. Chaoir.

Chier (latin *carum*, fr. *chier, cher*), adj. : CHER, DE GRANDE VALEUR. — *Avoir quelqu'un cher* : le chérir.

1. **Chiére, féminin de chier.**

2. **Chière** (puis *chère*. Latin **cara*, mot d'origine grecque), s. f. : TÊTE, MINE,

ACCUEIL. — Ce mot s'est conservé dans « faire *chère* lie » (voyez *lies*) et « faire bonne *chère* ». Du sens primitif de *bonne* ou *joyeuse figure*, la locution a passé au sens de « bon accueil », puis « bon repas ».

Chierf, forme dialectale de cerf.

Chierir ou cherir (formé sur *chier* = *cher*), verbe : CHÉIR.

Chierté (est à *chier* = *cher* ce que *bonté* est à *bon*), s. f. : CHERTÉ. — *Etre de grand cherté* : être de grande valeur.

1. **Chiés** (latin *casus*, fr. *chiés, chés, chez*), adv. : CHEZ.

2. **Chiés, pour chiez, voy. Chaoir.**

3. **Chiés, cas suj. sing. ou rég. plur. de chierf.**

Chiét, voy. Chaoir.

1. **Chiez, variante orthographique de chiés 1 ou de chiés 3.**

2. **Chiez, voy. Chaoir.**

Chil, chilz, chis, chist, formes dialectales de cil, cilz, cis, cist.

Choisir (origine germanique), verbe : REMARQUER; CHOISIR.

Chou, forme dialectale de ço.

Chrestien (latin *christianum*, français *christien*, *chrestien* (prononcez *chrestii-im*), *chrétien*), adj. : CHRÉTIEN.

Christian, voyez Chrestien.

Ci (latin *ecce-hic*, fr. *ici, ci*), adv. : CI, ICI. — *De ci (= d'ici) ou de là* : de maintenant, ou d'alors. — *En're ci que à ou tres ci que a* : jusqu'à. — *De ci que a*, même sens.

Cief, cier, cierté, formes dialectales de chief, chier, chierté.

Cil, cas sujet (sing. ou plur.) de cel = CE, CET, CELUI, CELUI-LA, OU CES, CEUX, CEUX-LA. — Cil..., cil... : celui-ci..., celui-là...

Cilz, vers la fin du moyen âge, cas sujet singulier de cel = CE, CET, CELUI, CELUI-LA.

Cince, subst. fém. : CHIFFON, VIEUX LINGE.

Cine (latin *cygnus*, fr. *cin cygne, ou cygne*), s. m. : CYGNE.

Cis, cist, cas sujet (sing. ou plur.) de cest : CE, CET, CELUI, CELUI-CI, OU CES, CEUX, CEUX-CI. — Dans les Serments de Strasbourg, la forme du cas régime singulier est aussi *cist*, plus tard *cest* (voyez ce mot).

Citovaut (origine arabe), s. m. : ZÉDOAIRE, sorte de graine aromatique.

Claim, claime, claiement, clains, claint, voyez Clamer.

Clamer (latin *clamare*), verbe : AFFIRMER. Se conjugue comme *amer*.

Clamor (latin *clamorem*), s. f. : CLAMEUR, PLAINTES EN JUSTICE.

Clarèt (latin **claratum*, formé sur *clarum* qui a produit *clair*; franç. *claret*, *clairèt*), s. m. : CLAIRET.

Cleir, forme dialectale de *cler* = *clair*.

Cler (latin *clarum*), adj. : CLAIR, BRILLANT; — adv. : CLAIREMENT, D'UNE VOIX CLAIR, D'UN SON CLAIR, OU D'EN VISAGE CLAIR, RIANT.

Clerçon (formé sur *clerc*), s. m. : PE-TIT CLERC. CLERGEON.

Clergie (formé sur *clerc*, comme *conférie* sur *confère*), s. f. : ENSEMBLE DES CLERCS, CLERGE.

Cliner, ne diffère de *cliner* que par la moullure de l'n.

Cliner (latin *clinare*), verbe : INCLINER, PENCHER; S'INCLINER. — *Cliner à quelqu'un*, c'est : se pencher vers lui, ou s'incliner devant lui.

Clo ou **clou** (latin *clavum*), s. m. : CLOU.

Cloant, de *cloer* ou de *clore*.

Clo dre, voy. *Clore*.

Cloe, **cloent**, de *cloer* ou de *clore*.

Cloer, puis *clouer*, verbe : CLOUER.

Cloez, de *cloer* ou de *clore*.

Clofis (composé du subst. *clo* = *clou* et de l'adjectif *fis* dont le doublet savant est *fixe*), adj. : ATTACHÉ PAR DES CLOUS.

Cloi, voy. *Clore*.

Cloichier, forme dialectale de *clochier* = *clocher*.

Cloie (puis *claiè*. Origine celtique), s. f. : CLAIÈ.

Cloisse, etc., voy. *Clore*.

Cloois, **cloons**, de *cloer* ou de *clore*.

Clore (latin *claudere*, français *clodre*, *clourant*, *clore*). Part. prés. : *cloant*, *clouant*; part. pas. : *clous*; indic. prés. : *je clot*, *tu cloz*, *il clot*, *nous cloons*, *clouons*, *vous cloez*, *clouez*, *il(s) cloent*, *clouent*; imparf. : *je cloois*, *clouois* ou *je cloyois*; prêt. : *je clos*, *tu closis*, *il clot*, *nous closimes*, *vous closistes*, *il(s) clostrent*, *clostent*, *clorent*; fut. : *je clodrai*, *clorrai*; subj. prés. : *que je cloe*, *cloue*, *cloye*, *que tu cloes*, *cloues*, *cloyes*, *qu'il cloe*, *cloue*, *cloye*, etc.; imparf. : *que je closisse*, etc. On trouve aussi pour le prétérit de l'indic. : *je cloi*, *cloui*, etc.; et pour l'imparf. du subj. : *que je cloisse*, *clouisse*, etc. — A l'origine ces différentes formes ont eu un *d* entre l'o et la voyelle qui suivait. — Verbe : CLORE.

Clorent, **clorrai**, **clorre**, **clous**, **clouent**, voy. *Clore*. — *Clos* peut être le participe passé ou le prétérit.

Closier (formé sur *clos* comme *portier* sur *porte*), s. m. PORTIER.

Closis, **closisse**, **clost**, **clcstrent**, **clot**, voy. *Clore*.

Clouant, **cloue**, **clouent**, **clouez**, de *clouer* ou de *clore*.

Clouï, **clouisse**, voy. *Clore*.

Clouois, **clouons**, de *clouer* ou de *clore*.

Cloys, **cloyois**, **cloz**, voy. *Clore*.

Ço (latin *ecce hoc*, fr. *iceo*, *ce*, *ico*, *ice*, *co*, *ce*), pron. démonstr. neutre : CR.

— *Ce... que* équivaut souvent à *que*. *Ce vous mande que...* : il vous mande que. *Ce vous loue que* : il vous conseille que.

— *Ce* se joint comme régime aux verbes *dire*, *croire*, etc., employés en incise : *ce dit*, *ce croi*. Aujourd'hui nous exprimons toujours le pronom sujet, mais nous ne mettons pas de régime : *dit-il*, *je crois*.

— On emploie quelquefois *ce* là ou nous mettrions le pronom neutre *le*. *Ce vous sais-je bien dire* : je saurais bien vous le dire. — *Ce est*, suivi du nom de la personne qui parle, = je suis., c'est moi.

Coardie (d'abord *codardie*, plus tard *coardie*, ou, avec un autre suffixe, *coardise*. — Dérivé de *coard*), s. f. : COUARDISE. — *Faire coardise*, c'est : « se montrer coard. » Le mot *lâcheté* peut de même désigner le sentiment ou l'acte.

Coart (d'abord *codart*, plus tard *coard*). Formé sur *cauda*, d'où vient *queue*), adj. : COUARD.

Codardie, **codart**, voy. *Coardie* et *coart*.

Coë (latin **codam* pour *caudam*, fr. *code*, *coe*, *queue*), s. f. : QUEUE.

Cogn—, chercher par con... les mots commençant par *cogn*.

Coi (latin *quietum*), adj. : COI. SILENCIEUX.

Coient (formé sur *coi*), adv. : SÉCRÈTEMENT, SANS FAIRE DE BRUIT.

— **Coif**, voy. *Cevoir*.

Coignie, forme dialectale de *coignée*.

Coignée (formé sur *coïn*), s. f. : COGNER.

Coil, voy. *coillir*.

Coillir (latin **colligere*, fr. *coillir* ou *cuilir*, et, par analogie avec le singulier de l'ind. prés. : *cueillir*). Partic. passé :

colleit (voy. ma Gramm. du vieux français, § 256) ou *collit*, *cueilli*; partic. prés. : *coillant*, *cueillant*; indic. prés. :

je cueil, *cuil*, *tu cuels*, *keuls*, *il enelt*, *keut*, *nous coillons*, *vous coillez*, *il(s) cueillent*. On a allongé d'un *e* muet la 1^{re} pers. de ce temps, et refait les deux suivantes sur la 1^{re}. Imparf. : *je coil-*

luis, etc.; prêt. : *je coilli*, etc. : subj. prés. : *que je cueille*, ou *que je coille*, etc. ; imparf. : *que je coillisse*, etc. Pour toutes les formes de ce verbe où se trouve *coil*, on peut rencontrer dans les anciens textes *cuil*, et nous disons aujourd'hui *cuil*. Verbe : CUEILLIR.

Cointe (latin *cognitum*. Même famille que *connaître*, *accointance*, etc. Voy. *Accointe*), adj. : INSTRUIT, HABILE, AIMABLE.

Cointir (formé sur *cointe*, comme *blanchir* sur *blanc*), verbe : RENDRE GRACIEUX, RENDRE AIMABLE.

Cointoier (formé sur *cointe*), verbe : SE CARER, S'ENORGUEILLIR.

Cois (subst. correspondant à l'adjectif *coif*, s. m. : AISE, dans la locution « à mon cois, à ton cois, etc. »)

Coissin, forme dialectale de *coussin*.

Coitier (latin **coctare*), verbe : PRESSER.

— **Coivre**, voy. *Cervoir*.

Col (latin *collum*, fr. *col* puis *cou*). Le mot est resté *col* dans le sens de *col de vêtement*, s. m. : COU.

Colchier (latin *collocare*, fr. *colchier*, *coucher*). Le sens propre de ce mot est *placer*, par extension *coucher*. — *Se colchier à la terre* : se coucher à terre.

Colée (formé sur *col = cou*), s. f. : COUP FRAPPÉ SUR LE COU, COUP EN GÉNÉRAL.

Coler (latin *colare*, qui signifie *filtrer*, fr. *coler*, *couler*), verbe : COULER, GLISSER.

Colleit, voy. *Coillir*.

Colp (latin *collaphum*, qui signifie *coup de poing*, fr. *colp*, *cop*, *coup*), s. m. : COUP. — *Grand coup* peut être pris adverbiallement dans le sens de *beaucoup*, qui est formé de même avec un autre adjectif. — *A coup* : tout à coup. — *Faire ou rendre des coups*, c'est simplement : en donner.

Colpe (latin *culpa*, fr. *colpe*, *coulpe*), s. f. : FAUTE, PÉCHÉ. — *N'y avoir colpe*, c'est : ne pas être coupable. — *Clamer ou réclamer ou rendre sa coulpe*, c'est : faire son *mea culpa*. — *Moie colpe de...* : *mea culpa* pour.

Cols, cas sujet sing. et rég. pluriel de *colp (= coup)* ou de *col (= cou)*.

Colvert (origine incertaine), s. m. : FÉRFIDE, MISÉRABLE. Ce mot n'a rien de commun avec le participe passé du verbe *couvrir*, qui est *coveré* dans l'ancienne langue.

Com, voy. *Come*.

Comander (latin *commendare*), verbe : COMMANDER, DONNER UN SERVICE A ; RECOMMANDER, CONFIER. On trouve *comander à* au lieu de : commander de.

1. **Comant**, de *comander* (1.^e pers. de l'indic. ou du subj. prés., ou 3.^e pers. du subj.)

2. **Comant** (puis *commant*; subst. verbal de *comander*), s. m. COMMANDEMENT. — *A vostre comant* : à vos ordres.

3. **Comant** ou *commant*, variante orthographique de *coment*.

Combatiét, de *combatre*.

Combatre (composé de *batre*. Voy. *Batre* pour la conjugaison), verbe : COMBATTRE. — *Se combattre à* ou *od*. ou *combattre à* : combattre contre, ou combattre avec (avec l'aide de). — *Se combattre*, absolument : combattre.

Combien que, locution conjonctive qui a le sens de *quoique*.

Comble (latin *cumulum*), s. m. : COMBLE, PARTIE SUPÉRIEURE D'UN OBJET.

Come, ou *com* (latin *quomodo*), adv. et conj. COMME, COMMENT, LORSQUE. Après les adverbies marquant une égalité (*tant*, *si*, *ainsi*, etc.), l'ancienne langue employait *come*, nous mettons aujourd'hui *que*. — *Si come*, *si com* : comme.

Coment que, locution conjonctive : *quoique*.

Comin (mot d'origine hébraïque), s. m. : CUMIN.

Commander, voy. *Comander*.

Commant, voy. *Comant*.

Comme, variante orthographique de *come*.

Comment, voy. *Coment*.

Communement, voy. *Comunement*.

Comovement (formé sur *comouvoir*), s. m. : ÉBRANLEMENT, COMMOTION.

Comouvoir (composé de *movoir*), verbe : ÉBRANLER, REMUER.

Compagne, *compaigne*. Ce mot n'est pas à l'origine le féminin de *compaignon*, mais un substantif qui fait double emploi avec *compaignie* : COMPAGNIE ; TROUPES ; RÉUNION.

Compaignie (de la même famille que *compaignon*), s. f. : COMPAGNIE, CAMARADERIE, AMITIÉ, SOCIÉTÉ, ASSOCIATION, GROUPE DE COMPAGNONS, COMPAGNON, COMPAGNE. — *Prendre compaignie à quelqu'un* : s'associer à lui, se joindre à lui.

Compaignier (formé sur *compaignie*), verbe : TENIR COMPAGNIE.

Compaignon (paraît formé sur *panem = pain*. Littéralement : *celui qui mange le pain avec*), s. m. : COMPAGNON, AMI.

Compaing, *compains*, cas sujet sing. de *compaignon*.

Comparer, voy. *Comperer*.

Comparoier (est à *comparer* ou *comperer* ce que *flanboyer* est à *flanber*), verbe, même sens que *comperer*.

Comparrai, futur de *comparer*. Voy. *Commerer*.

Compasser (formé sur *compas*), verbe : **CONSTRUIRE**.

Compasseüre (puis *compassure*). Formé sur *compasser*, s. f. : **CONSTRUCTION, ENCEINTE**.

1. **Comperer** ou *comparer* (latin *comparare* ou **comperare*, au sens de *acheter*), verbe : **ACHETER, PAYER, ÊTRE MIS À L'AMENDE, ÊTRE PUNI**. — *Le (neutre) comperer* : le payer, être battu.

2. **Comperer** ou *comparer* (latin *comparare*, au sens de *comparer*), verbe : **COMPARER**.

Comunel (latin **communalem*), adj. **COMMUN, MIS EN RELATIONS L'UN AVEC L'AUTRE. UNI**.

Comunement, adv. **TOUTS ENSEMBLE**.

Com, variante orthographique de *com*, voy. *Come*.

Conardie ou *cornardie* (dérivé de *corne*, s. f. : **BOTTISE, BÉTISE**).

Concile (latin *concilium*), s. m. : **ASSEMBLÉE**.

Concier (d'abord *concreer*. Composé de *créer*), verbe : **ENGENDRER, PRODUIRE**.

Concëu, concëus, concëüsse, etc., voy. *Conoistre*.

Confès (latin *confessum*, sur lequel a été fait le verbe *confesser*), adj. **CONFESSÉ**. — *Se faire confès* : se confesser.

Confondre (latin *confundere*), verbe : **DÉTRUIRE, RUINER, CAUSER LA PÉRIE DE**.

Confort (subst. verbal de *conforter*, dont nous avons le composé *réconforter*), s. m. : **ENCOURAGEMENT**. Corneille emploie encore « confort » dans ce sens : « Vain et triste confort, soulagement léger ! » Le mot nous est revenu d'Angleterre avec un sens spécial que nous avons adopté.

Congeder, congeer (formé sur *congé*), verbe : **CONGÉDIER**.

Congn-, chercher par *con-*.

Conissant, conissee, conissoie, conissons, voy. Conoistre.

Conjoïr (composé de *joïr* = *jouir*), verbe : **ACCUEILLIR AVEC JOIE, FÊTER**.

Connin (latin **cunum*), s. m. : **LAPIN**.

Conois, conoisse, conoissant, conoissoie, voy. Conoistre.

Conoistre (latin *cognoscere*) Part. prés. : *conoissant* ou *conissant*, part. passé : *conëu*; indic. prés. : *je conois, tu conois, il conoist, nous conoissons, ou conissons, vous conoissiez, conoissiez, ou*

conoissiez, conoissiez, il(s) conoissent; imparf. : *je conoissoie ou conoissoie*; prétérit. : *je conui, tu conëus, il conut*, voyez la conjugaison du prétérit de *devoir* dans l'introduction grammaticale; fut. : *je conoistrai*; subj. prés. : *que je conoisse, imparf. : que je conëüsse, etc.* — Verbe : **CONNAÎTRE**. — A la fin du moyen âge on trouve ce verbe écrit avec un *g* devant l'*n* pour rappeler l'étymologie.

Conquerre (voy. *Querre* pour la conjugaison), verbe : **CONQUÉRIR, VAINCRE**.

Conquis, voy. *Conquerre*.

Conraer, conreder, voy. Concreer.

Conreer ou *conraer* (d'abord *conreder*, racine germanique. Voy. *Arerer*), verbe : **SOIGNER, ET AUSSI ARMER, APPRÊTER**.

Conroi (d'abord *conrei*. Même racine germanique que dans *conreer*), s. m. : **SOIN; ARMURE; SERVICE**. — *Faire conroi à quelqu'un*, c'est : lui donner des soins, s'occuper de lui. — *Prendre conroi d'une chose* : y aviser.

Consau, consaut, subj. du verbe *conseiller*. — *Consau* ou *consauz* peut être aussi une forme des cas en *s* de *conseil*.

Conseil (latin *consilium*), s. m. : **CONSEIL; AVIS; DÉCISION; DESSEIN; ENTENTE; CONVENTION**. — *Dire à consei* : adresser un conseil. — *Prendre ou mettre conseil que...*, c'est : se décider à. — *Prendre un conseil à*, voy. *Prendre*. — *Aller à conseil* : aller délibérer. — *Tenir conseil de* : délibérer sur. — *Avoir conseil* : tenir conseil.

Consentir (latin *consentire*. Se conjugue comme *sentir*), verbe : **ACQUIESCER, ACCORDER**. — *Dien tout mal te consente!* Dieu te mandisse!

Conservat (plus tard *conservet*, puis *conserve*), indic. prés. de *conserver*.

Conseüt, conseut, de *consivre*.

Consevir, comme consivre. Voy. Consiere.

Consiut, de *consivre*.

Consivre ou *consivre* (composé de *sivre*. Voy. *Sivre* pour la conjugaison), verbe : **ATTENDRE**.

1. **Conte** (latin *comitem*), s. m. : **COMTE**.

2. **Conte** (latin *computum*), s. m. : **COMTE. REG. COMPTÉ**.

Contendre (composé de *tendre*), verbe : **COMBATTRE, CONTESTER**.

Contentir (composé de *tenir*), verbe : **CONTENIR**. — *Se contenir* : se tenir (c'est le sens qui s'est conservé dans le dérivé *contenance*).

Contens, pour *contenz*, cas en *s* de *content*. Voyez ce mot.

Content (subst. verbal de *contendre*), s. m. : DISPUTE, CONTESTATION.

1. **Contoier**, comme *cointoier*.

2. **Contoier** (est à *conter* ce que *flamboyer* est à *flamber*), verbe : RACONTER, PARLER, DÉTAILLER.

Contraire (latin *contrarium*), adj. : CONTRAIRE. Pris substantivement, *contraire* a le sens de « chose contraire, désagrément, malheur, difficulté ».

Contrait (est à *contracté* ce que *retrait* est à *rétracté*), adj. BESSERRÉ, PERCLUS, CONTREPAIT.

Contraie (subst. verbal de *contraloier*), s. f. : CONTRADICTION.

Contraioier, de *contraloier*.

Contraios (se rattache à *contraloier*), adj. : EN COLÈRE, DISPOSÉ A SE DISPUTER.

Contraloier (latin * *contrarizare*, fr. *contraier*, *contrarier*, ou *contraleier*, *contraloier*, *contralier*), verbe : RÉSISTER A. — *Se contraloier*, ou *contraloier* intransitif : se disputer.

Contre (latin *contra*), prép. qui a en particulier les sens de EN FACE DE, A CÔTÉ DE, ex. : « il tend ses mains *contre* le ciel » ; AU MOMENT DE, ex. : « il partit *contre* le mois de mai. »

Contredeignier (composé de *deignier* = *daigner*), verbe : FAIRE CAS DE.

Contremont, adv. : EN HAUT ; prépos. : EN HAUT VERS.

Contrère, variante orthographique de *contraire*. Voy. ce mot.

Contrester (formé sur *ester* comme *contredire* sur *dire*. — *Contraster* est de même origine que *contrester*, mais nous est venu par l'intermédiaire de l'italien), verbe ; RÉSISTER A, TENIR TÊTE A.

Contreval, adv. : EN BAS, ou prép. : EN BAS VERS, EN DESCENDANT (une rivière).

Contrevaloir (composé de *valoir*), verbe : VALOIR, ÉGALER.

Conui, voy. *Conoistre*.

Conuistre, forme dialectale de *conoistre*.

Convenance, s. f. : CONVENTION, TRAITÉ.

Convendrai, de *convenir*.

Convenir, convient, voy. *Covenir*.

Convent, comme *covent*.

Convine ou *covine*, *covine*, s. f. : MANIÈRE D'ÊTRE.

Convoier (formé sur *voie*), verbe : ACCOMPAGNER.

Cop, voy. *Colp*.

Coquart (dérivé de *coq*, avec le suffixe péjoratif *art*, d'origine germanique), s. m. : FOU, BENÊT.

1. **Cor** (latin *cornu*, fr. *corn*, *cor*), s. m. : COR ; COIN.

2. **Cor**, voy. *Corre*.

Corage (formé sur le latin *cor* (= cœur), avec le suffixe *aticum*), s. m. : CŒUR, AMB, INTENTION, DISPOSITION D'ESPRIT. — *Tourner le* (= son) *courage* de *quelqu'un*, c'est : changer de disposition vis-à-vis de lui.

Coraiqe, variante dialectale de *corage*.

Corant, partic. prés. de *corre*. — *Cheval corant* : « cheval rapide, léger. » C'est une épithète de nature. — *Eve corant* : eau courante.

Corcier, variante orthographique de *corsier* = *coursier*.

Cordoan, adj. : DE CORDOUS. Le cuir de Cordoue était célèbre. Employé substantivement, *cordouan* signifie *cuir* ; de là le dérivé *cordouanier*, aujourd'hui *cordonnier*.

Core, voy. *Corre*.

Corée (puis *courée*. Dérivé de *cœur*, comme *corage*), s. f. : POITRINE, ENTRAILLES.

Corir, voy. *Corre*.

Corn, voy. *Cor 1*.

Corneis (puis *cornis*. Formé sur *corner* comme *levis* sur *lever*), s. m. : BRUIT DE CORS.

Corone (latin *corona*), s. f. : COURONNE ; TONSURE.

Coroné, part. passé : COURONNÉ, et aussi TONSURÉ.

Coroz (subst. verbal de *corocier* = *courroucer*), s. m. : COURROUX ; DÉSOLATION.

Corp (latin *corvum*), s. m. : CORBEAU.

Corrai, voy. *Corre*.

Corre (latin *currere*, fr. *corre*, *course*, ou *corir*, *courir*). Partic. prés. : *corant* ; partic. passé : *coru* ; indic. prés. : *je cor* ou *queur*, *tu cors* ou *queurs*, *il cort* ou *queurt*, *nous corons*, *vous corez*, *il(s) corent* ou *queurent* ; prêt. : *je corui*, *tu corus*, etc. ; fut. : *je corrai* ; subj. prés. : *que je core* ou *queure*, etc. — COURIR. — *Laisser courre* : lâcher la bride à, ou, absolument, se précipiter.

Correcier, comme *corrocier*.

Corrocier (paraît se rattacher, comme *courroux*, au part. passé du verbe latin qui a produit le verbe français *corrompre*), verbe : REMPLI DE DOULEUR, D'IRRITATION, DE RESSENTIMENT ; COURROUCER. — *Etre courroucé à* : être courroucé contre.

Corroços (puis *courrouceux*. Formé sur *corroz* = *courroux*, comme *haineux* sur *haine*), adj. indéclinable au masculin ;

PLEIN DE COURROUX, DE RESSENTIMENT, DE DOULEUR.

1. **Cors** (latin *corpus*. On écrit aujourd'hui ce mot avec un *p* pour rappeler plus complètement l'origine latine), s. m. indéclinable : CORPS, PERSONNE, CORPS DE TROUPES. — *Mon corps* peut avoir le sens de : ma personne, moi. De même *ton corps, son corps*, etc., = *toi, lui*, etc. — *Les corps saints* : les reliques.

2. **Cors** (latin *cursum*, fr. *cors, cours*), s. m. : COURSE, COURS. — *Le cours*, locution adverbiale qui signifie : à la course, en courant. — *Plein cours*, même sens.

3. **Cors**, cas en *s* de *corn*, de *cor* ou de *corp*.

Corsu (formé sur *cors* = *corps*), adj. : CORPULENT.

1. **Cort** (latin *cortem*, fr. *cort, court, cour*), s. f. : COUR.

2. **Cort** (latin *curtum*, fr. *cort, court*), adj. : COURT.

3. **Cort**, voy. *Corre*.

Coru, corui, corus, corusse, etc., voy. *Corre*.

Coruné, forme dialectale de *coroné*.
Corz, cas sujet sing. ou rég. pluriel de *cor*.

Cosa, forme du substantif *chose* (latin *causa*) dans les Serments de Strasbourg.

Cose, variante dialectale de *chose*.

Costé (latin *costa*, fr. *coste, côte*), s. f. : CÔTE, CÔTÉ. — *En costé* : à côté.

Costier, costier (est à *costoier* ce que *charrier* est à *charroyer*), voy. *Costoier*.

Costoier (formé sur *coste* = *côte*), verbe : COTOYER.

Cote, s. f. **Cotte**. — *Cote hardie*, nom d'une espèce de jupe longue.

Cotèle (diminutif de *cote*), s. f. : PETITE COTTE.

Cotte, voy. *Cote*.

Çou, forme dialectale de *ço* ou *ce*, voy. *Ço*.

Coubrer, verbe : SAISIR. —

Coulpe, voy. *Colpe*.

Coulte (latin *culcita*), s. f. : MATELAS, OREILLER.

Counistrai, forme dialectale du futur de *conoistre*.

Counoistre, forme dialectale de *conoistre*.

Coup, voy. *Colp*.

Courre, voy. *Corre*.

Court, voy. *Cort*.

Covenant, couvenir, voy. *Covenant, couvenir*.

Couvenrai, decouvenir, voy Couvenir.

Couvent, voy. *Covent*.

Couverrai, voy. *Covrir*.

Couverture (formé sur le participe passé de *couverir*), s. f. : COUVERTURE, RUSE, CAUTIONNEMENT.

Couvient, comme *convient*, voy. *Covenir*.

Covine, voy. *Convine*.

Covant, variante orthographique de *covent*.

Covenant, part. prés. de *covenir*. forme populaire de *convenir*. Pris substantivement, ce mot a le sens de CONVENTION, ARRANGEMENT, ENGAGEMENT, VOEU. — *Avoir en covenant à quelqu'un que...*, c'est : lui promettre que.

Covendrai, de *covenir*.

Covenir (puis *covenir*, latin *convenire*, dont l'*n* est tombée comme dans *conventum* = *couvent*. La forme actuelle serait *couvenir*, si le préfixe n'avait été refait par assimilation. Voyez *Venir* pour la conjugaison), verbe : CONVENIR. Impersonnel : FALLOIR. — *Il le convient s'arrêter* : il lui faut s'arrêter.

Covent (latin *conventum*, fr. *covent, couvent*), s. m. : RÉUNION, d'où les deux sens dérivés de CONVENTION et de COUVENT. — *Par tel couvent* : à la condition que. — *Tenir couvent* : tenir ses engagements. — *Avoir une chose en couvent à quelqu'un* : le lui promettre.

Coverrai, voy. *Covrir*.

Covine, voy. *Convine*.

Covir (latin **cupire*). Même famille que *convoitise*, et que les mots savants *cupide, cupidité*), verbe : DESIRER, CONVOITER.

Covise (latin **cupitia*). Même famille que *convoiter* et *cupide*), s. f. : DÉSIR, CONVOITISE.

Covoitos (latin **cupiditosum*), adj. : CONVOITEUX.

Covrir (latin *coperire*). Indic. prés. : *je cuevre, tu cuevres, il cuevre, nous couvrons, couvrons, vous couvrez, couvrez, il(s) cuevrent; fut. : je coverrai, couverrai; subj. prés. : que je cuevre, etc.* — Verbe : COUVRIR.

Coze, forme dialectale de *chose*.

Craindre voy. *Creindre*.

Cranché (paraît se rattacher à la même racine germanique que *crampe*), adj. : ENGOURDI.

Craventer (latin *crepantare*, se rattachant à *crepare*, qui a produit *crever*), verbe : ABATTE, ECRASER ; S'EFFONDRE.

Creance, voy. *Credance*.

Creant, voy. *Croire*.

Creanter (formé sur le part. présent

de *croire*), verbe : ASSURER, GARANTIR, AGRÉER.

Credance (puis *creance*, *croissance*). Formé avec le radical du verbe *croire*, plus tard *croire*, *croire*, et le suffixe *antiam*, s. f. : CROYANCE, CONFIANCE. — *Se mettre en la creance de quelqu'un* : se confier à lui.

Creez, crei, orei, creindre, voy. croire.

Creindre (latin *tremere*, fr. : *criembre, crembre, creindre, craindre*). Partic. prés. : *cremant*; part. pas. : *cremu*; indic. prés. : *je criem, tu criens, il crient, nous cremons, vous cremez, il(s) criément*; imparf. : *je cremoie*; subj. prés. : *que je crième, criègne*. — Verbe : CRAINDRE, ÊTRE EFFRAYÉ.

Creire, voy. Croire.

Creis, de croire (indic. prés., 2^e pers. sing.), ou de *croistre* (indic. prés. 1^{re} ou 2^e pers. sing., ou impér. sing.).

Creissant, creissoie, creist, creistre, voy. Croistre.

Crem... — Les formes verbales commençant par *crem* appartiennent au verbe *creindre*.

Cremor (latin *tremorem*. Même famille que *craindre* et que *trembler*), s. f. : CRAINTE.

Creoie, creons, voy. Croire.

Crepon, s. m. : ÉCHINE.

Crerai, voy. Croire.

Crespe (latin *crispum*. Même famille que le mot savant *crisper*), adj. : CRÉPU. Cet adjectif a été employé substantivement avec le genre masculin et avec le genre féminin; de là nos deux substantifs *crêpe*.

Crestien, variante orthographique de *crestien*.

Cœü, voy. Croire ou croistre.

Creusier, forme dialectale de *croisier* = *croiser*.

Créüsse, de croire ou croistre.

Creux, forme dialectale de *croix*.

Cri (substantif verbal de *crier*), s. m. : CRI, RÉPUTATION. *

Criegne, criem, crieme, criembre, criément, oriens, voy. Creindre.

1. **Crient**, du verbe *crier*.

2. **Crient, voy. Creindre.**

1. **Crier** (latin **quiritare*), verbe : CRIER, APPELLER. — *Être crié de* : être accusé de...

2. **Crier** (latin *creare*, fr. : *créer, créer*), verbe : ENGENDRER, CRÉER.

Crimor, forme dialectale de *cremor*.

Cristal (latin *crystallum*), s. m. : CRISTAL, GLACE.

Croire (latin *credere*, fr. : *croire, croire, croire*). Part. prés. : *creant*; part. pas. : *creü*; indic. prés. : *je crei, croi, nous creons, vous creez*; imparf. : *'e creoie*; préterit : *je crui, tu creüs, il crut*, voyez la conjugaison de ce préterit dans l'introduction grammaticale; futur : *je crerai, querrai*; imparf. du subj. : *que je creüsse, etc.* — CROIRE.

Crois, de croire (indic. prés. 2^e pers. sing.) ou de *croistre* (indic. prés. 1^{re} ou 2^e pers. sing., ou impér. sing.).

Croisseis (puis *croissis*). Formé sur *croissir* comme *levis sur lever*), s. m. : FRACAS.

Croissir (origine germanique), verbe : GRINCER.

Croist, voy. Croistre ou croissir.

Croistre (latin *crescere*, fr. : *croistre, croistre*). Partic. prés. : *creissant, croissant*; partic. passé : *creü*; indic. prés. : *je creis, crois, tu creis, crois, il creist, croist*; imparf. : *je creissoie, croissoie*; préterit : *je crui, tu creüs, il crut*, voyez la conjugaison du préterit de *croire* dans l'introduction grammaticale; imparf. du subj. : *que je creüsse, etc.*

Crolière (fait sur *croler* = *crouler*), s. f. : FONDRIÈRE.

Croller (latin **corotulare*, fr. : *croller, crouler*. Le *c* est tout ce qui reste du préfixe latin *com*, ordinairement représenté en français par *com*, *con*), verbe : BRANDIR, AGITER. La Fontaine emploie encore le verbe *crouler* dans le sens transitif : « Jupin *croulant* la terre ».

Croute (latin *crypta*, qui a donné régulièrement *crote*, puis *croute*. « Crypte » est un mot savant, et « grotte », de même origine, nous vient de l'italien), s. f. : GROTTE, CRYPTÉ.

Crui, de croire ou de croistre.

Cruier (même racine que dans *cruel*), adj. : CRUEL.

Cruissir, forme dialectale de *croissir*.

Cruit, forme dialectale de *crut*.

Cueil, cuels, cuelt, voy. coillir.

Cuens, cas sujet singulier de *conte*.

Cuevre, cuevrent, cuevres, voy. couvrir.

Cui, cas régime de qui : A QUI, DE QUI, QUE.

— **Cui, voy. Cevoir.**

Cuidier (latin *cogitare*). Indic. prés. : *je cuit, tu cuides, il cuide*. — Verbe : PENSER, ESPÉRER, VOULOIR, ÊTRE SUR LE POINT DE. — La Fontaine emploie encore ce verbe : « Tel, comme dit Merliu, cuide enseigner autrui... » (La gro-

nouille et le rat). On avait aussi le composé *outrécuidier*, que Saint-Simon emploie encore, et dont il nous reste le part. présent *outrécuidant*. — Le verbe *cuidier* gouvernait le subjonctif. — Pris substantivement, *cuidier* signifie : pensée.

Cuignie, forme dialectale de *coignée* qui est pour *coignée*. Voy. ce mot.

Cuil... — Chercher par *coût* les mots commençant par *cuil*.

Cuit, de *cuidier*.

Cuivert, autre forme de *colvert*.

Cum, **cumant**, **cume**, **cument**. formes dialectales ou archaïques de *com*, *comant*, *come*, *coment*.

Cunte, forme dialectale de *conte*.

Cuntre, forme dialectale de *contre*.

Cuple, forme dialectale de *cople* = *couple*.

Cure (latin *cura*, qui signifie *soin*, *soin*), s. f. : *soin*, *soin*. La Fontaine : « Le meunier n'en a *cure*. » C'est par un développement de sens facile à imaginer que *cure* est arrivé au sens de *traitement*

d'une maladie. La Bruyère : « On dit *curieux*, dérivé de *cure* qui est hors d'usage. »

Curecier, forme dialectale de *corro-cier*.

Curios (puis *curieux*. — De la même famille que *cure*. Voyez ce mot), adj. : *soigneux*; *inquiète*. C'est par l'intermédiaire du sens de « qui prend souci de » qu'on est arrivé au sens actuel. Bossuet : « Ceux qui connaissent tant soit peu les antiquités savent combien les premiers temps étaient *curieux* d'ériger et de conserver de tels monuments. »

Curioisement (formé sur *curios*), adv. : *avec soin*; *curieusement*. Bossuet emploie encore cet adjectif avec le premier sens : « Les Égyptiens conservaient *curieusement* les corps morts. » On a aussi des exemples du XVIII^e siècle.

Curuné, forme dialectale de *coroné*.

Cuvir, **cuvise**, formes dialectales de *couver* et de *couvise*.

Cuydier, voy. *Cuidier*.

D

Dahèt, variante orthographique de *dahat*, qui équivaut à *dehait*.

Dalez, comme *delez*. Comparez *davant* et *devant*.

Dam, voy. *Dame 1* et *dame 2*.

Damace, forme dialectale de *damage*.

Damacier, forme dialectale de *damagier*.

Damage (puis *domage*). Dérivé de *dam*, s. m. : *DOMMAGE*.

Damagier (formé sur *damage*), verbe : *PORTER TORT A*, *ENDOMMAGER*.

1. **Dame** (latin *dominum* ou *dominam*), s. f. : *domne*, *dame*, *dame*, puis *dem* ou *dant* au masculin et *dame* au féminin), subst. : *SEIGNEUR* ou *DAME*.

2. **Dame** (latin *damnum*, fr. : *damno*, *damne*, *dame*, *dam*), s. m. : *DOMMAGE*. — *Être en dame à quelqu'un* : lui être préjudiciable.

Damedé, comme *damedieu*. Voyez *dame 1* et *dé*.

Damedieu. mot composé de *dame* et de *Dieu*, voy. *Dame 1*.

Damerdieu, forme dialectale de *Damedieu*.

Damne, voy. *Dame 1* ou *2*.

Damno, voy. *Dame 2*.

Dan, comme *dam*.

Dangier (latin *dominicium*, fr. :

dongier, *dangier*, *dangier*), s. m. : *POUVOIR*, *RÉSISTANCE*.

Dans, voy. *Danz*.

Dansel, contraction de *damoiseil* = *damoiseau*.

Danz, variante orthographique de *denz* ou cas sujet de *dam*.

Dat, variante dialectale de *det*, mot dont nous avons conservé la forme féminine *dette*, qui a le même sens.

Dattre, forme dialectale de *dettre*.

Daurai, futur de *douloir*, voy. *Douloir*.

Davancier (formé sur *davant*), verbe : *ALLER DEVANT*; *DEVANCER*.

Davant, voy. *Devant*.

De (latin *de*), préposition. Emplois divers : *QUANT A*, ex. « De fierté, il ressemblait à un lion; du roi payen, croyez qu'il vous suivra; nul ne le valait de combatre »; — *QUIS* (après un comparatif), ex. : « il n'y avait pas plus félon de lui. » — *De présent* : à présent. — *De certain* : d'une manière certaine. — *De courage* : courageusement.

Dé, forme dialectale de *Dieu*.

Dea (puis *da*. Origine douteuse), adv. et interj. : *DONC*; *DA*.

Debatre (composé de *batre*), verbe : *CONTESTER*, *REFUSER*.

Debuér (composé de *juer*, qui a le même sens. Notre substantif *buée* appartient à la même famille), verbe : LESSIVER, LAVER.

Decepcion (mot savant formé sur le latin *deceptionem*), s. f. : TROMPERIE.

Deceû, part. passé de *derevoir*.

Decoste, préposition, composée de *de* et de *coste* (= *côte*) : CÔTE À CÔTE DE. À CÔTÉ DE.

Dedans, dedanz, variantes orthographiques de *dedenz*.

Dedenz, adverbe et prépos., compos. de *de* et de *denz* : DEDANS, DANS.

Dedesoz, même sens que *desoz*. *Dedesoz*, ou *de* est répété devant *soz* (sous), n'est pas plus extraordinaire que *dedans*, qui se compose aussi de *ous* (voy. *enz*) précédé de *de* répété : *de d'ans*.

Dedevant, même sens que *devant*. Voy. *Delesoz*.

Deduire (composé de *duire*. Voyez ce mot), verbe : mener, promener, conduire, distraire.

Defalant, part. prés. de *defalir* ou *défaillir*, qui a le même sens que *faillir*.

Defaute (est à *défaillir* ce que *faute* est à *faillir*). La forme masculine *défaut* a prévalu), s. f. : MANQUE ; DÉFAUT.

Defendeur (puis *defendeur*, terme exclusivement employé aujourd'hui dans la langue du droit, et qui a été remplacé dans la langue ordinaire par *défenseur*, formé sur le latin *defensorem*. « Défendeur » a été créé sur le verbe français *défendre*, avec le suffixe *eor* = latin *atorum*), s. m. : DÉFENSEUR.

Defendeür, forme dialectale de *defendeur*.

Deffaut, indic. prés., 3^e pers., de *défaillir* ou *defaillir*, qui a le même sens que *faillir*.

Deffremer (composé de *fremer*, forme dialectale de *fermer*), verbe : OUVRIER.

Deffretier (formé sur *fret*), verbe : DÉGRAYER.

Defois (latin *defensum*), s. m. : DÉFENSE, et, par extension, TERRE DONT L'ENTRÉE ÉTAIT INTERDITE, PIEF.

Defoler (composé de *foler* = *foûler*), verbe : FOULER, METTRE EN MAUVAIS ÉTAT.

Defors (composé de *fors*), adv. et prép. : DEHORS, À L'EXTÉRIEUR, HORS DE.

Defri re (composé de *frîre*), verbe : FRIRE, GRILLER, SE CONSOMER (au propre et au figuré).

Degitter, forme dialectale de *dejeter*.

Dehait (origine germanique, même racine que dans *souhait*), s. m. : MALHEUR.

— *Dehait ait..!* : maudit soit..! malheur à..!

Dei, deie, voy. *Devoir*.

Deïnes, deïs, deïsse, deïstes, etc. voy. *Dire*.

Deit, voy. *Doit* 1 ou 2.

Deivent, voy. *Devoir*.

Dejeter (composé de *jeter*), verbe : REJETER.

Dejoste, Dejousté, Dejusté. Même sens que *joste*, dont une forme dialectale est *juste*. Voy. *Joste*.

Del, contraction de « de le », le étant l'article ou le pronom personnel. DU, DE LE. — *Del* est ensuite devenu *deu, dou, do, du*, suivant les dialectes.

Deleit, forme dialectale de *delit*.

Delez, même sens que *lez*. — *Far delez*, même sens.

Delgié (puis *dougié*; latin *delicatum* dont la forme savante est *délicat*), adj. : DÉLICAT, FIN.

Delit (subst. verbal de *delitier*), s. m. : AGREMENT, CHARMES.

Delitable (latin *delectabilem*), adj. : DÉLICIEUX.

Deliteux (formé sur le vieux subst. *delit*, comme *chaleureux* sur *chaleur*), adj. : CHARMANT, DÉLICIEUX.

Delitier (latin *delectare*), verbe : CHARMER.

Delivre (latin **deliberum*, même famille que *libre*, qui est une forme savante, et *livrer, délivrer*), adj. : LIBRE, DISPOS, DÉLIVRÉ.

Delivrement (formé sur l'adjectif *delivre*), adv. : LIBREMENT, PROMPTEMENT, À POISON.

Delivrer (latin *deliberare*), verbe : DÉLIVRER, LIVRER, METTRE HORS DE CAUSE, PAYER.

Deis, contraction de « de les », les étant l'article ou le pronom personnel. DES, DE LES.

Demaine, variante orthographique de *demene* (du verbe *demener*), ou autre forme de *domaine*.

Demander (latin *demandare*), verbe : DEMANDER, APPELER, CRIER. — *Demander de quelqu'un*, c'est : demander de ses nouvelles.

Demarchier (composé de *marchier*, = *marcher*), verbe : FOULER AUX PIEDS.

Demeinent, demeint, de demener.

Demener (composé de *mener*. Voy. ce mot pour la conjug.), verbe : DÉMENER. — *Démener son corps* équivaut à : « se démener », mais avec une signification plus relevée. — *Démener ivance* : être

furieux. — *Démener* douleur : se lamenter, exhaler sa douleur. — *Démener* lieste : être joyeux, témoigner de la joie. — On a dit aussi *démener un propos* dans le sens de : tenir un discours, traiter un sujet.

Dementer (latin *dementare*. Même famille que *mental*, *démence*, etc.), verbe. *Se dementer*, c'est : se désoler.

Dementières ou **dementiers**, adv. : PENDANT CE TEMPS, ALORS. Cet adverbe est proche parent de *dementres*, qui a le même sens.

Dementres (latin *dum*, *inter m.* adv. : PENDANT CE TEMPS, ALORS. — *Dementres que* : pendant que.

Demeurer, voy. *Demorer*.

Demoine, de *Demorer*.

Demore (puis *demeure*. Subst. verbal de *demorer*), s. f. : RETARD, ARRÊT. — *Ne pas faire demeure à* : ne pas tarder de.

Demorée (part. passé fém. de *demorer*), s. f. : SÉJOUR.

Demorer (latin **demorare*, fr. *demorer*, *demourer*, *demeurer*), indic. prés. : je *demor*, *demeur*, *demeure*, tu *demores*, *demeures*, nous *demorons*, *demourons*, *demeurons*, il(s) *demorent*, *demeurent* ; subj. prés. : que je *demor*, *demeur*, *demeure*, que tu *demors*, *demeurs*, *demeures*, qu'il *demort*, *demeurt*, *demeure* ; futur : je *demorrai*, *demourrai*. — Verbe : **DEMEURER**, TARDER ; RETARDER. — *Se demorer* : rester en vie, ou être en retard. — *Demeurer de venir* : renoncer à venir. — *Gaires n'iert demoré* (avec il neutre sous-entendu) : il ne sera guère tardé, dans peu de temps.

Demorrai, voy. *Demorer*.

Demostre (composé de *mostrer*), verbe : MONTRER ; RÉVÉLER ; DÉMONSTRER.

Demour (forme masculine du subst. verbal de *demourer*), s. m. : ARRÊT, SÉJOUR.

Demourer, **demourrai**, voy. *Demorer*.

Demure, forme dialectale de *demore*.

Denz, adv. et prépos., comp. de *de* et *enz*. DANS, DEDANS.

Deo, voy. *Dieu*.

Deos, cas suj. de *Des*.

Département (formé sur *departir*), s. m. : PARTAGE, DÉPART.

Departie (est à *departir* ce que *partir* est à *partir*), s. f. : SÉPARATION. — *Faire departie de* : se séparer de.

Departir (composé de *partir*, dont le sens propre est, comme on sait, *partager*, *s'parer*), verbe : SÉPARER, TRANCHER,

PARTAGER, **TERMINER** (en parlant d'une bataille).

Deplaindre (composé de *plaindre*) verbe : PLAINDRE.

Deplainz, cas sujet de *deplaint*, qui est le substantif verbal de *deplaindre*, et qui signifie *désolation*, *plainte*.

Deporter (latin *deportare*), verbe : DISTRAIRE, DÉCHARGER, S'AMUSER.

Deprendre, verbe dont la forme savante est *déprimer*. ABAISSER.

Deproier (composé de *proier*), verbe : SUPPLIER.

Deramer, verbe : DÉCHIRER.

Derère, forme dial. de *derière*, voy. *Derrière*.

Derier, **derière**, voy. *Derrière*.

Derompre (composé du préfixe *de* et de *rompre*), verbe : ROMPRE, FENDRE, METTRE EN DÉROUTE ; SE ROMPRE.

Deront, de *derompre*.

Derot, part. passé archaïque de *derompre*, dont nous avons conservé le féminin *déroute*, employé comme substantif.

Derrain (latin *de-retro-anum*. En ajoutant le suffixe *ier* = *arium*, on obtient *derrainier*, d'où *dernier*), adj. : DERNIER.

Derrien, forme dialectale de *derrain*.

Derrière (latin *de-retro*, fr. : *derrière*, *derrière*, *derrier*), adv. ; **DERRIÈRE** — *En derrière* : plus tard.

Derriers, ou **derrier**. Voy. *derrière*.

Derver ou **desver** (origine incertaine. Le composé *endever* existe encore)

Verbe : DEVENIR FOU.

1. **Des**, voy. *Dels*.

2. **Des** (latin *de-ex*), prépos. : DÈS, DEPUIS.

Desacointier (formé sur *acointier*), verbe : DÉSUNIR, BROUILLER.

Desc, comme *desque*.

Deschaus (adj. verbal de *deschauer*), adj. : SANS CHAUSSURES.

Descolorét (composé de *colorét* = *coloré*. — Si ce mot n'avait pas subi d'influence savante, il serait vraisemblablement aujourd'hui *découlouré* ou *découleuré*), adj. : DÉCOLORÉ. — On disait être *décoloré* en son visage.

Desconseillier (composé de *conseillier*), verbe : MAL CONSEILLER ; PRIVER DE CONSEIL, DE PROTECTION.

Descorder (diffère d'*accorder* par le préfixe), verbe : DÉSUNIR.

Descuevre, de *decouvrir* = *découvrir*. Voyez *couvrir* pour la conjugaison.

Desduire, comme *deduire*.

Deserte (est à *descevoir* comme *partir*)

à perdre. Les substantifs actuels *dessort* et *desserte* se rattachent à un autre verbe *desservir*. Voyez *Deservir*, s. f. : MÉRITE.

Deservir (latin *deservire*, composé de *servire* = *servir*), verbe : MÉRITE. Ce sens, qui s'est conservé jusqu'au XVI^e siècle, dérive directement du latin *deservire*, qui signifie *servir avec zèle*. Quant aux sens actuels de *desservir*, ils se rattachent en réalité à un autre verbe, composé des mêmes éléments que l'ancien, mais de formation française. D'ailleurs, dans le verbe ancien, on a le préfixe *de*, et dans le nouveau le préfixe *des* — *Deservir un service*, c'est : s'y associer.

Deseur, adv. et prép. : DESSUS, SUR. Voy. *Sor* 1.

Desevraille (est à *des-uvrer* ce que *semaille* est à *semer*), s. f. : SÉPARATION ; DISTANCE, DIFFÉRENCE.

Desevrer (composé de *sevrer*), verbe : SÉPARER.

Desfaire, verbe : RÉPARER, FAIRE RÉPARATION, DÉFAIRE.

Desfendre, variante orthographique de *défendre*.

Desfider (composé de *fider* = *fier*), verbe : DÉFIER.

Deslert, forme dialectale de *desert*.

Desimes, desis, desisse, desistes, voy. *Dire*.

Desirier (formé sur le verbe *désirer*), s. m. : DESIR. — *Selon mon desirier* : à mon gré.

Desjeûner (composé de *jeûner* = *jeuner*). — *Se déjeuner de* : se nourrir de.

Desloër (composé de *loër* = *louer*), verbe : DECONSEILLER.

Desloiaument (formé sur *desloial* = *déloyal*). Ce mot est devenu *desloyalement* quand l'adjectif *desloyal* a cessé d'être des deux genres), adv. : DÉLOYALMENT.

Desmaillier (formé sur *maille*), verbe : BRISER LES MAILLES DE.

Desnoier (composé de *noier* au sens de *nier*), verbe : NIER, AFFIRMER QU'UNE CHOSE EST FAUSSE.

Desor, desore, desour, adv. et prepos. : DESSUS, AU-DESSUS, SUR. Voy. *Sor* 1.

Desouz, voy. *Desoz*.

Desovre, forme archaïque ou dialectale de *desore*.

Desoz (puis *desouz, dessous*). Prép. et adv. compos. de *de* et de *soz*, sous, DESSOUS.

Desparer (composé de *parer*. Pour

la conjug., voy. *Parer*), verbe : ENLEVER LES ORNEMENTS DE.

Despars (latin **disparsum*. — « *Sparsum* », sans préfixe, a produit *épars*. — Le verbe *disperser*, de formation savante, se rattache au latin classique *dispersum*), adj. : ÉPARS.

Desparément (formé sur *despars*), adv. : EN DÉSORDRE.

Despecier (formé sur *pièce*), verbe à radical variable : *despièç... tonique, despeç... atone*. C'est aujourd'hui *dépecer*. METTRE EN PIÈCES, TRIOMPHER DE.

Despendre (latin *dispendere*. Le participe passé *dépens* du vieux verbe *despendre* a servi à former le verbe actuel *dépenser*), verbe : DÉPENSER.

Desperer (latin *desperare*), verbe à radical variable, atone *desper... tonique despeir... , puis despoir... — DÉSÉPÉRER*.

Desperet, de *desparer* ou de *desperer*.

Despièce, de *despecier*.

Despire (latin *despicere*). Part. prés. : *despissant* ; part. pas. : *despité* ; indic. prés. : *je despiz, tu despis, il despité, nous despisons* ; prêt. : *je despis, tu despisis, il despité* ; fut. : *je despiserai* ; imparf. du subj. : *que je despisisse.. — Verbe : MÉPRISER*.

Despis, despissant, despisis, Despissise, despité, despiz, voy. *Despire*.

Desprisier, voy. *Desproisier*.

Desproisier (d'abord *despreisier*, plus tard *desprisier, dépriser*. — Formé sur *proisier*, avec le préfixe *des*. — *Dépriser, mépriser* et *priser* sont dans le même rapport que *défaire, méfaire* et *faire*. — La forme savante du même verbe est *déprécier*), verbe : DÉPRÉCIER, RABAISSEUR.

Desque, prép. : JUSQU'.

Desraisnement (formé sur *desraisnier*), s. m. : EXPLICATION, CONVERSATION.

Desrainier (composé de *raisnier*), verbe : RENDRE RAISON, EXPLIQUER, CONVERSER.

Desreer (racine germanique. Voy. *Areer*), verbe : METTRE EN DÉSORDRE..

Desroi (subst. verbal de *desreer*), s. m. : DÉSORDRE, DÉSARROI, DOMMAGE, ARDEUR. — Notre mot actuel *désarroi* est formé sur *arroi*, substantif verbal du vieux verbe *areer*, qui est de la même famille que *desreer*. Voy. *Areer*.

Desrouter (formé sur *route*, au sens de « troupe », comme *débander* sur *bande*), verbe : EN DÉBANDER.

Dess... — Chercher par des les mots commençant par *dess*, à l'exception du suivant.

Dessirier (racine germanique), verbe : DÉCHINA. La forme actuelle de ce verbe est dialectale; la vraie forme française serait *dessirer* ou *descirer*.

Destor (subst. verbal de *destorner* = *détourner*), s. m. : DÉTOUR, LIEU DÉTOURNÉ. — *En détour* : dans un lieu écarté, ou bien : en se détournant, en se cachant.

Destordre (composé de *tordre*), verbe : DÉTORDER, DÉCHARGER.

Destourber (latin *disturbare*), verbe : TROUBLER.

Destraindre, voy. *Destreindre*.

Destre (latin *dextrum*), adj. des deux genres : DROIT, DROITE.

Destreindre (latin *distringere*), verbe : SERRER, CONTRAINDRE. Ce verbe se conjugue comme *sevrer*, à l'exception de l'ancien participe passé « *destreint*, *destroit* » devenu ensuite adjectif, puis substantif.

Destroit (latin *districtum*, fr. : *destreint*, *destroit*), d'abord participe passé de *destreindre*, puis adjectif avec les sens de ÉTROIT, RIGoureux, EN DÉTRESSE, puis substantif masculin avec les sens de LIEU ÉTROIT, DÉTRESSE. « *Détresse* » dérive d'ailleurs de l'adjectif « *détroit* ».

Destroit, voy. *Destreint*.

Destros, part. passé de *destordre*.

Desur, **desus**, adv. et prép. : DESUS, sur. Voy. *Sor 1*.

Desuz, forme dialectale de *desoz*, ou variante orthographique de *desus*.

Desver, voy. *Derver*.

Desvoier (puis *dévoier*, formé sur *voie*), verbe : SE TROMPER DE ROUTE, EN CHANGER.

Detenir (composé de *tenir*), verbe : RETENIR.

Deterrai, futur de *detenir*.

Detraire (composé de *traire*. Voyez ce mot pour la conjugaison), verbe : TIRER, ARRACHER.

Detraist, de *detraire*.

Detrenchier (composé de *trenchier* = *trancher*), verbe : TAILLER EN PIÈCES, COUPER, TRANCHER.

Detrèt, variante orthographique de *detréit*. Voy. *Detraire*.

Detriier, verbe : RETARDER.

Dettor (forme populaire de *débiteur*), s. m. : DÉBITEUR.

Dettre, cas sujet de *dettor*.

1. **Deu**, voy. *Deu*.

2. **Deu**, voy. *Del*.

Deues, voy. *Does*.

1. **Deus**, nom de nombre : DEUX. Voy. *Dous*.

2. **Deus**, cas en s de *Deu* = *Dieu*.

Deüs, **deüsse**, etc., voy. *Devoir*.

Devant (d'abord *davant*), prép. adv. compos. de *de* et *avant* : DEVANT, AVANT, AUPARAVANT.

Deveir, voy. *Devoir*.

Devenre, le même que *venredi* (= *vendredi*), avec intervention des deux mots composants.

Devers (composé de *de* et de *vers*), prép. : VERS, DU CÔTÉ DE (avec idée d'éloignement ou idée de rapprochement). Dans le premier cas il vaudrait mieux écrire de *vers* en deux mots.

Deveurent, de *devorer*.

Devise (subst. verb. de *deviser*), s. f. : SÉPARATION; ENTRETIEN; MANIÈRE.

— *A devise* : à souhait.

Deviser (latin *divisare*, dont la forme savante est *diviser*), verbe : SÉPARER; DEVISER, DISCUTER, DÉCIDER, RÉDIGER, IMAGINER, PARLER, DIRE, INDIQUER.

Devoir (latin *debere*, fr. : *deveir*, *devoir*), part. pas. : *deü*; indic. prés. : *je dei*, *doi*, *tu deis*, *dois*, *il deit*, *doit*, *nous devons*, *il(s) deivent*, *doivent*; prêt. : *je dui*, *tu deüs*, *il dut*, *nous deümes*, etc., voyez ce prétérit dans l'introduction grammaticale; subj. prés. : *que je deie*, *doie*, *doive*; imparf. : *que je deüsse*, etc.

Devorer (latin *devorare*), verbe : DÉVORER.

Dex = *deus*, cas sujet sing. et cas régime pluriel de *Deu*. Voy. *Dieu*.

Di (latin *diem*), s. m. : JOUR. Le vieux mot *di* s'est conservé dans *midi* (= *mi-jour*) et dans les noms des jours de la semaine : *dimanche*, *lundi*, etc.

Die, voy. *Dire*.

Diemenche (prononcez *di-e-menche* en quatre syllabes. Latin *diem dominicam*, fr. : *didemenche*, *diemenche*, *dimanche*), s. m. : DIMANCHE.

Dient, voy. *Dire*.

Dieu (latin : *deum*; français : *deo* (dans les plus anciens textes), puis *deu* ou *dieu*). La forme en *ieu* l'a emporté, tandis que pour le mot hébreu, que l'on trouve aussi sous les deux formes *hébrieu* et *hébreu*, c'est la forme en *eu* qui s'est maintenue. — On trouve aussi *Dé* au lieu de *Deu*, s. m. : DIEU.

Diex = *dieus*, cas sujet sing. et cas régime pluriel de *Dieu*.

Dift (latin *debet*, écrit *dibet* dans les chartes mérovingiennes. *Dibet* a pu

donner dist, puis *deit*, *doit*), indic. prés., 3^e pers., du verbe qui est devenu *devoir*. — Cette forme ne se trouve qu'une fois, dans les Serments de Strasbourg, et n'est pas d'une lecture sûre.

Dire (latin *dicere*), indic. prés. : *je di*, *tu dis*, *il dit*, *nous disons*, *vous dites*, *il(s) dient*; prêter. : *je di*, *tu disis*, *desis*, *deis*, *il dist*, *nous disimes*, *desimes*, *detmes*, *vous disistes*, *desistes*, *deistes*, *il(s) distrent*, *disent*, *dirent*; subj. prés. : *que je die*, etc.; imparf. : *que je disisse*, *desisse*, *deisse*, etc.

1. Dis, du verbe *dire*.

2. Dis (latin *decem*), nom de nombre :

DIX.

3. Dis, pour *dic*. Cas en *s* de *dit*.

Disent, voy. *Dire* (préterit).

Disimes, **disis**, **disisse**, **disistes**, etc., voy. *Dire*.

Disme (latin *decimum*), **DIXIÈME**.

Disne, forme dialectale de *digne*.

Distrent, voy. *Dire*.

Dit (part. passé de *dire*), **s. m.** :

PAROLE, **RÉCIT**, **EXPOSITION**. Voy. aussi page 218.

Diu, forme dialectale de *Dieu*.

Dix = *dius*, cas sujet singulier et cas régime pluriel de *diu*.

Do, voy. *Del*.

Doel, comme *duel*. Voy. ce mot.

Doës, puis *deues*, féminin de *dous* :

DEUX.

Doi, voy. *Dui* 1.

Doie, voy. *Devoir*.

Doient, forme dialectale de l'indic. prés., ou forme régulière du subj. prés. de *devoir*.

Doigne, voy. *Doner*.

Doiens, forme dialectale de la 3^e pers. plur. de l'indic. prés. de *devoir*.

Doil, **doille**, voy. *Doloir*.

Doin, **doing**, **doins**, **doinse**, **doint**, voy. *Doner*.

1. **Dois** (latin *discum*, dont la forme savante est *disque*), **s. m.** : **TABLE RONDE**.

2. **Dois**, pour *doiz*, cas en *s* de *doit* = *doigt*.

1. **Doit** (latin *digitum*, fr. : *deit*, *doit*), **s. m.** : **DOIGT**.

2. **Doit**, du verbe *devoir*.

3. **Doit** (paraît se rattacher au latin *ductum*), **s. m.** : **SOURCE**, **COURANT**. Le même mot se trouve sous la forme *doiz* invariable comme substantif féminin.

Doiz, voy. *Doit* 1 ou 3.

Dol, forme dialectale de *duel*. Voy. ce mot.

Dolcement, adv. : **DOUCEMENT**, **TENDREMENT**.

Doleir, voy. *Doloir*.

Dolent (forme archaïque du part. prés. de *doloir*), adj. : **MALHEUREUX**.

Doloir (latin *dolere*, fr. : *doleir*, *doloir*, *douloir*), part. pas. : *dolu*, *doulu*; indic. prés. : *je doi*, *duel*, *duel*, *tu duels*, *il duelt*, *nous dolons*, *doulons*, *il(s) duellent*; prêter. : *je dolui*, *doului*, *tu dolus*, *doulus*, etc.; fut. : *je dolrai*, *doudrai*, ou *daurai*; subj. : *que je doille*. — Verbe : **ÊTRE DÉSOLÉ**, **SOUFFRIR**.

Doloser (puis *doulouser*. De la même famille que *doient*, *douleur*), verbe : **PLEURER LE MALHEUR DE...** — **Se doloser** : se lamenter.

Dolrai, voy. *Doloir*.

Dolu, **dolui**, **dolus**, voy. *Doloir*.

Domagier (forme sur *domage*), verbe : **CAUSER DU DOMMAGE A**.

Don, variante orthographique de *donc* ou de *dont*.

Donc ou **donques**, adv. et conj.

ALORS; **DONC**.

Doner (latin *donare*, fr. : *doner*, *doner*), indic. prés. : *je doin*, *doins*, *doing*, *tu dones*, etc.; fut. : *je donerai*, *donrai*, *dorrai*. Subj. prés. : *que je doigne*, ou *doinse* ou *donge*, *que tu doignes*, *doin-ses*, *donges*, *qu'il doint*, *doinst*, *donge*, ou *qu'il dont*, etc. — Verbe : **DONNER**.

Donge, voy. *Doner*.

Donques, voy. *Donc*.

Donrai, voy. *Doner*.

Dons, forme dialectale de *donc*.

1. **Dont** (latin *de unde*), adv. et pron. relatif : **D'OU**, **DONT**, **COMMENT**.

2. **Dont** voy. *Doner*.

3. **Dont**, variante orthographique de *donc*.

Doppe, forme dialectale et extraordinaire du subj. prés. de *devoir*.

Dorrai, voy. *Doner*.

Dotance (formé sur *doter*), **s. f.** : **CRAINTE**.

Doter (latin *dubitare*), verbe : **CRAIN-DRE**. Ce sens ne s'est conservé que dans le composé *redouter*. — **Se douter que** : craindre que.

Dou, voy. *Del*.

Doü, **doü-**, pour *deü*, *deü-*.

Doubtance, **doubter**, orthographe savante de *doutance*, *douter*. Voy. *Dotance*, *doter*.

Doudrai, voy. *Doloir*.

Douloir, voy. *Doloir*.

Doulouser, voy. *Doloser*.

Doulu, **doulul**, **doulus**, voy. *Doloir*.

Dous (latin *duos*, fr. : *dous*, *deux*), nom de nombre : **DEUX**.

Douisse, Doust, comme *déisse*. etc. Voy. *Deusse*.

Dout, de *douter*. Voy. *Doter*.

Douter, voy. *Doter*.

Devoir, forme dialectale de *devoir*.

Doy, comme *doi*. Voy. *Dui*.

Drecier (latin **directiare*), verbe : **DRESSER, LEVER, RELEVER**.

Dreit, voy. *Droit*.

Droit (latin *directum*, fr. : *dreit*, *droit*), adject. : **DROIT** (sens propre et figure), **JUSTE, QUI CONVIENT**; subst. masc. : **DROIT**. *N'est droiz que ou nen est droiz que* signifie : le droit n'est pas que, il n'est pas juste que. — *Faire droit à quelqu'un d'une injure*, c'est : réparer cette injure, faire réparation. — *Avoir droit*, c'est : avoir le droit pour soi, avoir raison, ou recevoir réparation. On disait aussi *avoir droit vers...* dans le sens de : avoir raison contre. — *Avoir droit dans un pays*, c'est : en être le légitime seigneur. — *Juger le droit de...* c'est : juger la cause de. — *Ni à droit, ni à tort*, locution qui équivaut à : sans raison, sans provocation. — *Par droit* : comme il est juste. — *Rendre son droit à quelqu'un* : lui faire droit, agir comme il convient vis-à-vis de lui.

Droitement (formé sur l'adj. *droit*). adv. : **JUSTEMENT, EXACTEMENT**.

Droiture (formé sur *droit*), s. f. : **DROITURE, REDRESSEMENT**. — *Requerre droiture* : demander raison.

Droiturier (formé sur *droiture*), adj. : **LÉGITIME, JUSTICIER**.

Du, voy. *Del*.

Duc (latin *ducem*), s. m. : **duc, DOGR**.

Dueil, subst. masc. (voy. *Duel* 2), ou indic. prés. de *doloir*.

1. **Duel**, voy. *Doloir*.

2. **Duel** (plus tard *dueil*). Subst. verbal de *doluir*, s. m. : **SOUFFRANCE, DOULEUR, SUJET DE DOULEUR, PERTE**. — *Avoir deuil de quelqu'un*, c'est : être affligé de sa mort ou de son malheur. — *Faire*

oumeur deuil, c'est : être dans la douleur.

Duelent, Duelt, voy. *Doloir*.

Duelz, cas en s de *duel* 2.

Duerral (pour *durerai*), fut. de *durer*.

1. **Dui** ou *doi*, cas sujet masc. de *dous*.

2. **Dui**, voy. *Duire*.

3. **Dui**, voy. *Devoir*.

Duie, Duient, Dufes, voy. *Duire*.

Duire (latin *ducere*). Part. prés. : *duisant*; part. pas. : *duît*; indic. prés. : *je dui, tu duis, il duit, nous duisons, vous duisez, il (s) duient, duisent*; imparf. : *je duisoie*; prêt. : *je ouis, tu duisis, il duist, nous duisimes, il(s) duistrent, duisent, duirent*; subj. prés. : *que je duie, duise*. — Verbe : **CONDUIRE, MENER, PLAIRE**.

Duisent. Indic. prés., ou, dialectalement, prétérit de *duire*.

Duist, voy. *Duire*.

Duit, forme dialectale de l'indicatif prés., 1^{re} pers. de *doter*.

Dunat (latin *donat*, fr. : *dunat* ou *donat*, puis *donet, done, donne*), forme archaïque de la 3^e pers. sing. indic. prés. de *donner*.

Dunc, forme dialectale de *donc*.

Dunge, forme dialectale de *donge*. Voy. *Doner*.

Dunt, forme dialectale de *dont*.

Durement, adv. : **RUDEMENT, FORT**.

Durendal, nom de l'épée de Roland.

D'après la Chanson de Roland, elle a été donnée à Roland par Charlemagne sur l'ordre d'un ange.

Durer (latin *durare*), verbe : **DURER, S'ÉTENDRE, SE PROLONGER**.

Durral, futur de *durer*, ou forme dial. du fut. de *doner*.

Dus, cas en s de *duc*.

Dusque (latin *deusque*, qui a produit *dusque* et *jusque*), prép. : **JUSQUE**.

Dutance, forme dialectale de *dotance*.

Dux, cas en s de *duc*. Voy. ce mot.

Dye, variante orthographique de *die*, du verbe *dire*.

E

1. **E**, interjection : **EH! HÉ! AH!**

2. **E**, voyez *es* 1.

3. **E**, variante orthographique de la conjonction *et*, particulièrement devant les consonnes.

Eage (latin **ætaticum*, fr. : *etage*). **eage, aage, âge**, s. m. : **AGE, VIE**

Eave (en deux syllabes, *ea* étant une diphtongue. Forme antérieure *ève*).

Formes ultérieures *caue, eau*. Latin *aqua*, s. f. : **EAU**.

Edét, voy. *Aé*.

Edrer, voy. *Errer* 2.

Eè, voy. *Aé*.

Effant, variante dialectale de *enfant*.

1. **Eidre**, voy. *Errer* 2 (indic. et subj. pres.).

2. **Eidre**, voy. *Oirre* 2.

Einchies, **Einchois**, **Eincies**, formes dialectales de *einçois*. Voy. *Ançois*.

Einçois, voy. *Ançois*.

Eins, variante orthographique de *ains*. Voy. *Ainz*.

Einsi, **Einsinc**, voy. *Ensi*.

Einsois, variante orthographique de *einçois*. Voy. *Ançois*.

Einz, voy. *Ainz*.

Eique, variante dialectale de *es* 1. Voy. ce mot.

1. **Eirre**, voy. *Errer* 2 (indic. et subj. pres.).

2. **Eirre**, voy. *Oirre* 2.

1. **Eis**, voy. *Es* 1.

2. **Eis**, voy. *Issir*.

Eissi, voy. *Ensi* ou *issir*.

Eissinc, voy. *Ensi*.

Eissir, **Eist**, **Eistrai**, voy. *Issir*.

1. **El** (latin *aliud* ou **alim*), pronom indéf. neutre : AUTRE CHOSE.

2. **El**, contraction de « en le », devenue ensuite *ou* et *u*.

3. **El**, pour *ele* ou *eles*, pronom personnel : ELLE, ELLES.

1. **Ele** (d'abord *éle* avec un *é* intermédiaire entre *é* et *è*, puis *éle*, *elle*), pronom personnel, ELLE.

2. **Ele** (latin *ala*, fr. : *éle*, *aile*), s. f. : AILE.

Elle, variante orthographique de *éle* 1 ou 2.

Elme, comme *helme*.

1. **Els**, contraction de « en les », devenue ensuite *ès*.

2. **Els**, pronom personnel : EUX.

Em. On trouve quelquefois *en* écrit ainsi devant un mot commençant par *b* ou *p*.

Embasmer (formé sur *basme* = *baume*), verbe : EMBAUMER.

Embatre (composé de *batre*), verbe. *S'embatire* = SE PRÉCIPITER, TOMBER, SE JETER.

Embler (latin *involare*. Le sens primitif est *enlever en volant*), verbe : VOLER, ENVOLER, DÉROBER. — Saint-Simon employa encore ce verbe : « M. le prince embla à mon père la capitainerie des chasses de Senlis. » — La locution « d'emblée » est formée avec le participe passé féminin d'*embler*.

Embracier (formé sur *bras*), verbe : EMBRASSER, qui signifie proprement PRENDRE DANS SES BRAS OU EN SON BRAS. —

Embrasser son écu : serrer son écu contre sa poitrine.

Embronchier (origine incertaine), verbe : INCLINER, BAISSER, S'INCLINER. — *Le heaume lui embronche* : son heaume s'incline.

Empaindre, variante orthographique de *empeindre*.

Empainte (partic. pas. fém. de *empeindre*), s. f. : ATTAQUE.

Empeindre, ou *empaindre* (latin *impingere* ou **impangere*). Prétérit : *il empainst*. — Verbe : POUSSER, ENFONCER, TRANSPERÇER, EMBOUCHER, LANCER. — Le verbe actuel qui répondrait le mieux, comme sens, à l'ancien verbe *empeindre*, est *enfoncer* : « enfoncer une lance dans le corps d'un ennemi ; enfoncer un ennemi en appuyant sur la lance qui le transperce, comme on dit enfoncer une porte ; enfoncer un clairon dans sa bouche, l'emboucher. » Toutefois le sens primitif d'*empeindre* est plutôt *pousser* qu'*enfoncer*. — *Empeindre des troupes en mer* : les embarquer.

Empeirier (puis *empirier*, *empirer*). — Latin **im-pior-are*, verbe : EMPIRER, METTRE A MAL, ÊTRE MIS A MAL, GÂTER, RAVAGER.

Emperedor, forme antérieure à *empereor*. Voy. ce mot.

Empèrèdre, forme antérieure à *empèrère*. Voy. ce mot.

Emperéor (latin *imperatorem*, fr. : *empereur*, *empereur*), s. m. : EMPEREUR.

Emperère, cas sujet de *emperéor*.

Empeschier (latin **impedicare*, fr. : *empêcher*, *empeschier*, *empêcher*), verbe : EMBARRASSER, EMPÊCHER, ENGAGER.

Empirier, voy. *Empirier*.

Empor (composé de *en* et de *por*), prép., même sens que *por*.

Emport (subst. verbal de *emporter*, au sens de *importer*), s. m. : INFLUENCE.

Empreindre (latin *imprimere*, dont le doublet savant est *imprimer*), verbe EMPREINDRE.

Emprendre (composé de *prendre*), verbe : PRENDRE, ENTREPRENDRE.

Empès, adv. et prép., comp. de *en* et de *près*, comme *envers* de *en* et de *vers*, etc..., ENSUITE, APRÈS, AUPRÈS DE.

Empresser (composé de *presser*), verbe : FRESSER, SERRER DE PRÈS. Nous avons conservé le transitif *presser* à côté de *se presser* ; mais pour *empresser*, nous n'avons plus que la forme pronominale *s'empresser*.

Empris, partic. pas. de *empeindre*, ou de *empaindre*.

Emprise (partic. pas. féminin de *empriser*), s. f. : ENTREPRISE.

1. **En** (latin *in*, fr. : *in* (Serments de Strasbourg), *en*), prép. Outre les valeurs qu'elle a conservées, cette préposition avait dans l'ancienne langue, comme en latin, le sens de *sur*, qui ne s'est maintenu que dans un petit nombre de locutions. On disait : *monter en cheval*.

1. **En** (latin *inde*, fr. : *int*, *ent*, *en*), adv. et pronom relatif, qui s'emploie souvent avec le sens vague de « en cela, pour cela, avec cela », comme lorsque nous disons encore « en croire quelqu'un ». — *En* peut équivaloir à *te vous*, *de vous* : « ils nous enterreront, et les loups n'en mangeront pas ». Comparez Malherbe : « Qu'est-ce que j'en puis attendre, sinon que toutes ces passions me démembreront pour en avoir chacune sa pièce. » — *En*, presque explétif, se joignait dans l'ancienne langue à beaucoup de verbes. Il s'est fondu depuis avec un certain nombre de ces verbes : « emmener, em-porter, s'en-fuir, etc. » Il est encore séparé du verbe dans « s'en aller. » On trouve dans la Chanson de Roland : « En entrer, en passer, en pasmer, en relever, en venir, s'en écrier, en conduire, en répondre, en recevoir, en voir, etc. » Entre chacune de ces formes et le même verbe sans *en*, il y a à peu près la même nuance de signification qu'entre *emmenner* et *mener*.

3. **En**, pour *on*, pron. indéf.

Enbouchier (composé de *bouchier* = *boucher*), verbe : BOUCHER.

Enceis, voy. *Ançois*.

Encerchier (composé de *cerchier*), verbe : PARCOURIR.

Enchalcier (puis *enchaucier*, *enchausser*). Formé sur le mot latin *calceum*, d'où dérive le français *chausse*, verbe : TALONNER, POURSUIVRE. — Remarque : *enchalcier* n'est pas un composé de *chalcier* (voyez ce mot), mais ces deux verbes ont été formés séparément sur le même substantif.

Enchalz (subst. verbal de *enchalcier*), s. m. : POUR-VITE, INSISTANCE.

Encharger (composé de *charger*), verbe : CHARGER (sur ses épaules, ou sur ses bras).

Encheis, **Enchois**, **Encies**, formes dialectales de *enceis*, voy. *Ançois*.

Enclin (latin *inclinum*), adj. : PENCHÉ. Ce mot ne s'emploie plus qu'au figure.

Encliner (latin *inclinare*). Ce verbe a été refait sur le latin), verbe : INCLINER.

NER DEVANT, SALUER. — *Encliner de son chef*, même sens.

Encoistre, composé de *hoistre*, même sens.

Encoi, voy. *Encui*.

Ençois, voy. *Ançois*.

Encombrier (formé sur le verbe *encombrer*), s. m. : MESAVENTURE, MALHEUR, CHARGE.

Encontre, adv. et prép., comp. de *en* et de *contre*, comme *envers* de *en* et de *vers* (Ce mot a servi à former le vieux verbe *encontrer*, sur lequel s'est formé à son tour *rencontrer*. Il est employé substantivement dans « à l'encontre de ») — **CONTRE, EN COMPARAISON DE, EN FACE OU EN FACE DE**. — *Mettre une chose encontre à une autre*, c'est : les opposer l'une à l'autre. — *Répondre encontre* : répondre (avec l'idée accessoire de *contredire*). — *Choir encontre terre*, c'est : tomber à terre (avec une idée accessoire d'adhérence, d'écrasement).

Encontrer (formé sur *encontre*), verbe : RENCONTRER.

Encore, ou *encor* (latin *hinc ad horam*), adverbe : JUSQU'ALORS, ENCORE.

Encoste, prép. et adv., comp. de *en* et du substantif *coste* (côte). **AUPRÈS, À CÔTÉ DE**. Voy. *Decoste*.

Encoudre (composé de *coudre*), verbe : COUDRE, ATTACHER, ENFONCER.

Encroer (paraît formé sur *croer*, plus anciennement que *accrocher*), verbe : ACCROCHER.

Encroler (composé de *croler* = *crouler*), verbe : ENFONCER.

Encui (latin *hinc hodie*, fr. : *encui* ou *encoi*), adv. : AUJOURD'HUI. Cet adverbe est à *hui* (voyez ce mot) ce que *encore* est à *ore*.

Encuntre, **Encunttrer**, formes dialectales de *encontre*, *encontrer*.

Encuvir (composé de *cuvir*), verbe : CONVOITER.

Endemain (= *demain* précédé du préfixe *en*), s. m. : LENDemain. L'article s'est agglutiné au vieux mot *endemain*, et fait aujourd'hui corps avec lui.

Endementiers, ou *endementières*, même sens que *dementiers*.

Endementres, même sens que *dementres*.

Enditier (composé de *ditier*, *diter*, dont la forme savante est *dicter*), verbe : INDICER, SUGGÉRER.

Endoctrinour (mot savant d'origine latine), s. m. : PRÉDICHER.

Endreit, voy. *Endroit*.

Endroit (d'abord *endreit*), prép. et adv., comp. de *en* et de *droit* (*endroit* est devenu substantif comme *envers*, mais la valeur prépositionnelle s'est perdue pour *endroit*, tandis qu'elle s'est maintenue pour *envers*). A L'ENDROIT DE, EN FACE DE, VERS, PRÉCISÉMENT. — On trouve aussi, avec le même sens, « endroit de. » — *Or endroit* : maintenant même, tout de suite. — *Ici endroit* : ici même. — *Chacun endroit soi* : chacun en ce qui le concerne.

Enfant (latin *infantem*), s. m. : ENFANT.

Enfermeté (doublet populaire de *infirmité*). Même famille que *enfermer* ; mais dans *enfermer*, le préfixe *en* a la valeur de la préposition « en », tandis que dans *enfermeté* il a une valeur privative comme dans *enfant*), s. f. : MALADIE, INFIRMITÉ.

Enfes, cas suj. sing. de *enfant*.

Enforcer (formé sur *force*), verbe : RENFORCER, SE RENFORCER.

Enformer ou *enfourmer* (forme populaire de *informer*), verbe : INFORMER.

Enfourir, peut être le verbe *enfouir* actuel, ou une variante dialectale de *enfuir*.

Enfuster (formé sur *fust* = *fût*), verbe : METTRE EN FUT.

Enganer, verbe : TROMPER, FRUSTRER.

Engaignier (formé sur *ingenium*, qui a donné *engin*, et auquel se rattache le mot savant *ingénieur*). Indic. et subj. prés. : *il(s) engignent*. — TROMPER, TOURMENTER. — La Fontaine emploie encore ce verbe : « Tel, comme dit Merlin, cuide *engaigner* autrui, qui souvent *s'engaigne* soi-même » (*La Grenouille et le Rat*). Dans l'édition de La Fontaine qui fut faite en 1692 (mais qui porte la date de 1678), l'imprimeur, ne comprenant pas ce mot, l'avait remplacé par « enseigner. »

Engéindre (latin *in-gignere*. Même famille que *genre* et *engendrer*), verbe : ENGENDRER.

Engenui, prétérit de *engéindre*.

Engerrir, forme dialectale de *engendrer*.

Engien, voy. *Engin*.

Engignent, de *engaignier*.

Engin (latin *ingenium*, fr. : *engin*, *engin*), s. m. : ESPRIT, RUSE, HABILITÉ, TROMPERIE.

Englotant, de *englotir*. Voy. *Engloutir*.

Engloutir (latin *inglutire*). Ce verbe

n'était pas *inchoatif* dans l'ancienne langue. Part. prés. : *engloutant*.

Engoler (formé sur *gole* = *gouule*), verbe : ENGOULER, SAISIR A PLEINE GUEULE.

Engreigner (latin **ingrandiare*, même racine que dans *grand*), verbe : S'AGRANDIR, AUGMENTER.

Enherber (formé sur *herbe*), verbe : EMPOISONNER AVEC DES HERBES ; EMPOISONNER.

Enheudeüre (puis *enheudure*). Forme sur *heut*. Voy. *helt*, et comparez *manche* et *emmanchure*), s. f. : GARDE d'une épée.

Enjesque, forme dialectale de *enjusque*.

Enjusque, composé de *jusque*, même sens.

Enluminer (latin **in-luminare*), verbe : ILLUMINER, ORNER.

Enmi, prépos. ou adv., comp. de *mi* précédé de *en*, comme *parmi* du même mot précédé de *par*. AU MILIEU DE, AU MILIEU.

Ennuît, variante orthographique de *annuit*.

Ennuyvle (mot à flexion dialectale *yole* = français *ible*. Formé sur *nuie*), adj. : NUAGEUX, ENTOURÉ COMME D'UN NUAGE.

Enorter (le même que *exhorter* avec un autre préfixe), verbe : EXHORTER.

Enosser (formé sur *os*), verbe : ÉTRANGLER, TUER.

Enprès, voy. *Emprès*.

Enquenuît (comparez *encui*), adv. : CETTE NUIT, par extension AUJOURD'HUI.

Enquerre (composé de *querre* ou *quérir*), verbe : ENQUÉRIR, RECHERCHER.

1. **Enqui**, variante orthographique de *encui*.

2. **Enqui**, adv. : ICI. — *D'enqui en avant* : à partir de ce moment.

Ens, voy. *Enz*.

Enseeler (composé de *seeler*), verbe : SCELLER DEDANS.

Enseigne (latin *insignia*), s. f. : ENSEIGNE, et aussi CRI DE GUERRE. Les lances avaient une « enseigne », un gonfalon à leur extrémité. — *Enseigne avir de crier* : avoir pour cri de ralliement...

Enseler (formé sur *sele* = *selle*), verbe : SELLER.

Ensemble (latin *insimul*), adv. et prép. : ENSEMBLE, AVEC. Ce mot forme avec *o* une locution prépositive. Voyez *o 2*.

Ensement (formé sur *ensi* avec le suffixe adverbial *ment*. Comparez *quasi* et *quasiment*), adv. : AINSI, ÉGALEMENT.

Ensevre, voy. *Ensièvre*.

Ensi (latin *æque sic* ?), adv. qu'on trouve aussi sous les formes *ansi*, *ainsi*, *ainsi*, *eissi*, *issi*, *ensinc*, *einsene*, *ainsinc*, *eissinc*, *issinc*. — **AINSI**. — *Ainsi que* peut signifier : pendant que, ou de telle sorte que.

Ensient, variante dialectale de *escient*.

Ensinc, voy. *Ensi*

Ensièvre, ou *ensevre* (composé de *sièvre*. Voyez ce mot), verbe : SUIVRE, OBTENIR.

Ensoignier (formé sur *soin*), verbe : S'OCCUPER, AVOIR SOIN.

Ensois, variante orthographique de *ençois*. Voy. *Ançois*.

Ensonnier, variante de *ensoignier*.

Ensivre, voy. *Ensièvre*.

Ent, forme archaïque ou dialectale de *en* adverbe.

Entencion (forme populaire de *intention*), s. f. : DISPOSITION, DESIR.

Entendre (latin *intendere*), verbe : ENTENDRE, COMPRENDRE. — *Entendre à* : s'appliquer à, s'occuper de.

Entente (latin *intantum*), s. f. : ATTENTION, INTENTION, SIGNIFICATION.

Ententif, adj. qui a à peu près le même sens que *attentif*, dont il ne diffère que par le préfixe.

Ententivement (formé sur *ententif*), adv. AVEC SOIN.

Entercier (puis *entercer*), verbe, dont le sens propre est *mettre en main tierce*, *séquestrer*, *saisir*, mais qui signifie aussi *reconnaître*.

Enterigneté (est à *enterin* ce que *malignité* est à *malin*), s. f. : INTEGRITÉ, TOTALITÉ.

Enterin (latin **integrinum*. Même famille que *entier* et *intègre*), adj. : ENTIER, SINCÈRE.

Enterrai (pour *enterrai*, par métonymie de l'*r*), futur de *enterrer*.

Entoischie, forme dialectale de *entoischie*.

Entoischie, pour *entoischée*, part. passe féminin de *entoischer*.

Entoischier (latin *intoxicare*, dont le radical *toxicum* a produit le mot savant *toxique*), verbe : EMPOISONNER.

Entour, adv. et prép. comp. de *en* et du substantif *tour*, comme *encoste de en* et du subst. *coste*. AUTOUR, ENVIRON, AUTOUR DE, VERS. — *Entour* est employé comme substantif dans la locution adverbiale « à l'entour » qui est elle-même devenue substantif : « les alentours ».

Entrassaiier, ou *entressaiier*, verbe.

S'entressaiier : s'éprouver les uns les autres.

Entre (latin *inter*), préposition : ENTRE. Cette préposition avait un emploi qui s'est perdu, dans les locutions telles que « lorsque tu partis *entre* toi et ton frère », ce qui signifie : lorsque vous parliez ensemble ton frère et toi.

Entredoter (composé de *doter* verbe. *S'entredoter* : se craindre les uns les autres.

Entreferir (composé de *férir*), verbe. *S'entreferir* : se frapper les uns les autres.

Entrelacier (composé de *lacier* = *lacer*), verbe : ENTRELACER, EMBARRASSER.

Entrelaiier (composé de *laiier*), verbe : QUITTER, LAISSER.

Entremes (composé du préfixe *entre*, et de *mes*, participe passé primitif de *mettre*), s. m. : ENTREMISE, MÉLANGE, ENTREMETS.

Entrepreneur, s. m. : CELUI QUI ENTREPREND, MENEUR.

Entrepris (partic. passé de *entreprendre*), adj. : GÊNE, DANS L'EMBARRAS.

Entresque à, même sens que *tresque à*.

Entroblier (composé avec *oblir* comme *entretenir* avec *tenir*), verbe : OUBLIER.

Entrues, adv. et prép. : PENDANT CE TEMPS, OU PENDANT.

Enuieux, a généralement le sens de notre adjectif « ennuyeux », mais peut aussi se rattacher au subst. « nuée », et signifier *nuageux*. Comp. *ennuyote*.

Envaïe (part. passé fem. de *envaier*), s. f. : ACTION D'ENVAHIR, ATTAQUE, INVASION.

Enveillir (formé sur *vieil*), verbe : VIEILLIR.

Envers, prép. : VERS, EN COMPARAISON DE, ENVERS.

Enuit, variante orthographique ou dialectale de *anuit*.

Environ, adv. et prép. : AUTOUR DE, AUTOUR, ENVIRON.

Envis (latin *invitum*, fr. : *envi* ou *envis*, conservé dans la locution « à l'envi »), adv. : A CONTRE CŒUR, DIFFICILEMENT.

Envoisier, ou *s'envoisier*, verbe SE DIVERTIR. DEVENIR GAI.

Envoiserie (formé sur *envoisier*), s. f. : GAIRTE, REJOUISSANCE.

Envoleper (puis *envelopper*. Composé de *voleper*, mot d'origine incertaine), verbe : ENVELOPPER.

ENZ (latin *intus*, fr. : *enz*, *ens*, *ens* dans le composé *dédans*), adv. et prép.

DÉDANS, DANS. — *Enz* est à peu près explétif dans la locution *enz en*, qui signifie *EN, DANS*.

Es, voy. *Jo*.

Er, futur d'*estre*.

Ere, imparf. d'*estre*.

Erent, imparf. ou fut. d'*estre*.

Erragier, variante de *esragier*.

Erramment (formé sur *errant* (voy. ce mot), avec le suffixe adverbial *ment*), adv. : **TOUT DE SUITE, AUSSITOT.**

Errant, génondif de *errer* 2, employé adverbialement. **TOUT DE SUITE, AUSSITOT.**

Erraument, comme *erramment*.

Erre, s. m., voy. *oirre*.

Errement (formé sur *errer* 2), s. m. PROCÉDÉ HABITUEL.

1. **Erre** (latin *errare*), verbe :

TRONPER, ERREUR.

2. **Erre** (latin *iterare* dérivé de *iter*, fr. : *édre*, *erier*. Le substantif *errement*, employé dans la langue juridique, dérivé de ce verbe, et non de *errer* 1 ; il en est de même du participe présent *errant*, dans « Juif errant ». Voyez aussi le substantif *oirre*). Indic. prés. : *j'eidre*, *eirre*, *oirre*, nous *edrons*, *errons* ; subj. prés. : *que j'eidre*, *eirre*, *oirre*, etc. — Verbe : **AGIR.**

Ert, imparf. ou futur d'*estre*.

1. **Es**, préposition qu'on trouve aussi sous les formes *as*, *eis*, *e*, etc. **VOIR.** Elle est souvent suivie du pronom *vos* ou *vous*, qui est explétif : *Es vos un chevalier*, c'est-à-dire : « voici un chevalier. » Le pronom explétif peut être aussi *li* = *lui*.

2. **Es**, contraction de *en les*.

Esbaer (composé de *baer*), verbe : OUVRIRE A DEUX BATTANTS, ou simplement OUVRIRE. *Entrebaer*, autre composé du même verbe, signifiait : « ouvrir un peu ». Ce mot a été remplacé par *entrebâiller*. « *Baer* », aujourd'hui *bayer*, « « bâiller » ont d'ailleurs la même racine.

Esbaldir (puis *esbaudir*, *ébaudir*. Formé sur *balt*, voyez ce mot), verbe : RENDRE HARDI ET JOYEUX ; SE RÉJOUIR, MANIFESTER SA JOIE.

Esbanier, est à *esbanoyer* ce que *charrier* est à *charroyer*. Voyez *esbanoyer*.

Esbancoier (forme du préfixe *es*, du suffixe *oier*, et d'un radical germanique qu'on retrouve dans *bannière*), verbe : DIVERTIR, SE DIVERTIR.

Esbaudir, voy. *Esbaldir*.

Escaper, forme dialectale de *eschaper*.

Escarimant, adjectif qui s'applique à une étoffe de soie, et dont le sens et l'origine sont également incertains. On le trouve employé substantivement.

Eschacier (formé sur *eschace* = *échasse*, adj. : **BOITEUX**).

Eschamper (paraît être formé sur *champ*, comme *décamper* sur la forme picarde du même mot. « *Escaper* », qui a les mêmes sens, semble avoir une autre origine), verbe : ÉCHAPPER, SE SAUVER, SAUVER.

Echange (subst. verbal d'*eschanger*), s. m. : ÉCHANGE. — Avoir *échange de quelqu'un*, c'est : pouvoir le remplacer. — *Donner échange de quelqu'un*, c'est : le remplacer par un autre, et *donner échange efforcé de* : remplacer avec avantage par un autre. — *Prendre échange de quelque chose*, c'est prendre cette chose en échange.

Eschanteler (formé sur *chantel* = *coin*, *quartier d'écu*), verbe : ÉCORNER, BRISER.

Eschar (substantif verbal de *escharnir*), s. m. : MOQUEUR.

Escharnir, verbe : RAILLER, SE MOQUER.

Escharpe (origine germanique), s. f. : SAC ou POCHÉ, que les pèlerins portaient « en écharpe » dans le sens actuel du mot.

Eschergaite (puis *echaugette*, mot qui a pris le sens de *gûrite*. Origine germanique). s. f. : GÛTE.

1. **Eschiec** (origine germanique). s. m. : PUIS.

2. **Eschiec** (vient du persan *schah*, qui veut dire *roi* ; nous disons « le schah de Perse »), s. m. : ÉCHEC, jeu.

Eschiver (origine germanique), verbe : ESQUIVER, ÉVITER.

Escient (ou *esciente*. — Latin *sciendo* et *scienter*), s. m. : CONNAISSANCE. — *Mien escient* ou *mien esciente*, ou *par le mien escient* : à mon escient, à ma connaissance, je le sais, ou je le crois. — *A escient* : volontairement, en connaissance de cause.

Esclache (subst. verbal de *esclachier*, qui a le sens de *briser*. Origine germanique, même racine que dans *claquer*), s. f. : ÉCLAT, REJAILLISSEMENT.

Esclairier (formé sur le mot latin d'ou vient *clair*. Comparez *esclarer* et *esclairier*. Nous avons conservé deux de ces verbes et perdu le troisième), verbe : ÉCLAIRER, ÉCLAIRCIR (*soulager*, en parlant de la colère), S'ÉCLAIRER, S'ILLUMINER, LUIRE, DOMINER (en parlant d'un

son), FAIRE DES ÉCLAIRS OU FAIRE CLAIR (impersonnel).

Esclarcir (latin *exlarescere*, où l'on retrouve *clarum* qui a produit *clair*), verbe : ÉCLAIRCIR, S'ÉCLAIRCIR, LUIRE. — *S'esclarcir vers quelqu'un*, c'est : lui sourire. — Ce verbe s'applique à la fois au jour qui arrive et à la nuit qui s'en va.

Esclargier (formé comme *esclancier* sur le mot latin d'où vient *clair*, mais avec un suffixe différent), verbe : ÉCLAIRCIR, ÉCLAIRER, SOULAGER (le cœur, la colère, le talent dans l'ancien sens de ce mot).

Esclariement (pour *esclariement*). Formé sur le part. passé de *esclancier* ou *esclarcier*, adv. : AVEC UN VISAGE RIANT.

Escler (même racine que dans *esclaire* et *Slave*), adj. et subst. masc. : SLAVE ; par extension, PAÏEN.

Esclicier (origine germanique), verbe : BRISER EN ÉCLATS, SE BRISER.

1. **Escoer**. Les formes verbales qui paraissent se rapporter à un verbe *escoer* ayant le sens de « secouer », appartiennent au verbe *escorre* 2.

2. **Escoer** (latin *excaudare*), verbe : COUPER LA QUEUE A.

Escolte (subst. verbal de *escouter* = *écouter*), s. m. : ESPION. Le mot s'emploie aujourd'hui au pluriel dans un sens différent, quoique voisin : « être aux *escoutes* ».

Escombatre (composé de *combattre*), verbe : CONQUÉRIR.

Escomengier (latin *excommunicare*, qui a produit aussi *escomunier*, *excommunier*), verbe : EXCOMMUNIER.

Escondire (latin **excondicere*), verbe : EXCUSER.

Esconcer, variante d'*asconser*.

1. **Escorre** (composé du préfixe *es* et de *corre* = *courir*), verbe : COURIR, S'ÉLANCHER.

2. **Escorre** (latin *excudere*, fr. : *escorre*, *escorre*). Part. prés. : *escoant*, *escouant* ; part. passé : *escos*, *escous* ; indic. prés. : *tu escuez*, *esqueus*, *escous*, *il escuet*, *esqueut*, *escout*, *nous escouons*, *escouons*, *vous escoez*, *escouez*, *il(s) escueent*, *esqueuent*, *escouent* ; imparf. : *j'escocioe*, *escocioe* ; prétérit : *j'escos*, *escos*, *tu escossis*, *il escot*, ou bien *j'escoui*, *tu escouis*, etc. ; subj. prés. : *que j'escuee*, *esqueue*, ou *escoue* ; imparf. : *que j'escouisse*, ou *que j'escouisse* ; *secouer*.

Escos, **escossis**, **escost**. voy. *Escorre* 2.

Escot s. m. : ÉCOSSAIS.

Escoué, voy. *Escoer* 2.

Escouer. Les formes verbales, qui paraissent se rapporter à un verbe *escouer* ayant le sens de *secouer*, appartiennent au verbe *escorre* 2.

Escoui, voy. *Escorre* 2.

Escourcier (formé sur *courir*), verbe : RACQUINCER, BELÉVER, RETROUSSER.

Escourre, voy. *Escorre*.

Escous, **escout**, voy. *Escorre* 2.

Escremir (origine germanique, même racine que dans *escrimer*), verbe : SE LIVRER À L'ESCRIME.

Escrever (composé de *crever*), verbe : SE BRISER. — *S'escrever à pleurer* équivalent à la locution actuelle : fondre en larmes.

Ecrier (composé de *crier*), verbe. — « Ecrier » intransitif, ou « s'écrier », signifie CRIER, S'ÉCRIER. — « Ecrier » transitif = APPELER, INTERPELLER, OU CRIER.

Escripsier (formé sur le part. passé du verbe *escrire*), verbe : ÉCRIRE, METTRE PAR ÉCRIT.

Ecrire (latin *scribere*, fr. : *escrire*, *escrire*). Prét. : *j'escriis*, *escriis*, *escrivis*, *tu escriis*, *escrivis*, *il escriist*, *escriist*, *escrivit*, etc. Verbe : ÉCRIRE.

Ecrisisis, de *escrire*.

Ecriture (latin *scriptura*), s. f. DESSIN, SCULPTURE, ÉCRITURE.

Escuee, **Escuet**, **Escuez**, voy. *Escorre* 2.

Escumengier, forme dialectale pour *escomengier*.

Esforcier (composé de *forcier*, lui-même formé sur le mot latin d'où vient *force*), verbe : EFFORCER, PRENDRE DES FORCES. — *Échange efforcé*, voyez *échange*.

Esfraer (origine germanique, fr. : *esfreder*, *esfreer*, *esfraer*, *esfrayer*), verbe : TROUBLER, EFFRAYER, COURROUCER.

Esgarder, voy. *Esguarder*.

Esgart (subst. verbal de *esgarder*), s. m. : REGARD, AVIS.

Esgraignier (origine inconnue), verbe : S'ÉBÉCHER. Voy. *Esgraignier*.

Esgraignier (origine inconnue), verbe : ÉBÉCHER. Voy. *Esgraignier*.

Esguarder (composé de *garder* et du préfixe *es* ; il nous reste de ce verbe le substantif verbal *égards*), verbe : REGARDER, CHERCHER DES YEUX, CHOISIR.

Eslais (subst. verbal de *eslaissier*). s. m. : GALOP DE PARADE, ÉLAN. — *D'eslais* : d'un élan.

Eslaissié (part. passé de *eslaissier*), adj. : QUI VA AU GALOP.

Eslaissier (composé de *laissier*

verbe : LAISSER COURRE. — *S'eslaisser* = s'élancer.

Esli, part. passé de *eslire* = *élire*.

Esliçon (forme populaire de *élection*), s. f. : CHOIX.

Eslire (latin *ex-legere*), verbe : CHOISIR.

Eslonger, voy. *Eslongier*.

Eslongier (formé sur *long*, comme *éloigner* sur *loin*), verbe : DISTANCER.

Esmailier (composé du préfixe *es* et d'un verbe germanique dont la forme actuelle est *mögen* = *pouvoir*), verbe : DÉCOURAGER (littéralement *mettre hors de puissance, hors de force*), METTRE EN ÉMOI.

Esmarir (origine germanique), verbe : TROUBLER, DECONCERTER, CHAGRINER.

Esme (subst. verbal de *esmer*), s. m. : ESTIMATION, ÉVALUATION, PROJET, AVIS.

Esmer, voy. *Asmer*.

Esmeré (est à *mier* (voyez ce mot), ce que *épuré* est à *pur*), adj. : ÉPURÉ, PUR.

Esmerveiller, même sens que *merveiller*.

1. **Esmes**, indic. prés. 1^{re} pers. plur. de *estre*.

2. **Esmes**, du verbe *esmer*.

Esméü, part. passé de *esmouvoir*.

Esmouvoir (composé de *mouvoir*), verbe : PRODUIRE, ÉMOUVOIR, STIMULER. — *Émouvoir* une *querelle*, c'est : la faire naître, la faire renaitre.

Espace (latin *spatium*), s. f. : ESPACE, TEMPS.

Espargnier (la racine de ce mot se trouve dans le verbe latin *parcere*), verbe : ÉPARGNER.

Espart, s. m. : ÉCLAIR.

Espartir (formé sur *spart*), verbe impersonnel. FAIRE DES ÉCLAIRS.

Espasse, voy. *Espace*.

Espaventer, forme dialectale de *espoenter*.

Especial (latin *specialem*), adj. : SPÉCIAL. — *En especial* : particulièrement.

Especlaument (formé sur *especial*). Le mot est devenu *especiallement* quand l'adjectif *especial* a pris un *e* au féminin), adv. : SPÉCIALEMENT.

Espoir, forme ancienne de *espoir* 1 ou 2.

Espaire, *espeirent*, de *esperer*.

Espeirs, forme ancienne de *espoirs*.

Espeirt, voy. *Esperer*.

Esperer (latin *sperare*). Ind. prés. : *j'esperer*, *espoir*, *tu espeires*, *espoires*, *il espeire*, *espoire*, *nous esperons*, *vous esperez*, *il(s) espeirent*, *espeirent*. Subj. prés. : *que j'esperer*, *espoir*, *que tu espeirs*,

espoirs, *qu'il espeirt*, *espoirt*. — Verbe : PENSER, ESPÉRER.

Esperiment (latin *experimentum*). Nous avons encore les dérivés *expérimenter*, *expérimentation*, s. m. : EXPÉRIENCE.

Esperne (subst. verbal de *esperner*), s. f. : ÉPARGNE.

Esperner, ou *esparner*, *espargner*. Voy. *Espargnier*.

Espié (origine germanique. Ne pas confondre avec *épieu*), s. m. : ÉPIÉ, sorte de lance.

Espinglette (diminutif d'*espingle* = *épingle*), s. f. : PETITE ÉPINGLE, ÉPINGLE.

Espleit (puis *exploit*, *exploit*. Latin *explicitum*, dont la forme savante est l'adjectif *explicita*), s. m. : RÉUSSITE. — *A espleit* : à volonté, avec ardeur.

Exploitier (latin **explicitare*, fr. : *espleitier*, *exploiter*. Voy. *Espleit*), verbe : RÉUSSIR, ACCOMPLIR CE QU'ON VEUT. Corneille dit encore, à peu près dans le même sens : « Vous en exploitez bien. » — *L'exploiter* (le neutre), c'est : réussir. — *Mal exploitier* : mal agir.

Espoanter, comme *espoenter*.

Espoenter (latin **espaventare*), verbe : ÉPOUANTER.

1. **Espoir**, 1^{re} pers. indic. ou subj. prés. de *esperer*.

2. **Espoir** (indic. prés. de *esperer*), adverbe : PEUT-ÊTRE, ENVIRON.

Espoire, *espoirent*, de *esperer*.

Espoirs, subj. prés., 2^e pers., de *esperer*, ou cas en *s* du subst. *espoir*.

Espoint, de *esperer*.

Espoît (même racine que dans *espié*), s. m. : sorte de LANCE. Ce mot est encore français au pluriel, comme terme de vénerie ; il désigne les cors qui sont au sommet de la tête de cerf.

Espondre (latin *exponere*, fr. : *esponre*, *espondre*), verbe ; même sens que *EXPOSER*, qui est de la même famille.

Esponre, voy. *Espondre*.

Esposerie (formé sur *exposer* = *épouser*), s. f. : MARIAGE.

Espreindre, verbe dont la forme savante est *exprimer*. Même sens.

Esprendre (puis *éprendre*. — Composé de *prendre*), verbe : ENFLAMMER, S'ENFLAMMER. Il ne reste de ce verbe que le participe passé *épris*, qui s'emploie au figuré.

Espringier, verbe : TRÉPIGNER, SAUTILLER, GAMBADER.

Esprins, de *esprendre*. Voy. *prendre* pour la conjugaison.

Espruève, de *espruver* = éprouver. Voy. *Prover* pour la conjugaison.

Espurger (devenu *expurger* sous une influence savante. Latin *expurgare*), verbe : PURIFIER, DEVENIR PUR.

Esquacier, verbe : ÉCRASER.

Esquels (composé de *es* = *en les*, et de *quels*). EN LESQUELS.

Esqueue, **esqueus**, **esqueut**, voy. *Escorre* 2.

Esquier, variante orthographique de *escuyer* = écuyer.

Esragier, mot formé comme *enrager*, mais avec un autre préfixe ; même sens.

Essaier (formé sur *essai*), verbe : ESSAYER, ÉPROUVER.

Essaucier (composé de *haucier*, qui est devenu, sous une influence savante, *exhausser* ou *exaucer*). Les deux formes actuelles sont deux graphies équivalentes d'un seul et même verbe ; l'une des graphies a été attribuée au sens propre du verbe, et l'autre au sens figuré. Un phénomène semblable s'est produit pour le verbe *conter*, dédoublé aujourd'hui en *compter* et *conter* — *Exalter* est une forme savante qui contient les mêmes éléments que *essaucier*), verbe : ÉLÉVER.

Essient, variante orthographique de *escient*.

Essil (latin *exilium*), s. m. : MALHEUR.

Essilier (dérivé de *essil*), verbe : RENDRE MALHEUREUX, METTRE A MORT, DÉVASTER.

Esta, indic. prés. 3^e pers., ou impérat., de *ester*.

Estable (doublet populaire de *stable*), adj. : ÉTABLI, PLACÉ, STABLE, FERME (en parlant d'un acte juridique).

1. **Estage**, subj. prés., 1^{er} ou 3^e pers., de *ester*.

2. **Estage**, forme dialectale de *estache* 1.

3. **Estage**, forme dialectale de *estache* 2.

Estacent, **Estaces**, subj. prés. de *ester*, ou formes dialectales de l'indic. prés. ou du subj. prés. de *estachier*.

1. **Estache**, indic. prés. ou subj. prés. de *estachier*.

2. **Estache**, s. f. : ATTACHE, POTRAU.

Estachier, verbe : ATTACHER, FICHER.

Estacier, forme dialectale de *estachier*.

Estage (est au verbe *ester* ce que *éclairer* est au verbe *éclairer*, etc.), s. m. : SÉJOUR. Le sens de ce mot s'est considérablement restreint. — *Prendre son étage*, c'est : s'arrêter, faire halte. — *Être en son étage* : rester immobile.

Estagier (formé sur *estage*), adj.

INSTALLÉ, ÉTABLI, RÉSIDANT.

Estal, s. m. : PLACE. — *Se tenir à estal* : se tenir en place.

Estance (est à *ester* ce que *délivrance* est à *délivrer*), s. f. : SÉJOUR, POSITION, ÉTAT.

Estant, part. prés. ou gérondif de *ester* ou de *estre*. Comme gérondif, précédé de *en*, ce mot a le sens de *devenir*.

Ex. : « il s'est levé en *estant*. » On dit aussi, dans le même sens, *en son estant*. Comparez les locutions actuelles : « en son vivant, sur son séant. » *Estant* est même devenu tout à fait un substantif qui a le sens de PLACE ou ON SE TIENS : « il lâcha pied et abandonna son *estant*. »

Estas, indic. prés., 2^e pers., de *ester*.

Estast, subj. prés. de *ester*.

1. **Estat**, indic. prés., 3^e pers., de *ester*.

2. **Estat** (latin *statum*, franc. : *estat*, *état* ; la forme tout à fait populaire de ce mot aurait été identique au participe passé de *ester* et de *estre*), s. m. : ÉTAT.

Estavilir, forme dialectale de *establier*.

Este, préposition qui a le même sens que *es* 1, et qui s'emploie toujours avec le pronom *vos* ou *vous* expletif. Voy. *Es* 1.

1. **Esté**, partic. pas. de *ester* ou de *estre*.

2. **Esté** (latin *estatem*, français *estat*, *esté*, *été*), s. m. : ÉTÉ.

Estefne (latin *Stephanum*, fr. : *Estefne*, *Estiene*, *Etienna*), nom propre : ÉTIENNE.

Estèle, voy. *Astèle*.

Ester (latin *stare*). Part. pas. : *esté* ; partic. prés. : *estant* ; indic. prés. : *j'estois*, *tu estas*, *il estat*, *esta*, *nous estons*, *vous estes*, *il(s) estont* ; imparf. : *j'estoie*, etc. ; pret. : *j'estui*, *tu esteus*, *il estut*, *nous esteumes*, *vous esteustes*, *il(s) esturent* ; imper. : *esta* ; fut. : *j'esterai*, etc. ; subj. prés. : *que j'estace* ou *que j'estoie*, *que tu estaces* ou *que tu estoies*, *qu'il estace*, *estast* ou *qu'il estoist*, *estoist*, *que nous estions*, *que vous estiez*, *qu'il(s) estacent*, ou *qu'ils estoissent* ; imparf. : *que j'esteüsse*, etc. — Verbe : SE TENIR DEBOUT, ÊTRE TRANQUILLE. ÊTRE, RESTER, S'ARRÊTER, HABITER. Ce verbe est encore usité dans la locution juridique : « *ester en justice*. » Plusieurs de ses temps se confondaient avec ceux du verbe *estre*. — *Laisser quelqu'un ester*, c'est : le laisser en repos, et quelquefois l'abandonner. — *Laisser ester*, sans régime (avec un régime neutre sous-entendu), c'est : rester tranquille, se taire. — *S'ester* : s'arrêter,

se tenir debout. — *Remanoir en estant*, ou *être en estant*, c'est : rester debout. — *Se dresser en estant* : se relever quand on a été assis ou couché.

Esteral, voy. *Ester* ou *estre*.

Estes, peut être la 2^e pers. plur. indic. prés. du verbe *estre*, ou une variante de la préposition *es*.

Estét, forme ancienne ou dialectale de *esté* 1 ou 2.

Estét, variante orthographique de *estait*.

Esteümes, esteüs, esteüsse, estoüst, esteüstes, de *ester*, ou (à la 3^e pers.) de *estouvoir*.

Estoce, voy. *Estouvoir*.

Estoie, etc., imparf. de *ester* ou de *estre*.

Estoire, forme populaire de *histoire*.

Estois, indic. prés., 1^{re} pers., de *ester*, ou, du XII^e au XVIII^e siècle, imparf. de l'indic., 1^{re} ou 2^e pers., de *ester* ou de *estre*.

Estoise, estoisent, estoises, estoist, s. A. prés. de *ester*.

Estolt (latin *stultum*, fr. : *estolt*, *estout*), adj. : *van* (en mauvaise part), *PERFIDE*.

Estoltoier (formé sur *estolt*), verbe : *KALTRAILLER*.

Estoner (composé de *toner* = *tonner*), verbe : *EFFRAYER*, *ÉTOURDIR*, *ÉTONNER*.

Estont, indic. prés., 3^e pers. plur., de *ester*.

Estor (*estorn*, *estor*, *estour*. Origine germanique), s. m. : *COMBAT*. — *Rendre un estor à quelqu'un*, c'est : lui livrer bataille. On disait de même *rendre bataille*. — *Vaincre l'estour*, c'est : gagner la bataille. — *Faire ou fournir un estour à quelqu'un*, c'est : livrer combat pour lui. — *Faire estour* : livrer combat.

Estordre (composé de *tordre*. Latin *extorquere*, qui a aussi produit la forme savante *extorquer*). Prét. : *il(s) estors-trent*. — *S'estordre de*, ou *estordre de* : se tirer de.

Estorer (latin *instaurare*. Le français actuel *restaurer* ne diffère d'*estorer* que par le préfixe), verbe : *ÉTABLIR*.

Estormir (origine germanique), verbe : *METTRE EN ROMEUR*.

Estorse (féminin de l'une des formes du participe passé primitif de *estordre*), s. f. : *CROC EN JAMBES*, *ENTORSE* (qui est le même mot avec un autre préfixe).

Estos, cas en s de *estolt*.

Estot, voy. *Estouvoir*.

Estournay (même racine que dans *tourner*), s. m. : *GOVERNAIL*.

Estouüst, voy. *Estouvoir*.

Estout, voy. *Estolt*.

Estouvoir, *estoveir*, voy. *Estoveir*.

Estovoir (d'abord *estoveir*, plus tard *estovoir*. D'après l'ingénieuse hypothèse de M. Tobler, le latin *est opus* (= il est besoin) serait devenu *est ues* (voy. *Ues*), dont on aurait fait un seul mot : *estues*. Puis, ce mot ayant le sens d'un verbe à la 3^e personne, on l'a terminé par le t caractéristique des 3^{es} personnes : *estuet*. Enfin sur cette 3^e personne on a créé une conjugaison tout entière, par analogie avec les verbes qui ont la diphthongue *ue* au singulier de l'indicatif présent), verbe impersonnel à radical variable, *estuev...* tonique, *estov...* atone. Indic. prés. : *il estuet*; imparf. : *il estovait*; prêt. : *il estot* ou *il estut*; fut. : *il estovra*; subj. prés. : *qu'il estoce* ou *qu'il esteuce* ou *qu'il esteuce*; imparf. : *qu'il estoüst*, *esteüst*. — *FALLOIR*, ÊTRE NÉCESSAIRE DE. — *l'ar estovoir* : par nécessité. — *Estuet à faire* : il faut faire.

Estovra, voy. *Estovoir*.

Estragnier, forme dialectale de *étrangier* = *étranger*.

Estrai, voy. *Estre* 1.

Estraim (latin *stramen*), s. m. : *PAILLE*, *LITIÈRE*, *GROSSE PAILLE*.

1. Estrain (latin *extraneum*, qui a aussi produit *étranger*), adj. : *ÉTRANGER*.

2. Estrain, comme *estrain*.

Estraindre, voy. *Estreindre*.

Estrange (latin *extranicum*), adj. : *ÉTRANGER*. *Corneille* et *La Fontaine* emploient encore *étrange* dans ce sens. *La Fontaine* : « *Et se font écouter des nations étranges* » (fable du *Renard anglais*). — *Homme étrange* : *étranger*.

1. **Estre** (latin *essere*, français *estre*, *être*). Part. pas. : *esté*, *été*; part. prés. : *estant*, *étant*; ind. prés. : *je soi*, *sui*, *suis*, *tu es* ou *ies*, *il est*, *nous sommes*, ou *esmes*, *vous estes*, *il(s) sont*; imparf. : *j'ere* ou *iere*, ou *j'estoie*, *tu eres* ou *ieres*, ou *tu estoies*, *il ere(t)*, *ier e(t)* ou *bien ert* ou *iert*, ou *il estoit*, *nous estions*, *vous estiez*, *il(s) erent* ou *ierent* ou *il(s) estoient*; prêt. : *je fui*, *fus*, *tu fus*, *il fut*, *fu*, etc.; futur : *je serai*, ou *j'estrai* ou *esterai*, etc., ou *fier* ou *er*, *tu iers*, *il iert* ou *ert*, *nous ermes*, *vous ertes*, *il(s) ierent*; subj. prés. : *que je sete*, *soie*, *sois*, *que tu setes*, *soies*, *soit*, *qu'il set*, *soit*, *que nous seions*, *seions*, *soiens*, *soions*, *que vous setez*, *soiez*, *qu'il(s)*

geient, soient; imparf. : *que je fusse ou fuis* e. etc. — Verbe : ÊTRE.

2. **Estre**, s. m. : FAÇON D'ÊTRE (disposition, d'une personne, d'un lieu, d'une habitation : « l'ancien *estre* de la ville »; on dit encore : « les *êtres* d'une maison »; par extension PERSONNE (ou animal), LIEU, HABITATION le premier de ces trois sens est seul resté en usage (les *êtres* vivants), mais les deux autres étaient encore usités au XVI^e siècle; Marot dit : « Vous qui vivez donques en ce bas *estre*. » — PARTIE DÉTERMINÉE D'UNE TOUR, D'UNE HABITATION : « il monta aux *estres* de la tour. »

3. **Estre** (latin *extra*, franç. *estre* qui serait devenu *être* si le mot s'était conservé; forme savante *extra*, que l'on trouve comme préfixe dans *extraordinaire*, etc. Mots savants actuels de même racine : *extérieur*, *externe*), prépos. : EN DEHORS DE. Ex. : « Ils étaient cent, *estre* les enfants » (c'est-à-dire *sans compter les enfants*); « il le fit *estre* son gré » (c'est-à-dire *en dehors de son gré, contre son gré*).

Estreindre (latin *stringere*), verbe : ÊTREINDRE. Ce verbe se conjugue comme *feindre*, à l'exception de l'ancien participe passé « *estreit*, *estroit* », devenu ensuite adjectif.

Estreinois, voy. *Estreindre*.

Estreit, voy. *Estroit*.

Estrivée (part. pas. féminin de *estriver*), s. f. : DISPUTE, CONTESTATION. — A l'*estrivée* : à l'envi.

Estriver (origine germanique), verbe : DISPUTER.

Estroër (composé de *troër* = *trouer*), verbe : TROUER.

Estroit (latin *strictum*, fr. : *estreit*, *estroit*), d'abord participe passé du verbe *estreindre*, puis adjectif : ÉTROIT.

Estrument (latin *instrumentum*, dont la forme savante est *instrument*), s. m. : INSTRUMENT.

Estuece, Estuet, voy. *Estouvoir*.

Estui, voy. *Estoir*.

Estuice, voy. *Estouvoir*.

Estuaier (formé sur *estui* = *étai*), verbe : SERRER, COLLER dans un étai; RESERVER.

Esturent, voy. *Ester*.

Estut, voy. *Ester* ou *estouvoir*.

Esvertuder (puis *esvertuer*, *évertuer*. Formé sur *vertu*), verbe : ÉVERTUER.

Esveudier, forme dialectale de *esvuider*.

Esvuidier (composé de *vuider* = *vider*, verbe : VIDER, RENEGER VAIN, ADANDONNER.

Eü, voyez *Avoir* (partic. pas.).

Euisse, forme dialectale de *eüsse*. Voy. *Avoir*.

Eümes, eumes, voy. *Avoir*.

Eür (latin *augurium*, franç. *oür*, *eür*, *eur*, *heur*. La forme savante est *augure*), s. m. employé dans les locutions « bon *eür* » et « mal *eür* », devenues *bonheur* et *malheur*. — *Mauvais eür* a le même sens que « mal *eür* ».

Eüré (formé sur *eür*, comme *eüres*, *heureux*, mais avec un autre suffixe), adj. : FORTUNÉ, HEUREUX. — *Bien eüré*, même sens.

Eus, voy. *Els* 2.

Eüs, eus, voy. *Atoir* (partic. passé pluriel, et prétérit).

Eüsse, eusse, eüstes, voy. *Avoir*.

Eve (latin *aqua*, voy. *Eave*). — Nous avons conservé le dérivé *evier*, dont la forme savante est *aquarium*, s. f. : EAUX.

Ewe, comme *ève*.

Ex, forme du pluriel de *ueil* = *œil*.

Exquise (forme savante de *esquis*, *exquis*, comme *exlicite* est la forme savante de *exploit*. Même famille que *quérir*), adj. : RECHERCHÉ, EXQUIS.

F

Fao, voy. *Faire*.

Face (aujourd'hui écrit *fasse*), de *faire*.

Fache, faice, faiche, formes dialectales de *face*.

Fail, voy. *Faillir*.

Faillance (formé sur *faillir* comme *souffrance* sur *souffrir*. Nous avons encore le composé de *faillance*), s. f. : FAUTE.

MANQUE. — *Sans faillance* : sûrement.

Faile (subst. verbal de *faillir*), s. f. : FAUTE, MANQUE.

Faillir (latin *fallere*, d'où dérivent *faillir* et *falloir* : ces deux verbes se conjuguient de même à l'origine. A côté de *faillir* on trouve les formes *fallir* et *faloir*). Partie. prés. : *faul* t. *faillant* :

indic. prés. : *je fail*, ou, par analogie avec les personnes suivantes, *faux, tu fals, faus, faux, il falt, faut, nous felons, faillons, vous falez, faillez, il(s) faltent, faillent*. Le singulier de ce temps, dans le composé *défaillir*, a subi une transformation analogue à celle de *coillir* (voy. ce mot) au même temps. Futur : *je faurai, faldrai, faudrai* ou *faurai* (aussi *faurrai*), ou *faillera, failirai*. — Verbe : FAILLIR, MANQUER, FAIRE DÉFAUT ; FAILLIR. — *Se faillir*, même sens. — *Faillir à quelque chose* : y échouer.

Fain, variante orthographique de *fein* = *foin*, ou de *faim*.

1. **Fains**, cas en *s* de *fain*.

2. **Fains**, pour *feins*. Voy. *Feindre*.

Faire (latin *facere*), indic. prés. : *je faz* ou *fac*, ou *je fai, fais, tu fais, il fait, etc.* ; prêt. : *je fis, tu fesis, feis, fis, il fist, fit, nous fesimes, feimes, feimes, vous fesistes, feistes, il(s) firent* ou *fsent* ; impér. : *fai* ou *faz, fais* ; imparf. du subj. : *que je fesisse, fesse, que tu fesisses, feisses, etc.* — Verbe : FAIRE. — *Faire à*, suivi d'un infinitif, équivaut à *être à* : « Ils ne font pas à blâmer », c'est-à-dire : « ils ne sont pas à blâmer ». — *Faire que*, suivi d'un adjectif ou d'un substantif, équivaut à *agir en* : « Il fait que sage », c'est-à-dire : « il agit en sage ». — *Faire* peut avoir le sens de *dire* ; nous l'employons encore quelquefois dans ce sens : « fait-il ».

1. **Fais**, du verbe *faire*.

2. **Fais** (latin *fuscem*), s. m. : FAIX, FAUCONNEAU, FATIGUE. — *A un fais* : d'une seule pesée, d'un seul coup, tout à coup.

3. **Fais**, pour *faiz*, cas en *s* de *fait*.

Faitement (formé sur le part. pas. de *faire*), adv. : DE FAÇON. — *Com faitement* : de quelle façon. — *Si faitement* : de telle façon.

Faiz, cas en *s* de *fait*, ou variante orthographique de *fais* 1 ou 2.

Faldrai, falent, falez, falir, fallir, falons, voy. *Faillir*.

Fals, voy. *Faus* 1, 2 et 3.

Falt, voy. *Faillir*.

Fas, comme *faz*. Du verbe *faire*.

Façon (latin *facionem*), s. m. : FAUCON, nom d'un oiseau de proie, et aussi d'un petit canon « qui avait, dit Littré, trois pouces de diamètre, et dont le boulet pesait une livre. »

Faudrai, voy. *Faillir*.

Faudrai, pour *faudrai* (orthographe du x^e siècle).

Fault, orthographe savante de *faut*.

Faulx, orthographe savante de *faux*. Voy. *Faus* 1, 2 et 3.

Faurai, faurrai, voy. *Faillir*.

1. **Faus** (latin *falcm*, français *fals faus, faux*), s. f. : FAUX, instrument pour couper les plantes.

2. **Faus** (latin *falsum*, franç. *fals, faus, faux*), adj. : FAUX, le contraire de *vrai*.

3. **Faus**, voy. *Faillir*.

4. **Faus**, forme dialectale de *fous*, cas en *s* de *fol*.

Fauset, s. m. : FAUSSET, VOIX DE TÊTE.

Faut, voy. *Faillir*.

Fauteor (puis *fauteur*). Se rattache à *faute*, et n'a aucun rapport avec notre mot *fauteur* actuel, qui est de la même famille que *faouir*, s. m. : COUPABLE.

Faux, voy. *Faillir*, ou *faus* 1 ou 2.

Faz, voy. *Faire*.

Fazet (latin *faciat*, franç. *fazet, facez, face, fasse*), subj. prés., 3^e pers., du verbe *faire*.

Feable (le même que *feoil*, avec un autre suffixe), adj. : FIDÈLE, LOYAL.

Feeil (puis *feoil*. Latin *fidelem*, dont la forme savante est *fidèle*), adj. : FIDÈLE, FÉAL. — *Un Dieu feeil* : un serviteur de Dieu.

Fei, voy. *Foi*.

Feiée, voy. *Foïée*.

Feimes, voy. *Faire*.

Feindre (latin *ingere*). Partic. prés. : *seignant* ; partic. pas. : *feint* ; prêt. : *je feins, tu feinsis, il feint* ; nous *feinsimes, vous feinsistes, ils feinstrent, feinsent, feinent* ; imparf. du subj. : *que je feinsisse, puis feignisse*. — Verbe : FEINDRE. — *Se feindre de* : faire semblant de, mettre de la mollesse à.

Feinsis, voy. *Feindre*.

Feinteé (est à *feint* ce que *saintes* est à *saint*), s. f. : DISSIMULATION.

Feis, feimes, fesse, feisses, feistes, voy. *Faire*.

Feit, voy. *Foi*.

Feiz (latin *vicem*, fr. : *feiz, feis, fois*), s. f. : FOIS. — *A ceste feiz* : cette fois, ou pour cette fois.

Fel, cas sujet singulier de *félon*.

Feltre (origine germanique), s. m. : FEUTRE.

Feoil, voy. *Feeil*.

Ferarmé (composé de *fer* et du participe passé du verbe *armer*), adj. : BARDÉ DE FER.

Fère, variante orthographique de *faire*.

Fereis (puis *feris*. Formé sur *ferir*, comme *levis* sur *lever*), s. m. : ACTION DE FRAPPER, COUP.

Feret (paraît être un diminutif de *faire*), s. m. : AFFAIRE.

Ferez, de *ferir* ou de *faire*.

Ferir (latin *ferire*). Partic. prés. : *ferant*; part. pas. : *feru*; indic. prés. : *je fier, tu fiers, il fiert, nous ferons, vous ferez, il(s) fèrent*; imparf. : *je ferroie*; prétérit : *je feris*; fut. : *je ferrai*; mper. : *fier*; subj. prés. : *que je fiere* ou *fiere*. — Verbe : FRAPPER, ENFONCER. — *Se férir* en : se précipiter dans.

Ferit, de *ferir*, ou forme dialectale de *fera*, du verbe *faire*.

Ferm (latin *firmum*), ancien masculin de *ferme*.

Fermail (est à *fermer* ce que *gouvernail* est à *gouverner*), s. m. : AGRAFE, CE QUI RETIENT, VERROU.

Fermer (latin *firmare*), verbe : RENDRE FERME, ASSUJETIR, PLANTER. — *Fermer son heaume*, c'est : le lacer sur sa tête. — *Un gonfanon fermé*, c'est : un gonfanon fixé à la lance.

Fermeté (latin *firmitatem*, franç. : *fermeté, fertté*, cette dernière forme conservée dans certains noms de lieux, comme *La Ferté-sous-Jouarre*), s. f. : FORT, PLACE FORTE.

Feroie, imparf. de *férir* ou conditionnel de *faire*.

Férons, de *ferir* ou de *faire*.

Ferrai, voy. *Ferir*.

Feru, de *férir*. Ce partic. passé s'emploie encore au figure : *feru d'amour*.

Fesimes, fesis, fesisse, fesisses, *fesistes*, voy. *Faire*.

Festier (est à *festoyer* ce que *charrier* est à *charroyer*), verbe : FÊTER.

Festu (latin **festucum*, fr. *festu, fétu*), s. m. : FÊTU.

Fet, variante orthographique de *fait*.

Fèvre (latin *fabrum*. Mot de même famille que *forge, fabrique*, etc.), ne s'est conservé que comme nom propre : *Fèvre, Faivre, Lefèvre*, etc.), s. m. : OUVRIER, FORGERON.

Fez, pour *fait*, ou pour *fais*.

1. **Fi** (latin *fidum*, mot de même famille que *fier, confiance*, etc.), adj. : ASSURÉ. — *De fi*, locution adverbiale : certainement, sûrement.

2. **Fi**, indic. prés. ou subj. prés., 5^e pers., de *fier*.

Fiance (latin **fidanciam*, fr. *fidance, fiance*), s. f. : ASSURANCE, CONFIANCE. — *Donner fiance de quelque chose à quelqu'un*, c'est : lui promettre cette chose. — *Prendre ou avoir fiance de quelqu'un*, c'est : recevoir son engagement ou sa soumission.

Fiancier (formé sur *fiance*), verbe : ASSURER. DONNER UNE ASSURANCE A.

Fichier (formé sur un dérivé du latin *figere*, verbe dont le participe passé se retrouve comme racine dans *fixer*), verbe : ENFONCER. — *Ficher son égard* : fixer son attention, ses yeux.

Fidance, voy. *Fiance*.

Fie, ou foie (forme à terminaison féminine, correspondant à *foiz*), s. f. : FOIS. — *Aucune fie* : un jour, quelque jour, quelquefois.

Fieblet, diminutif de *foible*, forme dialectale de *soible = faible*.

Fiée (forme allongée de *fie*, comme *pâtée* à côté de *pâte*), s. f. : FOIS.

1. **Fier** (latin *ferum*), adj. : FIERA.

2. **Fier**, voy. *Ferir*.

Fiére, voy. *Ferir*.

Fièrement, forme dialectale de *ferrement* (instrument en fer).

Fierge, fiers, fiert, voy. *Ferir*.

Fiés, cas en s de *fief*.

Fieus, forme dialectale de *fiis*, cas en s de *fil*, qui peut signifier *fil* ou *fiis*. Cette forme est employée par la Fontaine, dans la fable intitulée *Le Loup, la Mère et l'Enfant*.

Fiever (doublet de *fieffer*), verbe : POURVOIR DE FIEF.

Fiex, voy. *Fieus*.

Figier, verbe : FIGER, SE FIGER, CAILLER.

Fil, cas régime singulier, ou sujet pluriel, de *fiis*.

Finer (formé sur le substantif *fin*, tandis que *fenir*, que l'on trouve aussi dans les anciens textes, dérive directement du verbe latin *finire*), verbe : TERMINER, S'ARRÊTER, FINIR. — *Être finé de mort* : être tué.

Firet, verbe *faire*, 3^e pers. du sing. d'un temps archaïque, dérivé du plus-que-parfait latin (*fecerat*) et qui avait le sens d'un prétérit : FIT.

Fisent, voy. *Faire*.

Fisicle (forme populaire du mot *physique*), s. f. : MÉDECINE.

Fist, voy. *Faire*.

Fius, fix, forme dialectale de *fiis*.

Flairier (latin *flagrare*). Le sens primitif et étymologique de ce verbe est : EXHALER UNE ODEUR.

Flambe (latin *flamma*, qui a produit aussi *flamme*. La forme *flambe* se retrouve dans les dérivés *flamber, flamboyer*, etc.), s. f. : FLAMME.

Flori, partic. passé du verbe *florir* (= *fleurir*), adj. : FLEURI, ORNÉ DE FLEURS. BLANC (en parlant de la tête et de la barbe).

Floter (formé sur *flot*), verbe : FLOT-TER, ÊTRE INONDÉ.

Flun (latin *flumen*), s. m. : FLEUVE, COURS.

Focé, variante orthographique de *fossé*.

Foi (latin *fidem*, fr. *feit, fei, foi*), s. f. : FOI. — *Foi que doi*, suivi d'un nom de saint, est une formule de serment, littéralement : « par la foi que je dois à... ».

Foie, voy. *Fie*.

Foïée (d'abord *feïde*; forme allongée de *foie*, comme *pâtée* de *pâte*), s. f. : FOIS.

Foit, forme dialectale de *foi*.

1. **Foiz**, cas en *s* de *foi*.

2. **Foiz**, voy. *Feiz*.

Fol (latin *follem*), adj. : FOU; adv. : FOLLEMENT.

Folage (formé sur *fol*, comme *ser-vage* sur *serf*), s. m. : FOLIE, CHOSE HONTEUSE.

Foler (latin **fullare*, fr. *foler, fouler*), verbe : FOULER, HARASSER.

Folor (puis *foler*). Formé sur *fol* comme *douceur* sur *doux*, s. f. : FOLIE.

Fondre (latin *funderé*), verbe : S'ÉCROULER.

Forain (d'un dérivé de *foris* qui a produit *hors*), adj. : ÉTRANGER.

Forcele (puis *fourcelle*). D'un diminutif de *furca* qui a donné *fourche*, s. f. : CLAVICULE, et, par extension, POITRINE.

Forceur, voy. *Forçor*.

Forche (latin *furca*), s. f. : FOURCHE.

Forcheur, forme dialectale de *forceur*.

Forçor (latin *fortiorem*, fr. *forçor, forceur*), comparatif de *fort* : PLUS FORT.

Forcoureux (formé sur *forcourir*), s. m. : INTRIGANT, CORSAIRE, FORBAN.

Forcourir (est à *courir* ce que *for-faire* est à *faire*), verbe : COURIR AU DELÀ, DÉPASSER LES BORNES, COURIR SUS À.

Forfaire, comme *forfaire*.

Forga, de *forger*.

Forjugier (formé sur *jugier* avec le préfixe que l'on retrouve dans *forfaire*), verbe : BANNIR, CONDAMNER.

Formener (est à *mener* ce que *for-faire* est à *faire*), verbe : ÉGARER, LASSER.

Forment, ancienne forme de *fortement*.

Forostagier (est à *ostagier* ce que *for-faire* est à *faire*), verbe qui signifie proprement : LAISSER UN OTAGE À LA DISCRÉTION DE L'ENNEMI en n'exécutant pas les conditions convenues, le priver de

la qualité protectrice d'otage; ÊTRE LIVRÉ À DISCRÉTION.

Foroster (est à *forostagier* ce que *ouvrer* est à *ouvrager*), verbe : LIVRER À DISCRÉTION (en parlant d'un prisonnier qui a perdu la qualité d'otage par suite de l'inexécution des promesses dont il répondait).

Forpasser (est à *passer* ce que *for-faire* est à *faire*), verbe : OUTREPASSER.

Forrer (même racine que dans *fuerre* 1), verbe : FOURRER.

1. **Fors** (latin *foris*, fr. *fors, hors*), adv. et prép. : HORS, HORS DE, DEHORS, EXCEPTÉ. — *Ne... fors, ou ne... fors que* : ne... que. — *Fors tant que* : excepté seulement que...

2. **Fors**, cas en *s* de *fort*.

Forsené (composé de *fors* et de *sené* qui est lui-même formé sur *sen* = *sens*), adj. : HORS DE SOI.

Forsenerie (formé sur *forsené*), s. f. : FOLIE, ÉGAREMENT.

Forsfaire (composé de *fors* et de *faire*. Voy. *Faire* pour la conjugaison), verbe : FORFAIRE. — *Se forsfaire*, c'est : commettre une trahison, forfaire à l'honneur. — *Se forsfaire ou forsfaire à quelqu'un* (au passé il s'est *forfait* ou il est *forfait* à), c'est : lui faire du tort. — *Forsfaire un mal à quelqu'un*, c'est : lui faire du mal.

Forsonné, comme *forsené*.

Fort (latin *fortem*), adj. : FORT. — Au *fort*, locution adverbiale : enfin, en résumé.

Fos, cas en *s* de *fol* = *fou*.

1. **Fou** (latin *focum*, fr. *fou, feu*), s. m. : FEU. On trouve la locution « feu et flamme », qui s'est conservée dans « jeter feu et flamme », et le verbe dont cette locution est sujet se met au singulier. — *Toucher le feu* : mettre le feu.

2. **Fou** (latin *fugum*), s. m. : HÊTRE.

3. **Fou** (latin *follem*, fr. : *fol, fou*), adj. : FOU, INSENSÉ.

Fouir, forme dialectale de *fuir*.

Fourel (puis *foureau*, *fourreau*, origine germanique. Voy. *Fuerre* 1), s. m. : FOURREAU.

Fourmener, voy. *Formener*.

Fourmesaisié (formé sur *mesaisié* avec le préfixe *fou* ou *for* que l'on trouve dans *forfaire*, *fourvoyer*), adj. : même sens que *mesaisié*.

Fourpasser, voy. *Forpasser*.

1. **Fourrer** (même racine que dans *fourreau*), verbe : GARNIR D'UNE ENVELOPPE; FOURRER, FAIRE PÉNÉTRER.

2. **Fourrer** (même racine que dans *fouirage*), verbe : FOURRAGER.

Foursené. voy. *Forsené.*

FOX (pour *fous*), cas en *s* de *fou*.

Foyavle, forme dialectale de *feable*.

Fradra, autre forme de *fradre* dans les Serments de Strasbourg. L'a final est la notation d'un son voisin de notre *e muet*.

Fradre, voy. *Frere.*

Fraile (latin *fragilem*, fr. *fraile*, *fresle*, *frêle*, et, en formation savante, *fragile*), adj. : FRAGILE, DÉBILE.

Fraileté (forme populaire de *fragilité*),

s. f. : FAIBLESSE, FRAGILITÉ.

Fraindre (latin *frangere*), verbe : BRISER, ROMPRE, SE BRISER. Ce verbe se conjugue comme *plaindre*, sauf au participe passé primitif qui est *frait*. Nous avons encore le composé « *enfreindre* ».

Frainsis, Frait, voy. *Fraindre.*

France, forme dialectale de *franche*.

Francor (latin *francorum*), adj. INVAR. : DES FRANCS.

Fraper (origine germanique), verbe : FRAPPER. — *Se frapper* (de même que *se finir*) peut signifier : se jeter, se précipiter.

Frapier (formé sur *fraper*, comme *encombrier* sur *encombrer*), s. m. : PRÉCIPITATION, FUITE.

Fraschier, verbe : *briser*.

Frédre, voy. *Frère.*

Freire, forme dialectale de *frere*.

Fremaus ou *fermaus*. — Cas en *s* de *fermail* ou *sermail*. Voy. *Fermail*.

Fremir (latin **fremire*), verbe : S'AGITER, FRÉMIR.

Frère (latin *fratrem*, fr. : *fradre*, *fradre*, *fréce*, *frère*), s. m. : FRÈRE.

Fresce, forme dialectale de *fresche* = *fraiche*.

Fret (origine incertaine), s. m. : FRAIS.

Friche, forme dialectale de *fraische*.

Frice (latin *frigere*), verbe : FEIRE, TRESSAILLER, BOUILLIR.

Frivole (latin *frivolum*), adj. qui peut être employé substantivement avec le sens de « parole en l'air, frivolité ».

Froér, verbe : BRISER.

Froissier (latin **frustiare*, formé sur *frustum*), verbe : BRISER, SE BRISER.

Fruissier, forme dialectale de *froissier*.

1. Fu, voy. *Estre.*

2. Fu, variante orthographique ou

dialectale de *fou* ou *feu*. Voy. *Fou* §

Fuer (latin *forum*, fr. : *fuer*, *feur*, *fur* dans « au fur et à mesure »), s. m. : USAGE, PRIX. — *Au feur de* : à la façon de. — *Venir à tel feur que...* : en venir à ce point que...

Fuere, voy. *Fuerre* 1 ou 2.

1. **Fuerre** (puis *feurre*, origine germanique. Il y a, au point de vue phonétique, le même rapport entre *feurre* et *fourreau* qu'entre *œuvre* et *ouvrage*), s. m. : FOURREAU.

2. **Fuerre** (origine germanique. — *Fuerre*, plus tard *feurre*, est à *fourrage* ce que *œuvre* est à *ouvrage*), s. m. : FOURRAGE.

Fui, voy. *Estre* 1.

Fuie (latin **fugia*). Le mot a été ensuite refait en *fuie*, d'après les formes de la conjugaison du verbe *fuir* qui ont un *t* final), s. f. : VUIRE. — *Tourner quelqu'un en fuie*, c'est : le mettre en fuie.

Fuir (latin *fugere*). Partic. pas. : *fuit*, *sui*, *fui*; partic. prés. : *fuiant*, *fuyant*; indic. prés. : *il fuit*, *nous fuions*, *fuyons*, *il(s) fuient*; prêter. : *il fuît*, *fuit*; impérat. : *fui*, *fuis*; futur : *je fuirai*, *fuirai*; subj. prés. : *qu'il fuie*. — Verbe : FUIR. On trouve ce verbe, comme verbe intransitif, conjugué avec l'auxiliaire *être*.

Fuisiau, forme dialectale de *fuisseau* = *fuseau*.

Fuison, forme dialectale de *foison*.

Fuisse, forme archaïque ou dialectale de *fusse*.

Fumiére (est à *fumer* ce que *barrière* est à *barrer*), s. f. : FUMÉE.

Funt, forme dialectale de *font*.

1. **Fust** (puis *fût*, latin *fustem*), s. m. : BOIS, BOIS DE LANCE, PARTIE EN BOIS DU BOUGLIER, BATON, TRONC, ARBRE. Ce mot a pris différents sens dont le plus usuel est celui de *tonneau*. — *L'arbre de mal fust*, littéralement « l'arbre de mauvais bois », c'est la potence.

2. **Fust,** de *estre*.

Fuster (formé sur *fust*, même famille que *fustiger*), verbe : BATTRE A COUPS DE BATON, BATTRE. Le participe passe *fust* (aujourd'hui *futé*) a signifié successivement *battu*, puis *ayant de l'expérience*, puis *habile*. Comparez les sens successifs de *roué*.

G

Gaalner (origine germanique),
VERBE : CULTIVER, RÉCULTER, GAGNER, GAGNER
SA VIE.

Gaaing (subst. verbal de *gaaigner*),
S. M. : GAIN, BUTIN, RÉCOLTE, HERBE.

Gab (origine germanique), S. M. : VAN-
TERIE PLAISANTE.

Gabement, S. M. : ACTION DE GABER.

Gaber (de *gab*), VERBE : SE LIVRER A DES
VANTERIES, SE MOQUER.

Gabois (dérivé de *gab*), S. M. : VANTE-
RIE, PLAISANTERIE.

Gaegnier, comme *gaaignier*.

Gagier (origine germanique), VERBE :
FOURNIR UN GAGE, SAISIR EN GAGE, GAGER.

Galant, forme dialectale de *jaiant* =
géant.

Gaignon, S. M. : CHIEN DE BASSE-COUR.

Gain, variante orthographique de
gaaing.

Gaires, voy. *Guères*.

Galie (origine douteuse. Le mot paraît
être de la même famille que *galère*), S. F. :
CALÈRE.

Galt, voy. *Gaut*.

Gandir (origine germanique), VERBE :
SE SAUVER.

Garant, voy. *Guarant*.

Garde (subst. verbal de *garder*), S. F. :
GARDE, PRÉCAUTION, MOTIF DE CRAINTE.

Garder, **Garir**, **Garnement**, voy.
Guarder, *guarir*, *guarnement*.

Garrai, futur de *garir*. Voy. *Guarir*.

Gars, cas sujet sing. de *garçon*.

Gast, comme *guast*.

Gaut (allemand *wald*), S. M. : BOIS,
FORÊT.

Ge, variante orthographique de *je*,
pronom personnel.

Gehir (origine germanique), VERBE :
AVOUEUR.

Geindre (latin *gemere*, fr. : *gembre*,
gembre, *geindre*), VERBE, se conjugue
comme *creindre*.

Gel, pour *ge-le*.

Gelde (origine germanique), S. F. :
TROUPE.

Geline (latin *gallinam*), S. F. : GELINE.

FOULARDE.

Gemant, **Gembre**, voy. *Geindre*.

Gème (latin *gemma*), S. F. : GEMME,
PIERRE PRÉCIEUSE, CORPS PRÉCIEUX.

Gemé, **Gemmé** (formé sur *gème*), par-
tic. pass. : GEMMÉ, ORNÉ DE PIERRES/RIES, ORNÉ.

Gengler, voy. *Janqler*.

Gensor, comparatif de *gent* 2 : PLUS
GRACIEUX.

1. **Gent** (latin *gentem*), S. F. : PEUPLE,
ARMÉE, GENS. Ce mot est encore employé
familièrement avec le sens de *race*, *espèce*.
Dans La Fontaine : « La *gent* trotte-mé-
nu. » — *Gent* étant un nom collectif, le
verbe dont il est sujet peut se mettre au
pluriel.

2. **Gent** (latin *genitum* qui veut dire
né, d'où le sens de *bien né*), adj. : NOBLE,
BEAU, GRACIEUX. C'est un des mots que
regrette La Bruyère : « On a dit *gent*,
le corps *gent* : ce mot si facile, non seu-
lement est tombé, l'on voit même qu'il
a entraîné *gentil* dans sa chute ».

Gentement (formé sur *gent* 2), adv. :
NOBLEMENT, BELLEMENT, GENTIMENT.

Gentil (latin *gentilem*), adj. : NOBLE,
sens que le mot a conservé dans *gentil-
homme*.

Gentilléce (formé sur *gentil*), S. F. :
NOBLESSE.

Genz, cas en *s* de *gent*.

Gernon (latin **granonem*, fr. : *gernon*
ou *grenon*), S. M. : MOUTACHE.

Gerrai, voy. *Gesir*.

Gerre, variante orthographique de
guerre, S. F.

Gesir (latin *jacere*). Partic. pas. : *geil* ;
partic. prés. : *gisant* ; indic. prés. : *je gis*,
tu gis, *il gist*, *nous gisons*, *il(s) gisent* ;
imparf. : *je gisoie* ; prêter. : *je joi*, *tu
geüs*, *il jot*, *jut*, *nous geümes*, *vous geüs-
tes*, *il(s) jorent*, *jurent* ; fut. : *je gerrai*
ou *girai* ; subj. prés. : *que je gise* ; imparf. :
que je geüsse. — Verbe : STRAË COUCHÉ, STRAË
ANCRÉ (en parlant d'un bateau). — *Se gé-
sir*, même sens.

Geü, **Geümes**, **Geüsse**, voy. *Gesir*.

Geünt, subj. prés., 3^e pers. sing., de
geüner. Voy. *Jeüner*.

Gié, voy. *Jo*.

Giem, **Giembre**, **Gient**, voy. *Geindre*.

Giétent, indic. prés., 3^e pers. plur.,
du verbe *geter* ou *jeter*.

Gieu (latin *jocum*, fr. : *gieu*, *jeu*), S. M. :
JEU.

Giral, voy. *Gesir*.

Giron (origine germanique), S. M. :
PAN D'ÉTOFFE (coupé obliquement), et, par
extension, espace qui s'étend de la cein-
ture aux genoux d'une personne assise.

Gironné (formé sur *giron*), adj. : ▲
PANS.

Gis, Gis —, voy. *Gesir*.

Giter, voy. *Jeter*.

Glose (grec γλῶσσα, qui signifie langue), s. f. : EXPLICATION.

Gloton, s. m. : GLOUTON, terme d'injure.

Glous, voy. *Gloz*.

Glouton, voy. *Gloton*.

Gloz ou *glous*, cas sujet sing. de *gloton*.

Glus, forme dialectale de *gloz*.

Goie, forme dialectale de *joie*.

Goïr, variante orthographique ou dialectale de *joïr* = *jourir*.

Gole (latin *gula*, fr. : *gole, gueule*), s. f. : GUEULE.

Golpil (latin *vulpeculum*, fr. : *golpil, goupil*), s. m. : RENARD. Voy. page 165.

Golpis, cas en *s* de *golpil*.

Gonèle, subst. fém. : ROBE, TUNIQUE. Ce mot s'est conservé dans le surnom *Grise-gonelle*, donné à Geoffroy I, comte d'Anjou.

Gorjoier (formé sur *gorge*), verbe : SE RONGER.

Gorpil, voy. *Golpil*.

Gorrai, futur de *goïr*.

Gote (latin *gutta*, fr. : *gote, goutte*), s. f. : GOUTTE. Ce mot était au nombre de ceux qui servaient à renforcer la négation : *ne... goutte* équivalait à « *ne... pas, ne... point, ne... mie.* » On disait *ne voir goutte, n'entendre goutte*, etc. Nous avons conservé la première de ces locutions.

Gracier (formé sur *grace*), verbe : BENDRE GRACES A.

Graer (puis *greer*. D'un verbe formé sur *gratum*, qui a lui-même produit *gré*), v. de : AGRÉER.

Graignor (latin *grandiorem*), comparatif de *grant* : PLUS GRAND.

Grain, adj. : DÉSOLÉ.

Graindre, cas suj. sing. de *graignor*, employé quelquefois pour le cas régime.

Grains, cas en *s* de *grain*.

Graisle (latin *gracilem*, fr. : *graisle, gaste, grêle*), adj. : GRÊLE, MINCE, ÉLANCE. Pris substantivement, et masculin, cet adjectif a le sens de CLAIRON. Remarquez que le mot *clairon* contient la même idée que « *instrument à son grêle, clair.* »

Graisloier (formé sur *graisle*), verbe : SONNER comme une trompette.

Gramoier (formé sur l'adjectif *grain*), verbe : SE DÉSOLER.

Grandisme (formé sur *grand* avec le suffixe *isme* qui dérive, comme le suffixe *issime* actuel, du latin *issimum*), adj. : TRÈS GRAND, GRANDISSIME.

1. **Gré** (d'abord *grét*. Latin *gratum*, auquel se rattachent les mots savants *ingrat, gratitude*), adj. pris substantivement et employé dans la locution « de

gré » = VOLONTAIREMENT, A DESSEIN, EXPRÉS.

— *Voir à gré à quelqu'un* : lui plaire.

— *Avoir son gré* : être satisfait.

2. **Gré**, voy. *Grieu*.

Greï, forme dialectale de *gré* 1.

Greigneur, variante orthographique de *graigneur*. Voy. *Graignor*.

Greignor, variante orthographique de *graignor*.

Grenon, comme *gernon*.

Gresillon (latin **gryllicellum*, avec le suffixe *on*. Comparez *oisillon*, formé de même sur *avicellum*. « *Grillon* » vient de *gryllum* avec le mêmesuffixe), s. m. : GRILLON.

Grêt, voy. *Gré*.

Greu, voy. *Grieu*.

Grevain (formé sur un dérivé de *gravem* qui a produit *grief*), adj. : LOUAP, DOULEUREUX.

Grevance (formé sur *grever*), s. f. : DOULEUR, FATIGUE, MALHEUR.

Grève, voy. *Griève*.

Grever (latin *gravare*, formé sur *gravem* qui a produit *grief*), verbe à radical variable, *gréu...* tonique, *greu...* atone : FAIRE DU MAL OU DU TORT A, OPPRIMER.

1. **Grief** (en une syllabe. Latin *gravem*, dont la forme savante est *grave*), adj. : PÉNIBLE, DUR, TERRIBLE. — Cet adjectif tombe en désuétude; mais il nous reste le substantif *grief* et l'adverbe *grièvement*. Il faut remarquer que dans l'ancienne langue, et jusqu'à Malherbe, *grief* n'avait qu'une seule syllabe. Malherbe : « Non qu'il me soit *grief* que la terre possède Ce qui me fut si cher. »

2. **Grief**, voy. *Grever*.

Griément (formé sur l'adj. *grief*, est devenu *grièvement* quand cet adjectif a pris un *e* au féminin), adv. : GRAVEMENT.

Griés, cas suj. sing. et rég. plur. de *grief* 1.

Grieu (latin *græcum*, qui a donné en français *grieu, greu* ou *gré*, de même que *Deum* a donné *Dieu, Deu* ou *Dé*. La forme « *grec* » est savante), adj. et s. m. : GREC.

1. **Griève** ou *grève* (origine celtique. Même famille que *gravier*), s. f. : GRÈVE; NOM DE LA PLACE DE PARIS où se faisaient les exécutions capitales.

2. **Griève**, voy. *Grever*.

Griex, cas en *s* de *greu*.

Grondre (verbe qui a passé depuis à la 1^{re} conjugaison. Latin **grunnere*), verbe : GROGNER, GRONDER, SE PLAINDRE.

Guaïres, voy. *Guères*.

Guaïtier (puis *guettier*. Origine germanique), verbe : VEILLER (une personne endormie) ou UN MORT, FAIRE LE GURT.

Garant (origine germanique), s. m. : GARANT, DÉFENSEUR, TÉMOIN. — Avoir *garant*, c'est : avoir un défenseur, être protégé, sauvé. — Être *garant à quelqu'un*, c'est : le protéger. — Être *garant de quelque chose*, c'est : la garantir. Cette locution est encore française. — *Mener quelqu'un à garant à...*, c'est : le conduire sous la protection de...

Guarder (origine germanique; allemand actuel : *warten*). Conformément aux règles de l'ancienne conjugaison, ce verbe ne prend pas d'e muet au singulier du subjonctif présent, et il a conservé cette particularité jusqu'au xviii^e siècle dans la formule : *Dieu vous gard!* La Fontaine : « Dieu nous gard de plus grand fortune! » — **Guarder**, et aussi **REGARDER**. — On trouve *se garder* dans le sens de « se préserver », suivi de la conjonction *que*. — *Guarder que*, ou *guarder*, avec ellipse de *que* : prendre garde que, faire en sorte que.

Guaresis, de *guarir*.

Guarir (origine germanique, fr. : *guarir*, *guérir*). Prétérit. : *tu guaresis*, il *guarrit*; futur : *je guarrai*. Ce verbe n'a pas dans l'ancienne langue le sens restreint qu'il a aujourd'hui. Il signifie : PRÉSERVER, SAUVER, SE SAUVER.

Guarnement (substantif formé sur le verbe *guarnir*), s. m. : ÉQUIPEMENT, ARMURE, PROTECTION (de là plus tard le sens de *protecteur*, *défenseur*, et celui de *mauvais défenseur*, *mauvais sujet*).

Guast (latin *vastum*. Même famille que *gaster* et *dévaster*), adj. : INCULTE, VIDE, ZIVÉ.

Gué. Ce mot peut avoir le sens de **PATURAGE**, et semble alors se rattacher à *gain* et à *regain*. Le substantif actuel « gué » vient du latin *vadum*.

Guenchir (origine germanique; fr. *guenchir* ou *guencir*, *ganchir*, puis *ganchir*), verbe : GAUCHIR, SE DÉTOURNER, SE DÉTOURNER DE, PRENDRE UN DÉTOUR. — *Guenchir à...* : dévier de.

Guencir, voy. *Guenchir*.

Guenelon ou *Ganelon*, nom propre.

Guère, variante orthographique de *guerre*, s. f.

Guères (orig. germanique; forme primitive : *guires* ou *guaires*), adv. : BEAUCOUP. — *Ve... guères* : ne... beaucoup.

Guerminter (origine germanique), verbe : SE LAMENTER.

Guerpir (origine germanique. Nous avons conservé le composé *déguerpir*), verbe : ABANDONNER, LACHER.

Guerrai, futur de *guérir*.

Guerrédon (origine germanique), s. f. : RÉCOMPENSE.

Guerrédoner (formé sur *guerrédon*), verbe : RÉCOMPENSER.

Guile, **Guille**, s. f. : SUPERCHERIE, TROMPERIE.

Guiller (formé sur *guille*), verbe : TROMPER.

Guisarme (origine germanique), s. f. espèce d'ARME.

Guise (origine germanique), s. f. — *En guise de* : à la manière de, comme (aujourd'hui le sens est *pour tenir lieu de*). — *Par nulle guise* : d'aucune façon.

H

Haant, voy. *Haer*.

Habitacle (latin **habitaculum*), s. m. : DEMEURE, RETRAITE.

1. **Hace**, forme dialectale de *hache*.

2. **Hace**, voy. *Hair*.

Had — Les mots commençant par *had* suivi d'une voyelle doivent être cherchés en supprimant le *d*.

1. **Haï**, interjection : AH! HA!

2. **Haï**, voy. *Hair*.

Haïant, **Haïent**, voy. *Haër*.

Hair (germanique *hatjan*, franç. *hadir*, *hair*). Partic. prés. : *haant*, *haïant*; indic. prés. : *je hé, hai, hais, tu hés, hais, il hét, haït, nous haons haez, il(s) héent, haïent*; imparf. : *je*

haïe; futur : *je harrai*; subj. prés. : *que je hace*. Ce verbe est devenu inchoatif, à l'exception du singulier de l'indicatif présent. A l'origine, ces différentes formes ont eu un *d* entre l'*a* et la voyelle qui suivait. — HAÏR.

Haitier ou *haidier* (origine germanique), verbe : RENDRE JOYEUX, BIEN DISPOSER. — Être *haitié de quelque chose* : y être disposé.

Halberc (origine germanique), s. m. : HAUBERT, cote de mailles. — L'*h* de *halberc* n'empêchait pas l'élision de l'article.

Halt latin *altum*, fr. : *alt, halt, haut*), a h. : HAULT.

Haltaing (plus tard *haltain, hautain*,

dérivé de *haut*, s. j. : ÉLEVÉ. Ce mot ne s'emploie plus qu'au figuré. On le trouve encore avec son sens propre au xvi^e siècle, dans Louise Labé : « Les Dieux hauteins tous puissans. » Le féminin est *haultaigne*.

Haltesse (est à *halt* = *haut*, ce que *largesse* est à *large*), s. f. : ÉLEVATION, PROSPÉRITÉ, GRANDEUR. Bessuet emploie encore ce mot : « Ce mystère dépasse par sa hauteur la mesure de notre sens. » — *Hautesse*, ou, sous l'influence de la prononciation italienne, *altesse*, est devenu un titre d'honneur comme « grandeur », mais *grandeur* a conservé en outre sa valeur propre.

Halzor (latin *haultiorum*), comparatif de *haut* : PLUS HAUT, TRÈS HAUT.

Hanste (origine douteuse), s. f. : NOIS DE LANCE OU DE JAVÉLOT. — *Pleine sa hanste* est une locution qu'on peut traduire par « à pleine lance », c'est-à-dire : toute la lance étant entrée.

Hantin (formé sur *hanter*), s. m. : SÉJOUR. — *Hantin de...* : lieu fréquenté par.

Haole, imparfait non inchoatif de *haïr*.

Happe (subst. verbal de *happer*), s. f. : GROCHET, CRAMPON.

Hardement (de la famille de *hardi*, Origine germanique), s. m. : HARDIESSE, BRAVURE.

Harier, verbe : HARCELER, TOURMENTER.

Harnas (forme dialectale de *harnois*, à laquelle se rattache *harnacher*), s. m. : HARNAIS. — *Les mieux à harnas* : les mieux équipés.

Haro (origine germanique), s. m. : « Terme de pratique, dit Littré, dont on se servait pour faire arrêter sur quelqu'un ou sur quelque chose, et pour procéder sur-le-champ devant le juge. »

Harrai, voy. *Hais*.

Hars, cas en *s* de *hart*.

Hart (origine inconnue), s. f. : LIEN D'OSIER; CORDE.

Haspel, s. m. : GUEUX, VOLEUR.

Hastier (dérivé de *haste*, qui vient du latin *hasta* et qui signifie *broche*), s. m. : PONTE-BROCHES.

Haubergier (formé sur *hauberc*), verbe : REVÊTIR DU HAUBERT.

Haucier (latin *altiare*, fr. *halcier*, *haucier*, *haucer*, *hausser*), verbe : ÉLEVÉ, HAUSSER.

Haultain, voy. *Haltaign*.

Hautisme (superlatif de *haut*, formé avec le suffixe *issimam*, dont nous avons fait depuis le suffixe *issime* de *richissime*, etc.) : TRÈS HAUT.

Hé. Héent, voy. *Hatr*.

Heime (origine germanique), s. m. : HEAUME, coiffure de guerre. — Dans *chevalier à heaume*, « à heaume » est une épithète de nature. — *L'h de heime* n'empêchait pas l'élision de l'article.

Helt (origine germanique), s. m. : GARDE DE L'ÉPÉE.

Herbelète, diminutif de *herbe*.

Herberge (origine germanique), s. f. : CAMPEMENT, INSTALLATION, LOGEMENT, ASILE. — *Prendre ou pourprendre herberges* : choisir son campement ou son logement, camper, se loger.

Herbergier (formé sur *herberge*), verbe : HÉBERGER, DONNER L'HOSPITALITÉ A. « Herberger » ou « se herberger » = CAMPER, SE LOGER.

Herberjat, de *herbergier*.

Herbier (origine sur *herbe*), s. m. : MANEGRAND D'HERBES.

Hernois (origine celtique), s. m. : HARNAIS, BAGAGE.

Hés, voy. *Hair*.

Heste, forme dialectale de *haste* = *hâte*.

Hét, voy. *Hair*.

Hie, substantif d'origine incertaine, employé surtout dans les locutions « à hie, à une hie », qui signifient : AVEC FORCE, D'UN COMMUN EFFORT.

Hier (latin *heri*), adverbe.

Hoem, Hoen, comme *huem*, voy. *Hon*.

Hoi, voy. *Hui*.

Hoir (latin *herem*, fr. *heir*, *hoir*), s. m. : HOIR, HÉRITIER.

Hom (quelques fois *huem*), cas sujet sing. de *homme*, d'où derive notre pronom indéfini *on*, et qui s'est employé dès l'origine avec cette valeur.

Home, Homme (latin *hominem*, fr. : *homme, home, homme*), s. m. : HOMME.

Hon, comme *hom*.

Honor (latin *honorum*, fr. *onor* ou *honor*, puis *honneur*), s. f. : HONNEUR, HONNEURS, POSSESSIONS FÉODALES. Remarquez qu'*honneur* est féminin dans l'ancienne langue, comme tous les mots abstraits en *eur*.

Hons, le même que *hom*, avec une *s* analogique (par analogie avec la déclinaison ordinaire des noms masculins).

Hontage (formé sur *honte*), s. m. : DESHONNEUR.

Hore (latin *horam*), s. f. : HEURE. — *D'heures* en ou à *autres* est une locution qui équivalait à nos locutions actuelles « de temps en temps, de temps à autre », et qui a le même sens, car il ne faut pas croire que l'intervalle ainsi marqué soit

d'une heure. — *A tel heure* : à ce moment.

Hos, variante orthographique de *os*, cas en *s* de *ost*.

Host, voy. *Ost*.

Hoste (latin *hospitem*), s. m. : aître, PREMIER, COUJAT D'ARMÉE.

Hostel, voy. *Ostel*.

Hosteler (formé sur *hostel* = *hôtel*), verbe : INSTALLER.

Hounir, forme dialectale de *honnir*.

Houseaus, cas en *s* de *housel*.

Housel (puis *housseau*. Voy. *Huese*), m. : BOTTE.

Hu (dérivé de *huer*, à moins que ce ne soit l'inverse, auquel cas on considère ce mot comme une onomatopée), s. m. : CH. TUMULTE.

Huant (partic. prés. de *huer*), s. m. : CH. T-HUANT.

Huchier (origine incertaine), verbe : CHIER, APPELER.

Huem, voy. *Hom*.

Huer (origine incertaine), verbe : POUSSER DES CRIS.

Huès, cas sujet de *Huon*

Huese (origine germanique), s. f. : BOTTE, TIGE DE BOTTE. Ce mot s'est conservé dans le nom de *Robert Courte-heuse*. Le dérivé *housseau* est encore employé par La Fontaine : « Mais le pauvre, ce coup, y laissa ses *housseaux*. » (Fable du *Renard anglais*).

Hui (latin *hodie*, fr. *hoi* ou *hui*), adv. : AUJOURD'HUI.

Huier, comme *huer*.

Huis (latin *ostium*), s. m. : HUIS, PORTE. Voy. *uis*.

Huiset (diminutif de *huis*), s. m. : PETITE PORTE.

Hum, forme dialectale de *hom*.

Hume, forme dialectale de *home*

Humelier (latin **humiliare*), verbe : HUMILIER, S'HUMILIER.

Hurter ou *heurter* (origine incertaine), verbe : FRAPPER, HEURTER.

Huttelète (diminutif de *hutte*), s. f. : PETITE HUTTE.

Huz, cas en *s* de *hu*.

Hyaume ou *hiaume*, forme dialectale de *heaume*.

I

I (latin *ibi*, fr. *iu*, *i*, *y*), adv. : Y.

Ialz, forme dialectale des cas en *s* de *deuil*.

Iaulx, comme *iaux* ou *iaus*. Forme dialectale de *eus* = *eux*.

Iaus, forme dialectale de *eus*, *eux*.

Iave, forme dialectale de *eave*.

Ice, **Icel**, **Icèle**, **Icelle**, **Icels**, **Icest**, **Iceste**, **Icestel**, **Icestes**, **Icestui**,

Icey, voy. *Ço*, *Cel*, *Cèle*, *Celle*, *Cels*, **Cest**, **Ceste**, **Cestei**, **Cestes**, **Cestui**, **Cez**.

Ichi, forme dialectale de *ici*.

Icil, cas sujet (singulier ou pluriel) de *icel* : CE, CET, CELUI, CELUI-LA, OU CES, CEUX, CEUX-LA.

Icist, cas sujet (singulier ou pluriel) de *icest* : CE, CET, CELUI-CI, OU CES, CEUX, CEUX-CI.

Idonc, même sens que *donc*. Ce mot est formé sur *donc* par l'adjonction d'un *id* à l'analogie avec *icel*, *icest*, etc.

Iduno, forme dialectale de *idonc*.

1. **Ier**, voy. le fut. de *Estre*.

2. **Ier**, variante orthographique de *ier*.

Iere, voy. l'imparf. de *Estre*.

Ierent, voy. l'imparf. ou le futur de *Estre*.

Iers, voy. le fut. de *Estre*.

Iert, voy. l'imparf. ou le fut. de *Estre*.

Ies, indic. prés., 2° pers., de *Estre*.

Iestre, forme dialectale pour *estre*.

Iex, pour *ieus*. Voy. *Uelz*.

Iglise (latin *ecclesia*, fr. : *église* ou *église*), s. f. : ÉGLISE.

Il (latin *ille et illi*), pronom personnel sing. ou plur. : IL, ILS ; LUI, EUX.

Il —, chercher avec deux *l* les mots commençant par *il*.

Ille, forme dialectale de *elle*.

Illec, **Illeques**, **Illeuc**, **Illeuques**, **Illoc**, **Illoques**, voy. *Illuec*.

Illuec (lat. *il'lo loco?*), adverbe de lieu qui se trouve aussi sous les formes *illoc*, *ilhuoc*, *illec*, *illeuc*, ou encore *illuques*, *illoques*, *illoques*, *illeuques*. — **Illeuques**, **Ilhuoc**, **Iloc**, **Iluoc**, **Iluques**, comme *illuec*.

Imagene (prononcez *imajne* en trois syllabes. Latin *imaginem*, fr. *imajne*, *image*), s. f. : IMAGE, STATUE.

Impression, s. f. : PRESSION, CONTRAINTE.

In, voy. *En 1*.

Inde, adj. : BLEU INDIGO. Cette couleur est ainsi appelée parce qu'elle vient de l'Inde, voy. *En 2*.

Int, voy. *En 2*.

Io, voy. *Jo*.

Iqui, variante dialectale de *ici*.

Iraistre (latin *irascere*. Se conjugue comme *maistre*), verbe : s'IRRITER.

Irascu, Irasqu, partic. passé de *iraistre*.

Irè, voy. *Iviè*.

Iretè (latin *hereditatem*, qui a aussi produit le mot savant *hérédite*), s. f. : OBSESSION HÉRÉDITAIRE.

Iriè ou *irè* (forme sur *ire*), adj. : COUVRÉS, FURIEUX.

Iror (formé sur *ire*), s. f. : COURROUX.

Is, voy. *Issir*.

Isnel (origine germanique), adj. : RAPIDE, LÉGER. Ce mot est tombé en désuétude au commencement du XVII^e siècle. Malherbe le blâme chez Desportes.

Isnelement (formé sur l'adjectif *isnel*), adv. : RAPIDEMENT.

Issent, voy. *Issir*.

Issi, voy. *Ensi* ou *Issir*.

Issino, voy. *Ensi*.

Issir ou **Eïssir** (latin *exire*). Partic. prés. : *issant, eissant*; partic. pas. : *issu, eïssu*; indic. prés. : *j'is, eis, tu is, eis, il ist, eist, nous issons, eïssons, vous issez, eïssiez, il(s) issent, eïssent*; imparf. : *'issoie, eïssioie*; prêter. : *j'issi, eïssi*; im-

pér. : *eis, is*; fut. : *j'istrai, eïstrai, ou isterai, eïsteraï*; subj. prés. : *que j'isse, eïsse*; imparf. : *que j'ississe, eïssisse*. — Verbe : SORTIR. — *S'en issir*, même sens.

1. **Ist** (latin *istum*. Si ce mot s'était maintenu dans la langue, il serait d'abord devenu *est* au cas régime singulier, puis *et*, qui se déclinerait aujourd'hui comme *cel* : féminin *cte*, pluriel *es*. Voy. *Cest*), adj. démonst. masc. : **ce**.

2. **Ist**, voy. *Issir*.

Isterai, Istrai, voy. *Issir*.

Itant (forme sur *tant*, comme *itel* sur *tel*, voy. *Itel*). Même sens que *tant* 2. — *A itant* : alors, tout à l'heure, maintenant.

Itel (formé sur *tel* par imitation de *icel* à côté de *cel*, et de *icest* à côté de *cest*. *Icel* et *icest* sont les formes primitives, *cel* et *cest* des formes abrégées. A l'inverse, *tel* est la forme primitive, et *itel* une forme allongée factice. Voy. *Idonc* et *Itant*, adj. ; même sens que **TEL**.

Iteus, forme postérieure à *itels*, cas en *s* de *itel*.

Iu, voy. *I*.

Ivière, forme dialectale d'*ivoire*.

J

Ja (latin *jam*), adv. : DÉJÀ, DÉSORMAIS. — *Ja...ne* : jamais.. ne. — Dans beaucoup de cas *ja* est purement explétif. — *Ja soit ce que* : quoique.

Jagonce (latin *hyacynthiam*), s. f. : nom d'une pierre précieuse.

Jai, forme dialectale de *ja*.

Jangler (puis *jangleur*. Formé sur *jangler*), s. m. : BAVARD, MAUVAISE LANGUE.

Jangler, verbe : BAVARDER.

Janglerie (formé sur *jangler*), s. f. : BAVARDAGE, MÉDISANCE.

Jel, contraction de « *jé le* ».

Jeo, voy. *Jo*.

Jes, contraction de « *je les* ».

Jescaïdons (forme dialectale pour *jusqu'à donc*), adv. : JUSQU'ALORS.

Jesque, variante dialectale de *jusque*. **Jeter** ou *gïter* (latin *jactare*), verbe à radical variable : *gïet... tonique, jet... atone*. **JETER**, TIRER, LANCER DES PROJECTILES. — *Jeter quelqu'un de mort* ou *de challenge*, c'est : le sauver de la mort, ou du procès qui lui est intenté. — *Jeter son épée du fourreau*, c'est : la tirer. — *Jeter un cheval mort sous son cavalier*, c'est :

le tuer sous lui. — *Se jeter à quelqu'un* : se jeter sur lui.

Jeuiou, forme dialectale de *joyau*.

Jeûner (latin *jejunare*, fr. : *jeûner*, jûner, jeuner), verbe : JEUNER.

Jiéte, de *jeter*.

Jo (latin *ego*, fr. *eo* (dans les Serments), *ieo, io, jo, je, ou gié*), pronom personnel : **JE**.

Joi, voy. *Gesir*.

Joiant, partic. prés. non inchoatif de *joir* = *joir* (être joyeux, heureux).

Joincte, orthographe savante de *jointe*.

Joindre (latin *jungere*). Partic. prés. : *joignant*; partic. pas. : *joint*; prêter. : *je joins, tu joinsis, il joïnst*; imparf. du subj. : *que je joinsisse, plus tard joïgnisse*. — **JOINDRE**.

Joïnsis, voy. *Joindre*.

Joint (partic. pas. de *joindre*), adj. : ALFÈTE.

Jointe (partic. pas. féminin de *joindre*), s. f. : JOINTURE, DEGRÉ.

Jol. Décomposez en *jo le*.

Jone voy. *Juerne*.

Jongleur (latin *joculatorum*), s. m. :

SONGLEUR, qui chantait et souvent composait lui-même ou remaniait les chansons de geste.

Jor (latin *diurnum*, fr. *jorn*, *jour*). La forme savante du même mot est l'adjectif *diurne*. Le latin *diurnum* est formé sur *dies*, qui veut dire *jour*, et d'où dérive le *di* français que l'on trouve dans *midi* et dans les noms des jours de la semaine. L'i final de *midi* et le *j* de *jour* sont donc de même origine), s. m., quelquefois féminin : *jour*. — **Le jor** : ce jour-là. — Dans la locution encore usitée *le jour que*, « que » peut être séparé de *jour* par un membre de phrase. — **Ce jour** : aujourd'hui. — **Hui ce jour**, qui est une locution pléonastique (comme *aujourd'hui*, d'ailleurs), a le même sens.

Jorent, voy. *Gesir*.

Jorn, voy. *Jor*.

Jorral, futur de *jor* = *jourir*.

Jors, **Jorz**, cas en *s* de *jorn*.

Joste (latin *juxta*, fr. *joste*, *jouste*), prép. : PRÈS DE. Les verbes *jouter* et *ajouter* sont formés sur cette préposition ; ils signifient d'abord : « mettre ou se mettre près de ».

Joster (puis *jouster*, *jouter*, voy. *Joste*), verbe : APPROCHER, S'APPROCHER. PLACER APRÈS, DISPOSER, METTRE AUX PRISES, JOUTER, COMBATTRE. — **Se joster à** ou **joster à** : se réunir à quelqu'un pour combattre, se mesurer avec quelqu'un, ou simplement se joindre à lui. — **Se jouter**, en parlant de deux ou plusieurs personnes, c'est : se joindre, combattre l'un contre l'autre, ou simplement se réunir. — **Joster à la terre**, c'est : tomber à terre (avec l'idée accessoire de *s'étendre*). — **Joster une bataille**, c'est : disposer, et, par extension, engager, livrer une bataille.

1. **Jot**, pour *jo te*.

2. **Jot**, voy. *Gesir*.

Jou, forme dialectale de *jo*, *je*.

Jouste, **Jonster**, voy. *Joste* et *Joster*.

Jovene (prononcez *jovne*), voy. *Juevne*.

Jovente (latin *juventam*), s. f. : JEUNESSE, par extension JEUNE HOMME. — **Perdre sa jovente**, c'est : mourir à la fleur de l'âge.

Ju, forme dialectale de *jo*.

Judeus, plus tard *jueus*. Voy. ce mot.

Juesdi (latin *Jovis diem*), s. m. : JEUDI.

Jueu (latin *Judæum*, fr. : *jueu* ou *juiéu*, *juié*), s. m. : **JUIF**.

Juevne (latin *juvenem*, fr. : *juevne*, *juene*, *jeune*, ou *jovne*, *jone*), adj. : JEUNE.

Jugador, voy. *Jugeor*.

Jugeor (d'abord *jugador*, puis *jugeor*, *jugeor* ; est au verbe *juger* ce que *parleur* est à *parler*), s. m. : **JUGE**, SEIGNEUR JUSTICIER.

Jugiére, cas sujet de *jugeor*.

Juise (latin *judicium*), s. m. : **JUCEMENT**. — **Le vrai juise**, c'est : la vraie religion.

Juner, voy. *Jeüner*.

Jurat, peut être, dans les Serments de Strasbourg, le présent (ensuite *juret*, puis *jure*), ou le prétérit (ensuite *jura*) de l'indicatif.

Jurent, voy. *Gesir*.

Jurer (latin *jurare*), verbe. — **Jurer à...** : jurer de.

Jus (latin **deusum* pour *deorsum*), adv. : EN BAS, A TERRE. — **Jus à la terre**, même sens.

Jusque (latin *de usque*), prép. et conj. : **JUSQU'À CE QUE**.

Juste, forme dialectale de *joste*.

Justisable (formé sur *justise* = *justice*. Sur la valeur ancienne du suffixe *-able*, voy. *Chacignable*), adj. : **JUSTE**.

Juž, du verbe *Gesir*.

Juvenaüs, cas suj. de *Juvenäl*.

K

K. Chercher par *c*, *qu* ou *ch* tous les mots commençant par *k* qu'on ne trouvera pas.

Kanque, pour *quant que*. Voyez *Quant* 1.

Kanvene (prononcez *kanvne* en deux syllabes), forme dialectale de *chanvene*.

Karlo (origine germanique, franç. : *Karl*, *Karle*, *Charle*), nom propre : **CHARLES**.

Karlos, cas sujet de *Karlo*.

Ke, variante orthographique de *que*.

Keil, forme dialectale de *Kel* = *quel*.

Kenaille, forme dialectale de *chevaillon*.

Keurent, voy. *Corre*.

1. **Keus** (latin *coquus*. Même racine que dans le verbe *cuire*) s. m. : **QUEUX**, COUSINIER, CELUI QUI S'OCCUPE DU FEU.

2. **Keus**, voy. *Coil'ir*.

Keuso (voy. dans Littré le dérivé 'onseau', s. f. : **PROBENT, PAILLE DE PROBENT.**

Keut, voy. **Coillir.**
Kil, pour **ki** (= qui, le).

L

L, pour **le** ou **la**, et quelquefois pour **lui** (= **le** ou **lui**).

Labourer (latin *laborare*), verbe : **TRAVAILLER.**

Lacier (latin **laquare*, fr. : **lacier**, **laser**), verbe : **LACER, ENCHAÎNER.**

Ladron, voy. **Larron.**

Laenz, adv. composé de **la** et de **enz**, plus tard **laiens, leens, léans** (comparé **çans**) : **LA-DEDANS.**

1. **Lai**, impér. de **laier**.

2. **Lai**, s. m. : **LAI**, petit poème du moyen âge, voy. p. 218.

3. **Lai** (latin *laicum*), adj. : **LAI**, au sens de **laïque**.

4. **Lai**, forme dialectale de **là**.

Laidengier (forme sur **laid**, par analogie avec les verbes tels que **vendanger, chalonger**, etc.), verbe : **INJURIER, MALTRAITER.**

Laidir (formé sur **laid**), verbe : **MALTRAITER.**

Laiens, voy. **Laenz**.

Laier, indic. prés. : **il lait**; futur : **je lairai, terrai, larrai**; impér. : **lai**; subj. prés. : **qu'il lait**. Ces temps se confondent avec ceux de **laisier**, qui a le même sens; voy. **Laisier**.

Laigne, variante orthographique de **teingne** ou **leigne**.

Lairai, voy. **Laier**.

Lairon, forme dialectale de **larron**.

1. **Lais**, prés. de l'indic. ou du subj., 1^{re} pers., de **laisier**, ou 2^e pers. du subj. prés. du même verbe.

2. **Lais**, cas sujet sing. ou rég. plur. de **lai** 2 ou de **lai** 3.

3. **Lais**, cassuj. sing. ou cas rég. plur. de **lai** 3.

Laisier (lat. *lazare*, fr. : **laisier, laisser**). Indic. prés. : **je lais, laisse, tu laisses**, etc.; futur : **je laisserai, terrai**; subj. prés. : **qu'il laist**. — Verbe : **LAISSER**. — **Ne pas laisser que ne...** : ne pas laisser de, ne pas s'abstenir de

Laist, voy. **Laisier**.

1. **Lait**, prés. de l'indic. ou du subj. 3^e pers., de **laier**.

2. **Lait** (latin *lactem*), s. m. : **LAIT.**

3. **Lait** (orig. german.) adj. : **LAID**. Pris substantivement, cet adjectif signifie **INSURE, OUTRAGE.**

Lamelle (diminutif de **lame**), s. f. : **LA-MELLE, LAME, LAME.**

Lamont (pour **là-amont**), adv. : **LA-HAUT.**

Lancier (formé sur le mot latin d'où vient **lance**), verbe : **LANCER**. — « **Lancier** » pouvait s'employer comme verbe intransitif, sans régime direct, avec le sens de **jeter des projectiles**.

Lange (latin *lanicium*, qui signifie **de laine**), s. m. : **ÉTOFFE DE LAINE**, dont on faisait des vêtements grossiers; **CHEMISE LE LAINE**. Le mot **lange** s'oppose à **linge** qui signifie proprement **ét. ff. de lin, de fil**. — **Se froter au linge**, c'est : n'avoir pas de chemise entre la peau et le vêtement de laine.

Larai **Larrai**, voy. **Laier**.

Larron (latin *latronem*, fr. : **ladron, larroi**), s. m. : **LARRON.**

1. **Las** (latin *lassum*), adj. : **LAS, MAL-ÉPREUX**. — **Las!** ou, au féminin, **lasse!** équivaut à notre interjection : « hélas ! » qui en dérive.

2. **Las** (latin *laqueum*), s. m. : **LAC-CORDE.**

Lasne (latin *lacinia*. C'est sur **lasne** qu'a été formé **lanier**), s. f. : **LANIERE**. — **Avoir quelqu'un dans sa lasne**, c'est : le tenir en son pouvoir.

Lasnier (voy. **Lanier** dans Littré), s. m. : OISEAU DE PROIE de l'espèce du faucon, mais considéré comme un mauvais oiseau de chasse.

Lasté (est à **las** ce que **bonté** est à **ben**), s. f. : **LASSITUDE, FATIGUE.**

Lay, voy. **Lai**.

1. **Lé**, article ou pron. pers. masc.

2. **Lé**, forme dialectale de l'article ou du pron. pers. féminin : **LA.**

Lé (latin *latum*, fr. **léé, lé**), adj. : **LARGE**. Ce mot se retrouve comme radical, sous forme savante, dans « **latitude** ». Le vieil adjectif **lé** s'est conservé jusqu'au xviii^e siècle dans la locution **grande**, employée par M^{me} de Sévigné : « M. de Bussy perdit hier son procès tout du long et tout du **lé** ». Le même adjectif est encore employé substantivement pour désigner la largeur d'une étoffe entre deux lisères

Lealment (puis *loyalement*, transformé en *loyalement* quand les adjectifs qui n'avaient qu'une seule forme pour les deux genres ont été assimilés aux autres), adv. : LOYALEMENT.

Leans, *leanz*, voy. *Laenz*.

Leaument, voy. *Lealment*.

Lecheor (puis *lecheur*, *lécheur*, devenu *acheur* dans la langue populaire. — Est à *lécher* ce que *porteur* est à *porter*). s. m. : GOURMAND, GLOUTON.

Lecherie (est à *lecher* ce que *tromperie* est à *tromper*), s. f. : GOURMANDISE, GLOUTONNERIE.

Lechière, cas sujet de *lecheor*.

Ledice, voy. *Leèce*.

Ledir, comme *laidir*.

Lèdre, voy. *Lerre*.

Leèce (latin *læticia*, fr. *ledice*, *lelere*, *leece*, *liece*, *liesse*), s. f. : JOIE, LIESSE.

Leeche, forme picarde de *leèce*.

Leens, voy. *Laenz*.

Leesse, variante orthographique de *leèce*.

Liegierement (formé sur *legier* = *léger*), adv. : LÉGÈREMENT, FACILEMENT.

Lei, pronom personnel féminin : ELLE après une préposition.

Leier, voy. *Lier*.

Leigne (latin *lignum*, sur lequel a été formé, à l'aide d'un suffixe, l'adjectif savant *ligneux*), s. m. : BOIS.

Leire, forme dialectale de *lire*.

Leis, *leis* —, de *leire*.

Leisir, voy. *Loisir*.

1. **Leist**, forme dialectale du prétérit de *lire*.

2. **Leist**, voy. *Loisir*.

Leit, forme dialectale de *lit*, ancien participe passé de *lire*.

Lemièle, forme dialectale pour *lamielle*.

Lère, voy. *Lerre*.

Lerme (latin *lacryma*, fr. *larme*, *larme*, *lerme*), s. f. : LARME.

Lerral, voy. *Lairer*, ou *laissier*.

Lerre ou *lére* (d'abord *fédre*), cas sujet sing. de *larron*.

Les, variante orthographique de *lez*.

Lessier, variante orthographique de *laisier*.

Leist, pour *laist*, subj. de *laissier*.

Lêt, variante orthographique de *lait*.

Leteri (latin **lectrinum*, mot d'origine grecque, même famille que *lit*. Les formes françaises sont *lateri*, *leteril*, *laterin*, *lutrîn*), s. m. : KUTBIN.

Lêtre (latin *littera*), s. f. : ÉCRITURE, RÉGIE, LETTRE, CONNAISSANCE LITTÉRAIRE.

1. **Leu**, voy. *Lieu*.

2. **Leu**, voy. *Lou* 2.

Leü, *leu*, voy. *Lire*.

Leur, voy. *Lor*.

Lever (latin *levare*), verbe à radical variable : *liev...* tonique, *lev...* atone. Indic. prés. : *je lief, lieve, lève, tu lieves lèves, il lieve, lève, nous levons, il(s) lievent, lèvent*; subj. prés. : *que je lief, lieve, lève, que tu lies, lieves, lèves, qu'il liet, lieve, lève*. — Verbe : LEVER, SE LEVER. — Comme tous les verbes pronominaux à l'origine, « se lever », dans les temps composés, peut être purement passif (sans pronom réfléchi) : *Turpin est levé* = Turpin s'est levé. — *S'en lever* de veut dire proprement « se lever en s'éloignant de », et exprime à la fois l'idée de *se lever* et celle de *quitter*, cette dernière contenue dans *en*.

1. **Lez** (latin *latus*; même famille que le mot savant *latéral*), s. m. : CÔTÉ; prépos. : À CÔTÉ DE. — *Del lez* (= du côté, qu'on porte au côté), épithète de nature, appliquée à une épée.

2. **Lez**, cas sujet sing. ou rég. plur. de l'adj. *lé*.

1. **Li**, article défini masculin, cas sujet sing. ou plur. : LE OU LES.

2. **Li**, forme dialectale de l'article défini féminin, cas sujet du singulier : LA.

1. **Lie**, autre forme de *lei*.

2. **Lie**, pour *liee*, féminin de *lié*. Ce féminin s'est conservé dans la locution « chère lie » dont le sens propre est : joyeuse mine. Voy. le suivant.

Lié (en une syllabe. Latin *lætum*, fr. : *liét, lié*), adj. : JOYEUX. Le féminin a été *liède*, puis *liee*, enfin *lie*, qui s'est conservé dans la locution « faire chère lie ». Le sens propre de cette locution est : *faire joyeux visage*, car « chère » a d'abord signifié *visage*; voy. *Chière*. — Notre substantif *liesse* ne dérive pas de *lié*, mais est de la même famille.

Liède, ancien féminin de *lié*.

Lièdement, voy. *Lièment*.

Lièment (d'abord *lièdement*, puis *lièment*. Formé sur l'adj. *lié*), adv. : JOYEUSEMENT.

Lief, voy. *Lever*.

Lièment, voy. *Lièment*.

Lier (latin *ligare*, fr. *leier*, *lier*, *loier*). Indic. prés. : *je lei, loi, li, lie, tu lies, loies, lies, il leie, loie, lie, nous teions, lions, loions vous leiez, liez, loiez*; il(s) *leient, loient, lient*. — Verbe : LIER.

1. Liés, pour *Liez*, cas en s de l'at-jectif *lié*.

2. Liés, voy. *Lever*.

1. Liet, voy. *Lié*.

2. Liet, voy. *Lever*.

Lieu (latin *locum*, fr. *lieu*, ou *lou*, *leu*), s. m. : LIEU, PLACE. — Être en lieu de ou es lieux de, c'est : rempla cer.

Liéve, liévent, voy. *Lever*.

Liewe, forme dialectale de *lieue*

Liez, cas en s de *lié*.

Lign (forme masculine de *ligne*), s. m. : LIGNAGE, RACE.

Lingueil (latin *linteolum*), s. m. : DRAP. Le mot a encore ce sens général au xvi^e siècle, Marot : « Buvez des vins délicieux, Puis après, entre deux lin cieux, Allez reposer vostre teste. »

Liquels, cas sujets sing. de *lequel*.

Lire (latin *legere*). Partic. pas. : *lié* *leü*; préterit : *il list*. — Verbe : LIRE.

List, voy. *Lire*.

Listé (origine germanique), adj. BORDÉ, FORTIFIÉ.

1. Lit (latin *lectum*), s. m. : LIT

2. Lit, voy. *Ljre*.

Liu, variante dialectale de *lieu*.

Lieu, forme dialectale de *lieue*.

Livraison ou livraison, s. f. : RAS TATION EN NATURE.

Liz, cas en s de *lit*.

1. Lo, cas régime de l'article masc. sing. et du pronom personnel masc. sing. de la 3^e pers. : *LE*.

2. Lo, voy. *Loer* 1.

Lobe (subst. verbal de *lober*), s. f. : TROMPERIE.

Lober, verbe : TROMPER.

Lochier (origine douteuse), verbe : LOCHER, PENSER, ÊTRE PRÉS DE TOMBER.

Loder, voy. *Loer* 1.

Lodhuwig, forme toute germanique du nom de *Louis*.

Loée (au point de vue de la forma tion, ce mot est à *loë* (= *lieue*), ce que *pâtee* est à *pâte*), s. f. : LIEUE.

Loel, forme dialectale de *loé*.

1. Loer (latin *laudare*, fr. *loder*, *loer*, *louer*). Indic. ps. *je lo*; subj. prés. : *qu'il lot*. — Verbe : CONSEILLER, ET AUSSI LOUER, APPROUVER. — *Loer à quelqu'un de...* : lui conseiller à propos de... — *Louer conseil* (comme on dit « dormir un somme ») : donner conseil.

2. Loer (latin *locare*, fr. : *loer*, *louer*). verbe : LOUER (prendre à gage).

Loge (origine germanique), s. f. : LOGE, CAPEMENT.

Logier (origine germanique), verbe : LOCHER, CAMPER.

Loheren, nom de peuple : LORRAIN.

1. Loier (latin **locarium*), s. m. : PAIEMENT, LOYER, RÉCOMPENSE. — *Rendre mauvais loyer à quelqu'un* : lui jouer un mauvais tour.

2. Loier, loitier, voy. *Lier*.

Loing (latin *longe*, fr. *loing* ou *long*, *loin*), adv. : LOIN.

Loisir (latin *licere*, fr. *leisir*, *loisir*). Indic. prés. : *il leist*, *loist*; préter. : *il lut*. — Verbe impersonnel : ÊTRE PERMIS.

Loïst, voy. *Loisir*.

Long (latin *longum*, fr. *long*, *long*), adj. : LONG. Pour le changement de *long* en *long*, voyez l'article *Sanc*. Cet adjectif, employé comme préposition, a les sens de LE LONG DE, PRÈS DE, SELON.

Lonch, forme dialectale de *long*.

Long, voy. *Long* ou *loing*.

Lons, cas en s de *long*.

Loois (origine germanique. Latin *Ludovicum*), nom propre : LOUIS.

Lor, pronom personnel : LEUR, quel quefois eux; adjectif possessif des deux nombres : LEUR, LEURS.

Lores (*desillac hora*, plus l's adverb.), adv. : ALORS.

Los (latin *laus*), s. m. : GLOIRE. La Bruyère se plaint que l'usage ait préféré *louanges* à *los*.

Losenge (mot formé sur *los*, et qui a produit à son tour le verbe *losengier*, à moins qu'il ne faille admettre l'ordre inverse), s. f. : FLATTERIE.

1. Losengier (dérivé de *losenge*, qui lui-même a été formé sur *los*), adj. : FLATTEUR, TRAITRE.

2. Losengier (dérivé de *losenge*, comme le précédent. Le suffixe *ier* pro vient ici de la terminaison infinitive *ans*, tandis que, dans le mot précédent, il provient de la terminaison adjective *arium*), verbe : FLATTER.

Lot, voy. *Loer* 1.

1. Lou, forme dialectale de *lo* 1.

2. Lou (latin *lupum*, fr. *lou* *leu*), s. m. : LOUP.

3. Lou, voy. *Lieu*.

Lour, forme dialectale de *lor*

Loz, comme *Los*.

Lu, forme dialectale de *lo* 1 ou de *lou* 2.

Lucan, nom propre : LUCAIN, poète épique latin, du temps de Néron.

Ludher, forme toute germanique du nom de *Lothaire*. — *Lothaire* est une forme savante dérivée de la transcrip tion latine *Lotharicum*.

Luer, forme dialectale de *loer* 2.

Lues, adv. : AUSSITOT.

Lui, pronom personnel : LUI, LE, quelquefois ELLE.

Luier, forme dialectale de *loier* 1.

Lutier (latin *luctare*, fr. *luttier*,

lutter), verbe : LUTTER. — *Lutter à ia mort* : lutter à mort.

Lur, forme dialectale de *lor*.

Lut, de *lire* ou de *loisir*.

Ly, variante orthographique de *li*.

M

Mæque (formé sur *mace* = masse), s. f. : MASEUR.

Maginois (origine incertaine), adj. : FORT, RICHE, BEAU.

Magne (latin *magnum*, fr. *maigne*, *magne*), adj. : GRAND. Cet adjectif ne s'est conservé que dans le nom de *Charlemagne*, et dans celui de *la tour Magne*, à Nîmes. On le retrouve aussi dans plusieurs mots d'origine savante : *magnanime*, *magnifique*, etc.

Mahaing, variante dialectale de *mehaing*.

Mahom (ou *Mahon*), forme abrégée de *Mahomet*.

Maieur, voy. *Maïor*.

1. Maigne, voy. *Magne*.

2. Maigne, voy. *Manoir*.

Maignie, variante de *maisnie*.

Maille (doublet populaire de *médaille*), s. f. : MAILLE, petite monnaie de cuivre. — *Avoir maille à partir*, c'est : avoir une maille à partager, avoir un sujet de querelle.

1. Main ou mains (latin *mane*. Cet adjectif n'existe plus que dans le composé *demain*), adv. et substantif masc. : AU MATIN, DE BONNE HEURE, MATIN. — *Par main* : le matin, ou le lendemain.

2. Main, voy. *Manoir*.

Mainburnir (origine germanique), verbe : ADMINISTRER.

Maindrail, voy. *Manoir*.

1. Maindre, forme dialectale de *nombre*.

2. Maindre, voy. *Manoir*.

Maine, forme dialectale de *meine*. Voy. *Mener*.

1. Mainent, forme dialectale de *meinent*. Voy. *Mener*.

2. Mainent, voy. *Manoir*.

Mainger, maingier, forme dialect. de *Mangier*.

Mainjoce, subj. de *maingier*.

1. Mains, voy. *Main* 1.

2. Mains, voy. *Manoir*.

3. Mains, variante orthographique de *meins* = MOINS.

1. Maint, adj. : MAINT.

2. Maint, voy. *Manoir*.

Maintenant (gérond. de *maintenir*), adv. : A L'INSTANT, ALORS, MAINTENANT.

Maintenir (latin **manutener*), verbe : MAINTENIR, SOUTENIR, PROLONGER. — *Se maintenir* peut signifier : se comporter.

Maintenrai, futur de *maintenir*. Voy. *Tenir* pour la conjugaison.

Maintien (substantif verbal de *maintenir*), s. m. : MANIÈRE D'ÊTRE, MANIÈRE en général.

Maïor (latin *majorem*, fr. *maïor*, *maieur*, *majeur*), comparatif de *magne* : PLUS GRAND ; s. m. : MAIRE.

Maire, cas suj. sing. de *maïor*.

Mais (latin *magis*), d'abord adv., puis conj. : PLUS, PLUS TOT, MAIS. Le sens primitif, qui est *plus (davantage)*, ne s'est conservé que dans : « n'en pouvoir mais ». — *Ne mais que* ou *ne mais* : sinon, excepté, pourvu que. — *Mais que* : pourvu que, ou excepté que.

Maisèle (latin *maxilla*), s. f. : MAUCOIRE, et par extension VISAGE.

Maiseré (dérivé du vieux mot *maisière*, qui veut dire *mur de cloison*, et qui vient du latin *maceria*), part. passé : MAÇONNÉ.

Maishul (composé de *mais* et de *hui*), adv. : DÉSORMAIS.

Maisnie, maisniède, voy. *Maisniée*.

Maisniée (d'abord *maisniède*, puis *maisnie*, mot formé sur le mot latin d'où vient *maison*, avec le suffixe *atan* = *ède*, *ée*. Le même suffixe, appliqué plus tard au mot français *maison*, a produit *maisonnée* ; comparez *barnage* et *baronnage*), s. f. : FAMILLE proprement dite, ou FAMILLE FÉODALE, les vassaux par rapport au seigneur. — *La maisniée de Satan* équivalait à notre locution « les soppots du Diable. »

Maïsté (latin *majestatem*), s. f. : MAJESTÉ. — *De majesté*, épithète de nature, qu'on trouve souvent jointe au nom de Dieu.

Maistre (latin *magistrum*), s. m. et adj. : MAÎTRE, PRINCIPAL.

Maîtrise (formé sur *maistre*), s. f. : POSSESSION, HABILITÉ D'UN MAÎTRE OUVRIER.

1. **Mal** (latin *malum*), s. m. : MAL, MALHEUR. — *Faire mal à quelqu'un*, c'est : lui faire du mal, dans le sens général de cette expression, et non pas seulement lui causer une douleur physique.

2. **Mal** (latin *malum*), adj. : MAUVAIS. Cet adjectif s'est conservé sous la forme féminine dans quelques expressions telles que : *male chance*.

Malage (est *à mal* ce que *courage* est à *cœur*), s. m. : MALADIE.

Malaise, s. m. — A *malaise* : difficulté.

Malaisie, forme dialectale de *malaisé* = MALAISÉ.

Maldeçon (forme populaire de *malédiction*), s. f. : MALEDICTION.

Maleir (formé sur *maledicere*, comme *beneir* sur *benedicere*), verbe MAUDIRE.

Malement (formé sur le vieil adjectif *mal*), adv. : MÉCHAMMENT, DUREMENT, MAL À PROPOS, TERRIBLEMENT, BEAUCOUP. — *Il (neutre) nous va malement*, avec ou sans ellipse du pronom neutre : cela va mal pour nous.

Maleür (puis *maleur*, et *malheur* par une orthographe reposant sur une fausse étymologie. Composé du vieil adjectif *mal* et de *eür*), s. m. : MALHEUR.

Maleürté (formé sur *maleür* par l'ajonction du suffixe *té* qu'on retrouve dans *bonté*, *santé*, etc.), s. m. : MALHEUR, MALECHANCE.

Malmètre, verbe : METTRE EN MAUVAIS CAS, MALTRAITER, CORROMPRE.

Maltalent (plus tard *mautalent*. Composé de l'adjectif *mal* et du subst. *talent*. Voy. ces mots), s. m. MAUVAISE DISPOSITION, IRRITATION, COLÈRE, ANIMOSITÉ.

Manaie (d'abord *manaie*, puis *manaie*, *manaide*. Paraît être à *aie* = *œuvre*, ce que *manœuvre* est à *œuvre*, *maintenir* à *tenir*, etc.), s. f. : SECOURS, COMPASSION, PUISSANCE.

Manaiscier, forme dialectale de *menacier*.

Manant, voy. *Manoir*

Manascent, variante orthographique de *manacent* = *menacent*.

Mandrai, *maneir*, voy. *Manoir*.

Mangier (latin *manducare*). Part. passé : *mangié*, féminin *mangée*,

mangie; indic. prés. : *je manju*, *tu manjués*, *il manjue*, *nous mangions*, *manjons*, *vous mangez*, *ma jiez*, *ils manjuent*; impérat. : *manjue*; subj. prés. : *que je manju*, *que tu manjuis*, *qu'il manjuist*, *que nous mangions*. — Verbe : MANGER.

Mangonel (latin **manganellum*, mot d'origine grecque), s. m. : MANGONNEAU, machine de guerre destinée à lancer des pierres et des dards.

Mangoniaus, forme dialectale de *mangoneaus*, cas en *s* de *mangoneal*.

Mangue, variante orthographique de *manjue*.

Manju, *manjue*, *manjuis*, *manjués*, voy. *Manjier*.

Manoier pour *manier*. Formé sur *main*, verbe : MANIER.

Manoir (latin *manere*, fr. : *maneir*, *manour*, ou *mandre*). Partic. prés. : *manant*; partic. passé : *més*, *masu*; indic. prés. : *je main*, *mains*; *il maint*, *nous manons*, *vous manez*, *il(s) maintent*; imparf. : *je manois*; prétérit. : *je mäs*, *il(s) mestrent*; futur : *je manrai*, *mandrai*, *mandrai*; impér. : *main*; subj. : *que je manne*. — Verbe : DEMEURER.

Manrai, voy. *Manoir*.

Mar, voy. *Mare*.

Marberin, comme *marbrin*.

Marbrin (dérivé de *marbre*), adj. : DE MARBRE.

Marce, forme dialectale de *marche*.

Marche (origine germanique), s. f. : MARCHÉ. Le sens propre de ce mot est « pays frontière », par extension « pays ».

Marcheant (latin **mercantem*, formé sur *mercatum*, fr. *merchandant*, *mercheant*, *marchant*), s. m. : MARCHAND.

Marchir (formé sur *marche*, au sens de « pays frontière »), verbe : CONFINER, — *Les marchissants* : les voisins.

Marcié, forme dialectale de *marchié* = *marché*.

Marcir, forme dialectale de *marchir*.

Mare (ou *mar*, origine incertaine), adv. : A TORT, POUR MON (ton, son, notre, votre, leur) MALHEUR. — *Mare estre*, c'est : être malheureux, infortuné. — *Il (neutre) te fut mare* : tu as été malheureux. — *Il (neutre) en va mar* : les choses vont mal. — *Mar*, avec un verbe au futur, peut équivaloir à : il ne faut pas que...

Marguerite (mot savant. Latin, *margaritam*. La forme populaire serait *margerie*), s. f. : PERLE.

Mari, ou *marri* (origine germanique), adj. : TRISTE. Voy. le suivant.

Marrement (se rattache à l'adjectif *marri*, aujourd'hui vieilli, que l'on trouve souvent au xvii^e siècle. Molière : « Oui son mari, vous dis-je, et mari très *marri*), s. m. : AFFLICTION, DÉSOLATION.

Mars, cas en s de *marc*.

Martire, voy. *Martirie*.

Martirie (prononcez *martire* en mouillant l'r), s. m. : MARTYRE, SUPPLICE, SOUFFRANCE.

Mastin (puis *mdtin*. Origine incertaine), s. m. : CHIEN DE GARDE, MATIN.

Matre, *matre*, variantes dialectales de *metre*.

Maucosu (*mal-cosus*), adj. : MAL COSU, DÉCOUSU.

1. **Maugré**, 1^{re} pers. de l'indic. ou du subj. prés. de *maugréer*.

2. **Maugré** (composé de l'adjectif *mal* et du substantif *gré*; d'abord *malgré*, forme archaïque que nous avons reprise, puis *maugré* qu'on retrouve dans *maugréer*), prep. : MALGRÉ.

Mautalent, voy. *Maltalent*.

Mautalentif (formé sur *mautalent*), adj. : ANIMÉ DE MAUVAISES DISPOSITIONS.

Mauvis (origine incertaine), s. m. : MEUBLE.

Mavaïs, variante dialectale de *mauvais* s.

Max (= *maus*), cas en s de *mal*.

Me, forme dialectale de *ma*.

Medisme, *meesme*, voy. *Meisme*.

Mehaignier (origine germanique), VERBE : BLESSER, METTRE EN MAUVAIS ÉTAT.

Mehaing (substantif verbal de *Mehaignier*), s. m. : SOUFFRANCE, MALAISE.

1. **Mei**, pronom personnel : Moi, A MOI, ME.

2. **Mei**, forme dialectale de *mi* 2.

Meie, ancien féminin de *mien*.

Meillor (latin *meliores*, fr. *meillor*, *meilleur*), adj. : MEILLEUR.

Meïme, comme *meisme*.

1. **Mein**, variante orthographique de *main*, subst. féminin.

2. **Mein**, indic. ou subj. prés., 1^{re} pers., de *mener*.

3. **Mein**, variante orthographique de *man*, du verbe *manoir*.

Meindre, voy. *Moiindre*.

Meïne, *meïnent*, voy. *Mener*.

1. **Meins** (latin *minus*, fr. *meins*, *moins*), adv. : MOINS.

2. **Meins** voy. *Mener*.

4. **Mein** voy. *Mener*.

2. **Meint**, variante orthographique de *maint* 1 ou 2.

Meis, voy. *Meïre*.

Meïsme (latin **metipsimum*, fr. *me-disme*, *medesme*, *meïsme* ou *meesme*, *mesme*, *même*), adj. ind. et adv. : MÊME.

Meïsmement (formé sur *meïsme*), adv. : MÊME, DE MÊME; SURTOUT.

Mel (autre forme de *mal* = lat. *malum*. L'a tonique latin suivi d'une l tantôt se conserve (loyal), tantôt devient e (hôtel). Les deux formes par a et par e se rencontrent souvent pour le même mot), s. m. : MAL.

Membré. Ce mot peut dériver de *membre*, et il a alors les sens de BIEN MEMBRÉ, BIEN FAIT, BEAU, ROBUSTE. Il peut encore être le participe passé de *membre*, employé adjectivement, et il signifie alors CÉLÈBRE, OU SENSÉ, HABILÉ.

Membrer (latin *memorare*), verbe impersonnel : VENIR A LA MÉMOIRE; verbe transitif : RAPPELER.

Memorie (prononcez *memore* en mouillant l'r. Latin *memoria*), s. f. : MÉMOIRE.

1. **Men**, forme dialectale de *mon*.

2. **Men** ou *mon* (origine incertaine), adv. : CERTES, DONC.

Mençoigne, forme dialectale de *mensonge*.

Mendre, variante dialectale de *meindre*.

Mener (latin **minare*). Indic. prés. : je *mein*, *meïne*, *moïne*, tu *meïnes*, *moïnes*, il *meïne*, *moïne*, nous *menons*, il (s) *meïnent*, *moïnent*; subj. prés. : que tu *meïns*, *meïnes*, *moïnes*, qu'il *meïnt*, *meïne*, *moïne*; futur : je *menrai*, *merrai*. — Verbe : MENER. — On disait *mener douleur*, *mener joie*, etc. — *Mener* avait d'une façon générale dans l'ancienne langue le sens qu'il a conservé seulement dans la locution « mal mener ». *Mener quelqu'un bien* ou *mal*, c'était : se conduire bien ou mal vis-à-vis de lui.

Mengie, variante orthographique de *mangie*, voy. *Mangier*.

Menor (latin *minorem*, fr. *menor*, forme savante *mineur*), adj. : PLUS PETIT.

Menour, forme dialectale de *menor*.

Menrai, voy. *Mener*.

Menu, *menut* (latin *minutum*, fr. *menut*, *menu*), adj. : PETIT, MENU. Pris adverbialement, ce mot a le sens de l'adverbe *souvent*, auquel il se joint d'ordinaire : « menu et souvent ».

Meon, voy. *Mon*.

Meos, cas sujet de *meon*.

Mercheandise (formé sur *mer-*

cheant, comme *gourmandise sur gourmand*), s. f. : MARCHANDISE.

Mercheant, voy. *Marcheant*.

Merchié (latin *mercatum*, fr. *merchié*, *marchié*), s. m. : MARCHÉ.

Merci (latin *mercedem*, fr. *merci*, *merci*), s. f. : MERCI, PITIÉ. — *Avoir merci de* : avoir pitié de. — *La merci Dieu* : Dieu merci, grâce à Dieu. — *En la merci de...* : à la merci de. — *Par ta merci* : par ta grâce. — *Votre merci* peut signifier : merci à vous.

Mercier (formé sur *merci*). *Remercier* est un composé de *mercier*, verbe : RÉCOMPENSER, REMERCIER.

Mercit, voy. *Merci*.

Merir (latin *merire*. Même famille que *mérité*), verbe : RÉCOMPENSER, DONNER EN RÉCOMPENSE DE ; ÊTRE DIGNE DE RÉCOMPENSE.

Merrai, voy. *Mener*.

Merveus, *mervaut*, subj. du verbe *merveiller* ; comparez *consaus*, *consaut*.

Merveille (latin *mirabilia*), subst. fém. : MERVEILLE. — *Venir à merveille à quelqu'un* : l'étonner, l'émerveiller. — *Avoir merveille de quelque chose* : s'en étonner. — *Il est de merveille* : il est étonnant.

Merveillier (formé sur *merveille*), verbe. — *Se merveiller* : manifester de l'étonnement, se demander avec étonnement, s'émerveiller.

Merveillos (formé sur *merveille*), adj. : ÉMERVEILLÉ, MERVEILLEUX.

Mes, cas suj. sing. ou rég. pluriel de *mon* : MON, MES.

Mès, voy. *Manoir*. « Mès » peut être encore la forme archaïque de *mès* 2.

1. **Mès**, variante orthographique de *mais*.

2. **Mès** latin *mis-um*, partic. passé de *mittere* qui signifie *envoyer* et qui a produit le français *mettre*. Le participe passé de *mettre* devrait donc être *mès* ; il a été modifié par l'analogie, et *mès* est resté comme substantif. Sur *mes* ou sur *missum* a été formé le dérivé *message*, comme *visage* sur *vis*. — Fr. : *mès*, *mes*), s. m. : ENVOYÉ, MESSAGEUR.

Mesaise (est à *aise* ce que *mesaventure* est à *aventure*), s. f. : ENNUI, MÉCOMPTÉ, DÉCONVENU, MALHEUR.

Mesaisié (puis *mesaisé*. Formé sur *mesaise* comme *aisé* sur *aise*), adj. : TOURMENTÉ, AUX PRISES AVEC UNE DIFFICULTÉ, MALHEUREUX.

Mesamer (est à *amer* = *aimer* ce que *mépriser* est à *priser*), verbe : ZAÏR.

Mescheance (formé sur *cheance* avec le préfixe péjoratif *mes* que l'on retrouve dans *mépriser*, etc.), s. f. : MAUVAISE CHANCE, INFORTUNE.

Meschief (composé de *chief* = *chef*, et de la particule péjorative *mes*, qui vient du latin *minus*), s. m. : DÉCEPTION, MALHEUR, INFORTUNE, DOMMAGE. — *Être meschief* : être malheureux, être dans de mauvaises conditions.

Meschin (origine orientale), s. m. : JEUNE GARÇON, SERVITEUR.

Meschine (féminin de *meschin*), s. f. : JEUNE FILLE, SUIVANTE, SERVANTE.

Mescreü (partic. pas. de *mescroire*), adj. : INCÉDULE. C'est le sens qui est resté au participe présent *mécreant*.

Mescroire (est à *croire* ce que *mescroire* est à *prendre*), verbe : NE PAS CROIRE.

Meseau, voy. *Mesel*.

Mesel (latin *misellum*, fr. *mesel*, *meseau*). Même famille que *misère*, *misérable*, etc.), s. m. : LÂPREUX.

Mesentendant (composé de *entendant* et de la particule péjorative *mes*, qui vient de *minus*), adj. : MALINTENTIONNÉ.

Mesèse, variante orthographique de *mesaise*.

Mesestance (formé sur *estance* avec le préfixe péjoratif *mes*), s. f. : MALHEUR.

Mesfaire (est à *faire* ce que *mépriser* est à *priser*), verbe : MÉFAIRE. — *Méfaire quelque chose à quelqu'un*, c'est : lui faire tort, mal voir envers lui.

Meshui, voy. *Maishui*.

Mesires, pour *mes sire*.

Mesme, voy. *Meisme*.

Mesmement, voy. *Meismement*.

Mesnie, variante orthographique de *mesnie*.

Mesprendre (puis *méprendre*. Voy. *Prendre* pour la conjugaison), verbe : COMMETTRE UNE FAUTE — *Méprendre vers quelqu'un* : lui porter tort.

Mesquerraï, futur de *mescroire*.

Message (composé de *mes* (voy. *mès* 2), et du suffixe *-age*), s. m. : MESSAGEUR (comme *mès*), ou MESS GR. La seconde valeur s'est seule maintenue. — *Message à* : messenger vers.

Messire (composé de *mes*, cas sujet sing. de *mon*, et de *sire*), cas sujet sing. de *monseigneur*.

Mest, voy. *Manoir*.

Mestier (puis *métier*. Latin *ministerium*), s. m. : MÉTIER, BESOIN, SECOURS.

Avoir mestier de : avoir besoin de. — **Avoir mestier à quelqu'un** : lui être utile. — Le mot *métier* est souvent appliqué dans les anciens textes aux fonctions ecclésiastiques ; depuis on les a qualifiées plus respectueusement de *ministère*. Ce mot n'est d'ailleurs que le doublet savant de *métier*.

Mestoit, variante orthographique (x^e siècle) de *met oit* du verbe *mettre*.

Mestrent, voy. *Manoir*.

Meterai, futur allongé de *mettre*.

Mètre (latin *mittere*, fr. : *mètre*, *mètre*, *mettre*). Partic. pas. : *mis* ; prêter. : *je mis*, *tu meis*, *il mist*, *il(s) mistrent*, *misent*, *mirent* ; imparf. du subj. : *que je meïsse*. — **METTRE**, DÉPENSER, LAISSER ALLER. — **Mettre en oubli**, aujourd'hui inusité, c'est : oublier, comme *mettre en doute*, c'est : douter de.

Meü meü, **meümes**, **meumes**, de *mouvoir*.

Meürer (latin *maturare*. A côté de *meürer* on a aussi *meürir* (aujourd'hui *meürin*), qui a été formé sur l'adjectif *meür*, dérivé de *maturum*), verbe : MURIR ; au figuré, S'AMENDER.

Meüs, **meüsse**, voy. *Mouvoir*.

Mez, indic. prés., 2^e pers. sing., de *mètre*.

1. **Mi**, pronom personnel archaïque ou dialectal : *MOI*, A *MOI*, *ME*.

2. **Mi**, cas sujet pluriel de *mon* : *MES*.

3. **Mi** (latin *medium*), adj. : A *MOITIÉ*. — *Par mi* : par le milieu.

Miadre, **miaudre**, formes dialectales de *mieldre*, *mieudre*.

Mie (latin *mica*), subst. fém. qui sert dans l'ancienne langue à renforcer la négation. *Ne mie* : ne pas. Dans cet emploi, on peut trouver le mot écrit avec une *s* finale.

Mieldre, puis **mieudre**, cas sujet sing. de *meïllor*.

Mien, voy. *Mon*.

Mier (latin *merum*), adj. : PUR.

Mies, comme *mie*. De même nous écrivons *guères* avec ou sans *s*.

Mieudre, voy. *Mieldre*.

Mieux, pour *mieus*, aujourd'hui écrit *mieux*.

Mil (latin *mille*, voy. *Mille*), nom de Nombre : MILLE.

Miliaire (formé sur *mil*), s. m. : MILLÉSIMÉ. — *En l'an que le milliaire couvrait par...* : dans le courant de l'année...

Mille (latin *millia*), pluriel de *mil* : MILLE.

Millor, forme dialectale de *meïllor*.

Miracle (latin *miraculum*), subst. qui est souvent féminin au moyen âge.

Mire (latin *medicum*, qui a subi un changement phonétique analogue à celui qu'on trouve dans *grammaire* venant de *grammaticam*), s. m. : MÉDECIN.

Mireor (puis *mireur*. Formé sur *murer*. Notre mot *miroir* est formé avec un autre suffixe), s. m. : MIROIR.

Mis, cas sujet sing. de *mon*.

Miserèle (mot formé sur le latin *miserere*, qui veut dire : « aie pitié ! »), s. f. : MISÉRÉRÉ.

Misericord (latin *misericordem*. Quant à *miséricordieux*, il a été formé sur le substantif latin *misericordia* par l'adjonction du suffixe *eux*), adj. : MISÉRICORDIEUX.

Misme, forme dialectale de *mesme* (voy. *Meisme*).

Missaige, forme dialectale de *message*.

Moö (puis *moue*. Origine germanique), s. f. : MOUE ; VANITÉ.

Moi, pronom personnel : *MOI*, A *MOI*, *ME*.

1. **Moie**, ancien féminin de *mien*.

2. **Moie** (latin *meta*), s. f. : MEULE DE BLÉ.

Moien (latin *medianum*, fr. *meïien*, *moïien*, *moyen* ; forme savante : *médian*), adj. : MOYEN, AU MILIEU ; s. m. : MILIEU, MOYEN. Voy. *Parmi*.

Moïenneté (formé sur l'adj. *moyen*), s. f. : INTERMÉDIAIRE.

Moigne (latin *monacum*), s. m. : MOINE.

Moïllier (latin *mulierem*), s. f. : FEMME.

Moindre (d'abord *meindre*), cas sujet sing. de *mencr*.

Moine, **moïnent**, voy. *Mener*.

Moineau (diminutif de *moine*), s. m. : MOINEAU, BASTION.

Mollier, comme *moïllier*.

Molt, voy. *Moult* 1 ou 2.

1. **Mon** (latin *meum*, qui a donné d'abord *meon* puis *mon*, comme forme proclitique, et *miex* comme forme tonique), adj. possessif : MON.

2. **Mon**, voy. *Men* 2.

Mond, voy. *Mont* 2.

Monjoie, cri de guerre des Français, ou s. f. signifiant *SOMMET*, *PERFECTION*, *SOURCE DE JOIE*.

Monoie (latin *moneta*, fr. *monnaie*. *monnaie*), s. f. : MONNAIE, ARGENT,

1. **Mont** (latin *montem*), s. m. : MONT, MONTAGNE.

2. Mont (latin *mundum*, représenté aussi par le mot savant *monde*), s. m. : MONDE.

Montant (gérondif de *monter*), s. m. : MONTANT, VALEUR. Pour les locutions dans lesquelles entre ce mot, voy. *monte*, qui s'emploie de même.

Monte (subst. verbal de *monter*), s. f. : MONTANT, VALEUR. — Dire que la *monte d'une personne ou d'une chose ne vaut rien*, c'est dire que cette personne ou cette chose est sans valeur ou inutile. — Dire qu'une *personne ou une chose ne vaut pas la monte d'un petit objet comme un bouton, un gland*, etc., est une autre façon d'exprimer la même idée.

Montepplier, forme dialectale de *mont-pplier*.

Mordre (latin *mordere*). Prétérit : *je mors, tu morsis, il morst, nous morsimes, etc.*; imparf. du subj. : *que je morsisse*, etc. — Verbe : MORDRE.

Moré (formé sur *mor* = *maure*), adj. : MAURE.

1. Morée (formé sur *more* = *mère*), s. f. : MÈRE.

2. Morée, féminin de *moré*.

Mourir (latin *morire*, fr. : *morir, mourir*). Indic. prés. : *je muerc ou muir, tu muers, il muert, nous morons, mourons*; prêter. : *je morui, tu morus*, etc., ou *je mori, tu moris*, etc.; futur : *je morrai*; subj. prés. : *que je muerge ou muire*; imparf. : *que je morusse*, etc., ou *que je morisse*, etc. — Verbe : MOURIR.

Moris, morisse, morrai, voy. *Mourir*.

Mors, prêter. de *mordre*.

Mort, partic. passé de *mourir*. — *Avoir mort quelqu'un*, c'est : l'avoir tué.

Mortuus, comme *mortels*, cas en s de *mortel*.

Morui, morus, etc. Voy. *Mourir*.

Mosterrai, pour *mostrerai*, futur de *mostrer*.

Mostier (puis *moustier, moutier*. Latin *monasterium*), s. m. : MONASTÈRE, ÉGLISE.

Mostrer (latin *monstrare*, qui a produit *mostrer, moustier, et monstrier, montrer*, de même que *pensare* a produit *peser et penser*), verbe : MONTRER.

Mot (origine incertaine), s. m. : MOT, PAROLE. — *Dire mals mot de quelqu'un*, c'est : l'insulter. — *A l'autre mot* signifie proprement : « au second r^os », c'est-à-dire : ensuite.

Moü, voy. Mouvoir.

1. Moult (latin *multum*, fr. *molt, moult, mout*), adj. : BEAUCOUP DE.

2. Moult (latin *multum*, fr. *molt, moult, mout*), adv. : BEAUCOUP.

Moümes, moüs, mouisse, etc. Voy. *Mouvoir*.

Moure, mourre, forme dialectale de *moudre*.

Mostrer, voy. *Mostrer*.

Mout, voy. Moult 1 ou 2.

Moutepplier (latin *multiplicare*), verbe : MULTIPLIER, SE MULTIPLIER.

Moveir, voy. *Mouvoir*.

Mouvoir (latin *movere*, fr. *moveir, mouvoir, mouvoir*). Particip. pas. : *moü, meü*; indic. prés. : *je mue ou mui, tu mues, il muet*; prêter. : *je mui, tu moüs, meüs, il mut, nous moümes, meümes*, etc.; imparf. du subj. : *que je mouisse, moüsse*. — Verbe : MOUVOIR, SOULEVER, PARTIR, SE PRODUIRE. — *Se mouvoir de* : partir de. — *Mouvoir guerre à quelqu'un* : lui faire la guerre.

Moyen, voy. *Moien*.

Moyneau, voy. *Moineau*.

Moysant, variante orthographique de *Moysen*.

Moysen, cas régime de *Moïse*.

Moz, cas en s de *mot*.

Mucier (comparez le latin *mussare* et voy. *musser*), verbe : CACHER.

Muder, voy. *Muer*.

Mue, voy. *Mouvoir* ou *muer*.

Muer (latin *mutare*, fr. : *muer, muer*), verbe : CHANGER, PRENDRE SUCCESSIVEMENT, S'EMPÊCHER. — *Muer la couleur*, c'est : changer de couleur. — *Ne pouvoir muer que ne* (avec ou sans ellipse de *que*), c'est : ne pouvoir s'empêcher de.

Muero, muerge, muers, etc., voy. *Muir*.

Mues, muet, mui, etc., voy. *Mouvoir*.

Muiller, forme dialectale de *moillier*.

Muir, muire, voy. *Mourir*.

Mul, masculin de mule : MULET.

Mult, forme dialectale de *moult 1 ou 2*.

Munde, forme dialectale de *monde*.

Musart (formé sur *muser*), adj. et s. m. : MUSARD, QUI S'AMUSE, QUI PERD SON TEMPS.

Musser (latin *mussare*), verbe : CACHER.

Mostier, forme dialectale de *mostier*.

Mut, voy. *Mouvoir*.

Mutation (motsavant. Latin *mutatio*), s. f. : MÈME famille que *muer*), s. f. : RÉVOLUTION.

N

Nacaire (origine orientale), s. m. :
VINDALE.

Nafrer (origine germanique. *Navrer*, qui a persisté, est une autre forme du même mot), verbe : BLESSEZ, PERCER.

Nagier (latin *navigare*, dont la forme savante est *naviguer*), verbe : NAVIGUER, CONDUIRE EN BATEAU, NAGER.

Naie (Ce mot est formé de la négation *non* ou *ne* suivie du pronom personnel de la 1^{re} personne. Il est à *nenil* devenu *neni* ce que *oie* l'est à *oil*. Voy. ces mots), adv. : NON.

Naist, naisterai, voy. Naistre.

Naistre (latin **nascere*). Partic. pas. : *né* ou *nascu* ; indic. prés. : *il naist* ; prétér. : *je nasqui, tu nasquesis, etc.* ; futur : *je naisterai* ou *je naistraï*. — Verbe : NAITRE.

Narille (latin *naricula*), s. f. :
MARINE.

Nasel (latin *nasale*), s. m. : NASAL, partie du casque qui garantit le nez.

Navrer (origine germanique), verbe : BLESSEZ. J.-J. Rousseau emploie encore le mot dans ce sens.

Navrure (formé sur *navrer*), s. f. :
BLESURE.

Nazareus, adj. : NAZARÉEN.

1. **Ne** (latin *non*, fr. *non, nen, ne*),
adv. : NON, NE PAS.

2. **Ne, voy. Ni 1.**

Neant, voy. Nient.

Nece, forme dialectale du subj. de noier.

Nectelet, pour nettelet (diminutif de *net*), adj. : PROPRET.

Ned, pour ne, dans St-Alexis, devant une voyelle.

Neent, comme neant, voy. Nient.

Nei, forme dialectale de né.

Neient, voy. Nient, ou noier.

Neier, voy. Noier 1 ou 2.

Noir (latin *nigrum*), fr. *neir, noir*. Le mot *négre* nous vient de l'espagnol et non de l'italien ; adj. : NOIR.

Neïs, neis, cu nès, nis (latin *ne ipsum*), adv. : PAS MÊME, MÊME.

Neis, forme dialectale de nés.

Nel, contraction de ne le.

Nelui, forme dialectale de nului.

Nem, pour ne me.

Nea, voy. Ne 1. Peut avoir aussi le sens de *ne* 2.

Nenil, nennil (puis *nenni*. Composé avec *nen* = *non* comme *oil* avec *o*. Voy. *Nen* et *Oil*), adv. : NON.

Neorquant (composé de *ne, pour* et *quant*, signifie proprement *non pour autant*), adv. : NÉANMOINS.

Nes, contraction de ne les ou de neso.

1. **Nès cas en s de nef.**

2. **Nès** (latin *nasum*), s. m. : NEZ.

Nès, voy. Nels.

Nèt, forme archaïque ou dialectale de né.

Net. Décomposez en *ne te*.

Neü, voy. Nuire.

Neül (latin *ne-ullum*), adj. indéf. NUL (qui vient de *nullum*).

Nevold, autre forme de nevot.

Nevot (latin *nepotem*, fr. : *nevo!*, *neveu*), s. m. : NEVEU.

Nez, cas en s de né, partic. pas. de naistre.

1. **Ni** (latin *nec*, fr. *ne* ou *ni*), conjonction : NI. L'ancienne langue employait *ni* dans les phrases simplement dubitatives : « Dites-moi ou n'en quel pays... »

2. **Ni, voy. Noier 1 ou 2.**

Niant, niansz, comme Nient.

Nice (latin *nescium*), adj. : IGNORANT, SOT, MALGRABILE.

Nient (aussi *neient, noient, noiant*, aujourd'hui *néant*. Formé de *nec* (= *ni*), et de *entem* (= *être*) substantif verbal de *esse*), adv. et subst. : RIEN, EN RIEN, NULLEMENT. — *N'en faire nient*, c'est : n'en rien faire. — *Pour nient* peut signifier : « peu s'en faut que... ne... » Nous disons de même : « pour un rien ».

Nient, voy. Noier 1 ou 2.

Nier, voy. Noier 1 ou 2.

Niés, cas sujet sing. de nevot.

1. **Nis, voy. Neis.**

2. **Nis, voy. Noier 1 ou 2.**

Nisi (latin *nisi* qui signifie *d moins que, sinon*), s. m. : OBLIGATION contractée sous une pénalité, contenant une clause commençant par *nisi*.

Nisun (latin *ne ipsum unum*), adj. indéf. : ACCUN.

1. **Nit** (latin *nidum*, fr. : *nit, nid*), s. m. : NID.

2. **Nit, voy. Noier 1 ou 2.**

No, adj. possessif, forme dialectale du féminin singulier, et du masculin cas régime singulier ou cas sujet pluriel : NOTRE, NOS.

Mobile (forme savante de *votile*, comme *mobile* est la forme savante de *meuble*), adj. **NOBLE**.

Nodrir, voy. *Norrir*.

Noeaus, cas en *s* de *noël*.

Noël (latin *natalium*, fr. : *nadel*, *noel*, *noel*). Même famille que les mots savants *natal*, *natalité*, et que les mots populaires *naitre*, *naissance*. C'est le jour natal du Christ), s. m. : **NOÛL**.

Noël diminutif de *not* ou *no* = *nœud*), s. m. : **NOÛD**, **BOUCLE**.

Noër (latin *nodare*, fr. *noer*, *nouer*), verbe : **NOUER**.

1. **Noiant**, voy. *Nient*.

2. **Noiant**, partic. prés. de *noier* 1 ou 2.

1. **Noiaus**, cas en *s* de *noial* = *noyau*.

2. **Noiaus**, forme dialectale de *noeaus*.

Noieler latin * *niellare*, fr. *neieler*, *noielier*, *nieller*), verbe **NIELLER**.

1. **Noient**, voy. *Nient*.

2. **Noient**, indic. ou subj. prés. de *noier* 1 ou 2.

1. **Noier** (latin *negare*, fr. *neier*, *noier*, *nier*). Partic. prés. : *neiant*, *noiant*, *niant*; partic. passé : *neié*, *noié*, *nié*; indic. prés. : *je ni*, *nie*, *neie*, *noie*, *tu nies*, *neies*, *noies*, *il nie*, *neie*, *noie*, *nous neions*, *noions*, *nions*, *vous neiez*, *noiez*, *niez*, *il(s) nient*, *neient*, *noient*; imparf. : *je neioie*, *noioie*, *nioie*; prêter. : *je neiai*, *noiai*, *niai*; futur : *je neierai*, *noierai*, *nierai*; subj. prés. : *que je ni*, *nie*, *neie*, *noie*; *que tu nis*, *nies*, *neies*, *noies*, *qu'il nit*, *nie*, *neie*, *noie*, *que nous neions*, *noions*, etc.; imparf. : *que je neiasse*, *noiasse*, etc. — **NIER**.

2. **Noier** (latin *necare*, fr. *neier*, *noier*), verbe : **TUER**, **NOUER**. Ce verbe se conjugue comme *noier* 1.

Noif (latin *nivem*, dont un dérivé a produit notre mot *neige*), s. f. : **NEIGE**.

Noiron (latin *Neronem*), nom propre. **NÉRON**. — *Le pré Noiron*, c'est : le pré de Néron, emplacement du Vatican.

Noise (origine incertaine. Serait, d'après Diez, un doublet populaire de *nausée*), subst. fém. : **BRUIT**.

Noiz (latin *nucem*), s. f. : **NOIX**.

Nom (latin *nomen*, fr. : *nom*, *non*), subst. m. : **NOM**. — *Avoir à nom*... : être appelé... — *Par nom de* : à titre de.

Nomément (formé sur le participe passé de *nommer*), adv. : **PROPREMENT**, **EXACTEMENT**.

Nomine, mot tout latin qui signifie **LE NOM**. — *Nomine Dame* : au nom du Seigneur.

Non, adverbe négatif, ou substantif (= *nom*).

Nonain, pour *nonne* = *nonne*. Sur ce^m formes en *ain*, voy. l'introduction grammaticale, page XIV.

Noncier (latin *nuntiare*), même sens que le composé *anoncier* = *annoncer*.

Nonnain, comme *nonain*.

1. **Nonne** (latin *nona*), s. f. : **TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI** (la 9^e heure du jour depuis 6 heures du matin).

2. **Nonne** (latin * *nonna*), s. f. : **NONNE**.

Nonque (latin *nunquam*, fr. *nunqua* dans les Serments de Strasbourg, puis *nonque* ou *nonques*), adv. : **JAMAIS**. Voy. *Onques* qui est le même mot moins la négation.

Nons, cas en *s* de *nom*.

Norir, comme *norrir*.

Norreçon (latin *nutritionem*, fr. *norreçon*, devenu *nourrisson* sous l'influence de l'*i* de *nourri*), s. f. : **NOURRITURE**, **ÉDUCATION**.

Norrir (d'abord *nodrir*, puis *norrir*, *nourrir*. Latin *nurrire*), verbe : **NOURRIR**; **ÉLEVER**; **ENTREtenir à sa cour**.

1. **Nos**, pronom personnel : **NOUS**.

2. **Nos**, adjectif possessif de la 1^{re} pers. du pluriel, forme ordinaire du féminin pluriel et du masculin pluriel (cas régime), ou forme dialectale du masculin singulier (cas sujet) : **NOS**, **NOTRE**.

Nostre (latin *noster*, *nostrum*, *nostra*, *nostrum*), masculin ou féminin singulier, ou masculin pluriel (cas sujet) de l'adj. poss. de la 1^{re} personne du pluriel : **NOTRE**, **NÔTRE**, **NOS**.

Nostres, féminin pluriel, ou masculin pluriel (cas régime) de *nostre* : **NOS**, **NÔTRES**.

Nostro, forme de *nostre*, masculin régime singulier, dans les Serments de Strasbourg (latin *nostrum*).

Nourrir, voy. *Norrir*.

Nourriture (latin *nutritura*), s. f. : **NOURRITURE**, **ÉDUCATION**. Le sens d'*éducation* s'est conservé jusqu'au xviii^e siècle. La Fontaine : « Mais la diverse *nourriture*, fortifiant en l'une cette heureuse nature, en l'autre l'altérant... »

Noveleté, forme allongée de *novelté* = *nouveauté*.

Nuefme (latin * *novimum*), **NEUVIÈME**.

Nuirçon, forme dialectale de *norreçon*.

Nuire (latin *nocere*, fr. *nuire* ou *nuisir*). Partic. pas. : *neü*; indic. prés. : *il nuist*. — Verbe : **NUIRE**.

Nuisir, *nuist*, voy. *Nuire*.

Nul (latin *nullum*), adj. indéf. : **NUL**. Dans les phrases dubitatives, ce mot peut avoir le sens de **QUELQUE**, **QUELQUEUN**.

Nulla (puis *nulle, nuie, nulle*), féminin de *nul*.

Nului, une des formes du cas régime de *nul* (analogue à *autrui de autre*). Voy. ma *Grammaire du vieux français*, § 156.

Nun, forme archaïque ou dialectale de la négation *non*, qui signifie *NON* ou *NE*. Le même mot peut être encore le substantif *nom*.

Nunqua, voy. *Nonque*.

Nurir, forme dialectale de *norrir*. Voy. ce mot.

Nurisce, forme dialectale de *norrice* = *nourrice*.

1. **Nus**, cas sujet sing. ou rég. plur. de *nul*.

2. **Nus**, forme dialectale de *nos*.

O

1. **O** (latin *hoc*), pron. démonst. neutre : *ce*; adv. : *oui* (Voy. *Oie*). *O* est à *ce* (ensuite *ce*) ce que *ist* est à *cist* (voy. *Ist*). — Dans les Serments de Strasbourg, *in o quid* signifie « en ce que », c'est-à-dire : à la condition que.

2. **O** (latin *apud*, fr. *od* ou *ot*, puis *o*; cette préposition latine a donné aussi la forme *ab*, qui s'est ensuite confondue avec *a* venant de *ad*), prépos. : *avec*. — *Ensemble o*, même sens.

3. **O** (latin *aut*, franç. *o*, *ou*), conj. : *ou*. **Oan** (latin *hoc anno*, fr. *oan*, *ouan*), adv. : au sens propre, *cette année*, mais aussi *cette fois*, *aujourd'hui*.

Obedient (mot savant dérivé du participe présent de *obedire* qui a produit le verbe français *obéir*), adj. : *obéissant*, *soumis*.

Obvier (mot savant. Latin **obviare*), verbe : *s'opposer*. *FAIRE DES REPROCHES*.

Occire, *océis*, *ocesis*, etc., voy. *Ocire*.

Ochis, forme dialectale pour *ocis*.

Ochoison (latin *occasionem*, dont la forme savante est *occasion*), s. f. : *occasion*. — *Par nulle ochoison* : *d'aucune façon*.

Ociant, *ocidre*, *ocions*, voy. *Ocire*.

Ocire (latin *occidere*, fr. : *ocidre*, *ocirre*, *occire*). Partic. prés. : *ociant*; partic. pas. : *ocis*; indic. prés. : *j'oci*, *tu ocis*, *ocis*, *il ocit*, *nous ocions*; prêter. : *j'ocis*, *tu ocisis*, *ocesis*, *océts*, *il ocist*; prés. du subj. : *que j'ocie*; imparf. du subj. : *que j'ocisise* *ocesisse*, *océisse*. — Verbe : *occire*, *tuer*, *causer la mort de*.

Ocisis, voy. *Ocire*.

Ocqueson, forme dialectale de *ochoison*.

Od, voy. *O 2*.

Od—; les mots commençant par *od* suivi d'une voyelle doivent être cherchés en supprimant le *d*, à l'exception des suivants.

Odide (puis *ote*, *ovie*. Partic. pas. féminin de *odir*), s. f. : *ovis* (le sens), *son*. **RETENTISSEMENT**.

Odir, plus tard *otr*. Voy. ce mot.

Odor (latin *odorem*, fr. : *odor*, *odeur*), s. f. : *odeur*.

Odour, forme dialectale de *odor*.

Odrai, voy. *Oir*.

Odur, forme dialectale de *odor*.

Oë (latin *aucam*, fr. *oë*, *oue*, *oie*), s. f. : *oie*.

Oeil, *oelz*, comme *ueil* et *uelz*.

Oënt, voy. *Oir*.

Oes, voy. *Ues*.

Oéz, voy. *Oir*.

1. **Oi**, voy. *Oir* (indic. prés.).

2. **Oi**, voy. *Avoir* (préterit).

3. **Oi**, variante orthographique de *hoi*. Voy. *Hui*.

Oi, voy. *Oir* (partic. pas. ou prêter.)

Oiance (est à *oir* ce que *souffrance* est à *souffrir*). La forme savante du mot est *audience*, s. f. — *En oiance* : en public. Cette locution s'oppose à « à conseil », qui signifie « en particulier ».

Oiant, voy. *Oir*.

Oidme, voy. *Vidme*.

1. **Oie** (= *oje*). Ce mot est formé comme *oil*, mais avec le pronom de la première personne. A l'origine, l'affirmation était exprimée par *o* dérivé de *hoc*, comme en provençal, mais on y joignait un pronom personnel, représentant le sujet de la phrase dont toute réponse par *oui* ou par *non* suppose l'ellipse : « Es-tu là ? — O je (oie). — Suis-je arrivé ? — O tu. — Est-il prévenu ? — O il. » Puis *oil* l'a emporté sur les deux autres formes, et s'est employé pour toutes les réponses). adv. : *oui*.

2. **Oie**, du verbe *Oir*.

Oient, *oies*, *oiez*, voy. *Oir*.

Oignement (formé sur *oindre*), s. m. **ONGUENT**.

Oil, voy. *Ueil*.

Oil (composé de *o* et du pronom *il*, voy. *Oie*). adv. : **oui**.

Oile, voy. *Uile*.

Oindre (latin *ungere*), verbe : **OINDRE**.

Se conjugue comme *oindre*.

Oinsis, voy. *Oinsere*.

Oint (subst. verbal de *oindre*), s. m. : **GRAISSE, CIRAGE**. Ce mot existe encore dans la langue, mais il s'écrit *oing*.

Oioie, oiois, oioit, oions, voy. *Oir*.

Oir, comme *hoir*.

Oir (latin *audire*, fr. *odir, oïr, ouïr*).

Partic. prés. : *oiant*; partic. pas. : *oï, oui*; indic. prés. : *j'oï, ois, tu ox, os, ois, il ot, oit, nous oons, oions, vous oez, oiez, il(s) oient, oent*; imparf. : *j'ooie, oioie*; prêter. : *j'ot, oui, ouis*; impér. : *ox*; futur : *j'odrai, orrai*; subj. prés. : *que j'oïe*; imparf. : *que j'oïsse, ouïsse*. — A l'origine, ces différentes formes ont eu un *d* entre l'*o* et la voyelle qui suivait. — Verbe : **ouin**.

Oire, comme *oirre*.

1. **Oirre**, voy. *Errer* 2 (indic. et subj. prés.).

2. **Oirre** (latin *iter*, fr. *eïdre, eïrre, oïrre, erre*), s. m. : **VOYAGE, MARCHÉ**. — *A grand eïrre, oïrre, erre*, locution adverbiale qui signifie « à grande vitesse », et qui se trouve encore dans *La Fontaine*. Voy. dans ce glossaire le verbe *errer* 2, *errant*, et *erramment*, et, dans *Littre*, les sens actuels de *erre*. — *Adresser son oïrre vers...*, c'est : se diriger vers.

Oirrent, indic. ou subj. prés. de *errer* 2.

Ois, voy. *Oir*.

Oiseuse (féminin de *oiseux*), s. f. : **OISIVETÉ, DÉLASSEMENT**.

Oisiax (= *oisiaux*), forme dialectale de *oiseaux*, cas en *s* de *oisel*.

Oissor (latin *uxorem*), s. f. : **ÉPOUSE**.

Oit, voy. *Oir* (indic. prés.).

Oït, voy. *Oïr* (préterit).

Oïfant (latin *elephantum*, dont la forme savante est *éléphant*), s. m. : **IVOIRE, COR D'IVOIRE**. — *Un siège d'un oïfant*, c'est : un siège d'ivoire.

Olivète, mot savant formé sur le latin *olivetum*, qui signifie : « lieu planté d'oliviers ».

Oltrage (formé sur *oltre* = *oultre*), s. m. : **PROPOS OUTRÉ, ABUS DE POUVOIR**. — *Parler d'oultrage* : parler outrageusement.

Oltrebrisier (formé avec *brisier* = *briser*, comme *oultrepasser* avec *passer*), verbe : **CÉDER EN SE BRISANT**.

Om, voy. *Hom*.

Ombre (formé sur *ombre*), s. m. :

OMBRE, OMBRAGE; adj. : **OBSCUR, OMBRAGÉ**.

Ombroier (formé sur *ombre*), verbe

METTRE À L'OMBRE.

Ome, voy. *Home*

Onc, voy. *Onques*.

Onnir, variante orthographique de

honnir.

Onnor, onor, variantes orthographi-

ques de *honor*.

Onques, onques (ou *onc*; latin *unquam*), adv. : **JAMAIS**. Ce mot est encore très employé au *xvi^e* siècle. — *Onques* mais à le même sens. — *Onc* ou *onques* peut avoir simplement la valeur de *part* ou *point*; il a quelquefois aussi le sens de *nulle part*, ce qui n'est pas extraordinaire, les adverbies de lieu se transformant facilement en adverbies de temps, et vice versa.

Ooie, oois, ooit, oons, voy. *Oïr*.

Or (latin *ad horam* ou *hac hora*, fr. *ore, or, ores, ors*), adv. et conj. : **MAINTENANT, À PRÉSENT, TOUT À L'HEURE**. OR.

Orai, de *orer* (préterit) ou de *oir* (futur).

Orde (latin *horridum*), adj. : **SALÉ**.

Ordené (latin **ordinalum*, fr. *ordéné, ordonné*), partic. pas. et subst. : **QUI A RECU LE SACREMENT DE L'ORDRE, PRÊTRE**. — *Ordené en le nom de*, en parlant d'un autel, c'est : dédié à. — Voy. *O. dener*.

Ordener (latin *ordinare*, fr. *ordener*, refait plus tard en *ordonner* d'après le subst. latin *ordo*), verbe : **ORDONNER, COMMANDER, RANGER, CONSACRER**. — *Ordonner une chose à son droit* : la bien ranger.

Ordonner, voy. *Ordener*.

1. **Ore**, voy. *Or*.

2. **Ore** (latin *horam*, fr. *ore* ou *hore*, puis *heure*), s. f. : **HEURE**.

1. **Oré** (formé sur le latin *aura*). C'est le même mot qu'*orage*, avec un autre suffixe), s. m. : **ORAGE**.

2. **Oré** (formé sur *or*), adj. : **DORÉ, D'OR**.

3. **Oré**, partic. pas. de *orer*.

Orée (latin **orata*, formé sur *ora*), s. f. : **BORD**. Ce mot est encore employé par Chateaubriand : « Nous débarquâmes à l'orée d'une plaine circulaire ».

Orendreit, voy. *Endroit*.

Orent, voy. *Avoir* ou *Orer*.

Orer (latin *orare*, auquel se rattache le subst. *oraison*), verbe : **PRIER**.

Ores, voy. *Or*.

Orguener (d'un verbe dérivé de *organum*, qui a produit *orgue* en formation populaire et *organe* en formation savante), verbe : **JOUER DE L'ORGUE, CHANTER EN**

S'ACCOMPAGNANT DE L'ORGUE, CHANTER AVEC UNE VOIX D'ORGUE, CHANTER.

Orie (en deux syllabes : prononcez *ore* en mouillant l'r. Latin *aureum*), adj. : D'OR OU DORÉ.

Orrai, voy. *Oir*.

Ors, voy. *Or*.

Os, du verbe *oir*, ou cas en *s* de *ost*. Le même mot peut encore être l'indic. prés., 1^{re} pers., ou le subj. prés., 1^{re} ou 2^e pers., de *oser*.

Ossi, variante orthographique de *aussi*.

Ost (latin *hostem*, qui signifie *ennemi*), s. f. : ARMÉE. Ce vieux mot est encore employé par La Fontaine, qui lui donne le genre masculin : « On vit presque détruit l'*ost* des Grecs. » La Bruyère se plaint que l'usage ait préféré *armée* à *ost*.

Ostager (formé sur *ostage*), verbe : FOURNIR CAUTION. LIVRER EN OTAGE.

Osté, voy. *Ostel*. Ce mot peut encore être le participe passé du verbe *oster*.

Ostel (latin *hospitale*, fr. *hostel*, *ostel*, *osté*, *hôtel*), s. m. : HÔTEL, avec le sens général d'habitation. — *Prêter hôte* : donner l'hospitalité.

Osteler (formé sur *ostel*), verbe : ABRITER, LOGER, DEMOURER.

Osteus, cas en *s* de *ostel*.

1. **Ot**, voy. *Oir* (indic. prés.).

2. **Ot**, voy. *Avoir* (préterit).

3. **Ot**, voy. *O* 2.

Otant, variante orthographique de *autant*.

Otrier, voy. *Otroier*.

Otroyer (latin **auctorizare*, fr. : *otroier*, puis *otroyer* qu'on a écrit *otroyer*, ou *otrier*), verbe : APPROUVER, SE RANGER A (UN AVIS), ACCORDER, ACCEPTER (une proposition), RECONNAÎTRE (AVOUCER une faute).

Ou, voy. *El* 2.

Oû, voy. *Avoir*.

Ouan, voy. *Oan*.

Ouir, voy. *Oir*.

Oûmes, voy. *Avoir*.

Ouquel (composé de *ou* = *el* 2, et de *quel*), pronom relatif : EN LEQUEL.

Ourent, **oûs**, **oûsse**, **oûstes**, **out**, voy. *Avoir*.

Outrage, voy. *Oltrage*.

Outrageus (formé sur *outrage*), adj. : QUI SORT DES BORNES, DÉRÉGÉ.

Outre (latin *ultra*), prép. et adv. : AU DELA DE, AU DELA, OUTRE.

Ouverrai, voy. *Ovrir* ou *Ovrer*.

Ouvrer, voy. *Ourer*.

Ovverai, fut. d'*Ovrir* ou d'*Ourer*.

Ovrer (latin *operare*, fr. *ouvrer*, *ouvrer*), verbe à radical variable : *uevr...* ou *oevr...* tonique, *ovr...* atone. — TRAVAILLER, FAIRE, AGIR, ORNER.

Ovrir. Indic. prés. : *j'uevre*, *tu uevres*, *il uevre*, *nous uevrons*, *ouvrons*, *vous ouvrez*, *ouvez*, *il(s) uevrent*; subj. prés. : *que j'uevre*, etc.; futur : *j'ovverai*, *ouverrai*. — Verbe : OUVRIR, S'OUVRIR.

Oyir, forme dialectale de *oir*

1. **Oz**, cas en *s* de *ost*.

2. **Oz**, voy. *Oir*.

P

Paienor (latin *paganorum*), adj. invariable : DES PAIENS.

Paier (latin *pacare*, qui signifie *pacifier*), verbe : FAIRE LA PAIX AVEC; PAYER. — *Se payer* : faire la paix, obtenir la paix.

Paille, comme *paille*, voy. ce mot.

Paillart (formé sur *paille*), s. m. : HOMME DE BIEN, proprement « qui couche sur la paille. »

Paille (latin *pallium*, fr. : *palie*, *paille*, *paile*), s. m. : ÉTOFFE DE SOIE, TAPIS. Ce mot n'a rien de commun avec notre substantif actuel *paille*, qui vient de *palea*, et qui est du féminin.

Paine, variante orthographique de *peine*.

Pair, **paire**, voy. *Paroir*.

Pais, forme dialectale de *païs*.

Paisse (latin **paxillum*), s. m. : PIQUET, ÉCHALAS.

Paisson (même racine que dans *paisse*), s. m. : PIQUET DE TENTE.

Paistre (latin *pascere*), verbe : PAÎTRE, NOURRIR.

Palazin (ou *palatin*, même racine que dans *palais*), adj. : PALATIN.

Palie, prononcez *paille* et voy. ce mot.

Palis, **paliz** (latin **palitium*, dérivé de *palum* qui a produit *pal* et *pieu*. Même famille que *palissade*), s. m. Ce mot est encore français et désigne une suite de pieux formant clôture. Voltaire : « Vous trouverez plus loin l'enceinte et le *palis* Ou du clément César est le barbare fils. »

Palme (latin *palma*), s. f. : MEIN, PAUME.

Paltonier, voy. *Pautonier*.

Pannir, forme dialectale de *bannir*.

Panrai, variante orthographique de *venrai*. Voy. *Prendre*.

Pansis, variante orthographique de *pensis*, cas en s de *pensif*.

Paor (latin *pavorem*, fr. *paor*, *poor*, *poor*, *peur*), s. f. : PEUR.

Papier (autre forme de *pépier*?), verbe : RESPIRER.

1. **Par** (latin *per*, fr. : *per*, *par*; la forme *per* s'est maintenue dialectalement), préposition. Emplois divers : PENDANT, ex. : « l'assaut dura *par* cinq jours » ; APRÈS, ex. : « je vous récompenserai l'un *par* l'autre. » — *Par lui*, *par eux* : lui seul, eux seuls. — *Par nom de* : au risque de. — *Par som* : à l'extrémité de, au sommet de. — *Par voir* : vraiment. — *Par decoste* a le même sens que *decoste* (comparez *devers* et *par devers*). — *Par quoi* : pourquoi.

2. **Par** (latin *per* dans *permagnum*, etc.) particule superlative : BEAUCOUP, TRÈS TOUT À FAIT. Cette particule est ordinairement parée par avoir ou être de l'adjectif auquel elle se rapporte. Devant un autre verbe, *par* peut avoir le sens de JUSQU'AU BOUT.

Pardoins, de *pardoner*. Voy. *Doner* pour la conjugaison.

Pardon (subst. verbal de *pardoner*). s. m. : PARDON. — *En pardon* : en pure perte, vainement.

Pardurable (est à *durable* ce que *pu fait* est à *fait*), adj. : ÉTERNEL.

Paredis, voy. *Paréis*.

Paireir, voy. *Paroir*.

Paréis (latin *paradisum*, fr. *paredis*, *paréis*, *parvis*. « Paradis » est un mot savant), s. m. : PARADIS.

Pareistre, voy. *Paroistre*.

Parenté (dérivé de *parent*), subst. masc. : FAMILLE, PARENTS; subst. fém. : PARENTÉ. Ce mot est devenu féminin, même dans le sens de *famille*, par confusion avec *parenté* féminin qui se rattache au suffixe latin *itatem*, tandis que *parenté* masculin se rattache au suffixe *alium*. C'est par une confusion semblable que *duché* et *comté* sont souvent féminins au moyen âge (Ce genre est resté à *comté* dans *Franche-Comté*).

Parer (latin *parare*), verbe à radical variable : *par... atone*, *pér... tonique*. — PARER, PRÉPARER.

Pareü, *parez*, voy. *Paroir*.

Parfont (latin *profundum*, voy. *Parjeter*). Ce mot a été refait sur le latin adj. : PROFOND; adv. : PROFONDÉMENT.

Parir (latin **parire*. Même famille que *parent*), verbe : ENFANTER.

Parjeter (pour la conjugaison, voy. *Jeter*). Le préfixe *par* qui entre dans la composition de ce mot, n'est pas celui de *parvenir* (*pervenire*), *pardonner* (*perdonare*), etc. Il vient de *pro* : *parjeter* = *projectare*. Le préfixe latin *pro* a produit trois formes françaises : 1° *par* ou *pra* que l'on trouve dans *prameltre*, *parfont* (comparez, pour un changement semblable de l'o latin, *dame*, *damoiseau*); 2° *pour*, anciennement *por*, que l'on trouve dans *pourvoir*, *pourfendre*, etc.; 3° *pro*, forme savante, qui a été souvent substituée aux deux premières, *profond*, *promettre*, *promener*. De même le préfixe latin *trans* se trouve sous les formes *tra* (*traverser*), *tré*, anciennement *tres* (*trépasser*), et *trans* (*transmettre*). *Parjeter* a été transformé en *projeter*, comme *parfond* en *profond*, verbe : PROJETER.

Parlement (est à *parler* ce que *ornement* est à *orner*), s. m. : REUNION, CONSEIL.

Parler (latin **parabolare*). Indic. prés. : *je parol*, *parols*, *tu paroles*, *il parole*, *nous parlons*, *vous parlez*, *ils parlent*; impérat. : *parole*; subj. prés. : *que je parol*, *que tu parols*, *qu'il parolt*, *que nous parlions*. — Verbe : PARLER, DIRE.

Parleüre (puis *parture*. Forme su *parler*). s. f. : LANGAGE, PARLER.

Parmain, voy. *Main* 1.

Parmenablement (formé sur la racine du verbe *manoir*), adv. : ÉTERNELLEMENT.

Parmener (composé de *mener*), verbe : CONDUIRE.

Parmi, prépos. et adv. : PAR LE MILIEU DE, AU MILIEU, AU MILIEU DE, PAR LE MOYEN DE. — On comprend que *parmi* ait pu arriver à signifier « *par le moyen de* », par une transformation de sens analogue à celle que l'on constate dans l'histoire du mot *moyen* lui-même, qui est de la même famille que *mi*, et qui a à peu près le même sens : « placé au milieu de », plus tard, par métaphore, « intermédiaire entre la volonté et le but ». — *Très parmi* : à travers.

Paroir (latin *parere*, fr. : *pareir*, *paroir*). Indic. prés. : *je pair*, *tu pers*, *il pert*, *nous parons*, *il(s) pérent*; prêter. : *il parut*; subj. prés. : *que je paire* ou *père*. Verbe : PARAITRE.

Paroistre (latin *parascere*). Partic. pas. : *pareü*. — Verbe : PARAITRE.

Parol, voy. *Parler*.

1. **Parole** (latin *parabola*), s. f. : PAROLE.

2. **Parole**, voy. *Parler*.

Parols, parolt, voy. *Parler*.

Parons, parrai, de *paroir*.

Part (latin *partem*), s. f. : PART, CÔTÉ.

Celle *part* peut signifier « de ce côté. » Le mot a encore le sens de *côté* dans certaines locutions telles que *nulle part*, *d'une part*.

Parteüre (formé sur *partir*, dont le sens primitif est *séparer*), s. f. : ALTERNATIVE.

Parti (partic. pas. de *partir*), s. m. : SITUATION, OCCASION, PARTI.

Partir (latin *partiri*), verbe : SÉPARER, PARTAGER, AVOIR PART A, ROMPRE LES RANGS DE, SE SÉPARER, SE FENDRE. Le sens primitif de ce verbe s'est conservé dans la locution « avoir maille à *partir* », qui signifie proprement avoir de l'argent à *partager*. — *Se partir* de signifiait : s'éloigner de, et *partir* intransitif a hérité de ce sens.

Partuis, variante dialectale de *per-tuis*.

Parut, voy. *Paroir*.

Passer (latin **passare*), verbe : PASSER. *Se passer*, *en passer*, *s'en passer*, même sens. Comparez *aller* et *s'en aller*.

Pastor (latin *pastorem*, fr. *pastor*, *pasteur*, avec le maintien de l'*s* sous une influence savante), s. m. : PÂTRE, PASTEUR.

Pastoure (féminin de *pastour* = *pasteur*), s. f. : BERGÈRE.

Pastre, cas suj. sing. de *pastor*.

Patenostre, voy. *Patrenostre*.

Paterne (latin *paternam*. C'est un adjectif pris substantivement), s. f. : PUISSANCE CRÉATRICE ET PATERNELLE DE DIEU, DIEU.

Patrenostre (latin *Pater noster*), s. f. : PATENOTRE, LA PRIÈRE DU PÂTRE NOSTER; au pluriel, souvent CHAPELET.

Paumoier (formé sur *palme* = *paume* de la main), verbe : TOURNER DANS SA MAIN.

Pautonier (se rattache au latin **pau-turi* qui signifie *errer*. Forme ancienne *paumontier*), adj. : VAGABOND, MISÉRABLE, terme de mépris.

Paviment (latin *pavimentum*), s. m. : PAVÉ, SOL.

Peceole, imparf. de *peçoier*.

Pechable (radical de *pécher*, avec le suffixe *able* dérivé du latin *abilem*), adj. : PÉCHEUR, MALHEUREUX. Le sens de *malheureux* s'est conservé, en provençal, pour

le mot qui correspond à l'ancien cas sujet du français *pécheur* : « *pécaire!* »

Pechedor, **pecheor** (latin *peccator-em*, fr. *pechedor*, *pechaör*, *pécheur*), s. m. : PÉCHEUR.

Pechié (latin *peccatum*), s. m. PÉCHÉ, et aussi MALHEUR.

Pechière, cas sujet sing. de *pecheör*.

Peçoier (formé sur le substantif latin qui a produit « *pièce* », avec le suffixe *oier* = latin *icare*. Avec le suffixe *er* = latin *are*, et le préfixe *dé*, on a formé le verbe *dépecer*. Enfin *rapiecer* s'est constitué plus tard avec le mot français *pièce* et le préfixe *ra* = latin *re-ad*), verbe : METTRE EN PIÈCES. — *Se peçoier*, ou *peçoier* intransitif : être mis en morceaux.

Pedron, voy. *Perron*.

Peindre (latin *pingere*), verbe. *Se conjugue* comme *feindre*.

Peine, indic. prés. de *pener*.

Peinsis, voy. *Peindre*.

Peior (latin *pejorem*, fr. *peior*, *peieur*, *pieür*. Le cas sujet est *pire*, qui s'est conservé), adj. : PIÈRE. — Avoir le *pieür* : avoir le dessous.

Peire, forme dialectale de *père*.

Peis, voy. *Pois* 1, 2, 3 ou 4.

Peiz, voy. *Pois* 4.

1. **Pel** (latin *palum*, fr. *pel*, *pieu*, ou *pal*), s. m. : PIEU.

2. **Pel** (latin *pellem*, fr. *pel*, *peau*), s. f. : PEAU.

Peleicior (formé sur *pelets*), verbe : PELER, ÉCORCHER.

Peleis (formé sur *peler* comme *abat-is*, aujourd'hui *abatis*, sur *abatre*), s. m. : ACTION DE PELER.

Pelicon (dérivé de *pelice* = *pelisse*), s. m. : PELISSE, ROBE FOURRÉE, MANTEAU.

Pène (latin *penna*), s. f. : PLUME.

Pener (formé sur le latin *penna*, d'où vient *peine*), verbe à radical variable : *pein...* tonique, *pen...* atone. — SUPPLÉMENTER, AFFLIGER. — *Se pener d'une chose* : s'en piquer, travailler pour l'obtenir. — Notre verbe *peiner* actuel a été fait sur le subst. franç. *peine*.

Penre, voy. *Prendre*.

Pense (subst. verbal de *penser*), s. f. : PENSÉE.

Pensé, forme masculine de *pensée*.

1. **Penser** (latin *pensare*, qui a donné aussi *peser*), verbe : PENSER. — *Penser de* : penser à, s'occuper de.

2. **Penser** (infinitif pris substantivement), s. m. : PENSÉES.

Penst, subj. prés. de *penser*, 3^e pers. sing.

1. **Per** (latin *parem*, fr. *per* écrit plus

tard pair), adj. et subst. : PAIR, ÉGAL, COMPAGNON, COMPAGNE.

2. Per. voy. Par.

Percevoir (latin *percipere*). Voy. Cevoir pour la conjug.), verbe : APERCEVOIR, S'APERCEVOIR.

Perchevoir, forme dialectale de percevoir.

Perdre (latin *perdere*). Indic. prés. : *je pert, perd, perz, pers, tu prrz, pers, il pert, perd*; prété. : *il perdiét, perdiit, il(s) perdiérent, perdirent*. — Verbe : PERDRE, SE PERDRE (mourir), CAUSER LA MORT OU LE MALHEUR DE.

Perèce (latin *pigritia*, fr. *perèce*, *parèce*), s. f. : PARESSE.

Pérent, voy. Paroir.

Péris (latin *perire*), verbe : PÉAIR, ET AUSSI FAIRE PÉRIE. PERDRE.

Permanoir (forme dialectale correspondant à une forme française *parmanoir*. Composé de *manoir*; même famille que le mot savant *permanent*). Futur : *je permanrai*. — Verbe : PERSISTER. — En *permanant* : constamment. — *Permanoir en permanant* : demeurer éternellement.

Permei, forme dialectale de *parmi*.

Permenablement, forme dialectale de *parmenablement*.

Permenant, variante de *permanant*, du verbe *permanoir*.

Permoner, forme dialectale de *parmener*.

Pern—. Les formes verbales commençant par *pern* appartiennent au verbe *prendre*.

Perron (latin **petronem*, fr. *pedron*, *perroni*), s. m. : proprement GROSSE PIERRE; ROCHER, DEGRÉS DE MABRE, PILLIER, COLONNE.

1. Pers (latin **persum*, que l'on rattache à *persica* d'où vient *peche*, fruit originaire de la Perse), adj. : PERS, BLEU, LIVIDE.

2. Pers, de *perdre* (pèrs) ou de *paroir* (pèrs).

3. Pers, cas en s de *per*.

Persi (dérivé de *pers*). Voy. Pers 1), adj. : BLEU, LIVIDE.

Pert, de *perdre* (pèrt) ou de *paroir* (pèrt).

Pertus (latin *pertusum*, de *pertundere*, fr. : *pertus* et *pertuis*), s. m. : TROU.

Pès, variante orthographique de *paiz* = *paiz*.

Pesance (formé sur *peser*, comme *souffrance* sur *souffrir*), s. f. : ACCABLEMENT, PEINE. On disait : « avoir *pesance* de quelque chose. »

Peser (latin *pensare*). Indic. prés. : *je peis, pois, tu peises, poises, il peise, poise, nous pesons, il(s) peisent, pesent*; subj. prés. : *que je peis, pois, que tu peis, pois, qu'il peist, poist*. — Verbe : PESER.

Pesme (latin *pessimum*), adj. : TRÈS MAUVAIS, TERRIBLE.

Pesoier, variante orthographique de *pecoier*.

Pessé, forme dialectale de *passé*.

Pestel (forme populaire de *pistil*), s. m. : PILON.

Pestre, comme *paistre*.

Petit (radical *celtique*, et suffixe *itron* qui a donné ordinairement *et*), adj. et adv. : PETIT; PEU. Ce mot est encore employé avec la valeur de *peu* par M^{me} de Sévigné : « Il s'amuse à bâtir un *petit*. » On a aussi des exemples de La Fontaine et de Molière. — *A bien petit que* : il s'en faut bien peu que... (Le verbe suivant se met à l'indicatif). — *Sur un petit* : un peu.

Petitet (diminutif de *petit*), adj. et adv. : PETIT, PEU.

Peü, voy. Pooir ou Paistre.

Peu, voy. Pou.

Peuisse, forme dialectale de *peüsse*. Voy. Pooir.

Peumes, peurent, peusse, peastes, voy. Pooir.

Peut, forme qui peut être la 3^e pers. du PRÉTERIT du verbe *pouvoir*. Voy. Pooir.

Pi (latin *pium*), adj. : PIeux. Nous avons conservé le féminin *pie* dans la locution « œuvres *pies*. »

Pieça, voy. Pièce.

Pièce. Ce substantif a souvent le sens de ESPACE DE TEMPS, particulièrement dans la locution *pièce a* = il y a un certain temps, naguère, il y a longtemps. — *A chef de pièce*, voy. Chief.

Piecha, piecho, formes dialectales de *pieça* et de *pièce*.

Pièdre (latin *petra*, fr. : *pièdre*, *piere*), s. f. : PIÈRE.

Pigne, forme dialectale de *peigne*.

Piler (latin **pilarem*, dérivé de *pilum*. Fr. *piler*, puis *pilier* par assimilation aux nombreux substantifs en *ier*), s. m. : PILIER.

Pire, cas suj. sing. de *peior*.

Pis, comme *piz*.

Pité, pour *piété*.

Piteus (latin *pietosum*), adj. : PLEIN DE PITIÉ.

Piz (latin *pectus*), s. m. : POITRINE, SEIN. Ce mot est arrivé à signifier exc u

gèrement « mamelle d'animal ». Au 17^e siècle, Scarron l'emploie encore dans le sens primitif : « De la main se l'attent le pis ».

Place, places, voy. Plaire.

Plagnier, variante de plénier.

Plaid, voy. Plait.

Plaiier (formé sur plaie), verbe :

DRESSER, COUVRIR DE PLAIES.

1. **Plaigne (latin *planea), s. f. :**

PLAINNE.

2. **Plaigne, de plaindre.**

Plain, forme masculine de plainne.

Même sens.

Plaindre (latin plangere). Partic.

prés. : plaignant ; partic. pas. : plaint ;

part. : je plains, tu plainsis, il plainst ;

imparf. du subj. : que je plainnisse, plus

est plainnisse. — Verbe : PLAINDRE

Plaingnier, variante de plénier

Plains, pour plainz. Cas en s de plainz.

Plainsis, voy. Plaindre.

Plaint (partic. pas. de plaindre. La forme féminine du même participe a produit aussi un substantif), s. m. :

PLAINTE, REGRET.

Plaintif, formé sur plainte), adj. et

s. m. : PLAINTIF, PLAIGNANT.

Plaire (latin placere). Partic. pas :

plai, pleü ; indic. prés. : il plaist ; pré-

ter. : je plai, pleus, tu ploüs, pleüs, pleus,

il plout, plot, pleut, nous ploümes,

pleümes, pleumes, vous ploüstes, pleüs-

tes, il(s) plourent, plorent, pleurent ;

subj. prés. : que je plave, plaise, què tu

places, plaïses, qu'il place, plaïse, qu'il(s)

placent, plaïsent ; imparf. : que je

plüsse, pleüsse, etc. — Verbe : PLAIRE.

Plaï, cas en s de plaït.

Plaïssié, s. m. : LIEU ENTOURÉ DE PLAÏSSADES.

Plait (latin placitum, supin du verbe qui a donné plaïre ; fr. plaüd, plaït. De là

plaidier, plaidoyer), s. m. : PLAÏD, tribu-

nal du roi sous les deux premières

faces, JUGEMENT, TRAITÉ DE PAIX, CONTE-

STATION. — Prendre plaït, c'est : faire

la paix. — Tenir plaït sur une chose,

c'est : la discuter. — Semondre au plaït :

citer en justice.

Planchier (dérivé de planche), s. m. :

PLANCHER, SEUIL, SALLE.

Planté, voy. Plenté,

Planteuros (plus tard plantureux.

Forme sur planteur, voy. Plantor). adj. :

ABONDANT, PLANTUREUX.

Plantor ou plentor (puis planteur, même racine que dans plenté), s. f. :

ABONDANCE.

Plate (féminin de plat), s. f. : ARMURE,

composée de plaques d'acier.

Plaü, plaüs, plaüssse, etc., formes

primitives ou dialectales de pleü, pleüs,

pleüssse, etc.

Plaut, plaurent, formes primitives

ou dialectales de plot et de plorent

(verbe Plaire).

Pleier, voy. Plier.

Pleige (voy. Plevir), s. m. : CAUTION,

REMPLAÇANT.

Plénier (formé sur un dérivé de ple-

num qui a donné plein), adj. : COMPLET,

GRAND. — A cous pléniers : à grands

coups.

Plenté (latin plenitatem, fr. plenté,

plenté, planté. Ce mot est à l'adjectif

plein ce que bonté est à bon), s. f. : ABON-

DANCE. — A plenté : en abondance, à

satiété.

Pleü, pleümes, pleurent, voy.

Plourer.

Pleurer, voy. Plorer.

Pleüs, pleüssse, etc., voy. Plaire.

Plevir (d'origine incertaine, mais de

même racine que plège, sur lequel a

été fait le verbe pleiger, encore employé

par Chateaubriand), verbe : ENGAGER (se

faire), GARANTIR.

Plier (latin plicare, fr. pleier, plier,

plioier). Indic. prés. : je plei, plai, pli,

plie, tu pleies, ploies, plies, il pleie,

plioie, plie, nous pleions, plions, ploions,

vous pleiez, pliez, ploiez ; il(s) pleient,

plioient, plioient. — Verbe : PLIER, PLOIER.

Plot, voy. Plaire ou plier.

Ploier, voy. Plier.

Plorent, de plorer ou de plaïre.

Plorer (latin plorare, fr. plorer,

plourer, pleurer). Indic. prés. : Je plor,

pleur, pleure, tu plores, pleures, nous

plorons, plourons, pleurons, il(s) plorent,

pl-urent ; subj. prés. : que je plor, pleur,

pleure, que tu plors, pleurs, pleures,

qu'il plort, pleurt, pleure ; futur : je

plorerai, plourerai, plouerrai. — Verbe :

SE LAMENTER, PLEURER. A l'origine, pleu-

rer des yeux ne constitue pas un pléon-

asme, le sens primitif de pleurer étant

très large, comme celui du latin plorare.

Plot, ploü, voy. Plaire.

Plouerai, voy. Plorer.

Ploümes, plourent, voy. Plaire.

Plourer, voy. Plorer.

Ploüs, ploüssse, plout, voy. Plaire.

Plusieurs, voy. Plusor.

Plusors (formé sur plus. Franç. :

plusors, plusieurs plusieurs), adj. plur. :

PLUSIEURS. — Les plusors : la plupart.

Cette locution peut être accompagnée de

l'adjectif *tout* : « *toz les plusors* ».

Poant, voy. *Pooir*.

Poblo, forme du mot *peuple* dans les Serments de Strasbourg. Ou a dû hésiter à l'origine entre la forme *poblo*, qui ne s'est maintenue que dialectalement, et la forme *poplo*, qui a produit le français *peuple* (voy. *Pueple*). Le provençal et l'espagnol ont aussi changé le *p* latin de ce mot en *b*.

Pocln (latin *pullicenum*, diminutif de *pulla* qui a donné *poule*), s. m. : **POUSSIN**.

Pod —. Les formes en *pod...* qu'on ne trouve pas doivent être cherchées en supprimant le *d*.

Podeir, voy. *Pooir*.

Podir, forme archaïque de *podeir*.

Podrai, *poëte*, *poeir*, *poëiz*, voy. *Pooir*.

Poene, forme dialectale de *peine*.

Poëste (latin *potestam* pour *potestatem*), s. f. : **PUISSANCE**.

Poesté (latin *potestatem*, fr. *potesté*), *poesté*. Le même mot nous a donné *podestal* par l'intermédiaire de l'italien.

Pouvoir, *puissance*, sont de la même famille), s. f. : **PUISSANCE**, **FORCE**. — *Par poesté* : par force, de force.

Poesteif (formé sur *poesté*, comme *attentif* sur *attente*), adj. : **PUISSANT**.

Poet, variante orthographique de *poet*.

Poez, voy. *Pooir*.

1. **Pol**, voy. *Pooir*.

2. **Poi**, voy. *Pou*.

Poignant, de *Poindre*.

Poigne, voy. *Pondre* ou *poindre*.

Poillaigne, un des pays que Roland se vante d'avoir conquis. Est-ce la Poëgne ?

Poin, voy. *Poing*.

1. **Poindre** (latin *pungere*), verbe : **PIQUER** (un cheval de l'épéon), absolument **ÉPÉONNER**, et, par extension, **ALLER VITE** (même à pied) ; **POINDRE**. La Bruyère se plaint que l'usage ait préféré *piquer* à *poindre*. Ce verbe n'est plus guère usité qu'à l'infinitif avec le sens de « apparaître comme un point. » Notre adjectif *poignant* dérive du participe présent de *poindre*, mais a pris un sens figuré. Notre mot *point*, substantif ou négation, dérive du participe passé du même verbe. Le substantif *poignon*, les mots savants *ponctuer*, *ponction*, etc., sont de la même famille.

2. **Poindre**, comme *peindre*.

Poine, forme dialectale de *peine*

Poing (latin *pugnum*, fr. *poing* ou

poïn), s. m. : **MAIN**, **POIGNÉE**, **POING**, **POINMEAU**.

Point, de *poindre*.

1. **Pois** (latin *pensum*), s. m. : **POIES**. — *Sur le pois de* : contre le gré de.

2. **Pois**, indic. prés., 1^{re} pers., ou subj. prés., 1^{re} ou 2^e pers., de *peser*.

3. **Pois** (latin *pisum*), s. m. : **POIS**.

4. **Pois** (latin *poem*, fr. *peiz* ou *peis*, *pois*, *poix*), s. f. : **POIX**.

5. **Pois**, voy. *Pooir*.

6. **Pois**, voy. *Puis*.

Poise, de *peser*.

Poison (latin *poitionem*, dont la forme savante est *poison*), s. f. : **BOISSON**, **BREUVAGE**. Plus tard ce mot a pris le sens de *breuvage mortel*, et il est devenu masculin.

Poisque, voy. *Puis*.

Poissant (ensuite *puissant*). Ancienne forme du participe présent de *pooir*, adj. des deux genres : **PUISSANT**, **POISSANTE**; **FORT**, **VAILLANT**.

Poisse, *poïsse*, voy. *Pooir*.

Pomeaus, cas en *s* de *pomel*.

Pomel (diminutif de *pome* = *pomme*), s. m. : **POMMEAU**.

Ponant, voy. *Pondre*

Pondre (latin *ponere*, fr. *ponre*, *pondre*). Partic. prés. : **ponant** ; partic. pas. : **ponu** ou **post** ; indic. prés. : *je pon*, *tu pons*, *il pont*, *nous ponons*, *vous pomez*, *il(s) ponent* ; imparf. : *je ponote*, *préter. : je ponui*, *tu ponus*, etc. ; subj. prés. : *que je pone*, *poigne* ; imparf. : *que je ponusse*, etc. — Verbe : **POSER** (verbe de la même famille), **PONDRE**.

Pone, **ponent**, **ponez**, de *pondre*.

Pong, variante orthographique ou dialectale de *poing*.

Ponre, voy. *Pondre*.

1. **Pont**, voy. *Pondre*.

2. **Pont** (origine incertaine), s. m. : **POMMEAU**.

Ponu, **ponui**, **ponus**, **ponusse**, etc. voy. *Pondre*.

Pooie, voy. *Pooir*.

Poicillier (formé sur *pooi'*, devenu plus tard *pou*), verbe : **FOUILLER**.

Pooir (latin * *potere*, franc. *podir* (Serments de Strasbourg), *poëir*, *poeir* (Serments de Strasbourg), *poëir*, *poeir*, *poëir*). Partic. pas. : *poü*, *peü*, *pu* ; partic. prés. : *poant*, *pouant*, *pouvant* ; indic. pr. s. : *je pois* ou *puis*, *tu puez*, *poez*, *peuz*, *il puet*, *poet*, *peut*, *nous poons*, *pouons*, *pouvons*, *vous poeiz*, *poëz*, *poez*, *peuez*, *il(s) pueent*, *poent*, *peuent* ; imparf. : *je poeie*, *poëie*, *pouvoie*, *pouvais*, etc. ; préter. : *je poi*, *peus*, *pus*, *tu poüs*, *peüs*, *pus*, *il pout*, *pot*, *peut*, *put*, *nous poümes*

peñmes, pumes, vous poïstes, peïstes, pustes, il(s) pourent, pourent, peurent, purent ; futur : *je podrai, porrai, pourrai, etc.* ; subj. prés. : *que je poisse ou puisse, etc.* ; imparf. : *que je poïsse, peïsse ou poïsse, etc.* — Dans les plus anciens textes, ces différentes formes ont un *d* entre l'o et la voyelle qui suit : *podeiz* ou lieu de *poiz, etc.* — Verbe : *pouvoir*. — *A notre pouvoir* = selon notre pouvoir.

Poons, voy. *Pooir*.

Poor, voy. *Paor*.

Pople, forme dialectale de *peuple*.

Por (latin *pro*), prép. : *pour*. L'un des sens principaux de la préposition *pro* en latin était « à la place de », comme dans le mot composé *proconsul* (celui qui est à la place du consul). Du sens de « à la place de », étaient dérivés ceux de « en échange de, en punition ou en récompense de », que notre préposition *pour* a conservés, comme le sens primitif. Enfin les sens dérivés que nous venons d'indiquer ont donné naissance à un nouveau sens, plus général, qui s'est surtout développé en français, celui de « à cause de » ; et comme la cause peut être soit une cause proprement dite, soit une cause finale, c'est-à-dire un but, nous arrivons à la double valeur de *pour* dans « Il le fait *pour* (à cause de) l'amour de Dieu » et « il le fait *pour* (en vue de) sa santé ». La première de ces significations (cause proprement dite) ne s'est maintenue que dans un certain nombre de locutions consacrées ; on ne dirait plus, comme M^{me} de Sévigné : « Ne perdez point courage *pour* toutes ces manières désagréables » ; ni, comme l'auteur de la Ch. de Roland : « Ne lui faudront *pour* mort », mot à mot « ils ne lui manqueront pas *pour* (à cause de) la mort », c'est-à-dire : « la crainte de la mort ne les fera pas s'éloigner de lui. » Dans l'ancienne langue, on pouvait placer *pour*, avec cette signification, devant un infinitif qui équivalait alors à un substantif exprimant l'action du verbe : « Ja por morir ne vos en faldrat uns », c'est-à-dire : « Pas un ne vous manquera à cause de mourir, par crainte de la mort. » — *Il ne s'enfuit pour autre* : il ne s'enfuit pas à cause d'un autre, c'est-à-dire « il ne s'enfuit devant personne. » — *Por d* : au risque de. — *Por ce que* : pour cela que, parce que, ou pour que. — *Por que*, suivi du subjonctif peut avoir le sens de « pourvu que. »

Porai ou **porrai**, de *pooir*.

Porc (latin *porcum*), s. m. : *SANGLEUR, PORC*.

Porcacier, forme dialectale de *porchacier*.

Porchacier (composé de *chacier* = *chasser*), verbe : *POURSUIVRE, CHERCHER, CHERCHER A SE PROCURER*.

Porchaiscier, forme dialectale de *porchacier*.

Porchas (subst. verbal de *porchacier* = *pourchasser*), s. m. : *EXPÉDITION pour conquérir*.

Porent, voy. *Pooir*.

Porfichier (est à *fichier* ce que *pourfendre* est à *fendre*), verbe : *ENFONCER*.

Porfit (latin *profectum*, fr. *profit*, *powfit*, puis *profit* sous une influence savante), s. m. : *PROFIT*.

Porit, forme dialectale du futur. (3^e pers. sing.), de *pooir*.

Porofrir (composé de *ofrir*), verbe : *OFFRIR, PRÉSENTER*.

Porpenser (composé de *penser*), verbe : *PENSER*. — *Se porpenser* : réfléchir. — *Se porpenser de* : prendre la résolution de, s'appliquer à, réfléchir. Aux temps composés, *se porpenser* peut être employé sans pronom réfléchi. Voy. *Lever* : — Ce verbe est encore dans Saint-Simon, « Je ne cessais de *porpenser* à part moi. »

Porprendre (composé de *prendre*), verbe : *ENTOURER, OCCUPER*. — Le participe passé de ce verbe, *pourpris*, employé substantivement dans le sens d'*enceinte*, s'est conservé longtemps ; Voltaire l'emploie encore : « C'est dans le *pourpris* du brillant palais de la lune. »

Porrai, voy. *Pooir*.

Pors, cas en *s* de *porc*.

Porsevès, de *porivre* = *poursuivre*.

Portendre (composé de *tendre*), verbe : *TENDRE, GARNIR*.

Porter (latin *portare*), verbe : *PORTER*. — *Porter une chose de* : l'arracher de.

Portraire (composé de *traire* et du préfixe *por* = *pour*), verbe : *DESSINER, PEINDRE, GRAYER*.

Porveance (formé sur *porveoir*), s. f. : *APPROVISIONNEMENT, PROVISION, PRÉVOYANCE*.

Porveoir (puis *pourvoir*. Composé de *veoir*), verbe : *POURVOIR*.

Post, voy. *Pondre*.

Postiz (latin **positium*), s. m. : *PETITE PORTE, BATTANT DE PORTE*.

Pot, voy. *Pooir*.

Pou (latin *paucum*, fr. *pou, peu, ou poi*), adv. : *PEU*. — *Pour peu, ou pour*

peu que, ou *pour un peu que*, ou *a peu que*, ou *a peu* : peu s'en faut que.

Poû, voy. *Pooir*.

Pouant, pouez, pouoie, poumes, pouoir, etc., voy. *Pooir*.

Poar, voy. *Por*.

Poûr, forme dialectale de *poor*.

Fourchacier, voy. *Porchacier*.

Pourent, voy. *Pooir*.

Pourpos (mot qui a été refait en *prop*, sous une influence savante. Latin *propositum* et français *proposer*), s. m. : PROPOS.

Poursievir, forme dialectale de *pousivir*.

Pousivir ou *poursivre* (composé de *sivir* ou *sivre*), verbe : SUIVRE, POURSUIVRE.

Pourtraiture (formé sur *pourtrait* = *portrait*, s. f. : IMAGE.

Pourveance (est à *pourveoir* = *pourvoir* ce que *échéance* est à *eschéoir* = *choir*, s. f. : PROVISIONS, PRÉVOYANCE.

Pourvei, de *pourveoir* = *pourvoir*.
Voy. *Veoir* pour la conjugaison.

Poûs, pousse, poustes, pout, voy. *Pooir*.

Poverte (latin **paupertam*. A la forme classique *paupertatem* se rattache la forme actuelle *pawretê*), s. f. : FAUVRETÉ.

Preder (plus tard *preer*, *preier*, *proier*, qu'il ne faut pas confondre avec *proier* devenu *prier*. Latin *prædare*; ce mot est donc de la même famille que *proie*, qui vient du subst. latin *præda*), verbe : FAIRE DU BUTIN, RAVAGER.

Preecheor (latin *prædicatorem*, fr. *prædicator*, *preecheor*, *prêcheur*), s. m. : PRÊCHEUR.

Preechier (latin *prædicare*, fr. *prædier*, *prêcher*), verbe : PRÊCHER.

Pregniez, de *prendre*.

Prefer, voy. *Proier*.

Preière, voy. *Proière*.

Preigne, *premes*, *preïs*, *preïsse*.
voy. *Prendre*.

Preindre (latin *primere*, fr. *primere*, *prembre*, *prembre*, verbe : PRESSER. Ce verbe se conjugue comme *creindre*.

Preing, voy. *Prendre*.

Preisier, voy. *Proisier*.

Prement, *prembre*, voy. *Preindre*.

Premerain (formé sur *premier*, avec le suffixe *ain* dérivé du latin *anum*), adj. : PREMIER; adv. : D'ABORD.

Premier. Cet adjectif peut être employé adverbialement dans le sens de *d'abord*. Dans ce sens on le trouve souvent écrit *preniers*.

Prendant, *prenez*, du verbe *prendre*.

Prendre (latin *prendere*, fr. : *prendre* dans les Serments, puis *prendre* ou *penve*). Partic. prés. : *prendant*, *prenant*, *pernant*; partic. passé : *pris*, *prins*; indic. prés. : *je pren* ou *preng*, *preing*, *tu pren*, *prens*, *il prent*, *nous prendons*, *prenez*, *prenons*, *il(s) prendent*, *prenent*, *pernent*; imparf. : *je prenoie*, *prenoie*, *pernoie*; prétérit; *je pris* ou *prins*, *tu pris*, *il prist*, *prinst*, *print*, *nous presimes*, *preimes*, *vous presistes*, *preistes*, *il(s) pristrent*, *prisent*, *privent*, *preindrent*; futur : *je prendrai*, *prendrai*, *prendrai*; subj. prés. : *que je prenge*, *preigne*, *prende*; imparf. : *que je presis*, *preïsse*. — Verbe : **PRENDRE**, ENLEVER, RECEVOIR. — *Mal prendre* : tourner mal. — *Prendre un conseil à quelqu'un* : demander conseil. — *Prendre conseil que...*, voy. *Conseil*. — *Se prendre à* ou *prendre à*, avec un sujet non neutre : se mettre à, commencer à. Nous disons encore : « il se prit à pleurer », etc. — *Il* (neutre) *lui prend à*, avec ou sans ellipse du pronom neutre : il ou elle commence à. — *Prendre des coups*, c'est : recevoir des coups. — *Prendre fin* se disait en parlant des personnes. — *Se prendre très près de* : s'empresser de, désirer de.

Prènent, *preng*, *prenge*, *presimes*, *presis*, *presisse*, etc., voy. *Prendre*.

Presse (latin *pressam*), s. f. : FOULE; RANGS SERRÉS D'UNE ARMÉE, D'UNE ASSEMBLÉE; MÉLÉE. — *En la grand presse* : au plus fort de la mêlée, ou au plus épais des rangs.

Prest, indic. prés. (1^{re} pers.) ou subj. prés. (1^{re} ou 3^e pers.) de *prester* = *prêter*.

Preu, voy. *Prou*.

Preudéfemme, féminin de *preudhomme*.

Preudhomme, comme *prodhome*.

Preuve, *preuvent*, voy. *Prover*.

Pri, voy. *Proier* (indic. prés.).

Priem, *prembre*, voy. *Preindre*

Prient, voy. *Preindre* ou *Proier*.

Prier, voy. *Proier*.

Priès, forme dialectale de *près*.

Priier, voy. *Proier*.

Prime (latin *primam*), adj. fém. : PREMIÈRE.

Primes, a lv. : D'ABORD, POUR LA PREMIÈRE FOIS.

Principaus, cas en s de *principal*.

Principal (latin *principalem*). Le

suffixe latin *atem* a produit tantôt *at*, tantôt *el*, et on trouve souvent les deux formes pour le même mot), adj. : **PRINCIPAL**, **PRINCIPAL**.

Prindre, **prindrent**, **pris-**
print, **print**, voy. *Prendre*.

1. **Pris** (latin *pretium*), s. m. : **PAID**, **ESTIMÉ**.

2. **Pris**, voy. *Proier* (subj. prés.).

3. **Pris**, voy. *Proisier* (indic. et subj. prés.).

4. **Pris**, voy. *Prendre*.

Prisent, de *proisier* ou de *prendre*.

Prisier, voy. *Proisier*.

Prison (latin *prisionem*. Même famille que *prendre*), s. masc. ou fém. :

ACTION DE PRENDRE, **PRISON**, **PRISONNIER**.

1. **Prist**, voy. *Proier* (subj. prés.).

2. **Prist**, voy. *Proisier* (subj. prés.).

3. **Prist**, voy. *Prendre*.

Privé (partic. passé du verbe *Priver*),

adj. : **FAMILIER**.

Privéement (formé sur *privé*), adv. : **PARTICULIÈREMENT**, **EN PARTICULIER**, **SE-CRÉTÈMENT**, **FAMILIÈREMENT**.

Pro, voy. *Prou*.

Prodefame (féminin de *prodhome*. Voy. ce mot), s. f. : **FEMME SAGE ET SENSÉE**.

Prodhome (composé de *prot* et de *home*. Voy. *Prot*), s. m. : **HOMME SAGE ET DE BON CONSEIL**, **HOMME PREUX**, **BON HOMME**.

Proèce (latin **proditia*, dont le radical *prod* se retrouve dans le latin *pro-desse*), s. m. : **PROCESSÉ**.

Profitable (formé sur *profit*), adj. : **UTILE**.

Proi, forme analogique pour *pri* (voy. *Proier*).

Proier (latin *precare*, fr. *preier*, *proier*, *prier*, *prier*). Partic. prés. et gérondif : *preiant*, *proiant*, *priant*; partic. pas. : *preié*, *proié*, *pryé*; indic. prés. : *je pri*, *pré*, *tu pris*, *il prie*, *nous preions*, *prions*, *vous priez*, *priez*, *il(s) prient*; imparf. : *je preioie*, *preioie*, *prioie*; prêter. : *je preiai*, *prioiai*, *priai*; futur : *je preierai*, *prioierai*, *prierai*; subj. prés. : *que je pris*, *pré*, *que tu pris*, *pris*, *qu'il prist*, *pré*, *que nous preions*, *prions*, etc.; imparf. : *que je preiasse*, *prioiasse*, *priasse*, etc. — Verbe : **RAISIN**. — *Prier à quelqu'un* : le prier. — *Prier à quelqu'un pitié*, c'est : implorer sa pitié.

Proière (puis *prière*. Formé sur *proier*), s. f. : **PRIÈRE**.

Prois, forme analogique pour *pris* ou *3*.

Proisier (latin *pretiare*, fr. *preisier*, *proisier*, *priser*, *priser*). Indic. prés. : *je pris*, *pré*, *tu prises*, *il prise*, *nous preions*, *prions*, *vous priez*, *priez*, *il(s) prient*; imparf. : *je preioie*, *preioie*, *prioie*; prêterit : *je preiai*, *prioiai*, *priai*; futur : *je preierai*, *prioierai*, *prierai*; subj. prés. : *que je pris*, *pré*, *que tu pris*, *pris*, *qu'il prist*, *pré*, *que nous preions*, *prions*, etc.; imparf. : *que je preiasse*, *prioiasse*, *priasse*, etc. — **PRISER**.

Prot, voy. *Prou*.

Prou (formé sur le radical *prod* qu'on trouve dans le verbe latin *prodesse*; fr. *prot*, *pro*, *preu*, *prou*) : 1° adj. : **PREUX**, **SAGE**, **BON** (en parlant des choses); — 2° subst. : **PROFIT**, **ABONDANCE**. *De son preu* : pour son profit, comme son intérêt l'ordonne. *Y avoir preu* équivaut à : en retirer profit, en être récompensé. *N'avoir preu*, euphémisme : être perdu.

— 3° adv. : **ASSEZ**, **BEAUCOUP**. C'est l'adverbe *prou* que nous employons encore dans la locution : « ni peu ni *prou* ».

Molière dit : « j'ai *prou* de ma frayeur ».

Proucheté (formé sur *prouchain* = *prochain*), s. f. : **LIEN DE PARENTÉ**.

Prou, forme dialectale de *prou*.

Prouver, voy. *Prover*.

Provende (latin *præbenda*, qui signifie « la chose qui doit être fournie »). Le même mot, en formation savante, a donné *prébende*), s. f. : **PROVISION DE VI-VRES**, **PRÉBENDE**.

Provendier (de *provende*, voy. ce mot), s. m. : **CELUI QUI POURVOIT** OU **CELUI QUI EST POURVU**, **POURVOYEUR** OU **PAUVRE ASSISTÉ**.

Prover (latin *probare*, fr. *prover*, *prouver*). Indic. prés. : *je pruef*, *prueve*, *prueve*, *prouve*, *tu prucves*, *prueves*, *prueves*, *nous prvovons*, *pruvovons*, *il(s) pruevent*, *pruevent*, *prouvent*. — Subj. prés. : *que je pruef*, *prueve*, *prueve*, *prouve*, *que tu prues*, *prueves*, *prueves*, *prueves*, *qu'il pruet*, *prueve*, *prueve*, *prueve*, *prouve*. — Verbe : **PROUVER**.

Provoire (latin *presbyterum*. Même famille que les mots savants *presbytère* et *presbytre*), s. m., dont le cas sujet est *prestre*, qui s'est conservé. — **PRÊTRE**.

Proz, cas en s de *prot*.

Pru, forme dialectale de *prou*.

Pruef, subj. ou indic. prés., 1^{re} pers., de *prover*.

Prues, **pruet**, **prueve**, **pruevent** voy. *Prover*.

Pucello (vient d'un diminutif de

puella), s. f. : VIERGE, JEUNE FILLE, FILLE DE SERVICE.

Puedent, pueent, voy. Pooir.

Pueple (latin *populum*, fr. *poplo*). puis *poep*le ou *pueple*, puis *peuple*). s. m. : PEUPLE.

Pues, puet, puez, voy. Pooir.

Puéz, forme dialectale de *poéz*. Voy. *Pooir*.

Pui (latin *podium*), s. m. : MONTAGNE. Le mot s'est conservé dans beaucoup de noms de lieux : *le Puy*, *le Puy de Dôme*, *le Puy Saint-Front* (à Périgueux), etc.

Puient, forme dialectale de la 3^e personne du pluriel du prés. de l'indic. ou du subj. de *pooir*.

Puinst, forme dialectale de *point*, voy. *Poindre*.

Puir (latin *putire*, fr. *puir*, devenu *puer* en changeant de conjugaison), verbe : PUEA. Malherbe emploie encore *puir* : « Phlégré qui les reçut *put* en-

core la foudre Dont ils furent touchés »
Puis (latin *post*, fr. *puis* ou *puis*)
prépos. et adv. : APRÈS, DEPUIS, PUIS. -
Puis que : depuis que.

Puisrai, voy. *Puis*.

Puissedi (composé de *puis* et du subst. *di*), adv. : DEPUIS.

Pumel, forme dialectale de *pomel*.

Pumiaus, cas en s de *pumel*.

Pur, forme de *por* dans les Serments de Strasbourg et dans les textes anglo-normands.

Purfichier, forme dialectale de *porfichier*.

Purpenser, forme dialectale de *porpenser*.

Purpuré (mot savant. Latin *purpureum*), adj. : EMPOURPRÉ, ROUGE.

Purrai, forme dialectale de *porrai*.

Pustes, voy. *Pooir*.

1. **Put** (latin *putidum*), adj. : VIL.

2. **Put**, de *puir*

Q

Q... Chercher par *qu* les mots commençant par *q* non suivi de *u*, comme *qi*, *qel*, etc.

Quantque, voy. *Quant* 1.

1. **Quant** (latin *quantum*), adj. indéf. dont le féminin est *quante* : COMBIEN DE, COMBIEN GRAND, TANT OU TANT QUE. — Au neutre, *quant* signifie « tout ce » ou « tout ce que » ; *quant que* (écrit souvent *quantque*) = tout ce que. — *En quant* : en tant que. — *Tant ne quant* ou *ne tant ne quant* : d'aucune façon, ou rien.

2. **Quant** (latin *quando*, fr. *quant*, *quand*), conj. : QUAND. — *Quant et* avait le sens de « avec », qui s'est conservé dans quelques patois. Malherbe : « Comme ils s'en revenaient, menant leur butin *quant et eux*. »

Quar, voy. *Car*.

Quarrel (d'abord *quadrel*, puis *quarrel*, *carrel*, *carreau*. — Diminutif du mot latin *quadrum*, d'où nous vient *cadre* par l'intermédiaire de l'italien. *Carré* et *quatre* sont de la même famille), s. m. : TRAIT D'ARCADE. — « Carreau » s'est dit longtemps des traits de la foudre. Boileau : « Du tonnerre dans l'air bravant les vains *carreaux* ». Encore dans Béranger.

Quarriaus, forme dialectale de *quarreaus*, cas en s de *quarrel*.

Quart (latin *quartum*), fém. *quarte*

QUATRIÈME.

Quartain (formé sur l'adj. *quart* avec le suffixe *ain* = latin *anum*), adj. : QUATRIÈME. — *Fièvre quartaine* : fièvre quarte.

Quarte, voy. *Quart*.

Quartz, cas en s de *quart*.

Quas (adj. verbal de *quasser* = *casser*),
adj. : CASSE

1. **Que**, ancienne forme, qui s'est conservée dans certains dialectes, du féminin du pronom relatif sujet *qui*. Mais le plus souvent, lorsque *que* tient lieu du pronom relatif « qui », il faut y voir simplement la conjonction.

2. **Que** (latin *quod* ou *quid*, fr. *quid*, *qued*, *que*), conjonction : QUE, EN SORTIE QUE, CAR. — La conj. *que* est souvent employée à la place du pronom relatif *qui*. — Après « d'ici », *que* peut équivaloir à *jusque* : « d'ici qu'en Orient ». — *Que...que* : tant... que. — Il arrive souvent que la conjonction *que* n'est pas exprimée.

Qued, voy. *Que* 2. Dans *Saint Alexis*, *qued* (devant une voyelle) peut être encore le pronom relatif *que*.

Quei (latin *quid*, fr. *quei*, *quois*), pron. relatif neutre : QUOI.

Queimes, queis, queisso, etc., voy.

Querre

1. **Quelt** (latin *quietum*, fr. *quiet*, *qui*, *coi*), adj. : *coi*, TRANQUILLE.

2. **Queit**. Décomposez en *qui* (= *quoi*) et *t* (= *te*, pronom personnel).

Quen —. Cherchez par *con* les mots commençant par *quen*, et voyez *Quenoistre*.

Quène (origine germanique), s. f. : DENT. Le diminutif familier *quenotte* est employé par Molière : « Petites *quenottes* jolies ! »

Quenoistre, forme dialectale de *connoistre*.

Quens, variante orthographique de *cuens*.

1. **Quer**, variante orthographique de *cuer*, au sens de *cœur* ou au sens de *chœur*.

2. **Quer**, voy. *Car*.

Querèle (latin *querella*), s. f. : PLAINTÉ, CONTESTATION, SUJET DE CONTESTATION. — *Gagner sa querelle*, c'est : gagner son procès.

Querir, voy. *Querre*.

Querre (latin *querere*, fr. *querre* ou *quérir*). Partic. pas. : *quis*; indic. prés. : *je quier*, *tu quiers*, *il quiert*, *nous quérons*, *il(s) quèrent*; prêter. : *je quis*, *tu quisis*, *quêts*, *il quist*, *il(s) quistrent*,

quistent, *quèrent*; futur : *je querrai*; subj. prés. : *que je quière*; imparf. ; *que je quèrisse*, *quèrisse*, etc. — Verbe : CHERCHER, DEMANDER, INVOQUER.

Quésimes, **quésis**, **quésisse**, etc., voy. *Querre*.

Queur, **queure**, **queurent**, **queurt**, voy. *Corre*.

Queus, cas en *s* de *quel*.

Queuvre, pour *cuivre*, de *couvrir*

Quex, voy. *Queus*.

Qui, pronom relatif, qui, dans l'ancienne langue, équivalait tantôt à *qui*, tantôt à *à qui*, *de qui*, *que*.

Quid, voy. *Que 2*.

Quid —. Chercher par *cuid* les mots commençant par *quid*.

Quier, **quière**, etc., voy. *Querre*.

Quil, pour *qui le*.

Quint (latin *quintum*), fém. *quinte* : CINQUIÈME.

Quirent, voy. *Querre*.

1. **Quis**, contraction de « *qui les* » ou de « *qui se* ».

2. **Quis**, voy. *Querre*.

Quisient, **quist**, **quistrent**, voy. *Querre*.

Quoisier ou **coisier** (formé sur *coi*), verbe : SE TAIRE.

R

Racenser (composé de *acenser* qui signifie « donner à cens »), verbe : ENRICHIR.

Raconsiewir, forme dialectale de *raconsivir*.

Raconsivir (latin *re-ad-cum-sequi-re*). Voy. *Sivir*, *Consivir* et *Aconsivir*, verbe : ATTEINDRE.

Raignavie, forme dialectale de *raisnable*.

Railer (latin *radiare*, fr. *raier*, *rayer*), verbe : COULER EN FILETS, RAYER, RAYONNER.

Rain (latin *ramum*. Est à rameau ce que plume est à plumeau), s. m. : RAMEAU, BRANCHE.

Raisnable (formé sur *raisnier*), adj. : AISONNABLE.

Raisnier (latin **rationare*, fr. *raisnier* ou *raisoner*), verbe : RAISONNER, PARLER.

Raison (latin *rationem*), s. f. : PROPOS, DISCOURS, CE QU'ON DIT OU CE QU'ON ÉCRIT. — *Appeler quelq'un de fière raison*, ou *lui parler par fière raison*,

c'est : lui adresser de fières paroles. — *Parler d'une raison*, c'est : tenir un propos. — *Dire et montrer une raison à* ou *apprendre raison à* ont à peu près le même sens, et n'ont guère plus de valeur que « *dire à* » ou « *converser avec* », mais avec l'idée accessoire de montrer quelque chose, d'enseigner. — *Droite raison rendre*, c'est : bien répondre (nous disons encore « *rendre raison à* quelqu'un »). — *Par raison* : raisonnablement.

Raisonner, voy. *Raisnier*.

Raler (composé du préfixe *re* et de *aler*), verbe : ALLER DE NOUVEAU OU ALLER DE SON CÔTÉ; S'EN ALLER.

Ralier (formé sur *lié* comme *rallonger* sur *long*), verbe : ÉGAYER DE NOUVEAU.

Ramé (latin **ramatum*. La racine de ce mot est représentée par le vieux mot *rain*), adj. : GARNI DE BRANCHES, OU GARNI D'ARBRES.

Rameint, subj. prés., 3^e pers. sing., de *ramener*. Voy. *Mener* pour la conjug.

Ramembrance (formé sur *ramem-*

brer ou *remembrer*), s. f. : SOUVENIR.

Ramper (origine germanique), verbe : GRIMPER, RAMPEN. Le premier sens s'est conservé dans la langue du blason : un animal rampant est un animal qui grimpe. Le substantif verbal *rampe* représente aussi, dans les acceptions qu'il a conservées, l'ancienne valeur du verbe *ramper*.

Ramu (même mot que *ramé*, avec un suffixe emprunté à une autre conjugaison), adj. : GARNI DE BRANCHES, TOUFU.

Rano (allemand *rang*; les formes françaises sont *ranc*, *ranc*, *rang*; voy. *Sano*), s. m. : RANG.

Rancune (d'un dérivé du latin *rancum*. Même famille que *rancœur*), s. f. : RAGE FUREUR.

Rapaier (composé de *apaier*, qui est de même famille que *apaïser*. Voy. *Paier*), verbe : APAISER.

Rasegurer, forme dialectale de *raseurer* = *rassurer*.

Rasogier, **rassouagier** (composé de *asongier*), verbe : RABOUCIR, RAMENER AU CALME.

Raviser (composé de *aviser*), verbe : REGARDER, VOIR.

Ravissable, adj. : RAVISSEUR. Le suffixe *able* n'avait pas dans l'ancienne langue la signification étroite qu'il a aujourd'hui. Voy. *Chaeignable*.

Ravoier (composé de *avoier*), verbe : REMETTRE DANS LA BONNE VOIE.

Rebouter (composé de *bouter*), verbe : REMETTRE, REPOUSSER.

Rebrasser (formé sur *bras*), verbe : RETROUSSER. Les « collets rebrassés » étaient des collets plissés, à la mode au milieu du xv^e siècle.

Receivre, voy. *Reçoivre*.

Recet (latin *receptum*, partic. pas. du verbe qui a produit *recevoir*), s. m. : ASILE. HABITATION.

Receû, de *reçoivre*.

Recheû, forme dialectale de *recet*.

Reching (subst. verbal de *rechigner*), s. m. : REBUFFADE, RUDE.

Rechoite, forme dialectale de *reçoite*.

Recief, forme dialectale de *rechief* = *recief*.

1. **Reclaim** (subst. verbal de *reclamer*), s. m. : RÉCLAMATION, DEMANDE.

2. **Reclaim**, indic. ou subj. prés., 1^{re} pers., de *reclamer*.

Reclaimet, de *reclamer*.

Reclamer (composé de *clamer*, se conjugue comme *amer*), verbe : APPELER, RECLAMER L'AIDE DE, INVOQUER, PRIER. —

Reclamer sa colpa : faire son mea culpa.

Reclo, impératif de *reclore*, verbe qui signifie *refermer*.

Reclost, prétérit de *reclore*, qui signifie *refermer*. Voy. *Clore*.

Reçoif, de *receivre*.

Reccoillir (composé de *coillir*), verbe RECEUEILLIR, RÉUNIR, ACCUEILLIR.

Reçoite (variante de *recette*, produite par l'influence de la conjugaison du verbe *recevoir*. « Recette » dérive directement du partic. passé latin *receptum*), s. f. : RECETTE.

Reçoivre (latin *recipere*, fr. *receivre*, *reçoivre*, ou *recevoir*. Voy. *Cevoir* pour la conjug.), verbe : RECEVOIR, RECOUVRIER.

Recorde (subst. verbal de *recorder* au sens de *réconcilier*), s. f. : RÉCONCILIATION.

Recorder (formé comme *accorder*, mais avec un autre préfixe), verbe : RAPPELER, SE RAPPELER, INDIQUER, RAPPORTER; RÉCONCILIER.

1. **Recort** (substantif verbal de *recorder*), s. m. : SOUVENIR, PAROLE.

2. **Recort**, de *recorder* (indic. prés., 1^{re} pers. sing., ou subj. prés., 1^{re} ou 3^e pers. sing.), ou de *recorre* = *recourir*.

Recovrer (latin *recuperare*, fr. *r covrer*, *recouvrer*), verbe : RECOUVRIER, RENTRER EN POSSESSION DE, GAGNER DU TERRAIN.

Recreant, de *receivre*. Ce partic. prés. peut avoir le sens de *lache*.

Recreû, partic. passé de *receivre*.

Recreüe (partic. passé féminin de *receivre*), s. f. : AVEU DE DÉFAITE. Notre substantif actuel *recrue* se rattache à *recroître* et non à *receivre*.

Recroire (composé de *croire*), verbe : REMETTRE. — *Se recroire*, ou *recroire* intransitif (*il est recru*, au passé) : se soumettre à discrétion, se rendre, et aussi se fatiguer. — *Recroire à quelqu'un* peut encore signifier : lui donner caution. — *Faire recréant* équivalait à « faire recroire », comme *faire entendant* à « faire entendre. » — Les sens de *recroire* se rattachent à l'un des sens du verbe latin *credere*, qui signifiait, non seulement *croire*, mais aussi *remettre*, *confier*. De ce vieux verbe, il nous reste le participe passé *recru* (excédé de fatigue), et le dérivé *recréance*.

Recuell —. Cherchez par *recoil* —.

Redire, verbe : DIRE UNE AUTRE FOIS DIRE DE SON CÔTÉ, A SON TOUR.

Redoter (composé de *doter*. Voy. ce mot), verbe : CRAINDRE — *Se redoter de*, même sens

Reflamber (composé de *flamber* dont le sens primitif est *flamboyer*), verbe : FLAMBOYER.

Refraindre (composé de *fraindre*), verbe : BRISER, DIMINUER, MODÉRER.

Refrôidier (formé sur *froid* comme *refroidir*), verbe : REFROIDIR, RAFRAÎCHIR.

Refu, prétérit de *restre*, formé sur *estre* avec le préfixe *re*, qui avait souvent dans l'ancienne langue les sens de « d'un autre côté, aussi, semblablement, à son tour ». Voy. *Hest* et *resui*.

Refuir (composé de *fuir*), verbe : FUIR DE NOUVEAU.

Regard (subst. verbal de *regarder*), s. m. : REGARD, CONSIDÉRATION, CRAINTE, PRÉOCCUPATION.

Règne (latin *regnum*), s. m. : ROYAUME.

Regné (dérivé de *règne*), s. m. : ROYAUME.

Rei (latin *regem*, fr. *rei*, *roi*), s. m. : ROI. Ce titre est donné à Charlemagne et aux empereurs en général, aussi bien que celui d'empereur.

Relle (latin *regula*, qui a aussi produit la forme *riule*. — Règle est une forme savante ancienne), s. f. : BARRE.

Remaignet, remaindrai, de *remanoir*.

Remaindre, autre forme de l'infinifitif de *remanoir*.

Remaint, remanant, remandrai, de *remanoir*.

Remanoir (latin *remanere*, fr. : *remaner*, *remanoir*, ou *remaindre*). Pour la conjugaison, voy. *Manoir*. — Verbe : RESTER, SURVIVRE, S'ARRÊTER, CESSER D'ÊTRE. — *Remanoir en estant* : rester immobile. — *Il (neutre) fait à remanoir* : il convient d'en rester là. Sur *faire à*, dans le sens de *être à*, voy. *Faire*. — *Le remanant* : le reste, les autres.

Remanral, remansist, remasu, de *remanoir*.

Remembrer (latin *rememorare*, sur lequel on a fait le mot savant *remémorer*), verbe. — *Se remembrer* ou *remembrer de*, c'est : se souvenir de. On disait aussi impersonnellement : *il me remembre de...*

Remerir (composé de *merir*), verbe : RÉCOMPENSER.

Remerye, variante orthographique de *remerié*. Voy. *Remerir*.

Remès, remest, de *remanoir*.

Remirer (composé de *mirer*), verbe : ADMIRER.

Remoustrer (composé de *moustrer*), verbe : REMONTRER, MONTRER.

Remuer (composé de *muer*), verbe : CHANGER, PARTIR.

Renc, voy. *Ranc*.

Rencliner (composé de *encliner*), verbe : S'INCLINER DE NOUVEAU.

Rendu (partic. passé de *rendre*), s. m. : MOINE. La Fontaine emploie encore ce terme : « Comment, d'un rendu ? D'un ermite. »

René, comme *regné*.

Renge (origine germanique), s. f. : CE QUI SERT À ATTACHER L'ÉPÉE À LA CEINTURE, OU LE GONFANON À LA LANCHE.

Renoër (composé de *noer* = *nouer*), verbe : RENOUER, RATTACHER.

Renoïé (doublet populaire de *renégat*. C'est le participe passé de *renoyer* = *renier*), adj. : RENEGAT (le sens propre est : *qui s'est renié*).

Reintercier, composé de *entercier*, même sens.

Renvoleper (composé de *envoleper*), verbe : ENVELOPPER DE NOUVEAU.

Reonde, fém. de *reont*.

Reont (latin *rotundum*, fr. *roont*, *reont*, *ront*, *rond*), adj. : ROND.

Repaidrier, plus tard *reparier*. Voy. ce mot.

Reparier (latin *repatriare*), se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Le sens propre de ce mot est *se rapatrier*, *rentrer dans sa patrie*, d'où *se retourner*, *se retirer*. — *S'en repairier*, ou *reparier arrière*, a le même sens. — L'infinifitif peut être employé substantivement avec le sens de *retour*.

Repenner, composé de *pener*, même sens.

Repentison (est à *repentir* ce que *guérison* est à *guérir*), s. f. : REPENTIR.

Replegier (voy. *Plevir*), verbe : FOURNIR DE NOUVEAU CAUTION, SE LIBÉRER.

Répondre, voy. *Respondre*.

Repondre (latin *reponere*, fr. *reponre*, *repondre*; voy. *Pondre* pour la conjugaison), verbe : CACHER.

Reponoit, reponre, repost, de repondre.

Reprovier, voy. *Reprovier*.

Reprover (latin *reprobare*), verbe : REPROCHER (littéralement *ne pas approuver*).

Reprovier (formé sur *reprover*), s. m. : REPROCHE, EXHORTATION, CONSEIL.

Requeisse, de *requerre*.

Requerre (composé de *querre*), verbe : CHERCHER, RECHERCHER, DEMANDER, INVOQUER. — *Requerre quelqu'un d'une chose*, c'est : la lui demander.

Requis, de *requerre*.

Requol (même famille que l'adj. *quoi* ou *coi*, voy. *Coi*), s. m. : REPOS. — *En requoi* : en cachette, ou hors de vue.

Rère (latin *radere*). — Notre verbe *raser* a été formé sur le supin latin *rasum*, verbe : RASER.

Rés, partic. pas. de *rés*. Voy. aussi *rez*.

Resbaudir (composé de *esbaudir*. Voy. *Balt*), verbe : SE REJOUIR DE NOUVEAU.

Rescoi, prétérit de *rescorre*.

Rescorre (puis *rescourre*, *recourre*. Composé de *escorre* 2, et non de *escorre* 1. Au XVI^e siècle, *recourre* fut considéré comme se rattachant à *courre* ou *courir* (c'est-à-dire à *escorre* 1) et confondu avec *recourir* qui a une tout autre origine et un tout autre sens. De là cette phrase d'Amyot : « Vous ne nous estes pas venus *recourir*... et retirer des mains de ceulz qui nous detenoient iniquement. » Nous avons conservé le vieux participe passé de *rescourre* dans la locution « à la rescousse », et Voltaire emploie encore l'indicatif présent : « Si la valeur d'un chevalier loyal Ne te *recout* de ce brasier fatal... », verbe : RECOURRER, RENTRER EN POSSESSION DE, RETIRER, SAUVER.

1. **Rescos**, part. pas. de *rescorre*.

2. **Rescos** (part. passé de *rescorre*), s. m. : SECOURS. La forme féminine *rescousse* s'est conservée.

Rescosse (partic. passé féminin de de *rescorre*), s. f. : SECOURS, RESCOUSSE.

Rescoossisse, imparf. du subj. de *rescorre*.

Rescourre, voy. *Rescorre*.

Rescus, forme dialectale de *rescos*.

Resortir (composé de *sortir*), verbe : REBONDIR.

Respasser, verbe : GUERIR.

Respondié ou *respondiét*. Prétérit, 3^e pers. sing., de *respondre*.

Respondre (latin *respondere*), verbe : REBONDIR.

Ressongnier (composé de *songnier* = *soigner*), verbe : CRAINDRE, REDOUTER.

Ressourdre (composé de *sourdre*). Le partic. passé féminin *ressource* est resté dans la langue comme substantif, verbe : REFAILLIR, REBONDIR, SE TIRER D'AFFAIRE.

Rest (composé de *est*, et du préfixe *re*), verbe, 3^e pers. sing. indic. prés. : EST DE SON CÔTÉ OU EST DE NOUVEAU. Voy. *Refu*. — *Rest* peut être auxiliaire, et alors la valeur du préfixe porte sur le participe passé qui y est joint.

Rester (composé de *ester*, se conjuga-

que de même), verbe : S'ARRÊTER, RESTER. **Restavoïr** (voy. *Estavoïr* pour la conjugaison), verbe : FALLOIR DE NOUVEAU.

Restrainz ou *restreinz*, prétérit, 1^{re} pers. sing., de *restreindre*.

Restreindre (latin *restringere*. Ce *e* se se conjugue comme *feindre*), verbe : RESSERRER, S'AGLER (une monnaie).

Restut, de *restovoïr* ou de *rester*.

Resul (du verbe *restre*. Voy. *Refu* et de *il*) : JE SUIS D'UN AUTRE CÔTÉ, JE SUIS ENCORE, OU JE SUIS DE NOUVEAU.

Resurrexis, mot tout latin qui signifie *ressuscitas*.

Retenir (composé de *tenir*), verbe : CONSERVER, RETENIR.

Reter (latin *reputare*, qui a aussi donné, en formation savante, *réputer*), verbe : ACCUSER.

Retoldre, *retolir* (composé de *toldre* ou *tolir*), verbe : ENLEVER DE SON CÔTÉ, OU ENLEVER DE NOUVEAU, REPRENDRE.

Retorner (latin *re-tornare*, fr. *retornar* ou *retornar*, puis *retorner*, *retourner*), verbe : DÉTOURNER.

Retraïoient, imparf. de *retraire*, 3^e pers. plur.

Retraire (est à *traire* ce que *retirer* est à *tirer*), verbe : RETIRER.

Retrait (partic. passé de *retraire*), s. m. : RETRAITE, DEMEURE, RETOUR, REGIT.

Retraïter (composé de *trailer*), verbe : RAPPORTER, DIRE.

Returnar, voy. *Retorner*.

Reüser (latin *recusare*, qui a produit aussi le mot savant *recuser*. Forme populaire *reüser*, puis *ruser*, qui a pris un sens très éloigné du sens primitif), verbe : RECUSER.

Revangier ou *revengier* (composé de *vengier*. On avait aussi les formes *vanchier* et *revanchier*, auxquelles se rattache notre substantif *revanche*), verbe : DÉPENDRE, VENGER.

Revendral, *revennal*, futur de *revenir*. Voy. *Venir* pour la conjugaison.

Reverser. Ce verbe est formé sur *vers*, comme *renverser* sur *envers*. Les deux mots ont le même sens : RENVERSER, SE RENVERSER.

Revisder (composé de *visder*, doublet populaire de *visiter*), verbe : VISITER.

Revoit (latin *relictum*). — Comparez le mot savant *convict*, qui vient de *convictum*, partic. passé du verbe latin d'où dérive *convaincre*, adj. : CONVAINCU.

Rez, ou *rés* (latin *rasum*, dont la forme savante est *ras*. C'est le partic.

passé du verbe *reze*), adv. et prépos. : *en* — *Rez de* ou *rez à rez de* : tout contre, en sautoir. Ce mot n'est plus guère employé que dans la locution *rez-de-chaussée*.

Ribaut (origine germanique), s. m. : EMPLOI, CURUX.

Rice, forme dialectale de *riche*.

Riche (origine germanique), adj. et s. m. : PUISSANT, MAGNIQUE, RICHE.

Richeté (dérivé de *riche*), s. f. : PUISSANCE, RICHESSE.

Rien ou *riens* (latin *rem*), s. f. : CHOSE. A l'origine, « rien » subst. fém. ne prend d's qu'au pluriel. Puis il en prend une au cas suj. sing., comme cela est arrivé à tous les substantifs féminins non terminés par un *e* muet. Enfin, et cet état est particulier au mot *rien*, on le trouve avec l's à tous les cas.

Riflic (paraît être de même racine que *riffler* et *raster*), s. m. : ABATTAGE.

Riquèce, forme dialectale pour *richèce* = *richesse*.

Ris (latin *risum*), s. m. : RIRE. — On disait *jeter un rire*, comme nous disons encore : *jeter un cri*.

Robe (origine germanique), s. f. : VÊTEMENT.

Robeur (puis *robeur*. Est au vieux verbe *rober*, qui signifie *voler*, ce que *parleur* est à *parler*), s. m. : VOLEUR.

Roilleis (formé sur *roille*. Voy. gloss. de Du Cange, verbo *roilla*), s. m. : BARRIÈRE.

Roïne (latin *reginam*, fr. *reine*, *roïne*, *roïne*, *reïne*), s. f. : REINE.

Rois (latin **retium*, fr. *reis*, *rois*, *rets*), s. f. : PILET, RÊTS.

Roit (féminin *roide*. Latin *rigidum*), s. m. : ROIDE.

Roncin (origine germanique. C'est le même mot que *roussin*), s. m. : CHEVAL DE CHARGE.

Ront, indic. prés., 3^e pers. sing., de *rompre*.

Roognier (puis *rogner*. Formé sur *roont*, qui est devenu *ronde*), verbe : ARRONDIR EN COUPANT EN LONGUEUR, ROGNER.

Ros (latin *russum*), adj. : ROUX.

Rote, voy. *Route*.

Rotruenge (paraît se rattacher à *rote*, nom d'un instrument de musique, sorte de guitare), s. f. : CHANSON A RITOURNELLE, CHANSON DE DANSE.

Roture (forme populaire de *rupture*), s. f. : FRACTURE.

Route (d'abord *rote*. Féminin du part. passé archaïque de *rompre*), s. f. : ROUTE; TROUPE, DÉTACHEMENT; DÉROUTE. Les « routiers » du moyen âge tirent leur nom de *route* dans le sens de *troupe*.

Rover (latin *rogare*), verbe à radical variable : *ruév...* tonique, *rov...* atone. — DEMANDER, CHERCHER A, PRIER DE.

Rovir (latin **rubire*. Même racine que dans *rouge*, sur lequel a été formé le verbe *rougir* actuel), verbe : ROUGIR.

Rovoison (est au vieux verbe *rover* ce que *pâmoison* est à *pâmer*. C'est la forme populaire de *Rogation*), s. f. — Les *Rovoisons* : les Rogations.

Ruer (latin **ruare* pour *ruere*), verbe : JETER AVEC PRÉCIPITATION. C'est encore le sens donné à ce mot par Malherbe : « Elle sauva le ciel, et *rua* le tonnerre Dont Briare mourut. »

Rueve, **ruis**, indic. prés., 3^e et 1^{re} pers. du sing., de *rover*.

Ruser, voy. *Réuser*.

S

S. Pour *se* pronom réfléchi, pour *se* conjonction (= *si*), plus rarement pour *si* adverbe; enfin pour *sa*, l'ancienne langue ne remplaçant pas *sa* par son devant les mots féminins qui commencent par une voyelle.

Sablonier (dérivé de *sablon*, qui a le même sens, et qui est lui-même un dérivé de *sable*), s. m. : TERRAIN SABLONNEUX, SABLE.

Sace, forme dialectale de *sache* (de *sachier* ou de *savoir*).

Sacha, de *sachier*.

Sachés, voy. *Sachet*.

Sachet (formé sur *sac*. On avait aussi le mot *sachel*, formé avec un autre suffixe), s. m. : PETIT SAC, SACHET.

Sachiée (puis *sachée*. Est à *sac* ce que *jonchée* est à *jonc*), s. f. : CONTENU D'UN SAC, SAC.

Sachier (même racine que dans *saccade*), verbe : TIRER.

Sade (latin *sapidum*, qui ne s'est conservé que dans le composé *mausade*), adj. : AGRÉABLE.

Saeller, comme *seeler*.

Saète, voy. *Saiète*.

Safré (origine orientale. Même racine que dans *safran*), partic. passé : ENDUIT D'UN VERNIS D'OR.

Sagette, voy. *Saiète*.

Sagrament, voy. *Serement*.

Sai, **saiche**, voy. *Savoir*.

Saichier, forme dialectale de *sachier*.

Saier, variante dialectale de *soier*.

Saiète (latin *sagittam*, qui se retrouve dans le mot savant *sagittaire*; fr. *sagette*, *saète*, *saiète*), s. f. : FLÈCHE.

Sail, **sailleraï**, voy. *Saillir*.

Saillir (latin *salire*, fr. *salir* ou *saillir*), verbe : SAUTER. Ce verbe, et les composés *ressaillir*, *tressaillir*, se conjugaient comme *faillir*. Voy. ce mot.

Sain, peut être une variante orthographique de *sein*.

Sain (latin **saginum*, fr. *saïn*, puis *sain*, conservé dans *saindoux*), s. m. : GRAISSE.

Sainteté (latin *sanctitatem*, fr. *sainteté*, *sainté*, refait ensuite en *sainteté*), s. f. : SAINTÈTE.

Saintefierres, doublet populaire de *sanctificateur*, cas suj. sing.

Saintismes (superlatif de *saint*). TRÈS SAINT. — Le même suffixe se retrouve sous la forme *issime* au lieu de *isme* dans les superlatifs de formation récente tels que *richissime*.

Saintuaire (doublet populaire de *sanctuaire*. Latin *sanctuarium*), s. m. : RELIQUA, SANCTUAIRE.

Sairement, voy. *Serement*.

Saisoigne, nom de pays : SAÏE.

Saive (latin **sapicum*, qui a donné *saive* et *sage*), adj. : SAGE, DE BON CONSENTE.

Saldrai, **salent**, **salez**, voy. *Saillir*.

Salf, voy. *Sauf*.

Salir, **salons**, voy. *Saillir*.

1. **Sals**, voy. *Saillir*.

2. **Sals**, voy. *Sauver*.

3. **Sals**, cas sujet sing. et régime plur. de *salf* (voy. *Sauf* 1).

1. **Salt**, voy. *Saut* 1.

2. **Salt**, voy. *Saillir* ou *sauver*.

Salteler (fréquentatif de *salter* = *sauter*), verbe : SAUTER, BATTRE (en parlant du cœur dans la poitrine).

Salvament, voy. *Sauvement*.

Salvar, forme archaïque de *salber*, *sauver*. Voy. *Sauver*.

Salvarai (latin *salvare-habeo*, fr. *salvarai*, *salverai*, *sauverai*), futur de *sauver* dans les Serments de Strasbourg.

Salvement, **salver**, voy. *Sauvement* et *sauver*.

Salveté (est à *alv* = *sauv* ce que *saineté* est à *sant*), s. f. : SALUT.

Sanc (latin **sanguem*, fr. *sanc*, *sang*), s. m. : SANG. Le *g*, latin, changé régulièrement en *c*, s'est rétabli et maintenu dans l'orthographe sous l'influence de l'étymologie et des dérivés tels que *sanglant*. Mais, dans les liaisons, on fait entendre un *c* et non un *g*.

Saner (latin *sanare*), verbe : GUÉRIR, SOIGNER.

Sangler (latin *singularem*, fr. *sen-gler*, *sangler*, *sanglier*), s. m. : SANGLIER.

Sans, cas sujet sing. de *sanc*, ou variante orthographique de *sens* 1 ou de *sens* 2.

Sanz, voy. *Sans* ou *sens*.

Saol (latin **satullum*), adj. : MASSASIE.

Saolée, partic. pas. féminin de *saoler*, employé substantivement avec le même sens que l'adjectif *saoul* dans la locution actuelle : « avoir son saoul de... »

Saoler (latin **satullare*, fr. *saoler*, *saoler*, *saouler*, *soûler*. Même famille que *assez* et *rassasier*), verbe : MASSASIER. Bossuet dit encore dans ce sens : « afin que le fils de Dieu fût soulé d'opprobres. »

Sarai, **saroié**, voy. *Savoir*.

Sas, cas en *s* de *sac*. Le seizième sens donné par Littré à *sac* est celui de : « habit simple et grossier qui sert de signe et d'instrument de pénitence et d'affliction. »

Saü, forme primitive ou dialectale de *seü* (de *savoir*).

Saudrai, voy. *Saillir*.

1. **Sauf** (latin *salvum*, franç. *salf*, *sauf*), adj. : SAUF.

2. **Sauf**, voy. *Sauver*.

Sault, orthographe savante de *saut* 1 et de *saut* 2.

Saurai, voy. *Saillir* ou *savoir*.

Saure, forme dialectale de *soldre*.

Saurent, forme primitive ou dialectale de *sorent*.

Saurrai, voy. *Saillir*.

1. **Saus**, voy. *Saillir*.

2. **Saus**, voy. *Sauver*.

3. **Saus**, cas sujet sing. et rég. pluriel de *sauf*.

Saüs, **saüsse**, etc., formes primitives ou dialectales de *seüs*, *seüsse*, etc. (de *savoir*).

Sause (latin *sa'sam*, qui signifie *salée*), s. f. : SAUCE.

1. **Saut** (latin *saltum*, français *salt*), s. m. : SAUT, RET.

2. **Saut**, voy. *Saillir*.

3. **Saut**, voy. *Sauver*.

4. Saut, forme primitive ou dialectale de sot 2.

Sautier, forme populaire dont psautrier est une modification savante.

Sauvement (formes successives : *salvement, salvement, sauvement*), s. m. : ACTION DE SAUVER, SALUT. Le substantif *salvement* est au verbe *salver* (*sauver*), ce que *manquement* est à *manquer*, etc.

Sauver (latin *salvare*, fr. *salvor, salver, sauver*). Indic. prés. : je *salv*, *sauf*, *saue*, tu *salves*, *sauves*, etc. ; subj. prés. : que je *salv*, *sauf*, *saue*, que tu *salv*, *saus*, *sauves*, qu'il *salv*, *saut*, *saue*. — Verbe : SAUVER.

Saveir, savorai, savorole, voy. Savoir.

Savie (en deux syllabes ; l'i doit se prononcer comme l'y de yeux. — Latin *sapientum*, qui a donné *savie*, puis *saive* ou *sage*), adj. : HABILE, PRUDENT, SAGE.

Savoir, forme archaïque de savoir.

Savoir (latin *sapere*, fr. *savir* (Serments de Strasbourg), *savoir, savoir*). — Partic. prés. : *savant* ou *sachant* ; partic. pas. : *sot*, *seû*, *su* ; indic. prés. : je *sai*, *sais*, tu *sés*, *sais*, il *sét*, *sait*, il(s) *sévent*, *savent* ; pretér. : je *soi*, *seus*, *sus*, tu *souïs*, *seûs*, *seus*, *sus*, il *sout*, *sot*, *seut*, *sut*, nous *soûmes*, *seûmes*, *sumes*, vous *soûtes*, *seûtes*, *sutes*, il(s) *sourent*, *sorent*, *seurent*, *surent* ; futur ; je *saurai*, *saverai*, *saurai*, *sarai*, etc. ; imparf. du subj. : que je *soûsse*, *seûsse*, *susse*, etc. — Verbe : SAVOIR. — Ne savoir mot : ne rien savoir, ne pas s'apercevoir.

Savoré (formé sur *savor*, comme *savoureux*, mais avec un autre suffixe), adj. : SAVOUREUX.

Savrai, savroie, voy. Savoir.

Savur, forme dialectale de *savor* = *saver*.

Saye ou *soye*, *seie*, forme archaïque ou dialectale de *soie*.

Se—. Les différentes formes du verbe *savoir* sont souvent écrites par *se*, sous l'influence d'une fausse étymologie. Chercher toutes ces formes par *s*.

Sçarai, variante orthographique de *sarai*. Voy. Savoir.

Seut, variante orthographique de *seut*. Voy. Savoir.

1. Se, forme dialectale de *sa*.

2. Se, forme fréquente pour *si* 4 et pare pour *si* 3.

Séant, voy. Seoir.

Sec (latin *siccum*), adj. : SEC. — L'arbre *sec*, voy. Arbre.

Seo. Les formes verbales d'apparence

irrégulière qui commencent par *sec* appartiennent à l'un ou l'autre des deux verbes *secorre*.

1. Secorre (latin *succurrere*, fr. *secorre, secorre, secourre* ou *secourir*), verbe : SECOURIR. Pour la conjugaison, voy. Correr.

2. Secorre (latin *succutere*, fr. *secorre, secourre*, devenu, par confusion de formes, *secouer*), verbe : SECOURIR. Ce verbe se conjugue comme *escorre* 2.

Secourre, voy. Secorre.

Sed, pour *se* (= *si* conditionnel), devant un mot commençant par une voyelle, dans la Ch. de Saint Alexis.

Sedeir, voy. Seoir.

Sedme (latin *septimum*) : SEPTIÈME.

Sedrai, seeir, voy. Seoir.

Seel (latin *sigillum*, fr. *seel, seau*), s. m. : SCAU.

Seeler (formé sur *seel*), verbe : SCILLER.

Seeur (puis *seur, seleur*. Est à *seer* = *scier* ce que *flatteur* est à *flatter*), s. m. : SCIEUR, celui qui coupe les bles. Seez, de *seoir*.

Segrei (latin *secretum*), adj. : SECRET.

Segur, forme dialectale de *seür* = *sür*.

1. Sei, pronom personnel : soi, A soi, ■■.

2. Sei, forme dialectale de *si* 2.

1. Seie, voy. Estre 1.

2. Seie, voy. Soie 2.

3. Seie, ancien féminin de *sien*.

Seient, voy. Estre 1.

Seier (latin *secare*, fr. *seer, seier, soier, sier, scier*), verbe : SCIER.

Seiez, voy. Estre 1.

Seigneur, comme *seignier*.

Seigneurier (formé sur *seigneur*), verbe : DOMINER, EXERCER LA SOUVERAINETÉ.

Seignier (latin *signare*, fr. *seignier, signer*), verbe qui est employé dans l'ancienne langue avec le sens de BÉNIR par le signe de la croix, et de MARQUER (son front) DU SIGNE DE LA CROIX. Nous disons encore avec le second sens : « se signer. »

Seignor (latin *seniorem*, fr. *seignor, seigneur, ou signor, signeur*), s. m. : SEIGNEUR.

Seignorie (formé sur *seignor*), s. f. : PUISSANCE.

Seignour, forme dialectale de *seignor*.

Seignourier (formé sur *seignour*), verbe : RÉGNER.

1. Sein (latin *sinum*), s. m. : SEIN.

2. Sein (latin *signum*), s. m. : SEING, CLOUSE.

Señor, variante orthographique de *señor*.

Séint, variante orthographique de *saint*, ou de *sein* 2.

Seions, voy. *Être* 1.

1. **Seit**, voy. *Être* 1.

2. **Seit**, forme dialectale de *sét*.
Voy. *Savoir*.

Seiz, cas en *s* de *seit* ou *seif* (latin *situm*), qui est devenu *sif*.

Sel, contraction de « si le » ou de « se le ».

Selon, *selono* (latin *sub-longum*),
Prépos. : SELON, LE LONG DE, PRÈS DE.

Selonch, forme dialectale de *selonc*.

Semoing, *semonant*, voy. *Semon-dre*.

Semondre (latin *submonere*). Partic. prés. : *semonant* ; partic. passé : *semons* ou *seonu* ; indic. prés. : *je semoing, tu semons, il semont, nous semonons, vous semonez, il(s) semonent*. — Verbe : AVERTIR, EXCITER. — *Semondre au plait*, voy. *Plait*.

Semonent, **semonez**, **semons**, **semont**, voy. *Semondre*.

Sempres (latin *semper*, qui signifie *toujours*, et dont on a un dérivé dans le mot savant *sempiternel*), adv. : AUSSITÔT, SANS INTERRUPTION, BIENTÔT, SUR-LE-CHAMP.

1. **Sen**. Le mot *sens* est tantôt traité comme un nom invariable, ayant une *s* à tous les cas, tantôt comme un nom ordinaire, se déclinant, et perdant l'*s* au cas régime singulier et au cas sujet pluriel. C'est qu'il se rattache à la fois au latin *sensum*, ou l'*s* fait partie de radical et à l'allemand *sinn*. Voy. *Sens* 1.

2. **Sen**, forme dialectale de *son*.

Sendra (latin *senior* qui a produit *sendra* ou *sendre*, et *sire*, la première forme différant de la deuxième par l'intercalation d'un *d* euphonique qui a moulu l'*n*), cas sujet de *seignor*.

Sené (formé sur *sen* 1 ; voy. *Forsené*),
adj. : **SENSÉ**.

Senestre (latin *sinistrum*), adj. : GAUCHE.

Sengler, voy. *Sangler*.

1. **Sens** (latin *sensum*), s. m. : SENS. — *Châler changer de sens*, c'est : penser devenir fou.

2. **Sens** (latin *sine*), prépos. : SANS, A L'EXCEPTION DE, ou, quelquefois, SANS EXCEPTION...

Sente (latin *semita*), s. f. : SENTIER.

Séoir (latin *sedere*, fr. *sedeir*, *seoir*, *seoir*). Partic. prés. : *séant* ; partic. passé : *sié* ; indic. prés. : *tu siex, il siét*,

nous séms, vous séex, il(s) siéent ; imparf. : *je séoie* ; prêter. : *je sis, il sist, il(s) sistrent, sisent, siéent* ; impér. : *siét, sié* ; futur : *sedrai, serrai* ; subj. prés. : *que je siée*. — Dans les textes les plus anciens, on trouve un *d* entre *e* ou *é* et la voyelle *i* yante pour chacune de ces formes. — Verbe : ÊTRE ASSIS, ÊTRE SITUÉ.

Séons, voy. *Séoir*.

Sequ—. Les formes verbales d'apparence irrégulière qui commencent par *sequ* appartiennent à l'un ou l'autre des deux verbes *secorre*.

Ser, de *servir*.

Sercher, variante orthographique de *chercher*. Voy. *Cerchier*.

Sercle, variante orthographique de *cercle*.

Serement (latin *sacramentum*, fr. *sagrament*, *sairement*, *serement*, *serment*).
Forme savante : *sacrement*), s. m. : SERMENT.

Sereur, voy. *Soror*.

1. **Serf** (latin *servum*), s. m. : SERVI-TEUR, SERF, ESCLAVE.

2. **Serf**, de *servir*.

Sergent, variante orthographique de *serjant*.

Seri (latin *secretum* ?), adj. : DOUX, BÉBÉIN.

Serjant (latin *servientem*, partic. prés. de *servire* qui a donné *servir*), s. m. : SERGENT, SERVITEUR.

Seror, voy. *Soror*.

Serorge (dérivé de *seror*), s. m. ou s. f. : BEAU-FRÈRE OU BELLE-SŒUR.

Serrai, futur de *seoir*.

Serre (latin *sera*, fr. *sière*, *serre*), s. f. : SERRURE, LOIS FERME, PRISON.

1. **Sers**, cas en *s* de *serf*.

2. **Sers**, de *servir*.

Servir (latin *servire*), verbe : SERVIR. — *Servir à* : servir, suivi d'un régime direct. — *Servir de son métier*, c'est : faire son métier.

Sery, variante orthographique de *seri*.

1. **Ses**, cas sujet sing. ou régime pluriel de *sen* : SON, SES.

2. **Ses** (sés), voy. *Savoir*.

3. **Ses**, contraction de « si les » ou de « si se ».

1. **Set** (sét), voy. *Savoir*.

2. **Set** (latin *septem*), nom de nombre : SEPT. *Lep*, qui ne se prononce pas, a été introduit dans l'orthographe de ce mot pour rappeler l'étymologie.

Seü, **seu**, voy. *Siure* ou *savoir*

Seue, voy. *Sœ*.

Seûmes seumes, voy. *Savoir*.
Seur, seure voy. *Sor* 1.
Seurent, voy. *Savoir*.
 1. **Seus**, cas en s de *seul*.
 2. **Seus**, voy. le suivant.
Seûs, seus, voy. *Savoir* ou *sivre*.
Seûsse, seusse, seûstes, voy. *Savoir*.
Seût, seut, voy. *Savoir* ou *sivre*.
Sevals (origine incertaine), adv. : DU MOINS.
Sévent, voy. *Savoir*.
Sevir, voy. *Sivre*.
 1. **Sevre**, du verbe *sourer*.
 2. **Sevre**, voy. *Sivre*.
Sevrer (latin **seperare*), verbe : SÉPARER.
 1. **Sez**, pour *sés*, de *savoir*.
 2. **Sez** (latin *satis*), adv. : BEAUCOUP, ABEZ.
 1. **Si**, pronom personnel : SOI, A SOI, SE.
 2. **Si**, cas sujet pluriel de *son* : SES.
 3. **Si** (latin *sic*), adv. : AINSI, TELLEMENT, BEAUCOUP. Dans beaucoup de cas, l'adverbe *si* est purement explétif et doit être supprimé quand on traduit.
 4. **Si** (latin *si*, fr. *si, se*), conjonction : SI. — *Si... non* : sinon.
Siat (puis *seiet, seit, soit*), forme archaïque de la 3^e personne du subj. présent de *estre*.
Siè, vov. Sêoir.
Siècle (latin *sæculum*), s. m. : SIÈCLE. Dans la langue de l'Église, le *siècle*, c'est : le monde, la vie du monde.
Siéent, voy. *Sêoir*.
Sien, voy. *Son* 1.
 1. **Siét**, de *seoir*.
 2. **Siét** (latin *sedem*). Notre mot *siège* est formé sur un dérivé de *sedem*, s. m. : SIÈGE DU POUVOIR, CAPITALE.
Sieus, vov. Sivre.
 1. **Sieut**, forme dialectale de l'indic. prés., 3^e pers., de *soloir*.
 2. **Sieut**, voy. *Sivre*.
Sievir, forme dialectale de *sivir*.
Sievre, forme dialectale de *sevre* ou *sivre*. Voy. *Sivre*.
Stewir, forme dialectale de *sivir*.
Signeur, signor, signour, formes dialectales de *signor*.
Sil, contraction de « si le ».
Sin, contraction de « si en ».
Siques (composé de *si* et de *que*, avec l's adverbiale), conj. : SI BIEN QUE, DE TELLE SORTE QUE.
Sire (*sendra* dans les Serments de Strasbourg. Voy. ce mot), cas sujet sing. de *signor*.

1. **Sis**, contraction de « si les » ou de « si se ».
 2. **Sis**, cas sujet singulier de *son*.
 3. **Sis**, voy. *Sêoir* (participe passé ou prétérit).
Sisent, sist, voy. *Sêoir*.
Siste (latin *scatum*), nom de nombre ordinal : SIXIÈME.
Sit. Décomposez en *si te*.
Siu, voy. *Sivre*.
Siudre, variante dialectale de *sivre*.
Siut, sivi, sivr, voy. *Sivre*.
Sivre (latin **sequere*, fr. *sevre, sivre, suivre*, ou, par une autre formation, *sivir, suivir*). Partic. pas. : *sivit, sivi, suivi, ou seût, seû*; indic. prés. : *je siu ou sui, tu sius ou suis, ou tu seus ou sieus, il siut ou suit, ou il seut ou sieut, nous siavons ou seavons, etc.* — Verbe : SUIVRE. — *En suivant* : dans la suite.
Sobitain (forme savante de *soudain*), adj. : SOBITAIN.
Socorre, voy. Secorre.
Soè (latin *suam*, fr. *sua*, puis *suè* ou *soè, et seue*), ancien féminin de *sien*.
Soéf (latin *suavem*, dont la forme savante est *suave*). Forme populaire : *soéf, souef, soué*, adj. et adv. : DOUX, DOUCEMENT, TENDREMENT.
Soen, comme *suen*. Voy. *Son*.
Soer, cas sujet de *soror*.
Soferrai, soifert, soffiert, voy. *Soffrir*.
Soffrir ou *sosrir* (latin **sufferire*). Part. passé : *soffert* (ou *sosfiert*); indic. prés. : *je suefre, tu suefres, il suefre, il(s) suefrent*; tutur : *je soferrai, souferrai*; subj. prés. : *que je suefre, etc.* — Verbe : SOUFFRIRE, ENDURER, PATIENTER.
Sofraite (partic. pas. féminin de *soufraindre*). Voy. *Fraindre*. s. f. : SOUFFRANCE, PRIVATION. — *Avoir sofraite de*, c'est : être privé de.
Sofretos (puis *souffreteux*). Formé sur *soufraite*; ce mot n'est donc pas de la famille de *souffrir*, adj. : SOUFFRANT D'UNE PRIVATION. — *Être souffreteux de* : être privé de.
Sofrir, voy. Soffrir.
 1. **Soi**, pronom personnel : SOI, A SOI, SE; adj. poss. : SES.
 2. **Soi**, voy. *Savoir*.
 3. **Soi**, de *estre*.
 4. **Soi**, pour *soif*.
 1. **Soie**, voy. *Êstre* 1.
 2. **Soie** (latin *setam*, fr. *seie, sois*), s. f. : SOIE.
 3. **Soie**, ancien féminin de *sien*.
Soiens, voy. *Êstre*.
Soil, voy. *Soloir*.

Soille subj. de *soltre*.

Soillent, forme analogique pour *suelent*, du verbe *soloir*; ou verbe *soldre*.

Soing (origine germanique), s. m. :

SOIN. — *N'avoir soing d'une chose*, c'est : n'en avoir souci, la mépriser.

Sojor (subst. verbal de *sojorner*), s. m. : REPOS.

Sojorner (latin **subdiurnare*, fr. *sojorner, sejourner, séjourner*), verbe : **SÉJOURNER, S'ÉREPOSER**.

1. **Sol** (latin *solidum*), s. m. : **SOU**.

2. **Sol** (latin *solum*, fr. *sol, seul*), adj. : **SEUL**.

3. **Sol**, voy. **Soldre**.

Solacier (formé sur *solas*), verbe.

— *Se solacier* : s'amuser, se distraire.

Solas (latin *solatium*, fr. *solas, soulas*), s. m. : SATISFACTION, PLAISIR.

Solaus, cas en *s* de **soleil**.

Soldre (latin *solvere*, fr. *soldre, sou-dre*). Partic. pas. : *sols ou solu*; prétérit : *il solst*; impér. : *sol*; subj. prés. : *que je soille*. Verbe : **PAYER, RÉSOUDRE, RÉGLER (un compte)**.

Soleillier (formé sur **soleil**), verbe : **PRENDRE LE SOLEIL**.

Soleir, voy. **Soloir**.

Soler, voy. **Soller**.

Solier (latin *solarium*, qui signifie *terrasse*), s. m. : **CHAMBRE HAUTE**.

Soliez, de *soloir*.

Soller (latin *solatellarem*, fr. *soller, souler, soulier*), s. m. : **SOULIER, BOTTE**.

Soloir (latin *solere*, fr. *soleir, soloir, souloir*). Partic. prés. : *solant, soulant*; Indic. prés. : *je soil, suel, tu suels, il suelt, nous solons, soulons, vous solez, soulez, il(s) suellent*; imparf. : *je soloie, souloie*. — Verbe : **AVOIR COÛTUME DE**.

1. **Sols**, cas en *s* de **sol**.

2. **Sols**, voy. **Soldre**.

Solst, solu, voy. **Soldre**.

Som (latin *summum*), adj., qui sert à former des locutions prépositives et adverbiales. *En som et par som* : au sommet de, en haut de, en haut. — *Par som l'albe* : à la pointe de l'aube.

Some (latin *summa*), s. f. : **SOMME, RÉSUMÉ**. — *A peu de somme* : brièvement.

Somier (latin *sagmarium*), s. m. : **CHEVAL OU MULET DE SOMME**.

Somme, voy. **Some**.

1. **Son** (latin *suum* qui a donné d'abord *suon* ou *soon*, puis *son* comme forme proclitique, et, comme forme tonique, *suen* devenu *sien* par analogie), adj. possess. : **SON**.

2. **Son**, comme **som**.

Soner (latin *sonare*, fr. *soner, sonner*). Subj. prés. : *que tu sonnes, sonnes, qu'il sont, sone, sonne*. Verbe : **SONNER**.

1. **Sont**, du verbe *estre*.

2. **Sont**, subj. prés., 3^e pers., de *soner*.

1. **Sor** (latin *super* ou *supra*, fr. *sore, seure sure*, ou, par abrégement, *sor, seur, sur*; aussi *soure* et *sour*). Toutes ces formes se trouvent aussi précédées de la préposition *de*, adv. et prép. : **SUR, DESSUS, SUR LES BORDS DE** (en parlant d'une rivière), **PLUS QUE**. — *En sor que tot* : surtout.

2. **Sor** (écrit aussi *saur*), adj. : **JAUNE, ROUX**.

Sorcot (puis *surcot*). Formé sur le radical de *cotte*, avec le préfixe *sor* = *sur*, s. m. : **SURCOT**, sorte de robe ou d'habit commun aux hommes et aux femmes.

Sorcuidié (composé avec le partic. passé du verbe *cuidier* et le préfixe *sor* = *sur*). Comparez *outrecuidant*, formé de même avec le préfixe *outre* et le partic. présent du même verbe. L'ancienne langue disait aussi, dans le même sens, *outrecuidé*, qui est à *surcuidé* ce que *outrepasé* est à *surpasé*, adj. : **OUTRECCIDANT**.

Sordre (latin *surgere*, fr. *sordre, sourdre*). Partic. pas. : *sors, sours*; indic. prés. : *il sort, sourt, il(s) sordent, sourdent*; prêter. : *il sorst*. — Verbe : **S'ÉLEVER, SOURDRE, JAILLIR**.

Sore, voy. **Sor** 1.

Sorent, voy. **Savoir**.

Sornom (composé de *nom*), s. m. : **SURNOM**.

Soror (latin *sororem*, fr. *soror, seror, serew*). C'est un des mots qui se sont conservés sous la forme du cas sujet : *sœur*, s. f. : **SŒUR**. Ce mot peut être simplement un terme d'affection.

Sors, sorst, voy. **Sordre**.

1. **Sort** (latin *sortem*), s. m. ou s. f. : **SORT**. Ce mot était féminin en latin, et l'est souvent encore dans les anciens textes français.

2. **Sort** (latin *surdum*, fr. *sort, sourt, sourd*), adj. : **SOURD**.

3. **Sort**, de *sortir*.

4. **Sort**, de *sordre*.

Sortir (latin **sortire*, verbe : **AVOIR EN PARTAGE**).

Sos, cas en *s* de **sol**, ou variante orthographique de **soz**.

1. **Sot** (origine germanique), adj. :

SOT.

2. **Sot**, voy. *Savoir*.
Sottie (formé sur *sot*, comme *sottise*, mais avec un autre suffixe), s. f. : **FOLIE**; **SOTIS**, pièce de théâtre dont les personnages étaient des *sots*, c'est-à-dire des fous, des bouffons.
Sou, voy. *Savoir*.
Soudre, voy. *Soldre*.
Soué, **souef**, voy. *Soef*.
Souferral, voy. *Soffrir*.
Souhaïdier ou **souhaïtier** (composé de *haïdier* ou *haïtier*. Voy. *Haïtier*), verbe : **SOUHAITER**.
Souldre, orthographe savante de *soudre*.
Souller, comme *soller*.
Souloir, voy. *Soloir*.
Soumes, voy. *Savoir*.
Souner, forme dialectale de *soner*.
Sour, voy. *Sor* 1.
Sourdre, voy. *Sordre*.
Soure, voy. *Sor* 1.
Sourent, voy. *Savoir*.
Sours, voy. *Sordre*.
Sourt, voy. *Sor* 2 ou *sort* 4.
Souspechon, forme dialectale de *souspeçon* = *soupeçon*.
Soussé, **soustes**, **sout**, voy. *Savoir*.
Soutil (latin *subtilis*, dont la forme savante est *subtil*), adj. : **SUBTIL**, **HABILE**, **INGÉNIEUX**.
Souz, voy. *Soz*.
Soz (latin *subtus*, fr. *soz*, *soux*, *sous*), prépos. : **SOUS**. Ou cas en *s* de *sol*.
Spose (latin *sponsam*, fr. *sponse*, *épouse*, *épouse*), s. f. : **ÉPOUSE**.
st, pour *est*.

Stature (mot savant; latin *statura*), s. f. : **CONTENANCE**, **FIGURE**, **TAILLE**.
Stopace, forme corrompue de *topaze*, nom d'une pierre précieuse.
Sua, voy. *Soe*.
Submettre, forme savante de *soumettre*.
Sucurre, forme dialectale de *socorra*.
Suefre, **suefrent**, **suefres**, voy. *Soffrir*.
Suell, **suel**, **suelent**, **suelte**, voy. *Soloir*.
Suen (en une seule syllabe; *us* est une diphthongue), voy. *Son*.
Suer (en une seule syllabe; *ue* est une diphthongue), comme *soer*, cas sujet de *soror*.
Suffrir, forme dialectale de *soffrir*.
 1. **Sui**, indic. prés., 1^{re} pers., de *estre* ou de *vere*.
 2. **Sui**, une des formes du cas sujet pluriel de l'adj. posses. *son* : **SES**.
Suivre, voy. *Sivre*.
Sul, forme dialectale de *sol* 2.
Sumes, forme dialectale de *somes*, 1^{re} pers. plur., indic. prés., de *estre*.
Suner, forme dialectale de *soner*.
Sunt, forme dialectale ou savante de *sunt* du verbe *estre*.
Suon, voy. *Son*.
Sur, **sure**, voy. *Sor* 1.
Sus (latin *susum* pour *sursum*), adv. et prépos. : **EN HAUT**, **DESSUS**, **SUR**, **SUS**.
Susurre (latin *susurrum*), s. m. **MURMURE**.
Suttie, forme dialectale de *sottie*.
Suz forme dialectale de *soz*.

T

Tailleis (formé sur *tailler* avec le suffixe *eis*, dérivé du latin *aticum*, qu'on retrouve dans *levis*, anciennement *levis*), adj. : **ENTAILLÉ**.

Taillier (latin **taleare*), verbe : **TAILLER**, **IMPOSER UNE TAILLE** A.

Taire (latin *tacere*, fr. *taire* ou *faisir*). Partic. pas. : *toû*, *teû*; in lic. prés. : *il taist*; préterit : *je toi*, *tu toûs*, *teûs*, *il tout*, *tot*, etc.; impérat. : *tais*; impart. du subj. : *que je toûsse*, *teûsse*, etc. — Verbe : **TAIRE**.

Taisir (est à *taire* ce que *plaisir* est à *plaire*), une des formes de l'infinitif du verbe *taire*.

Talent (latin *talentum*), s. m. : **DISPOSITION D'ESPRIT** DE **CŒUR** : **INTENTION**.

Rabelais dit encore : « Et quelquefois rironent lorsqu'ils n'en auront talent. » — **Avoir talent** que + subj., ou de + infinitif, ou avoir en talent que, c'est : avoir l'intention de, être disposé à, désirer. — La signification de ce mot s'est développée non dans le sens de *désir*, mais dans celui de *disposition d'esprit*, *aptitude*. Le sens français primitif dérive lui-même du latin *talentum* qui désigne un certain poids, et par extension une certaine valeur d'argent (de là l'expression savante : un *talent d'or*, un *talent d'argent*). Le *talent*, au sens français, c'est le poids qui entraîne l'esprit. C'est par une figure semblable que *penser* (dérivant de *pensare* = *œser*)

est arrivé à sa signification française. — *Tourner ou atourner son talent à*, c'est : tourner son cœur vers.

1. **Tans**, variante orthographique de *tens* = *temps*.

2. **Tans**, pour *tanz*, cas en *s* de *tant*.

1. **Tant** (latin *tantum*), adj. indéfini dont le cas sujet singulier et régime pluriel est *tanz*, et dont le féminin est *tante*, pluriel : *tantes*. — **TANT DE**. — *Il a vu mourir tant chevalier* (au singulier), ou *tanz chevaliers* (au pluriel) : il a vu mourir tant de chevaliers.

2. **Tant** (latin *tantum*), adv. : **TANT, SI, SEULEMENT**. La locution *à tant* s'applique généralement au temps, et signifie : « alors, tout à l'heure, maintenant. » — *Tant ne quant, voy. Quant 1.* — *En tant que* : si bien que.

Tantost formé de *tant* et de *tost* = *tôt*, adv. : **AUSSITÔT**.

Targe (origine germanique), s. f. : **TARGE**, espèce de bouclier.

1. **Targier** (latin **tardicare*, fait sur *tardum*, tandis que *tarder* a été formé sur le français *tard* dérivé de *tardum*), verbo : **TARDER**, ÊTRE EN RETARD. — *Se targier* a le même sens.

2. **Targier** (fait sur *targe*, voyez ce mot), verbo : **MUNIR D'UN BOUCLIER**.

Tartevèle (voy. gloss. de Du Cange au mot *tartavella*), s. f. : CRÉCELLE dont les lépreux se servaient pour avertir de leur approche.

Taû, forme primitive ou dialectale de *teû*.

Taureçon (formé sur *tor* ou *torel* = *taureau*, par analogie avec *norreçon*), s. m. : **JEUNE TAURÉAU**.

Taurent, forme primitive ou dialectale de *torent*.

Taûs, taûsse, etc., forme primitive ou dialectale de *teûs, teûsse*, etc.

Taut, forme primitive ou dialectale de *tot 2*.

Te, peut être une forme dialectale de *ta*.

1. **Tei**, pronom personnel : **TOI, A TOI, TE**.

2. **Tei**, forme dialectale de *té 2*.

Teie, ancien féminin de *tien*.

Teigne, etc., voy. *Tenir*.

Teil, forme dialectale de *tel*.

Teindre (latin *tingere*), verbo : **TEINDRE** : se conjugue comme *seindre*.

Teinsis, de *teindre*.

Teint, partic. pas. de *teindre* ; peut avoir le sens de « qui a changé de couleur. »

Teis, forme dialectale de *tels*, cas en *s* de *tel*.

Teliagon, nom d'une pierre précieuse.

Temolte, forme populaire de *multe*.

Temprer (latin *temperare*, fr. *tempérer, tremper*). La forme savante du même mot est *tempérer*, verbo : **TREMPER, MODÉRER**.

Tempter ou *tenter* (latin *temptare* ou *tentare*), verbo : **TENTER**.

Ten, forme dialectale de *ton*.

Tencier (puis *tencer, tancer*. Latin **tentiare*, formé sur *tentum*), verbo : **TANCER**. Ce verbe est intransitif dans l'ancienne langue. Montaigne dit encore : « tancer avec son valet. » — *Tancer à*, c'est : se disputer avec, injurier. — Littéré confond à tort *tancer* avec *tenser* (voy. ce mot dans notre glossaire).

Tençon (latin *tentioem*), s. f. : **DISPUTE, CONTESTATION**.

Tendrai, futur de *tendre* ou de *tenir*.

Tenir (latin **tenire*). Indic. prés. : *je tienc* ou *tieng* ou *je ticign*, *tu tiens*, etc. ; prêter. : *je tinc* ou *ting*, *tins*, *tu tenis*, *il tint*, nous *tenismes*, vous *tenistes*, il(s) *tindrent*, *tinrent* ; impér. : *tien* ; futur : *je tenrai*, *tendrai*, *tiendrai* ; subj. prés. : *que je tienge* ou *que je tiegne*, *que je tigne* ou *que je teigne*, etc. ; imparf. : *que je tenisse*, etc. — Verbe : **TENIR, RETENIR, CONSERVER, ARRÊTER**. — *Tenir quelqu'un* : lui être fidèle. — *Tenir un pays de quelqu'un* ou *par le don de quelqu'un*, c'est : le posséder à titre de vassal. Absolument, *tenir un pays*, c'est : en être le seigneur, le gouverneur. — *Tenir la chrestienté*, c'est : pratiquer la religion chrétienne. — *Tenir le pas* : aller au pas. — *Tenir une bataille* est une expression analogue à l'expression actuelle : « soutenir une lutte ». — *Se tenir à* (+ adj.) : se conduire en ..., ou se considérer comme ...

Tenis, tenismes, tenisse, etc., *tenistes, tenrai*, voy. *Tenir*.

Tenre (latin *tenerum*, fr. *tenre, tendre*), adj. : **TENDRE**.

Tens (latin *tempus*, fr. *tens* et, par modification savante de l'orthographe, *temps*), s. m. : **TEMPS, VIE**. — *Ne plus y avoir de son temps*, c'est : être mort ou mourant. — *Per tens* : à temps, eu temps utile, bientôt.

Tenser (latin **tensare*, formé sur *tensum*), verbo : **DÉFENDRE, PROTÉGER**.

Ne pas confondre ce verbe avec *tencier*.

Tentir (latin **tinnire*), verbe : FAIRE RETENTIR, RETENTIR.

Tenve (latin *tenuem*, sur lequel a été fait le mot savant *ténu*), adj. : LÉGER, FIN.

Termine (latin *terminum*. Même famille que *terminer*, *déterminer*), s. m. : ESPACE DE TEMPS DÉTERMINÉ, TEMPS.

Terrien (formé sur *terre*), adj. : TERRESTRE.

Terz, voy. *Tiers*.

Tes, cas sujet sing. ou rég. pluriel de *ton* : **TON**, **TES**.

Tesmoignier (formé sur *tesmoin*), verbe : TÉMOIGNER. — *Témoigner* *quelqu'un à sage*, c'est : le proclamer sage.

Tefi, voy. *Taire*.

Teue, voy. *Toe*.

Teüs, **teüsse**, etc., voy. *Taire*.

Teus, **tex** (antérieurement *tels*), cas en *s* de *tel*.

1. **Ti**, pronom personnel : **TOI**, **A TOI**, **TE**.

2. **Ti**, cas sujet pluriel de *ton* : **TÈ**.

Tieign, **tiegne**, etc., voy. *Tsur*.

1. **Tien**, voy. *Ton*.

2. **Tien**, voy. *Tenir*.

Tienc, **tieng**, **tienge**, etc., voy. *Tenir*.

Tierce, voy. *Tiers*.

Tierche, forme dialectale de *terce*.

Tierrien, forme dialectale pour *terrien*.

Tiers (latin *tertium*, fr. *tiers* ou *ters*), féminin *terce*. — TROISIÈME.

Tierz, variante orthographique de *tiers*.

Tieste, forme dialectale de *teste* = *tête*.

Tieux, forme dialectale de *tels*.

Tign, **tino**, **tindrent**, **ting**, voy. *Tenir*.

Tirier, ou *tirer* (origine germanique), verbe : **TITRE**.

Tis, cas sujet sing de *ton*.

Title (latin *titulum*, fr. *title*, *titre*), s. m. : **TITRE**.

Toaille (puis *touaille*, origine germanique), s. f. : **SERVIETTE**.

Toe, puis *teue*, ancien féminin de *tien*.

1. **Toi**, pronom personnel : **TOI**, **A TOI**, **TE**.

2. **Toi**, voy. *Taire*.

3. **Toi**, ou *tui*, adjectif possess., masc. pluriel : **TÈS**.

Toie, ancien féminin de *tien*.

Toil, **toille**, voy. *Toldre*.

Toldre (latin *tollere*, franç. *tolré*, *toldre*, ou *tolir*). Partic. passé : **tolu** ou

toleit; indic. prés. : *je toil, il toilt, tout; prêter* : *je tols, tos, ou je toli, ou je tolui*; futur : *je tolrai, torrai, tol-drai*; subj. prés. : *que je tolge ou que je toille*. — Verbe : **ENLEVER**.

Toleit, **tolge**, **tolir**, **tolre**, **tols**, **tolsis**, **tolsisse**, **toit**, **tolu**, voy. *Toldre*.

Ton (latin *tuum*, qui a donné *ton* comme forme proclitique, et, comme forme tonique, *tuen*, devenu *tien* par analogie), adj. possessif : **TON**.

1. **Tor** (latin *taurum*. C'est sur *tor* qu'a été formé le diminutif actuel *taureau*. Le féminin *taure* est encore dans Litté), s. m. : **TAUREAU**.

2. **Tor** (latin *turrin*, fr. *tor*, *tour*), s. f. : **TOUR**.

3. **Tor** (subst. verbal de *torner*), s. m. : **TOUR**.

Torbler (latin **turbulare*, fr. *torbler*, *trabler*, *troubler*. Même famille que *turbulent*). Verbe : **TROUBLER**, SE **TROUBLER**.

Tordre (latin *torquere*). Partic. prés. : *tordant* ou *torgant*, *torjant*; partic. passé : *tors* ou *tros*, ou *tordu*; indic. prés. : *il tuert, tort*; subj. prés. : *que je torge*. — Verbe : **TORDRE**.

Torent, voy. *Taire*.

Torgant, forme archaïque du partic. prés. de *tordre*.

Torge, **torjant**, voy. *Tordre*.

Torner (latin *turnare*, fr. *turner*, *tourner*), verbe : **TOURNER**, **RETOURNER**, S'EN **RETOURNER**, **ARRIVER**. — *Se tourner* a aussi le sens de « s'en retourner. »

Tornoier (est à *torner* = *tourner* ce que *flamboyer* est à *flamber*), verbe : FAIRE DES **TOURNOIS**, **PRENDRE PART A DES TOURNOIS**.

Torraï, futur de *toldre*

1. **Tors**, pour *torz*, cas en *s* de *tort*.

2. **Tors**, voy. *Tordre*.

Tort, de *tordre* ou de *torner*.

Tortis (réserve faite de la différence des suffixes, ce mot est avec *torche* à peu près dans le même rapport que *portail* avec *porche*), s. m. : **TORCHE**.

1. **Tos**, comme *toc*, cas en *s* de *tot*.

2. **Tos**, voy. *Toldre*.

Tost ou *toz*, adv. : **TÔT**, **BIENTÔT**.

1. **Tot** (latin **totum*, fr. *tot*, *tout*), adj. inléfini : **TOUF**. Employé comme adverbe, *tot* pouvait s'accorder avec le nom, même quand ce nom était masculin : « Set anz *toz* pleins ». On sait d'ailleurs que cet accord facultatif de *tot* adverbe avec un nom même masculin a persisté jusqu'au xvii^e siècle. Racine écrit encore : « Tes yeux **de**

sont-ils pas tous pleins de sa grandeur? — *Tout* : entièrement. Cette locution ne s'est conservée qu'avec la négation : « pas du tout ». Cependant Bossuet dit encore : « Cela est du tout admirable ». — *Tout* adverbe ne se joint aujourd'hui qu'à un adjectif. Dans l'ancienne langue, on trouve *tout* avec un verbe : « qui tout ne s'en merveilt », — *Tout* peut s'appliquer à un petit nombre d'objets sans qu'on ajoute *les trois, les quatre*.

2. Tot, voy. *Taire*.

Totevoies composé de *tot* = *tout* et du pluriel de *voie*. S'est confondu avec *touefois*, formé sur un substantif tout différent, *fois*, adv. et conj. : **TOUT-FOIS**.

Tou, voy. *Taire*.

Touaille, voy. *Taille*.

Toudiz (composé de l'adj. indéf. *tout*, et du pluriel de *di*), adv. : **TOUT-JOURS**.

Toudre, voy. *Tordre*.

Touell, s. m. : PRESSE, EMBARRAS.

Touellis (dérivé de *toueil*), s. m. : CONFUSION, MASSURE.

Tounel, variante dialectale de *tonel* = *tonneau*.

Tourent, voy. *Taire*.

Tournier, est à *tournoyer* ce que *charrier* est à *charroyer*. Voy. *Tournoier*.

Tournoier (est à *tourner* ce que *flamboyer* est à *flamber*), verbe : PARCOURIR EN TOUTS SENS.

Tourser, forme dialectale de *trousser*.

Touïs, touïsses, etc., voy. *Taire*.

Touse (lutin *tonsa*, partic. pas. féminin du verbe *tondere* d'où vient *tondre*), s. f. : JEUNE FILLE.

1. Tout, voy. *Taire*.

2. Tout, voy. *Taire*.

3. Tout, voy. *Tot* 1.

Toutdis, comme *toudiz*.

1. Toz, voy. *Tot* 1 (cas en s).

2. Toz, voy. *Tost*.

Trace, forme dialectale du subj. prés. de *traire*.

Tracer, voy. *Tracier*.

Tracier, verbe : SUIVRE A LA TRACE. RECHERCHER. — L'indic. prés. de ce verbe peut se confondre avec une forme dialectale du subj. prés. de *traire*.

Trabitor, traître, variantes orthographiques de *traïtor* et de *traître*.

Traie, traient, traiez, de *traire*.

Traïner (latin **trahinare*), verbe : **TRAINER**.

Traïole, imparf. de *traire*.

Trair (latin **tradire*), verbe : **TRAHIR**.

Traire (latin *trahere*), indic. prés. :

il trait, il(s) traient; *premier, il trait*; *il(s) traient, traient, traissent*; imparf. du subj. : *que je traïssisse*. — Verbe : **TIRER, ENTRAÎNER, RETIRER, EXTRAIRE, ARRACHER, AMENER**. — *Mal traire* : peiner. — *Se traire* à ou *vers* : se diriger vers. — *Traire avant* : amener, produire s'avancer.

Traïsent, traïssisse, traïst, voy. *Traire*.

Trait, indic. prés. ou part. pass. de *traire*.

Traïte, forme dialectale de *traître*.

Traïtor (latin *traditorem*), s. m. : **TRAÎTRE**. Pour ce mot, c'est le cas sujet, anciennement *traïtre*, qui a persisté.

Traïtre ou *traïtres*, cas sujet de *traïtor*.

Traïtur, forme dialectale de *traïtor*.

Tramattre, forme dialectale de *traïtor*.

Tramble, variante orthographique de *tremble*.

Tramètre (latin *transmittere*, sur lequel on a refait la forme populaire *travètre* en *transmettre*), verbe : ENVOYER. — *Tramètre* se conjugue comme *mètre*, voy. ce mot.

Tramist, de *tramètre*.

Travailler, de TRIPALIER (l'usage avec le tripalier. Le *tripalier* (aujourd'hui) était un instrument de torture formé de trois pieux. Verbe actif : FATIGUER, LASER, TOURMENTER. Le verbe *travailler* a eu de une signification dérivée directement de celle-là : « cette affaire le *travaille* ». Au sens propre de *fatiguer*, Malherbe dit encore : « pour laisser remettre les chevaux qui étaient merveilleusement *travillés* ». Ce verbe est arrivé au sens usuel actuel par l'intermédiaire de la forme réfléchie *se travailler* = se fatiguer, ou travailler, au sens actuel du mot.

Travillier, forme dialectale de *travailler*. Voy. ce mot.

Trayole, imparf. de *traire*.

Tré (d'abord *tréf*). Voy. *Tref*.

Trecher, variante dialectale de *tracher*.

Trecier (puis *tracier, tresser*), verbe : **TRESSER, ORNER DE TRESSÉS**.

Tref (latin *trabem*), s. m. : **POUTRE, TENTE**.

Trei, cas subj. mes. de *trés* = *trés*.

Trais (latin *trās*, fr. *trais*, *trés*, nom de substance : **TROIS**).

1. Tremble (subs. verbal de *trembler*), s. m. : ÉTAT DE CELUI QUI TREMBLE.

2. Tremble (se rattache à *trembler* comme le précédent), s. m. : TREMBLE (arbre).

Tremper (latin *temperare*, dont la forme savante est *tempérer*), verbe : MODÉRER, APAISER. Voy. *Tempérer*.

Tremprer, forme dialectale de *tremper*.

Trencant, forme dialectale de *trenchant* = *tranchant*.

Treper (origine germanique. *Trépi-gner* est un dérivé du vieux verbe *treper*), verbe : TRÉPIGNER, SAUTER, DANSER.

Trère, variante orthographique de *traire*. Voy. ce mot.

1. Très (latin *trans*, fr. *trés*, *très*), adv. : TRÈS ; prépos. : A TRAVERS, DEPUIS.

2. Très, cas en *s* de *tref*.

Tresche (subst. verbal de *treschier*), s. f. : DANSE, SAUT.

Treschier, verbe : SAUTER, DANSER.

Trespas (subst. verbal de *trespasser*), s. m. : PASSAGE.

Trespasser (composé de *passer*), verbe : ALLER AU DELÀ DE, TRANSGRESSER ; S'ÉCOULER.

Trespenser (composé de *penser*), verbe : PENSER, RÉFLÉCHIR, SE PRÉOCCUPER.

Tresprenre (est à *prendre* ce que *trépasser* est à *passer*), verbe : S'EMPARER DE.

Tresque (de *trans quod*), prépos. : JUSQU'À, JUSQU'À CE QUE.

Tressaillir (composé de *saillir*), verbe : SAUTER PAR-DESSUS.

Tressué (composé de *suer*, partic. pass. de *suer*), adj. : COUVERT DE SUEUR.

Trestor (subst. verbal de *trestorner*), s. m. : DETOUR, HÉSITATION.

Trestorner (composé de *torner*. Est à *torner* ce que *trépasser* est à *passer*), verbe : TOURNER, DÉTOURNER, RENVERSER. — *Trétourner entre les pieds*, c'est : fouler aux pieds.

Trestot, superlatif de *tot*, adj. indéf. : TOUT. Comme *tot*, cet adjectif s'emploie adverbialement, dans le sens de ENTIÈREMENT. — Le cas sujet sing. et rég. pluriel est *trestoz*, le cas sujet plur. *trestuit*. De même que *tot* est devenu *tout*, *trestot* est devenu *trestout*.

Trestourner, voy. *Trestorner*.

Trestout, *trestoz*, *trestuit*, voy. *Trestot*.

Trestut, *trestuz*, formes dialectales de *trestot*, *trestoz*. Voy. *Trestot*.

Trueve, voy. *Trover*.

Trez, comme *trés*, cas en *s* de *tref*.

Triacle (latin *theriaculum*), s. m. : SPÉCIFIQUE CONTRE LES MORSURES VENIMEUSES. Le mot est encore dans la langue sous la forme plus savante *thériaque*, sous laquelle il est féminin : « La princesse, dit M^{me} de Sévigné, a donné d'une *thériaque* céleste au bon abbé ».

Tricheor (puis *tricheur*. Est au verbe *tricher* ce que *trompeur* est à *tromper*), s. m. : TROMPEUR, TRAITRE.

Tristor (puis *tristeur*. Est à *triste* ce que *pâleur* est à *pâle*), s. f. : TRISTESSE.

Trive, variante dialectale de *trève*.

Trobler, voy. *Torbler*.

Troi, cas sujet masc. de *trois*, nom de nombre.

Trop (origine germanique), adv. : BEAUCOUP, FORT, TRÈS, TROP.

Trosser (plus tard *trousser*. Origine incertaine), verbe : CHARGER, et aussi SOULEVER. De là le sens de *détrousser* : « enlever ce qu'on porte, décharger ». Le simple *trousser* a pris des significations dérivées assez éloignées du sens primitif.

Troubler, voy. *Torbler*.

Trousser, voy. *Trosser*.

Troveor (puis *trouveor*, *trouveur*. Formé sur *trover*), s. m. : TROUVÈRE.

Trover. Indic. prés. : *je truis*, *trueve*, *treuve*, *tu trueves*, *treuves*, *il trueve*, *treuve*, *nous trovons*, *trouvons*, *vous trovez*, *trouvez*, *il(s) truevent*, *treuvent* ; subj. prés. : *que je truisse*, *que tu trusses*, *qu'il truisse*, *truisse*, etc. — Verbe : TROUVER.

Trovère, puis *trouvère*, cas suj. sing. de *troveor*.

Trueve, *truis*, *truisse*, *truis*, voy. *Trover*.

Tuen (en une seule syllabe ; *ue* est une diphtongue), voy. *Ton*.

Tuert, voy. *Tordre*.

Tui, voy. *Toi* 3.

Tuit, cas suj. plur. de *tot*.

Tum. Décomposez en *tu me*.

Tumer (origine germanique), verbe : SAUTER, TOMBER.

Tun, *tur*, *tut*, formes dialectales de *ton*, *ter*, *tot*.

Tuz, forme dialectale de *tot* 1.

U

1. U, voy. *El* 2.

2. U, forme dialectale de o 3.

Uan, forme dialectale de oan.

Ueil (latin *oculum, oculi*, fr. *oil, uoil, œil*), s. m., cas régime sing. ou cas sujet pluriel : *œil, yeux*. Le cas sujet sing. et régime pluriel est *ueiz*.

Uelz (puis *iels, iels, ieus, yeux*), cas sujet sing. ou régime pluriel de *ueil*.

1. Ues (latin *opus*. Le vieux mot *ues* est donc de la même famille que *œuvre, ouvrage*), s. m. : *besoin, service*. — *A ues*, suivi d'un substantif au cas régime, équivaut à : *pour* (littéralement *au besoin de*).

2. Ues, cas en s de *uef = œuf*.

1. Uevre (latin *opera*, fr. *œuvre, œuvre*), s. f. : *ŒUVRE*.

2. Uevre, voy. *Ouvrir*.

3. Uevre, du verbe *ouvrer*.

Uevrent, uevres, voy. *Ouvrir* ou *Ovrer*.

Ui, variante orthographique de *hui*.

Uidme ou oidme (latin **octimum*), *SCITIÈME*.

Uile (latin *olea*, fr. *huile, uile, huile*), s. f. : *HUILE*.

Uis (latin *ostium*, fr. *uis, huis*), s. m. : *HUIS, PORTE*. Ce mot se trouve plusieurs fois dans La Fontaine : « *Voulut sortir et ne put ouvrir l'huis.* » Il est aujourd'hui vieilli, et ne s'emploie plus que dans la locution « *à huis clos* ». Le dérivé *huissier*

signifie proprement *celui qui se tient près de la porte*.

Uiseuse, forme dialectale de *oiseuse*.

Uissier (formé sur *uis*), s. m. : *OUISSIER*; VAISSEAU DONT LE FLANC ÉTAIT PERCÉ D'UNE PORTE.

Uller (latin *ululare*, fr. *uller* ou *urter*, avec ou sans h initiale), verbe : *HURLER*.

Un (latin *unum*), adjectif et article indéfini ou numéral. Dans l'ancienne langue, cet adjectif s'emploie au pluriel, avec la valeur de notre article partitif pluriel *des*.

Unc, forme dialectale de *onc*. Voy. *Onques*.

Uncques, forme dialectale de *onques*.

Ung, variante orthographique (fin du moyen âge) de *un*. Le g final est amené par l'analogie avec les mots comme *poing*, ou *ng* final, qui exprimait tout d'abord une n mouillée, était arrivé à marquer simplement la nasalisation de la voyelle précédente.

Unques, forme dialectale de *onques*.

Uns, cas sujet sing. ou cas rég. pluriel de *un*. Voy. ce mot.

Unt, forme dialectale de *ont* du verbe *avoir*.

User (latin **usare*), verbe : *PRENDRE* OU AVOIR L'HABITUDE DE, *USER DE*.

Uvrir, forme dialectale de *ouvrir*.

Uxor (latin *uxorem*), s. f. : *ÉPOUSE*.

Uzor, forme dialectale de *uzor*.

V

Vai, voy. *Aler*.

Vaiche, forme dialectale de *vache*.

Vail, voy. *Valoir*.

Vaillant, partic. prés. de *valoir*, qui s'emploie souvent avec une valeur neutre, par exemple dans : « *il n'en a vaillant un denier* », c'est-à-dire « *il n'en a rien qui vaille un denier, il n'en a pas la valeur d'un denier* ». Nous disons encore : « *ne pas avoir un sou vaillant* ». — *N'avoir pas le vaillant un denier* : *n'avoir pas la valeur d'un denier*.

Vaillissant, forme allongée et inchoative du participe présent de *valoir*. Voy. *Vaillant*.

Vailloie, forme analogique pour *valloie*, imparf. de *valoir*.

Vain (latin *vanum*), adj. : *VIDE, FAIBLE, LÉGER, VAIN*.

Vair (latin *varium*; même famille que les mots savants *varier, variété*), adj. : *VAIR* (de couleur changeante comme la moire), *POURPRÉ*. — Cet adjectif, employé substantivement, a le sens de *fouffure* à double couleur (petit gris), et désigne aussi l'un des métaux du blason (composé d'argent et d'azur).

Vairon (dérivé de *vair*), adj. : *CHEVAL FOUFFURÉ*. Subst. : nom de cheval.

Vais, indic. prés., 1^{re} ou 2^e pers., de *aler*

Vaisseau (latin *vase luum*, fr. *vaisseau*, *vaisseau*), s. m. : VAISSEAU.

Vaisselemente (paraît être formé sur le modèle de *chaussement*), s. f. : VAISSELLE.

Vaissiel, forme dialectale de *vaisseau*.

Vait, voy. *Aler*.

Valdrai, **valeir**, voy. *Valoir*.

Valisant, variante de *vailissant*.

Valoir (latin *valere*, fr. *valeir*, *valoir*).

Partic. prés. : *vaillant*, *valant*; indic. prés. : *je vail*, *tu vals*, *vais*, *il valt*, *vaut*; préterit : *je valui*, *tu valus*, etc., *ou je vals*, *tu valsis*, etc.; futur : *je valrai*, *valdrai*, *vaurai*, *vaudrai*; imparf. du subj. : *que je valusse* ou *que je valsisse*. — **VALOIR** — *Cela ne me vaut rien* équivalent à : cela ne me sert de rien.

Valrai, **vals**, **valsis**, **valsisse**, etc.

Valt, **valui**, voy. *Valor*.

Vant, variante orthographique de *vent*.

Varrier (latin *variare*), verbe : **VARIER**, **PARGOURIR EN DIVERS SENS**.

Varlet, variante de *vaslet*.

Varraï, forme dialectale du futur de *varier*.

Vaslet (diminutif de *vassal*), s. m. : JEUNE GENTILHOMME.

Vassal (origine celtique), adj., et s. m. : VASSAL, BON VASSAL (vaillant homme).

Vassax (= *vassus*), vase en s-de *vassal*.

Vaurai, **vausis**, **vausisse**, etc.,

vaut, voy. *Valoir* ou *Valoir*.

Veant, **vedant**, **vedeise**, **vedeir**, **vedez**, **vedimes**, voy. *Veoir*.

Vedir, puis *veir*. Une des formes de l'infinitif du verbe *veoir* = *voir*.

Vedis, **vedisse**, etc., **vedistes**, **vedons**, **vedrai**, etc., **vedu**, voy. *Veoir*.

Vedude (puis *veûe*, *vue*. Partic. passé féminin de *vedeir*), s. f. : **VUE**.

Vedut, **veele**, **veeir**, voy. *Veoir*.

Veer (latin *vetare*), verbe : **REPUSER**, **ENFERMIR**.

Veex, voy. *Veoir* (indic. prés. ou impér.), ou *Veer*.

Veï, **veident**, **veïe**, etc., **veient**, voy. *Veoir*.

Veigne, etc., voy. *Venir*.

Veil, comme *vueil*.

Veillantif, nom du destrier de Roland.

Veimes, voy. *Veoir*.

Veintre (latin *vincere*, fr. *veintre*, *vainore*). Partic. pass. : **vencut**, **venu**.

— Verbe : **VAINCRE**, **ÊTRE VAINQUEUR**. — *Être venu de guerre* : être vaincu dans la guerre. — *Veintre une bataille*, c'est : la gagner. De même : *vainore un es-tour*.

Veir, voy. *Voir* 1 ou 2.

Veir, forme dialectale de *veoir*, se rattachant à une autre conjugaison.

Veirement, voy. *Voirement*.

Veirent, voy. *Veoir*.

Veirs, forme primitive de *voirs*.

Veis; **veis**, **veis**, **veïsmes**, **veismes**, **veïste**, etc., **veïstes**, **veïstes**, voy. *Veoir*.

Veit, voy. *Veoir* (indic. prés., 3^e pers., ou, à la fin du moyen âge, même personne du prétérit).

Velent, **vets**, **velt**, voy. *Voloir*.

Vencu, de *veintre*.

Vendrai, futur de *venir* ou de *vendre*.

Venir (latin *venire*). Indic. prés. : *je vien* ou *vieng*, *ou je vieign*, *tu viens*, etc.; préter. : *je vinc* ou *ving*, *vins*, *tu venis*, *il vint*, *nous venimes*, *venimes*, *vous venistes*, *il(s) vindrent*, *vinrent*; impér. *vien*; futur : *je venrai*, *vendrai*, *viendrai*; subj. prés. : *que je vieng* ou *que je vieigne*, *que je veigne* ou *que je vigne*, etc.; imparf. : *que je venisse*, etc. — Verbe : **VENIR**. — *Venir avant* : avancer.

Venis, **venismes**, **venisse**, etc., **venistes**, voy. *Venir*.

Venqui, de *veintre*.

Venrai, de *veir*.

Veioie, voy. *Veoir*.

Veoir (latin *videre*, fr. *vedeir*, *veoir*, *veoir*, *voir*). Partic. prés. : *vedant*, *veant*, *voiant*; partic. pass. : *vedut*, *veüt*, *veü*, *veu*, *vu*; indic. prés. : *je vei*, *voi*, *vois*, *tu veis*, *vois*, *il veit*, *voit*, *nous vedons*, *vedons*, *voïons*, *vous vedeiz*, *veoiz*, *veoiz*, *veez*, *voiez*, *il(s) veident*, *veient*, *voient*; imparf. : *je vedete*, *veie*, *veioie*, *voioie*, etc.; préter. : *je vid*, *vi*, *veis*, *vis*, *tu vedis*, *veis*, *veis*, *il vit*, *veit*, *nous vedimes*, *veimes*, *veïsmes*, *vous vedistes*, *veïstes*, etc., *il(s) vidrent*, *virent*, *veirent*; impér. : sing. *vei*, *voi*, plur. *vedons*, *veons*, *vedez*, *veez*; futur : *je vedrai*, *verrai*, etc.; subj. prés. : *que je veie*, *voie*, etc.; imparf. : *que je vedisse*, *veïsse*, etc. — Verbe : **VOIR**.

Veons, voy. *Veoir* (indic. prés. ou impér.).

Veoz, pour *veoiz*, qui est une forme étymologique et dialectale de *veez*. Voy. *Veoir*.

1. **Veraï** (puis *vrai*). Formé sur un dérivé de *verum* qui a produit *voir*. Voy. *Voir*, adj. : **VRAI**.

2. **Veraï**, variante orthographique de *verrai*, futur de *veoir*.

Verboier (formé sur le latin *verbum*, auquel se rattache l'adjectif *verbeux*). C'est sur *verboier* ou *verbièr* qu'a été formé le substantif *verbiage*, verbe :

DIRE, avec une idée accessoire d'abondance de paroles.

Vergié, adj. : EMAILLÉ.

Vergonder (latin **verecundiare*, forme sur *verecundia* qui a produit *vergogne*), verbe. — *Faire vergonder quelqu'un*, c'est : le couvrir de honte.

Vers (latin *versus*), prépos. : VERS. ENVERS, CONTRE.

Vert (latin *viridem*), adj. : VERT, VERTE. La forme « vert » est originellement des deux genres, bien qu'on trouve de bonne heure le féminin analogique *verte*.

Vérité (latin *veritatem*, dont la forme savante est *vérité*), s. f. : VÉRITÉ.

Vertu (latin *virtutem*), s. f. : COURAGE, FORCE, VIGUEUR, ACTE DE PUISSANCE (miracle, en parlant de Dieu); SIGNE DE FORCE (le signe de la croix). — *N'avoir vertu de faire quelque chose*, c'est : n'en avoir pas la force. — *Les vertus de Dieu* peut signifier : la puissance de Dieu, Dieu lui-même. — *Avoir de Dieu vertu*, c'est : recevoir de lui la force. — *Faire mauvaises vertus*, c'est : faire preuve d'impuissance. — *Avoir vertu que* + subjonctif : avoir la force de. — Le juron *vertubleu*, employé par Molière, équivalait à : vertu Dieu, par la puissance de Dieu!

Vertuos (latin *virtuosum*), adj. : FORÉ, VIGORÉUX, VAILLANT. Voy. les sens anciens de *vertu*.

Vescu voy. *Vivre*.

Vespre (latin *vesper*), s. m. : SOIR, NUIT. Le mot *vêpre* a pris un sens liturgique bien connu. — *Le vêpre décline* : le jour décline, le soir arrive. — *Basses vêpres* : heure avancée de la soirée.

Vesqui, voy. *Vivre*.

Vest, partic. prés. de *vestir*.

Vesteûre (puis *vesture*. Est à *vestir* ce que *parure* est à *parer*). s. f. : VÊTEMENT.

Vet, variante orthographique de *vait* = *va*. Voy. *Aler*.

Vêti, voy. *Veoir*.

Veue (latin *vota*, fr. *vodē*, *vos*, *veue*), s. f. qui ne se trouve que dans la locution « male veue ». — *Faire male veue à quelqu'un*, c'est : lui faire un mauvais parti. Dans cette locution, *mal'e* est le féminin de l'adjectif *mal* (Voy. ce mot).

Veûe (partic. passé fem. de *veoir*), s. f. : VUE.

Veul, voy. *Voloir*.

VeZ (pour *veex* du verbe *veoir*), prépos. : VOICI.

Vezié latin **vitiatum*), adj. : FOURBÉ.

Vi, voy. *Veoir*.

Viaire (latin *viarius*), s. m. : VIAGE.

Vials, **vialt**, voy. *Voloir*.

Viande (latin *vivenda*, partic. fut. passif de *vivre* qui a produit le verbe *vivre*), s. f. : CE DONT ON VIT, NOURRITURE (et non pas seulement viande dans le sens actuel). Le mot a encore sa valeur ancienne au XVIII^e siècle : « sans manger, dit Scarron, presque autant d'opium que d'autre viande ».

Viaus, **viaut**, voy. *Voloir*.

Viax, comme *viaux*, voy. *Voloir*.

Vid, voy. *Veoir*.

Vide (latin *vitam*, fr. *vide*, *sie*), s. f. : VIE.

Vidrent, voy. *Veoir*.

Viegne, etc., **vieign**, voy. *Venir*.

Vielr, verbe : JOUER DE LA VIELLE. Les jongleurs s'accompagnaient d'une vielle.

Vielle, féminin de *viel*.

Vielz, cas sujet de *viel*.

Vienc, **vieng**, **vienge**, etc., voy. *Venir*.

Viertuous, **viertut**, formes dialectales de *vertuos* et de *vertu*.

Viés, comme *viez*.

Viespre, forme dialectale de *vespre*.

Vieus, **vieut**, voy. *Voloir*.

Vièx, comme *vieux*. Voy. *Voloir*.

Viez (latin *vetus*, dont le datif *vetulum* a produit *vieux*), adj. des deux genres : VIEUX, VIEILLE. — *De viez* : depuis longtemps.

1. **Vif** (latin *vivum*), adj. : VIVANT, VIF.

2. **Vif**, voy. *Vivre*.

Vig, forme dialectale de l'indic. prés., 1^{re} pers. sing., de *veuir*.

Vign, comme *ving*. Voy. *Venir*.

Vigne, voy. *Venir*.

Vilain (latin *villanum*), s. m. : PAYSAN, BOURGEOIS.

Vilenaire (formé comme *vilenie*, sur *vilain*, mais avec un autre suffixe), s. f. : CANAILLE.

Vilenie (formé sur *vilain*), s. f. : HONTE, DÉS HONNEUR.

Vinc, **vindrent**, **ving**, voy. *Venir*.

Virge ou **virge** (latin *virginem*, fr. *virgène*, *virge*, *virge*), s. f. : VIRAGE.

Virgène (prononcez *virjine* en deux syllabes), voy. *Virge*.

Virtuit, forme dialectale de *vertu*.

1. **Vis** (latin *visum*; même famille que *veoir* = *voir*), s. m. : VISAGE, et aussi AVIS. Le mot *vis* a actuellement encore un double sens analogue. C'est sur *vis* qu'a été formé *visage*. — *Ce m'est vis ou ce m'est à vis* : je crois.

2. **Vis**, cas en s de *vif*.

Vitupère (mot savant tiré du verbe *vituperare*), s. m. : HONTE.

Vivier (latin *vivarium*), s. m. : FOSSE À PLEIN D'EAU, VIVIER.

Vivre (latin *vivere*). Partic. pass. : *vescu*; indic. prés. : *je vis*; prêter. : *je vesqui*, etc. — Verbe : **VIVRE**.

Viz, variante orthographique de *vis*.

1. **Vo**, adjectif possessif de la 2^e pers. du pluriel, forme dialectale du féminin singulier, et du masculin cas rég. singulier ou cas sujet pluriel : **VOTRE**, **vos**.

2. **Vo**, voy. *Vot* 2.

Vochiét (latin *vocatum*). partic. pass. : **APPELÉ** (au cas régime) ou **APPELÉS** (au cas sujet).

Voell, **voel**, **voellent**, **voelt**, comme *vueil*, *vuel*, *vuelent*, *vuel*. Voy. *Voloir*.

Voër (latin *votare*, fr. *voer*, *vouer*), verbe : FAIRE UN **VOEU**.

Voet, comme *vue*. Voy. *Voloir*.

Voi, **voie**, etc., voy. *Veoir*.

Voil, voy. *Vuel* 2 ou *Voloir*.

Voille, etc., voy. *Voloir*.

Voioie, voy. *Veoir*.

1. **Voir** (latin *verum*, fr. *veir*, *voir*), adj. : **VRAI**. — *De voir* : vraiment.

2. **Voir** (ou *voire*, *voirs*), adv. dérivé de l'adj. précédent : **VRAIMENT**.

Voire, féminin de *voir* 1, ou synonyme de *voir* 2.

Voirement (formé sur *voir*), adv. : **VRAIMENT**, **CERTAINEMENT**, **SUREMENT**. — *Voirement* est encore dans Malherbe.

Voirs, cas sujet sing. ou rég. plur. de *voir* 1, ou synonyme de *voir* 2.

1. **Vois**, indic. prés., 1^{er} pers., de *aler*.

2. **Vois**, à la fin du moyen âge, indic. prés., 1^{er} pers., de *veoir* (*voir*), au lieu de *voi*.

3. **Vois**, voy. *Voiz*.

Voise, **voisise**, **voist**, voy. *Aler*,

Voiz (latin *vocem*, fr. *voiz*, *vois*, *voiz*), s. f. : **VOIX**, son. — *A voiz* : à haute voix.

Vol, voy. *Vuel* 2. Ce mot peut encore être l'indic. prés. (1^{er} pers.) du verbe *voler*, ou le substantif verbal de ce même verbe. On peut aussi le trouver pour *voil*, du verbe *voloir*.

Voldrai, **voldrent**, **voleir**, voy. *Voloir*.

Voloir (latin **volere*, fr. *voleir*, *voloir*). Indic. prés. : *je voil*, *vueil*, *vuel*, *veul*, *veuil*, *veil*, *tu vuels*, *vues*, *veis*, *vials*, *viaus*, *vieus*, *il vuell*, *vuet*, *velt*, *vialt*, *viaut*, *vieut*, *nous volons*, *voulons*, *vous volez*, *voulez*, *il(s) vuelent* ou *velent*; imparf. : *je voloie*, *vouloie*; prétérit : *je vols*, *vos*, *vous*, *tu volsis*, *vousis*,

vosis, *vausis*, *il volst*, *vost*, *volt*, *vout*, *vot*, *vaut*, *nous volsimes*, *vousimes*, *vous volsistes*, *vousistes*, *il(s) volrent*, *vosent*, *vourent*, *vorent*, *voldrent*, *voudrent*; futur : *je volrai*, *vourai*, *vorrai*, *voldrai*, *voudrai*, *vaurai*; subj. prés. : *que je voille*, *vueille*, *veille*; imparf. : *que je volsisse*, *voulsisse*, *vosisse* ou *vausisse*. — Verbe : **VOULOIR**.

Volrai, **volrent**, **vols**, **volst**, **vols**, **volsisse**, etc., voy. *Voloir*.

1. **Volu**, partic. pass. de *voloir*.

2. **Volu** (latin *volutum*, dont le féminin *volutum*, avec déplacement de l'accent tonique, a produit *volte* puis *voûte*. Entre *volte* et *volue*, il y a le même rapport qu'entre *absoute* et *absolue*. *Evoluer*, *évolution*, *révolution*, *circonvolution*, etc., sont de la même famille), adj. : **VOUTÉ**.

Volude, puis *volue*, fém. de *volu*.

Vorent, **vorrai**, voy. *Voloir*.

1. **Vos**, pronom personnel : **VOUS**.

2. **Vos**, adjectif possessif de la 2^e pers. du pluriel, féminin pluriel, ou masculin pluriel (cas régime), ou quelquefois masculin singulier (cas sujet) : **VOS**, **VOTRE**.

3. **Vos**, voy. *Voloir*.

Vosent, **vosis**, **vossisse**, etc., voy. *Voloir*.

Vossent, comme *vosent*. Voy. *Voloir*.

Vost, voy. *Voloir*.

Vostre (latin *voster*, *vostrum*, *vostra*, *vostris*), masculin ou féminin sing. ou masculin pluriel (cas sujet) de l'adj. possessif de la 2^e pers. du pluriel : **VOTRE**, **VÔTRE**, **VOS**.

Vostres, féminin pluriel, ou masc. pluriel (cas régime) de *vostre* : **VOS**, **VÔTRES**.

1. **Vot**, voy. *Voloir*.

3. **Vot** (latin *voium*, fr. *vot*, *vo*, *veu*, *vœu*), s. m. : **VOEU**. — *Fausser un vœu*, c'est : le violer.

Voudrent, **voulsis**, **vourai**, **vourent**, **vous**, **voust**, **vout**, **vousis**, **voussisse**, etc., voy. *Voloir*.

Voutrer, verbe : **VAUTRER**.

Vouz, voy. *Voloir*.

Voz, variante orthographique de *vos*.

Vreté (latin *veritatem*, dans lequel la 1^{re} voyelle est tombée comme dans *vrai*).

Forme savante : *vérité*), s. f. : **VERITÉ**.

1. **Vueil**, voy. *Voloir*.

2. **Vueil**, voy. *Vuel* 2.

Vueille, etc., voy. *Voloir*.

1. **Vuel**, voy. *Voloir*.

2. **Vuel** (d'abord *vol*, puis *voil*, ou *vuel* puis *vueil*), subst. verbal de *voloir* = *vuloir*), s. m. : **VOLENTÉ**. — *Mon vuel*,

locution adverbiale qui signifie : par ma volonté.

Vuelent, voy. *Voloir*.

Vuels, cas en *s* de *vuel* 2, ou indic. prés. (2^e pers.) de *voloir*.

Vuelt, **vues**, **vuet**, voy. *Voloir*.

Vuide, voy. *Vuit*.

Vuidler (puis *vider* ; formé sur *vuid*), verbe : *VIDER*, ÉVACUER.

Vuit (latin **vucitum*, et non *viduum* qui a produit *veuf*. Le féminin de *vuit* est *voidie*, d'où *vite*), adj. : *VIDE*. — *Terre vide* : terre libre.

Vus, forme dialectale de *vos* = *vous* ;

W — Y

W — Chercher par *v* ou par *g* les mots commençant par *w*.

Yaue, comme *iaue*, forme dialectale de *eau* = *eau*. Voy. *Eave*.

Yæus, comme *iaus*, forme dialectale de *eus* = *eux*.

Yssi, variante orthographique de *iss* : voy. *Issir*.



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	VII
INTRODUCTION GRAMMATICALE.....	XIII
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — LES PLUS ANCIENS MONUMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	1
1 ^o LES SERMENTS DE STRASBOURG.....	1
2 ^o LA PROSE DE SAINTE EULALIE, LA VIE DE SAINT LÉGER ET LE FRAGMENT DE VALENCIENNES.....	2
PREMIÈRE PARTIE. — VIES DE SAINTS, CHANSONS DE GESTE ET ROMANS ÉPIQUES.....	5
I. — <i>Vies de saints</i>	5
VIE DE SAINT ALEXIS.....	5
Début du poëme.....	8
Douleur du père, de la mère et de la femme d'Alexis.....	8
Le pape et les empereurs devant le corps de saint Alexis.....	10
LES REMANIEMENTS DE LA VIE DE SAINT ALEXIS.....	13
Remaniement du XII ^e siècle.....	13
Remaniement du XIII ^e siècle.....	14
VIE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.....	16
Saint Thomas et ses meurtriers dans la cathédrale de Cantorbéry.....	17
II. — <i>Œuvres épiques</i>	21
Geste du roi	23
CHANSON DE ROLAND.....	23
Début de la chanson.....	26
Mort d'Olivier.....	27
Mort de Roland.....	28
Mort d'Aude.....	32
LE PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE	33
Arrivée de Charlemagne à Jérusalem.....	37
La scène des gabs.....	39

MAINET	42
L'épée de Charlemagne.....	43
La tente de Braimant.....	45
HUON DE BORDEAUX	46
Obéron.....	49
BERTHE AUX GRANDS PIEDS	56
Début du roman.....	57
Berthe dans la forêt.....	58
LA REINE SIBILE	61
Geste de Guillaume d'Orange	65
ALISCANS	66
Mort de Vivien.....	71
LE CHARROI DE NIVES	79
Le comte Guillaume et l'empereur Louis.....	81
GIRARD DE VIENNE	89
Duel de Roland et d'Olivier.....	92
AIMERI DE NARBONNE	96
La colère de Charlemagne.....	97
Geste de Doon de Mayence	100
OGIER LE DANOIS	101
Charlemagne et le jeune Ogier.....	104
LE ROMAN EN PROSE D'OGIER	107
RENAUD DE MONTAUBAN	109
Combat de Renaud contre Charlemagne et Roland.....	111
Gestes particulières	114
GARIN LE LORRAIN	114
Meurtre d'Hardré.....	117
AMI ET AMILE	120
Ami et Amile se retrouvent.....	122
RAOUL DE CAMBRAI	124
Incendie du moultier.....	127
JÉRUSALEM	134
L'épreuve de la sainte lance.....	135
Cycle Breton : la Table ronde	136
LE CHEVALIER AU LION	140
La fontaine merveilleuse.....	142
LE ROMAN DU SAINT GRAAL	149
La nef de Salomon.....	150

Cycle de l'antiquité	159
ROMAN DE TROIE	160
Andromaque et Hector.....	160
DEUXIÈME PARTIE. — GRANDS ROMANS ALLÉGORIQUES, ROMANS D'AVENTURES, FABLIAUX, FABLES	164
I. — Grands romans allégoriques	164
LE ROMAN DE RENART	164
De Renart et de Tiecolin.....	165
Pèlerinage de Renart.....	172
LE ROMAN DE LA ROSE	189
L'œuvre de Guillaume de Lorris.....	190
I. — Début du poème; portraits d'Avarice et de Vieillesse.....	190
II. — Entrevue de l'Amant et de dame Oyseuse.....	193
III. — La fontaine et les rosiers de Déduit.....	195
IV. — Bel accueil, Danger et Raison.....	196
L'œuvre de Jean de Meung.....	199
I. — Faux-Semblant.....	204
II. — Les rois, les juges, la propriété la no- blesse.....	204
III. — Contre les femmes.....	211
IV. — L'épisode de Nature.....	215
II. — Récits divers et romans d'aventures	218
L'YSTOIRE DES SEPT SAGES	219
Histoire du levrier et du serpent.....	221
III. — Fabliaux	225
LE VILAIN MIRE	227
La consultation du vilain mire.....	228
LE TOMBEUR NOTRE-DAME	231
IV. — Fables	239
LES FABLES DE MARIE DE FRANCE	239
Le loup et l'agneau.....	239
Le goupil et le corbeau.....	241
Le lion malade.....	242
L'YSOPET DE LYON	243
Le loup et l'agneau.....	244
TROISIÈME PARTIE. — RÉCITS HISTORIQUES ET CHRONIQUES	247
LE ROMAN DE ROU	248
La bataille d'Hastings.....	248

L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL.....	252
Mort de Henri d'Angleterre.....	253
VILLEHARDOUIN.....	256
Début de la chronique.....	256
Les ambassadeurs des croisés à Venise.....	257
En vue de Constantinople.....	260
Attaque des Vénitiens.....	263
Entrée à Constantinople.....	264
Incendie à Constantinople.....	265
Partage du butin.....	266
JOINVILLE.....	268
Dédicace et préface.....	268
Départ de Joinville.....	270
Escarmouche en Égypte.....	272
Conseil à saint Louis.....	275
Mort de saint Louis.....	276
FROISSART.....	278
Prologue de Froissart.....	279
Détresse de l'armée anglaise.....	280
Épisode de la guerre de cent ans.....	286
Bataille de Brignais.....	294
Le roi de Chypre à Londres.....	300
COMMYNES.....	302
Préface de Comynnes.....	303
Le duc de Berry et le comte de Charolais à Étampes.....	304
Portrait de Louis XI.....	306
Utilité des études pour les princes.....	310
Négociations de Péronne.....	312
Portrait du Téméraire.....	314
Maître Olivier à Gand.....	315
Mort de Louis XI.....	316
QUATRIÈME PARTIE. — POÉSIES LYRIQUES, SATIRIQUES ET LÉGÈRES.....	325
I. — <i>Poésies lyriques anonymes</i>	329
Chanson de croisade.....	330
Romance.....	328
Pastourelle.....	330
CHANSONS DU XV ^e SIÈCLE.....	331
Fragment.....	341
Complainte populaire.....	332
Chanson de guerre.....	332
A Olivier Bachelin.....	333
II. — <i>Poètes lyriques et satiriques</i>	334

TABLE DES MATIÈRES.

599

CONON DE BÉHUNE.....	334
Chanson de croisade.....	335
LE CHATELAIN DE COUCY.....	337
Chanson.....	337
JEAN BODEL.....	339
Congés.....	339
GACE BRULÉ.....	341
Chanson.....	341
THIBAUT DE CHAMPAGNE.....	343
Chanson.....	343
Autre chanson.....	345
Jeu-parti.....	346
COLIN MUSSET.....	347
Chanson.....	348
RUTEBEUF.....	350
Le mariage Rutebeuf.....	350
Le dit des ribauds de Grève.....	355
Le dit de l'herberie.....	356
EUSTACHE DESCHAMPS.....	361
Ballade.....	362
Autre ballade.....	363
Virelay.....	364
Autre virelay.....	365
Rondeau.....	366
CHRISTINE DE PISAN.....	367
Ballade.....	367
ALAIN CHARTIER.....	368
Début du livre des Quatre Dames.....	369
CHARLES D'ORLÉANS.....	371
Ballade.....	371
Rondeau.....	372
Chanson.....	373
VILLON.....	374
Le grand testament.....	375
Les dames du temps jadis.....	378
Ballade des pendus.....	381
CINQUIÈME PARTIE. — ŒUVRES DIDACTIQUES ET ORATOIRES....	383
I. — Œuvres didactiques.....	383
BEAUMANOIR.....	383
Des gens de bonnes villes.....	384

BRUNETTO LATINO.....	387
Le trésor.....	387
Préface.....	387
Le lion.....	390
Les biens de fortune.....	391
II. — <i>Œuvres oratoires</i>	391
MAURICE DE SULLY.....	392
Le paradis.....	392
SAINT BERNARD.....	395
Sermon pour l'Annonciation.....	395
L'homme reçoit les quatre vertus.....	396
L'homme en est dépouillé.....	397
La dispute des quatre vertus.....	397
GERSON.....	402
Plainte de l'Université.....	403
SIXIÈME PARTIE. — LITTÉRATURE DRAMATIQUE.....	407
LE MYSTÈRE D'ADAM.....	409
Scène de la tentation.....	410
Scène du péché.....	414
Monologue d'Adam.....	417
LE MIRACLE DE L'ENFANT DONNÉ AU DIABLE.....	418
Notre-Dame et les diables.....	418
LE MIRACLE DE BERTHE.....	423
Berthe dans la forêt.....	423
Scène céleste.....	426
Dieu et Berthe endormie.....	427
Berthe au réveil.....	429
LE MYSTÈRE DE LA PASSION.....	430
Plaintes de Notre-Dame.....	430
MAÎTRE PATELIN.....	434
Pathelin et Guillemette.....	437
Pathelin et Agnelet.....	442
GLOSSAIRE.....	447
APPENDICE.....	455
DICIONNAIRE.....	501

INDEX ALPHABÉTIQUE

- ACTES DES APÔTRES (Mystère des) 430.
- ADAM (Mystère d'), 409.
- ADAM DE LA HALLE, 408.
- A DENET LE ROI, 56, 101, 249.
- AIMERI DE NARBONNE, chanson de geste, 96.
- AIMON (fils), voy. *Aymon*.
- ALAIN CHARTIER, voy. *Chartier*.
- ALEXANDRE (Poèmes sur), 159.
- ALEXANDRE DE BERNAY, 159.
- ALEXANDRINS (Vers), 159.
- ALEXIS (Vie de saint), 5. — Remaniements de la Vie de saint Alexis, 13.
- ALISCANS, 66.
- AMI ET AMILE, 102; 120 et suiv.
- ANTIOCHE (Chanson d'), voy. *Jérusalem*.
- ANTIQUITÉ (Cycle de l'), 159. — Imitations diverses des auteurs de l'antiquité, voy. *Juvénal*, *Lucain*, *Ovide*, *Quinte-Curce*, *Stace*, *Théophraste*, *Tite-Live*, *Virgile*.
- ANTOINE DE LA SALLE, 218.
- ARTHUR (Mort d'), roman de la Table Ronde, 139.
- ASSONANCE, 21.
- AUBERGE DES ADRETS (L'), 65.
- AUCASSIN ET NICOLETTE, chantefable, 218.
- AUDEPROY LE BATARD, 325, note 3.
- AYMON (Les quatre fils), roman de chevalerie, 111.
- BACHELIN (Olivier), 333.
- BALLADES, 325, 362, 363, 367, 371, 378, 381.
- BASOCHÉ (Clercs de la), 408.
- BASSELIN (Olivier), voy. *Bachelin*.
- BEAUMANOIR, 383.
- BENOÎT DE SAINTE-MAURE, 159, 160, 246.
- BERNARD (Saint), 395.
- BERTHE AU GRAND PIED, 22; 56 et suiv.; 92, note 4. — Miracle de Berthe, 423.
- BERTRAND DE BORN, poète lyrique du Midi, 252.
- BESTIAIRES, 383.
- BEUVE D'HANSTONE, chanson de geste, 100.
- BIBLIOTHÈQUE DES ROMANS, 109, note 3.
- BLANCHE DE CASTILLE, 346, note 5.
- BLANCHEFLEUR, voy. *Floire*.
- BODEL (Jean), 339, 408. Voyez aussi la Préface, page x.
- BRETON (Cycle), 136.
- BRULÉ (Gace). Voyez *Gace*.
- BRUNETTO LATINO, voyez *Latino*.
- BRUT (Roman de), 137, 248.
- CHANSONS DE GESTE, 21. — Chanson de Roland, voy. *Roland*. — Chansons, au sens moderne du mot, 325, 326, 331, 335, 337, 341, 343, 345, 348. — Chansons d'histoire et chansons historiques, 325, note 1.
- CHANTE-FABLES, 218.
- CHARLES D'ORLÉANS, 371.
- CHARROI DE NIMES, chanson de geste, 79.
- CHARTIER (Alain), 368.
- CHASTOIEMENTS, 383.
- CHATELAIN DE COUCY (Le), 337

- CHANCER**, Traduction du roman de la Rose attribuée à Chancer, 190.
CHEVALIER AU BARIZEL (Le) fabliau, 226.
CHEVALIER AU LION (Le) ou Yvain, roman de la Table ronde, 138, 140.
CHÈVREFEUILLE (Le lai du), 137, note 2.
CHIEN DE MONTARGIS (Le), voyez *Montargis*.
CHRÉTIEN DE TROYES, 139, 140, 219.
CHRISTINE DE PISAN, 247, 367.
CHRONIQUEURS, 247.
COLIN MUSSET, 348.
COMMUNES, 247, 302.
COMPLAINTÉ POPULAIRE, 332.
COMPUTS, 383.
CONDAMNATION DE BANQUET, mota-
 lité, 408.
CONFRÉRIES DRAMATIQUES, 408.
CONGÉS, 339.
CONON DE BÉTHUNE, 334, 391.
COUCY (Le châtelain de), voyez *Châtelain*.
COURIER (Paul-Louis), a imité un fabliau, 226, note 1.
COURONNEMENT LOUIS, chanson de geste, 79, note 2.
COVENANT VIVIEN, chanson de geste, 76, note 2.
CRIS DE PARIS (Dit des), 218.
CROISADES. Cycle des croisades, 134. — Chansons de croisade, 326, 335.
CYCLE. Définition, 22. — Cycle Breton, 136. — Cycle de la croisade, 134. — Cycle de l'antiquité, 159. — Cycle méridional, 65, note 2.
DANTE. Episode de Françoise de Rimini, 139. — Episode de Bertrand de Born, 252. — Le maître de Dante, Brunetto Latino, 387.
DARÈS LE PHRYGIEN, 159.
DESCHAMPS (Eustache), 361.
DICTYS DE CRÈTE, 159.
DIDACTIQUES (œuvres), 383.
DITS, 218, 355, 356.
DOLOPATHOS, 219, notes 3 et 4.
DOON DE MAYENCE, 100.
DRAMATIQUES (Œuvres). Origine du théâtre en France, 107.
ELÉONORE DE GUYENNE, 139.
ENÉE (Roman d'), 159.
ENFANT DONNÉ AU DIABLE (Miracle de l'), 418.
ENFANTS SANS SOUCI, 408.
EPIQUES (Œuvres), 21 et suiv.
ESTULA, fabliau, 226.
EULALIE (Prose de sainte), 2.
EUSTACHE DESCHAMPS, voy. *Deschamps*.
FABLES, 239.
FABLIAUX, 225.
FARCES, 409. Farce de Pathelin, voy. *Pathelin*.
FIERABRAS (Roman de), 92, note 1.
FIÈREBRACE (Guillaume), 66.
FLOIRE ET BLANCHEFLÉUR, 56 ; 56, note 2 ; 218.
FROISSART, 247, 278.
GACE BRULÉ, 341.
GALIEN (Palais), 42, note 3.
GARIN DE MONGLANE, 65, note 2 ; 66 ; 89.
GARIN LE LORRAIN, 114 et suiv. 184, note 2.
GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE, 16.
GAUTIER DE COINCI, 325, note 2.
GELLONE (Guillaume de), 66.
GEOFFROI DE MONMOUTH, son « *Historia Britonum* », 137.
GERSON, 391, 402.
GESTE. Chansons de geste, 21. — Sens divers du mot « geste », 22 ; 22, note 5. — Geste du Roi, 23 et suiv. — Geste de Guillaume d'Orange, 65. — Geste de Doon de Mayence, 100. — Gestes divers, 120.
GIRARD DE ROUSSILLON (Geste de), 114.
GIRARD DE VIENNE, chanson de geste, 89.

- GOETHE**, roman de Renart, 165.
GRAAL (Saint), 138 et suiv.; 149.
GRANDOR DE DOUAI, 131.
GRIBAN, Les frères, 430.
GUILLAUME DE LORRIS, 189 et suiv.
GUILLAUME DE MACHAUT, voyez *Machaut*.
GUILLAUME D'ORANGE OU AU COURT NEZ, 65.
GUILLAUME LE MARÉCHAL (Histoire de), 247, 252.

HASTINGS (Bataille d'), 23, 248.
HENRI II, roi d'Angleterre, 16; 139; 239; 247, note 1; 252; 253. Voyez aussi *Eléonore de Guyenne*.
HISTOIRE au moyen âge, 247.
HUGO. Voyez *Victor Hugo*.
HUON DE BORDEAUX, 46; 102, note 2.

JACOT DE FORÊT, 159.
JEAN DE MEUNG, 189, 199.
JEAN DE PARIS (Roman de), 219.
JEHAN DE SAINTRÉ Chronique du petit), 218.
JENDEUS DE BRIE, 70.
JÉRUSALEM (Chanson de), 134.
JEUX, œuvres dramatiques, 408.
JEUX-PARTIS, 325, 346.
JOINVILLE, 268.
JONGLEURS, 23, note 4; 231, note 2; 349, note 4.
JOSEPH D'ARIMATHIE. Sa légende, 138, 149. — Le poème de Robert de Borron, 139.
JULES CÉSAR (Roman de), 159.
JUVÉNAL. Citations et imitations de Juvénal, 212, et, même page, notes 3 et 6.

LAIS, 137, note 2 (Lais Bretons, le Chèvrefeuille). — Autres lais narratifs, lais lyriques, 218.
LAISSES, 21. — Laisses similaires, 135, note 6.
LANCELOT DU LAC, 139.
LAPIDAIRES, 383.
LATINI, LATINO (Brunetto), 383, 387.

LEBEL (Jean), chroniqueur, 247.
LÉGER (Vie de saint), 2, 3.
LENDIT (Foires du), 33.
LORRAINS (Geste des), 114 et suiv.
LORRIS (Guillaume de), voy. *Guillaume*.
LOUIS XI, collaborateur supposé des « Cent nouvelles nouvelles », 218.
LUCAIN. Imitation de Lucain, 159.
LYRIQUES (Poésies) du moyen âge, 325.

MACAIRE, 61 et suiv. — Robert Macaire, 65.
MACHAUT (Guillaume de), 362.
MAILLARD (Olivier), 391.
MAINET, chanson de geste, 42.
MAP (Gautier), 139.
MARIE DE FRANCE, auteur de fables et de lais, 137, note 2; 239.
MARIE DE FRANCE, comtesse de Champagne, 139.
MAROT, son édition du roman de la Rose, 190.
MAURICE DE SULLY, voy. *Sully*.
MAYENCE (Famille de), considérée comme une famille de traîtres, 100.
MÉNESTREL DE REIMS (Récits d'un), 247.
MÉNESTRELS, 238, note 1.
MERLIN, roman de la Table Ronde, 139; 156, note 2.
MIRACLES dramatiques et narratifs, 408. — Miracle de Théophile, 350. — Miracle de l'enfant donné au diable, 418. — Miracle de Berthe, 423.
MOILËNS (Le Reclus de), voyez *Reclus*.
MOLIÈRE. Georges Dandin, 221, note 1. — Le médecin malgré lui, 228, note 1.
MONMOUTH (Geoffroi de), voyez *Geoffroi*.
MONTAIGIS (Le chien de), 61 et suiv.
MORALITÉS, 408.
MOTETS, 325.
MUSET (Colin), voy. *Colin*.

- MYSTÈRES, 408.** — Le mystère d'Adam, 409. — Le mystère de la Passion, 430.
- NARBONNE (Geste de), 65, note 2.**
 Voy. *Aimeri*,
- NAVARRÉ (Le roi de), voy. Thibaut de Champagne.**
- NENNIUS (Chronique de), 137,**
- NOUVELLES, 218.** — Les « Cent nouvelles nouvelles », *ibidem*.
- OBÉRON, 46 et suiv.**
- OGIER LE DANOIS, chanson de geste, 101.** — Le roman en prose d'« Ogier », 107.
- ORATOIRES (Oeuvres), 391.**
- OVIDE (Imitations d'), 196.**
- PASSION (Confrères de la), 408.** — (Mystère de la), 430.
- PASTOURELLES, 320, 330.**
- PATHELIN (Maître), 408, 409, 434.**
- PÉLERINAGE DE CHARLEMAGNE, 33.**
- PISAN (Christine de), voy. Christine.**
- PROSES, 2, note 5.**
- QUATRE FILS AYMÓN (Les), voyez Aymon.**
- QUINTE CURCE (Imitation de), 159.**
- RAIMBERT DE PARIS, 101.**
- RAOUL DE CAMBRAI, chanson de geste, 124 et suiv.**
- RECLUS DE MOILIENS, 383.**
- REMANEMENTS des anciens poèmes, 13 et suiv.; 13, note 3; 14, note 4; 22.**
- RENART (Roman de), 164.**
- RENAUD DE MONTAUBAN, 109; 184, n. 2.**
- ROBERT DE BORRON, 139.**
- ROBERT LE DIABLE (Roman de), 218-219.**
- ROBIN ET MARION. Pastourelles de Robin et Marion, 325, 330.** — Jeu de Robin et Marion, 408.
- ROLAND (Chanson de), 22, 23 et suiv.**
- ROMAN, sens de ce mot dans l'ancienne langue, 23, 218.**
- ROMANCES, 325, 328.**
- RONCEVAUX. Origine de la légende de Roncevaux, et date de cette bataille, 23.**
- RONDE (Table), voy. Table.**
- RONDEAUX, 325, 427, 429.**
- ROSE (Roman de la), 189.**
- ROTRUENGES, 325, et voyez au glossaire.**
- Rou (Roman de), 248.**
- RUTEBEUF, 326, 350, 408.**
- SAGES (Les sept), voyez Sept.**
- SAINT..., SAINTE....** Cherchez les noms de saints et saintes par ordre alphabétique. — Les extraits de Vies de saints commencent, dans nos « Morceaux choisis », page 5. Voyez aussi page 2.
- SALLE (Antoine de la), voyez Antoine.**
- SAXONS (Les), chanson de geste, 339.**
- SEPT SAGES (Les), roman d'aventures, 219.**
- SERMENTS DE STRASBOURG (Les), 1.**
- SHAKESPEARE. Le Songe d'une nuit d'été, 48.** — Troilus et Crésida, 160, note 1.
- SIBILE (La reine), chanson de geste, 61.**
- SINDIBAD, conte indien, 219. Cf. même page, note 4.**
- SOTTIES, 409.**
- STACE (Imitations de), 159.**
- STRASBOURG (Les Serments de), voy. Serments.**
- SULLY (Maurice de), 392.**
- TABLE RONDE, 137 et suiv.**
- THÈBES (Roman de), 159.**
- THÉOPHRASTE (Citation de), 211, note 4.**
- THIBAUT DE CHAMPAGNE, roi de Navarre, 341, 343.**
- THOMAS DE CANTORBERY (Vie de Saint), 5, 16, 252.**
- TITE-LIVE (Imitation de), 200.**

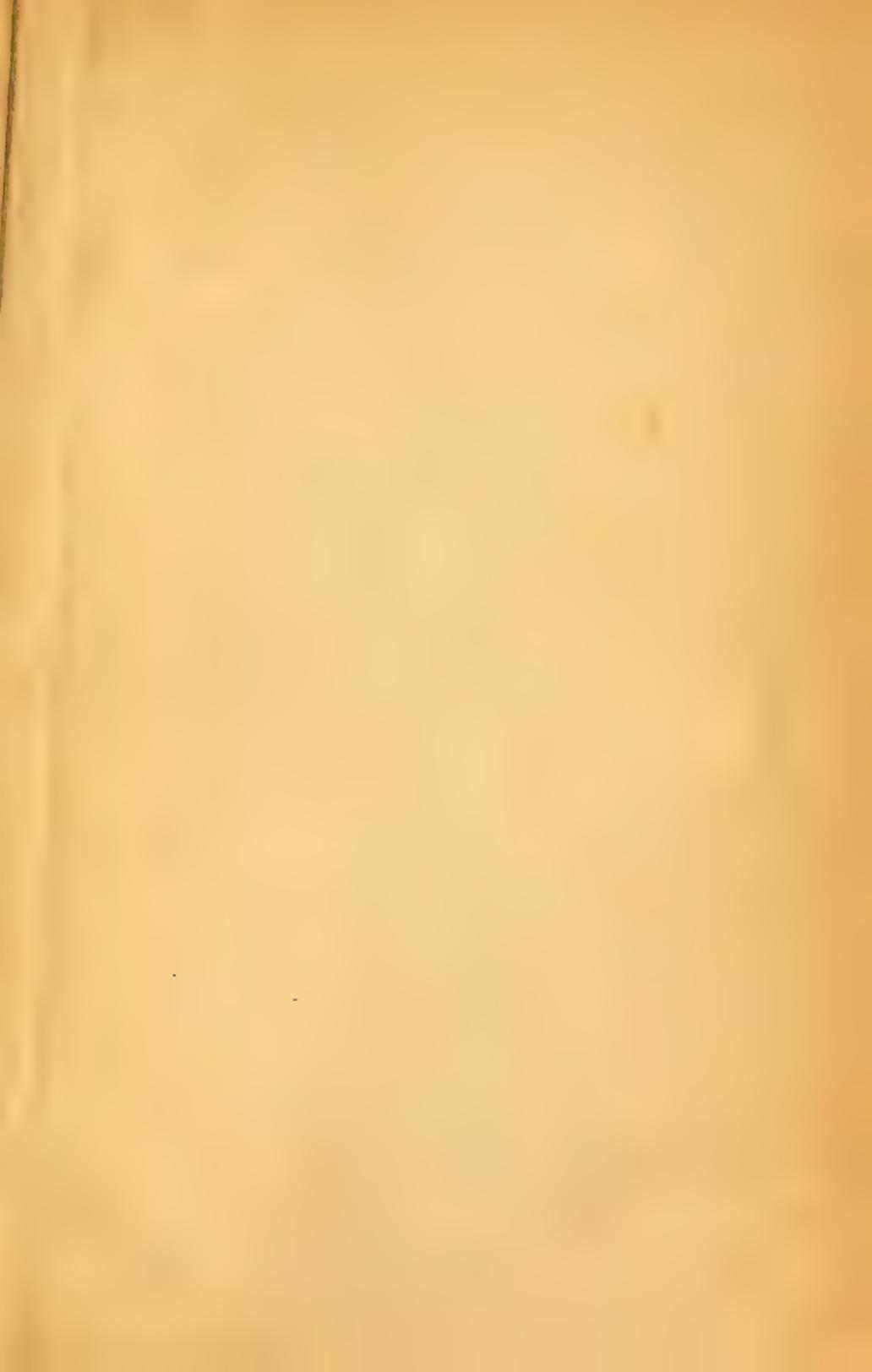
- TOMBEUR NOTRE-DAME** (Le), fabliau, 231.
TRISTAN OU TRISTRAN, 137, note 2; 139.
TROIS (Roman de), 159, 160.
TUROLDUS, 23.

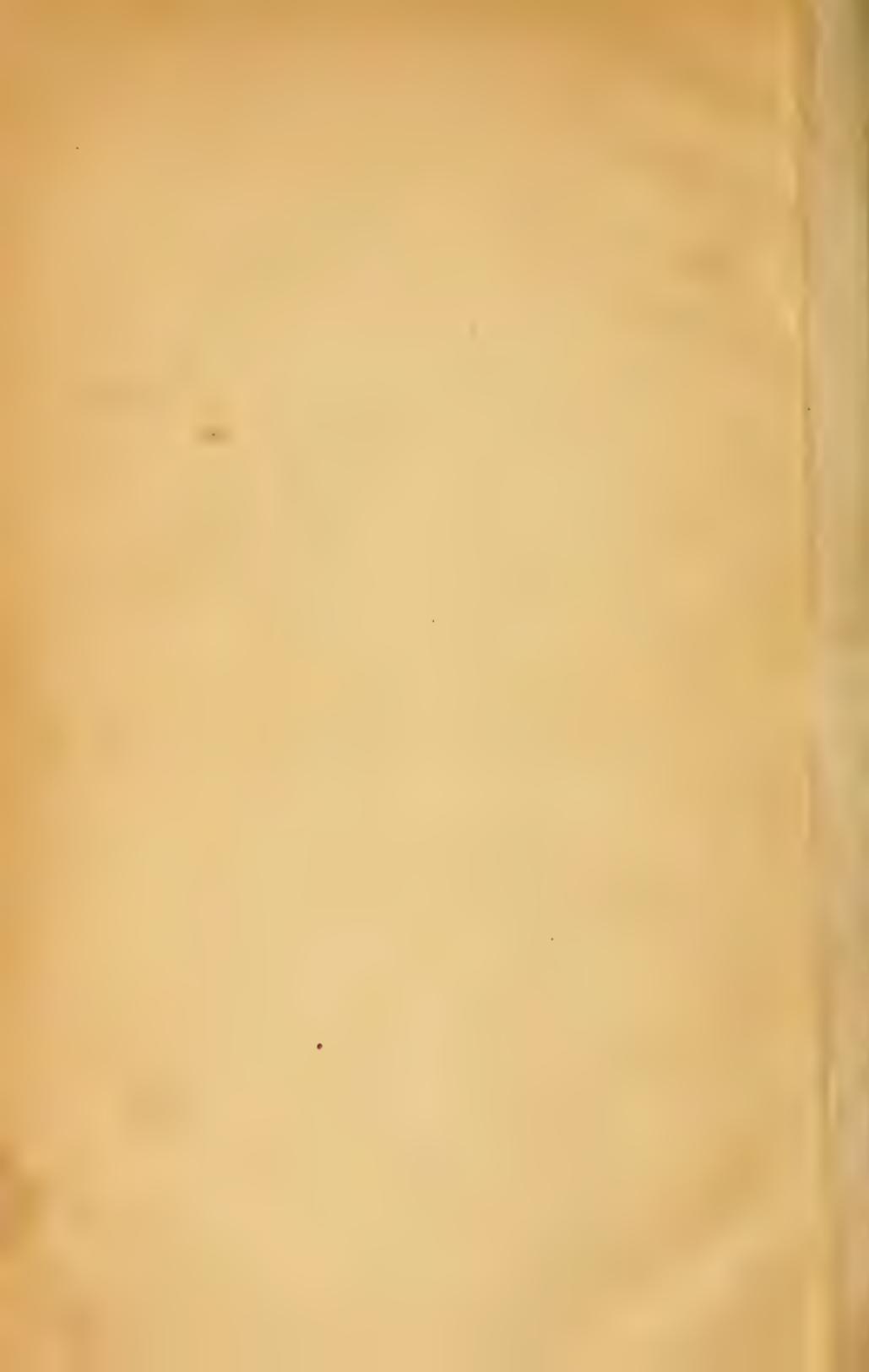
VALENCIENNES (Le fragment de), 2, 3.
VAUX DE-VIRE, 333, note 2.
VERSIFICATION au moyen âge, voyez à la fin de l'introduction grammaticale, et page 21. — Remarques particulières sur la versification, 72, note 2; 122, note 6; 124, note 3; 135, note 2; 140, ligne 3; 159 (alexandrin); 183, note 3; 337, notes 1 et 2.
VICTOR HUGO. Ses imitations de nos chansons de geste, 91, note 1; 92; 96; 99, note 4; 125, note 2; 126, note 1.
VILAIN MIRE (Le), fabliau, 227.

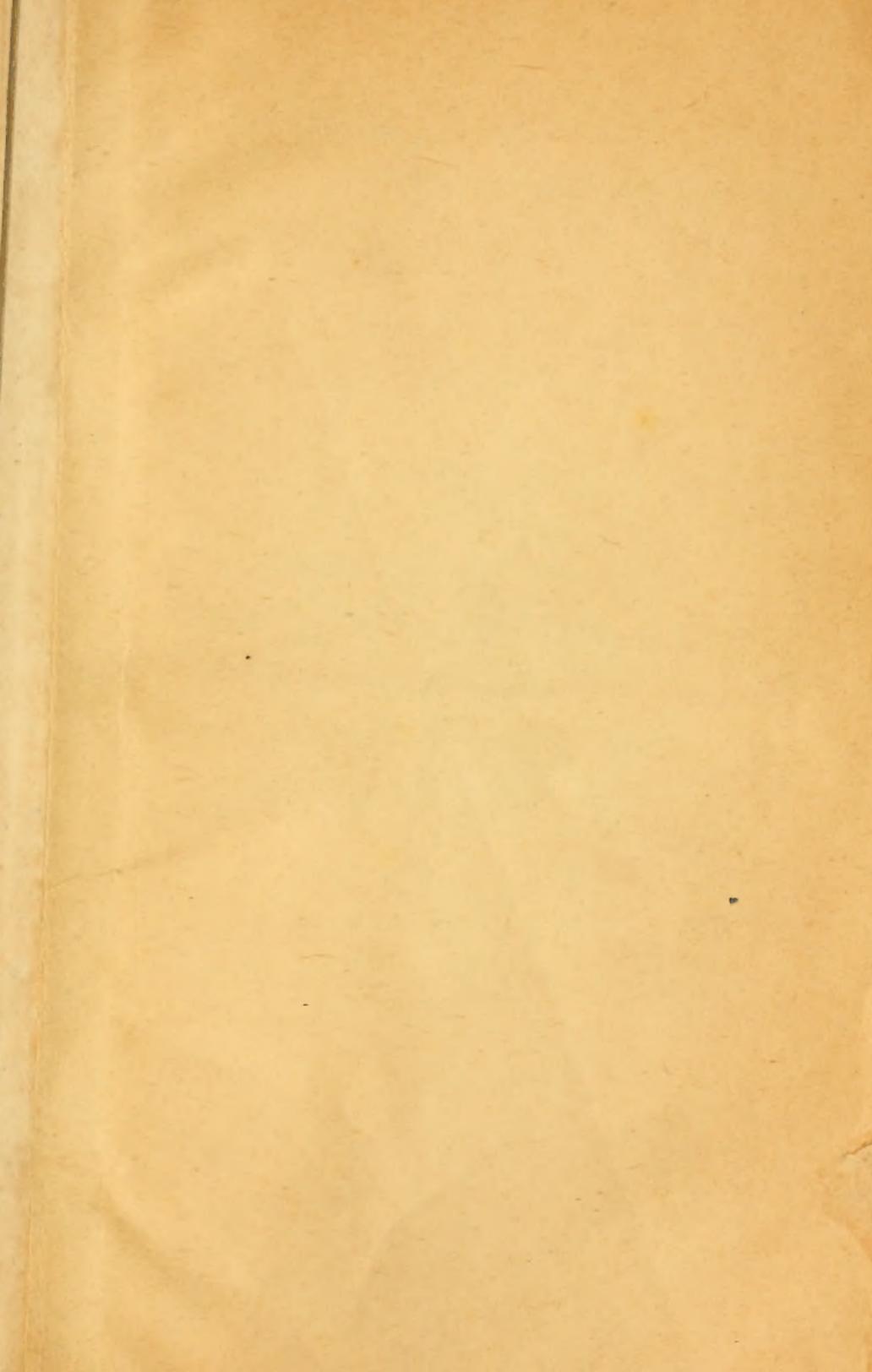
VILAIN QUI CONQUIT PARADIS PLAIT (Le), fabliau, 225.
VILANELLES, 325.
VILLEHARDOUIN, 256, 391.
VILLON, 326, 374.
VIRELAIS, 364, 365.
VIRGILE (Imitations de), 142; 159; 214, note 5,
VOYAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE voyez *Pèlerinage de Charlemagne*.

WACE, 23; 137; 247, note 1; 248.
WEBER. L'Obéron de Weber. 38.
WIELAND. L'Obéron de Wieland. 48-49.

YSEULT. Voy. *Tristan*.
YSOPETS, 239. — L'Ysopet de LYON, 243.
YVAIN, voy. *Chevalier au lion*.







PC
2825
C5
1916
cop.2

Clédat, Léon
Chrestomathie du moyen-âge

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LA MÊME LIBRAIRIE

MARCOU. — *Morceaux choisis des classiques français, à l'usage de l'enseignement secondaire, avec notes et notices, par M. MARCOU, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand.*

1^{er} CYCLE (Classes préparatoires)

— *Classes de septième et huitième (prose et poésie).* 1 vol. in-18 jésus cartonné... 2 fr.

— *Classe de sixième (prose et poésie).* 1 vol. in-18 jésus, cartonné..... 2 fr.

— *Classe de cinquième (prose et poésie)* 1 vol. in-18 jésus, cartonné..... 2 fr.

— *Classe de quatrième (prose et poésie)* 1 vol. in-18 jésus, cartonné..... 2 fr.

— *Prosateurs et poètes, du moyen âge au XVIII^e siècle.* 1 vol. 2 fr.

— *Prosateurs et poètes du XIX^e siècle.* 1 vol. 2 fr.

1^{er} CYCLE

— *Classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.* 2 vol. in-18 jésus, cartonnés.

— *Prosateurs.* 1 vol. in-18 jésus, cart. . . 3 fr.

— *Poètes.* 1 vol. in-18 jésus, cartonné. . . 3 fr.

2^e CYCLE

— *Classes de 2^e et 1^{re}.* 2 vol. in-18 jésus, cartonné.

— *Prosateurs.* 1 vol. in-18 jésus, cart. . . 3 fr.

— *Poètes.* 1 vol. in-18 jésus, cartonné. . . 3 fr.

— *Morceaux choisis des classiques français, du moyen âge à nos jours,* 1 vol. in-18 jésus, cartonné 4 fr.

GRENIER. — *Littérature française.*
in-18, relié toile.....

Théâtre classique. — *Cornéille, Racine, Molière.* 1 vol. in-18, relié toile.....

— *Etudes sur les pièces inscrites aux programmes des lycées et collèges de garçons, filles, du baccalauréat et des divers examens.*

BENOIST et GOELZER. — *Grand Dictionnaire latin-français, rédigé d'après les meilleurs travaux de lexicographie parus en France et à l'étranger, et précédé de lières d'après les grands dictionnaires de Goussier, de Klotz et de Forcell.* MM. BENOIST et GOELZER. 1 vol. grand in-8^o, relié toile pleine.....

BOSSUET. — *Oraisons funèbres.* par M. MONTIGNY, agrégé des lettres, professeur d'académie. 1 vol. in-18, cartonné.....

ROUSSEAU. — *Œuvres choisies, accompagnées d'une étude sur la vie, les opinions et la langue de ce poète, avec des vues sur les principes de sa philosophie, précédées de notes philologiques, littéraires et critiques et d'un glossaire,* par M. V. 1 vol. in-18, broché.....

CHATEAUBRAND. — *Récits, souvenirs, paysages.* par M. H. professeur à l'école Condorcet. 1 vol. relié toile.....

Nouveau Dictionnaire français-latins. contenant la traduction de tous les termes employés dans la langue depuis le premier siècle jusqu'à nos jours et rédigé spécialement à l'usage des classes et des étudiants en lettres, par M. GOELZER, docteur en lettres, lauréat de l'Institut, maître de conférences à l'école normale supérieure, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-18, toile pleine.....